



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



Revue des traditions populaires

Société des traditions populaires, Paris, Société
des traditions populaires (France)



LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

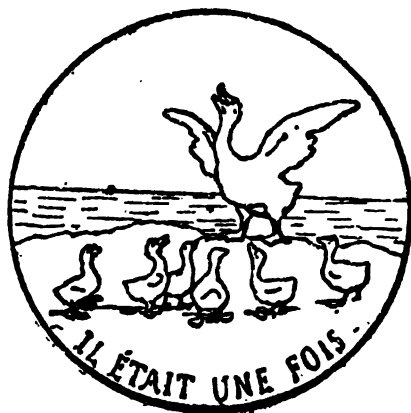
47.

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE



TOME XI — II^e ANNÉE

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
39, Quai des Grands-Augustins

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

—
1896

GR1
R3
v.11

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

11^e Année. — Tome XI. — N^o 1 — Janvier 1896.

LES ANCIENS CHANTS HISTORIQUES ET LES TRADITIONS POPULAIRES DE L'ARMÉNIE.

LES SOURCES



L'ÉCRIVAIN le plus ancien, qui ait recueilli les chants et les traditions historiques de l'Arménie ancienne, est le syrien Mar-Abas de Mtzouin. C'est à sa Chronique Générale que Moïse de Khorène, selon Fetter, a emprunté l'histoire de la dynastie Hatcienne sous le nom de l'histoire de Mar Abas Katina. Moïse de Khorène a parfaitement compris l'importance des chants historiques et des traditions populaires, et lui-même en a recueilli plusieurs pour composer son histoire des Arméniens.

Après lui, c'est le compilateur de l'histoire d'Agathange qui nous a fourni un petit proverbe.

Ce sont encore Faustus de Bysance (V s.) et Grégoire Maguistros (XI s.).

Comme on le voit six écrivains seulement, parmi les nombreux écrivains arméniens nous ont fourni des fragments de chants historiques et de traditions populaires, extrêmement intéressants que nous allons voir et étudier.

Se basant sur les renseignements de ces écrivains, le Révérend Père Gathrdjian, savant de la congrégation des Méchitharistes arméniens de Vienne, et Emin, ancien professeur de la langue arménienne à l'institut des Lasareff des langues orientales à Moscou ont fait en

ME84374

1851, tout à fait indépendamment l'un de l'autre, sur cette matière, deux études consciencieuses et d'un réel mérite. Fait important, ils ont abouti tous les deux à la même conclusion.

M. Dulaurier, célèbre arméniste français, a critiqué l'ouvrage de M. Emin en 1852, dans le *Journal Asiatique*.

L'étude de Palassanian traitant la même matière date de 1862.

L'année passée M. Fetter, éminent arméniste et professeur de langue arménienne à Tübingue, a aussi consacré à ce sujet un article intitulé : « Die nationalen Gesänge alten Armenien ».

Outre ces ouvrages, dont l'étude était tout indiquée, nous avons consulté le manuscrit du R. P. Tachian, sur l'histoire de la littérature arménienne, quand dans ce but nous nous sommes retiré dans la célèbre congrégation des Méchitharistes arméniens à Vienne, qui possède une grande bibliothèque de livres imprimés et manuscrits.

I

L'ORIGINE ET LA DATE DE CES CHANTS. — LES CHANTEURS

Quoique toute l'Arménie et presque tous les Arméniens aient pris part à la composition de ces chants historiques et traditions populaires, la province Koghten, qui, selon les écrivains arméniens anciens, abondait et abonde même à présent en vins, fut la plus renommée. Elle a eu des chanteurs célèbres semblables aux bardes gaulois et elle conserva longtemps après l'introduction du Christianisme en Arménie ses chants et ses traditions païennes, comme l'indique Moïse de Khorène en disant :

« Ceci est confirmé par les chants métriques, qu'ils conservèrent avec passion : comme je l'ai appris des habitants du Khoghten, canton fertile en vins. »

Il y avait deux genres de chanteurs : érgist et goussan. Il nous semble que le érgist était le chanteur ou musicien, qui chantait ou jouait sur un instrument quelconque, tandis que le goussan était l'acteur, qui représentait le sujet de son récit en chantant ou en jouant. Ces chanteurs voyaient de ville en ville, de village en village, pour chanter et réciter la gloire des héros nationaux. Ils étaient admis partout et connaissaient la vie la plus voilée même de la cour, puisque l'amour et l'infidélité de la reine Sathéinig vers Argam, la jalousie d'Artavazd, etc., ont été chantés par eux.

On ignore complètement la date de la composition de ces chants

historiques. Nous avons des chants et des traditions qui récitent les œuvres patriotiques des patriarches et des rois Arméniens, de Haïg, premier patriarche Arménien (20 siècles avant J.-Ch.) jusqu'à Artavazd II, roi d'Arménie (2 s. après J.-Ch.) inclusivement. Pourtant nous ne pouvons pas dire que le peuple Arménien a cessé de chanter ses rois et ses héros postérieurs, quoiqu'on n'ait pas conservé de fragments. Malheureusement tous les écrivains arméniens ont été des ecclésiastiques qui non seulement dédaignaient ces œuvres païennes, mais encore tâchaient de les effacer de la mémoire du peuple comme l'indiquent Korun et Moïse de Koren en disant : La mémoire leur faisait défaut, et ils ne pouvait absolument rien retenir dans leur esprit; car cet esprit n'était occupé que de choses inutiles et vaines. Comme des enfants gâtés dans leur enfance par des jouets, et peu habitués à songer à l'utile et au nécessaire, ils dépensaient avec leur esprit inculte et barbare, leur temps et leurs facultés à étudier les usages et coutumes du paganisme ancien, cette œuvre d'un esprit pauvre et superficiel. Ils s'adonnaient au contraire aux études de leur mythologie et de leurs chants épiques avec un amour vif et constant, avec une foi ardente, d'où découlaient la haine, l'envie, la discorde, l'animosité qu'ils nourrissaient avec constance¹.

Mais malgré cela ces chants sont chantés pendant très longtemps et au XI^e siècle Grégoire Maguistros nous a transmis un fragment de ces chants en l'apprenant d'une paysanne. Le clergé lui-même fut charmé par la beauté de ces chants et on voit l'influence de ces chants sur leurs ouvrages et leurs traductions.

LES GENRES LITTÉRAIRES

Presque tous les chants qui ont été conservés jusqu'à nos jours sont épiques, et s'il y avait eu un compilateur comme Ferdousi, ces chants auraient pu former un « Chahname », glorifiant les œuvres poétiques des rois Arméniens.

En ce qui concerne les genres littéraires, Moïse de Khoren en cite les suivants : Erg, (chant). Zroitz (récit), Araspel (fable). Vèp (histoire).

Les chants Erg, étaient de trois espèces : 1^o Erg vipassanatz 2^o Erg thvéliatz et 3^o Erg banitz.

Erg vipassanatz signifie chant historique. Pour Erg thvéliatz, Emin dit que le nom thvéliatz était attribué à ce chant parce que peut-être le poète s'astreignait, dans son récit, à l'ordre chronologique. Dulau-

1. Faustus de Bysance, Liv. III. Ch. XIII. trad. Emine.

rier croit que ceci n'avait été autre chose que des poésies dont la versification était basée sur l'observation du nombre des syllabes et peut-être sur la division de ces syllabes en pieds, à la différence des chants qui ne consistaient qu'en une prose cadencée et qui furent sans contredit les plus anciens. Pourtant il n'y a aucune différence entre les chants historiques et ceux de *thveliantz*, ou métriques, parce que Moïse de Khoren les emploie indifféremment pour désigner les mêmes chants. Par ex. :

« Les entreprises du dernier Artachès te sont la plupart révélées par les chants historiques... tous ces faits, comme nous l'avons dit, te sont tous racontés dans les chants métriques... » Moïse de KHOREN, L. II, ch. XLIX.

Erg banitz ou *ergarang banavorg*, littéralement le chant rationnel ou raisonné, selon Fetter signifie aussi chant historique, et en effet, seulement par ce sens on peut comprendre la phrase suivante de Moïse de Khoren :

« Parceque ces chants rationnels sur la bravoure et le courage ne paraissaient pas lui convenir, c'est à dire que les chants historiques ne convenaient pas à l'Hercule arménien Torgue ».

Zroitz signifie récit, tradition vraie ou non, transmise oralement ou par écrit, métrique ou en prose.

Araspel, selon Emin, a pour sens primitif celui du « fable » mythe, ou plutôt du récit réel au fond, présenté sous le voile de l'allégorie. M. Fetter en comparant toutes les expressions de ce mot, employé par Moïse de Khoren conclut que ce mot, contient chez Moïse de Khoren trois points: 1° incertitude d'une chose; 2° relation avec les idées religieuses-païennes et 3° la forme de poésie.

Vép, selon Dulaurier, signifie l'histoire. Les composés dans lesquels l'expression de *vep* entre comme un élément de formation et que Moïse de Khoren nous fournit, ne laisse aucun doute à cet égard: ainsi Moïse de Khoren traduit par *Basmavep* le nom de l'historien grec Polyhistor.

Les anciens arméniens ont eu la poésie lyrique que nous étudierons en la divisant en deux genres: Les chants de joie et les chants de tristesse.

Du premier genre on cite: *Noiag*, *tzoutzg*, et *erg paroutz*, et de l'autre: *Guéghongue*, *mrmountch*, *oghb*, *éguérg*.

Noiag, d'après Elisée Vardapède, était un air de joie, mais nous ignorons les détails.

Tzoutzg était la chanson qu'on chantait en représentant quelque chose par la mime, grimace, etc.

Erg paroutz était le chant de danse qu'on chantait en dansant, et

jusqu'à nos jours les jeunes filles et les jeunes gens arméniens des villages chantent en dansant.

Pendant les noces, les banquets et les festins, les rois et les grands personnages invitaient les chœurs des musiciens, parmi lesquels il y avait aussi des musiciennes, qui chantaient et dansaient et cela se voit dans le passage suivant.

« Arsace... (roi d'Arménie) mettait toute sa gloire à manger, à boire et à entendre des chanteuses ¹.

« Au milieu des joies de l'ivresse Tiridate voit une femme d'une grande beauté qui chantait en s'accompagnant d'un instrument... il dit à Bagour : « Donne-moi cette chanteuse ².

« Les tambours, les flûtes, les harpes et les trompettes commencèrent à faire entendre leurs fanfares... Et le roi (Pap) fixait ses yeux sur les joueurs des différents instruments ³.

Comme pendant la joie et les noces, de même pendant la tristesse et les obsèques les chants et les danses ne manquaient pas. Tous les arméniens païens et même chrétiens pleuraient leurs morts, en chantant des *mrmountch* (murmure), *egherg* (élégie) et *oghb* (lamentation). Il y avait des groupes de pleureuses, vêtues de noir, qui s'appelaient « *dsterg sgo* » — les filles de deuil — et leur chef « *maïr oghbotz* » — mère des lamentations. — Celles-ci en disant et en frappant des mains l'une à l'autre, chantaient ou jouaient sur différents instruments : en même temps en pleurant elles récitaient la vertu, la force, la bienfaisance du défunt ; elles demandaient au défunt en lui adressant la parole pourquoi il laissait inconsolable sa jeune femme, ses petits enfants, etc., ou bien elles disaient adieu de la part du défunt en s'adressant à son épouse, aux enfants, aux amis, etc., et tout ça formait une espèce de poésie.

Jusqu'à présent dans quelques coins de l'Arménie, éloignés du centre de la civilisation, subsiste encore cette coutume et il y a des pleureuses.

Pour confirmer nos paroles, citons quelques témoignages de Faustus de Byzance :

« Le roi (Arsace) donna ordre que tous ceux, grands et petits sans exception, qui se trouvaient au camp, se réunissent pour se lamenter et pleurer *Knel*.

« ... Le roi en personne se rendit à cette cérémonie funèbre pour pleurer son neveu... Assis auprès du corps, il pleurait *Knel* et ordonnait en même temps, qu'on fit entendre de grandes et tristes lamen-

1. M. de Khoren L. III. Ch. XIX.

2. Ibid. L. II. Ch. LXIII.

3. Faustus de Byzance L. V. Ch. XXXII.

tations autour du corps. Pharandzème, la femme de Knel, la tunique déchirée, les cheveux épars, le sein découvert, pleurait et se lamentait au milieu des pleureurs; elle poussait des gémissements, et ses larmes amères faisaient verser des pleurs à tous les assistants.... Pharandzème se mit à la tête des pleureuses qui, toutes ensemble, commencèrent à chanter sur un ton lamentable, la convoitise de Diritha, le regard amoureux de ses yeux, ses secrètes menées contre Knel, le meurtre de ce dernier, avec une voix déchirante, pénétrante et passionnée, qui se faisait entendre au milieu des lamentations générales. (F. de Bysance. L. IV, ch. xv).

Le même historien dit encore :

On faisait les obsèques des morts en poussant de grandes lamentations, accompagnées de trompettes, de guitares, de harpes et de danses. Les femmes et les hommes, ayant les bras ornés de bandelettes, le visage bariolé de diverses couleurs se tenant les uns devant les autres et battant des mains, se livraient à des danses abominables et monstrueuses¹. (Liv. V, ch. xxxi).

DE L'ART DRAMATIQUE

Il nous faut dire aussi quelque mots de l'art dramatique, qui selon M. Letourneau², étant beaucoup moins abstrait que la poésie, doit être au moins aussi ancien, sinon plus ancien, qu'elle, ou plutôt il a du nécessairement, dans le principe, se confondre avec elle; par conséquent les anciens arméniens aussi devaient l'avoir, et justement selon Moïse de Khoren on représentait le sujet des chants par des chanteurs devant le peuple dans les places publiques³.

Il me semble même que le chant suivant transmis par Moïse de Khoren est un fragment d'une pièce qui représentait la noce du roi d'Artaschès II, avec Sathinig, fille du roi des Alains.

Pendant le règne de Tigrane le Grand (60 av. J.-Ch.), selon les écrivains grecs, il y avait à Tigranacerte un théâtre, ou l'on jouait ordinairement des pièces grecques. Même Artavadz I, le fils de Tigrane le Grand, selon Plutarque, a écrit une pièce en grec; Abgare (10 av. J.-Ch., 35 ap. J.-Ch.) pendant son séjour à Rome, a fait une demande à l'empereur Auguste, pour fonder à Mzbin, sa résidence

1. Fetis : Hist. gén. de la musique. V. III, p. 305, 306.

2. Letourneau: Evolution littéraire p. 28.

3. M. de Khoren, L. I. ch. vi, cité par Emin p. 96.

un théâtre et un cirque ¹. Un des écrivains arméniens, Ohan Mandakouni attaque les théâtres, mais selon le R. P. Tachian, nous ne pouvons pas constater ce fait, parcequ'il n'est pas encore certain si cette homélie est l'œuvre originale de cet écrivain ou la traduction d'un écrivain grec ou assyrien, comme par exemple les homélies de Jean Cheissostoure contre les théâtres qui sont traduites à la même époque.

Bref, il est certain, que le théâtre a eu son origine dans l'ancienne Arménie, mais la condition politique de l'Arménie l'empêcha de se développer. Cependant le théâtre grec a existé à la cour royale et dans la partie de l'Arménie qui était soumise à l'empire Byzantin. Pourtant le théâtre national subsiste encore dans les jeux de carnaval et dans les fêtes champêtres.

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Si nous ne possédons pas encore de spécimens des instruments anciens, il faut l'attribuer à ce que l'Arménie n'a que très peu été étudiée. Les renseignements des écrivains arméniens à ce sujet sont très courts, et s'ils ont mentionné ces instruments de musique, ils ne les ont pas décrit. On voit dans cette sèche énumération que parmi les instruments à corde nous avons eu : le « qunar », le « sthnar », le « vine », le « pendir » et le « bambirn ».

On ne fait pas de différence entre les trois premiers instruments à cordes et pourtant on peut approximativement les identifier, le premier à la lyre, le second à la cithare et le troisième au luth. Pandirn, c'était le pandourah grec, (Πανδορα ou Πανδορις). Le « pandern » était l'instrument le plus employé par les musiciens de Koghthen et selon l'historien Jean VI il était monté de cordes métalliques ou en boyaux, que l'on frappait avec une baguette ou archet.

Au nombre des instruments à vent, nous voyons : « sring » sorte de chalumeau, dont jouent encore de nos jours les bergers arméniens ; nous trouvons encore le « pogh éghegua » sorte de cornet et le « pogh peghenstia » la trompette d'airain.

Des instruments de percussion, les arméniens ont eu le tambour, « temboug », et la cymbale, « tzentzgha ». On sait que la cymbale tire son origine de l'Asie-Mineure, et on l'employait dans le culte de Cybèle, ainsi qu'après en Grèce, dans les fêtes de Bacchus ². Il est probable

1. Vassilevsky. « Nor-Dar », 92. N° 134.

que cet instrument fût employé aussi dans le culte païen arménien parce que c'est seulement cet instrument qui a persisté dans l'église arménienne jusqu'à nos jours.

LA DANSE

Les danses faisaient partie des chants et étaient inséparables du culte et des sacrifices, par conséquent les arméniens ont eu les danses sensibles, les danses mimiques et les danses religieuses. C'étaient surtout les dames qui dansaient pour amuser les hommes. On dansait non seulement pendant la réjouissance et les fêtes, mais encore pendant la tristesse et les obsèques. Même jusqu'à présent les villageoises arméniennes glorifient en dansant non seulement les aventures d'un héros, mais encore le malheur et la mort d'un d'entre eux.

Les historiens mentionnent les danses suivantes : *kaguavg*, *kaïthg*, *vasg*, *stoustg*, *par* et *paranstoukg*.

Kaguavg, selon Palassanian était une danse qu'on dansait en sautillant.

« *Kaïthg* » ou *Vasg* — en frappant des pieds et des mains.

« *Stoustg* » était la danse mimique. On représentait en dansant une scène mythologique ou historique et, pendant sa durée, le chœur chantait. La « *Par* », littéralement, cercle, était une espèce de danse dans laquelle prenaient part plusieurs personnes. Ils formèrent un cercle en tenant les mains, et dansèrent en faisant de gracieux pas en avant, en arrière, à gauche et à droite. Jusqu'à nos jours cette danse est très répandue dans les villages arméniens. Dans cette danse prennent part presque tous les gens du village des deux sexes, formant un grand cercle, au milieu duquel se tiennent les musiciens et les spectateurs.

L'ART ET L'ESPRIT DE LA POÉSIE

Malheureusement les fragments des anciens chants arméniens sont si peu nombreux, qu'il est fort difficile de juger de l'art et de l'esprit de la poésie primitive des Arméniens. Plusieurs écrivains ont écrit sur cette matière, pourtant aucun n'a abouti à une conclusion suffisante. Quelques-uns voulurent en modifier la versification,

d'autres ajouter de nouvelles syllabes ou des mots, pourtant tous leurs efforts n'eurent pas de résultat acceptable. Deux de ces critiques le R. P. Gathrstian et M. Fetter ont fait des études spéciales sur cette matière, quoique insuffisantes, mais dignes d'attention.

Le premier savant trouve que ces chants ont une grande ressemblance avec l'ancienne poésie des Hébreux, parceque le trait essentiel de ces deux poésies consiste à répéter dans la deuxième ligne le contenu de la première, et cela sous une nouvelle forme ajoutant toujours de nouveaux mots et de nouvelles idées, de façon à former des répétitions harmonieuses une progression graduée des idées.

Ainsi par exemple :

Cantique hébreu. (Exod. XV, Juges V).

Au souffle de tes narines les eaux se sont amoncelées.
 Les courants se sont dressés comme une muraille.
 Les flots se sont durcis au milieu de la mer...
 O Eternel ! quand tu sortis de Séir,
 Quand tu t'avanças des champs d'Edom,
 La terre trembla, et les cieus se fondirent,
 Et les nuées se fondirent en eaux ;
 Les montagnes s'ébranlèrent devant l'Eternel.
 Ce Sinaï devant l'Eternel, le Dieu d'Israel...
 Le torrent de Kison les a entraînés,
 Le torrent des anciens temps, le torrent de Kison.

Chant historique arménien :

Le ciel et la terre étaient dans l'enfantement ;
 La mer aux reflets de pourpre était aussi en travail,
 Dans la mer naquit un petit roseau vermeil,
 Du tube de ce roseau sortait de la fumées,
 Du tube de ce roseau, jaillissait de la flamme,
 De cette flamme, s'élançait un jeune enfant,
 Ce jeune enfant avait une chevelure de feu ;
 Il avait une barbe de flamme,
 Et ses petits yeux étaient deux soleils.

Pourtant nous devons ajouter que ce trait caractéristique est commun à la poésie lyrique populaire de toutes les nations ; par exemple nous le remarquons dans la poésie populaire de l'Arménie moderne, que voici :

Cigogne, tu es la bienvenue,
 Toi, cigogne, tu es la bienvenue...
 Cigogne, descends chez nous,
 Toi, cigogne, descends dans notre maison...
 Cigogne, quand tu t'en allais,
 Quand tu t'en allais de notre arbre (1), etc.

1. *La Lyre arménienne*, p. 150.

La même chose se remarque dans les chansons australiennes :

De chaque côté du feu ils placèrent une femme,
Le feu était entre les femmes ; les femmes étaient mortes...
Les noires cherchèrent des fourmis.
De grasses fourmis bleues,,..
Bientôt survint un brouillard,
Un brouillard noir comme la nuit...
Une grande raie à aiguillon ;
Elle était grande la raie à aiguillon (1).

Ces répétitions et ces comparaisons se font de deux manières : ou par combinaison, c'est-à-dire, que la seconde phrase est en égale puissance de la première et lui fait suite, comme par exemple ;

Une pluie d'or tombait au mariage d'Artarchès.
Une pluie de perles tombait aux noces de Sathinig.

Où par opposition, c'est-à-dire, que la seconde phrase est opposée à la première, mais exprime avec elle une seule idée. Cela a lieu dans les proverbes, comme par exemple :

Si tu as le gosier de Schara,
Nous n'avons pas les greniers de Schirac.

Passons à M. Fetter :

« Nous voyons avec étonnement, dit-il, que la poésie arménienne a eu les mêmes lois métriques, qui sont en vigueur dans les vers de l'Avesta. La versification de l'Avesta est des plus simples. Le nombre de syllabes par une césure, qui n'est pas absolument nécessaire, forme la ligne, et les lignes forment le couplet. Cette même loi est en vigueur dans la poésie arménienne où nous pouvons montrer quelques lignes de huit syllabes, ce qui est très habituel à l'Avesta. Mais la plupart des fragments ressemblent beaucoup aux chants de Gathas, c'est-à-dire, les couplets sont composés de lignes comme nombre de syllabes inégales. Pourtant les chants arméniens ne nous paraissent pas être étroitement liés à la loi qui domine dans l'Avesta à l'égard du nombre des syllabes de chaque ligne. Mais nous pouvons penser que Moïse de Khoren a altéré les lignes en y ajoutant ou en enlevant des mots.

Après cela, M. Fetter tâche de classer les chants selon leurs syllabes, ce qui ne nous paraît pas exact, c'est pourquoi nous ne le citerons pas. Ensuite il continue : La versification arménienne est prosodique et cela n'est pas habituel aux chants de l'Avesta. Presque

1. Letourneau, Ev. litt., 33.

tous les mots de la langue ancienne arménienne étant accentués sur la dernière syllabe, la langue prend d'elle-même une tournure iambique courante et vite. Les anciens poètes ont employé cette règle de l'accent très consciencieusement et en parfaite connaissance de cause ».

Nous n'avons à dire contre M. Fetter, que les chants primitifs de l'Arménie ancienne, ainsi que les chansons populaires de tous les peuples primitifs, étaient chantés en répétant toutes les lignes trois ou quatre fois, donc chaque ligne peut être considérée comme un couplet à part et par conséquent il n'était pas tout-à-fait nécessaire de garder le même nombre de syllabes dans toute la poésie. C'est pourquoi, il nous semble qu'il est inutile de chercher à les classer d'après le nombre des syllabes.

Un autre orientaliste, Schleguel dit : Ces fragments ont l'esprit de la poésie orientale et par leur éclat, leur splendeur et leur élégance peuvent égaler et même dépasser la poésie homérique.

Et un autre écrivain, Emin, remarque avec beaucoup de vérité : En lisant ces chants, il nous semble voir les héros helléniques, décrits dans l'Iliade¹. Et justement les chants sur Torg se rapportent beaucoup aux chants de l'Odissée sur Polyphème le Cyclope.

Dans ces chants arméniens on trouve plusieurs analogies, par ex : La mer aux reflets de pourpre. Chevelure de feu, une barbe de flammes. Ses petits yeux étaient deux soleils. Et prompt comme l'aigle au vol rapide, il franchit le fleuve.

Mais ce sont les métaphores et les allégories, le souffle et le génie de la poésie orientale, qui sont très bien réussis dans ces fragments, par ex :

Une pluie d'or tombait au mariage d'Artaschès.
Une pluie de perles tombait aux noces de Sathinig.

Où la dispersion de l'or et des perles est regardée comme la tombée de la pluie, ou bien :

Les descendants des Dragons avaient dérobé l'enfant royal et lui avaient substitué un Dev (démon).

Où Dève est mis au lieu de vicieux. C'est une jolie allégorie que le fragment suivant :

• Le ciel et la terre étaient dans des douleurs d'enfantement, etc. (2).

1. Cité par R. P. Gathrdjian, p. 42,
2. Emin, c. 24.

Où l'on décrit allégoriquement la naissance de Vahaken, mais précisément la levée du soleil de la mer aux reflets de pourpre.

Et le fragment :

Le valeureux roi Artaschès monté sur un beau (coursier) noir.
Tirant la lanière de cuir rouge garnie d'anneaux d'or.
Et prompt comme un aigle qui fend l'air, passant le fleuve,
Lance cette lanière de cuir rouge garnie d'anneaux d'or,
Autour des flancs de la vierge des Alains ;
Il étreint avec douleur par le milieu du corps la jeune princesse.
Et l'entraîne brusquement dans son camp.

Ce fragment désigne le mariage d'Artaschès, roi d'Arménie, avec Sathinig, princesse Alaine.

La lanière de cuir rouge garnie d'anneaux d'or, signifie même, d'après l'explication de Moïse de Khorèn, l'appas de cuir rouge et d'argent :

« La princesse Sathinig convoite avec ardeur des coussins d'Arkavan, l'herbe *ardakhour* et l'herbette *ditz* ». Signifie l'infidélité de Sathinig et son amour envers Argam.

(A suivre.)

ERVAND LALAYANTZ.



LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

LXXI

LES MARCHANDS AMBULANTS

Marchands de sable

Cux environs de Binche (Hainaut), des marchands, accompagnés d'ânes de bât portant des sacs de sable, parcourent les villages.

La moitié du sac pend d'un côté du dos de l'âne, tandis que l'autre moitié pend de l'autre côté ; on place une douzaine au moins de ces petits sacs, étroits, allongés sur le dos des ânes. Ordinairement chaque marchand a six ou sept ânes, dix ânes qui l'accompagnent.

Ce sac de sable est destiné à être jeté sur le pavement des maisons.

Marchands de moules

Dans les campagnes Wallonnes (arrondissement de Charleroi), des industriels parcourent les villages avec des brouettes chargées de moules, qu'ils vendent couramment. Le peuple prétend que le marchand urine sur ces mollusques pour les conserver frais.

J'ai relevé la même croyance dans le Limbourg belge.

ALFRED HAROU.

LXXII

LES VIDANGEURS

Dans certaines villes ou villages, où une canalisation spéciale n'existe pas, le paysan fait un accord avec la personne qui désire voir curer sa fosse d'aisance. Suivant la qualité de la denrée, le prix qu'il offre est plus ou moins élevé.

Une chose à peine croyable, mais qui existe dans la plupart des campagnes, le paysan trempe le doigt dans la matière fécale et la goûte. Après l'avoir goûtée, il l'estime et fixe le prix.

ALFRED HAROU.

X (suite)

COMMENCEMENT ET FIN D'UN OUVRAGE

Ramoneurs de cheminée

En Hainaut les ramoneurs de cheminée — anciennement presque tous **Savoyards** — lorsqu'ils arrivent au faite de la cheminée, chantent un **petit couplet de circonstance**. Ils reçoivent, outre la suie qu'ils ont enlevée, un léger pourboire.

ALFRED HAROU.

XII (suite)

FÊTES DE MÉTIERS

S'il était permis d'employer une comparaison aussi vulgaire en parlant d'une comtesse, nous dirions que cette riche robe de brocart descendit l'escalier comme les petits ramoneurs qui, le premier jour du mois de mars se promènent dans les rues sous une forêt de branches, où ils sont si bien cachés qu'on ne voit pas là dessous le petit être qui fait marcher tout ce feuillage.

(DICKENS. *La petite Dorrit* XX.)

P. S.

LXI (suite)

CRIS DES RUES

Paris

Parmi les cris d'origine récente, on peut placer le suivant :

— Voilà le gui, le joli gui !

Il est proféré par les hommes qui colportent par les rues des touffes de gui accrochées à un bâton qu'ils portent sur l'épaule.

P.-S.

Anvers

A Anvers, à l'époque des fraises, des colporteurs vont, de porte en porte, offrir en vente des petites fraises de bois, assez savoureuses. Ils annoncent leur présence dans la rue par les cris de : « *Koopen, Koopen* » (à vendre, à vendre).

Ces fraises, qui proviennent généralement de la Hollande méridionale, sont connues à Anvers sous le nom de « *Koopen, Koopen* », cris employés par ceux qui les vendent.

ALFRED HAROU.

Rennes

Vers 1864, un marchand ambulant criait la pâte de guimauve :

La pâte de gui gui,
La pâte de guimauve !
Un sou l'bâton,
Y a des rouges et des blancs,
L's enfants !

Des marchandes de noix les annonçaient ainsi :

Les noix du grand noyer !
Les noix nouvelles !
Mesdemoiselles !

Vers 1840, on criait la bouillie d'avoine appelée *noces* :

Aux nocés chez la mère Lise,
Rue de Lille.

Nantes

A deux sous les échaudés-ah !

HENRIETTE MONTERNIER.



LES ORDALIES ¹.

I

n) *En Scandinavie*

VOIQUE abolie de bonne heure, l'épreuve par le fer rouge continua d'être appliquée jusqu'en 1320, comme on le voit par la loi de Helsingie ². Le pape Alexandre III avait combattu cet usage dans une lettre aux évêques suédois ³.

Le roi Hakon, fils de Sverrer, étant mort subitement, sa femme Marguerite fut accusée de l'avoir fait empoisonner : son complice fut arrêté par les Birkibein et dut se soumettre à l'épreuve à laquelle il se prépara par le jeûne. Il porta courageusement le fer brûlant, mais celui-ci ayant laissé des traces de brûlures, l'accusé fut emmené hors du golfe de Bergen et noyé ⁴.

Cette épreuve est encore mentionnée comme ayant été subie à Bergen, par Erling Steinweg, en présence de l'évêque Nicolas et du roi Valdemar ⁵.

o) *Bénédition du fer rouge*

Un texte du X^e siècle nous a conservé la formule employée pour bénir le fer rouge qui devait être employé dans l'ordalie.

I. Dieu tout puissant, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, Dieu de tous ceux qui vivent honnêtement, Dieu, origine et manifestation de toute justice, qui es seul juge juste, fort et patient, daigne nous écouter, nous, tes serviteurs, qui te prions de bénir ce fer. Nous te demandons, Seigneur, juge universel, que tu daignes envoyer ta sainte et vraie bénédiction sur ce fer : qu'il soit froid pour ceux qui le porteront et auront le bon droit de leur côté, croyant en ta justice et en ta force : qu'il soit brûlant pour le méchant qui commet le mal, croyant en son injustice et dans l'injuste pompe du

1. Suite, voir t. X, p. 24.

2. Geyer. *Histoire de Suède*. tr. Lundblad. Paris, 1839, in-8, p. 114.

3. Geyer, *op. laud.*, chap. VII, p. 117, note 2.

4. *Historiæ regum Hakonis, Sverreris filii, Guttormi Sigurdi filii, etc.* ed. Sveinbjörn Egilsson, t. IX des *Scripta historica Islandorum*. Copenhague, 1840, in-8 ch. III, p. 4 ; *Historia Guttormi Sigurdi filii*, p. 70.

5. *Historia regum Hakonis*, ch. IV, p. 5. *Historia Guttormi Sigurdi filii*, p. 69.

diable. Seigneur, change l'incrédulité des méchants par ta vertu et ta bénédiction, par l'invocation de la sainte Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit : envoie dans ce fer la force de ta vertu et de ta vérité, pour que toujours la justice très exacte, qui est connue de toi seul, éclate en lui de la manière la plus évidente, par ta miséricorde et ta vérité aux yeux de tes fidèles, pour l'amendement des pécheurs, quelque soit l'objet du débat. Que la puissance du démon n'ait aucun pouvoir pour cacher ou altérer la vérité, mais que ce soit pour tes serviteurs une raison de croire à ta divine majesté et d'affirmer ta miséricorde très manifeste et ta vérité très exacte.

II. Dieu, juste juge qui es auteur de la paix, qui juges l'équité, nous te supplions de daigner bénir et sanctifier ce fer destiné à un juste examen d'un d'pote, de telle façon que si l'innocent de l'accusation dont il a à se purger, prenne dans sa main ou touche du pied ce fer brûlant, il apparaisse sans brûlure, et s'il est coupable, que ta puissance très juste se montre ici : qu'en celà la vérité soit déclarée, de façon que l'iniquité ne domine pas la justice, mais que la fausseté soit soumise à la vérité, que la bénédiction de Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit descende sur ce fer pour distinguer le véritable jugement de Dieu ¹.

p) Dans les légendes bretonnes

Le roi Marc ayant des soupçons sur la vertu de sa femme Iseult, se décide, sur le conseil de l'archevêque, à la conduire à la pierre vermeille, dans l'île de Matufer. La reine doit toucher cette pierre, puis prendre un fer rouge : si elle n'éprouve pas de dommage, c'est qu'elle est innocente. Toutefois, à deux reprises, Tristan réussit à conjurer par avance le danger de l'épreuve qui devait tourner à la confusion d'Iseult ².

II

PAR L'EAU BOUILLANTE

i) France

Deux des plus anciennes épreuves par l'eau bouillante sont celles que mentionne un manuscrit de la Bibliothèque Nationale ³. La

1. *Monumenta liturgica* apud Migne, *Patrologia latina*, t. CXXXVIII. Paris, 1880, gr. in-8, col. 1135-1136.

2. *La Tavola Ritonda*, éd. F. H. Polidori. Bologne, 1864-1866, 2 v. in-8, t. I, p. 237.

3. P. Pâris. *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. II, n° 68, 54. Paris, 1838, in-8, p. 178.

première fut pratiquée en 1066 sur la personne d'un serviteur de l'abbaye de Saint-Florent, près de Saumur ; la seconde, en 1096 sur la personne de Hernaud, sujet de plusieurs seigneurs qui prétendaient à la propriété de quelques vignes dépendant de l'abbaye de Notre-Dame d'Angers.

j) BÉNÉDICTION DE L'EAU BOUILLANTE

I. — Dieu, juste juge, fort et patient, qui es l'auteur de la paix et juges l'équité, juge ce qui est juste, Seigneur, ton jugement est droit : tu regardes sur la terre et tu la fais trembler. Dieu tout puissant, qui as sauvé le monde par l'arrivée de ton Fils N.-S. Jésus-Christ, et qui as racheté le genre humain par sa très sainte Passion, sanctifie cette eau bouillante, toi qui as sauvé les trois enfants Sydrac, Mysac et Abdénago que le roi Nabuchodonosor avait fait placer dans une fournaise embrasée, et qui les en a tirés par ton ange. Maître très clément, que si des innocents de ce vol ou de cette faute mettent leur main dans cette eau bouillante, de même que tu as tiré de la fournaise les trois enfants susnommés et que tu as délivré Suzanne d'une accusation calomnieuse, fais qu'ils s'en tirent sains et saufs, et sans avoir souffert de l'eau bouillante. Si au contraire un coupable, poussé par le diable ose d'un cœur endurci mettre sa main dans cette eau bouillante, que ta très juste vérité le fasse connaître, manifeste-la sur son corps pour que son âme soit sauvée par la pénitence. Si le coupable veut cacher ses péchés à l'aide de quelques maléfices ou de quelques herbes, que ta main daigne faire disparaître tout cela. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, ton fils, etc.

II. — Je te bénis, eau bouillante, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit de qui procèdent toutes choses, je t'adjure, par celui qui t'a recommandé d'arroser toute la terre par quatre fleuves, qui t'a fait sortir de la pierre et t'a changée en vin, que ni les embûches du diable, ni la malice de l'homme ne puissent t'écarter de la vérité du jugement ; punis le coupable, purifie l'innocent. Par celui à qui rien de caché n'échappe, qui t'a envoyée par le déluge sur tout le globe pour détruire les pécheurs et qui viendra juger par le feu les vivants et les morts et le siècle.

III. — Dieu tout puissant, nous te supplions pour l'examen de cette affaire, que l'iniquité ne domine pas la justice, mais que la fausseté soit vaincue par la vérité : Si quelqu'un par quelque maléfice ou par des herbes veut cacher ou empêcher cette épreuve, daigne, ô juge très juste, le faire échouer par ta Sainte droite.

IV. — Dieu éternel, tout puissant, juge universellement juste, qui distingues tes jugements par une disposition immuable. Dieu clément, fais connaître à l'invocation de ton Saint nom, par ta très juste décision ce que les fidèles implorent de toi ¹.

III

PAR LE POISON

a) *Harar*

Chez les Oromos ou Gallas établis dans le Harar, la preuve par le poison (Hadda) existe encore : les prêtres préparent une coupe qu'ils font boire à l'accusé : mais cette coutume tend à disparaître, car on la considère de plus en plus comme une imposture des prêtres ².

X

PAR LE FEU

p) *Hesse*

Une tradition encore vivante dans la Hesse, raconte que le comte Ricpert, ancien compagnon d'armes de l'empereur Othon dans la guerre contre les Hongrois, soupçonnant sa femme Halmburg d'avoir voulu l'empoisonner, l'obligea de prouver son innocence par l'ordalie du feu. La comtesse sortit victorieuse de cette épreuve ; néanmoins son mari voulut la faire périr ; elle échappa par miracle et finit ses jours dans le couvent de S^t-Jean bâti par elle, à l'endroit où elle avait été pour la seconde fois sauvée de la mort ³.

RENÉ BASSET.

1. *Monumenta liturgica*, col. 1136-1137.
2. Prætorius, *Harar*, Leipzig, 1888, in-8, p. 285.
3. Lyncker, *Deutsche Sagen und Sitten in hessischen Gauen*. Cassel, 1854, in-12 § 271, p. 194-196.



COUTUMES, CROYANCES ET SUPERSTITIONS DE NOËL'

XII

EN AUXOIS (*suite*)

L'USAGE de chanter les Noël's avec accompagnement d'un instrument de musique s'est continué jusqu'à nos jours à Semur en Auxois. Il y a seulement quatre à cinq ans qu'il a disparu. Le père Gally Borgne avec son violon, et accompagné de sa femme ou de ses enfants, parcourait chaque veillée des dimanches de l'Avent à la Semaine Sainte les rues de la ville de Semur. La femme chantait de vieux Noël's du genre de ceux de la *Grande bible renouvelée des Noël's nouveaux* de Garnier de Troyes, mais qui a eu un imitateur à Arnay-le-Duc, (Côte-d'Or), qui imprimait également ces petits recueils. Le mari accompagnait sur son violon ; ils faisaient une pause et un petit arrêt avec ritournelles devant les niches et statues des saints, fréquentes dans la ville, ainsi que chez les patrons des confréries chez lequel le saint était déposé chaque année, et où, à l'anniversaire, une procession partant de l'église Notre-Dame venait le chercher pour le remettre à un autre. C'était bien un honneur, mais qui se payait par les frais de la messe et du pain bénit. C'était une source de profits pour ce brave homme, lui donnant droit à faire une quête d'étrennes ; aussi on lui donnait des pièces de monnaie et divers objets en nature ; avec le produit il achetait un porc pour nourrir sa famille et appelait très naïvement cette quête ; *faire son cochon*. Lorsqu'on entendait le violon, les habitants disaient ce sont les *aivan qui passent*.

La bûche de Noël s'appelle *eune seuche* : sûche *tronc d'arbre* ; plus elle était grosse, plus elle était prisée ; c'était une grosse affaire pour la faire pénétrer dans la maison et la placer sous la vaste cheminée ; on avait recours quelquefois à un cheval et elle restait enflammée plusieurs jours. Les charbons en étaient recueillis et mis sur les greniers pour faire partir les rats et les souris et c'était aussi un préservatif contre le tonnerre. L'aïeul frappait la sûche avec une pelle à feu et en faisait jaillir de nombreuses étincelles, en disant : Bonne année, bonnes récoltes, autant de gerbes et de gerbillons !

1. Cf. les tables des années 1887, 1888, 1889. et t. VIII, p. 611, t. IX, p. 11, t. X, p. 656.

Avant de se rendre à la messe à minuit les familles et les amis se réunissaient pour passer la veillée, les vieux vidaient des pots de vin, les jeunes chantaient des Noëls et se livraient à divers jeux et pronostics. Ils allaient cueillir à reculons des rameaux et branches de buis et ils devaient revenir de même à la maison où se faisait *l'assemblée*. Les feuilles en étaient cueillies, et on les plaçait sur le careau chauffé du foyer devant la souche, une à une ; par son renflement de chaleur si la feuille tournait vertigineusement comme une toupie jusqu'à ce qu'elle prit feu, c'était d'un bon augure, une réponse oui à la question qu'on lui avait posée : Marierai-je cette année ? Verrons-nous un tel qui est au régiment, un tel amènera-t-il un bon numéro ? etc., etc.

Un charbon était suspendu par un fil au plancher et le charbon était placé à hauteur de la bouche. En face du charbon bien allumé se plaçaient face à face à un mètre de distance deux gaillards qui ne devaient pas faire un mouvement, mais souffler le charbon, et si l'un ne souffle pas assez fort il a mille peines à l'éviter et à se laisser brûler la figure aux grands contentements des veilleurs. Ils y a souvent divers couples qui s'exercent à ce jeu en même temps et placés sur une même ligne.

On doit au retour de la messe donner à manger aux vaches ; on prétend que cette nuit elles parlent et se détachent toutes seules de leurs liens. On ne doit pas aussi depuis le jour de Noël leur ôter leur fumier, car tout le bétail deviendrait boiteux dans l'année.

HIPPOLYTE MARLOT

XV

ENFANTS NÉS LA VEILLE DE NOEL

C'était anciennement l'usage en Flandre, de donner le nom d'Adam et d'Eve aux enfants, filles ou garçons, nés la veille de Noël.

On eût cru leur porter malheur en ne se conformant pas à cette coutume, basée sur une croyance de rachat dans les 24 heures.

Les calendriers belges indiquent le 24 décembre comme fête d'Adam et Eve.

ALFRED HAROU.

XVI

LES SOIRÉES DE CHANT A LA NOEL ET A LA NOUVELLE ANNÉE

Les rues populaires du vieux quartier d'Outre-Meuse, à Liège, sont curieuses à visiter la nuit de Noël et du Nouvel An, tout le

monde est en fête et, à cette époque de l'année, les plus pauvres ménages se régalaient de *bouquettes* (pâtisserie confectionnée avec du blé sarrasin), de viande de porc ou d'un lapin chez les plus opulents.

Dans la plupart des cafés sont organisés des soirées et des *assauts de chant*.

On compte dans le quartier d'Outre-Meuse une quarantaine de cafés chantants, où les amateurs vont exhiber leurs talents et les richesses de leur gosier. Certains de ces cafés-concerts pour amateurs réunissent jusqu'à trente chanteurs, principalement là où se donnent des *assauts* de chant; toutes les professions sont représentées parmi les exécutants: cigariers, armuriers, tourneurs, tisserands, peintres en bâtiments, militaires, etc.

Une mode originale existe dans la plupart de ces soirées de chant. Jadis, on donnait au meilleur chanteur un bouquet ou une caisse de cigares, mais on ne parvenait pas toujours à mettre tout le monde d'accord et cela amenait des discussions sans fin; aujourd'hui, depuis une couple d'années surtout, les chanteurs sont invités par le propriétaire du café à un régal appelé *souper à la fourchette d'Adam* ou *souper sans fourchette*. Voici en quoi consiste ce régal. A la fin de la soirée, le maître du café fait passer sur d'énormes plats des pommes de terre en robe de chambre (crompires Bolowes) et du foie découpé par tranches, que les chanteurs appellent par dérision « *dè jambon sins ohais* » (du jambon sans os).

ALFRED HAROU.

XVII

EN DAUPHINÉ

Jadis, au commencement du XIX^e siècle, on donnait aux domestiques, le jour de Noël, un pain rond ou une couronne de pain fait avec de la farine sassée. Cet usage s'est perdu.

Les boulangers continuent à faire de petits pains ronds gros comme le poing, appelés poignes de Noël.

On faisait deux fournées de pain avant la Noël. C'était le pain fait avec la mouture des Chalendes. On tue le porc gras pour les chalendes.

Pour la veillée de la messe de minuit, on brûle la bûche de Noël. C'est un tronc d'arbre. Si la bûche est grosse, c'est la Groba (patois d'Éclose) si cette bûche est petite, c'est un grobon, (patois d'Éclose). A défaut de tronc d'arbre, on brûle une mère-souche de haie appelée

roilli. Si la souche est petite c'est un roillon. (Rouille, désigne une souche de haie vive).

Si on n'avait rien de neuf, en vêtements ou en toilette, à Noël, on pétait à la messe de minuit. On ne devait pas manger de pommes le jour de Noël, autrement on avait des furoncles dans l'année.

La fougère fleurit pendant la messe de minuit.

Les meuniers donnaient le pain béni à la messe de minuit.

Le pain béni à la messe de minuit doit être gardé toute l'année.

Les bœufs se mettent à genoux pendant la messe de minuit au moment de l'élévation.

Si le vent gagne à la messe de minuit, il fera un hiver mouillé, la saison sera mauvaise.

Si le vent tenait à la messe de minuit, on ne réveillonnait pas.

S'il tonne à la messe de minuit, on moissonne à la Saint-Jean (24 juin).

Si on se soleille à Noël, on se chauffe à Pâques.

Il vaut mieux entendre le loup hurler que de voir le bœuf pâturer, ou labourer à la Noël.

AUGUSTE FERRAND.

CROYANCES ET SUPERSTITIONS DU JOUR DE L'AN ¹

XIII

DAUPHINÉ

Se lever matin le jour de l'an porte bonheur pour l'année.

Les enfants allaient de porte en porte souhaiter la bonne année, et répétaient l'unique souhait rustique :

Bonjo! la bon' année!

Le z'etreinne après!

Bonjour! la bonne année!

Les étrennes après.

Ces souhaits ont disparu et sont remplacés par des lettres du jour de l'an, aussi intéressées et plus fades.

Le premier qui allait à l'eau à la fontaine y déposait une étrenne qui consistait en fruits : noisettes, pommes noix.

L'année bissextile est une mauvaise année.

AUGUSTE FERRAND.

1. Cf. t. II, p. 363; t. III, p. 8; t. IX, p. 35; t. IX, p. 120.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN

XXIV

SUPERSTITIONS PARISIENNES

Dès la fondation de la Revue, nous avons essayé d'attirer l'attention de nos lecteurs sur les traditions, les superstitions et les coutumes parisiennes; c'est dans ce but que nous avons ouvert la rubrique *Miettes de Folk-Lore parisien*. Plusieurs de nos collègues nous ont envoyé d'intéressantes communications, en moins grand nombre toutefois que nous ne l'aurions espéré. Nous pensons en effet que malgré l'invasion de Paris par la province, il subsiste encore, dans les quartiers qui n'ont pas été atteints par les grandes opérations de voirie, des coutumes et des superstitions, peut-être même des légendes qui mériteraient d'être relevées. Parmi ces quartiers on peut citer le Marais, l'île Saint-Louis, les anciennes rues de la Cité dans le voisinage de Notre-Dame, et la plus grande partie de la montagne Sainte-Genève, et ce ne sont pas les seuls dans lesquels il y aurait à glaner. Nous signalons cette étude à ceux de nos collègues qui sont nés à Paris, surtout à ceux dont la famille y habite depuis plusieurs générations. Ils pourront se rappeler ce qu'ils ont vu autour d'eux dans les différentes circonstances de la vie, les contes, les chansonnettes et les formulettes que leur racontaient leurs parents, si ceux-ci étaient de Paris; les jeux qui étaient en usage dans les collèges et dans les jardins publics.

Voici quelques superstitions que je relève dans le Nouveau tableau de Paris (1835) t. VII. p. 46, et que l'auteur semble indiquer comme étant courantes à cette époque. Il est vraisemblable qu'elles n'ont pas disparu, et qu'il y en a bien d'autres qu'on pourrait relever.

— Si deux hommes prononcent ensemble le même mot, la première personne venue ne devra point avoir confiance en la fidélité de sa femme.

— Un tison roulant du foyer dans la chambre annonce une visite.

— Trois seules gouttes de sang tombant d'un nez qui vous est parent présagent la mort d'un individu quelconque de votre famille.

— La bouteille vidée par un garçon ou par une demoiselle leur

est à chacun séparément, le signe infallible d'un très prochain mariage ;

— Se rogner les ongles les jours de la semaine qui ont un r fait pousser des envies.

— Le secret des amours est dans le bruit sonore ou plat produit par la feuille d'une rose arrondie entre le pouce et l'index ;

— Rencontrer trois bossus présage de la pluie.

XXV

JEUX AU COMMENCEMENT DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE

Voici le jeu du rat qui enseigne la cruauté : figurez-vous un pauvre animal fixé sur une planchette adossée à un mur, étendu comme saint Sébastien, et servant de point de mire à tous ceux qui veulent s'exercer à la cible ; après mainte et mainte blessure, il reçoit enfin le coup de la mort que lui décoche le tireur le plus adroit et les amateurs d'applaudir. Les chats sont moins cruels avec les rats.

Passant dans la ruelle qui conduit du Montparnasse à la Chaussée du Maine, j'entendis ces cris prononcés d'une voix aigre : « Cassez, cassez les carreaux.... cassez, cassez ! Je m'arrête et je vois un petit édifice en bois percé de plusieurs fenêtres rondes ; une vieille femme m'engage, toujours pour un sou, à casser les carreaux et toujours dans la chance de gagner une douzaine de macarons. J'appris que ce beau jeu avait été inventé en commémoration des journées de juillet ; ainsi les enfants pourront se faire la main de bonne heure pour briser les vitres. (*Le livre des Cent-et-Un*. III. 220.)

PAUL SÉBILLOT



ÊTRES FANTASTIQUES ET CHANSONS POUR ENDORMIR LES ENFANTS ARABES ET BERBÈBES

DANS la région de Drâ-el-mizane, département d'Alger, les mères indigènes, afin d'obliger leurs enfants à s'endormir, les menacent de Beauprêtre.

Beauprêtre était un vaillant colonel de l'armée d'Afrique, qui, lors de la conquête de l'Algérie, se fit remarquer par son courage, son énergie. Lorsqu'il était capitaine chargé de l'annexe de Drâ-el-mizane, la région était le foyer de nombreuses séditions contre la domination française, les tribus berbères et arabes ne cessaient de harceler nos troupes. Beauprêtre par son activité, sa bravoure, sa juste sévérité réussit à pacifier complètement le pays et acquit auprès des populations indigènes un renom d'intrépidité qui est loin de s'effacer de leur esprit. Malgré que Beauprêtre soit mort depuis déjà longtemps, son souvenir est encore si vivace parmi les gens de la contrée de Drâ-el-mizane, que son nom sert encore à calmer les petits braillards indigènes que leurs mères veulent endormir.

Dans la région de Guelma, département de Constantine, les êtres fantastiques suivants servent aux mères de familles arabes pour jeter l'effroi et ramener le calme chez leurs enfants :

El ghoul	L'ogre ;
El ousif bou saadia	le nègre (déguisé) ;
Bou chekara	l'homme au sac ;
El ezghough	le revenant ;
Er rohbane	l'ermite ;
El bouloulou	le croquemitaine ;
Bou kerche	l'homme ventru.

Comme on le voit les sujets d'effroi en usage chez les arabes se rapprochent sensiblement de ceux dont se servent nos excellentes mères. S'il pouvait en être ainsi pour tout !

Les mamans arabes ont aussi des chansons qui servent à endor-

mir leur enfants. Voici une berceuse arabe bien connue dans le département de Constantine :

Bari ia Bari Ia menaas ed drari Naas li oulidi Rebi ia el ali	Dieu, ô mon Dieu ! O celui qui endort les enfants, Fais dormir mon fils, O Dieu le Très-Haut !
Daïmene nekhememe ala oulidi El aziz alia Aïchou li ia rebbi Bach ckhedem alia	Je songe toujours à mon fils, Mon bien aimé, Conserve lui la vie, ô mon Dieu ! Pour qu'il travaille pour moi.
Maïbkiche azizi La ighïer hali Sektou ia Rebbi Enta houa el ali	Il ne pleure pas, mon chéri, Car j'aurais du chagrin ; Fais le taire, ô mon Dieu ! Toi qui es le Très-Haut !
Abeni ad ihabou Hata el bab dar Kif ad ibki Djabouli el djar	Mon fils commence à se traîner Jusqu'à la porte de la maison, Quand il se met à crier, Le voisin me l'amène.
Oulidi ad idjri Fi ouest drari Nethlob men el bari İdjâlou li ghali	Mon fils commence à courir. Au milieu des enfants, Je demanderai à Dieu De me le conserver avec soin.
Oulidi and el bab Ilâb mâa sahabou Ou ila djed noum Irequed tid hadjir oumou.	Mon fils est devant la porte S'amusant avec ses camarades, Si le sommeil le prend, Il dormira sur les genoux de sa [mère.
Ia taleb ¹ hafedhli beni Bach ikherodjli radjel Ou ila mehafedhtou chi Tesethal khebta bel mendjel.	O lettré, instruis mon fils Pour qu'il devienne un homme, Et si tu ne l'instruis pas, Tu mériteras un coup de faucille.

A. ROBERT.

1. Taleb, pluriel tolba lettré, maître d'école savant, étudiant.

LE TABAC DANS LES TRADITIONS POPULAIRES

VIII (Suite)

LE TABAC EN AMÉRIQUE ¹

§ 24.



E voyageur italien Benzoni de Milan, qui voyagea en Amérique de 1541 à 1566 nous a donné les détails suivants sur l'emploi du tabac par les naturels d'Hispaniola (Haïti) ².

Dans cette île, comme dans d'autres provinces du nouveau monde, il y a des buissons pas très grands, comme des roseaux, qui produisent une feuille comme celles du noyer, quoiqu'un peu plus large. Très estimée des indigènes, partout où l'on en use, et très prisée par les esclaves que les Espagnols ont amenés d'Ethiopie.

Quand ces feuilles sont dans leur saison, les indigènes les attachent en faisceaux et les suspendent près de leurs foyers jusqu'à ce qu'elles soient très sèches. Lorsqu'ils veulent s'en servir, ils prennent une feuille de leur grain (le maïs), y font entrer une des autres et les roulent ensemble ; ils mettent le feu à une extrémité et plaçant l'autre dans leurs bouches, ils aspirent leur haleine par là, de façon à ce que la fumée entre dans la bouche, la gorge, la tête ; ils la retiennent aussi longtemps qu'ils peuvent, car ils y trouvent du plaisir et ils se remplissent tellement de cette fumée atroce qu'ils en perdent la raison. Il y en a qui en prennent tant qu'ils tombent à terre comme s'ils étaient morts et qu'ils restent étourdis la plus grande partie du jour et de la nuit. Quelques uns se contentent d'en absorber assez pour causer des vertiges et pas plus. Voyez quel poison dangereux et mauvais du diable cela doit être ! Il m'est arrivé plusieurs fois quand je traversais les provinces de Guatemala et de Nicaragua, d'entrer dans la maison d'un Indien qui avait pris de cette herbe, qu'on appelle *tabacco* en langue du Mexique, et de sentir immédiatement l'odeur pénétrante et infecte de cette fumée puante et vraiment diabolique : j'étais obligé de m'en aller en toute hâte et de chercher une autre place.

1. Suite. Voir t. X p. 620.

2. Girolamo Benzoni, *History of the new World*, trad. angl. par Smith. London, 1857, in-8, t. XXI des publications de la *Hakluyt society*, p. 80-82.

La fumée du tabac était naturellement employée comme remède. « A l'île d'Hispaniola et dans les autres, quand leurs docteurs voulaient guérir un malade, ils se rendaient là où il était pour lui administrer la fumée, et quand elle l'avait complètement intoxiqué, la guérison était effectuée en grande partie. En revenant à lui, il racontait mille histoires, qu'il avait assisté à l'assemblée des dieux et d'autres hautes visions. Alors ils tournaient autour du malade, trois ou quatre fois, frottant bien son dos et ses reins avec leurs mains, lui faisant beaucoup de grimaces et tenant tout le temps un caillou ou un os dans leur bouche ».

§ 25

Antonio de Herrera mentionne aussi l'emploi de la fumée de tabac dans la thérapeutique de Haïti, en ajoutant d'autres détails que ceux donnés par Benzoni. « Lorsque quelqu'un des principaux estoit malade, on le portoit au Médecin, lequel estoit obligé de faire diette comme le malade, et se purgeoit aueque (sic) luy, avec vne certaine herbe qu'il prenoit par les narines, iusques à ce qu'il deuenoit imbriaclé, et disoit quantité d'extrauagances. Il leur faisoit entendre qu'il parloit avec les Idoles, et alors ils s'oignoient le visage auec de la suiye, et lorsque le malade se purgeoit, le Médecin s'asseoit auprès de luy, obseruant tous le silence et sans voir aucun iour ny clarté. Il faisoit prendre vne certaine boisson au malade pour luy faire vomir ce qu'il auoit mangé ; puis ils allumoient de la chandelle, et le Médecin faisoit deux tours autour du malade et le tiroient par les jambes et s'en alloit à la porte de la maison, qu'il fermoit et disoit : Va t'en à la montagne, ou en quelque autre lieu que tu voudras ; puis il souffloit et ioignoit les mains et le remtoit ; et luy ayant serré la bouche, il souffloit encore les mains, et suççoit le col du malade, l'estomac, les espaules et autres endroits ¹ ».

Le même auteur cite la première fois où les Espagnols virent du tabac, lorsque, en 1492, après avoir quitté Guanahani (San Salvador) et se dirigeant sur Cuba, Christophe Colomb rencontra un Indien en canot, ayant avec lui « vn morceau d'vne sorte de pain qu'ils mangent, de l'eau dans vne calebace, vn peu de terre noire dont ils se peignent, des feuilles sèches d'vne certaine herbe qu'ils estiment beaucoup pour estre saine et odorante ² ». Les Indiens de Cuba avaient

1. A. de Herrera, *Histoire générale des voyages et conquêtes des Castillans, dans les Isles et Terre-Ferme des Indes occidentales* trad. de M. de la Coste. Première décad. Paris, 1660 in-4, l. III, ch. IV p. 182.

2. *Ibid.* T. I, ch. XIII p. 56.

d'ordinaire « vn tison à la main pour faire du feu, pour se parfumer avec certaines herbes qu'ils portoient ¹ ».

IX

LE TABAC DE FRAUDE

Dans les environs de Saint-Malo on appelle le tabac qui est consommé par les fumeurs sans passer par la régie, du tabac de saute-fossé. On voit les gens dans les auberges et dans les maisons le hacher sur une sorte de planchette qui porte le nom de « diable ».

P.-S.

LA DISCORDE ET LE VENT ²

III

Dans une légende d'Auvergne, saint Laurent est substitué à la Discorde. Il rencontra un jour le vent et tous deux firent route ensemble. Arrivés à la montagne qui porte aujourd'hui le nom de Puy-Saint-Laurent, au nord de la bourgade de Saint-Mamet, le saint dit à son compagnon : Ecoutez : j'ai à prier dans cet oratoire, veuillez m'attendre. Il entra et n'en sortit plus. Depuis ce temps Borée attend toujours à la porte, et de là vient que cet endroit est continuellement battu par des rafales de vent froid ³.

RENÉ BASSET.

1. *Ibid.* T. I, ch. XIV p. 62.

2. Suite, voir t. X, p. 450.

3. Cf. F. de Lanoye, *Voyage aux volcans de la France centrale.* § 1. *Tour du monde*, t. XIII, 1866, n° 318; p. 66.



LES SAINTS MALTRAITÉS

I

Les Petites Sœurs des Pauvres ont une dévotion toute particulière envers saint Joseph ; au pays de Charleroi chacune possède de ce saint une statuette en bronze, à laquelle elle adresse ses plus ferventes prières.

Dans la chapelle de leur couvent à Charleroi se trouve une statue de saint Joseph. Lorsque les bonnes sœurs désirent obtenir un présent, elles attachent au cou du saint un exemplaire de ce qu'elle désirent : si elles veulent faire bâtir, elles lui attachent le plan de la bâtisse désirée ; si elles désirent des vivres, elles lui suspendent une pomme de terre, etc.

Si le saint reste sourd à leur prière, elles lui retournent la figure du côté de la muraille.

Cet usage s'est transmis dans le peuple carolorégien. Certaines jeunes filles qui désirent obtenir, à bref délai, un bon mari, ou qui désirent être aimées d'un jeune homme qui ne les recherche guère, vont jusqu'à enfermer la statuette ou l'image du saint dans leur table de nuit — s'il ne les exauce pas.

(Charleroi et environs).

O. COLSON.

II

J'ai entendu dire que ce même usage était observé en Bretagne dans un établissement du même ordre.

P. S.



ROU PIOUS PIOUS

VIEILLE PAYSANNERIE BOULONNAISE

Ch'êtait la fêt' ed no village
 Qu' j'étiom' content (*bis*).
 J'étais à la fleur de mon âge
 A quator' ans.
 Rou piou piou (*bis*)

J'avions une belle perruque
 En piau d'pourchiau (*bis*)
 Je l'demalais tous les dimanches
 Aveu l' ratiau
 Rou piou piou

J'avions un biau capiau de paille
 Carré, pointu (*bis*)
 Qu' avoit coûté chinquante neuf sous
 Moins un écu
 Rou piou piou (*bis*)

J'avions une belle cravate
 Ed' fin can'vas (*bis*)
 Je l'attachions a no tourgoule
 Aveu l' cad'nas
 Rou piou piou (*bis*)

J'avions une belle culotte
 Trèuée par l'cul (*bis*)
 Je l'avions trouvée à la potence
 D'ein pendu
 Rou piou piou (*bis*)

E. T. HAMY.

Cette chanson, qui a sans doute d'autres couplets et à laquelle on peut d'ailleurs en ajouter de nouveaux suivant les circonstances, se chantait encore il y a trente et quelques années dans le Boulonnais, où M. Hamy l'a transcrite vers 1863.



LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ECRIVAINS
FRANÇAIS

XXVII

BRUEYS

- Tout maître de cabaret que je suis, je sçais mon pain manger.
Les Quiproquos. sc. 4.
- Les signes ont cela d'excellent ; ils sont comme les cloches, ils disent tout ce qu'on leur fait dire.
Le Muet. I. 2.
- Brutal comme un Corsaire qu'il est.
Le Muet. I. 9.
- Je viens, comme on dit, de mettre le loup avec la brebis.
Le Muet. II. 9.
- *Le Baron.* Quelqu'un aura ensorcelé mon fils.
Frontin. Cette vieille juive qui passe pour sorcière, vint l'autre jour au logis et parla longtemps au chevalier.
Le Baron. Ah ! la maudite femme.
Le Muet. III. 8
- Pour votre propre intérêt seulement, on peut vous faire voir que Monsieur vous repait de châteaux en Espagne.
L'Important. V. 5
- En toutes choses je crois que bien ou mal il faut toujours tenir le grand chemin battu.
Les Empiriques. I. 5
- Ce monsieur Guillaume est un arabe, qui viendra ici faire le diable à quatre.
Patelin. I. 9.
- *M. Patelin.* La Cour remarquera, s'il lui platt, que la Piryque étoit une certaine danse, ta ral, la, la, la, dansons tous, dansons tous, ... Ma Commère quand je danse.
Patelin. II. 3.

— Je défie le diable avec ses cornes de découvrir la supposition que nous avons faite.

La force du sang. I. 1.

— Où avez-vous trouvé que votre jocrisse de fils puisse se marier à une autre.

La force du sang. III. 12.

— Le monde n'est rempli que de ces prôneurs d'intérêt, qui dans le fond ne se soucient non plus de nous que de Jean de Vert.

Le Grondeur. I. 7.

— Il me souvient d'avoir entendu dire à ce vieux roquentin.

Le Grondeur. II. 15

XXVIII

CHAPELLE ET BACHAUMONT

Sur une éclipse

Pallas dit :

Sache que ce jour-là mon père
Fit à déjeuner si grand'chère
Et trouva si bon le nectar,
Que Morne, le Dieu des sornettes,
Le voyant être un peu gaillard
Et dans ses humeurs de goguettes
Lui proposa que les planètes
Jouassent à Colin-Maillard.

— A Colin-Maillard, dit le maître
Du char brillant et lumineux.
Si, par malheur, je l'allois être,
Tous les hommes sont si peureux
Qu'ils se croiroient morts quand mes feux
Commenceroient à disparaître.
Chacun fermeroit sa fenêtre,
Et Morin, le plus fort d'entre eux
En prédirait quelque bicêtre.

— Quoi tu veux conclure par là
Répond le grand dieu qui foudroie
Qu'un fat pourra troubler ma joie ?
Que m'importe s'il en fera
Des contes de ma mère l'Oye.

Je jure le Styx, dont l'eau tournoie
Dans le pays de Tartara
Qu'à Colin-Maillard on jouera.
Sus qu'on tire au sort et qu'on voie
Qui de vous autres le sera. »

P. S.

LES VILLES ENGLOUTIES¹

CLXXIX

L'ÉGLISE DE GROSS-MORIN

(Posnanie)

UAND on suit la nouvelle chaussée de Gross-Morin à Alt Grabia et qu'on a dépassé le village de Morin, on voit à gauche un étang profond entouré de collines assez élevées. Du côté nord, on trouve un fossé immense. La légende raconte qu'un saint homme vint un jour à Morin, fatigué et couvert de poussière et qu'il demanda de porte en porte un gîte, mais partout on le repoussa avec des plaisanteries et des railleries ; Il dut passer la nuit à la belle étoile. Le lendemain était un dimanche. A l'endroit où se trouve l'étang s'élevait une hauteur sur laquelle était bâtie l'église. Tous les gens s'y rendirent le matin et le saint homme fit comme eux, mais il ne put trouver de place et fut encore raillé ; même un garçon impitoyable lui allongea un coup qui le laissa à moitié mort. Alors il leva les yeux au ciel, maudit la foule cruelle et pria Dieu de la punir. Il fut exaucé : à midi, le sol s'ouvrit et la colline fut engloutie avec l'église et tous ceux qui s'y trouvaient. Un étang se forma à sa place. Les gens essayèrent de le mettre à sec et creusèrent le fossé qu'on voit encore, mais il en sortit une telle quantité d'eau que le pays fut inondé. En même temps un jeune homme pâle apparut hors des flots et remit une lettre dont le contenu était qu'il fallait s'abstenir de détourner l'eau de l'étang. Les noyés ne pouvaient être délivrés que si le jour de la Saint-Jean, à midi, un jeune homme plongeait dans l'étang, apportant les os de ce saint et allait prier à l'autel de l'église engloutie pour obtenir le pardon des noyés. Après avoir lu cette lettre, on chercha les ossements du saint, mais on ne put les trouver. Le jour de la Saint-Jean, quand le temps est clair, on peut voir l'église au fond de l'étang et entendre les cloches sonner².

1. Suite. Voir t. X p. 610.

2. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*. Posen, 1893, in-8 p. 31.

CLXXX

GOUBBAT KHARAB

(Abyssinie)

Près de Tadjoura est une sorte de golfe appelé Goubbat Kharab. D'après la légende, cet endroit aurait été autrefois couvert de roches enflammées, puis tout s'abîma dans la mer et au fond des eaux : là habitent aujourd'hui des démons qui tirent par les pieds les hommes qui se baignent en cet endroit. Ceux qui sont ainsi attirés ne reparaissent plus. ¹

CLXXXI

LE LAC DE LUTSCHMIN

(Posnanie)

Près du village de Lutschmin, dans le cercle de Bromberg, existe un lac qui occupe l'emplacement d'une ville, engloutie en punition des péchés de ses habitants. Un jour un pêcheur qui y jeta une pierre, l'entendit heurter contre un toit et couler. Dans les temps d'orage, des charpentes de maison sont souvent jetées sur le bord. La légende ajoute que les habitants furent changés en écrevisses aussi n'ose-t-on pas pêcher de ces animaux. Quand leurs péchés seront expiés, ils reprendront la forme humaine et la ville sortira de l'abîme.

Avec ce lac correspond, sous terre, un plus petit étang situé sur une montagne ronde, près de là. Un château y serait également englouti. ²

CLXXXII

LE PFAFFENSEE

(Posnanie)

A Gross-Densen, près de Filehue vivait autrefois une communauté anti-chrétienne ; même le pasteur qui devait annoncer aux gens la

1. L. de Salma. *Obock*, Paris, 1893, in-16 p. 51.
2. Knoop. *Sagen und Erzählungen* p. 39.

parole de Dieu et les ramener dans le droit chemin, suivait la route du mal et de l'impiété. Mais la punition divine ne tarda pas. Un jour que la communauté était réunie à l'église pour s'acquitter des devoirs extérieurs de sa religion, l'édifice s'abîma tout-à-coup en terre avec tous les gens. Un lac couvrit l'emplacement où s'était élevée l'église des impies, et l'on entend encore de temps à autre le son des cloches tout au fond du Pfaffensee ¹.

CLXXXIII

LE LAC DE GROSS-CHRZYPOKO

(Posnanie)

Au milieu du lac de Gross-Chrzypoko, se trouve un tas de pierre qui sort de l'eau. Là aurait été jadis une église qui depuis fut abîmée. D'autres racontent qu'au milieu du lac, là où est le tas de pierres, s'élevait une ville, il y a longtemps. Un jour une femme vint au jour du marché annuel pour y vendre un porc. Elle trouva bientôt un acheteur, mais il trompa la femme. Celle-ci se mit en colère et dans son irritation elle s'écria : Puisse toute la ville périr d'un coup. Peu après elle fut effectivement engloutie. Tous les gens prétendent avoir entendu les cloches sonner au fond de l'eau ².

CLXXXIV

LE CHATEAU DE KAMSVIKNO

(Prusse)

D'après une légende mise en vers par Thiele, il existait en Prusse, sur le mont Kamsvikno un château qui fut englouti complètement à cause des crimes de son seigneur ; outre les mauvais traitements dont il accablait ses vassaux, il fit emmurer sa femme vivante ³.

1. Knoop. *Sagen und Erzählungen* p. 39.

2. Knoop. *Sagen und Erzählungen* p. 40.

3. Becker, Rosse et Thiele, *Litthauische und preussische Volkssagen*, Königsberg, 1847, in-16, p. 1-3.

CLXXXV

SUBMERSION DE TROIE .

(Asie-Mineure)

D'après Démoclès, cité par Strabon ¹, à la suite de terribles tremblements de terre en Lydie, en Ionie et en Troade, des marécages furent convertis en lacs et Troie fut couverte par les vagues.

CLXXXVI

DESTRUCTION DE RAGAINÉ

(Lithuanie)

Une tradition prétend que le château de Ragaine, après la défaite de ceux qui l'habitaient, s'abîma dans la terre avec tout ce qu'il contenait; quelquefois les spectres reviennent au clair de la lune ².

CLXXXVII

LE LAC DE STECHLINSEE

(Allemagne)

Au fond du lac de Stechlin, dans le comté de Ruppín, se trouverait un village ou une ville engloutie dans des conditions dont la tradition n'a pas conservé le souvenir. Toutefois, si on passe par une belle après-midi de dimanche, au-dessus de l'endroit où la catastrophe a eu lieu, on entend nettement le son des cloches venir du fond de l'eau ³.

RENÉ BASSET.

1. Strabon, *Geographica*, éd. Meineke, Leipzig, 1866, 3 vol. in-12. L. I, ch. III. § 47, t. I, p. 76.

2. Becker, Rosse et Thiele, *Lithuanische und preussische Volkssagen*, p. 76.

3. Haase, *Sagen aus der Grafschaft Ruppín und Umgegend*, 1887, in-8, § 42, p. 49.



LE SURNATUREL ET LES POUVOIRS PUBLICS

I

MAISON HANTÉE

Un arrêt du parlement de Bordeaux porte résiliation du bail d'une maison hantée par les lutins. Il s'agissait d'un locataire qui prétendait que la maison qu'il occupait était hantée par les esprits, et qui demandait pour cette cause à résilier son bail avec son propriétaire.

Voici textuellement le plaidoyer du propriétaire que M. Carré cite (p. 90), indiquant qu'il l'a extrait d'un autre ouvrage : *Curiosités judiciaires par B. Warée*, p. 174. (Je copie).

— « Quelques esprits que ce soient, s'il est vrai qu'il en vienne « en cette maison, le locataire devrait plutôt apporter tous les « remèdes pour y pourvoir, que de décrier cette maison au préju- « dice du propriétaire ; Dieu et nature nous ayant donné assez de « moyen pour ce faire. Que n'aurait-il de laurier, de la Rue plantée, « ou du sel pétillant dans les flammes, et charbons ardents, des « plumes de la huppe, de la rhubarbe avec du vin blanc, du soufre, « d'eau marine, de rameaux d'olivier, de la valériane, du cuir du « front de l'hyène, du fiel de chien que l'on tient être d'une mer- « veilleuse vertu, et efficace à chasser les démons ?

Et M. Carré, puisant toujours ces renseignements à la même source ajoute :

— Sur quoi la Cour a débouté le locataire de sa demande, et cependant députa commissaires pour se transporter sur les lieux et visiter la maison, afin d'être juges oculaires du droit de la cause, par arrêt prononcé en robes rouges, le 21 Mars 1599, par M. de Nermond, second président au parlement de Bordeaux.

LÉON COLLOT.

II

LA CHASSE AUX LUTINS

Le 19 février 1728, un Français qui passait par la petite ville d'Hechingen, chef-lieu de la principauté allemande du même nom, fut surpris de l'animation extraordinaire qui régnait dans cette bour-

gade, d'ordinaire si calme et si paisible. La moitié des habitants errait par les rues et sur les places, affublée de la plus étrange manière : on eût dit qu'elle partait en guerre. Les uns, casqués et cuirassés étaient armés de pertuisanes remontant aux âges préhistoriques ; les autres brandissaient des massues ou des haches ; certains étaient munis d'arbalètes ; le plus petit nombre maniaient de respectables arquebuses, augustes souvenirs de l'héroïsme paternel.

« Dieu du ciel ! que veut dire tout cet attirail belliqueux ? demanda le Français à son hôte, vieil aubergiste que les défaillances de l'âge enchaînaient sans doute à son tournebroche.

— Eh quoi ! monsieur, répliqua cet honnête industriel, ignorez-vous que depuis ce matin la chasse est ouverte dans la principauté.

— Quelle chasse ?

— La chasse contre les farfadets, les fantômes et les lutins. C'est Son Excellence le Grand-Veneur qui la dirige, et Son Altesse Sérénissime, le prince de Hohenzollern-Hechingen, notre gracieux souverain, a promis, par ordonnance, une récompense de cinq florins à quiconque livrerait un de ces esprits malfaisants, mort ou vif, à Son Excellence M. le Grand-Veneur. »

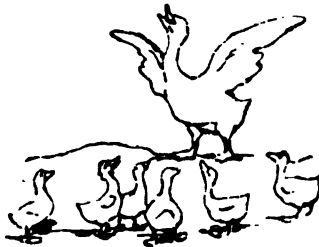
Notre Français ne pouvait en croire ses oreilles. Il fallut qu'un des notables du pays le menât au château pour lui faire lire cette fameuse ordonnance, signée par le prince, à la date du 18 février 1728, et conservée depuis dans les archives d'Hechingen¹.

Malheureusement ces mêmes archives ne nous disent pas si jamais personne gagna les cinq florins annoncés.

PAUL D'ESTRÉE.

Journal des voyages, 13 nov. 1893.

1. L'auteur de cet article ne dit pas où il a puisé ce renseignement : s'il était exact il montrerait que M. Berbiguier de Terre-Neuve du Tym, l'auteur des *Farfadets*, qui chassait les esprits qui venaient dans sa chambre, aurait eu comme précurseur une tête couronnée.



TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DU MORBIHAN¹

ENVIRONS DE PONTIVY

(Suite)

DANS le Morbihan on dit que s'il tombe de la pluie le premier jour de mai il n'y aura pas beaucoup de pommes. Si elle tombe le premier jour d'août il n'y aura pas de châtaignes ; s'il pleut le jour des Rameaux au moment de l'évangile l'été sera pluvieux ; si pendant tout ce jour il n'y a pas de pluie l'été sera sec.

Quand on voit trois pies sautiller ensemble sur une route on dit qu'il y passera un enterrement.

Quand on entend un chien hurler le soir c'est qu'il sent la mort de son maître ou celle d'un des habitants de la maison.

Lorsqu'on veut mener une vache à la foire, on remarque au moment où elle sort de l'étable quel pied elle met dehors le premier. Si c'est le droit, c'est signe qu'elle sera vendue, si c'est le gauche on est sûr de la ramener à la maison.

Dans certaines communes du Morbihan, on attribue à des femmes réputées sorcières le pouvoir d'enlever au moyen d'oraisons ou de paroles magiques, le beurre du lait que leurs voisines barattent. Il faut que ces sorcières connaissent le nom des vaches qui ont fait le lait d'où elles veulent soutirer le beurre, mais on peut empêcher le vol par le moyen suivant ; le voici tel qu'il m'a été raconté par une fermière des environs de Pontivy : Depuis quelques jours, me dit-elle, je m'apercevais que le lait que je déposais dans des pots en terre après l'avoir trait ne rendait plus autant de beurre qu'auparavant. Je vis bien par là que le beurre m'était enlevé par quelque sorcière. Alors je pris une ronce qui avait des racines aux deux bouts et je la mis dans l'étable aux vaches, au dessus de la porte, puis le Dimanche, je mis deux sous dans la tasse des défunts en l'honneur des âmes du purgatoire, et depuis je ne me suis plus aperçue que mon beurre m'était enlevé.

Dans certaines communes des environs de Pontivy on attribue aussi aux personnes qui passent pour être sorcières le pouvoir

1. Cf. t. VIII, p. 178.

d'enlever l'argent au moyen d'oraisons ou encore de certaines paroles magiques de ceux qui ont la bourse bien garnie. Pour les empêcher d'opérer, ceux qui se rendent aux foires et marchés, porteurs d'une certaine somme, ont toujours soin de mettre dans leur bourse parmi les pièces d'or et d'argent une pièce de dix centimes destinée à la tasse des défunts pour les âmes du purgatoire. Les sorcières, paraît-il, ont beau dire des oraisons et prononcer leurs paroles magiques elles ne peuvent rien faire sortir d'une bourse qui contient cette pièce.

On doit laisser les bœufs en repos le Vendredi-Saint, car ce jour-là ils n'ont pas de force si on les faisait travailler ils créveraient dans l'année.

Il ne faut pas semer le chanvre le jour de Saint-Marc, il devient fourchu et par conséquent il ne serait bon à rien.

FRANÇOIS MARQUER.

LA NEIGE

I

FORMULETTE DE LA NEIGE

Autun

Quand il neige, les enfants chantent la petite chanson qui suit. Ils croient qu'elle a pour effet de faire cesser la tombée de la neige dès le lendemain.

Pleut, Pleut, Pleut,
Neige, Neige.
Les sauterelles sont dans la crèche,
Les ouillaux (oiseaux) sont dans l'aniaux (grenier),
Que demande à ton manteau,
Pour demain qui ferait chaud.

M^{me} J. LAMBERT.

LES CLOCHES ¹

XII

LE SON DES CLOCHES

C Nogent-le-Rotrou il y a trois paroisses, Saint-Hilaire, Saint-Laurent et Notre-Dame. Les enfants se placent dos à dos et après s'être accrochés par les bras, ils s'élèvent et s'abaissent alternativement en chantant :

Ban, Ban,
 Saint-Hilaire et Saint-Laurent.
 Ban, ban.
 Notre-Dame, les bonnes dames,
 Saint-Laurent les bons enfants,
 Saint-Hilaire, les bons frères.
 Ban, ban.

Et l'on recommence ; ils appellent ce jeu : Faire ban, ban.

FILLEUL PETIGNY.

BLASON POPULAIRE D'EURE-ET-LOIR

— Nogent-le-Rotrou n'est appelé dans toutes les campagnes que : *le grand Nogent*.

— Nogent la ville aux bonnes gens.

— Nogent le plus gros bourg de France.

— Mortagne sur montagne, le plus haut bourg de France.

— Chartres en Beauce,

Ville normande bâtie en terre et en beauge.

— Bonneval, bonne vallée,

Plus de p... que de cheminées, ou plus de femmes que de cheminées.

Dicton sur Saint-Jean Pierre-Fixte près Nogent : Quand il gèle à pierre fente il gèle à *Pierrefixte* (*Pierrefixte*).

1. Cf. t. VI, p. 110, 247, 292, t. VII, p. 206, 273, 444, t. VIII, p. 220, 477, 611.

Sur les habitants de la Sarthe.

- Manciau, comben ton viau ?
- Quinze jours.
- Tés fou Manciau.
- J'en rabattrai point.

Dans les environs de Nogent pour se rire du langage du département de l'Orne où le pronom : *elle* se dit *olle* et *o*, ce qui fait sembler bizarre le langage de cette contrée, on récite ce dicton :

— Quo qu'olle a, quo quolle a co ? — Quo crie.
(coquollacoquollacoquocrie).

Qu'est-ce qu'elle a, qu'est-ce qu'elle a encore ? — Elle crie.

A Nogent-le-Rotrou une certaine antipathie règne entre les habitants de la campagne et ceux de la ville qui le leur rendent bien. Une sorte de légende a cours à ce sujet parmi les ouvriers natifs du pays.

Lorsque Dieu, racontent-ils, fit l'homme il le fit comme on sait avec de la terre ; mais quand il voulut faire le paysan, il prit de la boue sous ses souliers se disant que ce serait bien assez bon pour faire un *paisan* (paysan).

Dans la campagne environnant Nogent-le-Rotrou, on aime à se rire de l'accent des habitants purement nogentais qui traitent longuement les mots où se trouvent un r, d'où cette phrase incohérente que l'on répète par mépris :

Et ton *perrrre*, et ta *merrre* et ton *frerrre* ? Mangent ti *corrre* du *beurrre* dans la rue des *Pouparryerrres*.

(La rue des Poupardières est une rue de Nogent).

FILLEUL PETIGNY.



LES MÉTÉORES

XXII

LA VOIE LACTÉE

I



n Souabe, la voie lactée s'appelle aussi « route de Joseph » (*Josephsstrasse*) parce que c'est par ce chemin que saint Joseph s'enfuit en Egypte avec Marie et Jésus. Dans quelques localités on l'appelle « route du ciel » (*Himmelsstrasse*)¹.

II

Quelques tribus indiennes croient qu'après leur mort, les âmes des bons iront dans un excellent pays de chasse, par un chemin qui passe tantôt sur la voie lactée, tantôt sur la grande Prairie-Médecine (prairie magique)².

III

Les Incas s'imaginaient que les taches noires que l'on remarque dans cet assemblage d'étoiles que les astronomes appellent vulgairement la *Voie de lait* représentaient la figure d'une brebis qui allaitait un agneau. Ils voulaient même quelquefois me les montrer et me disaient : Ne voyez-vous pas la tête de la brebis ? Voyez-vous bien l'agneau et le corps de tous les deux ?³

IV

« J'ai connu chez les Bassoutos, de gros garçons qui ne se hasardaient qu'avec beaucoup de répugnance à regarder les étoiles, parce qu'ils s'imaginaient que la voie lactée était un assemblage monstrueux de ces êtres diaphanes dont les apparitions imaginaires sont tant redoutées ».

Ler Bassoutos appellent la voie lactée le chemin des dieux⁴.

RENÉ BASSET.

1. Birlingen, *Volksthümliches aus Schwaben*, Fribourg en Brisgau 1861, 2 v. n-8, t. 1 § 299 p. 190.

2. Knortz, *Märchen und Sagen der Nordamerikanischen Indianer*. Iéna, 1871, pet. in-8, p. 21.

3. Garcilasso de la Vega. *Histoire des Incas rois du Pérou*. Paris, 1830, in-8, t. I, l. II, ch. 23, p. 262.

4. Casalis. *Les Bassoutos*. Paris, 1860, in-12, p. 206.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

XL

LA PIERRE AUX DIX DOIGTS

Département de l'Aube

DANS un mémoire sur les polissoirs du département de l'Aube¹, M. Emile Pillot indique sur le territoire de la commune de Bercenay-le-Hayer, quatre polissoirs.

Malheureusement, l'un d'eux, qui se trouvait au sud de Bercenay, au lieu dit *les Etommes*, a été détruit depuis 1860. Il mesurait environ 4^m 50 de longueur sur 1^m de largeur. Il portait trois rainures très apparentes et d'autres moins visibles.

La tradition rapporte que saint Flavit passant par là, donna trois coups de bâton sur cette pierre et que les trois principales rainures sont les traces du bâton de saint Flavit.

Sur le territoire de la commune de Villemaur, un autre polissoir connu sous le nom de la *Pierre-aux-dix-doigts*, porte aussi les traces du passage de saint Flavit ; saint Flavit étant berger se coucha contre cette pierre ; lorsqu'il voulut se relever il s'aida en appuyant ses mains dessus et ses doigts y demeurent marqués. De là le nom de la *Pierre-aux-dix-doigts*.

Ce polissoir qui se trouve sur la lisière, au nord d'un bois dit *Bois-Luteau*, offre sur la partie gauche dix rainures fort apparentes, mais en l'examinant attentivement, on peut en voir vingt-deux, dont plusieurs cuvettes.

Une croix en bois, dédiée à saint Flavit, se trouve placée devant le polissoir.

XLI

DOLMENS QUI SE DÉPLACENT

Pendant la nuit de Noël et principalement à l'heure de minuit la légende nous apprend que certaines tables de dolmens se lèvent ou tournent sur elles-mêmes laissant toujours voir des trésors insaisissables.

1. Les polissoirs mégalithiques du département de l'Aube. Troyes, 1881.

L'*Ami du foyer*, almanach du Perche et du Saonnois pour 1895, dans son chapitre des prédictions comiques, annonce que pendant la nuit du 25 décembre 1895, le dolmen des Sablons, commune de Saint-Cyr-la-Rosière, ira rendre visite à sa compagne la Grosse Pierre de Boissy-Maugis, commune de Boissy-Maugis.

Une gravure représente cette visite et nous montre le monument tout entier qui se déplace.

XLII

LA PIERRE-AU-POIVRE

Entre Thionville et Chalou-Moulineux (Seine-et-Oise), dans une petite vallée, se trouvent plusieurs grosses roches naturelles. L'une d'elles se nomme la Pierre-au-Poivre et sert à attraper les enfants et les grandes personnes qui ignorent la farce qui suit :

On dit au novice que la pierre sent le poivre et on l'engage à s'en assurer. Pendant qu'il aspire, pour s'en rendre compte, on lui cogne le nez contre la pierre.

Celui qui a été attrapé cherche à en attraper un autre et la tradition fait qu'il y aura encore des nez cognés contre la Pierre-au-Poivre.

G. FOUU.

XLIII

LES PIERRES DE Foudre

Au voisinage de la Fontaine-Sauve à Cernois, près Semur, station de l'âge de pierre, on a trouvé abondamment des silex et des haches polies ; on sait que ces dernières sont appelées pierres de Tonnerre. Il règne sur la fontaine Sauve une légende : on dit qu'elle doit sa découverte à la foudre qui a fait jaillir l'eau. Cette légende doit avoir son origine dans les nombreuses haches en pierres polies trouvées autour.

XLIV

PIERRES APPORTÉES PAR UN SAINT

Sur les limites des communes de Genay et Viserng existe un beau menhir en granit de 3^m 27 de haut ; on raconte qu'une discussion sur la limite des deux territoires s'étant engagée, la sainte apporta

une nuit cette pierre (dite aussi la grande borne) sur le point où elle est placée et que les habitants s'empressèrent d'accepter le jugement de cette sainte qui est aussi la patronne de la paroisse de Viserag. On nous a raconté au sujet d'autres gros blocs qui existent sur d'autres points une variante : Sainte Christine apportait ces pierres dans son tablier, mais l'attache ayant cassé, elle les laissa à cette place.

XLV

PIERRES DU DIABLE

A Laroche en Breuil (Côte-d'Or) existe un énorme rocher dit le Poron-Merger, couvert de cavités circulaires. C'est une pierre à bassins de grandes dimensions : le diable avait été chercher cette roche dans un pays éloigné avec le dessein d'en fermer la porte de l'église de Laroche. Le Bon Dieu lui avait promis que s'il pouvait le faire avant que la cloche ne sonnât, tous ceux qui étaient dans l'église lui appartiendraient. La cloche ayant sonné quand il n'était qu'à cette place, il fut obligé de laisser tomber son fardeau. Les creux et bassins sont les empreintes de ses épaules, ou les marques des efforts que dans sa colère il fit pour le ressaisir. Un lieu-dit voisin s'appelle le *Rébraiement*, c'est là qu'à la suite de cette déconvenue il se retira et où on l'entend quelquefois pousser la nuit des cris affreux qui n'ont rien d'humain. Dans une commune voisine, à Saint Léger de Fourcheret, on raconte au sujet d'une roche semblable couverte de bassins une variante. Le diable s'était engagé par un pacte entre lui et les habitants à transporter à Saint-Léger entre messe et vêpres un énorme rocher pris dans une forêt voisine. Il la charge en effet sur ses épaules et marche en toute hâte, mais arrivé à l'endroit où on la voit encore, il entendit sonner les vêpres à toute volée, aussitôt il laissa tomber son fardeau et s'enfuit.

A Saint-Andeux (Côte-d'Or) on montrait la pierre Sassedin. C'était encore une pierre avec un bassin qui était attribué au pouce du diable sur le bout duquel il l'avait apportée et il fut obligé de la laisser tomber, de là l'origine de la cavité.

HIPPOLYTE MARLOT.



LA FÊTE DES ROIS¹

XIX

LA FÊTE DES ROIS A MARLY, EN 1704



n trouve dans les *Mémoires du Marquis de Sourches*, publiés par le comte de Cosnac et M. Edouard Pontal, tome VIII, p. 237, à la date du 5 janvier 1704 :

« Le soir, le roi fit les Rois à Marly avec assez de joie, Madame fut reine à la table du roi, et la comtesse de Mailly à celle du duc de Berry, car Monseigneur n'y étoit point, parce qu'il observoit toujours le régime de souper peu, et de bonne heure. Il y eut musique pendant le souper, on y chanta des chansons à boire à deux parties, et le chœur chanta : *la reine boit !* toutes les fois qu'une des deux reines en donna l'occasion.

«... Le 6, au soir, le roi et la reine d'Angleterre vinrent à Marly y rendre visite au roi et souper avec lui, et ils y furent reçus avec les honneurs ordinaires. Au souper, on apporta des gâteaux, comme le jour précédent, lesquels ayant été coupés, la fête tomba à la reine d'Angleterre à la table du roi, et elle disposa de sa royauté en faveur de la comtesse de Grammont, qu'elle chargea d'en faire les fonctions. La comtesse de Pontchartrain fut reine à la table de Monseigneur, qui se débaucha ce soir là à cause de la cour d'Angleterre, et, à la petite table, la marquise d'Urfé se trouva reine ; il n'y eut point de musique ce soir-là, mais par une invention nouvelle, on donna à tous les conviés des sifflets qui faisoient toutes les parties de la musique, et on siffla toutes les fois que les reines burent ».

A TAUSSERAT-RADEL.

XX

DE NOËL AUX ROIS

Dauphiné

De Noël aux Rois, les garçons donnaient des amandes aux filles et les filles donnaient des noisettes aux garçons.

Certains portaient des papillottes aux filles.

1. Cf. t. II, p. 56, 66 ; t. III, p. 116, 167 ; t. IV, p. 38, 111 ; t. VI, p. 20 ; t. VII, p. 33 ; t. X, p. 9.

On commençait à jouer aux olagnes, alagnes (noisettes) à la messe de minuit, à la veillée de Noël.

Noms des jeux, en patois d'Écluse. — On jouait :

1° à churi ou suri = silence. Les noisettes étaient étalées sur la table ou sur une assiette et les joueurs étaient rangés autour. A un signal donné, les joueurs, moins deux, baissaient la tête; un d'eux touchait une noisette en disant : churi ! puis à tour de rôle, ils tiraient à eux les noisettes jusqu'à ce qu'ils eussent touché celle marquée du doigt et du mot : churi !

2° à isolet-mignolet = à un poing fermé.

On faisait deviner le nombre de noisettes renfermées dans son poing fermé. La différence se soldait au profit de celui qui faisait deviner. Le nombre exact était au profit du devineur heureux.

3° à grillin-grillettes = à noisettes grillettes, faisant le grelot renfermées dans les mains superposées.

4° à sarrin-sairaille ; aux deux poings fermés, serrés. La serrure s'appelle sarraille on dit : sarra la porta, pour « ferme la porte ». On disait sarrin-sarraille.

De què cota t'é mon' alagne.

De quel côté est mon olagne (noisette).

5° à parey, pas parey = à pair, à impair, parey = pareil.

Gâteau des Rois. — La brioche des Rois est donnée à Cour par le boulanger à ses clients. Il reçoit un pourboire pour étrennes.

De Noël aux Rois, ce sont les courses du « rey d'Hérode » avec son cliquetis de ferrailles, de chaînes et ses chiens chargés de grelots, que l'on croit entendre en l'air. Les contes de « luberu, loubereus », (loups-garous) s'en vont et ne rappellent plus que les terreurs de nos ancêtres à ce temps-là.

AUGUSTE FERRAND.



LES EMPREINTES MERVEILLEUSES ¹

CX

LES DOIGTS DES GÉANTS

Deux géants qui habitaient en face l'un de l'autre, l'un à Tollkamit, l'autre à Kahlberg en Prusse, vivaient en bonne intelligence. Mais l'un d'eux ayant perdu une hache que son ami lui avait prêtée, celui-ci furieux, se saisit d'un rocher et le lança contre lui. Le bloc n'alla pas jusqu'au bout, mais tomba au milieu de la rivière de la Haffe et on voit encore l'empreinte des doigts du géant dans la partie qui émerge de l'eau ².

CXI

LA JUMENT DU PROPHÈTE

Au S. O. de Ghadamès, vers le Sabkbat el Malah³, on voit sur de gros blocs de grès plats des empreintes de pieds d'animaux qui paraissent avoir été faites par le sabot d'un cheval. Les gens du pays les attribuent à la jument du prophète ³.

CXII

LA PIERRE DU GÉANT A SCHWANOW

Il y a un demi-siècle, on voyait sur une hauteur à Schwanow, dans le comté de Ruppın, un bloc de pierre qui portait l'empreinte de cinq doigts. La tradition rapportait qu'un géant l'avait arraché près de Zechow et avait voulu le lancer à Schwanow, mais que la pierre était tombée là ⁴.

1. Suite, voir t. X, p. 669.

2. Becker, Roose et Thiele, *Litthauische und preussische Volkssagen*, Königsberg, 1847, in-16, p. 100-102.

3. Largeau, *Le Sahara algérien*, Paris, 1881, in-16, p. 237.

4. Haase, *Sagen aus der Grafschaft Ruppın und Omgegend*, Neu-Ruppın, 1887, in-8, § 15, p. 24.

CXIII

LA PIERRE DE ZERNIKOW

Sur la route du village de Zernikow, en face de l'église, on voit un bloc de pierre long de huit à dix pieds, et large de quatre à cinq, portant l'empreinte de cinq doigts énormes qu'on dirait avoir appartenu à un géant. La légende raconte en effet, que l'un d'eux qui habitait à Gransee voulut détruire la première église bâtie à Zernikow. Il saisit le bloc et le lança avec tant de force que ses doigts y restèrent imprimés, mais pas assez loin pour atteindre son but. Dans le pays on appelle cette pierre *Schlitterstein* parce que les enfants s'amuse à s'y laisser glisser (*Schlittern*) ¹.

RENÉ BASSET.

L'ORIGINE DES PRÉNOMS ²

LÉGENDE ARABE



N raconte d'après Ibn al Athir, qu'un roi eut un fils en qui l'on découvrait de la noblesse naturelle, et il l'aimait beaucoup. Quand l'enfant eut grandi et qu'il fut en âge d'être instruit, son père le fit demeurer dans un endroit écarté de toute habitation de façon qu'il put contracter des manières élégantes sans fréquenter des gens qui lui feraient perdre son temps. Il lui bâtit une maison dans le désert, l'y transporta et lui assigna tout ce dont il avait besoin. Il plaça près de lui les enfants de quelques-uns de ses proches, de ses cousins et de ses émirs pour lui tenir compagnie, l'instruire et lui faire aimer l'instruction par la conformité de leur nature. Au commencement de chaque année, le roi allait visiter son fils et se faisait accompagner de ceux dont les enfants étaient élevés avec le sien. Quand ils arrivaient, le prince demandait qu'on lui fit connaître par des désignations ceux qui étaient venus avec son père, on lui disait : celui-ci est le père d'un tel, celui-là le père de tel autre, désignant par là les pères des jeunes gens qui étaient avec lui : il les connaissait par les relations de parenté avec leurs enfants. C'est depuis lors que les prénoms se sont répandus chez les Arabes ³.

RENÉ BASSET.

1. Haase, *Sagen aus der Grafschaft Ruppın*, § 46, p. 52-53.

2. Le prénom dont il est question (*Konyah*) est formé d'un nom propre précédé des mots *Abou*, père, *Ibn*, fils de. Ainsi *Abou'l H'asan Ali* = *Ali* père d'*El H'asan* ; *Abou'labbās Ahmed* = *Ahmed* père d'*Abbās*.

3. Es Soyouti *Al Mouna fi'l Kouna*, ed. Seybold. *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1895, p. 242.

LES ALMANACHS POPULAIRES

VII

ALMANACHS NORMANDS

Si la ville de Rouen, représentée par la maison Mégard, est le grand centre de production des almanachs normands, d'autres villes ont leurs livrets spéciaux dont l'étude complétera notre dernier article sur cette question.

C'est d'abord l'*Almanach du Père Lajoie*, édité par la librairie Chénel, à Caen, et imprimé chez Mégard, de Rouen, ce qui explique son air de famille avec les produits personnels de cette maison. — Il comporte 128 pages in-32, plus 32 pages pour les foires de la région. On y trouve, indépendamment des calendriers, indications astronomiques et météorologiques, pronostics, etc., de « sages conseils » d'une évidente moralité, les travaux mensuels du jardin, des historiettes et des bons mots. — Couverture bleue.

Voici maintenant l'*Almanach du Pays de Bray*, un ancêtre avouant fièrement sa 45^e année d'existence, publié par Th. Duval, imprimeur-éditeur à Neufchâtel-en-Bray, au prix de 30 centimes (in-16 de 192 p.) — Il contient, avec le calendrier, les heures de la lune et du soleil ; puis, sous le titre : « Dominicales et fêtes », l'indication de toutes les fêtes religieuses de l'année : une sorte d'*Ordo* à l'usage du commun des fidèles. Viennent ensuite les heures des marées, des historiettes et bons mots, des recettes utiles, des nouvelles locales de belle allure et frisant la légende, (*Le Poirier-Marie*, *Les canards de Saint-Antoine*, *Jehan le lépreux*), des chansons également locales (*La Saint-Gorgon à Canteleu*, *Le Cidre*) ; citons surtout l'article intitulé *Le Roi boit*, où sont décrites les coutumes de quelques pays normands (Bray et Caux) relatives à l'Épiphanie, si populaire sous le nom de fête des Rois. Les foires de la région, un tableau de l'épiscopat français, la liste des communes du département avec les bureaux de poste, les noms des maires, adjoints, curés, instituteurs, etc., ceux des autorités départementales, justifient pleinement la qualification d'« Annuaire » mise en sous-titre et en font une publication des moins banales. — La couverture verte, donne à sa deuxième page le portrait de l'abbé J.-E. De-

corde, auteur de nombreux ouvrages archéologiques sur le pays de Bray.

Il existe encore l'*Almanach du Calvados*, imprimé par M. Bouchard, à Condé-sur-Noireau ; nous n'avons pu jusqu'ici nous le procurer.

*
**

Le prospectus des almanachs publiés par la maison Mégard pour 1896 n'offre aucune nouveauté ni modification. Toutes les sortes décrites l'an dernier s'y retrouvent absolument semblables.

Il en est de même des « Almanachs de Troyes » de la maison Saillard, à Bar-sur-Seine.

LOUIS MORIN.

LES ÉPINGLES ¹

II (suite)

LES ÉPINGLES ET L'AMOUR

Dans l'importante commune de Beauvoir-sur-Mer (Vendée) le matin du mariage, la toilette de la mariée étant achevée, et immédiatement avant le départ pour la mairie, chacun des jeunes gens des deux sexes pique une épingle à la couronne d'oranger, placée derrière la coiffe, en ayant soin de la disposer de manière à pouvoir la reconnaître. Ceux dont l'épingle aura résisté aux courses, aux danses et à tous les mouvements désordonnés de la journée, et qui la retrouveront, le soir à la même place, sont certains de se marier dans l'année.

F. CHARPENTIER.

1. Cf. t. IX, p. p. 12, 354.



COUTUMES DE MARIAGE

Saône-et-Loire

XXVII

LA FUTURATION

Sn certaines de nos localités de Saône-et-Loire, il existe une coutume qui ne manque ni d'intérêt ni d'attrait.

Quand un garçon et une fille se conviennent et doivent se prendre pour époux, ils se préparent à une cérémonie préliminaire. Presque partout on célèbre, d'une façon quelconque, les fiançailles des deux jeunes gens. Nos compatriotes songent aussi à les célébrer. Seulement, chez eux, on ne dit pas qu'ils vont « se fiancer », mais qu'ils vont *se futurer*. Ce verbe réfléchi est presque une locution. Le mot est plus spécial encore, plus clair, et, à cause de cette clarté, semble avoir convenu à la population de nos villages.

Au jour dit, les amoureux, en habits des dimanches, se rendent à l'église, et c'est dans la chapelle de la Vierge que la *furation* a lieu. Parents et intimes accompagnent les jeunes gens. Une affectueuse allocution du curé, l'anneau passé au doigt de la *ben-aimée*, et la partie religieuse de la cérémonie est à sa fin.

Maintenant commence la petite fête extérieure. A la sortie de l'église les voix s'animent, les félicitations pleuvent de tous côtés, enfin la poudre parle, et pistolets et fusils acclament ce premier lien du futur ménage. Les invités rentrent chez les parents, d'où l'on ne sort qu'après s'être attablé pour un repas ou au moins pour une collation, — et les fiancés (les *futurés*), heureux déjà, n'ont plus qu'à attendre le jour, si lent à venir, de la noce.

F. FERTIAULT.



LES COQUILLAGES DE MER¹

IV

C Aberdour on fait parfois des colliers de coquillages, le plus habituellement avec les coquilles du *Buccinum undatum*, lorsque celui-ci est encore jeune. Pour le percer on introduit une aiguille par l'orifice de la coquille, et on la pousse avec soin au travers de façon à ne pas la briser ; il ne faut pas moins de 1400 de ces coquilles pour faire un collier.

Souvent on fait de petites boîtes qui sont ornées de coquilles, tantôt d'une seule espèce, tantôt d'espèces variées, qui sont fixées sur le bois avec de la colle.

Des coquilles de toutes espèces, grandes ou petites, sont employées comme ornements dans les maisons et dans les jardins ; les plus belles sont arrangées sur le manteau de la cheminée, et les plus communes, mélangées à des galets de quartz blanc, sont mises sur les pots de fleurs qu'on place sur la fenêtre. Les parterres sont souvent bordés avec des Buccins des plus grosses espèces, des coquilles Saint-Jacques et des Solens.

A Rosehearty, à Portessie, les enfants imitant les marchands, se servent de coquilles comme monnaie ; les plus grosses représentent des pennies ou sous, les plus petites des pièces d'argent.

A Broadsea lorsque les pêcheurs sont en mer, ils ont coutume de prédire le temps qu'il fera d'après l'observation du « Big buckie » (*Buccinum undatum* ou *Cyprina islandica*). Si l'un d'eux vient dans les filets, on le place sur l'un des bancs du bateau. S'il se meut, se lève un peu et se retourne, on peut s'attendre à du vent. S'il se lève haut et ne se tourne pas, mais se promène en long d'une manière posée, il n'y aura pas de brise.

Lorsque le temps est à la tempête, on a coutume de placer un « big buckie *buccinum undatum* dans le crochet placé au bout de la chaîne qui sert à suspendre les casseroles, pour faire revenir le beau temps.

A Rosehearty on se sert du « limpet » *patella vulgaris*, pour la guérison des cors. On l'arrache vivant du rocher, et on l'attache fortement sur le cor où on le laisse un certain temps. S'il vient des crevasses au sein d'une mère qui nourrit son enfant, on place dessus

1. Cf. t. II, p. 297 ; t. IV, p. 210 ; t. VII, p. 609.

une patelle vivante. Avant qu'on se servît pour ces crevasses d'appareils en verre ou en caoutchouc, on les remplaçait par des coquilles de patelles.

A Aberdour on mélange quelquefois à la nourriture donnée à la volaille des coques de patelle broyées.

A Macduff les enfants perçent des coques de patelle pour s'en faire des lunettes.

A Pittulie, les enfants se servent de coquilles de moule pour prendre les abeilles et se procurer leur miel. Voici comment ils procèdent. Lorsqu'une abeille est dans une fleur, l'enfant s'approche avec précaution, et s'efforce de prendre l'insecte entre les valves ; s'il y réussit il ouvre alors tout doucement jusqu'à ce que l'abeille ait mis la tête dehors ; alors il ferme les valves, coupe la tête de l'abeille ; puis il ouvre son corps et avale le miel qu'il contient.

Sur une grande partie du littoral les coquilles Saint-Jacques (*Pecten maximus*) servent aux femmes pour écrémer le lait.

La même coquille est encore employée pour prendre le beurre salé dans le vase où il est conservé.

On fait aussi des pelotes à épingles avec des coquillages sur lesquels on fixe avec de la colle un morceau de drap ou de coton rempli de son.

WALTER GREGOR.

LE SINGE ET LE MISSIONNAIRE

Conte de la Haute-Bretagne

Il était une fois un homme qui avait un singe qui le servait comme un domestique ; il parlait de lui à tout le monde ; un missionnaire entendit ce qu'on racontait du singe ; il vint trouver son maître et lui dit :

— Ce n'est pas un singe que vous avez chez vous, c'est le diable ; invitez-moi à dîner et vous verrez.

Il fut convenu que le missionnaire viendrait dîner et le monsieur ordonna à son singe de faire la cuisine ; mais dès que le singe vit entrer le missionnaire, il se fourra sous le lit. Le missionnaire alla chercher son étole et de l'eau bénite ; il passa son étole au coup du singe et lui jeta de l'eau bénite. Alors le singe disparut.

(Conté en 1880, par F. Marquer).

P. S.

VARIÉTÉS

CHARLES PERRAULT AUX AUTEURS DU « JOURNAL DE PARIS »

Des Champs Élysées (4 avril 1785).

Salut :

En vérité, Messieurs, il y a des destinées bien bizarres et bien opiniâtres, puisqu'elles nous poursuivent même après notre mort. Ma famille en est un exemple frappant. Mon frère *Claude*, comme vous savez, professa d'abord la Médecine et s'y distingua par des cures brillantes. Quelques Ouvrages, que les Gens de l'art n'ont pas encore oubliés, sembloient lui garantir une réputation durable.... Eh bien, Messieurs, on lui disputa ses Ouvrages, on attaqua sa réputation : un de ses Confrères, désespéré de ne pouvoir mordre sur les cures admirables qu'il avoit faites, s'avisait de lui disputer l'honneur d'avoir avancé les jours d'un vieil Avare dont les héritiers s'étoient déjà partagé la succession. Mon frère ne put résister à ce dernier trait ; et pour tromper son étoile, il changea d'état et *devint*, n'en déplaise au Satyrique de notre siècle, *d'excellent Médecin un habile Architecte*. La Colonade du Louvre, l'Observatoire, etc. font mieux son éloge que tout ce que je pourrois vous écrire sur les succès qu'il eut dans sa nouvelle profession. Il meurt, et croit pour ce coup, emporter une gloire que personne ne lui disputera. Espérance vaine ! On lui enlève après sa mort les monumens de son génie ; on va jusqu'à nommer l'auteur auquel on les attribue, et son détracteur trouve mille partisans.

« Mon frère *Nicolas* fait tout exprès un mauvais Livre de Morale pour échapper à la destinée de la famille ; le peu de mérite de l'œuvre et de l'ouvrier ne le garantissent pas ; on assura dans le temps qu'il n'en étoit que le prête-nom. Le croiriez-vous enfin, Messieurs, notre honnête-homme de père, (*sic*) très modeste Auteur *du petit Poucet, de Cendrillon, la Barbe-Bleue*, etc. n'a pas même eu la satisfaction de jouir paisiblement du mérite de son ouvrage. Un *Cousin Jacques* du siècle dernier prétendit qu'il lui appartenait, et cent cinquante ans après sa mort, la fureur de rajeunir tout vient dénaturer ces jolis petits

Contes si réjouissans, qui ont fait les délices de votre enfance et de la mienne. »

(*Journal de Paris*, 10 avril 1785).

Le dernier paragraphe de cette Lettre, que le rédacteur du journal suppose avoir été écrite par Charles Perrault, semble dire que c'est son père et non lui, qui est l'auteur des contes de *Ma Mère l'Oye* ; c'est, à ma connaissance, la première fois qu'on enlève la paternité de ces contes à Charles Perrault pour la donner à son père ; alors qu'on l'a parfois, en partie du moins, attribuée à son fils. On sait que la première édition de ces contes parut sous le nom de Perrault d'Armencour, fils de Charles Perrault l'Académicien, auteur du *Parrallèle des Anciens et des Modernes*.

Quelqu'un de nos collègues pourrait-il nous dire si cette affirmation s'est produite ailleurs que dans le *Journal de Paris* ?

Quel est le « Cousin Jacques » du XVII^e siècle auquel il est fait allusion ?

Quel est le « rajeunissement » dont il est parlé ?

P. S.



BIBLIOGRAPHIE

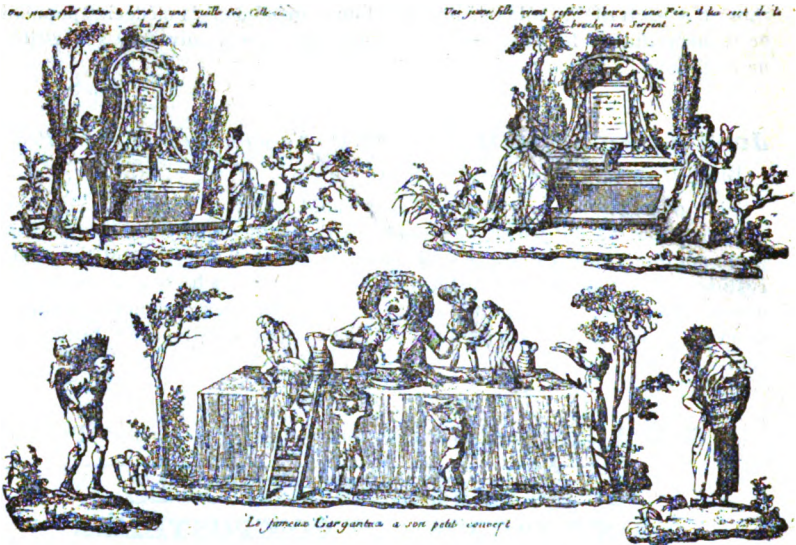
Juan B. Ambrosetti. *Materiales para el estudio del folk-lore misionero.* Ex. de la Revist. del jardin Zoologico de Buenos-Ayres, in-8, de pp. 32.

Les matériaux de cette brochure ont été réunis dans ce que l'auteur appelle le territoire des missions, qui comprend non-seulement des provinces de la République argentine, mais des parties du Brésil et du Paraguay : c'est une région montagneuse, boisée, habitée par des Indiens plus ou moins métissés, qui ont subi des influences européennes, qui ont en plusieurs points modifié leurs légendes et leurs superstitions. C'est ainsi que dans un récit, Dieu accompagné de saint Pierre et de saint Jean, est bien reçu d'un vieillard pauvre qui s'était retiré à l'écart pour que sa fille se conservât toujours pure, il transforme celle-ci pour le récompenser, en l'herbe appelée maté. Les cueilleurs de maté appelés « mineros » ont une autre version d'après laquelle la jeune fille serait devenue la dame de l'herbe; ils croient qu'elle existe encore, et qu'elle secourt ceux qui ont fait un pacte avec elle. Ils la nomment la Caá-Yari ou l'Aïeule de la plante. Le « minero » qui veut contracter ce pacte attend la semaine sainte, et s'il est près d'un bourg, il entre à l'église et promet formellement de vivre toujours dans les montagnes, de faire amitié avec la Caá-Yari, et jure en même temps de n'avoir aucune relation avec une autre femme. Après ce vœu il s'achemine vers la montagne et dépose sur une touffe de maté un papier sur lequel est écrit son nom, avec le jour et l'heure où il désire se rencontrer avec elle. Ce jour-là, il doit s'armer de courage, car la Caá-Yari, pour éprouver sa valeur, lui dépêche des vipères, des serpents, des bêtes fauves et tous les monstres de la montagne. S'il a supporté cette épreuve, elle lui apparaît, jeune et belle, et il lui renouvelle son serment. A partir de ce moment, quand il va cueillir de l'herbe, il tombe dans un doux sommeil, et pendant ce temps la Caá-Yari lui cueille une ample provision, lui aide à la porter, à la mettre sur la balance, invisible pour tout autre que pour lui. Mais malheur au « minero » qui lui fait une infidélité, elle le tue aussitôt. Quand un minero meurt, ses compagnons se murmurent à l'oreille : Il a été traître à la Caá-Yari ; la Caá-Yari se venge. Il y a quatre autres légendes relatives aux hantises des bois et des montagnes. Ces régions aussi ont des pierres à légendes : M. A. en donne cinq qui sont très curieuses; d'autres sont relatives à des lieux divers, à des métamorphoses, parmi lesquelles s'en trouve une qui se rattache à la série des loups-garous. A la suite de ces seize légendes, l'auteur raconte les pratiques funéraires, les superstitions relatives à l'amour, et diverses superstitions, dans lesquelles celles de l'Europe et celles des Indiens se mélangent. Ce travail est très intéressant, les observations bien recueillies, et il est à désirer que l'auteur continue son exploration dans ces régions jusqu'ici peu connues.

P. S.

Juan B. Ambrosetti. *Apuntes para un folk-lore Argentino (Gaucho),* in-8° de pp. 21. (Extrait de la même Revue).

Cette nouvelle brochure se rapporte aux superstitions de la régions de gau-



Spécimens d'imagerie populaire de la fabrique de Basset à Paris (Directoire).



Découpage au ciseau (1818).

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Edmond Le Blant. *Notes sur quelques anciens talismans de batailles.* (Ext. des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres). In-4 de pp. 15.

On croyait autrefois, et jusqu'au XVI^e siècle, que des phylactres et des objets

enchantés pouvaient préserver des blessures : en 1568, un soldat muni d'un *Agnus dei* et condamné à mort ne put être atteint par le feu de la mousqueterie, L'*Enchiridion Leonis papæ* présente un grand nombre de prières recommandées « pour conjurer toutes sortes d'armes ». Des épées comme Durandal et Joyeuse avaient, encastrées dans leur pommeau, des reliques ; de simples mots gravés sur les glaives, préservaient des blessures ; les monnaies à l'effigie d'Alexandre, des nobles d'or à l'effigie d'Edouard III et à inscriptions talismaniques, passaient pour avoir une puissance magique.

Etude sur la coutume des meuniers de Meung et de Beaugency au Moyen-âge, par L. Jarry. Orléans, H. Herluison, 1895. In-8 de 44 p.

Coutumes curieuses sur les obligations imposées aux meuniers dont la profession était en quelque sorte discréditée. Ils faisaient entre autres l'office de bourreaux.

André Lefèvre. *Les temps homériques. Hommes et dieux, mœurs et croyances.* Jean Maisonneuve, in-8, de pp. 158 (Extrait de la « Revue de linguistique »).

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Ethnologische Mitteilungen aus Ungarn. IV. 4-6. — *Dr. Fr. S. Krauss*, Das Fraulein von Kanizsa. Ein Abenteuer auf der Adria. Ein moslimisches Gularienlied in zwei Fassungen (Fortsetzung). — *Dr. Bernhad Munk'csi*, Die älteste historische Erwähnung der Ugrier. — *Vid Vuletic Vukasovic*, Alcune leggende di S. Simeone Protettore di Zara (Tradizioni popolari). — *Franz Gonozzi*, Die Kroaten in Murakoz (Mit 25 Illustrationen auf 40 Tafeln) I. Typus und Charakter. II. Hochzeitsgebrauche. III. Volksglauben. — *Kleinere Mitteilungen*: Gesellschaft für die Volkerkunde Ungarns. Karpathenmuseum in Nagy-Szeben. — *P. Hunfalvy*, Der Zuname Kalo. — *S. Kurz*, Todtenwache bei den Hienzen.

Om Volksleven. VII. 9. — Contes populaires. Les trois compagnons de voyage, *J.-B. Vervliet*. — Blason populaire. Les « courtes Orcilles » de Rethy. Les Geais de Hamme. Les « Kloddemans » de Zele. Les Mangeurs de sable de Grembergen. Les Oignons, les Tourneurs, les « Pieds blancs » d'Alost. Les Carottes de Ninove. Les Fous, les Attrappe-mouches, les « Tireurs de limaçons » de Renaix. Les Hommes rampants de Grammont. Les Sorcières d'Onkerzele. Les Mangeurs de lait de beurre de Winkel-St. Kruis. Les Ecorcheurs d'anguilles de Mendonk. Les Mangeurs de marmelade de pommes de Desteldonk. Sobriquets des habitants de quelques autres localités de la Flandre Orientale, *Jozef Cornelissen*. — Usages et coutumes populaires de la Campine anversoise : Lundi perdu. Le Poisson d'avril. Le lundi de Pâques, *Franz Zand*. Légendes du Petit-Brabant. Les Cloches englouties de Bornhem. L'Homme qui ne retrouve plus son chemin. Une rencontre de fantômes. La Dame blanche, *Alf. J. C.* — Usages et Coutumes populaires du Brabant septentrional (Hollande) (*suite*) : Coutumes diverses en rapport avec des fêtes et des solennités de l'église. Usages et Réjouissances des « Gildes ». Les chambres de rhétorique, *P. N. Panken*.

Revista lusitana. IV. 1. — Costumes do tempo d'El-rai D. Manoel, *Pedro d'Azevedo* — Dialectos alemtejanos. *J. Leite de Vasconcellos*. — Les travaux publics et les mines, par Paul Sébillot, *Severiano Monteiro* (cet article, qui n'occupe pas moins de seize pages en petit texte, contient des additions très intéressantes).

Volkakunde. VIII. 9. — Usages et croyances populaires relatifs aux animaux domestiques, aux produits agricoles et au temps, *A. De Cock*. — Nos Chanteurs ambulants flamands, *Pol de Mont*. — Proverbes et Dictons sur les femmes. — 1. La femme. Ses défauts et ses qualités, *A. De Cock*.

Wallonia. IV. 1. Le jour de l'an, croyances et usages. *G. Colson*. — Li leup, li gatte et les biquets. fable de Lincé (Sprimont) *F. Sluse*. — Notes et enquêtes. La première revue de folklore.

NOTES ET ENQUÊTES

•. *Nominations et distinctions.* Parmi les promotions faites dans la Légion d'honneur à l'occasion du centenaire de l'Institut, nous relevons celles de nos éminents collègues, MM. Jules Claretie, Maspero, Massenet, Gaston Paris, promu commandeurs de la Légion d'honneur, et celle de M. Xavier Charmes, également promu commandeur, qui, depuis la fondation de la Société n'a cessé d'encourager ses travaux. Parmi les nominations de chevaliers nous constatons avec bien du plaisir celle de notre collègue J.-F. Bladé.

•. *Contemporains divinisés.* A Orissa, dans la présidence du Bengale, une secte adore la reine Victoria comme sa principale divinité. Le colonel Graham a aussi découvert que Sa Majesté était aussi l'objet d'un culte dans le temple du Phodong-Lama, à Tumloong au Thibet.

Dans les Punjab une secte adorait une divinité qu'elle appelait Nitkkal Sen, et qui n'était autre que le redouté général Nicholson (*Newcastle weekly Chronicle*, 4 janvier 1896).

M. de Saulcy, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, avait une nièce mariée en Bretagne qui, après sa mort, le fit inhumér dans une chapelle auprès de son château. Cette chapelle fut d'abord appelée la chapelle de M. de Saulcy; en 1885, on m'assura à Dinan que les paysans des environs ne l'appelaient plus que la chapelle de Saint-Saulcy. J'ignore si depuis le nouveau canonisé a fait des miracles.

P. S.

RÉPONSE

•. *Êtres fantastiques pour endormir les enfants.* A Abbeville pour faire coucher les enfants, on leur dit : Voilà la mère Saint Valery qui passe !

AVIS

En l'absence de M. A. CERTEUX, momentanément éloigné de Paris, les cotisations et abonnements sont reçus chez M. SÉBILLOT, 80, boulevard Saint-Marcel.

Le Gérant : A. CERTEUX.

Baugé (Maine-et-Loire. — Imprimerie Dalour.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

11^e Année. — Tome XI. — N^o 2 — Février 1896.

LA CHANSON DE RENAUD

(Essai de littérature populaire comparée)



MAINTENANT une vieille chanson qui, sur les lèvres d'une paysanne, nous a charmés par sa naïveté et dont les rudes sentiments ont étreint notre cœur, chantée par quelque lettré délicat, ami des choses populaires, évoque aussitôt à notre esprit une lointaine époque où le trouvère s'en allait, la sonnant, déjà fameuse, de ferme en ferme, de manoir en manoir.

Telle la ballade de Jean Renaud.

Aucune de nos anciennes chansons françaises n'a davantage attiré l'attention ; peu méritent autant d'être encore étudiées : d'une indéniabile beauté intrinsèque, les considérations d'ordres divers auxquelles, d'autre part, elle sollicite, si elles ne permettent pas de donner des conclusions absolument fermes sur son âge vénérable, nous ouvrent tout au moins de merveilleuses perspectives sur la vie de la poésie du peuple.

Pour connaître toute l'aventure du roi Renaud, il ne suffit pas de collationner les versions françaises, déjà fort nombreuses cependant et recueillies un peu partout, principalement dans les provinces du Nord et celles de l'Ouest : il est indispensable de les comparer aux chansons scandinaves de « Sire Olaf ». Les versions que nous en

possédons sont considérables. S. Grundtvig¹ en donne 68 (dont 8 suédoises, 18 norvégiennes, 4 des Farœer et 12 islandaises, les autres danoises).

Ce nombre non-seulement en prouve l'extraordinaire expansion, de rare façon aussi il témoigne de l'étonnante fécondité de l'imagination humaine qui, sur un fond partout le même, a brodé cent motifs et des plus poétiques.

Le chevalier Olaf se disposant à monter à cheval, sa mère lui demande où il veut aller : d'autant que sa cotte est restée pendue en haut dans la chambre. Il s'en va, dit-il, dans les brandes chasser la biche. « Non, reprend la mère,

« Tu ne vas pas chasser la biche,
Mais tu vas voir ta maîtresse. » (2)

Et, prophétesse et voyante comme toutes les femmes dans l'antique Scandinavie, elle cherche à le détourner de son projet. Déjà elle voit en son esprit qu'on lui apporte la chemise de son fils toute teinte de sang. Olaf lui tourne le dos et, ne tenant aucun compte de ces pressentiments, il part.

Ce début, très clair, très humain, n'a été conservé que dans la seule tradition des Farœer. Nul doute que ce ne soit le plus ancien : parceque de tous les motifs qui ont été plus tard imaginés pour expliquer la chevauchée du héros, qu'il ait nom Olaf ou Renaud, aucun n'est plus vrai. Dans les autres chansons scandinaves, la mère ne paraît point à ce départ. Ce n'est que plus tard qu'incidemment nous apprenons où Olaf voulait aller. De même les chansons françaises ne nous le révèlent que d'un mot, d'un vers jeté en passant : c'est à la guerre ou à la chasse.

Renaud à la chasse est allé,
A la chasse du sanglier ;
Il a manqué le sanglier,
Et le sanglier l'a tué. (3)

D'après la très curieuse version de F. M. Luzel⁴, le seigneur Comte s'est marié à treize ans. Sa femme en a douze. Au bout de neuf

1. Svend Grundtvig : *Danmarks gamle Folkeviser*. II, N° 47.

2. « Hvort skaltu ridha. Olavur min ? i lofti hongur brynja tin. — Eg fari uær á heidhi, ta villini hind at veidha. — Tu fert ikki at veidha hind, Men tu fert til tina leika-lind. » (*Chanson des Farœer*).

3. Version bretonne communiquée par M. Boucher d'Argis, conseiller à la cour d'Orléans. E.-J.-B. Rathery. (*Revue critique*, 3 Nov. 1866.)

4. Gwerziou Breiz-Izel. I, p. 5.

mois, elle vient de mettre au monde un fils, et l'accouchée exprime une envie à son mari :

« Un peu de chair de perdrix ou de lièvre
Provenant du bois me ferait plaisir. »

lui dit-elle.

Il est intéressant de remarquer que les versions bretonnes qu'on pourrait, sans doute, appeler celtiques, sont seules avec celles des Farœer à posséder ce début aussi complet. Les motifs, il est vrai, y sont différents; néanmoins, ils offrent dans les unes et les autres une ressemblance frappante : *le jeune homme y va au bois, soit-disant pour chasser ; en réalité, à cause d'une femme.*

Sire Olaf est donc parti. Mais, ce qu'il a pris pour l'aube n'était qu'une lueur trompeuse que les elfes avaient fait briller à ses yeux pour l'attirer. La nuit est profonde encore et la terre appartient aux esprits des ténèbres. Sur son vigoureux poulain il s'enfonce dans le bois, suivi seulement de son petit chien. Comme il approche d'un monticule, voici que tout à coup il aperçoit une danse.

Y dansent les elfes, et grandes et petites, (1)
Y danse la fille du roi, les cheveux flottants.

Elles y dansent en rond. Elles sont trois, neuf, l'antique nombre sacramentel.

Voilà qu'une jeune fille sortit de la danse,
Elle passa son bras autour du cou de sire Olaf.

Et, lui disant les mots les plus caressants, elle veut connaître le but de son voyage. Surpris, il essaie de se débarrasser : c'est sa fiancée qu'il veut voir, ou déjà les invitations à ses noces qu'il va faire. La jeune fille lui tend la main :

« Auparavant, sire Olaf, il faut que vous dansiez avec moi !
— Je ne le puis, ni ne le dois,
Demain se feront mes noces. »

Elle insiste. C'est pour lui qu'elle a tressé ses cheveux. Il lui faut son amour.

« Sire Olaf, si vous voulez m'aimer,
De si riches cadeaux je vous ferai. »

Elle lui donnera un château, un cheval gris, si rapide qu'en une

1. Toutes ces différentes citations sont traduites du recueil de Sv. Grundtvig.

heure de temps il peut aller à Rome et en revenir ; elle n'oubliera non plus la selle d'or pour mettre dessus.

« Je vous donnerai une cotte neuve,
Jamais devant personne vous ne fuirez.

Je vous donnerai une si bonne épée,
Jamais seigneur n'en eut une semblable. »

Elle pense l'éblouir de ses richesses : chez elle, tous les bancs sont garnis d'or. En vain :

« Garde pour toi tout ton or si rouge,
Je veux aller chez ma fiancée. »

Elle reprend l'énumération de tout ce qu'elle lui donnera encore : des bottes en peau de chèvre avec des éperons dorés, et, don suprême, une chemise de soie que sa mère a blanchie au clair de lune.

Ainsi, de nos jours, dans nos campagnes de France, la jeune fille qui, la veille de ses noces, donne à son futur une chemise qu'elle a de ses mains filée et taillée. Coutume qui doit être aussi ancienne qu'elle est répandue : fréquente en Allemagne et en Italie, elle se retrouve chez les Wendes de la Basse-Lusace comme chez les Grands-Russiens, en Esthonie comme en Finlande. Chez les Indous aussi, d'après l'Atharvaveda (14. 2. 31), l'époux mettait un vêtement que sa fiancée lui avait tissé¹. Dans les chansons scandinaves, d'habitude, quand un homme demande à une femme de lui faire une chemise : c'est à son amour qu'il en veut.

Olaf reste inébranlable.

« Une chemise de soie, j'en ai moi-même une
Que ma fiancée m'a donnée hier. »

Elle revient à la charge. A toute force, il faut qu'il danse avec elle : à lui une précieuse chaîne d'or et sept vaisseaux qui vont sur l'eau ; à lui enfin la plus jeune et la plus belle de ses suivantes.

Toujours le même refus.

Alors aux prières et aux promesses succèdent les menaces et la violence. D'après certaines versions danoises, la reine des Elfes force Olaf à descendre de cheval et à danser, à danser jusqu'à complet épuisement. Puis, le remettant en selle, elle le renvoie chez lui. Mais, selon les plus anciennes chansons, aussi bien scandinaves que bretonnes, l'elfe n'ayant pu arriver à ses fins lui donne à choisir entre la mort immédiate ou une longue maladie.

1. Cf. Dr Leopold von Schröder : *Die Hochzeitsbräuche der Esten*, p. 157.

« Choisissez ou de mourir dans trois jours
Ou de rester sept ans sur votre lit ».

Il aime mieux mourir tout de suite.

Et alors, soit qu'elle lui ait offert une coupe empoisonnée ou qu'elle lui ait donné un baiser non moins funeste ; soit qu'elle le touche simplement de la main ou lui enfonce un poignard dans le cœur ; qu'elle le frappe une fois seulement, ou trois fois, ou cinq, ou neuf : la source de vie est tarie en lui.

« Lève-toi, sire Olaf ! Retourne-t'en chez toi !
Tu n'as plus qu'un jour à vivre ».

Cette première partie, tout au long développée dans les chansons scandinaves et bretonnes, manque dans les françaises proprement dites. Est-ce une perte que le temps leur a fait subir ? Ou bien n'est-elle qu'une excroissance dans les autres ? M. Gaston Paris est d'avis que « la rencontre avec une fée était l'introduction de la plus ancienne forme, antérieure sans doute à toute version française. Ce trait mythologique étant tombé, on lui a substitué des explications diverses. »

Dans les chansons des peuples latins, les motifs que nous avons trouvés à l'absence de Renaud sont variés, et sa mort inopinée, dès son retour chez lui, y est fort différemment expliquée, parfois, d'une façon naïve. S'il est tout naturel qu'il revienne de guerre blessé à mort, ou encore qu'un sanglier aux abois l'ait décousu, il est plus étrange déjà que ce soit un chien enragé qui, comme dans la version vénitienne, l'ait mis en cet état.

Mais, même en l'envoyant à la guerre ou à la chasse, ces chansons oublient le véritable motif. Les chansons scandinaves et les bretonnes s'en souviennent mieux. De toutes les formes vaporeuses par elles évoquées, il s'en dégage une qui, débarrassée de tous ses voiles et rendue à la vérité nue, nous donne seule la réalité : le héros, qu'il vienne de se marier, comme dans les chansons bretonnes, ou qu'il soit à la veille de le faire comme dans les scandinaves, qu'il aille à la chasse pour contenter un désir de sa jeune épousee ou qu'il veuille faire ses invitations aux noces du lendemain, arrivé dans un bois, à une heure mystérieuse, il y fait la rencontre d'une amante jalouse ou d'une maîtresse délaissée. Peut-être même avait-il un dernier rendez-vous avec elle. En tous les cas, c'est bien elle, elle seule, qui le frappe : il ne veut plus d'elle, il ne sera pas à une autre.

Nous ne verrions là, nous, qu'un simple fait divers, à peine

capable de nous rester dans la mémoire ; et nous avons le droit de demander ce qui peut bien lui avoir valu une si tenace célébrité.

La date de son origine peut seule nous l'expliquer.

Aux époques primitives où le mariage n'était encore qu'un rapt ou un marché, la femme se trouvait dans des conditions telles qu'elle devait rester à peu près indifférente au choix de son maître. La jalousie n'était pas née encore. Cependant, de tout temps des exceptions ont surgi de la foule. Des cœurs ont battu plus fort et plus noblement que les autres. Des femmes se sont distinguées : la vaillance, l'amour, la vengeance les ont sorties du commun, et elles sont devenues les héroïnes célèbres des plus anciens poèmes.

Qu'il s'en soit donc trouvé une qui, alors que toutes autour d'elle acceptaient, insensibles, l'homme, quel qu'il fût, se soit, elle, attachée, donnée tout entière à celui de son choix : plutôt que de le perdre, elle le tue. Ce fait est alors si nouveau, que tout le monde en est surpris ; il semble si incroyable, qu'il met toutes les imaginations en travail. Ce ne peut être une femme qui ait fait cela, se dit-on. Et l'on songe avec effroi à ces êtres surnaturels qui, la nuit, sortent de leurs souterraines demeures et s'en viennent, à la clarté de la lune, danser en rond ; on sait quel penchant ils ont pour les enfants des hommes et que quiconque a commerce avec eux, l'expie de sa vie ; on se rappelle que tel ou tel déjà a été leur victime au fond des bois ou dans la solitude des landes, soit qu'il y soit resté mort, ou qu'il ait été emmené dans leur palais, d'où l'on ne revient guère. Ce n'est plus douteux : Olaf aussi les a rencontrés.

Là est, croyons-nous, le germe de l'aventure : c'est d'un fait réel qu'elle est née. Plus tard seulement, l'oubli venant, la mythologie s'en est emparée : la fiction a pris la place de la réalité.

Chez les Scandinaves, où la croyance aux esprits de la nature a été aussi profonde que chez aucun autre peuple, et qui l'ont conservée vivace jusqu'à nos jours, ce germe s'est développé au point d'en faire, pour ainsi dire, une chanson à part.

Or, les Bretons possédant ce même développement de la chanson, ne serait-ce pas que, peut-être, il s'est produit dans un temps où Celtes et Scandinaves étaient encore ensemble ? De la patrie commune ils ont emporté le chant ancestral ; partout où ils ont passé, il a retenti ; il s'est arrêté là où ils se sont établis. Les uns, au bout de leurs courses à travers le monde, fixés dans la péninsule armoricaine ou dans celle du Jutland, ou plus loin même, de l'autre côté du Sund, à l'abri de presque tout contact étranger, l'ont conservé jusqu'à nos jours intact ; quant aux autres, des plaines de la Germanie aux Pyrénées, les invasions les ont tant de fois recouverts

de leurs flots, tant de peuples se sont mêlés à eux, qu'il n'est pas étonnant que le patrimoine familial y ait été gravement altéré.

Ainsi s'explique donc que dans les chansons françaises toute cette première partie n'existe pas.

Par contre, la deuxième y a gagné. Aussi est-ce à celle-ci que, dorénavant, nous allons, en grande partie, emprunter la suite du récit.

Sire Olaf, il chevauche vers le « gaard » de son père,
Le sang coule de la blessure qu'il a au cœur.

Il coule si abondamment que ses deux bottes en sont remplies. Ce détail, pour différent qu'il soit de celui donné par la plupart des chansons françaises,

Quand Jean Renaud de guerre revint
Tenait ses tripes dans sa main,

n'en est pas moins d'un naturalisme cruel.

Quand il arriva à la barrière,
Sa mère chérie s'y tenait appuyée.

Deux vers traditionnels dans la poésie populaire du Nord et dont la fréquence s'explique par le genre de construction alors en usage.

Le « gaard » scandinave était au village, comme en pleine campagne la ferme, un espace plus ou moins grand, entouré soit d'un échelier, soit d'une espèce de mur en tourbe et en pierre, haut d'environ cinq pieds, le plus solide possible pour, en cas d'attaque, servir à la défense. A l'intérieur de cette enceinte se trouvaient la maison d'habitation et les différents bâtiments d'exploitation. Les Bobos de l'Afrique Centrale ne construisent pas différemment. A San, le colonel Monteil¹ fut hébergé à l'extérieur de la ville, dans un grand enclos entouré de murs élevés, dans l'intérieur duquel sont quelques cases en terre très habitables. Pour voir ce qui se passait au dehors et pour pouvoir causer avec les voisins il fallait donc venir tout au moins à l'entrée de cette cour, et c'est, en effet, là, que sans cesse, dans les chansons, nous rencontrons les femmes, « appuyées contre la barrière ».

En France, ce n'est point à la barrière qu'attend la mère de Renaud :

Sa mère qu'est au grenier haut
Voit arriver son fils Renaud.

1. De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad, p. 35.

La différence vaut d'être signalée. Elle prouve tout d'abord qu'à l'époque où les chansons se sont fixées en leur forme actuelle, la façon de construire n'était pas la même dans les deux pays. Si la chanson ne datait que du Moyen-Age, il y a fort à parier que le poète eût fait monter cette mère, une reine, sur la plus haute tour de son château ou tout au moins jusqu'aux créneaux, comme le dit d'ailleurs une version de Forez :

Sa mère était sur le créneau,
l'a vu venir son fils Arnaud.

Mais alors, que la chanson fût née ici ou là, émigrée d'un pays dans l'autre, l'expression n'en serait pas moins restée partout la même : parceque partout on l'eût comprise et qu'elle a, en outre, un cachet de poésie aristocratique que le peuple ne dédaigne point. Tandis que plus prosaïque, non, tout simplement plus vieille, notre chanson dit « au grenier haut ». Or ce « grenier haut », c'est, en réalité, la maison elle-même, c'est-à-dire l'antique habitation de bois, haut élevée sur pilotis, laissant inoccupé l'espace au-dessous ; ou bien ainsi construite que cet espace soit réservé aux diverses servitudes, la famille occupant l'étage au-dessus, le grenier par conséquent, autour duquel court cette espèce de balcon couvert dont parlent tant de fois les chansons danoises « paa højeloftsbro ». L'expression est restée dans nos chansons, parceque, tout en subissant une légère altération de sens, elle n'en a pas moins continué d'être claire pour tous. Chez les Scandinaves, au contraire, l'habitation s'étant transformée, l'expression aussi a dû changer : maintenue, elle n'eût plus eu pour eux aucune signification.

Et ainsi ce pourrait bien être la chanson française qui eût gardé le plus fidèle souvenir de sa lointaine enfance.

Un dialogue s'engage alors, extrêmement pathétique, entre la mère et le fils. Il n'est pas le même dans les chansons scandinaves que dans les françaises : c'est qu'aussi la donnée est toute différente.

Dans les chansons françaises, en effet, Renaud est marié ; dans les scandinaves, Olaf n'était que fiancé.

Au fiancé, la mère demande pourquoi il est si pâle, pourquoi le sang coule tout le long de sa selle. Son cheval, dit-il, a buté ; ou bien c'est une branche qui l'a fait tomber.

« Non, non, petit Ole, ce n'est pas vrai :
Bien sûr tu as été à la danse des Elfes ! »

Il en convient et raconte ce qui lui est arrivé.

La mère de Renaud, elle, toute entière à la grande nouvelle qu'elle a à annoncer à son fils, ne remarque ni sa pâleur, ni son affreuse blessure. « Réjouissez-vous, lui crie-t-elle de tant loin qu'elle le voit,

Vot' dame vient d'avoir un fils »,
 « Ni de ma femme, ni de mon fils
 Je n'en ai le cœur réjoui.
 Qu'on me fasse ici faire un lit.
 Un chevet blanc, un coussin gris ;
 Qu'en secret on me le fasse bien,
 Que ma femme n'en sache rien (1) ».

Ce lit, que Renaud recommande de lui faire avec tant de précaution, afin de ne pas troubler le repos de la jeune accouchée, Olaf le demande également à sa sœur.

« O ma sœur chérie, prépare-moi mon lit !
 O ma mère chérie, conduisez-y moi ! »

Détail encore qui a son prix. Il nous rappelle, un temps où le lit ne consistait qu'en des coussins qu'on mettait, le soir, sur des bancs tout autour de la salle, et qu'on enlevait le lendemain matin : coutume qui a été commune à beaucoup de peuples, mais à une époque déjà bien reculée et dont maintes chansons scandinaves ont cependant conservé le souvenir.

Alors Olaf, sentant la mort venir, prie son frère d'aller lui chercher le prêtre. Passage ajouté après coup, mais qui va se trouver aussitôt suivi d'une scène qui nous transporte en pleine époque païenne.

Sa mère d'abord cherche à le rassurer :

Tais-toi, sire Olaf ! Ne parle pas ainsi !
 Plus d'un tombe malade qui n'en meurt pas.

Hélas ! tout espoir est perdu. Plus de doute, la mort est là.

« Ecoute, sire Olaf, mon fils si beau :
 Que répondrai-je à ta fiancée ? »
 « Vous direz que je suis au bois,
 A essayer mon cheval et aussi mes chiens. »

Peut-être même sa fiancée est-elle déjà en route, s'acheminant vers la demeure de l'époux ; et il s'inquiète de ne pouvoir, en personne, la recevoir. Il demande qu'on aille à sa rencontre :

« Levez-vous tous, mes sept frères !
 Montez à cheval, allez au-devant de ma fiancée ! »

1. Version du Boulonnais. *Rev. des Trad. pop.* III, p. 495.

Puis, de nouveau, tout un passage traditionnel.

« Ecoutez, ma mère chérie ! Allez me chercher mon écrin,
Que je distribue mon or !

Mon père aura mon cheval gris :
Il va si souvent au « gaard » du roi.

Ma mère aura ma voiture suspendue :
Elle m'a porté avec tant de bonheur dans ses bras.

Ma sœur aura mon or si rouge ;
Mon frère aura ma fiancée ».

Dans toute l'antiquité scandinave nous retrouvons cette habitude qu'avaient les moribonds de distribuer des cadeaux à leurs proches ; d'autre part, la cession de la femme ou de la fiancée du mourant à son frère n'existe que chez des peuples primitifs.

Tout à coup, on entend au loin les trompettes du cortège nuptial ; à ce moment même, Olaf rend le dernier soupir.

Il est étonnant de voir comment les chansons scandinaves et les françaises reproduisent exactement les mêmes incidents, se servent pour les raconter d'expressions identiques, tout en restant cependant, les unes et les autres, fidèles à la donnée différente qu'elles ont une fois admise.

Olaf ou Renaud est mort.

Il s'agit désormais d'apprendre la triste nouvelle soit à la jeune femme, soit à la fiancée. Cette pénible tâche incombe à la mère du défunt.

Le dialogue qui alors s'établit entre les deux femmes peut compter parmi ce que la poésie humaine a créé de plus réellement beau. Plus court dans les chansons scandinaves, les chansons françaises l'ont allongé et varié à l'infini.

Dès l'aube, la fiancée d'Olaf arrive avec son cortège. Toutes les cloches de la ville sonnaient. Elle s'en étonne :

« Qu'ont donc les cloches à tant sonner ?
Je ne sais ici personne qui soit malade. »

On lui répond que c'est la coutume du pays de sonner ainsi à l'arrivée d'une fiancée.

Tout à coup, elle aperçoit les flambeaux qui brûlent dans la chambre d'Olaf.

O Christ, oh ! secours-moi dans ma peine !
Des lumières y brillent en plein jour.

O Christ, oh ! secours-moi dans ma détresse !
Je crois bien sûr que sire Olaf est mort.

Elle arrive à la porte du « gaard ». Toutes les femmes l'y attendaient, en larmes. Qu'ont-elles donc toutes à tant pleurer ? Pourquoi la mère de son fiancé porte-t-elle les vêtements de deuil ? Est-ce parce que sa bru arrive ?

« Point je ne pleure à cause de ton arrivée :
Mais c'est une femme qui est morte dans notre ville ».

Cette réponse ne la satisfait pas. Où donc est Olaf, son fiancé ? Ne devrait-il pas être là pour la recevoir ?

On l'introduit dans la grande salle ; on la fait asseoir sur le banc nuptial ; et les chevaliers défilèrent devant elle, lui apportant leurs cadeaux : de la même façon, avec les mêmes vers sont racontés tous les mariages dans la poésie populaire scandinave.

Que dit la fiancée, de l'autre côté de la table,
Elle prononça ces paroles pleines de chagrin :
« Je vois ici les chevaliers aller et venir,
Je ne vois point sire Olaf, mon maître chéri. »

On versait le vin, ou versait l'hydromel. De nouveau elle demande où est Olaf.

Lui répondit sa mère, du mieux qu'elle put :
« Chevalier Olaf est au bois, à dompter son cheval »,

et à essayer ses chiens.

« Aime-t-il donc mieux son faucon et son chien
Que sa jeune fiancée ? »

Elle ne peut pas le croire ; et, d'ailleurs, leur pâleur à tous lui indique assez que ce n'est pas la joie qui règne en cette maison.

Le soir, à la nuit, il fallut conduire la fiancée dans sa chambre. Et, traditionnellement toujours, ils allument les torches nuptiales ; ils l'accompagnent jusqu'à son lit.

Alors la vérité éclate.

Son fiancé n'est plus. Il faut qu'elle épouse son frère. Elle pousse un cri. Non, cela ne sera jamais. Maintenant, elle veut voir le cadavre de celui qu'elle venait épouser ; elle supplie les femmes de la conduire auprès. D'une main, elle repousse le drap qui le recouvrait :

Là gisait sire Olaf et il était mort !

Elle lui caresse la joue, lui disant les choses les plus tendres, puis, se jetant sur lui, elle lui met un baiser sur la bouche.

Et elle mourut à la même heure.

Involontairement on pense à la Gudrun des Eddas. Assise penchée sur le corps de Sigurd, elle ne pleurait pas comme font les autres femmes ; mais la douleur faisait presque éclater sa poitrine. Des hommes et des femmes s'approchèrent pour la consoler ; mais cela n'était point facile. Alors Gullrœnd, fille de Giuki, fit découvrir le corps du héros.

« Elle enleva le linceul qui cachait Sigurd, et posa sa tête sur les genoux de sa femme : « Regarde ton bien-aimé et pose ta bouche sur ses lèvres, et embrasse-le comme tu faisais quand il vivait encore. »

« Un instant seulement, Gudrun leva les yeux : elle vit la chevelure du chef raidie par le sang, les yeux brillants du roi sans regard, et son cœur, le siège du courage, transpercé.

« La reine tomba en arrière sur les coussins du siège. Ses cheveux se dénouèrent, ses joues rougirent, et un torrent de larmes inonda ses genoux.

« Alors elle pleura, Gudrun, la fille de Giuki, et un flot de larmes ininterrompu coula de ses yeux, et les oies que possédait la reine crièrent dans la cour, ces nobles oiseaux ¹. »

Plus pathétiques encore sont les chansons françaises.

La situation y est d'un bout à l'autre exposée avec autant de précision que de vérité.

La jeune femme est donc accouchée d'un fils. Naturellement, elle est surprise de ne pas voir son mari. Elle demande à sa mère ce qui lui est arrivé. Celle-ci répond, comme dans les chansons scandinaves, qu'il est allé chasser au bois, ou encore qu'il a été mandé à Paris.

Mais, quand sur les minuit il a rendu le dernier soupir,

Son dernier cri fut tant aigu,
Que sa femme l'a-t-entendu.

Elle veut savoir qui a crié si fort. Tantôt on lui répond que ce sont les enfants qui se plaignent du mal de dents ; tantôt

C'est un p'tit page qu'on a fouetté
Pour un plat d'or qu'est égaré.

Le lendemain, elle voit tout le monde en larmes : domestiques et servantes.

« Dites-moi, mère, ma mie,
Qu'est-ce que les domestiques pleurant tant ici ?

1. E. de Laveleye. *Les Eddas*, p. 247.

— Hélas ! ma fille, je t' le dirai :
 C'est le plus beau de nos chevaux
 Qui dans l'écurie est tombé mort ?
 — Consolez-vous, tretous !
 Pourvu que Dieu prête la vie à Renaud,
 Nous en aurons bien de plus beaux.
 Dites-moi, mère, ma mie,
 Qu'est-ce que les servantes pleurant tant ici !
 — Hélas ! ma fille, je t'le dirai :
 C'est le plus beau de nos linceuls
 Que la rivière a-t-emené ! »

Et toujours elle cherche à les consoler. Pourvu que Renaud soit vivant, rien ne saurait être perdu.

Elle entend clouer la bière. Tourmentée de pressentiments, elle s'informe : c'est, lui dit-on, le charpentier qui raccommode le plancher. Les cloches sonnent le glas funèbre.

« Dites-moi, mère, ma mie,
 Qu'est-ce que j'entends sonner ici ?
 — C'est le p'tit dauphin nouveau-né
 Dont le baptême est retardé. »

Ou c'est un roi des alentours qui est mort depuis trois jours.
 Elle entend les prêtres chanter.

« Dites-moi, mère, ma mie,
 Qu'est-ce que j'entends chanter ici ?
 — Hélas ! ma fille, c'est les processions
 Qui faisant le tour de nos maisons ! »

La chanson bretonne dit que c'est un pauvre qu'on logeait, et qui vient de mourrir.

Le moment des relevailles est arrivé. Elle doit aller à l'église. Elle demande à sa mère quelle robe elle mettra.

« Prenez le blanc prenez le gris,
 Le noir est beaucoup plus joli. »

D'ailleurs,

Tout femme qui relève d'un fils
 Du drap de S^t-Maur doit se vèti. (1)

Chemin faisant, tous ceux qui la rencontrent ne peuvent s'empêcher d'exprimer leur compassion.

1. J. Tiersot. *Hist. de la chans. pop. en France*, pp. 14-15.

Les enfants la voyant passer
 Disaient entre eux tout ohagrinés :
 C'est la femme de Renaud,
 Enterré d'hier au tantôt.

Dites-moi, ma mère, ma mie,
 Ces paysans que disent-ils ?
 — Ma fille, ils disent que les moineaux
 On fait leurs nids dans les créneaux. (1)

Plus loin,

Trois laboureurs se promenant,
 Dedans les champs allaient disant :
 — N'est-ce pas la femme de ce grand roi
 Qu'on a enterré hier au soir ?

Enfin elles arrivent à l'église. Tout de suite, en traversant le cimetière elle remarque la terre fraîchement remuée. La mère ne peut plus longtemps lui cacher la vérité :

C'est Jean Renaud qu'est décédé !

Le chanteur populaire avait là une situation tragique qu'il aimait ; il l'a prolongée autant qu'il a pu. Ne pouvant s'en séparer, il en a rendu tous les détails et toujours avec la même poésie, inventant sans cesse invraisemblances sur invraisemblances. Mais, au début, il n'en était sûrement pas ainsi. La mère, aussitôt le décès de son fils, cherchait bien à en cacher la nouvelle, mais elle n'y parvenait pas ; ses propres larmes la trahissaient.

Mais, dites, ma mère, ma mie,
 Pourquoi donc pleurez-vous ainsi ?
 — Hélas ! je ne puis le cacher,
 C'est Jean Renaud qu'est décédé ! (2)

Et la jeune femme, poussant un cri :

« Ma mère, dit'au fossoyeur
 Qu'il fasse la fosse pour deux,
 Et que l'espace y soit si grand
 Que l'on y mette aussi l'enfant, » (3)

Mourait aussitôt.

Ce dénouement est le même dans toutes les chansons. Les scandinaves font en outre mourir la mère d'Olaf.

1. Version tourangelle recueillie à Bléré par M. A. Brachet. (*Revue critique*, 25 août 1866.)

2. Version du Vermandois, recueillie par Tarbé, citée par M. G. Paris. (*Revue critique*, 12 mai 1866.)

3. Bujéaud : *Chans. pop. de l'Ouest*, H. p. 213.

Le matin, de bonne heure, au point du jour,
Sortirent trois cadavres du « gaard » de sire Olaf.
Le premier était sire Olaf, l'autre celui de sa fiancée,
Le troisième celui de sa mère chérie, morte de chagrin.

Mais, c'est encore là un passage traditionnel dans la poésie populaire scandinave et qui ne prouve rien ici. En tous les cas, aucune version française, à ma connaissance du moins, n'est aussi complète.

L'examen de ces chansons, scandinaves et françaises, incontestablement démontre que, toutes, elles ont pour origine le même motif.

Ce motif est excessivement simple : un jeune homme, nouveau marié ou à la veille de l'être, s'en revient du bois, blessé à mort. Une amante délaissée, une rivale jalouse l'a frappé au cœur. De retour chez lui, cette situation donne lieu à un très dramatique dialogue entre la mère du jeune homme et la jeune femme ou la fiancée, qui, en apprenant la fatale vérité, meurt de chagrin.

Il y a dans tout le sujet un tel enchaînement que toute méprise, tout changement devient impossible comme l'a fort bien fait remarquer S. Grundtvig. C'est un organisme vivant, qui conserve son unité à travers les temps comme dans les pays les plus éloignés.

Néanmoins, les chansons scandinaves ne l'ont pas traité de la même façon que les chansons françaises.

Les premières ont surtout donné de l'importance au début, à la première partie de l'aventure. L'imagination y a transformé un fait très ordinaire en une rencontre merveilleuse d'Olaf avec une fée qui ne lui pardonne pas de préférer à son amour celui d'une mortelle.

Les chansons françaises, au contraire, laissant de côté cette rencontre, nous présentent, dès les premiers vers, Renaud « tenant ses tripes dans sa main », sans nous dire le plus souvent comment il a reçu cette blessure ; et, avec un étonnant sentiment du tragique, elles ont développé la situation ainsi faite à la jeune femme qui vient de mettre au monde un fils de roi.

La différence entre les deux groupes de chansons, on le voit, est essentielle.

Non moins importante est cette autre différence que les chansons françaises, considèrent Renaud comme marié, tandis que les chansons scandinaves ne le disent que fiancé.

De semblables divergences doivent remonter à l'enfance même de la chanson. Car, supposons qu'il y ait eu emprunt d'un peuple à l'autre, alors que le sujet était entièrement constitué. Les Français, par exemple, l'auraient reçu des Scandinaves, au moment des invasions

normandes, je suppose. Il a suffi d'un mot pour étayer cette théorie erratique, trouvé dans une chanson bretonne. Les celtisants ne le reconnaissent pas pour appartenir au celtique ; or, il se trouve qu'en danois, ce mot, « broget », veut dire bariolé, sens qui va avec le contexte. Donc, ce sont les Danois qui ont apporté la chanson aux Bretons. Des Bretons elle serait passée chez les Français qui, grâce à leur instinct dramatique et à leur besoin d'être concis, peu à peu auraient laissé tomber tout le commencement pour mieux faire ressortir le dénouement.

Pourquoi auraient-ils aussi transformé les personnages ? Serait-ce également pour rendre l'impression du drame plus poignante ? Nous ne le croyons pas.

Cette jeune fille qui s'en vient avec son cortège nuptial vers sa nouvelle demeure et qui, surprise de ne point voir à sa rencontre son fiancé, demande à sa mère ce qu'ont les cloches à tant sonner ; puis, si vraiment Olaf lui préfère déjà ses chevaux et ses chiens, et qui, le soir de ses noces, meurt sur le cadavre de celui qui n'a pu la recevoir dans ses bras, offre une situation d'un intérêt poétique trop saisissant pour qu'un chanteur, digne du nom, ait songé un instant à remplacer la fiancée par l'épouse, vint-elle d'accoucher.

L'hypothèse contraire ne nous semble guère plus admissible. C'est cependant l'opinion de S. Grundtvig que, non-seulement les versions françaises, italiennes, catalanes et celles recueillies dans les îles Baléares sont sorties de la chanson bretonne, mais que celle-ci, née en Bretagne à une époque indéterminée et faisant tache d'huile, serait passée de là en Normandie, vers le XI^e siècle, d'où au XII^e, les Scandinaves, allant et venant entre leur nouvelle patrie et l'ancienne, l'auraient transportée dans les pays du Nord. Et alors, les Danois à leur tour, au XIII^e siècle, l'auraient communiquée aux Wendes, avec lesquels ils avaient de fréquents rapports.

En admettant que ces pérégrinations fussent possibles — et il y aurait bien des objections à faire, — les différences fondamentales que nous avons observées n'en resteraient pas moins inexplicables.

D'autre part, il est évident que toutes ces chansons ont été fortement modernisées : la forme sous laquelle nous les possédons n'est assurément pas très vieille, et le christianisme y a mis son empreinte. Mais tout cela n'est qu'extérieur. Si, au fond, les sentiments qui s'y trouvent exprimés, essentiellement simples et absolument humains, ne peuvent, par conséquent, pas avoir d'âge, nous avons trouvé dans l'ensemble des scènes dont l'exact pendant se retrouve dans les plus anciennes poésies connues des peuples germano-scandinaves ;

et maints détails nous reportent aux tout premiers âges de la vie de ces peuples.

A ces détails déjà signalés nous ne pouvons nous empêcher d'en joindre un dernier.

Dans la plupart des variantes françaises, la femme de Renaud, en apprenant que son mari est mort, confie à sa belle-mère le soin d'élever son enfant nouveau né, et, pour cela, lui lègue toutes ses richesses.

« Ma mère, tenez de l'or,
De l'or et de l'argent la clef !
Faites élever mon fils
Avec douceur. »

Ou, plus simplement, dans la chanson poitevine :

Ma mère, voilà la clef du grenier :
Il y a là du seigle et du froment.
Nourrissez-le, mon cher enfant !

Mais, dans cette même version, la veuve pousse un cri que nous n'avons entendu nulle part ailleurs :

Dites-moi donc, mère, ma mie,
Où qu'sont les clefs, que j'aie
Dans son tombeau avec lui (†).

Qu'est-ce que ce tombeau, dont elle veut la clef ?

Nous savons que les anciennes sépultures, celles des peuples les plus antiques, des Egyptiens comme de ces races mystérieuses qui ont couvert le sol de leurs monuments funéraires, dolmens et « *kœmpehœjer* », étaient à l'intérieur, absolument semblables aux maisons des vivants. Le tout recouvert d'un monceau de sable, de pierres et de terre. Ne serait-ce pas un tombeau de ce genre, dont il s'agirait ici ? Si oui, nous comprenons l'exclamation de la chanson recueillie par M. Paul Sébillot dans la Haute-Bretagne² :

Ouvrez, ouvrez, sable et rocher !
Avec mon mari je veux aller.

Telle Sigrun³ qui, à la nouvelle qu'Helge le mari bien-aimé qu'elle pleure nuit et jour, a été vu, le soir, à la tête de ses hommes, va le retrouver dans son tombeau sous le tertre qu'elle lui a fait élever, haut comme une colline : là, tous deux ils s'entretiennent en

1. L. Pineau : *le Folk-lore du Poitou*, p. 400.

2. Revue des Trad. pop. III, p. 196.

3. Die Edda. Helgakvidha Hundingsbana.

se caressant ; elle lui prépare une couche où jusqu'au point du jour elle repose dans les bras du héros, comme au temps où il était un prince puissant sur la terre.

Je regrette de n'avoir pas eu sous la main toutes les variantes connues de la chanson de Renaud, sans parler de celles qui, ignorées, gisent encore au fond de la mémoire de mainte bonne paysanne de France : certainement elles m'auraient fourni de nouveaux documents. Même les plus indifférentes d'apparence, les plus mauvaises, peuvent avoir roulé jusqu'à nous quelque précieuse paillette. « On voit quelquefois, dit M. Gaston Paris, un trait excellent et authentique conservé uniquement dans une version qui d'ailleurs est très rajeunie et fort altérée »¹.

Néanmoins, de celles que nous avons pu comparer il est sorti un tel faisceau d'indices, j'allais dire de preuves, que la lointaine origine, tout enveloppée de nuit, que dès le début de cette étude, j'ai cru pouvoir attribuer à cette chanson, me semble, sinon démontrée, du moins absolument probable.

Or, ce n'est qu'en entassant les probabilités pour un grand nombre de chansons populaires que nous aurons chance pour quelques-unes d'arriver à la vérité sur leur origine. En fait de traditionisme le probable, aussi longtemps que des faits précis ne viennent pas le contredire, équivaut au certain : tant le peuple a su se rester semblable à lui-même à travers les âges et maintenir, tout en l'augmentant, le trésor qu'il s'était constitué dès son enfance.

Avec raison, P. Loti, errant dans les rues de Damas, au milieu des milliers de petits marchands ambulants « exaltant la qualité de leurs bonbons, de leur limonade, de leur cresson de fontaine ou de leur pain frais, par des refrains séculaires, par des plaisanteries éternellement pareilles qui prouvent à la fois la naïve bonhomie et l'immuabilité du peuple », a pu dire : « Et, parmi tant de cris baroques, consacrés par d'immémoriales traditions, il en est de si vieux que le nom de Baal s'y retrouve encore »².

LÉON PINEAU.

1. Revue Critique, 12 mai 1866.

2. P. Loti : *La Galilée*, p. 163.



LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS¹

LXXII

NOMS DONNÉS A CERTAINS MATÉRIAUX

Les carriers de Fontainebleau ont trois mots expressifs pour désigner les qualités de grès. Ils appellent *pif*, celui qui est très résistant, *paf*, la pierre simplement de bonne qualité, et *pouf*, celui qui se réduit en sable sous le moindre choc.

A. CERTEUX.

LXI (suite)

LES CRIS DES RUES

Les Cris de Troyes

S'il subsiste encore quelque pittoresque dans notre vieille cité, qui va se rajeunissant tous les jours sans s'embellir — du moins au dire des artistes, — ce n'est pas dans les *cris* de la rue qu'il faut l'aller chercher. A-t-elle même jamais brillé sous ce rapport ? C'est douteux ; les documents qui nous restent ne font mention d'aucune coutume de ce genre, et l'Almanach pour 1629, imprimé par Claude Briden, dans lequel M. Emile Socard² croit avoir retrouvé « 36 cris populaires de Troyes, » n'est fort probablement qu'une édition locale des « 36 cris de Paris » bien connus des bibliophiles, et que donnèrent, entre autres Yves II Girardon et les Oudot.

Les porteurs d'eau, en charrette ou à bras, qui existèrent ici dès le siècle dernier, n'ont laissé aucun souvenir pittoresque ; il faut arriver à celui-ci pour trouver des types, et encore, combien peu intéressants ! aux annonces combien banales ! si l'on en excepte un seul.

Celui-là s'appelait Coché ; il avait commencé par être sonneur ; la Révolution ayant amené le chômage dans sa profession, il se fit passer pour un prêtre non assermenté et vécut sous ce titre dans un village voisin de la ville, jusqu'au jour où, reconnu, il dut quitter

1. Voir la Revue à partir de novembre 1894.

2. Emile Socard. Etude sur les Almanachs et les calendriers de Troyes, p. 85.

la place et revenir à ses anciennes occupations. De plus, « il devint, à la suite d'un concours public, juré-crieur de vin. »

« C'était bien alors le plus drôle d'homme et le plus drôle de corps dans ce nouvel emploi, c'était merveille de l'entendre moduler le dithyrambe en l'honneur d'un cabaret ou d'un vin nouveau-né, on ne retrouvera plus cette annonce musicale, pittoresque, espèce de chanson poétique et burlesque à cent facettes, à cent couplets, se cahotant sur une tenue d'rrrr redoublés, entrecoupés de notes éclatantes, et terminé par le ronflant fortissimo de *pas de crédit, mes enfants !* »

L'article de *La Silhouette*, journal satirique local (4 octobre 1840) auquel nous empruntons ces quelques lignes, donne le portrait en pied de Coché, dessiné par Charles Fichot, et le fait suivre du couplet qu'il lançait, d'une façon inimitable, aux échos de sa vieille ville sympathique.

Le voici tel quel :

Hum ! hum ! à 6 sous le litr' à 9 sous le litr' à
 10 sous le litr' ^{traitez la voix} ex-cel-lent vin rroug'od Sou - li - gny d'E-pin'
 de Lain'aux ho ois ^{appuyez} hà-tez-vous d'y'gal - ler chez la mèrTri-pier
 dans la rue des bons En-fans ou donn'à boir'à man - gor dans la sall' ta-pis -
 se' é-clai-ré' par-su - mé' en pay-ant pas d'cré-dit. . . mes enfans !!
 hum ! hum ! Babet !!

Depuis Coché, qu'avons-nous eu ? Quelques imitations parisiennes, sans couleur et sans saveur, indignes pour la plupart de l'attention des curieux. En voici d'ailleurs la nomenclature :

Il y a une vingtaine d'années, un porteur de journaux les annonçait ainsi : « Demandez l'*Progrès*, l'*Figaro* ; (puis baissant un peu la voix) vous baiserez l'bas d'mon dos ! »

Un marchand d'oublies, en faisant cliquotter ses deux poignées de volet fixées sur une planchette, criait : « Voilà l'plaisir, mesdames; voilà l'plaisir! » avec des intonations fort agréables.

— Une marchande de balais de bouleau : « Baléais, baléais! »

— Les marchands de morue : « Morue, morue! Morue salée, morue blanche. Morue, morue! »

— Les limeurs de scies : « A tailler, limer les scies! » ou bien : « Voilà l'limeux d'scies! »

— Le vitrier : « Voilà l'vitrier! »

— Une vieille femme qui achetait les os disait : « Voilà la marchande d'os! »

— Un chiffonnier : « Chiffons, ferrailles à vendre; peaux de lapins, peaux! »

Un autre : « Les verres cassés, les os rongés, y'a rien à vendre, par là-haut? »

— Un autre encore : « Habits, galons, marchand d'habits! »

— Un marchand de vaisselle : « Cassez, brisez vos ménages! »

— La marchande de mouron : « Du mouron pour les p'tits oiseaux! »

— Une marchande d'échaudés : « Un sous et deux sous les échaudés. Ça brûle, ça brûle; tout chaud, tout chaud! »

— Un marchand de charbon, du haut de sa voiture, disait en toute saison : « Voilà l'charbon, mesdames; dépêchons-nous, i'n'fait pas chaud! »

— Le marchand de croquignolles (sorte de massapains) : « Voilà les criq et les croq, voilà les croquignolles! »

— Le marchand de cerneaux (noix fraîches dans leur enveloppe verte) : « Aux cerneaux, aux cerneaux! »

— Le marchand de coco : « A la fraîche; qui veut boire? »

— Les marchandes d'allumettes : « Voilà les allumettes, qu'est-ce qu'en veut? »

— Le marchand d'articles de fumeurs aux fêtes des environs, surtout aux courses et aux régates annuelles : « Des cigares et du feu, et du tabac! »

— Le père Lucas, marchand de cirage, qui mangeait sa marchandise pour en prouver l'innocuité et annonçait son passage à l'aide d'une cloche.

— Les marchands d'almanachs : « Almanachs curieux, nouveaux : quand i' pleut i'n'fait pas beau! » ou bien : « Almanach d'papier, qui dit plus d'mensong' que d'vérités! » ou encore : « Almanachs d'cabinet : Liégeois, Bâle en Suisse. »

— Le « marchand d'épingles, qui piquent par la pointe. »

— Le marchand de : « Fromage de Marolles, — qui pue, qu'em-poisonne. »

— Le père Hutinet, marchand de plantes médicinales : « Voilà l'herboriste ! » Sur la fin de ses jours, ne pouvant plus crier, il appelait la clientèle à l'aide d'un sifflet.

— Un marchand de sucreries, belle figure et belle prestance, très proprement habillé en pâtissier, coiffé d'un bonnet de coton, se promenait dans les rues portant prétentieusement sa marchandise sur un plateau ; il la chantait ainsi, en faisant valoir ses formes et sa jolie voix :

J'invite tout le monde
A la ronde
A venir auprès de moi,
Ach'ter d'ma guimauve féconde ;
Et chacun en aura chez soi.
Messieurs et dames, voilà l'marchand
D'bâtons d'guimauve, régalez-vous.
Accourez-tous, ça n'coûte qu'un sou,
Un sou le bâton, le bâton ne coût' qu'un sou,
Oui, rien qu'un sou.

Il avait composé un petit recueil de chansons sur sa marchandise, qui fut imprimé à l'époque.

Aujourd'hui, les chiffonniers, les charbonniers, les étameurs, un cordonnier (vulgo : savetier) se contentent de crier le nom de leur profession : « Voilà l'chiffonnier, etc. » A part ceux-là, il en reste peu.

— Les marchands des quatre saisons crient leur marchandise : « Aux poires, aux pêches, aux prunes, aux abricots ! »

— Les marchands de harengs : « Frais ! frais ! en voulez-vous des frais ? »

La moule, la sardine fraîche, et autres marées ; le marchand de Camembert, la cocotte¹ des Vosges, s'annoncent par la simple désignation de la marchandise.

— Un marchand de paillasons, d'origine douteuse : « A zin zous les baillazons ! Les baillazons, dix zous bièze ! »

— Le rémouleur : « A r'passer couteaux, ciseaux, rasoirs ! » Mais le type du vieux repasseur, avec sa roue parangonnée dans un bâti de bois, est à peu près disparu ; les uns viennent en voitures, d'autres ont un manège mù par de gros chiens et ne crient plus.

— Le raccommodeur d'objets cassés : « On raccommode le cristal, la faïence, la porcelaine, le marbre, le verre, l'albâtre.... ! »

1. Pommes de pin servant à allumer le feu.

Quelques laitières annoncent maintenant leur passage à l'aide d'une corne ou d'une cloche ; le chevrier joue de son instrument.

Un vannier court les rues en faisant sa réclame à peu près comme suit : « Mesdames les ménagères, cherchez dans vos greniers, dans vos greniers, dans vos salles à manger, vos vieux paniers percés ; je les raccommode, je les repeins, et je ne prends pas cher ! »

C'est tout, et nous n'avons pas de métiers d'alimentation ambulants

Louis MORIN.

Rethel (Ardennes)

Il y a une trentaine d'années, à Rethel, le marchand de marrons ambulants parcourait les rues en faisant résonner une sorte de crécelle et il chantait :

Avec ma claquette,
Je fais carillon
Pour que l'on m'achète
Tous mes gros marrons ;
Si l'on me demande
Combien je les vends ;
Je fais la réponse
A quat' sous l'quartr'on.

LUCIEN TORCHET.

Cris de Lyon

Parmi les cris nombreux des industriels ou marchands ambulants qui parcouraient la cité et qui ont, pour la plupart, disparu aujourd'hui, on se souvient encore de ceux-ci :

— Fraises ! fraises ! ah ! les belles fraises !

Mélodie charmante.

— Abricots d'Ampuis, Mesdames.

— Mayorques ! Mayorques ! (oranges).

— Navets de Chirouble, oh ! les bons navets !

— Aloses fraîches ! oh ! les belles aloses !

Pendant les inondations de 1840 et de 1850, où l'eau n'était pas potable, une corporation de porteurs d'eau annonçait, sur un rythme fort gai :

— De l'eau ! de l'eau ! Voici de l'eau !

A l'époque du jeudi saint, on vendait de petites brioches qu'on criait :

— Scènes bénites ! bénites scènes !

Pendant de nombreuses années, jadis, j'ai entendu annoncer :

— Marolle ! Marolle ! Bon fromage de Marolle !

Et les gamins suivaient en criant sur le même air :

— Ma grolle ! ma grolle ! Bon fromage de ma grolle ! qui sent le fond de ma culotte ! (*grolle*, vieux soulier).

Était-ce la parodie ? était-ce la bonté de la marchandise, mais ce commerce fut longtemps florissant.

— A repasser les ciseaux !

— A raccommoder la faïence !

Autrefois les *peirerou*, chaudronniers ambulants, lançaient ce cri particulier qui montait jusqu'aux plus hauts étages :

— Ah ! Peyrou !

Il annonçait aux ménagères que les étameurs étaient prêts à remettre à neuf leur batterie de cuisine.

— Marchand d'habits !

Le plus bizarre de ces appels était celui-ci :

— Ahrsonyé !

Ce mot sauvage, qui a fort intrigué les étymologistes, était simplement l'appelle des *gnaffrons*, *gnaffres* ou *regrolliers*, et signifiait : « A raccommoder les souliers ! » mais avec une concision et une énergie que la phrase française ne possède pas.

AIMÉ VINGTRINIER.



USAGES DE CARNAVAL¹

X

LE CARNAVAL EN HAUTE-AUTRICHE

DN Haute-Autriche comme partout, le mardis-gras amène avec lui des défilés de garçons travestis, parmi lesquels en certains endroits, Carnaval et sa femme (celle-ci représentée par un jeune homme déguisé), en habits couverts de paillettes d'or et d'argent et sans masques, qu'on a mariés d'abord sur la place principale avec accompagnement de danses.

Dans certaines localités, des masques, armés de fléaux, traînent un sac où se trouvent des graines de chènevis vides et des épis de blé déjà battus. Devant les maisons où habite un couple sans enfants, ils ouvrent le sac, en répandent le contenu sur un grand drap étendu, et commencent à le battre en répétant constamment : « *Wo nix drin is, geht nix ausser*. D'où il n'y a rien il ne peut rien sortir. »

En ce même jour aussi, qui clôture la joyeuse saison de Carnaval commencée aux Rois et qui a été l'occasion de tant de danses — le plaisir favori du peuple autrichien, — on enterre Carnaval. Les jeunes gens se réunissent dans une auberge et y revêtent des déguisements représentant divers métiers ou industries. Puis ils se rendent les uns en voiture, les autres à cheval, à travers les rues, jusqu'à la place principale. En tête, une voiture contient des « musiciens », tenant, en guise d'instruments, une planche munie d'une corde, une poêle à frire, et autres ustensiles du même genre, dont ils tirent des accords rien moins qu'harmonieux. Puis vient un chariot où sont montées des blanchisseuses secouant sur la foule des draps mouillés ; ou bien des batteurs avec des fléaux en paille dont ils frappent les spectateurs ; etc. Enfin, une voiture ou un traîneau portant un mannequin bourré de paille, Carnaval. Arrivés sur la place, les chariots se mettent en cercle, Carnaval au milieu. Alors on le jette à bas de son véhicule, on le tiraille de tous côtés et enfin on le tue à coups de fusil ou autrement ; puis on l'enterre. En certains endroits, on le déterre le jour suivant, mercredi des Cendres, on le traîne par

1. Cf. le t. I, p. 75, t. II, p. 178, t. IV, p. 271, t. V, p. 90, t. VI, p. 109, 118, t. VIII, p. 77, t. IX, p. 194, t. X, p. 138.

les rues au milieu des hurlements et des cris, et on l'enterre de nouveau, cette fois dans un tas de fumier.

Mais il faut citer spécialement deux usages très curieux, particuliers à deux catégories d'ouvriers du pays : ceux qui travaillent aux salines de la pittoresque contrée du Salzkammergut, et, dans les mêmes parages, les mariniers du village de Grünau.

La *Schwerttanz* (danse de l'épée) est surtout usitée dans le petit village d'Ebensee, où se trouvent les plus importantes salines du Salzkammergut. Elle est exécutée par dix hommes, dont un chef, portant de longues et farouches barbes noires, une veste écarlate sur laquelle tranchent une ceinture et un baudrier blancs bordés d'un galon d'or, un pantalon blanc avec passepoil rouge et, sur la tête, un shako rouge avec chenille blanche terminée en avant et en arrière par des glands verts ; à l'épaule, une épée nue. Ils sont accompagnés d'un « fou de Carnaval », en veste rouge avec ceinture verte munie de grelots, culotte courte rouge, bas rayés et escarpins à boucles, bonnet rouge à fanfreluches dorées et à grelots, tenant une latte à la main. Un tambour et deux flûtes complètent la troupe qui, sous leur conduite et aux sons d'une mélodie toute primitive, sans cesse répétée, entre dans la maison et, par une formule spéciale, salue la société.

Après s'être placés vis-à-vis les uns des autres sur deux rangs, comme des soldats au port d'armes, les dix « danseurs » commencent à tourner en rond, puis en spirale, chacun tenant son épée sur l'épaule, et de l'autre main, la pointe de celle placée sur l'épaule du précédent, tandis que le fou gambade tout autour, passant sous les épées entre les danseurs, accompagnant de claquements de sa batte la musique des flûtes et du tambour. Puis ils reprennent leurs places sur deux rangs et, la musique s'étant tue, le chef appelle et provoque successivement chaque membre de la troupe ; l'interpellé se détache du rang, et les deux adversaires marchent en sens inverse entre les deux lignes, choquant leurs sabres lorsqu'ils se rencontrent. A la fin, le dernier appelé a été frappé, il tombe mort étendu tout de son long. Alors le fou assis sur son dos, s'efforce de le rappeler à la vie en lui soufflant au visage ; n'obtenant pas de résultat, il imagine enfin de lui donner au bas des reins un bon coup de batte, ce qui a pour effet de ranimer aussitôt le faux-mort. Alors, la mélodie sauvage reprend, aiguë et bourdonnante, et la danse guerrière recommence, tous les dix reliés, comme précédemment, par les pointes des épées ; sans les quitter et tout en continuant leur ronde, ils viennent se placer successivement vis-à-vis l'un de l'autre, étendant entre eux comme une barrière l'arme dont

ils tiennent les bouts et que les suivants franchissent successivement pour venir ensuite se ranger à côté et ajouter d'autres barrières, franchies à leur tour, sans que la chaîne des mains et des épées se rompe un moment. Quand tous sont ainsi placés, le fou à son tour, saute par dessus les épées. Plusieurs fois cette chaîne et cette course d'obstacles se déroulent. Après quoi les danseurs entourent le fou : « Wurstl », lui disent-ils, « tu vas déposer 3.000 florins ou bien on va te faire tomber la tête à tes pieds ». Le pauvre Hanswurst¹ en est réduit à s'agenouiller, et tous posent leurs sabres sur ses épaules, à l'exception du chef qui saute sur son dos. « Me voici grimpé, dit-il, j'aurais mieux fait de rester en bas : Carnaval est un prodige, il a dissipé tout son bien, il a tout gaspillé, jusqu'à un chapeau déchiré. Il va bien ça et là par le pays, mais ce qu'il reçoit, il le boit de nouveau. Aussi je saute hors de ce cercle. Musicien, commence une joyeuse danse de l'épée ». Et, après qu'il est redescendu, a lieu encore une marche en spirale, mais cette fois agrémentée d'entrelacements, de tournolements des plus difficiles exécutés avec infiniment de souplesse sous les épées balancées au-dessus des têtes en un lien jamais rompu. Enfin, tous entrechoquent leurs sabres, accompagnant ce cliquetis d'un joyeux vivat, puis ils s'en vont comme ils sont venus, tambour et fifres en tête.

Cette danse noble et caractéristique, qui exige tant d'adresse, et qui semble remonter aux ancêtres germains du temps de la domination romaine (cf. Tacite, *Germ.*, c. 24), tombe malheureusement de plus en plus en désuétude.

Le mardi-gras aussi, dans le village de Grünau, si joliment situé dans la vallée de l'Alm, affluent de la Traun, les ouvriers occupés au flottage du bois jeté dans le torrent du haut des montagnes avoisinantes, organisent une fête spéciale. Au-dessus d'un de ces forts traîneaux dont se servent les charretiers en hiver, on a suspendu, en le reliant par des rubans à l'extrémité de petits sapins qui ornent le véhicule, un bateau en miniature qui, d'ordinaire, est suspendu au plafond de l'auberge des mariniers au-dessus de leur table et que, pour la circonstance on a fait radouber, repeindre, vernir et garnir de rames et de petits personnages, chez le menuisier de l'endroit. Deux ou trois paires de bœufs, et, au-devant, un bouc, la tête ornée d'une couronne, des banderoles en papier de couleur enroulées autour des cornes et des rubans de soie flottant tout

1. Hanswurts (Jean Saucisse), l'équivalent de notre Jean Boudin ou de Polichinelle.

autour de lui, tirent le véhicule. Les bouviers ont aussi des rubans éclatants à leurs chapeaux et claquent bruyamment et continuellement du fouet. Aux deux côtés du traîneau et derrière, des marinières marchent armés d'avirons. L'un d'eux a fixé le sien dans le nœud d'une corde attachée en arrière du traîneau, et, de la plate-forme du véhicule comme de celle d'un bateau, il manœuvre sans cesse son outil à droite et à gauche, écartant la neige comme les ondes d'un fleuve. Quand on arrive à un endroit où des curieux attendent le cortège, on s'arrête et l'on soulève le traîneau au moyen des avirons en poussant des cris qui se répercutent au loin à travers les montagnes, comme s'il s'agissait de remettre à flot un radeau échoué sur un banc de gravier ; si dur est le travail, que souvent un aviron se rompt ; d'ailleurs pour l'y aider, on l'avait scié à moitié. On mesure aussi et on annonce à grands cris la profondeur de l'eau. Enfin, l'auberge atteinte, on décroche le petit bateau et on le rapporte dans la salle pour y être suspendu de nouveau jusqu'à l'an prochain. Un repas et des danses terminent la fête.

AUGUSTE MARGUILLIER.

LE PETIT LANGADOU

CONTE BOURGUIGNON

UNE jeune fille de campagne était entrée dans l'église de son village, et s'étant agenouillée devant l'autel de la Vierge, elle la pria à haute voix de lui donner un mari. Un enfant de chœur qui se trouvait derrière l'autel s'amusa à lui répondre : « T'en auré pas », lui dit-il en patois Bourguignon. La paysanne leva les yeux et s'adressant à l'enfant Jésus que la Vierge tenait dans ses bras ; « Couse te, petit langadou (tais-toi, petit « bavard) », lui dit-elle, laisse parler ta mère, elle é pu de raison « qu'toi ! »

Conté par ma grand'mère, Madame Retz.

MOREL-RETZ (Stop).

CROYANCES ET SUPERSTITIONS DU JOUR DE L'AN ¹

XIV

ENVIRONS DE METZ

Voici le souhait que les vigneronns lorrains adressaient autrefois le premier jour de l'an :

Je vous souhaite pour étrennes
Cent bouteilles de muscat pleines,
L'œuf de l'heure, pain du jour
Toujours plein la bouche, du four ;
Une hotte de pistoles,
La flûte et les violes,
Vivre tant que vous voudrez,
Et le paradis quand vous mourrez.

Le dernier jour de l'an, les femmes sortent de la veillée à huit heures, vont au caniveau, mettent dans une coquille de noix un peu d'huile et une petite mèche, allument cette dernière et posent la coquille dans l'eau. Puis elles mettent leurs jupons sur leur tête en pleurant et criant : Il se noie le Jean ! il se noie le Jean, ce qu'elles répètent jusqu'à la noyade de la coquille.

Beaucoup de givre avant le nouvel an annonce une année de poires. Beaucoup de givre après annonce une année de pommes.

Pour savoir si le blé haussera dans tel ou tel mois de l'année, prenez douze grains de blé. Chauffez l'âtre pendant les douze jours qui séparent Noël du jour des Rois. Commencez le 26 décembre à jeter sur l'âtre un grain de blé en disant : Voilà pour le mois de janvier. Continuez les jours suivants. Le mois pour lequel le grain de blé sautera le plus haut sera le mois de la plus grande cherté du blé.

La bûche de Noël doit durer jusqu'à la veille des Rois ; on la met sur la serviette pour tirer les Rois, la nappe ne brûle pas. Quand il se présente un orage, on sort la bûche dans la rue ; l'orage se détourne.

M. POIRIER.

1. Cf. t. II, p. 363. t. III, p. 8, t. IV, p. 350, t. IX, p. 120, t. X, p. 23.

UNE CHANSON DU XVI^e SIÈCLE

RESTÉE DANS LA TRADITION POPULAIRE



DANS un précédent numéro de la *Revue des traditions populaires*, comparant un couplet mis en musique au XVI^e siècle par Roland de Lassus avec la poésie d'une chanson recueillie de nos jours dans la tradition populaire la chanson : « Pourquoi vouloir qu'une personne chante », qui figure dans les *Chants populaires recueillis dans le pays messin* (par M. de Puymaigre), j'exprimais le regret qu'une

confrontation analogue ne pût pas être faite au point de vue musical, le recueil moderne n'ayant pas donné la mélodie sur laquelle les vers étaient restés populaires en Lorraine.

Par un heureux hasard, j'ai été amené moi-même à remplir cette lacune. Au cours de mon récent voyage dans les Alpes françaises, accompli sous les auspices du ministère de l'instruction publique dans le but de recueillir les chansons populaires conservées dans cette région jusqu'alors inexplorée à ce point de vue, j'ai en effet retrouvé la chanson de la « Belle Iris » : même la version qui m'en fut chantée dans le Briançonnais, outre que j'en pus noter l'air, était, au point de vue des paroles, plus développée que la version lorraine : elle avait en effet quatre couplets de plus. J'ai tout lieu de supposer, d'ailleurs, que les trois derniers appartiennent à une autre chanson, et sont venus artificiellement se souder à la suite de la précédente, cas fréquent dans la chanson populaire : la forme des vers et des couplets est la même ; mais le sentiment est tout autre, et le caractère de ces trois couplets est d'une inspiration bien plus franchement populaire :

Dedans Paris, il y-a-t-une fontaine,
Tou'e entourée de lauriers alentours.

.....
Dans mon jardin, le rossignol y chante, etc.

Le principal intérêt de la trouvaille — indépendamment du fait inattendu que la galante chanson de cour du XVI^e siècle s'est con-

servée dans la mémoire des habitants d'un pays si éloigné de tout centre de civilisation, — réside donc dans la notation de la mélodie. La voici :

Assez lent.

Comment vou- loir qu'u . ne per-son-ne chan-te
 Quand ell' n'a pas son cœur en li-ber-té? — Laissez chan-
 -ter ceux que l'amour con-ten-te. Et -lais-sez moi,
 et laissez moi dans mon malheur pleu- rer — Et -lais-sez
 moi, et -lais-sez moi dans mon malheur pleu- rer.

Et maintenant, comparons avec la musique de Roland de Lassus.

On sait quels étaient les procédés de composition les plus familiers aux musiciens qui avaient coutume d'emprunter à un répertoire spécial une mélodie préexistante et de la faire chanter plus ou moins textuellement par une voix qu'accompagnaient les contre-points des autres parties ; puis peu à peu la partie de Superius tendit à l'emporter et prit le chant : pourtant il resta toujours quelque chose au ténor de son ancienne prépondérance. Peu à peu, l'importance du chant antérieur diminua ; au temps de Lassus, bien que l'usage n'en eût pas absolument cessé, il arrivait souvent qu'aucun élément étranger ne s'introduisait dans la composition harmonique, dont l'invention appartenait dès lors entièrement au compositeur.

En est-il donc ainsi pour la chanson qui nous intéresse ? En tous cas, dès la première inspection, il faut écarter l'hypothèse que la musique écrite par Roland de Lassus ait pu devenir populaire : elle est trop savante pour cela, et je tiens pour certain qu'aucun esprit inculte, comme est celui des chanteurs populaires, n'en put jamais dégager aucune mélodie précise. Si donc nous parvenions à déterminer une analogie quelconque entre cette musique et la mélodie notée dans les Alpes, il faudrait en conclure que c'est Roland de

Lassus qui a emprunté le thème de la chanson à la mélodie même sur laquelle se chantaient antérieurement les paroles.

La composition est d'un style essentiellement polyphonique, et l'on ne peut guère, tout d'abord, reconnaître une partie pour être plus mélodique que les autres. En observant avec soin, cependant, on voit un chant se préciser peu à peu, cela tout justement dans la traditionnelle partie de ténor. Elaguant les notes parasites, mélismes, répétitions, etc., et donnant à la notation, par l'emploi de valeurs plus brèves, un aspect plus moderne, voici quelle mélodie j'ai pu extraire de cette partie.



Las! vous lez - vous qu'u ne per - son - ne
chan - te A qui le cœur ne fait que soupi - rer? —
Lais - sez chan - ter ce - luy qui se con - ten - te —
Et me lais - sez mon seul mal en - du - rer, Et me lais -
sez mon seul mal en - du - rer, Et me lais - sez mon
seul mal en - du - rer, mon seul mal en - du - rer.

L'on ne saurait dire évidemment qu'il y ait identité entre les deux formes de mélodies. Et cependant malgré les différences considérables, il existe entre elles de grandes analogies. La tonalité est la même; les cadences finales de chaque vers tombent presque toujours sur les mêmes notes ou sur des notes appelant harmoniquement le même accord (cela est très important, car si, dans la transmission des chants populaires, les altérations portent presque toujours sur les dessins purement mélodiques, par contre le sentiment harmonique latent, virtuellement contenu en quelque sorte dans le chant, est toujours fidèlement respecté): même il est

certains mouvements néanmoins de frappantes analogies : je citerai notamment le dernier vers : « Et laissez-moi dans mon malheur pleurer » comme comportant de notables ressemblances, surtout au commencement et à la cadence finale.

Au reste, il est plus que probable que les paysans des Hautes-Alpes ne chantent plus la chanson exactement comme on le faisait à la cour d'Henri II : nul doute qu'ils y aient introduit des intonations qui correspondent mieux à la rusticité de leur nature ; il se pourrait donc que leur mélodie dérivât elle-même d'un autre chant plus conforme à celui de Roland de Lassus. Et pour ce dernier il n'est pas douteux que, loin de reproduire exactement l'air antérieur, il en soit, en passant dans l'œuvre polyphonique, devenu en quelque sorte la variation.

Quoi qu'il en soit, l'ancienneté de la chanson, paroles et musique, est bien établie, et cet exemple, fût-il unique dans son genre, est suffisant pour démontrer combien est reculée l'origine des chansons exclusivement conservées par la mémoire populaire. Car si cette mémoire a pu garder si longtemps et fidèlement un chant tout artificiel, littéraire et hullement destiné à la transmission orale, combien ne doivent pas être plus anciens ceux qui, sortis du peuple, conçus pour lui et par lui, nous sont parvenus parfois en si mauvais état, incomplets, altérés, — en ruines, en quelque sorte, — conservant toutefois cette forte saveur qui reste toujours à ce que la nature a produit directement ?


JULIEN TIERSOT.



CONTES TROYENS¹

VI

LE ROI AU GRAND NEZ

 L'était une fois un roi qu'on appelait le roi au grand nez, et qui était très méchant. Il avait l'habitude de parcourir incognito son royaume et de faire causer les gens pour voir ce qu'on pensait de lui, puis il punissait ou récompensait selon ce qu'il avait vu et entendu.

Un jour, il entre chez une dame fort âgée, et au cours de la conversation, il vient à parler du roi, et demande à la brave femme ce qu'elle en pense.

— Ben, monsieur, dit-elle, jé vais vous le dire, bien que je ne vous connaisse pas. Il y en a qui demandent la mort du roi au grand nez ; eh bien ! moi, je ne suis pas de leur avis : je dis qu'il vive, au contraire.

— Je ne vous comprends pas. Vous êtes la seule à parler ainsi. Tout le monde désire sa mort.

— Et bien ! je vais vous dire ma raison. Je suis déjà vieille, j'ai beaucoup vu. J'ai connu le grand-père du roi au grand nez, il ne valait pas cher ; j'ai connu son père, il valait encore moins ; lui, il est encore plus méchant qu'eux ; eh bien ! de peur que son fils soit plus méchant encore que lui, je préfère qu'il reste.

— Tiens, tiens, tiens ! fit le roi, vos raisons ne sont pas mauvaises.

Rentré dans son palais, le roi fit demander la vieille femme. Celle-ci fut bien étonnée d'une pareille invitation ; mais elle y alla tout de même, et le roi lui donna de l'argent afin qu'elle fût heureuse le reste de ses jours.

Une autre fois, s'étant attardé dans les bois, il frappa à la hutte d'un charbonnier et lui demanda à manger².

— Mais je n'ai rien du tout, monsieur.

— Comment ? vous n'êtes donc pas allé à la chasse ?

1. Cf. t. V, p. 723 ; t. VI, p. 481 ; t. VII, p. 27.

2. Cet épisode, attribué aussi au roi Grand-Nez se trouve dans Sébillot, *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 149.

— Vous savez bien que le roi au grand nez l'a défendu. S'il savait que l'on chasse en ce temps-ci, il punirait sévèrement.

— J'ai pourtant bien faim ! Voyons, vous n'êtes pas sans avoir attrapé quelque gibier ?

— Oh ! tenez, j'ai là un lièvre, nous allons le manger ; mais je vous en prie, ne me vendez pas, car j'irais en prison.

— Soyez tranquille, fit le roi.

Après le repas, le roi dit encore :

— Je ne puis cependant pas m'en aller la nuit. Il faut que je couche ici.

— Ma foi, vous coucherez avec moi si vous voulez.

Le roi accepta. Mais voilà que dans la nuit le charbonnier pétait à chaque instant, ce dont son compagnon se plaignait :

— Ah ! que voulez-vous ; charbonnier est le maître dans sa loge !

De retour au palais, le roi fit demander le charbonnier. Celui-ci se crut dénoncé et eut peur. Mais le roi au grand nez, bon enfant pour cette fois, lui donna aussi de l'argent.

(Conté par M^{me} Morin mère, 69 ans).

VI

LE MARCHAND DE BALAIS

Il était une fois un marchand de balais, nommé Grillot, très paresseux, toujours à la recherche de moyens de vivre sans rien faire. Il va un jour chez un orfèvre :

— Combien me paieriez-vous un morceau d'or gros comme mon sabot ?

— Entrez, entrez, mon ami ! fait l'orfèvre, ébloui ; et il le fait mettre à table aussitôt.

Puis, quand Grillot eut bien bu et bien mangé, l'orfèvre lui dit :

— Et bien ! mon ami, montrez-moi votre morceau d'or.

— Ah ! mais, Monsieur, je n'en ai pas !

— Comment ! vous n'en avez pas ; mais vous m'en proposiez ?

— C'est que, voyez-vous, je suis marchand de balais, et si quelquefois j'en trouvais en faisant mes balais, je venais vous demander combien vous me le paieriez.

— Allez-vous en, maraud ! lui dit l'orfèvre en le mettant à la porte.

Une fois dehors, Grillot pensa : « C'est égal, j'ai toujours fait un bon repas ! »

Le lendemain, ayant faim de nouveau, il va dans une auberge et y fait un repas de trente sous, après quoi, s'adressant à la dame :

— Oh ! madame, je suis un coquin, un brigand ; je vais me tuer !

— Mais pourquoi ?

— J'ai consommé pour trente sous et je n'en ai pas un pour payer !

— Si vous vous tuez, ça ne me rendra pas mon argent ; allez-vous en.

Le lendemain il eut encore faim. Il alla dans un village et se mit à crier : « Au devin ! au devin ! »

Justement, il y avait dans ce village une dame qui avait perdu son alliance et n'osait le dire à son mari, de peur que celui-ci ne l'aime plus. Elle se mit à la fenêtre :

— Monsieur, êtes-vous donc devin ?

— Oui, madame.

— J'ai perdu mon alliancé ; pourriez-vous me la retrouver ?

— Oui, madame.

— Combien me demandez-vous de temps ?

— Trois jours.

— Bien ; je vais vous mettre dans une chambre en haut, parce que mon mari est un ancien soldat et il ne croit pas aux devins. S'il vous voyait, il vous tuerait.

Cette dame avait trois bonnes. Le premier jour, l'une d'elles apporta à déjeuner au devin, et il ne dit rien ; à diner, il ne dit rien ; mais quand vint le souper, il s'écria : « Ah ! en voilà déjà une ! » Il voulait dire une journée de passée.

Rentrée à la cuisine, la bonne dit à ses compagnes : « Je crois qu'il le sait, » et elle leur raconta ce qu'avait dit le devin.

— J'irai demain, dit une autre.

Le lendemain, les choses se passèrent de même, et le soir, le devin s'écria : « Ah ! en voilà deux ! »

Il fut convenu que la troisième bonne serait de service le jour suivant. Au souper, le devin dit encore : « Ah ! les voilà toutes les trois ! »

— Vous savez donc quelque chose ? lui dit alors la bonne.

— Oui, mademoiselle.

— Vous savez donc que nous avons pris la bague ?

— Oui, mademoiselle.

— Oh ! je vous en prie, ne nous vendez pas : nous vous la rendrons !

Il se fit apporter une dinde, à qui il fit avaler la bague, en recommandant à la bonne de bien remarquer l'animal.

Le lendemain matin, la dame vint le voir :

— Et bien ! monsieur le devin, avez-vous retrouvé mon alliance ?

— Oui, madame.

— Oh ! vraiment ? quel bonheur !

— Veuillez envoyer une de vos bonnes chercher une diède.

Ils descendirent eux-mêmes dans la cour, et la bonne leur apporta une bête : « Ce n'est pas celle-la, » dit Grillot. On lui en apporta une deuxième : « Celle-la non plus ». Enfin, quand on lui en eut apporté une troisième (la vraie), il la fit tuer, puis vider, et la bague fut trouvée dans les tripailles.

La dame était bien contente. Elle porta la bague à son mari :

— Tiens, mon ami, j'avais perdu mon alliance, je l'ai retrouvée.

— Où donc ?

— C'est un devin qui me l'a retrouvée.

— Un devin !

— Mais oui, un devin.

— Va me le chercher, ton devin.

Le mari n'y croyait pas et voulait l'éprouver. Il mit un grillot¹ entre deux assiettes creuses et dit au devin :

— Si tu ne devines pas ce qu'il y a là dedans, je te brûle le cerveau !

— Oh ! mon pauvre Grillot, t'es pris ! t'es pris ! s'écria la malheureux, tout consterné.

Alors le maître : « Allons, tu es un bon devin ! » Et il le fit déjeuner avec lui et lui donna cent francs.

(Conté par M^{me} Morin mère).

NOTA. — Est-il téméraire de penser que la locution : « pris comme un grillot », employée dans nos contrées pour dire qu'une personne est pincée sans espoir d'échapper, est née de ce passage du *Marchand de balais* ?

Un conte identique : *Le Devin*, conte de la Bresse, a été reproduit par la *Revue des Traditions populaires*, t. I, p. 228 (n° 8, août 1886), sous la signature de Charles Guillon. C'est le même, avec quelques variantes.

1. Nom local du grillon.

VIII

LE FILEUR D'OR

Il était une fois une dame restée veuve avec trois fils qui n'avaient de profession ni l'un ni l'autre. Elle leur dit d'aller chercher de l'ouvrage et d'apprendre à travailler, et comme ils n'avaient pas d'argent, elle emprunta trois cents francs au maire du village pour les leur partager, sous la condition qu'ils reviendraient tous ensemble au bout d'un an, rapportant les cent francs qu'ils recevaient chacun.

Arrivés dans un pays, ils demandèrent de l'ouvrage, mais un seul en trouva comme boulanger ; dans un autre pays, un deuxième s'employa comme cordonnier. Le troisième partit alors tout seul.

Sur la route, il rencontra un monsieur qui lui dit :

— Où allez-vous, jeune homme ?

— Je ne sais pas, monsieur ; je cherche de l'ouvrage.

— Que voulez-vous faire ?

— Ce que je trouverai, pourvu que je gagne ma vie.

— Venez avec moi, lui dit le monsieur ; je vous apprendrai à travailler.

— Quel état faites-vous ?

— Mon garçon, je suis fileur d'or.

— Oh ! ce doit être un beau métier ! je vais avec vous.

*
*

Au bout d'un an, il revint et trouva ses frères sur la route. Ceux-ci, le voyant bien habillé, lui dirent :

— Oh ! que tu es beau ! Quel métier fais-tu donc ?

— Je suis fileur d'or.

— Nous n'avons pas d'argent pour donner à M. le maire ; que va-t-il dire ?

— Ne vous tourmentez pas : j'ai les trois cents francs.

— Tu es bien heureux d'avoir un bon métier !

La mère fut bien contente de revoir ses fils. Elle les questionna sur leur profession :

— Je suis boulanger, dit l'un. Et l'autre dit : — Je suis cordonnier. Et tous les deux avouèrent qu'ils n'apportaient pas d'argent.

— Comment vais-je faire ? dit la mère.

Alors le fileur d'or : — Sois tranquille, maman ; moi, je suis fileur d'or, et j'ai les trois cents francs.

— Oh! mon garçon, tu as un bon métier; je voudrais que tes frères soient comme toi.

Puis elle alla chez le maire avec l'argent.

— Bonjour, monsieur le maire.

— Bonjour madame; comment allez-vous? et vos garçons?

— Ils vont bien, monsieur le Maire.

— Quels métiers ont-ils appris?

— Monsieur le maire, l'un est boulanger, un autre cordonnier, et le troisième est fileur d'or.

— Eh! eh! en voilà un métier, fileur d'or!

— Monsieur le maire, je vous rapporte vos trois cents francs.

— Alors, vos enfants vous ont rapporté cet argent?

— Le fileur d'or à lui tout seul; les autres n'ont rien gagné.

— Eh bien! allez me chercher votre fileur d'or.

— Oh monsieur! c'est un bon métier; si vous voyiez comme il est bien habillé.

Rentrée chez elle, la mère dit au fileur d'or que le maire voulait lui parler, et il y alla aussitôt.

— Bonjour, monsieur le Maire.

— Bonjour, mon garçon. Il paraît que tu es fileur d'or?

— Mais oui, monsieur le maire.

— Eh bien, je veux voir si tu es bon fileur d'or. Il faut que cette nuit tu me prennes mon pain, moi étant dans la chambre à four¹.

— Bien, monsieur le maire.

Dans la journée, il fait une ouverture derrière le four, et la nuit venue, tandis que le maire veillait dans la chambre à four, il prit le pain par cette ouverture. Le matin, en ouvrant son four, le maire fut étonné de le trouver vide: — « Oh! le coquin! dit-il; il m'a pris tout mon pain et je ne l'ai pas entendu! » Le fileur d'or arriva peu après:

— Bonjour, monsieur le maire.

— Bonjour, mon garçon. Ce soir, tu prendras les draps de mon lit, moi étant couché dedans.

— Mais, monsieur le maire, ça ne sera pas facile.

— Arrange-toi comme tu voudras.

Dans la journée le fileur d'or pratiqua une ouverture au-dessus du lit du maire, et, pendant que celui-ci dormait, il tira les couvertures et le drap de dessus; puis, le maire s'étant levé pour les rattraper, il retira le drap de dessous. Le lendemain, il arriva chez le maire.

1. A partir de cet endroit le conte rentre dans la donnée bien connue du *Fin Voleur*.

— Bonjour, monsieur le maire.

— Bonjour, mon garçon.

— Êtes-vous content de moi ?

— Oui, mais ce soir, il faut que tu prennes l'alliance de ma femme dans son doigt.

— M. le maire, c'est bien difficile, je ferai ce que je pourrai.

Dans la journée, il se fourra dans la ferule du lit. Quand le mari fut endormi, il dit à la femme : — « Ma femme, donne-moi ton alliance ; le fleur d'or te la prendrait ». Puis, quand ils furent endormis tous les deux, il partit.

Le matin, le maire dit à sa femme :

— Eh bien ! le fleur d'or t'a-t-il pris ton alliance ?

— Mais il n'a pas pu, puisque tu me l'as demandée !

— Comment ? je te l'ai demandée ?

— Mais oui, tu m'as dit : « Donne-moi ton alliance, le fleur d'or te la prendrait ». Je te l'ai donnée.

— Tu ne m'as rien donné du tout. C'est le fleur d'or qui te l'as prise.

Le maire le voulut éprouver une dernière fois ; il lui dit de lui prendre son cheval quand il serait monté dessus. Le fleur d'or accepta. Il se déguisa en vieux et se posta sur une route par laquelle le maire devait passer. Le voyant venir, il l'accosta :

— Comme voilà un beau cavalier ! ça me rappelle le temps où j'étais jeune. Je ne pourrais pas en faire autant à présent !

— Dame, mon brave homme, chacun a son temps !

— C'est égal ! je suis tout de même content de voir un cavalier ; si nous buvions une petite goutte ?

— Le maire accepta et but la goutte qu'on lui offrait, sans quitter la selle ; mais s'étant ensuite endormi sous l'influence de l'eau-de-vie, le fleur d'or le descendit à terre et s'en alla avec l'animal.

Le lendemain il vint revoir le maire, qui lui dit :

— Je reconnais que tu es un bon fleur d'or ; mais en voilà assez : tu me ruinerais. Je ne t'arrête pas parce que tu m'as pris tout cela sur le défi que je t'avais donné, mais ne recommence plus ; tu fais là un métier de voleur !

(Conté par M^{me} Morin mère).

IX

LE MÉNÉTRIER FARCEUR

Un ménétrier revenait, légèrement ému, d'une noce. En passant vers minuit dans le faubourg Sainte-Savine (commune contiguë à

Troyes), il vit une femme, coiffée d'un bonnet, agenouillée devant la croix de la Mission.

L'idée farce lui vint d'enlever à cette femme son bonnet, ce qu'il fit après s'être approché doucement et sans qu'elle s'en aperçût.

Rentré chez lui, il mit le bonnet dans un coffre et se coucha. Le lendemain il dit à sa femme :

— Je l'ai rapporté quelque chose de la noce ; j'ai un beau cadeau à te faire : va voir dans le coffre.

La femme alla voir et y trouva non-seulement le bonnet, mais aussi la tête de la dévote.

Le mari, fort tourmenté, alla consulter son curé, qui lui conseilla d'aller, à minuit reporter le bonnet avec la tête à l'endroit où il les avait pris.

Le ménétrier s'exécuta et trouva la femme toujours à genoux, mais décapitée. Il remit précipitamment la tête sur le cou et s'enfuit.

Mais, dans sa hâte de s'acquitter de sa tâche, il avait mis la tête un peu de travers, et depuis ce temps, à la Rivière-de-Corps (commune contiguë à Sainte-Savine), il y a toujours une femme dont la tête est de travers.

(Conté par M. Q. Dauphin).

Il existe à Château-Chinon (Nièvre) une variante de ce conte.

Dans cette variante, il y a plusieurs femmes agenouillées, et c'est une tête de mort que la femme du ménétrier trouve dans le bonnet. — En revenant de reporter le bonnet, le ménétrier rencontre des femmes qui dansent sur la route ; il prend encore le bonnet de l'une d'elles en disant : « Avec celle-là, du moins, je n'aurai pas une tête de mort ! »

Mais le lendemain, quand sa femme regarde à nouveau, c'est encore une tête de mort qu'elle trouve dans le coffre, et qu'il faut reporter.

(Conté par M. L. Gautheron).

Louis MORIN.

Sur ce thème, très populaire en Bretagne. Cf. Sébillot. *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, t. I, et suiv.



QUELQUES SUPERSTITIONS DU TARN

M. Gil, instituteur, a fait récemment, à Lacapelle-Ségalar (Tarn), une conférence sur ce sujet. « Erreurs et superstitions locales, sorcellerie, ses secrets et mystères, sciences occultes. »

Nous en extrayons le curieux passage suivant, relatif à quelques superstitions en cours dans le département du Tarn :

Les paysans du Tarn tâchent de se procurer un couteau à manche blanc, remède infailible contre la colique. En faisant porter une médaille avec les noms de Gaspar, Melchior et Balthazar à un épileptique on lui retire sa grave infirmité. Contre les verrues, un spécifique très simple : enfouir une pomme sous un noyer. Quiconque a mal aux dents, plante un clou dans un mur, la douleur disparaît. Appliquer un soc de charrue au creux de l'estomac, préserve du mal de gorge.

En se roulant tout nu dans un champ d'avoine, en arrachant une poignée d'avoine en grappe et en la laissant sécher sur une haie, on se prémunit contre la gale. On éloigne la toux en crachant dans la gueule d'une grenouille vivante. Pour qui plonge ses mains dans le fumier le premier mai, pas d'engelures possibles. On extirpe les furoncles en soufflant à jeun trois fois de suite, 9 jours durant, dans la bouche du malade.

On enlève les maux d'oreilles en les touchant avec une main de squelette. On dompte le mal de tête en se liant les tempes avec une corde de pendu. Pour empêcher de se souler, il suffit de prononcer la formule suivante : *Jupiter his halla sonnuil clementer alo idæ.*

Dans quelques endroits, les cuisinières n'essuient point leurs casseroles avec un morceau de pain, cet acte leur attirerait la pluie le jour de leur mariage.

Pour chasser la fièvre, on fait sécher à la crémaillère un chou dérobé dans un jardin voisin. Il ne faut point manger de chou le jour de Saint-Etienne. Souvent le fiévreux levé de bon matin marche à reculons et arrache dans un pré une poignée d'herbes, sans se tourner ni la voir ; il la jette derrière lui, et court toujours sans se retourner et sa fièvre passe au diable.

Faire sortir les veaux de l'étable à reculons, lorsqu'on les sépare de leurs mères, est un préservatif. Le premier jour de l'an, la ser-

vante de chaque maison jette un morceau de pain dans le puits, pour qu'il ne tarisse pas, quelle que soit la sécheresse.

Les signes de prospérité égalent, en nombre et en variété, les signes de malheur. Tout le monde se garde d'acheter à prix d'argent les abeilles.

Le catalogue des signes funestes tirés des moindres faits serait interminable. Qu'il suffise de dire que les habitants du Tarn qui se tiennent bien droits en regardant la lune pour la première fois éprouvent quelques catastrophes.

En général, pour vaincre la peur, il n'y a qu'à fichez des épingles dans les souliers d'un mort ou qu'à monter sur un ours.

Afin d'enlever ses rhumatismes, le malade n'a qu'à faire frapper trois coups d'un marteau de moulin par le meunier ou la meunière en disant : « *In nomine Patris*, etc. »

Le Télégramme de Toulouse, 10, 11 février 1896 ¹.

LES EPINGLES

II

LES ÉPINGLES ET L'AMITIÉ

(Suite)

Le dicton qu'une épingle pique l'amitié est fort répandù dans tous les pays sans doute. Il est usuel en Allemagne où il faut sourire ou s'embrasser en la recevant pour rompre son charme funeste. En Angleterre on n'accepte jamais une épingle non plus sans s'embrasser ou donner un sou en échange.

Hedwige HEINECKE

1. Ces deux numéros nous ont été communiqués par un correspondant dont nous regrettons de ne pas savoir le nom.



LE MOINE ET LE VILLAGEOIS

CHANSON DU PAYS DE LALLOËU (PAS-DE-CALAIS)

Le Villageois (en patois)

Mais, di m'in po, min frère,
 Quij qui t'a mis drochi
 Pour ti faire si bonne chièr
 Et avoir tant de plaiji ?
 Ch'la surpasse m'nejprit. (bis)

Le Moine (en Français)

C'est au bon Dieu, mon frère,
 Que j'dois c'que je suis.
 Exauçant la prière
 Que souvent je lui fis,
 Il me plaça ici (bis)

Le Villageois

Est che que Dieu donne des grâces.
 Sin onc pour l'salut ?
 Quoi ! pour ti faire ducasse
 Des grâces t'airaus réchu ?
 Je n'te crois point la dechus (bis)

Le Moine

Croyez-le bien, mon frère
 Ce n'est qu'pour le salut
 Non pour la bonne chère
 Qu'ici je suis venu ;
 Soyez en convaincu. (bis)

Le Villageois

Malgré toutes tes raijons,
 T'aime mié toutes sortes de bon,
 Sans tout ch là, tin gosier
 N'ri séro mi aller
 N'ri séro mi canter (bis)

Le Moine

Le plain chant, sois en sûr,
 Abime l'estomac.
 Sans bonne nourriture
 Ne serions-nous pas,
 Tous réduits au trépas ? (bis)

Le Villageois

Et mi, din min village,
 Malgré qui me faut ouvrir
 J'nai focque du potage
 Et des pommes cuites à mié
 Al fois du lard salé. (bis)

Le Moine

Vous, dans votre village,
 S'il vous fant travailler,
 Vous avez l'avantage
 De votre liberté
 Et moi j'en suis privé. (bis)

Le Villageois

Ni éro tienn sai qui
 Pour te c'mander drochi ?
 N'es tu point mait d'ti
 Comme j'suis mait d'mi ?
 Pour vràï je l'pinse ainsi. (bis)

Le Moine

La chose n'est pas mon frère
 Telle que vous la pensez
 Il faut, le front par terre.
 Obéir à l'abbé
 Sans jamais répliquer. (bis)

Le Villageois

Et mi, din min village
 L'fem que j'ai épousée
 Al crie, all mène tapage
 Al sait bien commander
 Aussi bien que t'nabbé. (bis)

Le Moine

Faut souffrir ça, vois-tu,
 Pour conserver la paix
 Ici, l'on est tenu
 Par le vœu qu'on a fait
 D'obéir en sujet (*bis*)

Le Villageois

Chanjons d' discours, min frère
 D'elle chét assez parler
 Pourquoi ché biell cahières
 Et taus ces biaux créchets
 Et ces tapis dorés (*bis*) ?

Le Moine

Ces places ne sont faites
 Que pour les étrangers
 Et pour les jours de fête.
 Nous, nous devons rester
 Dans de simples quartiers (*bis*).

Le Villageois

Esche que le roi de France
 Et tous chés princes aussi
 Viennent ici faire bombance ?
 Che plaches, selon mi
 Sont bielles assez pour li (*bis*).

Le Moine

Les princes pour les fêtes
 Ne viennent point ici,
 Ces places ne sont faites
 Que pour nos bons amis
 Et nos parents aussi (*bis*).

Le Villageois

Mériterojou l'honneur
 D'être ichi introduit ?
 Te ché bien que m'demeure
 N'est faite qu'en paillotis
 Et qu'elle n'est nien blanquie (*bis*).

• *Le Moine*

Ce n'est point la richesse
 Que nous devons chercher
 Ni même la noblesse
 Lorsqu'elle est séparée
 D'avec la probité (*bis*).

Le Villageois

Eh bien ! pour un brav'homme
 Te sais bien que je l' suis
 Pache qu'y n'y a personne
 Qui peut dire que j'ai pris
 Ene sé quoy à autrui (*bis*).

Le Moine

Brisons l' discours, mon frère
 Nous avons trop causé
 Et vidons notre verre,
 Buvons à la santé
 De toute l'assemblée (*bis*).

(Recueillie par M. Emile Becquart de Laventie, Pas-de-Calais).



ROU PIOUS PIOUS¹

VIEILLE PAYSANNERIE BOULONNAISE

II

Voici la musique de cette chanson dont nous avons publié le texte dans le numéro de janvier.

Assez animé.

Ch'é toit lu fêt' ed no_vil lage qu'j'é-tiom' con-
-tent, qu'j'é-tion con-tent, J'é-tions à la fleur de-notr'
âge, à qua-tore ans. Rou-piou-piou! Rou-piou-piou!

E. T. HAMY.

L'HABILLEMENT DES STATUES

VI

Je me souviens que le jour de la Saint-Joseph aux Mathurins, ou l'abbé de Cerisy prêchait, on avait habillé saint Joseph d'une robe de M. le Chevalier (Seguier) et la Vierge avait une cravate de M. d'Aiguillon.

TALLEMANT DES RÉAUX. *Historiettes*. T. IV, p. 222.

P. S.

1. Cf. XI, p. 32.

LES GÂTEAUX ET LES BONBONS TRADITIONNELS ¹.

XII

SEINE-INFÉRIEURE

(Rouen)

DANS les trois ou quatre derniers jours de l'année, on vend chez les pâtisseries des gâteaux en pâte feuilletée connus sous le nom d'*Aguinettes* dont les prix sont de 5 cent., 10 cent., 20 cent., 25 cent., 30 cent., 40 cent., 50 cent., 60 cent., 75 cent. et 1 fr. Les pâtisseries sont fabriquées dans des moules en fer blanc, les sujets en sont des plus variés et représentent des cerfs, des poissons, des girafes, des cochons, des chiens, des coqs, des lions, des renards, des polichinelles, des arlequins, des bossus, des soldats, des chasseurs, des amazones, des Saint-Sacrements, des ballons, des trompettes, des moulins, la tour Eiffel, etc., etc., etc., et même Napoléon, je connais une maison qui possède une centaine de ces moules².

Neufchâtel-en-Bray, Forges-les-Eaux et Gournay-en-Bray

On confectionne également pendant les deux ou trois derniers jours de l'année des pâtisseries feuilletées dont il n'existe que deux types, des cerfs et des bonnes femmes.

A Neufchâtel-en-Bray, la date peut être avancée à cause du marché qui se tient le mardi de chaque semaine.

Elbeuf-sur-Seine

On se contenterait, mais je ne puis affirmer mon dire, de vendre pendant les deux ou trois derniers jours de l'année des galettes en pâte feuilletée affectant une forme ronde.

E. PELAY.

1. Cf. le t. IV, p. 88, 270, 328, le t. V, p. 448, le t. VI, p. 191, le t. VIII, p. 303, le t. IX, p. 156, le t. X, p. 10, 209, 643.

2. Notre collègue nous a envoyé pour le musée de la Société et celui du Trocadéro une série de ces pâtisseries.

LES DOUZE PAROLES DE VÉRITÉ¹

IV

DANS LES IMPRIMERIES DE TROYES

Les jeunes gens de mon atelier chantent la parodie suivante,
des *Douze paroles de vérité*.

Ecoutez ces principes-là,
Que personn' ne bouge ;
La terr'glais' c'est comme l'homard
Quand c'est cuit c'est rouge.

Qu'est-ce qui ya deux ?
Ya *deux* testaments,
L'ancien et le nouveau ;
Ya qu'un ch'veu
Sur la tête à Mathieu !

Ecoutez ces principes-là, etc.

Qu'est-ce qui ya trois ?
Ya *Troyes* en Champagne,
Ya *deux* testaments,
L'ancien et le nouveau ;
Ya qu'un ch'veu
Sur la tête à Mathieu.

On continue de la sorte en ajoutant à chaque couplet une des
phrases suivantes.

Ya *Cath'rine* de Russie ;
Ya *Saint Père* le Pape ;
Ya *système* métrique ;
Ya *c'est* épatant ;
Ya *huitre* au vin blanc ;
Ya *n'œuf* à la coque ;
Ya *disputez-vous* ;
Ya *once* de café ;
Ya *douzaine* de mouchoirs ;
Ya *très* étonnant.

L. MORIN.

1. Cf. t. X p. 650.

LES OFFRANDES AUX SAINTS

II

LE PAIN DE SAINT ANTOINE

M. l'abbé de Terris nous donne dans la *Semaine religieuse* d'Avignon un document fort curieux, au sujet du pain de saint Antoine. Il cite la bénédiction : *Benedictio ad pondus pueri*, tirée du bréviaire aptésien du XIV^e siècle, qui nous fait connaître un usage du temps :

« Les familles qui voulaient attirer les bénédictions célestes sur un enfant et en même temps contribuer au soulagement des pauvres du bon Dieu, donnaient à un établissement de charité un poids de blé égal au poids même de l'enfant qui était censé faire la bonne œuvre et qui devait en retirer le profit spirituel. Or cette bonne œuvre se faisait en l'honneur de saint Antoine, dont on invoquait la protection pour obtenir la faveur demandée.

» Ou je me trompe fort, ajoute M. de Terris, ou voilà par ce texte de nos archives aptésiennes péremptoirement démontré que la pratique du pain de saint Antoine est vieille de six cents ans. »

MARIA LECOQ.

LE TABAC

X

LES CONTREBANDIERS

Dans le Jura ceux qui font la contrebande du tabac sont connus sous le nom de tabatiers ou carottiers. L'ivrognerie, dit Ch. Toubin, *les contrebandiers de Moismard*, et la débauche sont leurs moindres vices ; le vol leur est aussi familier que la fraude et les incendiaires ne sont pas rares parmi eux.

P. S.

1. Cf. t. X, p. 620, t. XI, p. 728.

ALLUSIONS A DES CONTES POPULAIRES

XXI

FORMULE DE CONTES



N sait que dans les contes de marins et de soldats revient assez fréquemment la formule cric crac ! Au XVII^e siècle on se servait de l'espèce d'interjection crac lorsqu'une personne racontait une histoire qui paraissait fabuleuse ou impossible.

(LEROUX, *Dict. comique*).

XXII

UN SIMILAIRE DU PRÉAMBULE DES MILLE ET UNE NUIT

Un seigneur fort riche avait une singulière fantaisie ; il fallait que la femme qui lui accordait ses faveurs lui donnât sa tabatière ou son anneau, qu'il payait très cher et étiquetait sur le champ du nom de celle à qui il en était redevable. On prétend qu'à sa mort on trouva huit cents tabatières, et jusqu'à 4.000 bagues qui lui étaient parvenues de la sorte ¹.

(NOUGARET, *Aventures parisiennes*, II, 59).

P. S.

1. Une note dit que c'était le prince de Conti.



JEUX ET JOUJOUX

I

LE DIABLE DES BOIS. — UN AUTRE DIABLE



ES instruments de simple curiosité ont aussi leur intérêt, en ce qu'ils se rattachent bien souvent à des particularités de l'existence dignes d'être conservées et divulguées. Celui que le titre de cette note annonce, est un pur jouet d'enfant, très populaire en Flandre, il y a un demi siècle, mais dont la dénomination précise échappe.

Mon savant ami, Karl Krebs, me mande à ce propos, qu'à Berlin, l'appellation de *Waldteufel* prédomine. Elle n'aura point différé grandement, je pense, avec celui que notre Flandre a longtemps porté.

Il s'agissait de préciser, quant à la forme de l'objet même, car les gens d'âge ne s'accordent guère là dessus. C'est encore M. Krebs qui a bien voulu s'interposer.

Je lui passe la plume :

A Berlin et dans les alentours, le rommelpot a complètement disparu. En échange, nous en possédons un autre semblable et non moins étrange le *waldteufel* ou *diable des bois*, qui se vend, au temps de Noël, sur tous les marchés. C'est un cylindre en carton, ouvert d'un côté et fermé de l'autre, par un fragment de vessie. Au milieu du rond de la vessie, est fixé un bout de ficelle, qui, de l'autre bout, est attaché, au moyen d'un nœud, à un manche de bois. L'entaille du manche est frottée avec de la colophane. Quand on prend l'instrument par le manche, en faisant un mouvement circulaire avec la main, le cylindre à la ficelle tourne autour du manche, et le frottement du bois colophanisé contre la ficelle tournante produit un son bourdonnant, enflé par la résonnance du cylindre vide couvert de vessie. Je ne doute guère que notre *waldteufel* ne soit un descendant de notre rommelpot. L'instrument toutefois est déjà en décadence. On a remplacé la vessie par du carton ; mais il fonctionne tout de même. Avant de s'en servir, il faut mouiller un peu le bout du manche autour duquel tourne le bout du crin de cheval. Et voilà ! »

Ayant reçu l'instrument même, j'ai pu constater que la description technique en est entièrement exacte. Il mérite bien son nom, car

quand il fonctionne, on dirait que tous les êtres du royaume de Pluton sont déchaînés. Bien plus, il semble que tout l'édifice où la résonnance se fait, s'effondre sans laisser une pierre debout. C'est effrayant au possible.

Le tube a 14 centimètres de haut et mesure 9 centimètres de diamètre. Il est orné, sur sa surface circulaire, de dentelures alternées de couleurs rouge et jaune. La partie couverte, par où passent les crins, est verte.

Instrument de foires, jadis très en vogue, disent les vieillards de notre localité, et qui passionna vivement les bébés...

L'un d'eux se rappelle vaguement : « une botte mesurant 4 à 5 centimètres, suspendue par un crin de cheval plié en nœud coulant à une petite baguette à encoche. Un seul crin pour tout cet éternel tapage ! »

Ne point confondre, s'il vous plait, cet intéressant *diable* avec un autre qui bourdonne également, mais avec des moyens bien différents, comme on pourra voir.

Écoutons Berhouble :

« Hochet, jouet qui consiste en deux sphéroïdes ou ovoïdes taillés dans le même morceau de bois et creusés avec art, que l'on fait rouler sur une corde faiblement tendue, et dont chaque extrémité, attachée à un bâtonnet, reçoit un mouvement alternatif d'une intensité croissante par degrés, qui établit dans les deux sphéroïdes un courant d'air, lequel fait un ronflement semblable à celui de la toupie d'Allemagne. Ce jouet est imité et perfectionné du *diable chinois*, instrument beaucoup plus gros et moins commode. »

Telle est la définition d'un jouet d'enfant très répandu en France.

» Toupie d'Allemagne double, que l'on fait tourner rapidement sur une corde attachée à deux baguettes, et qui ronfle avec beaucoup de bruit, » dit la Rousse.

Au tour de La Rive et Fleury :

« Sorte de jouet d'enfant analogue à la toupie : on lui a acheté un diable avec lequel il nous casse la tête. »

On lit sous les initiales G. L., dans la *Revue de la nature*, les lignes suivantes qui clôturent notre esquisse :

« Je vous envoie une photographie que j'ai faite avec un *kodak* et qui représente un joueur au moment où le *diable* vient retomber sur la corde.

» La forme de ce diable varie un peu de celle du *kouen-geu* ; il est formé de deux cônes en fer blanc réunis par leur sommets et percés de trous pour produire un ronflement lorsque le *diable* tourne très vite.

» Un bon joueur, vigoureux, peut facilement le lancer à plus de 12 mètres de hauteur.

» Dans notre enfance, vers 1853, on jouait beaucoup au *diable à Paris* : le diable était fait de deux boules creuses de bois de buis.

» Ce jeu fort amusant, et qui exerçait l'adresse, est presque oublié aujourd'hui. Il serait intéressant d'en faire revivre l'usage. »

Il a été également populaire parmi nous.

EDMOND VAN DER STRAETEN.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN

L'Hay (Seine)

XXVI

SOUVENIR DE LA REINE BLANCHE



Le magnifique parc des Tournelles, aurait été une résidence royale ; plus tard il appartient à M. Chevreul, le savant centenaire, qui le céda aux sœurs de S^t-Vincent de Paul. On montre, dans le mur, une pierre en saillie où Blanche de Castille posait le pied pour monter sur son ânesse, quand la sainte reine venait à la campagne avec le jeune roi.

Il parait aussi que l'église paroissiale possédait jadis une relique insigne de la vraie croix et un reliquaire digne de cet objet précieux. Pendant la révolution, on enterra ces choses dans le parc des Tournelles. Depuis lors, dit-on, L'Hay, malgré son altitude, est à l'abri de la foudre.

FRA DEUNI.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La onzième assemblée générale a eu lieu le 31 janvier sous la présidence de M. E. T. Hamy, président de la société.

M. Paul Sébillot, secrétaire-général, qui pendant l'absence de M. Certeux, trésorier, a été chargé de l'administration, expose la situation financière de la société. En 1895, les recettes se sont élevées à 4.863 fr. 09, supérieures de 282 fr. 81, aux prévisions budgétaires, les dépenses à 3.879 fr. 77, inférieures de 120 fr. 23 aux prévisions budgétaires. L'exercice 1895 se solde par un excédent de recettes de 983 fr. 23 ; c'est le plus haut chiffre qui ait été atteint.

La situation est donc très bonne : à un très petit nombre près, tous nos collègues habitant la France sont en règle ; il reste à recouvrer les cotisations d'une partie de ceux de nos collègues de l'étranger, qui, sans doute, ne voudront pas tarder à s'acquitter vis-à-vis de la société.

Le nombre des simples abonnés a augmenté, de même que la vente au numéro et celle des années écoulées, qui entrent maintenant pour une part très sérieuse dans les recettes. Des collections entières ont été achetées par des bibliothèques de l'étranger. Une cinquantaine de bibliothèques sont sociétaires ou abonnées.

Pour 1896, les prévisions sont : en recettes 4.898 fr. 23, en dépenses 4.000 fr.

Pendant que le scrutin reste ouvert, le secrétaire-général présente les excuses de plusieurs de nos collègues qui n'ont pu assister à la séance. Il offre à la société ses *Légendes et Curiosités des Métiers* qui viennent de paraître.

M. T. Volkov exhibe quelques images russes concernant la religion. Quelques-uns de ces motifs d'imagerie populaire se font remarquer par l'introduction d'idées tout-à-fait modernes. Saint Elie est représenté par exemple en carrosse de gala avec un ange en guise de cocher et un autre de piqueur. Le caractère cosmique de ce saint (on sait que la foudre et le tonnerre dans le folklore russe sont produits par le char de feu dans lequel saint Elie se promène dans les cieux) n'est représenté que par les flammes

jaillissant de dessous les roues du véhicule. D'autres images montrent l'influence évidente des légendes pieuses. Ainsi une des images représentant la Sainte Vierge à trois mains fait allusion à la main coupée d'un personnage qui a défendu la sainte image contre la profanation et remise ensuite miraculeusement à sa place. Une autre, celle de Notre-Dame du Buisson ardent, sert, à cause des langues de flammes entourant la Sainte Vierge, pour conjurer les incendies. Certaines images frappent par la naïveté extrême de leur conception. La coupe de la tunique de la Sainte Vierge allaitant son enfant ne manque pas d'originalité, ainsi que les détails de l'image de la Sainte Vierge « consolatrice de tous les souffrants ». Sur cette dernière, qui se trouve dans une chapelle de N.-D. de Tikhvine à l'usine de verrerie à Saint-Pétersbourg, la Sainte Vierge est représentée en train de distribuer ses bienfaits en espèces : les gens du peuple à genoux tendent les mains pour attraper les pièces de kopeks et demi-kopeks avec les chiffres de Nicolas I et Alexandre II, volant dans l'air, tandis que les anges habillent, à côté, des personnages nus. L'image du jugement dernier nous fait voir les morts sortant de leurs tombes, la baleine rejetant les corps engloutis, les lions restituant de la même manière des personnages dévorés, des aigles apportant des ossements dissipés par eux. Les condamnés passent en file indienne dans la gueule du grand serpent où préside Lucifer tenant dans ses bras Judas avec sa bourse traditionnelle. A la tête du cortège se trouvent des personnages couronnés, vêtus de manteaux royaux en pourpre et hermine, puis, suivent les représentants mitrés du haut clergé en vêtements sacerdotaux, puis les moines, les grands fonctionnaires décorés, les gros bourgeois, etc... les paysans et les mendiants sont les derniers...

M. Sébillot présente quelques images populaires de diverses fabriques, qui ont une certaine affinité avec l'image du jugement dernier au point de vue du rang dans lequel les gens des différentes professions font leur entrée en enfer.

M. le Dr Hamy appelle l'attention de nos collègues sur les placards mortuaires ornés d'emblèmes qui étaient encore en usage il y a quelques années et dont quelques-uns sont fort curieux. Il serait intéressant de savoir à quelle époque on a commencé à en imprimer. Les plus anciens que possède la Bibliothèque Nationale ne remontent qu'au milieu du XVII^e siècle.

BUREAU DE 1896

Présidents honoraires

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
FRÉDÉRIC MISTRAL
GASTON PARIS

Ancien Président

GIRARD DE RIALLE

Président

E.-T. HAMY

Vice-Présidents

CHARLES BEAUQUIER.

LOYS BRUEYRE

EUGÈNE MUNTZ

Secrétaire-général

PAUL SÉBILLOT

Secrétaires

LIONEL BONNEMÈRE

ALEXANDRE TAUSSERAT

Trésorier

A. CERTEUX

Trésorier-Adjoint

ALFRED MICHAU

COMMISSION DE RÉDACTION

FÉLIX FRANK
GIRARD DE RIALLE
N. QUELLIEN

FÉLIX RÉGAMEY
RAOUL ROSIÈRES
JULIEN TIERSOT

COMITÉ CENTRAL

Membres résidant à Paris

CHARLES BEAUQUIER
RAPHAEL BLANCHARD
PRINCE ROLAND BONAPARTE
LIONEL BONNEMÈRE
LOYS BRUEYRE
COMTE DE CHARENCEY
A. CERTEUX
H. CORDIER
J. DENIKER
E.-T. HAMY
ALFRED MICHAU
MOREL-RETZ
EUGÈNE MUNTZ

COMTE DE PUYMAIGRE
N. QUELLIEN
ARTHUR RHONÉ
RAOUL ROSIÈRES
PAUL SÉBILLOT
ALEXANDRE TAUSSERAT
JULIEN TIERSOT

Membres ne résidant pas à Paris

RENÉ BASSET
J.-F. BLADÉ
EMMANUEL COSQUIN
A. LE BRAZ
ACHILLE MILLIEN.

BIBLIOGRAPHIE

Les Contes de Perrault mis en vers par Charles des Granges. illustrations de M^{lle} Ch. Dufau. Delagrave in-4 de pp. 56.

Plusieurs auteurs ont tenté de mettre en vers la prose si française, si parfaite dans sa simplicité, si bien coupée, des contes de Perrault; ils n'ont pas fait oublier la version originale des « Contes de Ma Mère l'Oye », et on ne peut considérer leur ouvrage que comme une sorte d'hommage rendu à la popularité de ces contes qui après deux cents ans paraissent aussi frais que lors de leur publication. Mettre en vers les contes de Perrault nous paraît une entreprise aussi superflue que celle de réduire en prose les fables de Lafontaine; ces deux auteurs ont trouvé tous deux des formes définitives, et quelle que soit l'ingéniosité déployée on est forcé de reconnaître qu'il y a plus de poésie véritable, dans le petit Chaperon rouge par exemple, que dans toutes les imitations ou paraphrases en vers qui peuvent en être faites. M. C. D. G. ne pouvait, pas plus que personne du reste, échapper à la terrible comparaison entre des vers, souvent ingénieux, et une prose qui est un modèle. Des sept contes qu'il a versifiés, les moins bien venus sont précisément les plus concis, ceux qui se rapprochent davantage de la forme populaire. Pour ceux-là, il faudrait un Lafontaine pour en rendre l'esprit naïf et leur donner une forme, sinon supérieure, du moins égale à celle que Perrault a trouvée, sans s'en douter peut-être. D'autres, plus longs, se prêtent davantage aux imitations; c'est ainsi que la version de la *Belle au Bois dormant* soutient mieux que le Petit Poucet par exemple la comparaison avec la prose de Perrault; en voici un passage :

...Les vingt ans
S'écoulèrent comme un printemps
Pour l'enfant, la belle des belles,
Jusqu'au jour où, fatal destin,
Un fuseau lui perça la main.
Comme un ange perdant ses ailes,
Aussitôt elle chancela,
Jusqu'à son doux lit s'en alla
Pour s'endormir, suivant l'oracle.
Mais, prodige plus étonnant,
Tout s'endort comme par miracle
Autour d'elle au même moment.
Le roi d'abord et puis la reine,
Leurs gardes et le capitaine
Restent dans l'immobilité.
Le coureur qui déjà s'élançait
La jambe en l'air, comme en balance
A l'air d'un pendule arrêté,

Plus loin, c'est le garde champêtre
 Prisonnier dans ses attirails
 Qui dans un verger pourrait être
 Le meilleur des épouvantails :
 Les chambrières, les soubrettes
 (Pour des femmes quel triste sort !)
 Tout à coup deviennent muettes,
 On dirait des marionnettes
 Dont on a brisé le ressort.
 Le roquet qui tournait la broche
 Reste roide et glacé soudain.
 Le mitron cuisant sa brioche.
 Le boulanger faisant son pain.
 Le cuisinier sur sa marmite
 Se tient fixe et vitrifié,
 La sauce dans la lèche-frite,
 Le feu même est pétrifié.

P. S.

 LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

G. Pitrè. *Medicina popolare siciliana.* Palerme Carlo Clausen
 in-18 de pp. XXVIII, 494 (7 fr.).

Ch. Adolphe d'Avril. *Choix de poésies slaves.* Paris, Leroux,
 in-18 elzvir de pp. X, 166. (2 fr. 50).

Comte Henri de Castries. *Les Moralistes populaires de l'Is-
 lam I. Les Gnomes de Sidi Ab-er-Rahman-El-Medjedoub.* Paris,
 Leroux, p. in-18 de pp. XXVIII, 121.



PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Ons Volkseven, VIII. — Encore un mot sur Moll, Baelen et Dessliche, *J.-Th. de Raadt*. — Légendes : 1. Notre-Dame d'Afflighem. 2. La Vierge qui parle, *A. G.* — Le Langage des Oiseaux, *Frans Zand*. — Contes populaires. La Trompeuse trompée, *A. G.* — Rimes et Enfantine anglaises (suite), *J. Feskens*. — Usages et Coutumes populaires du Brabant septentrional (Hollande) (suite) : 2. Rites et Usages funéraires, *P. N. Panken*.

Sezătoarea, III, 8. L'élément populaire dans la littérature savante, par *Arthur Gorovei*. — Traditions populaires de Bucovine, *Ilie Veslovski*. — Médecine populaire, *M. Lupesco*. — Désenchantements, *Arthur Gorovei*. — Coutumes de la nouvelle année, *S. Mihailescu*.

III, 9-10. La grive et la corneille (conte), *M. Lupesco*. — Sons interjectifs, *Arthur Gorovei*. — Traditions populaires : La création du loup, Dieu et la tante, la légende des bois, *T. Balasel*. — Prières enfantines, *M. Lupesco*. — Désenchantements, *Dobré Stefanescu, V. Filipovici, C. Serbanesco, S. Popesco*. Formules d'élimination, *Arthur Gorovei*. — Coutumes de la Semaine, *M. Lupesco*. — Médecine vétérinaire populaire, *M. Lupesco*. — Bibliographie du Folk-lore roumain, *Arthur Gorovei*. — Chansons, *T. Balasel*.

NOTES ET ENQUÊTES



*. *Dîner de ma Mère l'Oye.* Le 105^e dîner a eu lieu le 31 janvier sous la présidence de M. E. T. Hamy, président de la société. Les autres convives étaient MM. O. Beauregard, Dr Raphaël Blanchard, Henri Cordier, George Doncieux, Lautermann, Madame Malza, MM. Michau, Napoléon Ney Adrien Oudin, Paul Sébillot, Alexandre Tausserat-Radel, Julien Tiersot, Th. Volkov. Le dîner a été suivi d'une très intéressante soirée musicale ; Madame Malza, très bien accompagnée par M. Lautermann, s'est fait applaudir en chantant avec beaucoup de grâce et d'une voix bien timbrée une série de chansons et d'airs du commencement de ce siècle, et de la fin du XVIII^e, qui ont donné lieu à de curieuses remarques ; MM. Adrien Oudin, George Doncieux, Napoléon Ney ont récité des poésies. Des chansons populaires de divers pays ont été chantées par MM. Julien Tiersot, E. T. Hamy, et l'on ne s'est séparé qu'après minuit.

Les dîners de 1896 auront lieu le mardi 31 mars, mardi 30 juin, lundi 30 novembre.

*, *Croyances populaires, à Brienne-la-Vieille (Aube)*. — Il ne faut pas cuire de pain pendant les jours des Rogations, sans quoi le pain moisit tout l'été.

— Il ne faut pas couler la lessive dans l'octave de la Fête-Dieu : cela ferait mourir le mari dans l'année.

— Commencer un travail le vendredi ; mettre une chemise propre ce jour-là ; renverser la salière sur la table, portent malheur.

— Faire boire une goutte de sang d'anguille aux ivrognes leur donne le dégoût du vin.

— Ne pas manger de viande le jour de Pâques après s'en être abstenu tout le carême empêche d'avoir mal aux dents.

— A la messe de mariage, plus le mari enfonce l'anneau profondément dans le doigt de la femme, plus il aura d'autorité dans le ménage. (1)

(Com. de M. AUGUSTE MARGUILLIER).

*, *Y a-t-il encore des Druides ?* Evidemment nous n'avons pas en vue ici les habitants de Dreux ; ils seraient les premiers à sourire d'une question si naïve. Nous voulons parler des sectateurs de la vieille religion druidique. Au premier chapitre d'un livre récent que nous venons de parcourir avec beaucoup d'intérêt : *La Vergine Addolorata ou N.-D. de Campovallo* (2) nous venons de lire une page que nous croyons utile de reproduire. L'auteur après avoir rappelé le culte primitif de la Sainte Vierge à Chartres, et sa statue érigée là par les druides avant l'ère chrétienne, ajoute ce qui suit :

« ... Disons en passant que le druidisme, qui paraissait être éteint depuis le VII^e siècle, dans un chaos de paganisme romain, de sauvagerie celtique et de christianisme dénaturé, a résisté au concile de Nantes, qui, en 618, le condamna solennellement.

Sur les confins de l'Allier et de Saône-et-Loire, vers Dompierre et Bourbon-Lancy, les druides existent encore ; ils sont connus sous le nom de *Blancs*, à cause de la couleur de la robe dont leurs prêtres sont revêtus. Leurs réunions ont lieu la nuit, au fond des bois, sous les chênes séculaires. Ils ont quatre fêtes par an ; les chefs sont désignés sous le nom d'archevêques et d'évêques des Blancs. Ce sont les archi-druides et les druides.

Les Blancs sont d'une probité méticuleuse. Les femmes, surtout, sont attachées à leur culte. Ils ne se marient qu'entre eux.

Le druidisme s'est sensiblement épuré. Plus de prêtresses, plus de sacrifices d'animaux, mœurs douces et honnêtes ! Mais le culte du gui a survécu ainsi que les danses au clair de lune.

Les Blancs ont une horreur instinctive du baptême. En voici une preuve récente : En 1894, vers Paray-le-Monial, un enfant naquit d'une druidesse. Une voisine catholique le fit baptiser en cachette. La mère ayant appris ce « crime », se jeta sur la coupable et faillit la tuer. La Correctionnelle s'en mêla, dit-on.

Mais on assure — qu'une statue de femme portant un enfant dans ses bras figure encore aux fêtes officielles, et qu'elle est l'objet d'une profonde vénération. Les jeunes filles chantent en son honneur sous les « arbres-prêtres » une sorte d'hymne en langue inconnue, qui pourrait bien être du celtique défiguré.

(*La voix de Notre-Dame de Chartres*, 4 janvier 1896).

(Com. de M^{lle} MARIA LECOCO).

1. A Paris, plus l'anneau est enfoncé, plus la femme sera fidèle.

2. *La Vergine addolorata ou Notre-Dame de Campovallo* (Italie) par Albert Lafosse.

Il serait intéressant d'avoir des renseignements précis sur cette secte, qui pourrait bien être une des « petites églises » non concordataires comme il y en a encore dans quelques parties de l'Ouest de la France, qui n'ont rien à voir avec le druidisme. La question, réduite à une information de ce genre, nous a paru curieuse.

.. *Saint de plâtre guérisseur* (Eure). — Dans une grange est un saint de plâtre ; on enlève un peu de son ventre, on le mêle à la bouillie pour faire passer les coliques des enfants. — Inutile de dire que cela demande le renouvellement fréquent du ventre de l'aimable saint.

(Com. de M. FRA DEUNI)

.. *Crack-nut Sunday* (Dimanche de Craque-noix). — A Kingston sur Tamise, près Winchester, existait encore il y a peu de temps une singulière coutume : Le dimanche qui précédait la St-Michel les fidèles se rendaient à l'église les poches pleines de noix qu'ils s'amusaient à briser pendant l'office divin. D'où craquements continuels et nom bizarre de dimanche de « Craque-noix » donné à ce jour.

Cette coutume est ancienne, car on a retrouvé un mandement de l'évêque Guillaume de Wykeham cherchant à empêcher ce bruit « qui allait jusqu'à couvrir la voix du prédicateur ».

Cette coutume était connue de Goldsmith qui la cite dans le « Vicaire de Wakefield » comme pratiquée par les paroissiens du docteur Primrose.

(Com. de M. RENÉ STIÉBEL).

.. *Brimade à l'arrivée au collège*. — Darsie Latimer à son arrivée au collège fut bafoué à cause de son accent du sud, salé avec de la neige comme un pourceau d'Angleterre, et roulé dans le ruisseau en recevant l'épithète de boudin saxon.

(W. SCOTT. *Reg'quantlet*).

.. *Fantômes contemporains*. — D'après le *Courrier des Etats-Unis*, la statue de la Liberté (de Bartholdi) à Bedlow's island est hantée et elle est devenue pendant la nuit un objet de terreur pour les pêcheurs, bateliers et marins de la rade de New-York.

Le poste militaire qui a été établi à Bedlow's island est devenu parfaitement inutile, car jamais marin ne s'aviserait d'y aborder après le coucher ou avant le lever du soleil. Que la statue soit hantée, aucun doute n'est plus possible là-dessus. La preuve en est que tous les hommes d'équipage de tous les bateaux qui ont jeté l'ancre près de Bedlow's island déclarent qu'il est parfaitement inutile d'essayer de dormir dans le voisinage de « miss Liberty » comme ils l'appellent, attendu qu'elle donne asile, tous les soirs, à tous les fantômes et esprits qui voltigent sur la rade, et se livrent pendant la nuit à une sarabande infernale à l'intérieur du monument.

Les soldats du poste eux-mêmes sont tellement effrayés par les bruits que l'on entend la nuit à l'intérieur de la statue que plusieurs d'entre eux ont demandé à permuter.

Dans le jour tout est calme dans le monument. Mais très souvent le soir, surtout lorsqu'il se produit de brusques changements de température, on dirait que miss Liberty appelle elle-même les fantômes et les esprits « en secouant

ses jupes d'airain ». Et alors, c'est pendant toute la nuit un vacarme effroyable. Tantôt on entend des gémissements lugubres, tantôt un bruit de squelette secouant des chaînes qui les attachent, et fréquemment aussi des plaintes sinistres et des cris ressemblant à ceux du chat-huant.

(*Le Petit Temps*, 22 février 1896).

RÉPONSES

.. *Figure dans la noix.* (V. t. X, p. 631) — Un petit clou présentant beaucoup d'analogie avec les clous ayant fixé Jésus sur la croix, se trouve dans la noix.

Cet instrument de la Passion se trouve dans ce fruit, parce que la croix de Jésus était faite de noyer.

(Hainaut, Anvers et Liège. Comm. de M. ALFRED HAROU) (1).

.. *Ce qu'on dit aux personnes ennuyeuses.* — Le peuple dit aux importuns qui demandent et quand ? Quand les canes vont aux champs, la princesse va devant.

(LEROUX. *Dictionnaire comique* 1724).

1. V. t. IX, p. 231, 536, 664, 720, t. X, p. 256).

AVIS

En l'absence de M. A. CERTEUX, momentanément éloigné de Paris, les cotisations et abonnements sont reçus chez M. SÉBILLOT, 80, boulevard Saint-Marcel.

Le Gérant : A. CERTEUX.



REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

11^e Année. — Tome XI. — N^o 3-4 — Mars-Avril 1896.

LES ANCIENS CHANTS HISTORIQUES ET LES TRADITIONS POPULAIRES DE L'ARMÉNIE ¹

ERVAND II ET ARTASCHÈS II



VEC Erouand II commence une longue série de récits, dont nous possédons quelques-uns seulement.

D'abord Moïse de Khorèn cite d'après les récits de la naissance d'Ervand et de son frère Ervaz, « Une femme de race arsacide, d'une stature élevée, d'une figure horrible et repoussante, que personne n'avait voulu épouser, met au monde deux fils par suite d'un honteux commerce. » Puis il raconte qu'après la mort de Sanatroug, Ervand fut proclamé roi, celui-ci, ayant conçu des craintes du côté des fils de Sanatroug, les extermina tous, seulement un seul, nommé Artaschès, fut sauvé par sa gouvernante et son gouverneur Sempad Bagratouni. Ervand les poursuivit, « c'est pourquoi, errant pendant longtemps sur les montagnes et dans les plaines, à pied, avec l'enfant sous différents déguisements, Sempad l'élève dans des cabanes, au milieu des bergers, jusqu'à ce qu'enfin, trouvant l'occasion favorable, il passe près de Darius, roi des Perses, chez qui l'enfant fut admis parmi les fils du roi.

Ervand sollicita par des ambassadeurs et avec des présents le roi des Perses de lui livrer Artaschès, en lui disant qu'il n'était point le fils de Sanatroug, mais d'un Mède et quand il n'a pas réussi il fonda

1. Cf. t. XI, p. 1.

plusieurs forteresses entre lesquelles celle d'Ervandachad ; il nous semble que Moïse de Khorèn décrit ainsi Ervantachad d'après les récits populaires :

« Il remplit le centre de la grande vallée d'habitants et d'édifices magnifiques, brillant comme la prunelle de l'œil. A l'entour de l'endroit habité s'étend une ceinture de jardins fleuris et odoriférants, comme autour de la prunelle se décrit le cercle de l'œil. D'innombrables vignobles imitent le contour frangé et gracieux des paupières. La forme arquée, au nord, est vraiment comparable aux sourcils de gracieuses jeunes filles ; au sud, la forme unie des prairies ressemble à la beauté des joues bien lisses. Le fleuve avec ses rives, comme une bouche entr'ouverte, représente les deux lèvres ; et ce site si splendide semble regarder fixement le sommet où se dresse le séjour du monarque, séjour vraiment somptueux et royal ! »

Ervand, selon la magie, avait le mauvais œil : c'est pourquoi, chaque matin, les chambellans du palais avaient l'habitude de placer des pierres très dures en face d'Ervand, et elles se fendaient (sous l'influence) de la malignité de son regard. »

La guerre d'Ervand contre Artaschès et surtout la vie d'Artaschès furent l'objet de plusieurs chants et récits, d'après lesquels Moïse de Khorène a composé l'histoire de ces deux rois, ce qu'il avoue par ces paroles :

« Les entreprises du dernier Artaschès sont la plupart révélées par les chants historiques qui se récitent dans le Koghtèn : la construction de la ville, l'alliance avec les Alains, sa race et sa postérité, l'amour de Satinig pour les descendants des dragons, c'est-à-dire d'Astyage, comme dit la fable, qui occupent tout le pied du Massis ; sa guerre contre eux, la ruine de leur puissance, leur meurtre et l'incendie de leurs domaines, la jalousie des fils d'Artaschès et la guerre suscitée par leurs femmes. Tous ces faits, comme nous l'avons dit, sont racontés dans les chants métriques, mais nous les rappellerons en peu de mots et nous donnerons l'interprétation vraie de l'allégorie ! »

Et certainement Moïse de Khorène raconte que Sempad Bagratouni vient se battre contre Ervand avec les armées perses, et pendant la guerre, il « ordonne de faire sonner les trompettes d'airain et fait avancer son armée comme un aigle qui vient fondre sur des bandes de perdrix ». Mais dans cette mêlée des deux camps, Artaschès est

1. Moïse de Khorène : Liv. II ch. XLII. trad. Langlois.

2. Moïse de Khorène. II. ch. XLIX.

3. M. de Khorène. L. II, ch. XLVI.

surpris par les braves habitants du Taurus, qui au péril de leur vie, avaient promis à Ervand de tuer Artaschès. Mais Kisag, fils de la gouvernante d'Artaschès, se précipite à pied à travers leurs rangs et en fait un grand carnage ; cependant il a la moitié de la figure emportée, et bien que triomphant, il meurt de cette horrible blessure. C'est pour cet exploit que sa race fut élevée par Artaschès au rang de Satrapie, nommée Dimaksian, qui devrait se traduire par « Balaféré. »

Ervand prit la fuite, Artaschès le poursuit et commande à ses troupes de crier à la fois : Mar Amad, ce qui veut dire : Le Mède est arrivé, pour rappeler l'insulte qu'Ervand adressa au roi de Perse et à Sempad en appelant Artaschès Mède. Et en souvenir de ce cri, l'endroit fut appelé Marmed. Enfin la ville d'Ervand fut prise, et « un des soldats, pénétrant aussitôt à l'intérieur, fendit d'un coup d'épée la tête d'Ervand, dont la cervelle se répandit sur le sol. » Artaschès fut proclamé roi d'Arménie, et Sempad, allant par ordre du roi à la forteresse de Bagaran, s'empara de la personne d'Ervaz, « lui fit attacher une meule au cou et jeter dans un tourbillon du fleuve. ¹ »

Peu de temps après, les Alains ² envahissent l'Arménie, et « une bataille s'engage sur les frontières des deux nations composées d'hommes braves et habiles à tirer l'arc ³. » Les Arméniens vainquirent et firent prisonnier le fils du roi des Alains. Celui-ci demanda la paix en promettant de donner tout ce qu'on exigerait de lui, mais Artaschès refusa de rendre le jeune prince ; alors la sœur du prisonnier s'avance au bord du fleuve sur un tertre élevé et crie par la bouche des interprètes au camp d'Artaschès : « O toi, brave guerrier, valeureux Artaschès, vainqueur de la valeureuse nation des Alains, consens à me rendre ce jeune homme, à moi, la vierge des Alains, la vierge aux beaux yeux. Il n'est pas digne des héros d'ôter, par vengeance, la vie aux fils des autres héros, ni de les tenir prisonniers, ni de les mettre au rang des esclaves, ni de perpétuer une éternelle inimitié entre deux peuples braves. »

« Artaschès, ayant entendu ces sages paroles, se rendit sur la rive du fleuve, et, ayant aperçu la belle jeune fille et écouté ses sages propositions, brûla d'amour pour elle. Ayant (pour gouverneur Sempad, il lui découvre la flamme de son cœur) prend le consentement de son gouverneur Sempad, et envoie demander au roi des Alains la jeune princesse des Alains, Satinig, en mariage. Mais le roi des Alains répond :

1. Les Alains, nation scythique, habitaient les steppes au nord du Caucase. (Pline, *Hist. nat.* Liv. IV, 45.)

2. M. de Kh. Liv. II, ch. XLVIII.

3. M. de Kh. Liv. II, Ph. L.

« Pourra-t-il me donner, le brave Artaschès des milliers et des millions (de trésors) en échange de la noble princesse, de la vierge des Alains. »

Alors, selon les chants historiques :

« Le valeureux roi Artaschès, monté sur un beau (coursier) noir,
Tirant la lanière de cuir rouge garnie d'anneaux d'or.
Et prompt comme un aigle qui fend l'air, passant le fleuve,
Lance cette lanière de cuir rouge garnie d'anneaux d'or
Autour des flancs de la vierge des Alains ;
Il étreint avec douleur par le milieu du corps la jeune princesse,
Et l'entraîne brusquement dans son camp (1). »

L'enlèvement, décrit par ce chant, était en vigueur, non seulement chez les Arméniens anciens, mais encore chez les paysans arméniens modernes, et ce fait n'est jamais blâmé par le peuple arménien si c'était par amour qu'on enlevait.

Pour ce qui est de la lanière de cuir rouge garnie d'anneaux d'or, voici les explications de Moïse de Khorène : Comme le cuir rouge est très estimé chez les Alains, Artaschès donne beaucoup de peaux de cette couleur et beaucoup d'or en dot et il obtient (disons achète) la jeune princesse Sathinig².

Et quant on allait fêter la noce :

« Une pluie d'or tombait
Au mariage d'Artaschès
Les perles pleuvaient
Au noce de Sathinig. »

« C'était en effet la coutume de nos rois, dit Moïse de Khorène, à leur mariage, d'aller, sur le seuil du palais, jeter des pièces de monnaie à la manière des consuls romains ; c'était aussi la coutume des reines de jeter des perles dans leur chambre nuptiale. »

Cette coutume est encore usitée en Arménie, seulement dans certaines provinces au lieu d'argent on jette des fruits et surtout du froment.

Sathinig mit au monde un fils, Artavazd, mais « les descendants le jeune du dragon³ enlevèrent Artavazd et mirent un *dev* (démon) à sa place⁴. » C'est pourquoi « ayant grandi il se montra brave, fier et orgueilleux.⁵ » Cet « Artavazd, le vaillant fils d'Artaschès, ne trou-

1. M. de Khorène, II, ch. L.

2. Moïse de Khorène. Hist. d'Arménie. L. II Ch. L.

3. C'est-à-dire d'Astiage Assyrien.

4. M. de Khorène. L. II Ch. LX.

5. M. de Khorène L. II Ch. LI.

vant pas d'emplacement convenable pour un palais lors de la fondation d'Artaxata (Artaschat) alla bâtir chez les Mèdes Maraguerd, située dans la plaine appelée Scharoura¹.

Artaschès a confié le second rang à Arkam, de la race de Mourat-zan, qui pendant la bataille contre Ervand avait trahi ce dernier en passant du côté d'Artaschès.

Artavazd fut jaloux de lui le dépouilla de toutes ses dignités et s'empara du second rang. Artaschès aussi était très irrité contre Arkam, parceque :

« La princesse Sathinig convoite avec ardeur des coussins d'Arkavan, l'herbe *ardakhour* et l'herbette ditz. »

Ce qui veut dire selon M. Chalathiantz, que Sathinig étant amoureuse d'Arkam, désirait ardemment à mettre l'herbe magique dans les coussins d'Arkam, pour qu'il l'aimât.

Et une fois,

« Arkavan (Arkam) donna un festin en l'honneur d'Artaschès, et lui dressa des embûches dans le temple des dragons. »

Enfin Artavazd tue Arkam et extermine toute sa race.

Artavazd devient jaloux de la dignité de Sempad Bagratouni, qui était un héros populaire.

Les chansons populaires le décrivent ainsi :

« Sa taille n'était surpassée que par sa valeur et par sa vertu. Sa beauté était rehaussée par de beaux cheveux blonds, et il avait dans les yeux une légère tache de sang, comme la paille qui se voit sur l'or ou au milieu d'une perle. Très léger de sa personne et agile de corps, il était prudent en toutes choses ; aussi il était plus heureux dans les batailles que les autres guerriers. »

Pendant ce temps Artaschès devenu vieux se souvient du printemps de sa vie, un matin que la lumière du soleil se répandait avec la rosée sur les villages et les villes, et se rappelant les plaisirs de ses chasses s'écrie :

« O qui me rendra la fumée de mon foyer,
Et le joyeux matin de Navasard (2)
Et l'élan des biches et des cerfs. »

Et le peuple en voyant que les plaisirs de son aimable roi étaient restés incomplets, se met en deuil en chantant :

Nous faisons retentir les trompettes,
(Suivant l'usage des rois)
Nous faisons résonner les tambours. »

1. M. de Khorène L. II. Ch. XXX en vers.

2. Navasard était le premier mois de l'année dans l'ancien calendrier arménien et le premier jour de ce mois était célébré par des fêtes.

Et quand Artaschès meurt on va faire ses obsèques ainsi :

La civière était d'or, le trône et le lit d'étoffe fine, le manteau qui enveloppait le corps, de drap d'or. Une couronne était posée sur la tête d'Artaschès ; son épée d'or était devant lui. Autour du trône se tenaient ses fils et toute la foule des parents et des proches. Près d'eux étaient les généraux, les chefs des satrapies, les classes des nobles, les corps de troupes armées de toutes pièces, comme si elles allaient marcher au combat. En avant, les trompettes d'airain retentissantes ; derrière le cortège, des jeunes filles vêtues de noir, des femmes éplorées, et enfin la foule du peuple. Autour de son tombeau eurent lieu bien des morts volontaires, ses femmes bien-aimées, ses concubines et ses esclaves dévoués ¹.

Artavazt en voyant ce sang versé parla ainsi avec amertume à son père :

Tandis que tu es parti emportant avec toi tout le pays,
Comment régnerais-je, moi, sur ces ruines ?

Artaschès, irrité de ce langage, maudit Artavazt :

« Tu iras à cheval chasser sur le libre Massis,
Les « Kadche(2) » te saisiront, te conduiront sur le libre Massis,
Tu resteras là et tu ne verras plus la lumière. »

Et certainement après quelques jours Artavazt fut emprisonné dans une caverne, chargé de chaînes et de fer : deux chiens rongent continuellement ses chaînes, et il s'efforce de s'échapper pour venir porter la dévastation dans le monde. Mais au bruit des coups de marteau des forgerons, ses fers acquièrent, dit-on, une nouvelle force. C'est pourquoi, explique Moïse de Khorène, même de nos jours, beaucoup de forgerons s'en rapportant à la fable, frappent l'enclume trois ou quatre fois le premier jour de la semaine (dimanche) pour consolider, disent-ils, les chaînes d'Artavazt ³. »

Il y a une autre variante de ce récit que voici :

Il y avait un roi arménien, nommé Artavazd, qui avait un fils du nom de Chidar. Artavazd en mourant n'a pas laissé son royaume à son fils Chidar, parcequ'il était fou. C'est pourquoi y eut-il beaucoup de troubles et de dévastations. Un jour, Chidar monte à cheval, ordonne de sonner aux trompettes et de publier qu'il veut régner, et avec des cavaliers d'élite va faire des chasses. A peine était-il

1. Moïse de Khorène. II Ch. LX.

2. Les esprits.

3. La même coutume subsiste encore à Djougha. Emin, Dissert. sur les chants populaires de l'Arménie p. 41 (en arménien). Cf. sur une coutume suisse analogue. Sébillot. *Légendes des Métiers*. Les Forgerons p. 16.

monté sur le pont, que l'esprit méchant le frappe et il tombe dans le fleuve et disparaît. Les cavaliers annoncent que les dieux ont prit Chidar et après l'avoir enchaîné l'ont enfermé dans la montagne noire d'Ararat. Deux chiens, l'un blanc, l'autre noir, rongent les chaînes pour les amincir.

A la fin de l'année ces chaînes n'ont que l'épaisseur d'un cheveu ; et si ces chaînes se coupent, Chidar sera délivré et dévastera le monde entier. Et pour empêcher la destruction du monde, les magiciens ont établi, que le premier jour du nouvel an, c'est-à-dire du premier mois de Navassard (13 août) tous les forgerons frapperaient l'enclume trois fois avec le marteau pour que les chaînes de Chidar deviennent plus solides et épaisses et que Chidar ne puisse être délivré et anéantir le monde.

Dans ce récit, Chidar est traité comme un fou, et nous savons, d'après Moïse de Khorène, qu'Artavazt a eut l'esprit dérangé, et quand il passait par le pont de la ville d'Artaschat, il tombait avec son cheval dans un abîme où il disparaît. Par conséquent on a rapporté à son fils ce qu'on racontait de son père. Et, en outre, ce récit a subi l'influence du Christianisme, car au lieu de quastg (l'esprit) de Massis, on parle des dieux de Chidar.

Le Révérend Père Servantziantz nous fournit un pareil récit que voici :

Il y a trois montagnes au côté oriental de la forteresse de Van. Le sommet rocheux de la montagne, situé entre les deux autres, ressemble beaucoup à une porte et s'appelle « la porte de Mhère ». L'eau coule goutte à goutte de cette porte. On dit que Mhère et son cheval sont enfermés par ordre de Dieu dans cette caverne, et que l'eau qui en coule, c'est l'urine du cheval de Mhère. Dans cette caverne tourne la roue de l'univers. Mhère a toujours les yeux fixés sur cette roue ; le moment où cette roue s'arrêtera, Mhère sera délivré, il sortira de sa prison et anéantira le monde. Ce récit a passé en Ibérie, où il y a plusieurs variantes, dont nous citerons quelques-unes :

Une femme, surprise en chemin par les douleurs de l'enfantement, mit au monde un fils, qui reçut le nom d'Amiran. Elle souhaitait ardemment pour lui le baptême ; mais il n'y avait là personne qui pût le lui conférer. Elle était en proie à une extrême perplexité, lorsqu'un vieillard se présente à elle, qui imprime à l'enfant le sceau du christianisme, et promet, d'après le vœu de la mère, de demander à Dieu pour lui une très grande force corporelle. La prière du vieillard fut exaucée, et lorsqu'Amiran fut parvenu à l'adolescence, doué d'une vigueur extraordinaire, il accomplit les

prouesses les plus extraordinaires, son orgueil, enflé par ses succès, alla si loin, qu'il osa défier le ciel lui-même. Dieu, irrité, l'attacha avec des chaînes de fer dans une des parties du Caucase. L'épée d'Amiran git à terre, tombée près de lui.

Amiran était le paysan de Dieu et possédait une incomparable force. Une fois il enfonça dans la terre une longue barre et ordonna à tous les passants de l'arracher ; ceux qui ne réussissaient pas perdaient leurs têtes. La barre était si profondément enfoncée, que personne ne pouvait l'arracher, et Amiran tuait tout le monde sans aucun regret. Alors Dieu, sous la figure d'un vieillard, descend du ciel, passe près de la barre d'Amiran. Celui-ci lui crie : « Attends, arrache la barre, autrement tu seras tué ». Dieu lui répond :

— Je suis un vieillard, je ne peux pas arracher cette barre.

Cependant l'impitoyable Amiran se jette sur ce vieillard comme un lion furieux. Alors le vieillard arrache la barre et maudit Amiran. Dieu construit une maison de verre sur la montagne, il enchaîne Amiran et l'enferme dans cette maison, en mettant son épée un peu loin de lui. Il y a chez Amiran un petit chien qui lèche les chaînes tous les jours et le jour du jeudi saint les chaînes sont très minces et peuvent être coupées. Mais le matin de ce jour les forgerons frappent l'enclume avec le marteau, et les chaînes se consolident de nouveau. Chaque siècle les portes de la maison s'ouvrent. Une fois quelques paysans passèrent devant la maison, quand ils virent Amiran, ils eurent peur et se mirent à fuir. Mais Amiran les appela en leur disant qu'il était aussi une créature de Dieu. Les paysans reprirent courage et s'approchèrent.

Amiran les reçoit avec une grande douceur, les interroge sur leur vie et leurs habitudes et leur demande.

— Qu'est-ce donc que cette barre à laquelle vous attelez huit couples de bœufs pour aller et venir dans les champs.

— C'est la charrue, un instrument dont nous labourons la terre et grâce auquel nous avons du pain, répondirent les paysans. Amiran leur demanda un morceau de pain, il le serra dans sa main, si fort, que le sang coula du pain. Après il prit le pain qu'il avait reçu de Dieu et le serrant encore en fit couler du lait. Quand les paysans voulurent retourner chez eux, Amiran prie l'aîné de ces paysans de lui apporter un gros fouet de cuir de bœuf et lui dit qu'en rentrant vers la maison de verre il ne devait pas regarder en arrière, de peur que les portes ne se fermassent. Ce paysan prend un gros fouet de cuir et revient vers Amiran ; mais sa femme le poursuit et lui demande où et dans quel but il s'en va ? Le paysan, agacé de cette question continuelle de sa femme, regarde en arrière et la

chasse vers sa maison. Ensuite il arrive où il a vu Amiran, mais il ne le trouve plus. Amiran était disparu. Aujourd'hui certains appellent cette montagne qui se trouve dans la province de Djavagh, la montagne d'Amiran. Mais d'autres appellent la montagne d'Amiran l'Elbrousse et l'Ararat.

Les Cabardiens racontent même aujourd'hui, qu'il y a un grand rocher conique sur la montagne d'Elbrousse. Sur ce rocher est assis un vieillard, dont la barbe descend jusqu'aux pieds. Tout son corps est couvert de poils blonds ; les ongles des doigts et des orteils sont très longs et ressemblent à des griffes d'aigle ; les yeux rouges brûlent comme un tison ardent. Il porte sur son dos, sa poitrine, ses bras et ses pieds de lourdes chaînes qui l'attachent depuis le temps le plus reculé. Autrefois il était pieux et pouvait à loisir approcher le grand dieu Echa. Mais quand il tenta de précipiter le dieu, pour le dominer, il fut vaincu dans la lutte et pour toujours attaché sur ce rocher. Très peu l'ont vu, parce qu'il est très dangereux de s'approcher de lui. Personne ne le voit deux fois, et ceux qui ont essayé de le faire sont morts.

Ce vieillard est presque toujours dans un état apathique et engourdi ; quand il s'éveille, il s'adresse tout de suite à ses gardiens, en leur demandant : « Le roseau croit-il encore, les brebis mettent-elles toujours bas ? »

— Oui, le roseau croit et les brebis mettent bas, répondent les gardiens.

Le vieillard devient furieux, parce qu'il sait qu'il doit souffrir tant que le roseau croitra, que les brebis mettront bas. Désespéré, il essaye de broyer ses chaînes, et alors la terre tremble ; du frottement des chaînes jaillissent l'éclair et le tonnerre ; sa lourde respiration soulève des tempêtes furieuses ; ses soupirs produisent des bruits souterrains et ses larmes forment le fleuve, qui s'élance de la cime d'Elbrousse avec tant de violence ¹.

Les Ossètes racontent ce qui suit de leur Prométhée :

Il y avait un géant du nom d'Amiran, qui était tyran. Comme la tyrannie était un crime aux yeux de la divinité, Dieu le prit avec ruse et ordonna de l'enfermer dans une caverne. Un jour Dieu amena un chasseur égaré à la porte de cette caverne. La porte était de cuivre, Dieu l'ouvrit. Le chasseur entra dans la caverne et vit qu'Amiran était assis et avait fixé les yeux sur lui. Ses yeux étaient extrêmement grands. Le chasseur recula de peur.

1. Le journal « Kavkaze », 1846, n° 35.

— N'aie aucune crainte, mon soleil, dit le géant ; je suis Amiran, attaché ici par la malédiction de Dieu.

Quand le chasseur se fut rassuré, il demanda :

— De quelle race es-tu, et que fais-tu ici ?

— Je suis Amiran, de la race de Darésan¹, j'étais un tyran et tourmentais sans cesse les hommes ; je luttais contre les *tzvars* (anges) divins, et même je ne reconnaissais pas Dieu. C'est pourquoi il s'irrita contre moi et m'enferma dans cette caverne. Maintenant je suis attaché ici, et si tu me donnes la ceinture de mon épée, qui est ici près de nous, je te récompenserai richement. Le chasseur prit la ceinture de l'épée, il la tira, tira encore, mais ne réussit pas à la soulever.

— Aie pitié de moi, dit le chasseur, je ne puis pas la lever.

— Attache la ceinture à une de tes mains et allonge l'autre vers moi, dit Amiran.

Le chasseur le fait. Amiran prit la main et tira si fort que la main du pauvre chasseur faillit se détacher du corps.

— Par pitié, reprit le chasseur, ne me brise pas les membres.

Amiran eut pitié de lui et lâcha la main.

— Va immédiatement à ta maison, lui dit-il, et apporte-moi la chaîne de la charrue, sans dire un mot, et même sans regarder derrière toi, quand tu rentreras chez moi, ou bien la porte de ma caverne sera fermée.

Le chasseur s'en alla, entra dans sa maison, il y prit la chaîne de la charrue sans rien dire et se hâta vers la caverne. Mais les parents et tous les paysans le suivirent, en pensant qu'il avait perdu l'esprit.

— Où vas-tu ? Où portes-tu la chaîne ? criaient-ils.

Le chasseur courait vers la caverne et était déjà près de la porte, mais peut-être était-ce le dessein de Dieu, il se tourna, tout-à-coup la porte de cuivre de la caverne se referma et Amiran resta dedans pour toujours.

(A suivre).

ERWAND LALAYANTZ.

1. C'est une famille de géants qui est mentionnée aussi dans les contes aryens.



CONTES ET LÉGENDES DU VALAIS¹

VII

LA « GRENIÈRE » DE LA FORÊT DE PEILOZ



A forêt de Peiloz tapisse cette arête qui sépare les deux impétueux torrents de Bruson et de Versegères dans la vallée de Bagnes. Elle est restée célèbre dans les annales du pays par les mines d'argent que les dixains du Haut-Valais et les évêques de Sion exploitèrent vers le commencement du XVI^e siècle. Deux larges éraflures jaunes, taillées dans l'épais velours des sapins, indiquent encore les endroits où les ouvriers venaient vider les débris et les mauvais matériaux.

Il était une fois — après l'abandon de la mine — dans la forêt de Peiloz, une femme dont on ne sait indiquer les origines. Tout ce que la tradition peut affirmer c'est qu'on l'appelait la « Grenière »²; qu'elle remplissait les fonctions de sage-femme; qu'elle avait plusieurs autres retraites plus ou moins mystérieuses, et que la chambre qu'elle occupait au village de Bruson était de forme triangulaire.

Longtemps les populations des environs rendirent hommage à son dévouement et à son habileté; mais un moment vint où, pour des causes restées ignorées, sa conduite changea du tout au tout.

Une femme de Bruson, se trouvant seule au logis avec un enfant au berceau, dut s'absenter un instant durant le sommeil de ce dernier. Lorsqu'elle revint elle entendit pleurer, elle courut au berceau, et elle y vit un enfant singulier avec un seul œil au milieu du front. Décidément on avait profité de son absence pour substituer ce phénomène à son véritable enfant. Sur les conseils de ses voisins elle fit venir le curé.

— Voyez voir, mocheu l'encuré, dit-elle, des mauvaises âmes elles ont pris mon enfant pour me laisser ce *faijon*. Savez bin pisque est vouqu'avez baptisé mon petit... Y n'a qu'un zieu!

— Pas possible?

— Aregardez....

1. V. cf. t. VI, p. 645.

2. Dans la contrée, ce mot est resté synonyme de vieille sorcière; on s'en sert quelquefois pour injurier quelque femme vieille et rusée.

Le prêtre lui conseilla de fouetter pendant une heure cet enfant avec une poignée d'orties, affirmant que ses cris prolongés ramèneraient la véritable mère.

Le conseil fut suivi. Au bout d'une heure la Grenière se présenta, un enfant dans les bras, et, sans entendre les reproches de la mère indignée, elle dit :

Tin la tin !
 Balle me lo min,
 Car to me lo depice ! (1)

Et ayant repris son petit monstre, elle se retira.

Cette aventure n'était pas faite pour accroître la confiance en la Grenière, quelle que fût sa réputation d'habileté. Cependant en désespoir de cause, il fallait bien recourir à ses lumières. Mais, se vengeant sur les uns de l'abandon des autres, la sorcière en vint à faire périr tous les nouveaux-nés qui passaient entre ses mains ; sans que l'on pût découvrir les moyens qu'elle employait.

Vers cette époque, les abbés de Saint-Maurice, seigneurs temporels de la vallée de Bagnes, mettaient à la torture² tous ceux qui étaient suspects de sorcellerie. Les suspects n'étaient pas rares, le seul fait d'avoir les yeux rouges. — un coup d'air, un brin de poussière — suffisait souvent à les désigner. Mise à la torture, la Grenière montra une longue épingle d'argent au moyen de laquelle elle piquait les enfants dans certaine partie de la tête pour leur donner la mort.

Condamnée, elle fut décapitée au lieu ordinaire des exécutions, devant la chapelle de Saint-Marc.³ C'est là qu'elle rendit sa vilaine âme à la justice de Dieu. On montre encore tout près de là une pierre sous laquelle ses restes auraient été enfouis.

VIII

LE DEVIN DE SAINT-TRIPHON

L'alpage de la Chaux est à la fois le plus vaste, le moins accidenté et le plus prospère des vingt-deux pâturages d'été de la vallée de

1. *Tiens le tien ! — Donne moi le mien. — Car tu me le déchires.* Ce dernier mot *depice* vient du français *dépecer*.

2. A la maison abbatiale du Châble on voit encore divers engins de torture, notamment d'énormes blocs de minerni de fer munis d'une boucle que l'on suspendait aux bras ou aux jambes du patient pour lui *arracher un aveu*.

3. Cette chapelle, plusieurs fois restaurée, existe toujours à quelques minutes du Châble.

Bagnes. Il nourrit durant trois mois, une moyenne de deux cent soixante vaches sur le passage desquelles paissent ensuite des troupeaux de génisses, de porcs et de moutons.

Le privilège d'y placer le bétail — car c'est un privilège et même un grand aux yeux des éleveurs montagnards — est presque exclusivement réservé aux habitants du village de Sarreyer qui passent pour les plus attardés de la vallée, mais en même temps pour les plus « à la hauteur » de leurs intérêts tant communs que privés. Ainsi donc, à juste titre, ce rustique hameau aux maisons de bois enfumées, considère la montagne de la Chaux comme son fief alpestre.

C'était vers le commencement de notre siècle. On avait remarqué depuis une série d'années que les bestiaux placés dans les pâturages de la Chaux périssaient en grand nombre, sans que l'on eût jamais pu savoir à quels maléfices attribuer cette désastreuse mortalité. Le curé, le chapelain, le vicaire de l'importante paroisse bagnarde et plusieurs autres prêtres réputés saints des environs avaient été mandés sur les lieux sans que des résultats appréciables eussent pu être enregistrés ; malgré sa foi aussi tenace que traditionnelle la population sarreyenne se lassa des stériles bénédictions de ses pasteurs.

A cette époque, il y avait à Saint-Triphon un devin dont la renommée avait pénétré jusqu'au fond des dernières solitudes des Alpes. Perdait-on quelque objet de valeur ? Avait-on une question tant soit peu délicate à résoudre... comme de s'assurer des intentions dernières de quelque oncle fortuné ou bien de tirer quelque horoscope conjugal, que, par quelque temps qu'il fit, le profond esprit accourait en toute hâte....

Les sarreyens s'assemblèrent devant la chapelle, seul bâtiment en maçonnerie du hameau, présidés par le *charge-ayant*¹ du *quart*² et, après une de ces longues délibérations qui leurs sont propres et auxquelles leurs plus proches voisins sont incapables de rien démêler, il fut décidé que l'on ferait appel aux connaissances du devin. Une délégation composée de trois hommes et d'un mulet fut désignée sur le champ pour être envoyée à Saint-Triphon.

C'était vers la fin du printemps, juste vers l'époque ordinaire de « l'alpement ». Un jour les Bagnards émerveillés virent traverser la vallée par la délégation triomphante que complétait, monté sans devant derrière sur le mulet, un homme sec, allongé, à demi voûté,

1. Ancienne appellation des conseillers municipaux.

2. Le quart ou section est une sorte de division de la commune comme un quartier dans une ville.

aux traits accentués. Il était coiffé d'un chapeau tricorne : ses cheveux embroussaillés, légèrement argentés, lui descendaient sur les épaules ; une longue barbe grise flottait sur sa poitrine ; un grand manteau noir à pélerine, râpé jusqu'à la corde, recouvrait tout son corps et des souliers à longue pointe, munis de boucles de cuivre, complétaient son accoutrement presque aussi singulier que sa manière de chevaucher.

A Sarreyer, l'accueil fut enthousiaste. Le *charge-ayant* avait « eu charge » des honneurs de la réception et de l'hospitalité. Quant à la course à la montagne, elle fut fixée au surlendemain jeudi, car l'étranger se refusait net à l'entreprendre un mercredi.

Le jour fixé, à l'exception de trois hommes restés au village pour la garde locale, « Tout-Sarreyer » suivait à travers les sinuosités qui découpent les pentes rapides des mayens, le mystérieux cavalier qui, suivant son habitude, faisait conduire son mulet par le chevêtre, car il n'enfourchait les bêtes que le dos en avant et la tête tournée vers la croupe. De plus il s'était fait bander la bouche comme pour empêcher que la moindre velléité de parler ne vint troubler ses méditations.

A titre de distinction, le *charge-ayant* avait obtenu l'insigne faveur d'empoigner la queue du quadrupède ce qui est une habitude en honneur dans ce pays et procure un grand soulagement lorsqu'il s'agit de gravir en compagnie d'un mulet chargé les rapides sentiers.

Arrivé sur les lieux, le devin examina tout avec une profonde attention, il sonda la terre, fit de nombreux gestes plus étranges les uns que les autres, frappa du pied, regarda le ciel, fit une révérence à chacun des quatre points cardinaux, se prosterna, tourna trois fois sur place, se prosterna de nouveau. Puis, se portant vers le point où l'on parquait les bestiaux durant les premiers jours de la saison il prescrivit que : Si l'on ne pouvait pas « alper » le premier mardi après le Saint-Jean, il fallait rigoureusement éviter de le faire les jours suivants et attendre patiemment la semaine d'après, tout en se gardant du mercredi et du vendredi !...

Le curé de Bagnes d'alors, essaya, dit-on, de combattre cette foi qui s'établissait en concurrence de la foi religieuse, mais ce fut en vain : il trouva à qui parler.

On reconnut, de toutes parts, que les intéressés s'étaient bien trouvés d'avoir suivi les instructions du devin, lesquelles furent si bien appliquées qu'aujourd'hui encore, ils ne fixeraient à aucun prix la montée des bestiaux à un mercredi ou à un vendredi.

Toutefois, certaines rumeurs tendraient à atténuer les mystiques connaissances de ce devin, en accréditant qu'il pousse sur certains

parages de la montagne une herbe dont le suc serait vénéneux durant la floraison.

Les injonctions de l'étrange personnage ne seraient ainsi qu'un artifice habilement combiné pour empêcher l'arrivée du bétail sur les lieux avant la complète maturité de cette plante restée inconnue.

(Recueilli à Bagnes chez le notaire Filliez).

L. COURTHION.

LES ALMANACHS POPULAIRES¹

VIII

ALMANACHS NORMANDS (suite)

Un peu tard, mais tout de même le bienvenu, nous arrive l'*Almanach du Calvados*, édité seulement, et non pas imprimé, comme nous le croyions, par M. Bouchard, à Condé-sur-Noireau, et dû lui aussi aux presses de la maison Mégard et C^{ie}, de Rouen.

L'*Almanach du Calvados*, un in-32 de 160 pages, y compris les foires, se distingue par une composition toute spéciale. A la suite des divers calendriers, des prédictions sur les variations du temps, des éphémérides et des conseils aux jardiniers, il donne les heures des marées, les noms des souverains des principales puissances, le tableau des garnisons de l'armée française : puis de petites notices historiques sur une localité de chacun des arrondissements du département : le commencement d'une notice, signée « Sylvaine », sur *les Fées* (les fées normandes, les fées du château de Pirou), des vers, des historiettes, bons mots, etc., et, enfin, 32 pages de foires et marchés de la contrée.

L'*Almanach du Calvados*, revêtu d'une couverture bleue, en est à sa treizième année et coûte 30 centimes. Disons même qu'il les vaut pour les indigènes.

LOUIS MORIN.

1. cf. t. XI, p. 53.

PRODIGES ET JEUX DE NATURE

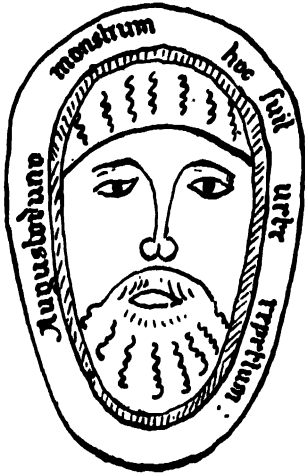
I

L'ŒUF MONTRANT UNE FIGURE HUMAINE

En l'an de grâce 1569, les Troyens (de Troyes en Champagne) furent témoins d'une chose merveilleuse. Une poule, pondit un œuf sur lequel se voyait distinctement une *figure humaine* ! Que devint l'œuf miraculeux ? quels présages furent tirés de sa découverte et quelle en fut la suite ? Autant de questions auxquelles il est impossible de répondre. Le fait même ne nous est

connu que par la mention existant à la fin d'un missel in-folio sur parchemin, écrit en caractères gothiques par Jean Perreau, prêtre, et dont seuls les derniers feuillets se trouvent à la Bibliothèque de Troyes, dans un des recueils formés au siècle dernier par le notaire Sémillard (*vol. IV, aujourd'hui III, fol. 139*).

Le brave copiste avait été tellement frappé par l'événement qu'il s'en servit pour désigner d'une façon plus précise l'année où il exécuta son travail. Il l'indique en un quatrain de vers latins et un de vers français, le premier au-dessus, le second au-dessous de la représentation du phénomène. Voici ces textes, avec une



réduction de l'image :

Anno quo facies hominis latitavit in ovo
 Anguibus horribilibus associata simul
 Hoc Joannes opus scripsit percus ad unguem
 Pro quo decantet quisquis fidelis ave.

L'an mil cinq cens soixante neuf
 Que l'œuf monstra visage humain
 Escriuit ce liure tout neuf
 Jean Perreau pbre et vray chrestian
 Natif de Moustieramy (1).

Il serait intéressant de savoir s'il existe d'autres indications sur cette curieuse histoire et si d'autres villes en possèdent une semblable dans leurs traditions.

LOUIS MORIN.

1. Montieramey, Aube.

LA VENGEANCE DU MORT

II

LÉGENDE DU LIMBOURG BELGE

Canne on débite un conte présentant quelque analogie avec le « ménétrier farceur », de la « Rev. des trad. pop. XI, 104 ». Le voici.

Trois jeunes filles traversaient, le soir, un cimetière dans lequel convergeaient plusieurs chemins.

Tout en cheminant elles aperçurent un fantôme assis sur une tombe et coiffé d'un bonnet de nuit blanc.

L'une d'elles proposa à ses compagnes d'enlever le bonnet du fantôme et avant qu'elles se fussent mises d'accord sur ce point, le bonnet était enlevé.

L'imprudente jeune fille, qui venait de dérober le bonnet au fantôme, n'eût plus de repos à partir de ce moment.

Une voix intérieure lui conseillait de restituer au fantôme son bien.

Profondément troublée, elle se rendit chez le curé de l'endroit et lui soumit le cas ; il approuva son idée de restitution.

Notre jeune fille alla donc au cimetière trouver son fantôme qui occupait toujours la même place.

Elle lui posa à différentes reprises le bonnet sur la tête, mais chaque fois le fantôme déclarait qu'il était mal placé et qu'il fallait modifier sa position.

Après de nombreux essais la jeune fille parvint enfin à remettre le bonnet dans sa position primitive ; le fantôme, se levant aussitôt, rompit les reins de la jeune téméraire.

(Recueilli à Canne, Limbourg belge).

ALFRED HAROU.



USAGES DE CARNAVAL

XI

EN ALSACE

Siltzheim est un village du canton de Saar-Union, sur la route départementale de Saar-Union à Sarreguemines et sur la limite du département, mais plus accessible depuis l'ouverture de la ligne stratégique de Mommenheim à Sarreguemines.

Tous les ans, au jeudi-gras, le porcher de la commune fait le tour du village pour ramasser du lard. Le dos chargé d'un sac destiné au produit de sa collecte, il va de maison en maison et parle à la ménagère à peu près dans ces termes :

Voici, voici votre porcher,
A qui son droit est toujours cher.
Donc que cela ne vous chagrine,
De prendre un couteau pour trancher
Dans le porc à pleine poitrine.

Ce dicton dont la signification n'est pas équivoque donne sujet à la ménagère de se montrer libérale et le gardien des habillés de soie rentre chez lui avec de belles pièces de lard.

P. RISTELHUBER.

NOTES SUR LES MILLE ET UNE NUITS ¹

II



n sait qu'il existe plusieurs recensions du recueil des *Mille et une Nuits* ² : aucune n'a jamais été traduite intégralement en français, ni, à part les versions de Burton et de Payne Smith, que leur prix et leur rareté rendent inaccessibles à la plupart des folkloristes, dans aucune langue européenne.

1. Suite, voir t. IX p. 377.

2. Les principales versions manuscrites ont été décrites par M. Zotenberg. *Histoire d'Ala al Dîn*, Paris, 1888 in-4 p. 3-27 et 35-52.

La traduction de Galland ne représente qu'une faible partie de l'ouvrage, de même celles de Caussin de Perceval et de Gauthier, en y joignant les suppléments de Trébutien : celles de Weil et de Lane, malgré les promesses du titre, sont incomplètes et abrégées : quant à celle qui est mise sous le nom de Habicht, elle ne reproduit nullement le texte arabe dont cet orientaliste avait commencé la publication achevée après sa mort par Fleischer¹.

Je compte donner plus tard un tableau comparé de ces traductions (allemandes, françaises et anglaises); aujourd'hui, je me bornerai aux textes ou du moins aux principales éditions des textes : Le Qaire (4 v. in-8, 1302 h.), Bombay (4 vol. in-4, 1297 h.), Habicht (Breslau, 12 vol. in-12, 1823-1843) et Beyrout (1889-1890, 5 v. in-8). Chacune d'elles présente une recension différente, sauf celle de Bombay où le texte se rapporte absolument à celui de Beyrout (sauf les coupures) et, en général, l'ordre des contes à la recension du Qaire. Quant à l'édition inachevée du Cheikh El Yemeni, (Calcutta, 1811 et 1814-1818 en 2 v. in-8), à celle de Macan et de Macnaghten (Calcutta, 4 v. in-8, 1839), à celle de Boulaq, (1231 hég. 2 v. in-f°, et aux réimpressions du Qaire, elles sont absolument identiques à celle de 1302 : il m'a semblé inutile de les joindre à ce tableau.

Je n'ai reproduit que les éditions complètes et (en note) partielles du texte arabe, sans bien entendu prétendre indiquer tous les moindres extraits qui en ont été faits, comme par exemple les courts fragments que contient l'*Anthologie arabe* d'Humbert ou le *Medjâni l'adab* du P. Cheikho. C'est également à dessein que j'ai laissé de côté l'énumération des traductions, même dans les langues orientales (persan, hindoustani, turk, berbère) et les rapprochements auxquels les divers contes ont donné lieu : ce sera l'objet de prochaines notes.

1. On confond souvent cette traduction avec le texte : c'est ainsi que M. Bédier (*Les Fabliaux* 2^e édition, 1895, Paris, in-8, p. 455) indique un conte de même origine que le tableau de Constant du Hauvel, comme formant la nuit 496 du texte tunisien du XVI^e siècle et ajoute que l'édition de Breslau l'a supprimé. Cette édition de Breslau étant précisément celle qui reproduit le texte tunisien, il y a contradiction entre ces deux affirmations. En réalité, le conte dont M. Bédier donne l'analyse (*La femme, le Qadhi, le ouali et le roi*) ne se trouve pas dans la recension du Sindibâh Nâmech qui a été insérée dans le texte de Habicht, mais dans les recensions de Boulaq, du Qaire, de Calcutta, de Bombay et de Beyrout, elle remplit les nuits 593-596 (et non 496, comme dit M. Bédier. Dans le man. tunisien reproduit par Habicht, la nuit 496 fait partie de l'histoire de la *Ville d'airain*) — Dans un autre passage (*Les Fabliaux* p. 147) le même auteur semble avoir confondu ce conte avec celui de la nuit d'El Qadr, qui se trouve dans l'édition de Breslau (mais non dans la traduction). P. 171, il cite le conte des *Tresses* comme existant dans le *texte* de Breslau : on verra plus loin qu'il manque dans cette recension arabe : il a été ajouté comme tant d'autres à la version allemande par les traducteurs.

LE QAIRE

T. I.

Introduction:

- a) Le taureau, l'âne et le paysan ¹.
Histoire du marchand et du génie ² n. 1-3.
- a) Le vieillard et la gazelle, n. 1-2.
- b) Le vieillard et les deux chiennes, n. 2.
- c) Le vieillard et la mule, n. 2.
Le pêcheur et le génie ³, n. 3-9.
- a) Le roi des Grecs et le médecin Rouian, n. 4-5.
- a') Le roi Sindbad et le faucon, n. 5.

Le portefaix, les trois dames et les trois calenders, n. 9-18.

- a) Histoire du premier calender borgne, n. 11-12.
- b) Histoire du second calender borgne, n. 12-14.
- c) Histoire du troisième calender borgne ⁴, n. 14-15.
- d) La jeune femme et les deux chiennes noires, n. 16-17.
- e) La jeune femme maltraitée par son mari, n. 17.

La femme coupée en morceaux et les deux vizirs Chems eddin et Nour eddin, n. 18-19.

1. Ce conte reproduit par Ab'med ech Chirouâni, *Naff'at el Yemen*. Le Qaire, 1305, hég., a été donné par Arnold, *Chrestomathia arabica*. Halle, 1853, in-8 t. 1, p. 50.

2. Publié avec une traduction par Tibal. *Conte du marchand et du génie*. Miliana, 1893, in-8.

3. Autographié par Combarel, *Le pêcheur et le génie*. Oran, 1857, in-12.

4. Un fragment a été publié sans date par Withe: *Agib sive callender tertius, fragmentum narrationem per noctes 1001 Oxonii cæptum* 20 p. in-4.

BOMBAY

T. I.

Introduction.

- a) Le taureau et l'âne.
Histoire du marchand et du génie, n. 1-3.
- a) Le vieillard et la gazelle, n. 1-2.
- b) Le vieillard et les deux chiennes, n. 2.
(c) Le vieillard et la mule).
Le pêcheur et le génie, n. 3-9.
- a) Le roi grec et le médecin Douban, n. 4.
- a') Le roi et le faucon, n. 5.
- b) Le vizir rusé, n. 3.
Le portefaix, les trois dames et les trois calenders, n. 9-19.
- a) Histoire du premier calender borgne, n. 11-12.
- b) Histoire du second calender borgne, n. 12-14.
- a') L'envieux et l'envié, n. 12.
- c) Histoire du troisième calender borgne, n. 15-18.
- d) La jeune femme et les deux chiennes noires, n. 18.
- e) La jeune femme maltraitée par son mari, n. 19.
- La femme coupée en morceaux et les deux vizirs Chems eddin et Nour eddin, n. 19-24.

HABICHT

T. I.

Introduction.

- a) Le taureau, l'âne et le paysan.
Histoire du marchand et du génie,
n. 1-8.
- a) Le vieillard et la gazelle, n. 4-5.
b) Le vieillard et les deux chiens,
n. 6-7.
- c) Le vieillard et la mule, n. 8.
Le pêcheur et le génie, n. 8-27.
- a) Le roi des Grecs et le médecin
Douban, n. 11-16.
- a) Le jaloux et le perroquet, n. 14.
- b) Le vizir rusé, n. 15.
Le portefaix, les trois dames et
les trois calenders, n. 28-69.
- a) Histoire du premier calender
borgne, n. 36-39
b) Histoire du second calender
borgne, n. 40-52.
- a) L'envieux et l'envié, n. 46-48.
c) Histoire du troisième calender
borgne, n. 53-62.
- d) La jeune femme et les deux
chiennes noires, n. 63-66.
- e) La jeune femme maltraitée par
son mari, n. 67-69.
- La femme coupée en morceaux et
les deux vizirs Nour eddin et Chems
eddin, n. 69-101.

BEYROUT

T. I.

Introduction.

- a) Le taureau, l'âne et le paysan.
Histoire du marchand et du génie,
n. 1-3.
- a) Le vieillard et la gazelle, n. 1-2.
b) Le vieillard et les deux chiens,
n. 2.
- c) Le vieillard et la mule, n. 3.
Le pêcheur et le génie, n. 3-9.
- a) Le roi des Grecs et le médecin
Douban, n. 4.
- a) Le roi Sindbad et le faucon.
- b) Le vizir rusé.
Le portefaix, les trois dames et
les trois calenders, n. 9-19.
- a) Histoire du premier calender
borgne, n. 11-12.
- b) Histoire du second calender
borgne, n. 12-14.
- a) L'envieux et l'envié, n. 13.
c) Histoire du troisième calende
borgne, n. 14-16.
- d) La jeune femme et les deux
chiennes noires, n. 17-18.
- e) La jeune femme maltraitée par
son mari, n. 18.
- La femme coupée en morceaux et
les deux vizirs Nour eddin et Chems
eddin, n. 19-24.

LE QAIRE

- a) Les trois pommes, n. 18.
- b) Chems eddin et Nour eddin ¹, n. 19-24.
Histoire du bossu, du tailleur, du barbier et de ses frères, n. 24-32.
- a) Histoire du pourvoyeur chrétien, n. 25-26.
- b) Histoire du marchand, n. 27.
- c) Le médecin juif et le mutilé, n. 27-28.
- d) Histoire du tailleur, n. 28-30.
- e) Le barbier parasite et les brigands, n. 30.
- a) Le premier frère du barbier, n. 30.
- b) Le second frère du barbier, n. 30-31.
- c) Le troisième frère du barbier, n. 31.
- d) Le quatrième frère du barbier ², n. 31.
- e) Le cinquième frère du barbier, n. 31-32.
- f) Le sixième frère du barbier ³, n. 32.
Histoire d'Enis el Djelis et de Nour eddin ⁴, n. 32-36.

1. Publiée plusieurs fois par Cherbonneau, mais avec des altérations considérables : *Histoire de Chems et dine et de Nour eddin* (avec une double traduction française). Paris, 1869, in-12.

2. L'histoire du cinquième frère du barbier a été reproduite dans la 3^e édition de l'*Arabische Chrestomathie* de Michaelis, revue par Bernstein, Gœttingen, 1817, in-8, p. 179-191.

3. Une partie de ce conte se trouve dans Belkassam ben Sedira, *Cours de littérature arabe*. Alger, 1879, in-12, n^o 131, p. 150.

4. Le texte a été publié avec une tra-

BOMBAY

- a) Les trois pommes, n. 19-20.
- b) Chems eddin et Nour eddin n. 20-24.
Histoire du bossu, du tailleur, du barbier et de ses frères, n. 24-34.
- a) Histoire du pourvoyeur chrétien, n. 25-26.
- b) Histoire du marchand, n. 27-28.
- c) Le médecin juif et le mutilé, n. 28-29.
- d) Histoire du tailleur, n. 29-31.
- e) Le barbier parasite, n. 30.
- a) Le premier frère du barbier, n. 31.
- b) Le second frère du barbier, n. 31.
- c) Le troisième frère du barbier, n. 32.
- d) Le quatrième frère du barbier, n. 32.
- e) Le cinquième frère du barbier, n. 32-33.
- f) Le sixième frère du barbier, n. 33-34.
Histoire d'Enis el Djelis et de Nour eddin, n. 34-38.

duction française par M. de Kazimirski ; *Enis el Djelis ou histoire de la Belle Persane*. Paris, 1863, in-8.

HABICHT

a) Les trois pommes, n. 71-72.

T. II.

b) Chems eddin et Nour eddin, n. 72-101.

Histoire du bossu, du tailleur, du barbier et de ses frères, n. 102-108.

a) Histoire du pourvoyeur chrétien, n. 107-128.

b) Histoire du marchand, n. 119-128.

c) Le médecin juif et le mutilé, n. 129-136.

d) Histoire du tailleur, n. 137-149.

e) Le barbier parasite, n. 149-150.

a) Le premier frère du barbier, n. 151-154.

b) Le second frère du barbier, n. 154-156.

c) Le troisième frère du barbier, n. 157-158.

d) Le quatrième frère du barbier, n. 158-159.

e) Le cinquième frère du barbier, n. 160-164.

f) Le sixième frère du barbier, n. 164-166.

Histoire de 'Ali ben Bakkâr et de Chems en Nahâr, n. 169-198.

(Le tome II finit avec la nuit 180).

Tome III

Histoire d'Enis el Djelis et de Nour eddin, n. 199-227.

Histoire de Qamar ez Zemân et de la princesse Badour, n. 228-243.

a) Histoire d'Asad et Amdjad fils de Qamar ez Zemân, n. 235-243.

BEYROUT

a) Les trois pommes, n. 19-20.

b) Chems eddin et Nour eddin, n. 20-24.

Histoire du bossu, du tailleur, du barbier et de ses frères, n. 24-34.

a) Histoire du pourvoyeur chrétien, n. 25-26.

b) Histoire du marchand, n. 27-28.

c) Le médecin juif et le mutilé, n. 28-29.

d) Histoire du tailleur, n. 29-31.

e) Le barbier parasite, n. 31.

a) Le premier frère du barbier, n. 31.

c) Le 2° (troisième) frère du barbier, n. 32.

d) Le 3° (quatrième) frère du barbier, n. 32.

e) Le 4° (cinquième) frère du barbier, n. 32-33.

f) Le 5° (sixième) frère du barbier, n. 33-34.

Histoire d'Enis el Djelis et de Nour eddin Ali, n. 34-38.

LE QAIRE

BOMBAY

Histoire de Ghanim b. Ayoub, n. 36-44.

a) Histoire du premier esclave, n. 38.

b) Histoire du second esclave, n. 38-39.

Histoire du roi Omar ben En No'mân et de ses deux fils Charkân et Dhou'l Makân, n. 44-145.

A Histoire de Tâdj el Molouk, n. 107-137.

a') Aziz et Azizah n. 112-128.

Histoire des animaux et des oiseaux, n. 146-152.

a) Le paon, le canard, le lionceau et l'homme n. 146-147

Histoire de Ghanim ben Ayoub, n. 38-45.

a) Histoire du premier esclave.

b) Histoire du second esclave.

Histoire du roi 'Omar ben En No'mân et de ses deux fils, Charkân et Dhou'l Makân n. 45-145.

a) Histoire de Tâdj el Molouk n. 107-136.

a') Aziz et Azizah n. 112-123.

Histoire des animaux et des oiseaux n. 146-152.

a) Le paon, le canard, le lionceau et l'homme n. 146-147.

HABICHT

Histoire du cheval d'ébène, n. 244-250.

Les sept voyages de Sindbad le marin ¹, n. 250-271.

(Le t. III finit avec la nuit 253).

Tome IV

Le dormeur et l'éveillé, n. 271-290.

Histoire du roi 'As'im et de son fils Seif el Molouk avec Badi 'el Djemâl, n. 291-320.

Histoire de Khalife le pêcheur, n. 321-322.

Histoire de Ghanim ben Ayoub, n. 332-341.

a) Histoire du premier esclave, n. 334.

b) Histoire du second esclave, n. 334-335.

(Le t. IV s'arrête au milieu de la nuit 337).

BEYROUT

Histoire de Ghanim ben Ayoub, n. 38-43.

b) Histoire du 1^{er} (second) esclave, n. 39.

Histoire du roi 'Omar ben En No'mân et de ses deux fils, Charkân et Dhou'l Makân n. 44-145.

a) Histoire de Tâdj el Molouk, n. 107-138.

a') Aziz et 'Azizah n. 112-123.

Le tome I finit avec la nuit 106.

T. II.

Histoire des animaux et des oiseaux n. 146-152.

a) Le paon, le canard, le lionceau et l'homme n. 146-147.

1. Le texte de Sindbad a été publié par Langlès à la suite de la *Grammaire arabe*, de Savary. Paris, 1813, in-4, et ensuite séparément : *Les Voyages de Sindbad le marin*. Paris, 1844, in-18. Une version abrégée se trouve dans la *Chrestomathia arabica* d'Humbert. Paris, 1835, in-8. Il a été autographié par Machuel ; *Les Voyages de Sindbad le marin*. Alger, 1874, 2^e éd. 1884, in-12.

LE QAIRE

- b) L'ascète et les pigeons, n. 147-148.
- c) L'oiseau aquatique et la tortue, n. 148.
- d) Le chacal et le renard, n. 148-150.
- e) La belette et la souris, n. 150.
- f) Le corbeau et le chat, n. 150.
- g) Le corbeau et le renard, n. 150-152.
- a') La puce et la souris, n. 150-151.
- b') Le faucon, n. 151.
- c') Le moineau et l'aigle, n. 152¹.
- h) Le hérisson, n. 152.
- a') Le marchand et les deux voleurs, n. 152.
- b') Le singe et le voleur, n. 152.
- c') Le tisserand, n. 152.
- d') Le paon et le moineau son ministre, n. 152².

Histoire de 'Ali ben Bekkâr et de Chems en Nahâr, n. 153-169.

Histoire de Qamar ez Zemân et de la princesse Badour, n. 170-237.

- a) Histoire d'Asad et d'Amdjad

Le t. I finit avec la nuit 186.

BOMBAY

- b) L'ascète et les pigeons, n. 147-148.
- c) L'oiseau aquatique et la tortue, n. 148.
- d) Le chacal et le renard, n. 148-150.
- e) La souris et la belette, n. 150.
- f) Le corbeau et le chat, n. 150.
- g) Le corbeau et le renard, n. 150-152.
- a') La puce et la souris, n. 150-151.
- b') Le faucon, n. 151.
- c') Le moineau et l'aigle, n. 152.
- h) Le hérisson, n. 152.
- a') Le marchand et les deux voleurs, n. 152.
- b') Le singe et le voleur, n. 152.
- c') Le tisserand, n. 152.
- d') Le paon et le moineau son ministre, n. 152.

Histoire de 'Ali ben Bekkâr et de Chems en Nahâr, n. 153-170.

Histoire de Qamar ez Zemân et de la princesse Badour, n. 170-237.

- a) Histoire d'Asad et d'Amdjad n. 217-237.

Le t. I finit au milieu de la nuit 20.

1. Reproduit dans Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 137 p. 163.

2. Reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 138 p. 164.

HABICHT

BEYROUT

- b) L'ascète et les pigeons, n. 148.
- c) L'oiseau aquatique et la tortue, n. 148.
- d) Le cheval et le renard, n. 148-150.
- e) La souris et la belette, n. 150.
- f) Le corbeau et le chat, n. 150.
- g) Le corbeau et le renard, n. 150-152.
- a') La puce et la souris, n. 150-151.
- b') Le faucon, n. 152.
- c') Le moineau et l'aigle, n. 152.
- h) Le hérisson, n. 152.
- a') Le marchand et les deux voleurs, n. 152.
- b') Le singe et le voleur, n. 152.
- c') Le tisserand, n. 152.
- d') Le paon et le moineau son ministre, n. 152.
- Histoire du dormeur et de l'éveillé, n. 152-171¹.

Histoire de Qamar ez Zemân et de la princesse Badour, n. 171-249.

a) Histoire d'Asad et d'Amdjad, n. 217-237.

T. V

Histoire de Ouerd fil Akmam et d'Ons el Oudjoud, n. 341-354.

1. Le texte arabe des autres histoires qui se trouvent dans Galland et manquent dans toutes les éditions, a été publié : celui d'Aladin par M. Zotenberg : *Histoire d'Ala al din ou la lampe merveilleuse*. Paris, 1888, in-4 et celui de Zein el Asnâm par M^{lle} Groff : *Zein el Asnam, Conte des Mille et une Nuits*. Paris, 1889, in-8.

LE QAIRE

T. II

BOMBAY

T. II

c) Histoire de Na'amah et de Na'am, n. 237-249.

Histoire de 'Ala eddin Abou Châmat, n. 249-269.

H'atim Taï et son tombeau, n. 269-270 ¹.

Ma'an ben Zaidah, n. 270-271 ².

Le palais de Lebt'a, n. 272 ³.

Hichâm ben 'Abd el Melik, n. 272 ⁴.

Ibrahim ben el Mahdi, n. 272-275.

Le tombeau de Cheddâd, n. 275-279.

Histoire de Na'amah et de Na'am, n. 237-248.

Histoire de 'Ala eddin Abou Châmat, n. 249-270.

H'atim Taï et son tombeau, n. 270-271.

Ma'an b. Zaidah, n. 271-272.

Le palais de Lebt'it', n. 272-273.

Hichâm b. Abd el Melik, n. 273.

Ibrahim ben el Mahdi, n. 273-276.

Le Tombeau de Cheddâd, n. 276-279.

1. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 154, p. 196.

2. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 155 p. 198.

3. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 153 p. 194.

4. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 147, p. 181.

HABICHT

Histoire d'Abou'l H'asan el 'Omani, n. 354-364.

Histoire de H'ayat en Nofous et d'Ardéchir, n. 364-386.

Histoire de H'asan de Bas'ra et de son voyage aux îles Ouaqouaq, n. 386-431¹.

Le t. V finit avec la nuit 400.

T. VI

L'esclave de Haroun er Rachid, n. 432.

Les poètes et 'Omar b. 'Abd el 'Aziz, n. 432-433.

De l'utilité de l'instruction, n. 434.

Haroun er Rachid et la femme, n. 434.

Histoire des Dix Vizirs, n. 433-486².

La ville d'airain, n. 487-500.

T. VII

Histoire de Na'amah et de Na'am, n. 501-509

Histoire de 'Ala eddin Abou Châmat, n. 510-531.

H'atim Taï et son tombeau, n. 531-532.

Ma'an ben Zâidah, n. 532-533.

Le palais de Lebt'a, n. 533-534.

Hichâm ben 'Abd el Melik, n. 534-535.

Ibrahim ben el Mahdi, n. 535-538³.

Le tombeau de Cheddâd, n. 539-540.

BEYROUT

T. II

Histoire de Na'amah et de Na'am, n. 237-247.

Histoire de Ala eddin Abou Châmat, n. 249-270.

H'atim Taï et son tombeau, n. 270-271.

Ma'an b. Zâidah, n. 272.

Le palais de Lebt'it', n. 272.

Hichâm b. 'Abd el Melik, n. 272.

Ibrahim ben el Mahdi, n. 272-275.

Le tombeau de Cheddâd, n. 276-277.

1. Ce texte a été publié plusieurs fois isolément au Qaire, entre autres en 1299 et en 1304 hég.

2. Le texte a été édité par Knœs, *Historia decem vezirorum*. Gœttingen, 1807, in-12.

LE QAIRE

T. II

- Ish'aq el Maouseli, n. 279-282.
 Prière d'un équarrisseur, n. 282-285.
 Le faux Khalife, n. 283-294.
 La besace merveilleuse, n. 294-296.
 Haroun er Rachid et Dja'far, n. 296-297.
 Khâled ben 'Abdallah, n. 297-299.
 L'Arabe reconnaissant, n. 299¹.
 Haroun er Rachid et Abou Mo-hammed el Keslan, n. 299-303.
 Générosité des Barmékides, n. 305-306.
 Yah'ya ben Khâled et 'Abdallah b. Mâlek, n. 306-307.

Les examens d'El Mans'our, n. 308².

- Histoire de 'Ali Chfr, n. 308-327.
 Histoire d'Ibn Mans'our et de Badour, n. 327-334.
 Le Yéménite et les six jeunes filles, n. 334-338.
 Abou Nouâs, n. 338-340.
 L'homme endetté, n. 340-341.
 L'effronté voleur et Hisam eddin, n. 341-342.

BOMBAY

T. II.

- Ish'aq el Maouseli, n. 279-282.
 Prière d'un équarrisseur, n. 282-285.
 Le faux Khalife, n. 283-294
 La besace merveilleuse, n. 294-296.
 Haroun er Rachid et Dja'far, n. 296-297.
 Khâled ben 'Abdallah, n. 297-299.
 L'Arabe reconnaissant, n. 299
 Haroun et Rachid et Abou Mo-hammed el Keslan, n. 299-305.
 Générosité des Barmékides, n. 305-306.
 Yah'ya b. Khâled et 'Abdallah b. Mâlek, n. 306-307.

Les examens d'El Maus'our, n. 307-308.

- Histoire de 'Ali Châr, n. 308-327.
 Histoire d'Ibn Mans'our et de Badour, n. 327-334.
 Le Yéménite et les six jeunes filles, n. 334-338.
 Abou Nouâs, n. 338-340.
 L'homme endetté, n. 340-341.
 L'effronté voleur et Hisam eddin, n. 341.

1. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 152, p. 191. Gorguou, *Cours d'arabe*. Paris, 1350, in-12, t. II, n° 48.

2. Gorguou, *Cours d'arabe*, t. II, n° 53; Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 143 p. 172.

HABICHT

T. VII.

Ish'aq el Maouseli, n. 540-543.

Le faux Khalife, n. 543-554.

Haroun er Rachid et Dja'far, n. 555-556.

Khâled ben 'Abdallah, n. 557-558.

Haroun er Rachid et Abou Mo-hammed el Keslan, n. 558-564.

Générosité des Barmékides, n. 565

Yah'ya b. Khâled et 'Abdallah b. Mâlek, n. 566.

Haroun er Rachid et son anneau, n. 567.

Haroun er Rachid et Ibn es Saourak, n. 568.

El Mans'our et Zobâidah, n. 568.

Histoire de 'Ali Châr, n. 569-587.

Histoire d'Ibn Mans'our et de Badour, n. 587-594.

Le Yéménite et les six jeunes filles, n. 594-599.

Abou Noouâs, n. 600-602.

L'homme endetté, n. 602-603.

BEYROUT

T. II.

Ish'aq el Maouseli, n. 277-282.

Prière d'un équarrisseur, n. 282-285.

Le faux Khalife, n. 285-294.

La besace merveilleuse, n. 294-296.

Haroun er Rachid et Dja'far, n. 296-297.

Khâled b. 'Abdallah, n. 297-299.

L'Arabe reconnaissant, n. 299.

Haroun er Rachid et Abou Mo-hammed el Keslan, n. 299-305.

Générosité des Barmékides, n. 305-306.

Yah'ya ben Khâled et 'Abd Allah b. Mâlek, n. 306-307.

Les examens d'El Mans'our, n. 307-308.

Histoire de 'Ali-Châr, n. 308-330.

L'homme endetté, n. 330-331.

L'effronté voleur et Hisam eddin, n. 331-333.

LE QAIRE

Tome II

Les trois gouverneurs d'Egypte,
n. 342-344.

Le voleur et le changeur, n. 344-
345 ¹.

Ala eddin et le voleur, n. 345-
346 ².

Ibrahim ben El Mahdi parasite,
n. 346-347.

BOMBAY

Tome II

Les trois gouverneurs d'Egypte,
n. 341-344.

Le voleur et le changeur, n. 344-
345.

Ala eddin et le voleur, n. 345-346.

Ibrahim ben El Mahdi parasite,
n. 346-347.

1. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 126 p. 141.

2. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 125 p. 140.

HABICHT

Tome VIII

Les trois gouverneurs d'Egypte, n. 603-605.

Le voleur et le changeur, n. 605-606.

Ibrahim ben El Mahdi parasite, n. 606-608.

T. VIII.

Histoire du roi Kala'ad et de son vizir Chimâs, n. 609-640 ¹.

a) Le chat et le rat, n. 609 ².

b) Le dévôt et le beurre, n. 610 ³.

c) Les poissons et l'étang, n. 611.

d) Le corbeau et le serpent, n. 611.

e) Le renard et l'onagre, n. 611 ⁴.

f) Le roi et le dévôt, n. 612-613.

g) Le faucon et les corbeaux, n. 613 ⁵.

h) Le sorcier, sa femme et ses enfants, n. 614.

i) L'araignée et le vent, n. 615 ⁶.

j) Le roi juste et le roi injuste, n. 616.

k) L'aveugle et le paralytique, n. 616.

l) Le lion et le chasseur, n. 617.

m) L'homme et le poisson ⁷, n. 626.

1. Des extraits de ce cycle, d'après le manuscrit de Genève ont été publiés par Humbert, *Analecta arabica inedita*. Paris, 1838, in-8 sect. II.

2. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 135, p. 158.

3. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 139, p. 165 ; M. Zotenberg a donné une édition critique de ce conte d'après sept manuscrits : *L'histoire de Gal'ad et Schimâs*. Paris, 1886, in-8, p. 19.

4. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 134 p. 156.

5. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 136, p. 161.

6. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 133 p. 155.

7. Reproduit par Humbert, *Analecta arabica inedita*. Paris, 1838, in-8.

BEYROUT

T. III.

Les trois gouverneurs d'Egypte, n. 333-335.

Le voleur et le changeur, n. 335-336.

Ala eddin et le voleur, n. 336-337.

Ibrahim ben El Mahdi parasite, n. 337.

LE QAIRE

T. II

- Le roi qui avait interdit l'aumône¹, n. 347-348.
 Le Juif charitable, n. 348-349.
 Les dettes d'Abou 'l'Hasan, n. 349-351.
 Le joaillier ruiné puis enrichi, n. 351.
 Les deux songes vérifiés, n. 351-352.
 El Motaouakkel et Mahboubah, n. 352-353.
 La femme et l'ours, n. 353-355.
 La fille du roi et le singe, n. 355-357.
 Le cheval d'ébène, n. 357-371.
 Ons el Oudjoud et Ouerd fi'l Ak-mâm, n. 371-381.
 Abou Noouâs et Haroun er Rachid, n. 381-383.
 L'esclave amoureuse de son maître, n. 383.
 Histoire d'un amoureux des B. Odzrah, n. 383-384.
 Le professeur et son élève, n. 384.
 L'écolier et l'écolière amoureux, n. 384-385.

BOMBAY

T. II

- Le roi qui avait interdit l'aumône, n. 347-348.
 Le Juif charitable, n. 348-349.
 Les dettes d'Abou 'l'Hasan, n. 349-351.
 Le joaillier ruiné puis enrichi, n. 351-352.
 Les deux songes vérifiés, n. 352-353.
 El Motaouakkel et Mahboubah, n. 352-353.
 La femme et l'ours, n. 353-355.
 La fille du roi et le singe, n. 355-357.
 Le cheval d'ébène, n. 357-371.
 Ons el Oudjoud et Ouerd fi'l Ak-mâm, n. 371-381.
 Abou Noouâs et Haroun er Rachid, n. 381-383.
 L'esclave amoureuse de son maître, n. 383.
 Histoire d'un amoureux des B. Odzrah, n. 383-384.
 Le professeur et son élève, n. 384.
 L'écolier et l'écolière amoureux, n. 384-385.

1. Ben Sedira *Cours de littérature arabe*, n° 128 p. 145.

HABICHT

T. VIII

n) Le garçon et les voleurs, n. 627.

o) Le jardinier et sa femme, n. 628.

p) Le marchand et les voleurs, n. 629.

q) Le renard, le loup et le lion, n. 630.

r) Le berger et les voleurs, n. 632.

s) Le francolin et les tortues, n. 634.

Le roi qui avait interdit l'aumône, n. 641-642.

Le joaillier ruiné puis enrichi, n. 643.

Les deux songes vérifiés, n. 644.

Abou Noouâs et Haroun er Rachid, n. 381-383.

Histoire d'un amoureux des B. Odzrah, n. 646-647.

BEYROUT

T. III

Le roi qui avait interdit l'aumône, n. 339-340.

Le Juif charitable, n. 340-341.

Les dettes d'Abou 'l'Hasan, n. 341-343.

Le joaillier ruiné puis enrichi, n. 343.

Les deux songes vérifiés, n. 343-344.

El Motaouakkel et Mahboubah, n. 344-345.

La femme et l'ours, n. 345-348.

Le cheval d'ébène, n. 348-366.

Ous el Oudjoud et Ouerd fi'l Ak-mâm, n. 366-381.

L'esclave amoureux de son maître, n. 381-383.

LE QAIRE

T. II

- El Motalammis et la femme fidèle, n. 385.
 Haroun er Rachid et Zobeidah, n. 385-386.
 Haroun er Rachid et la jeune fille, n. 386.
 Mos'ab ben Zobeir et Azza, n. 386-387.
 Abou'l Asouad et H'aoulah, n. 387.
 Haroun er Rachid et les deux esclaves, n. 387.
 Le meunier, la femme et le trésor, n. 387-388.
 Le filou, le négligent et l'âne, n. 388¹.
 Haroun er Rachid, n. 388-389.
 El H'akim biamrillah et le marchand, n. 389².
 Kesra Anouchirwân et la jeune fille, n. 389-390.
 Le porteur d'eau de Bokhara et sa femme, n. 390-391.
 Khosrou, sa femme et le poisson³, n. 391.
 Générosité de Yah'ya le Barmékide, ⁴ n. 391-392.
 Dja'far ben Mousa et son esclave, n. 392.
 Sa'id ben Salem et Dja'far n. 392.

BOMBAY

T. II

- El Motalammis et la femme fidèle, n. 385.
 Haroun er Rachid et Zobeidah, n. 385-386.
 Haroun er Rachid et la jeune fille, n. 386.
 Mos'ab ben Zobeir et Azza, n. 386-387.
 Abou'l Asouad et H'aoulah, n. 387.
 Haroun er Rachid et les deux esclaves, n. 388.
 Le meunier, la femme et le trésor, n. 388.
 Le filou, le négligent et l'âne n. 388.
 Haroun er Rachid n. 388-389.
 El H'akim biamrillah et le marchand n. 389.
 Kesra Anouchirwân et la jeune fille, n. 389-390.
 Le porteur d'eau de Bokhara et sa femme, n. 390-391.
 Khosrou, sa femme et le poisson n. 391.
 Générosité de Yah'ya le Barmékide, n. 391-392.
 Dja'far ben Mousa et son esclave n. 392.
 Sa'id ben Salem et Dja'far, n. 392.

1. Gorguon, *Cours d'arabe*, n° 58; Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 123, p. 136.

2. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 129 p. 146.

3. Gorguon, *Cours d'arabe vulgaire* n° 61; Bresnier, *Anthologie arabe*. Alger, 1876, in-16, p. 89; Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 124 p. 138.

4. Gorguon, *Cours d'arabe*, n° 62; Bresnier, *Anthologie arabe*, p. 57; Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 151 p. 188.

HABICHT

T. VIII

El Motalammis et la femme fidèle,
n. 648.

Haroun er Rachid et Zobeidah,
n. 648-649.

Mos'ab ben Zobeir et Azza, n.
649-650.

Abou'l Asouad le poète et H'aou-
lah, n. 651.

Haroun er Rachid et les deux
esclaves, n. 651.

Le filou, le négligent et l'âne,
n. 652.

Haroun er Rachid, n. 652-653.

El H'akim biamrillah et le mar-
chand, n. 653.

Kesra Anouchirwân et la jeune
fille, n. 653-654.

Le porteur d'eau de Bokhara et
sa femme, n. 654-656.

Khosrou, sa femme et le poisson,
n. 656.

Générosité de Yah'ya le Barméki-
de, n. 656-657.

Dja'far ben Mousa et son esclave,
n. 657.

BEYROUT

T. III

El Motalammis et la femme fidèle,
n. 383-384.

Le meunier, la femme et le tré-
sor, n. 384-385.

Le filou, le négligent et l'âne,
n. 385-386.

El H'akim biamrillah et le mar-
chand, n. 386.

Kesra Anouchirwân et la jeune
fille, n. 386-387.

Khosrou, sa femme et le poisson,
n. 387-391.

Générosité de Yah'ya le Barmé-
kide, n. 388-389.

Dja'far ben Mousa et son esclave
n. 389-390.

Sa'id ben Salem et Dja'far, n. 390-
391.

LE QAIRE

T. II

- Ruse d'une femme, n. 393-394.
 La femme honnête et les vieillards,
 n. 394.
 Haroun er Rachid et le collyre,
 n. 394-395¹.

Omar b. El Khat't'ab et le meur-
 trier, n. 395-397.

El Mans'our et les pyramides,
 n. 397-398.

Le voleur et son ancien confrère,
 n. 398-399²

Haroun er Rachid et Mesrour,
 n. 399-401.

Haroun er Rachid et son fils, n. 401-
 402.

Le maître d'école amoureux d'une
 chimère, n. 402-403.

Le maître d'école ignorant, n. 403.

Le maître d'école qui ne sait pas
 lire, n. 403-404.

Le roi et la femme vertueuse,
 n. 404³.

L'oiseau Rokh, n. 404-405.

La fille d'En No'mân et Adi b. Zeid,
 n. 405-407.

Di'bil le Khozai, n. 407.

Ish'aq b. Ibrahim el Maouseli,
 n. 407-409.

El' 'Otbi, n. 409-410.

El Qasim b. El Adi, n. 410-411.

1. Ce texte a été reproduit avec des
 variantes dans le *Miat Amil*, p. 31,
 d'où l'a emprunté Arnold, *Chrestomathia*
arabica, p. 42; Ben Sedira, *Cours de litté-*
rature arabe, n° 148 p. 184.

2. Ben Sedira, *Cours de littérature ara-*
be, n° 127 p. 142.

3. Ben Sedira, *Cours de littérature ara-*
be, n° 149 p. 185.

BOMBAY

T. II

- Ruse d'une femme, n. 393-394.
 La femme honnête et les vieil-
 lards, n. 394.
 Haroun er Rachid et le collyre,
 n. 394-395.

Omar b. el Khat't'ab et le meur-
 trier, n. 393-397.

El Mans'our et les pyramides,
 n. 397-398.

Le voleur et son ancien confrère,
 n. 398-399.

Haroun er Rachid et Mesrour,
 n. 399-401.

Haroun er Rachid et son fils, n. 401-
 402.

Le maître d'école amoureux
 d'une chimère, n. 402-403.

Le maître d'école ignorant, n. 403.

Le maître d'école qui ne sait pas
 lire, n. 403-404.

Le roi et la femme vertueuse,
 n. 404.

L'oiseau Rokh, n. 404-405.

La fille d'En No'mân et Adi b.
 Zeid, n. 405-407.

Di'bil le Khozai, n. 407.

Ish'aq ben Ibrahim el Maouseli,
 407-409.

El' 'Otbi, n. 410.

El Qasim b. El Adi, n. 410-411.

HABICHT

T. VIII

Ruse d'une femme, n. 658-659.

La femme honnête et les vieillards, n. 659.

Haroun er Rachid et le collyre, n. 660.

Le roi No'mân et ses deux commensaux, n. 660-661.

Le voleur et son ancien confrère, n. 661-662.

Haroun er Rachid et Mesrouer, n. 662-664.

Haroun er Rachid et son fils, n. 664-665.

Le maître d'école amoureux d'une chimère, n. 665-666.

Le maître d'école ignorant, n. 666.

• Le maître d'école qui ne sait pas lire, n. 667-668.

La fille d'En No'mân et Adi b. Zeid, n. 668-670.

Di'bil le Khozai, n. 670.

Ish'aq b. Ibrahim el Maouseli, n. 670-672.

El' 'Otbi, n. 672-673.

El Qasim b. El Adi, n. 673-674.

BEYROUT

T. III

Ruse d'une femme, n. 391-392.

La femme honnête et les vieillards, n. 392-393.

Haroun er Rachid et le collyre, n. 393-394.

'Omar ben El Khat'tâb et le meurtrier, n. 394-397.

El Mans'our et les pyramides, n. 397-398.

Le voleur et son ancien confrère, n. 398-400.

Haroun er Rachid et Mesrouer, n. 400-401.

Haroun er Rachid et son fils, n. 401-405.

Le maître d'école amoureux d'une chimère, n. 405-407.

Le maître d'école ignorant, n. 407-408.

Le maître d'école qui ne sait pas lire, n. 408.

L'oisear Rokh, n. 408-409.

La fille de No'mân et b. Adi b. Zeid, n. 408-411.

Ish'aq b. Ibrahim el Maouseli, n. 411-418.

LE QAIRE

T. II

Abou'l Abbâs el Mobarred, n. 411-412.

La conversion d'un couvent, n. 412-414.

Abou'Isa et Qorrat el' Aïn, n. 414-418.

Ibrahim ben El Mahdi et El Amin, n. 418-419.

El Motaouakkel et le remède, n. 419.

Supériorité des femmes, n. 419-429.

Les cheveux blancs, n. 423-424.

Ali ben Moh'ammed ibn Taher, n. 424.

Histoire d'Abou l'Aina, n. 424.

Histoire du marchand Ali l'Egyptien, n. 424-434.

La liberté est préférable à tout, n. 434-435.

Histoire de Téoueddoud, n. 436-462.

Le roi orgueilleux et l'ange de la mort ¹, n. 462.

Le mauvais riche, n. 462-463.

La mort du tyran, n. 463-464.

Dzou'l Qarnaïn et le peuple sauvage, n. 464.

Anouchirwân et son peuple, n. 464-465 ².

La femme accusée injustement, n. 465-466.

BOMBAY

T. II

Abou'l Abbâs el Mobarred, n. 411-412.

La conversion d'un couvent, n. 412-414.

Abou'Isa et Qorrat el'Aïn, n. 414-418.

Ibrahim b. El Mahdi et El Amin, n. 418-419.

El Motaouakkel et le remède, n. 419.

Supériorité des femmes, n. 419-423.

Les cheveux blancs, n. 423-424.

Ali ben Moh'ammed ibn Taher, n. 424.

Histoire d'Abou l'Aina, n. 424.

Histoire du marchand Ali l'Egyptien, n. 424-434.

La liberté est préférable à tout, n. 434-436.

Histoire de Téoueddoud, n. 436-462.

Le roi orgueilleux et l'ange de la mort, n. 462.

Le mauvais riche, n. 463.

La mort du tyran, n. 463-464,

Dzou'l Qarnaïn et le peuple sauvage, n. 464.

Anouchirwân et son peuple, n. 464-465.

La femme accusée injustement, n. 465-466.

1. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 140 p. 167.

2. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 146 p. 180.

HABICHT

T. VIII

Abou'l Abbâs el Mobarred, n. 674-675.

Le roi et la femme vertueuse, n. 675-676.

La conversion d'un couvent, n. 676-678.

Abou'Isa et Qorrat el Aïn, n. 678-682.

Ibrahim b. El Mahdi et El Amin, n. 682-683.

El Motaouakkel et le remède, n. 683.

Supériorité des femmes, n. 683-687.

Les cheveux blancs, n. 687-688.

Ali ben Moh'ammed ibn Taher, n. 688.

Histoire d'Abou'l Qina (sic), n. 688.

Histoire du marchand Ali l'Egyptien, n. 680-698.

BEYROUT

T. III

Abou'Isa et Qorrat el Aïn, n. 414-418.

Histoire du marchand Ali l'Egyptien, n. 419-434.

La liberté est préférable à tout, n. 434-436.

Histoire de Téoueddoud, n. 436-462.

Le roi orgueilleux et l'ange de la mort, n. 462-464.

Dzou'l Qarnaïn et le peuple sauvage, n. 464.

Anouchirwân et son peuple, n. 464-465.

La femme accusée injustement, n. 465-466.

LE QAIRE

T. II

La femme vertueuse à la Ka'abah, n. 366-467.

Mâlek ben Dinâr, n. 467-468.

Le pieux Israélite récompensé, n. 468-470¹.

Evasion d'un captif de Hedjâdj, n. 470-471.

L'homme vertueux et le forgeron, n. 471-473.

Le dévot d'Israël et le roi, n. 473-474.

Le mariage céleste, n. 474-477.

Ibrahim ben El Khouas, n. 477-478.

Les arrêts de Dieu sont impénétrables, n. 478-479².

L'homme pieux et le matelot, n. 479.

La famille miraculeusement réunie, n. 479-481.

Abou'l H'asan ed Derrâdj, n. 481-482.

Histoire de H'asebel Kerim fils de Daniel, n. 482-536.

Voyages de Sindbâd le marin, n. 536-566.

Mousa ben Nos'air et la ville de cuivre, n. 566-576.

Le roi, son fils et les sept vizirs (Sindibâd Nâme), n. 578-608.

a) L'anneau du roi, n. 579.

b) Le marchand, la femme et le perroquet, n. 579.

c) Le foulon et son fils, n. 579³.

BOMBAY

T. II

La femme vertueuse à la Ka'abah, n. 466.

Mâlek ben Dinâr, n. 467-468.

Le pieux Israélite récompensé, n. 468-470.

Evasion d'un captif de Hedjâdj, n. 470-471.

L'homme vertueux et le forgeron, n. 471-473.

Le dévot d'Israël et le roi, n. 473-474.

Le mariage céleste, n. 474-467.

Ibrahim ben El Khouas, n. 477-478.

Les arrêts de Dieu sont impénétrables, n. 478-479.

L'homme pieux et le matelot, n. 479.

La famille miraculeusement réunie, n. 479-481.

Abou'l H'asan ed Derrâdj, n. 481-482.

Histoire de Hâseb fils de Daniel, n. 483-536.

Voyages de Sindbâd le marin, n. 536-566.

Mousa ben Nos'air et la ville de cuivre, n. 566-568.

Le roi, son fils et les sept vizirs, n. 578-608.

a) L'anneau du roi, n. 579.

b) Le marchand, la femme et le perroquet, n. 579.

c) Le foulon et son fils, n. 579.

1. Gorguos, *Cours d'arabe*, t. II, n° 56 : Ben Sedira. *Cours de littérature arabe*, n° 145 p. 179 (très abrégé).

2. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 150 p. 187.

3. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 117, p. 128.

HABICHT
T. VIII

BEYROUT
T. III

La femme vertueuse à la Ka'abah, n. 466-467,

Mâlek ben Dinâr, n. 467-468.

Le pieux Israélite récompensé, n. 468-470.

Evasion d'un captif de Hedjâdj, n. 470-471.

L'homme vertueux et le forgeron, n. 471-473.

Le dévot d'Israël et le roi, n. 473-474.

Le mariage céleste, n. 474-477.

Ibrahim ben El Khouas, n. 477-478.

Les arrêts de Dieu sont impénétrables, n. 478-479.

L'homme pieux et le matelot, n. 479.

La famille miraculeusement réunie, n. 479-481.

Abou'l H'asan ed Derrâdj, n. 481-482.

Histoire de H'aseb el Kerim fils de Daniel, n. 482-536.

Voyages de Sindbad le marin, n. 536-566.

Mousa ben Nos'air et la ville de cuivre, n. 566-568.

Le roi, son fils et les sept vizirs, n. 578-608.

a) L'anneau du roi, n. 579.

b) Le marchand, la femme et le perroquet, n. 579.

c) Le foulon et son fils, n. 579.

BOMBAY

T. III

- d) Le libertin et la femme, n. 580.
- e) Les deux pains, n. 580-581 ¹.
- f) L'écuyer et la jeune femme, n. 581.
- g) La jeune fille, le prince et le vizir, n. 581-582 ².
- h) La goutte de miel, n. 582 ³.
- i) Le dirhem perdu, n. 582.
- j) Le prince et le vizir, n. 582-583.
- k) Le baigneur, n. 584.

- l) Le séducteur et la femme, n. 584-585.
- m) L'orfèvre, et la chanteuse, n. 586-587.
- n) L'homme qui a cessé de rire, n. 587-590 ⁴.
- o) Le prince et la femme du marchand, n. 591-592.
- p) L'esclave et la femme de son maître, n. 592.
- q) La femme, le qadhi, le vizir et le roi, n. 593-596.
- r) Les vœux de la nuit d'Elqadr, n. 596.
- s) La pie voleuse, n. 596-597.
- t) Les deux pigeons, n. 597 ⁵.
- u) La princesse et le fils du roi, n. 597-598.
- v) La vieille et le fils du marchand, n. 598-602.

LE CAIRE

T. III

- d) Le libertin et la femme, n. 580.
- e) Les deux pains, n. 580-581.
- f) L'écuyer et la jeune femme, n. 581.
- g) La jeune fille, le prince et le vizir, n. 581-582.
- h) La goutte de miel, n. 582.
- i) Le dirhem perdu, n. 582.
- j) Le prince et le vizir, n. 582-583.
- k) Le baigneur, n. 584.

- l) Le séducteur et la femme, n. 584-585.
- m) L'orfèvre et la chanteuse, n. 586-587.
- n) L'homme qui a cessé de rire, n. 587-590.
- o) Le prince et la femme du marchand, n. 591-592.
- p) L'esclave et la femme de son maître, n. 592.
- q) La femme, le qadhi, le vizir, et le roi, n. 593-596.
- r) Les vœux de la nuit d'El Qadr, n. 596.
- s) La pie voleuse, n. 596-597.
- t) Les deux pigeons, n. 597.
- u) La princesse et le fils du roi, n. 597-598.
- v) La vieille et le fils du marchand, n. 598-602.

1. Cherbonneau, *Anecdotes musulmanes*. Paris, 1847, in-8, n° 28, p. 19.

2. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 121, p. 132.

3. Cherbonneau, *Anecdotes musulmanes*, n° 26 p. 17; Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 119 p. 130.

4. Bresnier, *Anthologie arabe*, p. 112.

5. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 132 p. 155.

HABICHT

T. VIII

BEYROUT

T. III

e) Les deux pains, n. 580.

g) La jeune fille, le prince et le vizir, n. 581-582.

h) La goutte de miel, n. 582.

j) Le prince et le vizir, n. 582-583.

f) L'écuyer et la jeune femme, n. 581.

m) L'orfèvre et la chanteuse, n. 585-587.

n) L'homme qui a cessé de rire, n. 587-590.

p) L'esclave et la femme de son maître, n. 581-592.

q) La femme, le qadhi, le vizir et le roi, n. 593-596.

s) La pie voleuse, n. 596-597.

t) Les deux pigeons, n. 597.

u) La princesse et le fils du roi, n. 597-598.

i) Le dirhem perdu, n. 598.

LE QAIRE

T. III.

w) Le fils du roi, la femme et le génie, n. 602.

x) Le marchand et ses hôtes ¹, n. 603.

y) Le vieil aveugle ², n. 603-604.

z) L'enfant de trois ans, n. 605.

aa) L'enfant de cinq ans ³, n. 605-606.

Histoire de Djouder le pêcheur ⁴, n. 606-624.

'Adjib et Gharib ⁵, n. 624-680.

O'tbah et Raya, n. 680-683.

Hind et H'adjadj, n. 681-682.

Khozaimah et 'Ikrimah, n. 683-684 ⁶.

Younès et sa femme, n. 684-685.

Haroun er Rachid et la fille arabe, n. 685.

El Asma'ï et les trois jeunes filles, n. 686-687.

La vision d'Abou Ish'aq el Maouseli, n. 687-688.

Les deux amants 'Odzrites, n. 688-691.

La femme fidèle, n. 691-693.

Dhamrah bent El Moghirah, n. 693-695.

Ish'aq el Maouseli, n. 695-696.

BOMBAY

T. III.

w) Le fils du roi, la femme et le génie, n. 602.

x) Le marchand et ses hôtes, n. 603.

y) Le vieil aveugle, n. 603-604.

z) L'enfant de trois ans, n. 605.

aa) L'enfant de cinq ans, n. 605-606.

Histoire de Djouder le pêcheur, n. 606-624.

'Adjib et Gharib, n. 624-680.

O'tbah et Raya, n. 680-683.

Hind et H'adjadj, n. 681-682.

Khozaimah et 'Ikrimah, n. 683-684.

Younès et sa femme, n. 684-685.

Haroun er Rachid et la fille arabe, n. 685.

El Asma'ï et les trois jeunes filles, n. 686-687.

La vision d'Abou Ish'aq el Maouseli, n. 687-688.

Les deux amants 'Odzrites, n. 688-691.

La femme fidèle, n. 691-693.

Dhamrah bent el Moghirah, n. 693-695.

Ish'aq el Maouseli, n. 695-696.

1. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 118, p. 129.

2. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 144 p. 173.

3. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 122, p. 134.

4. Le texte a été autographié par Houdas : *Histoire de Djouder le pêcheur*. 2^e éd. Alger, 1884, in-12.

5. Le texte a été publié au Qaire, 4^e éd. 1297 hég.

6. Bresnier, *Anthologie arabe*, p. 60.

HABICHT

T. VIII

'Adjib et Gharib, n. 698-755.
Le tome VII finit avec la nuit 703.

BEYROUT

T. III.

x) Le marchand et ses hôtes,
n. 600.

y) Le vieil aveugle, n. 600-603.

z) L'enfant de trois ans, n. 604.

aa) L'enfant de cinq ans, n. 604-605.

Histoire de Djouder le pêcheur,
n. 606-624.

'Adjib et Gharib, n. 624-680.

Le tome III finit avec la nuit 641.

T. IV.

'Otbah et Raya, n. 680-683.

Hind et Hadjâdj, n. 684-682.

Khozaimah et 'Ikrimah, n. 683-684.

Younès et sa femme, n. 685-686.

La vision d'Abou Ish'aq el Maou-
seli, n. 686-687.

Les deux amants 'Odzrites, n.
687-691.

La femme fidèle, n. 691-693.

Dhamrah bent el Moghirah, n.
693-695.

Ish'aq el Maouseli, n. 695-696.

LE QAIRE

T. III

Ish'aq et le page, n. 696-697.

Le vizir Abou 'Amir et Eu Nas'er,
n. 697-698.

Ah'med ed Dánif et Dalilah ¹,
n. 698-719.

Haïat en Nefous et Ardéchir,
n. 719-738.

Histoire de de Bedr Basim et de
Djaouherah, n. 738-756.

Seïf el Molouk et Badi'at el Dje-
mâl, n. 756-778.

Le tome III finit avec la nuit 789.

T. IV

Histoire de H'asan de Bas'rah,
n. 778-831.

Khalife le pêcheur, n. 831-843.

Mesrou et Zeïn el Meouas'if, n.
845-863 ².

'Ali Noureddin et Marie la Chré-
tienne, n. 863-894 ³.

Es Sa'ïdi et la femme franque,
n. 894-896.

Mésaventure de deux amants,
n. 896-899.

Histoire du roi Kala'ad et de son
vizir Chimàs, n. 899-930.

a) Le chat et la souris, n. 900-901.

b) Le dévôt et le beurre, n. 902.

1. Le texte a été publié avec des alté-
rations par Cherbonneau : *Les fourberies
de Dalilah*. Paris, 1856, in-12, cf. un arti-
cle de J. Dubeux, *Journal asiatique*,
sept.-oct. 1859, p. 389-391.

2. Publié en Egypte, sans date, in-8.

3. Le texte a été publié au Qaire, 1297,
hég. in-8.

BOMBAY

T. III

Ish'aq et le page, n. 696-697.

Le vizir Abou 'Amir et En Nas'er,
n. 697-698.

Ah'med ed Dánif et Dalilah, n.
698-699.

Haïat en Nefous et Ardéchir,
n. 719-738.

Histoire de Bedr Basim et de
Djaouherah, n. 738-756.

Seïf el Molouk et Badi'at el Dje-
mâl, n. 756-778

Le tome III finit avec la nuit 778.

T. IV

Histoire de H'asan de Bas'rah,
n. 778-831.

Khalife le pêcheur, n. 831-843.

Mesrou et Zeïn el Meouas'if, n.
845-853.

'Ali Noureddin et Marie la chré-
tienne, n. 863-894.

Es S'aïdi et la femme franque,
n. 894-899.

Mésaventure de deux amants, n.
896-899.

Histoire du roi Kala'ad et de son
vizir Chimàs, n. 899-930.

a) Le chat et la souris, n. 900-901.

b) Le dévôt et le beurre, n. 902.

HABICHT

T. IX.

Ah'med ed Dârif et Dalilah,
n. 756-776.

Djouder le pêcheur, n. 776-794.
Histoire de Bedr Basim et de
Djaouherah, n. 794-811.
Le tome IX finit avec la nuit 799.

T. X

Mesrou et Zeïn el Meouas'if, n.
812-832.

Ali Nouréddin et Marie la chré-
tienne, n. 832-862.

Es Sa'ïdi et la femme franque,
n. 862-867.

BEYROUT

T. IV

Ish'âq et le page, n. 696-697.
Le vizir Abou 'Amir et En Nas'er,
n. 697-698.

Ah'med et Dârif et Dalilah, n.
698-719.

Basim le forgeron et Haroun er
Rachid, n. 719-738¹.

Histoire de Bedr Basim et de
Djaouherah, n. 738-756.

Seïf el Molouk et Badi'at el Dje-
mâl, n. 756-778.

Histoire de H'asan de Bas'rah,
n. 778-831.

Khalife le pêcheur, n. 831-850.

Ali Nourdeddin et Marie la chré-
tienne, n. 850-894.

T. V

Es Sa'ïdi et la femme franque,
n. 894-896.

Mésaventure de deux amants, n.
896-899.

Histoire du roi Kala'ad Djalaâd et
de son vizir Chimâs, n. 899-930.

a) Le chat et la souris, n. 900-901

b) Le dévôt et le beurre, n. 902.

1. Deux textes de ce conte ont été
publiés par M. de Landberg: *Basim le
forgeron et Haroun er Rachid*. Leyde,
1888, in-8.

LE QAIRE

T. IV

- c) Les poissons et l'écrevisse, n. 903.
- d) Le corbeau et le serpent, n. 903-904.
- e) Le renard et l'onagre, n. 904-905.
- f) Le roi et le dévôt, n. 905-906.
- g) Le faucon et les corbeaux, n. 906-907.
- h) Le sorcier, sa femme et ses enfants, n. 907.
- i) L'araignée et le vent, n. 908.
- j) Le roi juste et le tyran, n. 909-910.
- k) L'aveugle et le paralytique, n. 910.
- l) Le lion et le chasseur, n. 911.
- m) L'homme et le poisson, n. 918.
- n) Le garçon et les voleurs, n. 918-919.
- o) Le jardinier et sa femme, n. 919-920.
- p) Le marchand et les voleurs, n. 920.
- q) Le renard, le lion et le loup, n. 921.
- r) Le berger et les voleurs, n. 921-922.
- s) Le francolin et les tortues, n. 924.
- Histoire d'Abous'ir et d'Abouqir, n. 930-940¹.

'Abdallah de terre et 'Abdallah de mer, n. 940-946.

1. Le texte de ce conte a été publié avec une traduction française par Richert : *Conte d'Abousir et d'Aboukir*. Alger, 1876, in-8.

BOMBAY

T. IV

- c) Les poissons et l'écrevisse, n. 903.
- d) Le corbeau et le serpent, n. 903-904.
- e) Le renard et l'onagre, n. 904-905.
- f) Le roi et le dévôt, n. 905-906.
- g) Le faucon et les corbeaux, n. 906-907.
- h) Le sorcier, sa femme et ses enfants, n. 907.
- i) L'araignée et le vent, n. 908.
- j) Le roi juste et le tyran, n. 909-910.
- k) L'aveugle et le paralytique, n. 910.
- l) Le lion et le chasseur, n. 911.
- m) L'homme et le poisson, n. 918.
- n) Le garçon et les voleurs, n. 918-919.
- o) Le jardinier et sa femme, n. 919-920.
- p) Le marchand et les voleurs, n. 920.
- q) Le renard, le lion et le loup, n. 921.
- a) Le berger et les voleurs, n. 921-922.
- s) Le francolin et les tortues, n. 924.
- Histoire d'Abous'ir et d'Abouqir, n. 930-940.

'Abdallah de terre et 'Abdallah de mer, n. 940-946.

HABICHT

T. X

Histoire d'Abous'ir et d'Abouqir,
n. 867-877.

Le tome X finit avec la nuit 870.

T. XI

'Abdallah de terre et 'Abdallah
de mer, n. 877-884.

BEYROUT

T. V

- c) Les poissons et l'écrevisse, n. 903.
- d) Le corbeau et le serpent, n. 903-904.
- e) Le renard et l'onagre, n. 904-905.
- f) Le roi et le dévôt, n. 905-906.
- g) Le faucon et les corbeaux, n. 906.
- h) Le sorcier, sa femme et ses enfants, n. 907.
- i) L'araignée et le vent, n. 908.
- j) Le roi juste et le tyran, n. 909-910.
- k) L'aveugle et le paralytique, n. 910.
- l) Le lion et le chasseur, n. 911.
- m) L'homme et le poisson, n. 918.
- n) Le garçon et les voleurs, n. 918-919.

p) Le marchand et les voleurs,
n. 920.

q) Le renard, le lion et le loup,
n. 921.

r) Le berger et les voleurs, n.
921-922.

s) Le francolin et les tortues,
n. 924.

Histoire d'Abous'ir et d'Abouqir,
n. 930-940.

'Abdallah de terre et 'Abdallah
de mer, n. 940-946.

LE CAIRE

BOMBAY

Haroun er Rachid et El'Omâni,
n. 946-952.

Haroun er Rachid et El'Omâni,
n. 946-952.

HABICHT

Histoire du roi Chadbakht et de son vizir Er Rahouan, n. 884-930.

a) Le Khorassanien, son fils et le maître d'école, n. 886.

b) Le parfumeur et le riche, n. 888-891.

c) Le roi connaisseur de bijoux, n. 891-892.

d) L'ouvrier dont le cheikh épousa la fille, n. 892-893.

e) Le sage et ses trois fils, n. 893-894.

f) Le roi amoureux d'un portrait, n. 894-896.

g) Le foulon, sa femme et le soldat, n. 896.

h) Le marchand, la vieille et le roi, n. 897-898.

i) Le sot qui s'impose ce qui ne le regarde pas, n. 898.

j) Le roi et le percepteur de la dîme, n. 899.

k) Le voleur qui fit l'aumône, n. 899-901.

l) Les trois individus et Jésus, n. 901.

m) Le roi qui recouvra son royaume, n. 901-903.

n) L'homme victime de sa précaution, n. 903-904.

o) L'homme qui donna sa maison et sa nourriture à quelqu'un qu'il ne connaissait pas, n. 904-905.

p) Le sot qui perdit sa fortune et sa raison, n. 905-906.

T. XI

q) Khiblis, sa femme et le savant, n. 906.

r) La femme vertueuse injustement accusée, n. 907-909.

BEYROUT

Haroun er Rachid et El'Omâni, n. 946-952.

LE QAIRE
T. IV

BOMBAY
T. V

El Khorassâni et El Mo'tadhed, n. 959-963 ¹.

Le marchand 'Abder Rah'man et son fils Qamar ez Zamân, n. 963-978 ².

El Khorassâni et El Mo'tadhed, n. 959-963.

Le marchand 'Abder Rah'man et son fils Qamar ez Zamân, n. 763-978.

1. Ce conte a été publié par Kosegarten, *Chrestomatia arabica*. Leipzig, 1828, in-8, p. 1-21.

2. Le texte a été publié au Qaire 1299, hég. in-8.

HABICHT**T. XI**

s) Le mercenaire et la femme dont il fendit le ventre, n. 909.

t) Le médecin malgré lui, n. 909-911.

u) Les deux filous qui se trompèrent mutuellement, n. 911-916.

v). Le faucon et la cigale, n. 916-917.

w) Le roi et la femme du chambellan, n. 917.

x) La vieille et la femme du faconnier, n. 917-918.

y) La belle femme mariée à un homme laid, n. 918-919.

z) Le roi qui perdit tout et recouvra tout, n. 919-922.

aa) Le jeune homme du Khorassân, sa mère et sa sœur, n. 922-928.

bb) Le roi de l'Inde et son vizir envié, n. 928-929.

Histoire du roi Rokn eddin Beïbars, Bondoqdar et les seize séances, n. 929-940.

Haroun er Rachid et Tohfât el Qoloub, n. 940-957.

Le tome XI finit avec la nuit 951.

T. XII

Abou'l H'asan de Damas et son fils Nour eddin Ali, n. 958-965.

BEYROUT**T. IV**

El Khorassâni et El Mo'tadhed, n. 959-963.

Le marchand Abder Rah'man et son fils Qamar ez Zamân, n. 963-978.

LE QAIRE
Tome IV

BOMBAY
Tome IV

Histoire de 'Abdallah ben El
Fadhel, n. 978-989.

Histoire de 'Abdallah ben El
Fadhel, n. 978-989.

HABICHT**Tome XII**

La fille du roi Ons ben Qaïs et le
fils du roi El'Abbâs, n. 965-978.

Le roi, son fils et les sept vizirs,
n. 978-1001.

a) Le roi et la femme du vizir, n.
980-981.

b) Le marchand, sa femme et le
perroquet, n. 981-982.

c) Le foulon et son fils, n. 982.

d) Le libertin et la femme, n.
982-984.

e) Les deux pains, n. 984.

f) L'écuyer et la jeune femme, n.
984-985.

g) La jeune fille, le prince et le
vizir, n. 985.

h) La goutte de miel, n. 986.

i) Le dirhem perdu, n. 986.

j) Le prince et le vizir, n. 986-
988.

k) Le baigneur, n. 988-989.

l) Le séducteur et la femme, n.
989.

m) L'orfèvre et la chanteuse, n.
989-991.

n) L'homme qui a cessé de rire,
n. 991-993.

o) Le prince et la femme du mar-
chand, n. 993.

p) Les souhaits de la nuit d'El-
qadr, n. 993-994.

q) La pie voleuse, n. 994.

r) La princesse et la fille du roi,
n. 994-995.

s) La vieille et le fils du mar-
chand, n. 995-998.

t) Le marchand et ses hôtes, n.
998.

BEYROUT**Tome V**

Histoire de 'Abdallah ben El
Fadhel, n. 978-989.

LE QAIRE
T. IV

BOMBAY
T. IV

Le savetier Ma'rouf, n. 989-1000.

Le savetier Ma'rouf, n. 989-1000.

Conclusion des Mille et une Nuits¹,
n. 1001.

Conclusion des Mille et une nuits,
n. 1001.

1. Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n° 156, p. 200.



HABICHT

T. XII

- u) Le vieil aveugle, n. 998.
- v) L'enfant de trois ans, n. 998-999.
- x) L'enfant de cinq ans, n. 999-1000.
- y) Le renard qui fait le mort, n. 1000.

Les deux rois, leurs deux femmes
et les deux fils du vizir, n. 1001.

Aventure d'un Khalife, n. 1001.

Aventure d'El Mamoun, n. 1001.

Conclusion des Mille et une nuits,
n. 1001.

BEYROUT

T. V

Le savetier Ma'rouf, n. 989-1000.

Conclusion des Mille et une nuits,
n. 1001.

RENÉ BASSET.



LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

LXXII

CRIMES PROFESSIONNELS

Pâtissiers, charcutiers et aubergistes assassins

Les légendes de pays divers accusent des aubergistes d'assassiner les voyageurs pour s'emparer de leurs dépouilles. Le crime est ordinairement puni par la victime qui hante le lieu où elle a succombé, et dénonce les coupables à quelque voyageur plus hardi que les autres, qui n'a pas craint de coucher dans la chambre hantée ; les annales judiciaires montrent d'ailleurs que ces assassinats, assez fréquents autrefois, surtout dans les auberges isolées, se sont encore produits de nos jours.

La complainte de saint Nicolas et des trois petits enfants mis au saloir conserve le souvenir de l'époque où l'on assurait que certains bouchers mettaient en vente de la chair humaine. A Paris même, une maison de la rue des Marmouzets, avait été démolie, disait-on, à la suite d'une série de crimes de ce genre ; j'ai rapporté dans mes *Légendes et curiosités des métiers*, (les Pâtissiers) les diverses versions qui couraient à son sujet ; l'une d'elles où un barbier coupe le cou à ses clients et livre ensuite leurs cadavres à un pâtissier dont la cave est contiguë à la sienne, ressemble par certains côtés à la légende liégeoise qu'on trouvera ci-après ; il est possible que celle-ci soit tronquée, et qu'on ait raconté autrefois que ce barbier-aubergiste servait à ses hôtes la chair des voyageurs.

On reprochait jadis aux charcutiers bien des méfaits professionnels ; on allait même jusqu'à les accuser de mélanger de la chair humaine à la viande de porc. Une satire du temps, dit M. Henri Bouchot, montre un gai convive soulevant son bonnet devant un plat de charcuterie, et récitant dévotement un *Requiem* en l'honneur du chrétien qui pouvait dorir là son dernier sommeil. Une condamnation célèbre avait répandu dans le peuple cette croyance monstrueuse que des charcutiers faisaient cuire des petits enfants volés à leurs mères. (*Histoire anecdotique des métiers avant la Révo-*

lution p. 60). Je ne connais pas le procès auquel il est fait allusion ; mais on racontait naguère dans le quartier Saint-Sulpice, qu'un charcutier avait jadis égorgé de petits enfants, et qu'une femme, trouvant un petit doigt dans une saucisse, avertit la justice qui arrêta le coupable. Peut-être ce récit se rattache-t-il au procès dont parle M. Henri Bouchot. Un de mes amis m'a dit avoir vu autrefois une image qui représentait le charcutier en train d'égorger un enfant. Sans doute quelques-uns de nos lecteurs pourront nous renseigner à ce sujet et nous citer des variantes des divers récits où figurent bouchers, pâtisseries ou charcutiers ayant vendu la chair des victimes qu'ils avaient égorgées.

P. S.

Le barbier assassin

LÉGENDE LIÉGROISE

Aux confins des communes de Jalhay (prov. de Liège) et de Membach s'élevait la « *Petershaus* », traduction du vallon Mohôn Piette, maison de Pierre. — Aujourd'hui il n'y a plus là traces d'habitation.

D'après la légende, le maître de l'établissement — un cabaret — faisait l'office de barbier, et égorgeait les voyageurs au lieu de se contenter de les raser.

Un certain jour, un cavalier entra chez lui laissant sa monture à la porte ; à un moment où le rasoir s'apprêtait à faire une nouvelle victime, l'enfant du barbier — un enfant terrible comme il s'en rencontre partout — ne put s'empêcher de s'écrier :

— Fré-v' co fé on si laid visedge à civolà qu'à l'autre ?

« Allez-vous faire encore un si laid visage à celui-ci qu'à l'autre ? »

Cet autre n'eut pas de successeur : le nouveau venu, bon entendeur, trouva son salut en prétextant des coliques de son cheval, et en laissant à l'intérieur, pour ne pas éveiller les soupçons, cravate et chapeau. Il promena son cheval en tous sens, pendant que les gens de la maison l'examinaient du seuil : soudain sautant en selle, il descendit la Fagne...

Des coups de fusil tirés sur lui ne l'atteignirent pas et il alla dénoncer le fait aux autorités de Jalhay qui trouvèrent l'enfant révélateur à moitié carbonisé dans un four, ainsi que des cadavres et des ossements.

Le procès des habitants de la chaumière ne fut pas long, un brin de chanvre les débarrassa bientôt des soucis de l'existence.

Le voyageur égaré qui s'aventurerait le soir dans ces parages, entendrait bientôt des gémissements et pour peu qu'il ne hâtât point pas, il se verrait poursuivi par un fantôme blanc, armé d'un énorme rasoir. Aussi cet endroit est-il l'objet d'une terreur universelle.

ALFRED HAROU

LXXIII

MÉTIERS DE FORCE EXERCÉS PAR DES FEMMES

Les Boteresses

Liège a été surnommée avec raison l'enfer des femmes, car dans peu de pays les femmes travaillent autant que dans cette ville.

La *Boteresse* est une femme de peine, rude à la besogne, d'un cœur excellent, mais assez peu retenue dans ses expressions.

On l'emploie à confectionner les « *plaquis* »¹, dans les rues et les « *hoché* » (mélange de charbon et de glaise, façonné dans un moule et ayant la forme d'une brique) dans les caves ou dans les cours des habitations.

Aux environs de la ville, la *Boteresse* porte la hotte et s'en sert à différents usages. Dans les endroits très montagneux, où la brouette et le chariot auraient peine à atteindre, c'est à la hotte de la boteresse qu'on a recours pour porter les engrais.

X (suite)

COMMENCEMENT ET FIN D'UN OUVRAGE

Avant de commencer un ouvrage quelconque, les ouvriers des environs de Liège disent : « *Allons, boutans l'cognèye* ; » ce qui pourrait se traduire librement en français : *Prenons la cognée, mettons la cognée à l'arbre.*

Les ouvriers, lorsqu'ils ont dépensé de grands efforts physiques dans un travail, disent à la fin, comme cri de joie : « *c'est d'à nosse* » (c'est à nous). Ils prononcent ces mots lorsque l'ouvrage s'est terminé heureusement.

1. Chaque habitant, à Liège et à Namur, fait confectionner son « *plaquis* », (mélange de charbon, d'eau et de glaise) devant sa demeure, dans la rue. Les *Boteresses*, les mains sur les hanches, piétinent cette pâte jusqu'à ce que le mélange se soit bien opéré.

XI

MÉTIERIERS PARIAS (*suite*)*Fripriers*

A Liège, derrière l'Eglise S^t-Antoine, autrefois des *Mineurs*, il y a une rangée d'échoppes. C'est le quartier général des fripiers.

Lorsqu'on veut dire de quelqu'un qu'il a une existence problématique, on dit qu'il vend des chats borgnes, derrière les *Mineurs*.

XXI (*suite*)

CRITERIUM DE CAPACITÉ PROFESSIONNELLE

Armuriers

Voici un dicton très répandu parmi les armuriers de Liège :

I n'y a nolle armuri
Qui k'nohe tot l'mesti.

« Il n'y a aucun armurier qui connaisse tout le métier ».

Cela tient à l'extrême division du travail des armuriers, qui fait que les ouvriers ont chacun une spécialité et ne s'occupent que de telle ou telle pièce et non de toutes.

(*Bull. soc. liég. de litt. Wall. 2^e série XIX, p. 220*).

LXXI (*suite*)

LES MARCHANDS

Formules à employer pour recevoir gratis

Quand on implore un négociant ou un pharmacien avec cette formule : *A l'honneur de Dieu et de la Vierge* » il doit livrer gratuitement l'objet demandé qui, sans cela, n'opérerait pas. On lui demande par exemple du *lard* (pour le mal de gorge), du *levain* (entre dans la composition de remèdes contre la fièvre lente), etc.

(*Bull. Soc. Liég. de litt. wall. 2^e série, t. 16. p. 108*).

ALFRED HAROU.

LXI (suite)

CRIS DES RUES

*Paris**Le Marchand de dessus de fers à repasser*

C'est moi qui l'ai faite (sic),
 C'est moi qui les vends.
 C'est ma p'tit femme qui boulotte la galette.
 C'est pas la peine de s'en passer
 On peut bien boire un demi-s'tier.

C'est moi qui les fait,
 C'est moi qui les vends.
 C'est ma p'tite femme qui boulotte le poignou.

(Marchand de menus objets). — Les rats, les rats de cave deux sous, la mine de plomb, le s'on (savon) minéral, deux sous, les rats de cave!
 (Marchand de portefeuilles, Boulevard Saint-Michel). — La serviette, un franc, les jolies serviettes!

PAUL-YVES SÉBILLOT.

Paris-Montrouge

- V'là le marchand d'gras double; j'ai des pieds de veau, de la tête de veau toute cuite!
- Du lait pur, six sous un litre!
- Le marchand de poires cuites au four,
 Est là autour, tout à l'entour.
- Des plats, des jolis plats! carrés longs et ovales!
- Cop! cop! copeaux de chêne!
- Marchand d'habits! chiffons! ferraille à vendre!
- Faut-il du cirage à deux sous la boîte!
- J'ai des aiguilles, du fil, du coton, de la laine, des lacets
- Voilà l'marchand d'lunettes!
- Treize sous les foulards!
- Faut-il des bonnets de coton!

P. T.

Le marchand de berlingot de Strasbourg

« A deux liards le berlingot. Il n'y a rien au-dessus pour le rhume, l'estomac, la poitrine ! »

Telles sont les paroles qui retentissaient dans les rues de Strasbourg entre 1838 et 1848 et qui étaient lancées par la voix grasseyante d'un grand homme à l'air paterne et respectable. Si l'on en croit un biographe, Mathieu-Jérôme Xavier Dieudonné naquit au château de Berlingot en Bretagne, fils de Dieudonné marquis de Berlingot, issu d'une des familles les plus anciennes de France. Dès son bas âge, Jérôme annonçait les plus heureuses dispositions... à ne rien faire. Il se décida un beau matin à quitter la maison paternelle et suivit la route de Paris où il arriva aussi raddé qu'avant. S'étant arrêté devant un magasin de sucreries, il y entra et demanda au propriétaire de l'admettre en condition chez lui. Bientôt on fut d'accord et dès le lendemain le jeune marquis fut installé au milieu des biscuits et des croquants.

Au bout de trois ans son maître lui offrit la main de sa fille et son magasin parfaitement achalandé, Berlingot accepta l'un et l'autre, mais au milieu de ses occupations une pensée l'obsédait.

Ne serait-il pas possible, se disait-il sans cesse, de fabriquer une papillote bonne contre toutes les maladies et dont la douceur cacherait les vertus médicinales? La trouvaille fut faite et reçut le nom de Berlingot. Mais tout entier à sa découverte, le marquis avait déserté son magasin et l'avait abandonné à des serviteurs infidèles qui s'enrichirent à ses dépens. La ruine vint, le marquis résolut alors de quitter la capitale et de s'établir dans une ville de province. Il choisit Nancy où il arriva en 1832, mais il n'y fut guère plus heureux qu'à Paris. En 1835 il échoua à Strasbourg et alors on vit un vieillard, allant comme les saints apôtres de ville en ville, et montrant d'une voix haute et sonore les merveilleuses vertus du berlingot, à deux liards, rien au-dessus pour le rhume, l'estomac la poitrine.

P. RISTELHUBER.

Rouen

MARCHAND DE GUIMAUVE

Un nommé Ambroise Selmis, qui était une des physionomies populaires de Rouen, est mort cette année.

Tout le monde connaissait à Rouen ce petit bonhomme, marchand

de guimauve, qui, chaussé de belles bottes à l'écuyère, le chef orné d'une calotte enrubannée, sa boîte en cuivre toujours brillante, remplie de bâtons de guimauvé, parcourait les rues en chantant d'une voix retentissante les couplets suivants, dont les rimes, sans être riches, étaient souvent bizarres.

Voici, du reste, certains couplets que les Rouennais ont maintes fois entendus :

La dame d'en haut,
 La dame d'en bas,
 Venez avec vos assiettes et vos plats,
 Et le marchand vous servira
 La gui, gui, la gui, gui, la guimauve;
 Accourez tous, petits et grands,
 De la guimauve en voilà le marchand.
 Au chocolat,
 Pour les avocats.
 A la liqueur,
 Pour les imprimeurs.
 A la vanille,
 Pour les jolies filles.
 Au citron,
 Pour les garçons.
 A la chartreuse,
 Pour les blanchisseuses.
 A la gomme,
 Pour les petites bonnes.
 Voilà la gui gui, la guimauve !
 De la guimauve en voilà le marchand !
 Bon pour le rhume,
 Bon pour la toux.
 Pâte de guimauve
 Qui guérit tout !
 A la réglisse,
 Pour les nourrices.
 Au chocolat,
 Pour combattre l'influenza !

Réveil de Cherbourg, février 1896.

EUGÈNE VIMONT.

Loudéac

Au temps des semailles, un marchand criait par les rues :
 « A la graine de choux et de naviaux (navets). Qu'en veut par là ! »

Saint-Brieuc

Un marchand de pâte de guimauve chantait :

A la pâte de guimauve !
 Deux sous le bâton,
 La faridondaine,
 La faridondon.
 En voilà pour les papas,
 A la menthe pour les mamans.
 Et la vanille pour les jeunes filles,
 Au citron pour les garçons
 Contentez-les donc.

Un marchand de chiffons et de peaux de lapins criait :

« l' y a pas d' piaux à vendre par là ! Piaux de lièv'es, piaux de lapins, et de tout ce qui s'écorche ! »

M^{me} LOUIS TEXIER.

Belgique wallonne

A la fête de Sainte Balbine, à Liège, les marchands de petits pains, crient :

« *Haie ! mes bais pissants tortai !* »

Ce qui signifie : « *Allons mes beaux appétissants tourteaux !* » (Bovy, t. I, p. 74-73).

Jadis vers la Sainte-Anne, les Ardennais venaient crier dans les rues de *Verviers* (province de Liège : « *A deux cent et d'meye les galets d'Aywaille* » (à deux censes et demi les galettes d'Aywaille (village du Luxembourg).

La galette a la forme carrée ou arrondie, elle se fait avec de la pâte. On insère entre les couches de pâte soit des cerises, soit des prunes, soit diverses confitures.

Il y a une cinquantaine d'années, un marchand d'oublies (pâtisserie fort mince) établi à Liège et d'origine française, vendait sa marchandise dans les rues, aux cris de :

« Et l'voilà l'marchand d'oublies ! V'là l'marchand d'plaisir, mes-dames ! Ils sont tout chauds et tout croquants, achetez-les moi, je vous les vends. Voilà les oublies à une cense la pièce ! »

C'est de cet industriel que procèdent les boulangers Liégeois quand ils disent des pains : « Ils sont tout chauds, tout croquants, ils sortent du four du marchand ».

(*Bull. soc. liég. de litt. wall.* t. 21, p. 277).

ALFRED HAROU.

LA CHANSON DE RENAUD¹

II

MON étude sur la chanson de Renaud était sous presse quand, dépouillant les « *Nyare Bidrag till Kannedom om de Svenska Landsmaalen ock svenskt folklif* », j'y trouvai (Année 1894, B. 52^e fasc., p. 369), la chanson suivante, qui semble être tout à l'appui de mon hypothèse : que c'est d'un fait réel et purement humain qu'est née l'aventure du roi Renaud.

Qu'on en juge :

« Ebbe fit un rêve la nuit, dans le lit où il était couché; et, le lendemain matin à son réveil, il le raconta à sa mère.

— A tort et par grande fausseté, ils ont pris la vie à Ebbe !

« Il m'a semblé que mon manteau bleu était devenu noir, et les oiseaux qui étaient au bois, tous, ils me disaient bonne nuit.

— A tort et par grande fausseté, ils ont pris la vie à Ebbe !

« — Ne va pas au bois des roses chasser les bêtes ni la biche ! Reste plutôt à la maison à causer avec ta fiancée. »

— A tort et par grande fausseté, ils ont pris la vie à Ebbe !

Mais Ebbe jugeant indigne d'un chevalier de s'inquiéter de vains rêves, monte sur son cheval rouge et, malgré les avertissements de sa mère, le voilà parti.

A peine arrivé au bois, il y fait la rencontre de son meurtrier.

« Où est ton faucon, où est ton chien ? Où sont tes hardis compagnons ? Comment chevauches-tu tout seul par la lande verte ?

— A tort et par grande fausseté, ils ont pris la vie à Ebbe !

« — Mon chien est au bois des roses, à chasser les animaux sauvages et les chevreuils ; et quelques-uns de mes compagnons sont sur la mer salée et fendent les flots bleus.

— A tort et par grande fausseté, ils ont pris la vie à Ebbe.

« — Mon chien est au bois des roses à chasser les animaux sauvages et les biches, et quelques-uns de mes compagnons sont à la maison qui veillent sur ma fiancée.

1. Cf. t. XI, p. 66.

— A tort et par grande fausseté, ils ont pris la vie à Ebbe. »

Avec la lance, avec l'épée ils l'assailent et l'étendent bientôt mort sur le sol.

« Ils ramassèrent les vêtements d'Ebbe, ils étaient si lourds de sang ! Et puis, ils laissèrent son bon cheval courir tout à travers la verte forêt.

— A tort et par grande fausseté, ils ont pris la vie à Ebbe.

« Le cheval s'encourut à l'écurie où il avait l'habitude ; et dehors se tient la mère d'Ebbe, et elle l'aperçoit.

— A tort et par grande fausseté, ils ont pris la vie à Ebbe.

« Malheur à celui qui t'a dessellé ! Que Dieu ait pitié de celui que tu portais ! Que Dieu sauve ton âme, Ebbe Tyckeson, toi, qui étais un si hardi compagnon !

— A tort et par grande fausseté, ils ont pris la vie à Ebbe.

« C'était la mère d'Ebbe. Elle était habillée de brocart et de peau d'hermine ; elle monte dans la chambre à coucher, trouver belle Adeline.

— A tort et par grande fausseté, ils ont pris la vie à Ebbe. »

D'abord elle cherche à la préparer à la terrible nouvelle. Mais Adeline, dont les joues ont soudain pâli, veut, sans plus tarder, savoir la vérité.

« Que répondit la mère d'Ebbe — les larmes lui coulaient sur les joues — : C'est Ebbe Skemmelson, le fils bien-aimé de ma sœur ! »

— A tort et par grande fausseté, ils ont pris la vie à Ebbe !

« Les uns creusèrent la fosse ; les autres allumèrent les flambeaux, et fière Adeline était assise et tant elle pleurait Ebbe !

— A tort et par grande fausseté, ils ont pris la vie à Ebbe !

« Malheur à toi, Ebbe Tyckeson, qui devais revenir à la maison ! Ta mère vient d'avoir un si grand chagrin, à cause du fils bien-aimé de sa sœur.

— A tort et par grande fausseté, ils ont pris la vie à Ebbe.

« Que répondit la mère d'Ebbe — et les larmes lui coulaient sur les joues — : Lève-toi, fière Adeline, et reconnais ton fiancé ! »

— A tort et par grande fausseté, ils ont pris la vie à Ebbe !

Le lendemain matin il y avait trois cadavres dans la maison d'Ebbe.

« L'un était Ebbe Tyckeson et l'autre sa mère ; le troisième était sa fiancée : de chagrin elles étaient mortes.

— A tort et par grande fausseté, ils ont pris la vie à Ebbe !

Ce sujet est évidemment celui de la chanson de Renaud et de la « vise » d'Olaf ; les moments principaux en sont les mêmes : presentiment de la mère qui ne veut pas laisser partir son fils ; rencontre au bois de qui lui donne le coup mortel ; retour du cheval avec ou sans son maître — on peut croire que les meurtriers ont chargé sur le dos du cheval le corps ensanglanté d'Ebbe ; désespoir de sa mère à qui incombe la dure mission d'informer la fiancée du malheur qui les frappe ; précautions prises pour annoncer cette nouvelle ; le dénoûment, enfin : trois cadavres.

Or, cette chanson se trouve dans un recueil appartenant à dame *Barbro Margretha Baner*, et qui remonte au milieu du XVII^e siècle.

A cette époque donc il y avait dans les pays scandinaves une version de la chanson d'Olaf où manquait tout l'élément mystérieux. Est-ce l'œuvre de quelque rationaliste qui, sur un thème populaire, a refondu un sujet nouveau, en éliminant les parties superstitieuses ? Il y a trop de détails différents pour qu'on le puisse supposer ; et rien, en somme, ne semble indiquer qu'il y ait eu traduction libre, ni même imitation. Pourquoi cela ne pourrait-il pas être plus tôt encore la souche primitive, du moins le rejeton le plus direct qui en soit sorti ?

En tous les cas, même dans la première hypothèse, il serait curieux qu'au XVII^e siècle, déjà, on eût songé à l'origine purement humaine et vécue d'une aventure aussi mêlée de fantaisie que celle d'Olaf : et cela seul prouverait en faveur de ma théorie.

LÉON PINEAU.



LES EMPREINTES MERVEILLEUSES ¹

CX

LE SABOT D'EL MACHHOUR



ans le pays de Madian, à l'endroit appelé Mah'attat el H'isan (la station de l'étalon), on aperçoit sur des rochers des empreintes assez semblables à celles des sabots d'un cheval ce serait celles d'un célèbre étalon qui aurait vécu avant l'islamisme ².

CXI

LES ÉPERONS DE SIDI ABDALLAH

Sidi 'Abd Allah ben Djàfer est encore de nos jours le héros des traditions populaires de l'Est de l'Algérie, relatives à la conquête arabe ³. Dans l'Aouras on montre encore sur un rocher la trace des éperons de Sidi Abdallah ⁴.

CXII

LE PIED DE JÉSUS-CHRIST

En descendant de la porte du Temple, murée par les Turks, dans la vallée de Josaphat « on trouve au fond de la vallée une grande pierre fort dure, sur laquelle on voit plusieurs marques que l'on peut prendre pour des empreintes de pieds. Les Moines disent que ce sont celles des pieds de notre bienheureux Sauveur, lorsqu'après avoir été arrêté, il fut entraîné au Tribunal de ses persécuteurs sanguinaires » ⁵.

1. Suite, voir t. X, p. 669.

2. Burton, *The land of Midian revisited*, Londres, 1879, 2 v. in-8, t. II, p. 54.

3. Cf. dans mes *Contes populaires berbères* (Paris, 1887, in-18, jés. n. XXIII, *Conquête de Constantine par les Arabes*, p. 46-47.

4. Masqueray, *Voyage dans l'Aouras*, *Bulletin de la société de Géographie de Paris*, juillet, 1876, p. 43.

5. Maundrell, *Voyage d'Alep à Jérusalem*, Utrecht, 1705, in-12, p. 73.

CXIII

LA PIERRE DE STOLZENHAGEN

Près du lac de Wandelitz, sur le territoire de Stolzenhagen, dans le baillage de Mühlenbek, se trouve une pierre gigantesque, sortant de terre à la hauteur d'un pied, et sur laquelle on voit l'empreinte d'une très grande main dont on distingue nettement les cinq doigts. Les habitants de Wandelitz racontent que dans les temps anciens, un géant souleva cette pierre de ce côté-ci du lac, et comme preuve de sa force, y imprima ses cinq doigts¹. Une pareille tradition existe relativement à des marques semblables sur des pierres à Pétersbourg et à Wettin et sur celle de Sonnewitz, où l'on voit encore l'empreinte de deux mains².

CXIV

LA CEINTURE DE LA VIERGE

« Proche du pied de la montagne (des Oliviers), il y a une grosse pierre où l'on dit que la bienheureuse Vierge laissa tomber sa ceinture après son Assomption, pour convaincre *saint Thomas* qui eut encore une attaque d'incrédulité en cette occasion. On voit sur cette pierre l'empreinte, que fit cette ceinture en tombant, laquelle on montre à tous ceux qui doutent de la vérité de l'histoire de cette assomption. »³.

CXV

LA PIERRE DE REIDENITZ

Dans le baillage de Zehden en Prusse, près du village de Reidenitz, il existe, sur le sommet d'une montagne, une très grosse pierre portant l'empreinte du pied gauche d'un enfant de dix ans, dont les doigts sont très profondément gravés. Toutefois la tradition populaire est muette à ce sujet⁴.

RENÉ BASSET.

1. Beckmann, *Beschreibung der Mark Brandenburg*, 1^{re} partie, p. 776, cité par Grasse, *Sagenbuch des preussischen Staates* Glogau, s. d., 2 vol. in-8, t. I, § 76, p. 90.

2. Dreyhaupt, *Saalkreis*, 1^{re} partie, p. 650, cité par Grasse *loc. laud.*

3. Maundrell, *Voyage d'Alep à Jérusalem*, p. 176-177.

4. Beckmann, *Beschreibung der Mark Brandenburg*, p. 176-177. 1^{re} partie p. 175, cité par Grasse, *Sagenbuch des preussischen Staates*, t. I, § 78, p. 90.

COUTUMES SCOLAIRES¹

VIII

ORDALIES ENFANTINES



Tantignies dans le Hainaut, lorsque les enfants font des échanges avec leurs camarades, ils se tiennent par le petit doigt, c'est ce qu'on appelle faire poison.

La première chose qu'avale celui qui a fait l'échange doit lui servir de poison, s'il ne tient pas le marché pour conclu.

ALFRED HAROU.

IX

LE PELTON DE CONGÉ

A l'issue de la classe, c'est-à-dire à onze heures, avant la prière, la première élève de l'école sort de sa place, et munie d'un élégant peloton surmonté d'une magique image coloriée qui porte le nom de congé, présente à chacune des élèves le peloton, sur lequel chacune doit piquer une épingle. Ensuite, toutes les fillettes se lèvent, se plaçant sur deux rangs et suivent la porteuse de congé, qui se dirige vers le bureau du maître. On offre à celui-ci le peloton étagé d'épingles en chantant en chœur :

Tenez, not' mait' voilà t'un présent:
 Donnez congé à vos enfants,
 Il est onze heures avant midi :
 Que Dieu vous rende dans le paradis.
 Dans l'paradis y fait si beau,
 Que y a des cierges et des flambeaux.
 La Vierge Marie s'y promenant;
 Toujours gracieuse, vous attendant,
 Le p'tit Jésus entre ses bras,
 La porte toute grande vous ouvrira.

Le maître accordait le congé, et cette petite scène se renouvelait plusieurs fois par an. Les épingles étaient destinées à attacher les draps blancs le jour de la Fête-Dieu.

(JULES GRENIER. *La Brie d'autrefois*. Coulommiers, 1883 p. 215).

P. S.

1. Cf. le v. VII, p. 74.

LES POURQUOI

CV

L'ORIGINE DES MYRTILLES

Cu sud-ouest de la ville d'Autun s'élève une colline appelée Mont S^t-Claude. On y voit encore les ruines d'une maisonnette. Là vivait autrefois un saint ermite qui passait son temps en prières ou à soigner les malades des environs. Un jour trois paysans, ne voyant point sortir de fumée de sa cheminée, entrèrent chez lui et le trouvèrent mort. Sur son lit planait un crucifix, une odeur douce sortait de sa bouche et autour de lui brûlaient six lampes d'or.

Avant de mourir, il avait égrené ses chapelets sur la montagne et c'est depuis ce temps que les bois des alentours sont remplis de « pouliots ».

M^{me} JULES LAMBERT.LES CHARITÉS¹

V

IMAGES DE CONFRÉRIES ET CHARITÉS

Se recueille les éléments pour une Iconographie des Confréries religieuses et des Charités (associations pour inhumer les morts) des départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure, du Calvados, de la Manche et de l'Orne composant l'ancienne province de Normandie et dont un spécimen se trouve reproduit à la page suivante.

Je n'ai jusqu'à présent rencontré ces images que dans les départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, je fais appel à la complaisance des lecteurs de la *Revue des Traditions Populaires* pour bien vouloir m'indiquer les pièces qu'ils pourraient connaître.

Des renseignements sur les autres départements de la France seraient également accueillis avec reconnaissance. Je sais qu'il

1. Cf. le t. VI, p. 413, le t. VIII, p. 48, 211, 556.

existe de ces gravures pour Paris et les environs et je citerai l'important recueil du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque Nationale.



La Charité de Saint-Etienne-du-Noupray-lès-Rouen.

Les Hautes-Messes se disent tous les premiers Dimanches de chaque mois.

Les associations de cette nature dans le midi de la France devaient posséder également les planches similaires.

EDOUARD PELAY.

NÉCROLOGIE

ABEL HOVELACQUE

Abel Hovelacque était né à Paris le 14 novembre 1843 ; il y est mort le 22 février dernier. Fondateur, avec Chavée, de la *Revue de Linguistique*, il y a donné de nombreux articles, et a publié sur cette science un livre très estimé *La Linguistique* (1875). Parmi ses ouvrages, voici les titres de ceux qui se rattachent par quelques points à ses études : *La Morale de l'Avesta* 1874. *Le Chien dans l'Avesta* (1876). *Les Médecins et la Médecine dans l'Avesta* (1877), *l'Avesta, Zoroastre et le Mazdeïsme* 1880. *Les Nègres de l'Afrique sus-equatoriale* 1889. M. A. H. qui comprenait à merveille l'importance des traditions populaires, se fit inscrire à notre société dès la fondation ; il a donné à la Revue plusieurs articles, et un assez grand nombre de notes intéressantes.

P. S.

HENRI DU CLEUZIOU

Henri du Cleuziou, né à Lannion, mort à Bicêtre à l'âge de 62 ans, est l'auteur d'un ouvrage estimé sur la *Poterie gauloise*, du livre *l'Art national*, dans lequel on trouve à côté d'hypothèses hasardées des vues très justes, de curieux documents et quelques belles pages. Il avait entrepris sous le titre de la *France pittoresque et artistique* une collection de monographies provinciales, dont deux volumes seulement ont paru : *Bretagne : pays de Léon* ; il y relève un assez grand nombre de coutumes et de récits légendaires ; il en avait d'autres en portefeuille qu'il réservait pour les monographies du pays de Tréguier et de la Cornouaille, qu'il connaissait mieux encore que le Léon. Il est à craindre que ses documents, qui remontent à une quarantaine d'années, ne soient jamais publiés, et c'est dommage, car il avait parcouru la Bretagne à peu près dans tous les sens, et il y avait recueilli de nombreux récits.

P. S.



BIBLIOGRAPHIE

L'abbé F. Charpentier. *Les Œufs de Pâques.* Fontenay-le-Comte. L.-P. Gourand in-18 de pp. VIII-184.

Ce volume forme une monographie très curieuse des œufs de Pâques; fait par un prêtre, il contient des détails sur la dispense des œufs, les opinions religieuses sur la signification des œufs de Pâques et leur rôle dans la liturgie. Des chapitres rétrospectifs nous montrent cet usage chez les grands, et les redevances seigneuriales de l'œuf de Pâques. Tout cela se rattache à nos études, moins étroitement cependant que les coutumes que l'auteur relève en France et à l'étranger, les chansons où les œufs jouent un rôle, ainsi que les amusements auxquels ils prêtent. Dans un appendice, l'auteur a relevé un assez grand nombre de superstitions et de proverbes en rapport avec les œufs; et il a parsemé son ouvrage de légendes et d'anecdotes, parfois typiques et amusantes, dont une bonne partie sont empruntées au pays vendéen, dont M. F. C. est originaire. Ce petit volume, d'une lecture facile, est l'un des premiers essais sur l'ensemble de cette coutume; si l'auteur n'a pas épuisé le sujet, il est juste de reconnaître qu'il a réuni et classé un grand nombre de faits, et qu'il fournit de très intéressantes indications pour une monographie plus complète, qui ne pourrait être faite que par une personne très au courant des coutumes de Pâques dans l'est de l'Europe, où elles sont mieux conservées que chez nous.

P. S.

H. Moutet-Fortis, *Chansons populaires de l'Ain,* in-8 de pp. 33, musique notée. Bourg, Ecochard aîné.

Il n'est pas, je pense, de province française où la chanson populaire ait été l'objet d'une curiosité égale à celle qui lui a été témoignée en tout temps dans le petit pays de Bresse. Dès le XVII^e siècle, des poètes locaux y imprimaient des noëls en patois; l'un d'eux, Borjon, a publié un traité de musette dans lequel sont notées plusieurs mélodies rustiques du répertoire des ménétriers. Vers le milieu de ce siècle, Philibert Le Duc entreprit la recherche des vestiges de la littérature et de l'art populaire; il réédita les noëls bressans, publia un livre de chansons et lettres patoises, ainsi qu'un recueil de mélodies, qu'il eut la singulière idée de transcrire pour le cor. L'abbé Nyl, de Sermoyer, envoya plusieurs communications intéressantes au comité chargé de l'enquête sur les chansons populaires: on les retrouve dans le manuscrit de la Bib. Nat.: *Poésies populaires de la France*. Plus récemment, M. Charles Guillon a publié un gros livre de *Chansons populaires de l'Ain*, l'un des plus intéressants recueils de ce genre qui aient été compilés de nos jours. Le poète Gabriel Vicaire l'a enrichi d'une préface ingénieuse et pleine de saveur; lui-même, non content d'avoir su retrouver dans ses vers la grâce et le parfum propres à la poésie populaire du pays natal, a consacré à cette poésie même plusieurs remarquables études parues dans diverses revues. A Bourg, le savant historien de la Bresse, M. Ch. Jarrin, tout

en laissant à d'autres le soin de rechercher les documents, a consacré à la chanson populaire une magistrale étude d'ensemble qui figure dans le volume d'introduction de la *Géographie de l'Ain*. Enfin, le *Courrier de l'Ain* de ces dernières années a publié, sous la signature de « Denis Bressan », une longue série de poésies populaires, dont la *Rev. des tr. pop.* a parfois reproduit quelques extraits.

J'ai moi-même recueilli dans ce pays plus de 300 chansons et mélodies, dont je n'ai, jusqu'à présent, publié qu'un petit nombre d'échantillons.

L'intérêt musical de ces chansons semble avoir séduit particulièrement les nouveaux venus. C'est ainsi que récemment une suite d'*Airs bressans* pour le piano a été publiée par M. Blesset ; — une autre composée par M. Modas, pour orchestre militaire ; et, si l'on cherchait bien sur les programmes de la Société nationale de musique et des Concerts d'Harcourt, on y trouverait la mention d'une *Rapsodie pour orchestre sûr des chants populaires de la Bresse*, dont je suis l'auteur.

Aujourd'hui, un nouveau recueil nous est offert par M. Moutet-Fortis, professeur à l'École Normale de Bourg. Les chansons sont au nombre de quinze, toutes en patois (avec traduction française en regard). Plusieurs sont modernes ou ont un caractère plus local que véritablement populaire dans le sens que les folkloristes attachent à ce mot ; mais quelques autres rentrent mieux dans le cadre de nos études. Telles sont : la *Saint-Martin*, dont les premiers couplets font allusion à une coutume locale, et dont la suite n'est autre qu'une transposition de la chanson du *Mal marié* ; — la chanson bien connue : *Mon mari est bien malade*, dont l'adaptation patoise suit de près le français original ; — plusieurs autres encore, dont les sujets sont bien particuliers, mais dont les formes ont conservé les caractères traditionnels de la poésie populaire. Au reste, anciennes ou modernes, toutes ces chansons ont un caractère de rusticité très accusé.

L'auteur de ce recueil a cru devoir agrémenter les mélodies d'accompagnements de piano, et je ne puis l'en approuver. C'est une règle parmi les folkloristes, et une règle fort sage, lorsqu'il s'agit d'une publication ayant essentiellement un intérêt documentaire, comme c'est le cas ici, de noter les mélodies telles qu'on les a recueillies, c'est-à-dire sans aucun accompagnement. Je sais bien qu'on me répondra par l'argument personnel : que j'en ai fait moi-même autant. Je répondrai d'abord en faisant appel au témoignage des lecteurs de la *Revue des Traditions populaires* ; ils savent mieux que personne si j'ai l'habitude de leur présenter les mélodies populaires autrement que sous leur forme simple et nue, et si, dans les documents que je leur ai communiqués depuis dix ans et plus, j'ai jamais cessé de me conformer à la règle qui interdit l'introduction du moindre élément étranger. J'ai agi de même pour mon *Histoire de la chanson populaire*. S'il en est différemment pour mes recueils de *Mélodies populaires* harmonisées, c'est qu'ici mon objectif était autre, ces recueils, loin d'avoir aucune prétention documentaire, ayant essentiellement un caractère d'anthologie. Mon seul but, en les présentant sous cette forme, a été de faire œuvre d'art, en associant la fraîcheur et la sincérité du chant primitif aux richesses de l'harmonie moderne, et en mettant en relief, par cette harmonie même, les lignes si pures de mélodies choisies tout exprès parmi les plus belles et les plus rares. Et je sais assez par expérience combien ces mélodies, par leur simplicité même, sont difficiles à interpréter.

Les incorrections harmoniques, les *fautes d'orthographe musicale*, sont si nombreuses dans le travail de M. Moutet-Fortis, elles décèlent une main si

inexpérimentée, le véritable sens harmonique des mélodies populaires y est si peu compris, que je ne puis supposer que l'auteur ait eu la pensée de faire œuvre d'art. Si donc, comme il le semble, son intention est de poursuivre la publication des chansons populaires de l'Ain, je ne puis lui donner de meilleur conseil que de s'inspirer des principes énoncés précédemment, et de supprimer désormais toute espèce d'accompagnement aux mélodies populaires qu'il aura recueillies.

JULIEN TIERSOT.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Archivio per lo studio delle tradizioni popolari. XIV-4 — Saggi del Folklore dell'isola di Malta. Voci infantili. Facezie di Gahan. — Grida di venditori. Locuzioni storiche o superstiziose. Usi e Superstizioni. Maldicenze paesane. (Dr. Luigi Bonelli). — Le dodici parole della Verità. Novellina-Cantilena popolare ecc. *Stanislao Prato*. — Usi agrarii della provincia di Caltanissetta: Coltura e raccolta delle mandorle. Raccolta de' pistacchi, Coltura della vite. *Franc. Pulci*. — Canti funebri di Ploaghe in Sardegna. *Giuseppe Calvia*. — Imprecazioni, Giuramenti, Saluti nella provincia di Reggio Emilia e nell'Alto Monferrato. *Giuseppe Ferraro*. — Le due feste della S. Croce in Casteltermini. *Vinc. Gaetani*. — Il primo Maggio in Ozieri (Sardegna) *Filipo Valla*. — I Ginuu, geni tutelari nella credenza ebraico-tunisina. *Lina Valenza*. — Il Mazapegolo, spirito folletto nella credenza pop. forlivese. *Ida Rossi*. — Leggende e Tradizioni popolari siciliane. *G. Pitré*. — Usanze portoghesi nel secolo XVI. — Il Terremoto del 1726, Storie popolari in poesia siciliana. *Salvatore Salomone-Marino*. — Insegne delle botteghe in Napoli. *G. Amalfi*. — I. giuochi dei delinquenti. — Usi nuziali aristocratici in Abissinia. — Usi nuziali sardi in Gallura.

Folk-Lore. VII. 4. — Leprosy Stones in Fiji. — *Bolton Glanvill Corney*, — Presidential Address. *Edward Clodd*. — *Micellanea*. — Indian Folktales. *Suzette M. Taylor*. — Hazel, poisonous to Snakes. *E. J. Lloyd Atkinson*. — Second Sight. *Mary H. Debenham*. — Easter Day. *A. G. Fulcher*. — First-foot. *E. Sidney Hartland*. — Some Local Names for certain Plants in Golden Valley, Herefordshire. *Harriet C. M. Murray-Aynsley*. — North Indian Notes and Queries, Vol. IV. *W. H. D. R.*

Journal of American folk lore. VIII-31. — The Oraibi Flute Altar. *J. Walter Fewkes*. — Notes on the Folk-Lore of Newfoundland. *George Patterson*. — Straw. *John O'Neill*. — Fortune-Telling in America To-Day. *Henry Carrington Bolton*. — Litiz. *Charlotte C. Herr*. — An Iroquois Condolence. *W. M. Beauchamp*. — Record of American Folk-Lore. *A. F. C.*

NOTES ET ENQUÊTES



talent, a promis de dessiner un nouveau menu pour le diner prochain, qui aura lieu le 30 juin.

∴ *Quelques dictons sur le mois de février.* Le laboureur allemand voit avec grand plaisir un mois de février froid et sec ; il aime le vent qui dessèche la terre humide et demande qu'il souffle avec tant d'impétuosité » qu'il fasse trembler les cornes de ses bœufs ». Le froid rigoureux de février promet un printemps doux et normal, c'est pourquoi le paysan dit « Si les pierres se fendent en février, la glace se brisera en mars ». Ou bien « Quand février apporte neige au lieu de pluie, toute la terre en sera béni.e ».

Le laboureur, pour ces raisons, est ennemi du temps brumeux et humide qu'il expie si souvent par un printemps glacial. « Quand février fait danser les nouchérons » dit-il, « Mars fera geler nos orrilles et nos blés », ou bien encore : « Douceur de février sera payée par rigueurs de mai ». Et, cependant, il aime à entendre le chant de l'alouette au milieu des frimas, car il dit : « Bon gré, mal gré l'alouette doit chanter en février ».

Pour les hommes, en général, il n'y a pas de mois plus joyeux que le mois de février où les plaisirs mondains battent leur plein. Les jeunes gens surtout sont amis de ce mois qui leur fournit mainte occasion de se rencontrer et de se connaître. « Il n'y a pas de mois où l'on verse moins de larmes », il n'y a pas de mois où se trament plus de mariages » dit avec raison la bouche du peuple.

(Com. de M^{lle} H. HEINECKE).

Le Gérant, A. CERTEUX

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

11^e Année. — Tome XI. — N^o 5 — Mai 1896.

LE TRINEAU

DANS LES RITES FUNÉRAIRES DE L'UKRAÏNE



L'USAGE funéraire du traîneau en général a déjà été étudié très largement par M. le professeur D. N. Anoutchine dans son excellente monographie *Le traîneau, la barque et les chevaux comme accessoires des rites funéraires*¹. Ayant à notre disposition quelques faits nouveaux concernant cet usage en Ukraïne et dispersés dans les publications ukraïniennes peu connues, nous avons en vue de reprendre ce sujet en ce qui regarde ce pays où l'existence de l'emploi funéraire du traîneau est constatée historiquement depuis le x^e siècle, et où il se rencontre encore de nos jours. Nous croyons que les faits cités par nous et expliqués à l'aide de la théorie de M. Anoutchine confirmeront les conclusions de ce savant, que nous trouvons utile de rappeler, étant donné surtout que l'ouvrage de M. Anoutchine n'a été publié qu'en russe.

La chronique slave, dite de Nestor, le plus ancien texte local que nous ayons sur l'Ukraïne, nous raconte de la manière suivante les détails des funérailles de saint Vladimir, le premier prince chrétien de Kiev, décédé le 15/27 juillet 1015 : « Il est mort à Berestovo et on a caché cela parce que Sviatopolk était à Kiev. Mais pendant la nuit on a défait le plancher entre les bâtiments, on a enveloppé le corps avec un tapis, puis on l'a lié avec des cordes, on l'a descendu sur le-

1. D. N. Anoutchine, *Sani, ladia i koni kak prinadlejnosti pokhoronnaho obriada*, Moscou 1890 (Extr. de *Drevnosti* publ. par la Société Imp. d'archéologie de Moscou, t. XIV).

sol, on l'a posé dans un traîneau et on l'a déposé dans le temple de la Sainte Vierge qu'il avait construit lui-même ¹ ». Ses deux fils Boris et Hliéb furent assassinés sur l'ordre de leur frère aîné Sviatopolk qui voulut s'emparer du pouvoir. Dans un manuscrit extrêmement intéressant du xiv^e siècle, contenant leurs biographies et publié par l'académicien Ismael Sreznievsky ², nous trouvons non seulement des détails importants sur leur enterrement, mais des images très instructives : « et les princes, lisons-nous dans ce document, prirent d'abord sur leurs épaules le corps de saint Boris placé dans un cercueil en bois... et l'ayant apporté, ils le posèrent dans l'église.



Fig. 1

Après cela on prit (le corps) de Hliéb dans le cercueil en pierre, on le posa sur un traîneau et en prenant les cordes on le traina dans l'église et on l'y déposa le deuxième jour du mois de mai ». Plus tard sous Vladimir Monomaque on décida de transporter de nouveau les reliques des deux princes dans une église de Vychhorod et on choisit aussi pour cela le jour du 2 mai. « Après avoir posé d'abord le cercueil de saint Boris dans un beau traîneau fait exprès, on le transporta dans l'église en le trainant avec de grandes cordes.. de la même manière on transporta ensuite le corps de saint Hliéb, en le posant

1. *Chronique dite de Nestor*, d'après le manuscrit Laurentin, sous l'an 1523 (1015).

2. *Skazania o sviatykh Borisie i Hliébie*. Silvestrovsky Spisok XVI v. (Relations sur les saints Boris et Hliéb. Manuscrit Sylvestrien du XVI^e s.) publ. par Sreznievsky, S. Pétersb. 1860.

sur un autre traîneau. » Les trois gravures ajoutées à ce texte nous représentent : la première, deux serviteurs qui descendent le corps de saint Vladimir sur un traîneau à travers l'enclos défait à moitié ; la deuxième (fig. 1), quatre personnages portant sur leurs épaules le corps de saint Boris étendu dans un traîneau également, (la légende au dessus : « on porte Saint-Boris pour l'enterrer ») et la troisième (fig. 2) le sarcophage de saint Hliéb posé aussi sur un traîneau et introduit dans l'église par un homme qui le tire avec des cordes. Derrière le cercueil se tiennent un évêque revêtu de ses vêtements sacerdotaux,



Fig. 2

un diacre qui tient la mitre et un homme vêtu d'un manteau, probablement le prince. Au-dessus la légende : « On porte saint Hliéb sur un traîneau dans un sarcophage en pierre ». Le corps du prince Isiaslav, tué dans la bataille du 3 octobre 1079 à Nejatina-niva, fut transporté à Kiev en bateau, mais au bord de Dnièpr il fut placé sur un traîneau et transporté de la sorte dans l'église. Le prince Michel-Sviatopolk, mort au mois de mai 1113, fut mis aussi sur un traîneau et transporté dans l'église de St-Michel. De la même manière on transporta sur un traîneau les corps de plusieurs autres princes kiéviens énumérés avec tous les détails de leur enterrement dans l'ouvrage de M. Anouchine.

Toute cette série de faits nous montre donc que dans la Russie kiévienne existait l'usage de transporter les morts en traîneau et que

cet usage était bien l'usage *rituel*, puisque l'on employait ce mode de transport, non-seulement pendant l'hiver, mais encore en été. L'expression du testament de Vladimir Monomaque, où ce prince dit qu'il a décidé de rédiger ses derniers conseils à ses enfants « *étant déjà assis dans le traîneau* » ne nous laisse aucun doute : l'usage funéraire du traîneau était si répandu que cette phrase pouvait être employée pour désigner la proximité de la mort. En effet nous voyons dans la chronique que saint Théodose vivant encore, mais sentant l'arrivée de la mort, fut apporté par les moines dans l'église assis dans un traîneau : « les frères le mirent dans un traîneau et le portèrent à l'église ». Ayant constaté cet usage au moins depuis le x^e, siècle nous pouvons le suivre dans les chroniques jusqu'au xiv^e, où il commence à disparaître, pour reparaitre plus tard d'un côté à la Cour des princes de la Moscovie et de l'autre toujours en Ukraine.

Le xiii^e siècle était l'époque de la formation définitive d'une nouvelle nationalité slave, des Grands-russiens ou des Moscovites, nationalité formée d'une part de colons slaves et d'autre de divers peuples pour la plupart finnois qui habitaient jadis tout l'espace occupé à présent par la Russie centrale et septentrionale. La Russie ancienne, celle de Kiev, attaquée par les princes de Souzhalie et affaiblie par l'invasion tartare, est devenue une partie du Grand-Duché de Lithuanie, tandis que la Russie nouvelle, celle de Nord-Est, centralisée par les Tsars de Moscou, forma l'Etat de Moscovie. A partir de cette division, nous sommes en présence d'un fait extrêmement intéressant au point de vue de l'ethnographie et du folk-lore : Tous les usages anciens, comme par exemple les usages nuptiaux, funéraires, etc., se sont conservés en Moscovie dans la classe supérieure, à la Cour des Tsars, tandis que, dans la Russie ancienne, qui commence à cette époque à porter le nom d'Ukraine, au contraire, les classes supérieures étant plus ou moins européenisées, ou plutôt polonisées, les usages anciens ne se sont conservés que dans le bas-peuple, dans les classes inférieures. Et l'usage funéraire du traîneau a subi le même sort. Tous les Tsars moscovites jusqu'à Pierre I^{er} étaient portés à leurs tombes sur des traîneaux, en été comme en hiver. Les recherches très minutieuses de M. Anoutchine nous révèlent qu'on fabriquait pour ces cérémonies des traîneaux tout particuliers, richement ornés, qui servaient non-seulement pour le transport du corps du défunt, mais aussi pour le haut clergé et surtout pour les princesses qui prenaient part au cortège funèbre. En dehors de l'enterrement, les traîneaux étaient aussi employés dans d'autres cérémonies religieuses, comme moyen de transport plus ou moins rituel. Les métropolitains et les patriarches de

Moscou prenaient place dans les cortèges étant assis dans des traîneaux.

En Ukraine les choses se sont passées d'une manière toute opposée. L'usage du traîneau aux funérailles a survécu seulement dans la classe inférieure : chez les paysans, dans la bourgeoisie et quelquefois seulement dans la noblesse rurale qui restait encore fidèle à ses vieilles traditions nationales. Malheureusement les documents sur les funérailles des xv^e et xvi^e siècles nous manquent jusqu'à présent. Un document du xvii^e siècle que nous avons à notre disposition nous montre que l'emploi funéraire du traîneau persista toujours en Ukraine, mais il fait croire en même temps que cet usage a subi, à ce qu'il paraît, un certain changement. Nous avons vu que dans les anciennes funérailles princières (les renseignements sur les obsèques ordinaires ne nous sont malheureusement pas conservés par les chroniques) les traîneaux funéraires étaient déplacés par les hommes qui les portaient sur leurs épaules ou bien les traînaient avec des cordes. Notre document du xvii^e siècle nous fait voir que pendant cette époque les traîneaux n'étaient plus transportés par les hommes, mais étaient attelés de *bœufs*, ce qui était rituel et ce qui existe jusqu'à présent, en dépit des chevaux dont l'emploi était et quelquefois est encore considéré comme peu convenable en cette circonstance. Nous verrons plus loin que ce changement apparent est très douteux, l'emploi des bœufs devant être très ancien, mais à présent nous nous occuperons seulement du traîneau dans les rites funéraires du xvii^e siècle. Dans une protestation judiciaire d'un fonctionnaire de Volynie, présentée au tribunal en novembre 1690, il se plaint que sa belle-sœur « *extra decentiam status nobiliaris*, ordonna de transporter le corps de son mari (« *cadaver mariti sui* ») et frère du plaignant mort au mois de mai de la même année, dans un traîneau attelé de bœufs, quoiqu'elle eût à sa disposition des chevaux qui lui restaient après la mort de son mari...¹ L'usage funéraire du traîneau, qui se conservait presque exclusivement dans les classes inférieures, parut offensant à un fonctionnaire qui se croyait évidemment au dessus des pratiques populaires...

Un autre document très intéressant, est un dessin se rapportant à peu près au milieu de notre siècle et fait par M. de la Flize, médecin français au service de la Russie². Ce dessin (fig. 3) reproduit d'après

1. Bielachevsky, *Sani v pokhoronnych obriadakh* (Traîneau dans les rites funéraires), *Kievskaiâ Starina* (Les vieux temps de Kiev) 1893, avril, p. 152.

2. En communiquant ce document si intéressant conservé pour nous par M. de la Flize, nous ne pouvons le faire sans dire quelques mots sur ce personnage tout à fait inconnu, dont le nom n'a jamais été cité, mais qui mérite bien d'être mentionné dans une revue française des traditions populaires. Le Dr de

l'original qui est inséré dans un manuscrit inédit encore et conservé au Musée d'archéologie chrétienne de Kiev, représente une scène toute entière du cortège funéraire dans un village du district de Radomysl du gouvern. de Kiev. La procession sort de l'église en bois, derrière laquelle on peut remarquer un jardin dont les arbres sont couverts de tout leur feuillage, ce qui nous indique que cela se passe pendant l'été. Sous un petit clocher deux sonneurs sonnent le glas funèbre. Précédé par deux assistants portant deux grands cierges en cire noire (ou peut-être vert foncé comme il est d'usage en Ukraine jusqu'à présent), un paysan marche en tête du cortège avec une grande croix drapée d'un essuie-mains brodé. Puis marchent des hommes portant des bannières surmontées de croix, suivis de deux autres qui portent, l'un une croix plus petite et l'autre un livre ou un icône. Ensuite vient le prêtre en ses vêtements sacerdotaux, avec la croix et l'encensoir dans les mains ; il est accompagné d'un diacre ou chantre d'église. Immédiatement après ces ecclésiastiques suit le traîneau attelé de deux paires de bœufs, sur lequel se trouve la *trouna* (le cercueil) en planches avec un pain et du sel au-dessus. Derrière le cercueil se tiennent quelques femmes mariées, dont les têtes sont couvertes des *namitka's* blanches, espèce de long voile, et dont le costume consiste en un vêtement (*svyta*) de drap également blanc. Les jeunes filles se font reconnaître dans la foule par leurs têtes non couvertes et entourées seulement d'un bandeau de couleur. Tout le monde, excepté le prêtre et celui qui porte un livre, est chaussé probablement de *postoly's*, espèce de brodequins en peau de porc ou bien peut-être en écorce d'arbre, attachés par de longs lacets. A côté de l'attelage marche un conducteur de bœufs armé d'un fouet, des deux côtés du traîneau deux personnages avec des cierges également en cire de couleur foncée, et enfin plus loin deux mendiants

la Flize était médecin militaire dans la Garde impériale française, en 1812 à la bataille de Krasnoï il fut fait prisonnier et trouva l'hospitalité dans la maison du général russe Goudovitch. Marié à la nièce de son protecteur, il acheta plus tard une petite propriété dans le gouvern. de Kiev et après avoir passé l'examen à l'Académie de médecine de S. Pétersbourg fut nommé en 1843 médecin des Domaines, prit sa retraite en 1858 et mourut en 1861. Il a laissé deux manuscrits jusqu'à présent inédits : « *Description medico-topographique des Domaines du district de Kiev* » 1854, contenant beaucoup de renseignements sur l'état sanitaire des paysans, etc., et « *Description ethnographique des paysans du gouvernement de Kiev* » (154 pages in-folio) appartenant à présent au Musée des antiquités chrétiennes de l'Académie théologique de Kiev. Ce dernier travail d'où nous extrayons notre dessin se divise en trois parties : archéologie, histoire et ethnographie. Les deux premières parties sont très intéressantes, même aujourd'hui ; elles contiennent quatre planches représentant des objets de l'âge de la pierre et de celui du bronze, un dessin d'un menhir, etc. La troisième partie, la plus importante, contient la description très détaillée des habitations, des costumes, etc., des données philologiques et linguistiques, les usages nuptiaux, les rites funéraires, quelques chansons, proverbes et superstitions, plusieurs traditions populaires etc. Tous les deux ouvrages sont en français et en russe.

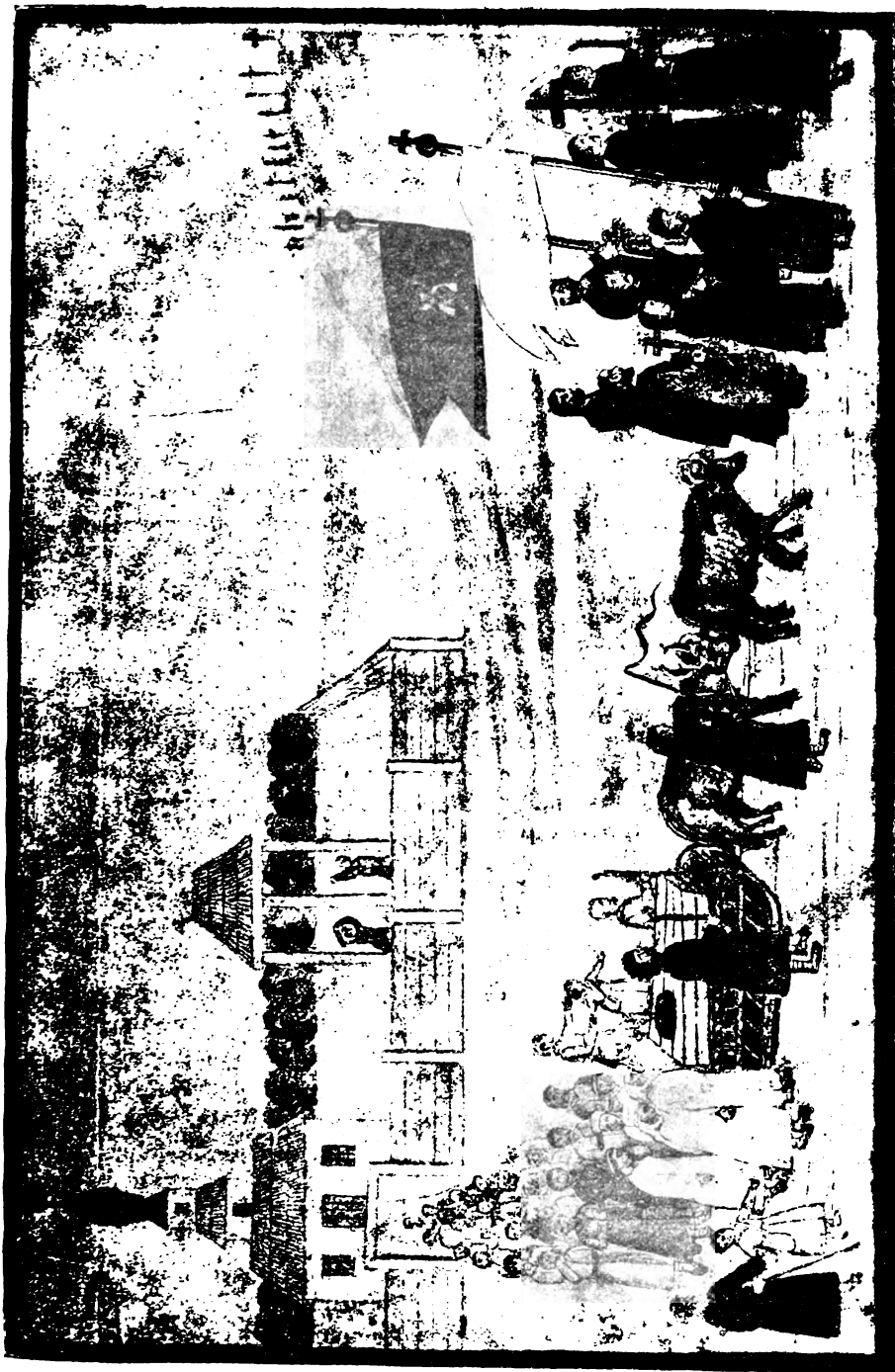


Fig. 3. — Contège funéraire dans le district de Radomysl (d'après l'aquarelle de M. de la Flize).

aveugles guidés par leurs petits conducteurs, munis de gros sacs pour les aumônes. En perspective se fait voir un cimetière situé sur une élévation et indiqué par des croix sépulcrales.

On peut croire que l'auteur de ce dessin l'a fait parce qu'il n'a remarqué l'usage du traîneau funéraire, même en été, qu'au district de Radomysl. Au moins tel est le sens de l'inscription au-dessous du dessin : « *Dans le district de Radomysl les paysans ont la coutume d'exporter le corps au cimetière sur un traîneau trainé par des bœufs, même en été* ». On pourrait conclure de cela que M. de la Flize avait affaire à un usage qui était déjà en train de disparaître. Néanmoins nous le retrouvons dans le gouvernement de Kiev encore jusqu'à nos jours. M. Yachtchourjinsky l'a signalé au Congrès archéologique tenu à Yaroslav en 1887¹, et l'a décrit plus tard dans un article de la Revue historique de l'Ukraine². Peut-être s'est-il conservé encore dans quelques endroits, mais en général le traîneau est déjà remplacé pour le transport des morts en été par la voiture sur toute l'étendue de la partie de l'Ukraine appartenant à l'Empire russe. Mais dans l'autre partie, dans l'Ukraine Carpathienne appartenant à la Hongrie, et en Galicie orientale appartenant à l'Autriche, beaucoup plus montagneuses et par conséquent beaucoup plus conservatrices, nous retrouvons cet usage même à présent. D'après les notices de M. Fentzik, citées par M. Anoutchine, chez les Ruthènes de la Hongrie, on porte les morts au cimetière s'ils sont enfants, mais s'ils sont adultes, on les transporte infailliblement sur un traîneau même en été, — tel est l'usage dans tout le pays des Ruthènes des Carpathes³. Chez les Houtzoules de Boukovina le cercueil est porté... sur deux perches... ou bien transporté dans une voiture ou dans un traîneau attelé de bœufs... il arrive qu'on le transporte en traîneau même en été⁴. Enfin pour la Galicie orientale proprement dite nous avons une photographie très intéressante que nous reproduisons ici en dessin (fig. 4) et qui a été faite tout récemment (en 1894), par un savant ukraïno-ruthène M. le prof. Choukhevitch à Berézov dans le district de Kolomyia (Kolomea)⁵. Elle représente un cortège funéraire arrêté en route pour réciter les prières, comme on fait ordinairement en

1. Les restes du paganisme dans les usages funéraires de la Petite-Russie (*Bulletin du Congrès archéologique de Yaroslav*, séance du 17 août, cité par M. Anoutchine, op. cit. p. 56).

2. Yachtchourjinsky *Ostatki yazytcheskikh obriadov v malorousskom pogrèbenii* (Restes des rites païens dans les funérailles ukraïniennes). (*Kievskaja Starina*, 1890, I, 130-132).

3. Anoutchine, op. cit. p. 56.

4. *Naouka*, (la Science) revue fondée par M. Naoumovitch, Vienne, 1889, Juin.

5. Cette photographie pour laquelle nous croyons devoir exprimer notre vive reconnaissance à M. Hrouchevsky, professeur à l'Université de Léopol, a déjà été reproduite dans une revue ruthène « *Zoria* », 1895, n° 14.

Ukraine. Le cercueil repose sur un traîneau attelé de bœufs. Il est fermé, comme il est d'usage quand le parcours de la procession est assez grand, et sur son couvercle se trouvent un pain et de la *koutia*, c'est-à-dire des grains de blé ou d'orge pilés et cuits dans de l'eau avec un peu de miel. Le prêtre, accompagné par quelques personnages tenant des cierges, récite un chapitre de l'Évangile, tandis que la foule des paysans se tient nu-tête derrière le cercueil. Les femmes qui forment un groupe tout près de celui-ci sont des *platchky's* — pleureuses. — L'absence de neige et la voiture précédant le traîneau nous montrent que la scène se passe en été (la photographie fut faite au mois d'août) et que l'emploi du traîneau dans ce cas est bien rituel aussi.

L'emploi funéraire du traîneau n'est nullement un usage exclusi-

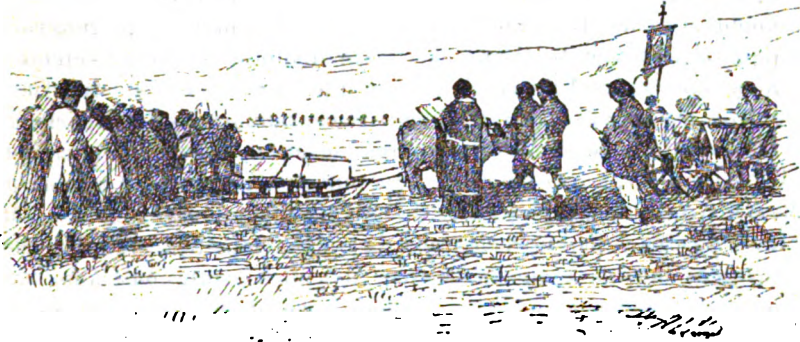


Fig. 4. — Funérailles en Galicie orientale
(d'après la photographie de M. Choukhévitch.)

vement ukrainien. Nous le trouvons presque jusqu'à présent chez tous les peuples Slaves. M. le professeur Jagic a constaté au Congrès archéologique de Yaroslav l'existence de cet usage chez les Slaves méridionaux ¹, M. Dobsinsky l'a rencontré chez les Slovaques ²; les Grands-russiens, dans les endroits éloignés du gouvernement de Vologda transportent leurs morts, d'après M. Trouvorov, non autrement que dans un traîneau, hiver comme été... ³. Chez les Polonais nous retrouvons une survivance de l'emploi funéraire du traîneau dans une cérémonie très curieuse pratiquée autrefois le jour de S^t-Jean à

1. Bulletins du Congrès de Yaroslav, cité par M. Anoutchine, op. cit., p. 52.

2. P. Dobsinsky *Prostonarodnie obycaie, povery a hry Slovenske*. (Usages, croyances et jeux populaires slovaques), 1880, p. 109 (cité par M. Anoutchine, p. 56).

3. *Rousskaïa Starina*. (L'Antiquité russe), 1887, Dec. p. 237 (cité par M. Anoutchine, p. 52).

Mniszew dans le district de Koszienicy. Dans cet endroit pendant la fête populaire de *Sobotka*, on faisait sur un *traineau* une espèce de hutte en paille et après y avoir introduit le cabaretier du village en compagnie d'un chat (dans d'autres endroits on ajoutait encore un coq), on menait ce traineau au milieu des champs. Là on l'entourait de paille et on y mettait du feu. La paille étant enflammée, le cabaretier laissait le chat se sauver et puis se sauvait lui-même. En voyant le chat en fuite tous les assistants poussaient les cris : « *leci dusza !* » (l'âme s'envole) parce que le chat représentait dans ce cas l'âme du cabaretier. .¹.

Le transport des morts sur le traineau étant très répandu chez les peuples finnois qui occupent tout le Nord de la Russie, M. Anoutchine se demande avec beaucoup de raison, si cet usage n'a pas été emprunté par les Slaves aux indigènes qui sont entrés comme un élément très important dans la formation de la nationalité grande-russienne ? En effet les Permiaks, les Voliaques, les Tchérémisses, les Zyrianes et les Tchouvaches, ainsi que leurs voisins du Nord et de l'Est, les Lapons, les Tchouktchis et les Samoyèdes transportent leurs morts toujours en traineau et très souvent ils ensevelissent celui-ci avec les corps ou bien ils le déposent au-dessus de la tombe². Mais M. Anoutchine croit qu'étant donné l'existence de cet usage chez les Slaves méridionaux et occidentaux dans des temps très éloignés, et les traces de cet usage conservées dans les contes et dans les anciennes images populaires, on peut bien admettre qu'il existait chez eux indépendamment de toutes les influences voisines.

En présence de quelques indications qui montrent que l'usage du traineau dans les rites funéraires se rencontre aussi dans certains pays de l'Europe occidentale, nous avons cru possible d'aller plus loin et de chercher les origines de cet usage dans l'antiquité aryenne. Dans les contrées montagneuses de l'Europe et notamment dans les communes montagnardes du Jura, si le cimetière est à une certaine distance on transporte les morts, en été comme en hiver, sur un traineau dont on se sert ordinairement pour transporter le foin. Dans les parties montagneuses des Alpes et des Carpathes le traineau représente l'unique équipage employé pour le transport du bois, du foin et aussi des morts³. Ces traces de l'emploi funéraire du traineau, énumérées par M. Anoutchine, ne sont ni assez nombreuses ni assez conclu-

1. *Wisla*, 1892, VI, p. 689.

2. Anoutchine op. cit. p. 53-55. Voir aussi Rittich *Materialy dla roussoï etnographii* (Matériaux pour l'ethnographie russe). II, 120.

3. Rochholz, *Deutscher Glaube und Brauch*. Berl. 1867, I, p. 199, cité par M. Anoutchine, p. 57. Il y a quelques années les journaux illustrés ont reproduit un tableau de M. Brion représentant la transportation du cercueil posé sur le traineau dans les Vosges. Au Salon de 1894 nous avons remarqué un tableau de M.

antes, parcequ'il s'agit de contrées où les véhicules à roues ne peuvent pas être employés, mais il ne faut pas oublier que c'est dans les pays montagneux que les anciens usages persistent le plus. C'est pour cela probablement que M. Anoutchine a cherché les traces de l'existence du traîneau dans les montagnes des Indes et de la Perse, et s'appuyant sur l'opinion de M. le professeur Vs. Muller, a cru qu'il y était inconnu, en admettant en même temps la possibilité de l'existence dans ces pays de la forme du traîneau la plus primitive (p. 45). M. Vs. Müller communiqua à M. Anoutchine que pour traduire le mot anglais *sledge* on a dû inventer exprès dans les Indes des mots artificiels et descriptifs dans le genre de « *niçcakrayana* » voiture sans roues ou « *acakravahanam* » véhicule sans roues, etc. Cependant dans l'ouvrage très connu de M. Zimmer qui a étudié l'ancienne civilisation des Aryens védiques d'après les livres sacrés, nous trouvons dans le chapitre consacré aux funérailles, un fragment de l'hymne du *Rig-Veda* qui contient, nous semble-t-il, l'indication un peu vague, il faut le dire, mais toujours intéressante, qui nous a fait croire non-seulement à l'existence du traîneau chez les anciens Aryens, mais aussi à l'emploi de ce moyen de transport dans les rites funéraires :

« Tu (le défunt) prends place sans regarder dans une voiture sans roues, toute neuve, que toi, ô jeune homme, tu as fabriquée à l'aide de l'esprit, dans (la voiture) à un timon, mais tournée toujours dans tous les côtés. »

« La voiture que toi, ô jeune homme tu as roulée ici devant les chanteurs et après laquelle roula la chanson (sâmon), de là embarquée sur un bateau. »¹

En interprétant ce texte, M. Zimmer dit : « Il y a beaucoup de choses dans cet hymne qui restent pour nous obscures et douteuses, où même les commentaires de Sâyana ne nous viennent pas en aide. Cette voiture et ce bateau sont-ils seulement une allégorie du bûcher ?.. Ou devons-nous nous rappeler l'usage qui est commun à l'antiquité slave et germanique ? On érigait dans un bateau ou dans un canot le bûcher, on posait au-dessus de celui-ci le cadavre, on mettait le feu au bûcher et on envoyait de cette manière le défunt sur un bateau enflammé dans l'autre monde en suivant le courant d'eau² ».

Rovel Alsaciens fuyant devant l'ennemi en Août 1870 : le chef de famille descend dans un traîneau, sa femme et ses bagages par la route pratiquée dans une forêt, dont les arbres sont couverts de tout leur feuillage.

1. *Rig-Veda*, X, 135, 3 et 4.

2. H. Zimmer, *Allindisches Leben. Die Cultur der vedischen Arier*. Berl. 1879, p. 410.

En faisant cette supposition, l'auteur s'appuie sur les faits fournis par Jac. Grimm, Weinhold, Fraehn et Kotliarevsky dont il cite les ouvrages en note. En agissant de la même manière et en nous appuyant sur les faits mentionnés chez M. Anoutchine et recueillis par nous-même, nous avons cru pouvoir faire une supposition non moins vraisemblable : cette voiture sans roues (*acakra ratha*) de l'hymne du *Rig-veda* n'était autre chose que le traîneau qui a complètement disparu des Indes après l'invention de la voiture à roues et dont le nom même était déjà oublié à l'époque de la rédaction littéraire des Vedâs. Pour les rites funéraires slaves, M. Zimmer s'est servi de l'ouvrage de M. A. Kotliarevsky qui a bien connu l'usage du traîneau funéraire dans l'antiquité russe, mais qui n'étant pas renseigné sur les faits dont nous disposons à présent (son livre fut publié en 1868) n'a pas pu s'expliquer cet usage, et supposait même que le traîneau en question devait être « une espèce de voiture petite et commode qu'on a employée aussi en été et qu'on a mise quelquefois dans l'église avec le corps d'un mort¹. » En conséquence M. Zimmer n'avait à sa disposition que les faits concernant l'usage funéraire du bateau et ignorait complètement celui du traîneau, mais il nous semblait qu'en présence des faits mentionnés par M. Anoutchine et par nous, il n'hésiterait pas à être d'accord avec nous.

En trouvant en tout cas cette question au dessus de notre savoir nous avons eu recours à la haute compétence de M. A. Barth, membre de l'Institut, qui très obligeamment a voulu nous communiquer son opinion là-dessus. Cette opinion n'est pas favorable à notre supposition. « Le texte de Rig-Veda X, 135 », dit M. Barth dans son aimable lettre : « est absolument obscur. On ne sait ni quel est ce jeune homme (*Kumâra*), ni ce que représente ce char sans roues (*acakra ratha*), ce char merveilleux, qui n'a qu'un timon et se dirige pourtant en tous sens. Peut-être l'un est-il Agni, le dieu du feu, et l'autre est-il la flamme du bûcher funèbre ; car l'hymne est adressé à Yama, le dieu des morts. Mais le tout est présenté expressément comme une énigme, selon un usage fréquent dans cette poésie, et comme il est déclaré nettement aux vers 5 et 6. Dès lors il semble qu'un traîneau funéraire actuellement en usage, soit nettement exclus, car l'énigme eût été dans ce cas trop facile à deviner. Ajoutez que l'image d'un véhicule sans roues revient plus d'une fois dans le Veda pour signifier quelque chose de merveilleux, qui roule sans (avoir besoin

1. A. Kotliarevsky, *O pogrebalnykh obyčhaiakh yazyčeskikh Slavian. (Sur les rites funéraires des Slaves païens)*, Moscou, 1868, p. 222.

de) roues. Un char sans roues c'est l'impossible, qui n'appartient qu'aux dieux... ».

Mais M. Barth nous indique un autre texte (*Açvalâyana-grihyasûtra*, IV, 2), le plus détaillé sur ce sujet ; d'après lequel le transport des morts chez les anciens Hindous pouvait se faire « au moyen d'un *pithacakra* attelé de bœufs. *Pithacakra* paraît signifier « (une paire de) roues munies d'un siège ». « *Étymologiquement*, dit M. Barth, on pourrait à la rigueur l'interpréter : « (une véhicule) ayant le siège pour roues » c'est-à-dire une sorte de traîneau... Mais, ajoute M. Barth, le commentaire l'explique simplement par *çakatâdi* « une charrette ou autre véhicule ». Le *pariçishta* ou supplément de l'*Açvalâyana-grihyasûtra* (III, 1) laisse le choix entre une civière (*çivika*) et une charrette à bœufs (*goçakata*) ».

M. Barth trouve ces explications et le fait que deux autres textes (*Kâtyâyana-çrautasûtra*, XXV, 7, 14 et les *Çrautasûtras* du Yajur Noire cités dans le commentaire du Taittirîya Aranyaka VI, I, 4) ne nous parlent aussi que des chariots pour le transport des morts « nettement contraire » à notre hypothèse. Mais, demandons nous, est-ce qu'il n'est pas possible de supposer qu'il y a eu ici une faute du commentateur, faute pareille à celle qui a été commise par M. A. Kotliarevsky ? N'est-il pas admissible que le commentateur qui écrivait dans des temps, où les commentaires étaient déjà nécessaires et où l'usage du traîneau était complètement oublié, ait fait cette explication parce que, comme Kotliarevsky, il n'avait plus aucune idée de ce « véhicule ayant le siège pour roues ? » M. Barth appelle notre attention sur le fait que « la roue védique n'est déjà plus la roue pleine : elle est à rayons et à jante ». Ce fait ne peut que confirmer notre supposition que à l'époque des Vedas le traîneau devait avoir complètement disparu et c'est justement à cause de cela que le commentateur explique ainsi le texte qui a conservé probablement son sens primitif.

Nous laissons donc ouverte la question de l'usage funéraire du traîneau chez les peuples indo-européens aux temps védiques. Mais après cela il nous reste encore à nous demander d'où vient cet usage ? M. Trouvorov et après lui M. Anouchine, qui a étudié cette question à fond, croient avec beaucoup de raison, à notre avis, que l'origine de cet usage doit être cherchée dans l'idée du grand voyage que l'homme doit faire après sa mort dans les pays inconnus, mais sûrement lointains, d'outre-tombe. Les hymnes du *Rig-Veda* nous parlent aussi de cette longue route : « Le voyage à l'autre monde, dit M. Zimmer, c'est une expédition longue et pénible, pour laquelle la protection de Pûshan est nécessaire (R. V. X, 17, 4)¹. » Et comme tous les peuples

1. H. Zimmer *op. cit.*, 409. L'idée d'un long voyage après la mort est répandue chez tous les peuples et se fait remarquer dans beaucoup de rites funéraires. En

sont toujours fidèles à leurs rites et leurs choses anciennes, ils ont employé pour expédier leurs morts les moyens de transport les plus anciens et par conséquent les plus primitifs. Nous savons que les anciens Egyptiens transportaient aussi les cadavres sur des traîneaux¹, que les peuples nomades avaient l'usage d'enterrer ou d'incinérer avec le mort ses chevaux ; il y a beaucoup de peuples qui enterraient les cadavres dans des canots ; les anciens Scandinaves employaient non seulement les bateaux dans leurs funérailles, mais encore ils construisaient des monuments entiers en pierre représentant des canots² ; d'après Weinhold, ils enterraient quelquefois leurs morts dans des chars et dans des voitures³ : la tombe gauloise du Musée de Saint-Germain contient un chariot de guerre ; enfin les anciens Bretons, d'après M. Le Braz, employaient presque jusqu'à nos jours « les charettes grossières et toutes primitives. » Dans certaines régions de la Cornouaille, dit-il, on peut voir encore de ces charettes grossières et toutes primitives. « Quand j'étais enfant, me dit mon père, on transportait les morts au cimetière du bourg dans un tombereau, au-dessus duquel on avait courbé en forme d'arceau des branches de saule ou d'osier : sur ces arceaux on tendait un drap blanc. Des draps de même couleur étaient jetés sur les chevaux de l'attelage³. » Nous nous rappelons à propos de cette description la reproduction de la voiture gauloise, qu'on a vu à l'Exposition Universelle de 1889.

Les bœufs comme attelage obligatoire pour le transport des morts en Ukraine doivent être considérés aussi comme un fait de la survi-

Ukraine par exemple, on mettait autrefois dans le cercueil une bonnet en peau de mouton, une canne et quelquefois une bouteille d'eau-de-vie (*Kievskaja Starina* 1889, t. XXV, p. 636). Dans la cour de la maison de mon père, à Néjine (gouv. de Tchernihov) on a trouvé pendant les travaux de construction une ancienne tombe qui renfermait entre autre chose une bouteille d'eau-de-vie, qui fut vidée naturellement séance tenante par les ouvriers. Chez les Tchèques on donne au défunt une paire de bottes qui seront usées pendant son voyage au pays des ancêtres (*Kolliarevsky* op. cit. p. 210). Les Russes de la Lithuanie, d'après le témoignage de *Melelius* : « defunctorum cadavera vestibus et calcis induuntur et erecta locantur super sellam (*Hesp. Moscoviae et Urbes*, Lugd. Batav., 1630, p. 184).

1. M. Anoutchine cite à propos de cela une série de documents puisés chez *Wilkinson*, *The manner and customs of the Ancient Egyptians*, vol. III.

2. G. Böhmer, *Prehistoric naval architecture of the North of Europe* (Ann. Rep. of the Smithsonian Institution. Rep. of U. S. Nat. Museum) 1891, p. 552-561. V. Stassov. *Zamiétka o Roussakl Ibn-Fadlana* (Notice sur les Russes d'Ibn-Fadlan). *Rev. d. Minist. de l'Instr. publ. russe*, CCXVI, 2, p. 306.

3. Le Braz. *La Légende de la Mort*. P. 1893, p. 60. Dans certaines contrées de l'Ukraine autrichienne (Pokoutié) la tradition exige que les bœufs qui transportent le mort au cimetière soient parfaitement blancs. Une série de faits démontrant que la couleur blanche est le signe du deuil chez plusieurs peuples est mentionnée chez M. Anoutchine (op. cit. p. 56) et chez M. A. de Gubernatis. *Storia comparata degli usi funebri*. Mil. 1877, p. 53. M. Anoutchine explique aussi l'emploi des bœufs blancs par l'ancienneté de la race du bétail ukrainien, qui comme ceux de Hongrie et d'Italie, d'après Rüttimeyer se rapproche le plus de *Bos primigenius*.

vance de pratiques très anciennes. L'emploi du traîneau, comme nous l'avons dit, n'a été conservé que dans quelques endroits et est presque oublié dans toute l'étendue de ce pays ; mais l'usage des bœufs persiste toujours non seulement en Ukraine, mais chez les autres peuples slaves. Et cela remonte probablement aussi à la très haute antiquité. Nous le retrouvons même chez les anciens Hindous ¹. Si nous ne le rencontrons pas dans les cérémonies des funérailles princières de la Russie kiévienne, décrites au commencement de notre article, c'est probablement parce que les premiers princes de ce pays ont emprunté le rituel byzantin, et que le clergé, qui était grec aussi, pouvait à son tour s'opposer aux anciens rites slaves peu conformes à la chrétienté et à la royauté. En Grèce dans les temps homériques on employait déjà pour le transport des morts les mulets ².

Au nombre des objets funéraires faisant allusion au long voyage de l'âme d'outre-tombe, il faut rapporter aussi le *pain* que nous avons remarqué sur le cercueil dans le dessin des funérailles de Radomysl fait par M. de la Flize. Quoiqu'on le donne à présent aux serviteurs de l'église ³, il était destiné jadis à reconforter le mort pendant son voyage. Au commencement encore de notre siècle on mettait dans les cercueils mêmes un pain, un pot de *kacha* et une bouteille d'eau-de-vie ⁴. L'usage de donner aux morts un pain est aussi très ancien et quoique M. le prof. Soumtzov prétende que le pain funéraire n'a aucune importance dans l'histoire de la civilisation, nous croyons qu'il a joué un rôle assez considérable dans les rites funéraires de beaucoup de peuples. Les Hindous de l'époque brahmanique plaçaient un pain dans les mains de leurs morts avant de les mettre sur le bûcher ⁵. D'après les chroniques, les anciens Tchèques mettaient une moitié de pain auprès de la tombe ; les Russes de Lithuanie, selon le témoignage de Meletius, mettaient aussi près de la tête du cadavre un pain et un pot rempli de vin, les Tchèques modernes ne manquent pas à le faire jusqu'à présent ; nous trouvons le même usage chez les Serbes et chez les Polonais ⁶ ; les traces de l'usage funéraire du pain existent aussi chez les peuples germaniques et romans ⁷. L'église orthodoxe russe fait porter devant le cercueil pendant les funérailles un plat de grains cuits d'orge ou de blé (*kacha* ou *koutia*) qui représente le pain dans sa forme probablement la plus ancienne.

1. *Açvalayna*, IV, 2.

2. *Iliade*, XXIV, 697.

3. N. Soumtzov *Chlieb v obriadakh i piesniakh* (Pain dans les rites et chansons pop.). Kharkov, 1885, p. 67.

4. *Kievskaja Starina*, 1890, I, p. 130.

5. A. Kotliarevsky, op. cit. p. 182.

6. A. Kotliarevsky, op. cit. pp. 143, 149, 207, 217, 221, etc.

7. A. de Gubernatis, op. cit. p. 51, v. aussi Liebrecht, *Zur Volkskunde*, p. 399.

Nous voyons donc que c'est à l'antiquité du traîneau comme moyen de transport qu'il faut attribuer son rôle si important dans les rites funéraires des peuples Aryens. D'après les légendes de l'Ukraine « au commencement les hommes n'avaient pas de voitures et employaient toujours l'hiver et l'été le traîneau. » C'est le diable qui a inventé les roues et la voiture ; les autres disent que c'étaient saint Paul et saint Pierre, d'autres encore que c'était Salomon ¹. Ici le folklore ukrainien est d'accord avec les données d'archéologie et d'ethnographie comparée. Après avoir étudié les diverses formes du traîneau et des machines à battre le blé qui ont une ressemblance évidente avec le traîneau (comme *tribulum* ou *traha* romains et *dikany* de tous les peuples balcaniques) et qui sont si répandues dans tous les pays aux bords de la Méditerranée où elles commencent à être remplacées par les voitures, M. Anoutchine fait la supposition que le

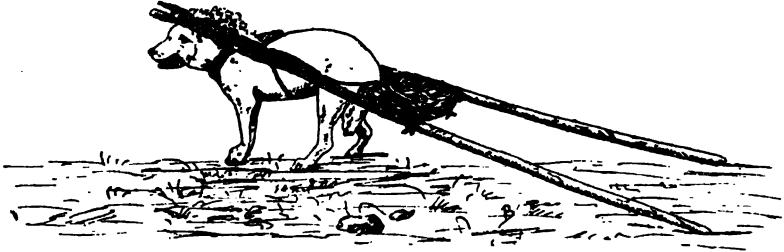


Fig. 5. Attelage de chien (Canada).

traîneau présente peut-être la forme la plus primitive de la voiture en général, non-seulement dans les pays septentrionaux où il y a beaucoup de neige, mais aussi dans les pays méridionaux secs et chauds. Cette hypothèse, dit l'éminent professeur de Moscou, est d'autant plus vraisemblable que la voiture, la plus simple même, est beaucoup plus compliquée que le traîneau, qui dans ses formes les plus rudimentaires ne présente que deux perches ou troncs d'arbre réunis, chargés de poids et trainés par l'homme ou l'animal. En effet dans toutes les parties du monde on peut trouver des traîneaux de ce genre. Aux exemples cités par M. Anoutchine (deux perches attachées à la selle d'un cheval chez les Indiens du Texas, un tronc d'arbre bifourché et attelé de bœufs, en Afrique méridionale, etc.) nous pouvons ajouter encore une manière de transporter les charges à l'aide de chiens chez les Indiens de l'Amérique du Nord (Canada).

1. Tchoubinsky *Troudy Expeditsii (Travaux de l'expédition ethnographique dans les provinces du Sud-Ouest de la Russie)*, I, p. 104-106. (Cité chez M. Anoutchine op. cit. p. 60).

que nous avons trouvé sur une des photographies rassemblées par M. Stoddard et publiées dans le *Portfolio Colonial* de la C^{ie} de Werner à Chicago et à Paris (1895, sér. 12). Sur la reproduction d'une partie de cette photographie, que nous donnons ici (fig. 5), on peut voir deux perches attachées au collier d'un chien d'attelage, au milieu desquelles se trouve une espèce de siège en branches et en cordes entrelacées, où on met la charge. C'est à peu près la même chose

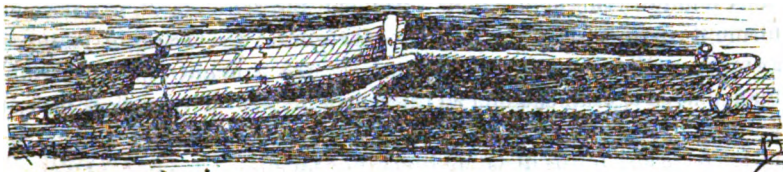


Fig. 6. Traîneau des Iles Philippines (Musée du Trocadéro).

que les diverses espèces de *volokouchi's* russes décrites par M. Anoutchine qui se rencontrent très souvent dans les parties septentrionales de la Russie et ne consistent qu'en deux perches réunies par des traverses. Ces volokouchis peuvent être considérées comme prototype du traîneau. « L'expérience, dit M. Anoutchine, a pu démontrer les inconvénients de l'usage des longues perches qui pouvaient se rompre très souvent. En liant avec une corde ou une courroie les deux bouts des perches cassées, on a pu remarquer que cela pré-

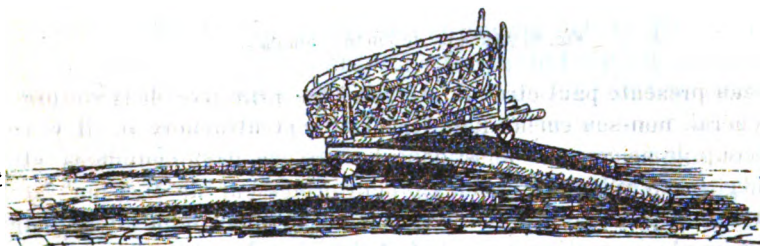


Fig. 7. Iles Philippines (Musée du Trocadéro).

sentait certaines commodités, et par cela l'invention du traîneau était déjà faite en principe ; il ne restait qu'à recourber un peu les bouts antérieurs des patins afin qu'ils glissent plus facilement sans se heurter contre le sol...¹ »

Il n'est pas facile de retrouver toutes ces formes intermédiaires. Notre article n'étant qu'un supplément à l'ouvrage de M. Anoutchine nous profitons de l'occasion pour attirer à ce point de vue l'attention

1. En Haute-Bretagne, les enfants ont comme charrette primitive une sorte de traîneau, formé d'une branche fourchée, à laquelle ils adaptent parfois des demi-cercles (comm. par M. Paul Sébillot).

de nos collègues sur diverses formes du traîneau des Iles Philippines, dont nous donnons ici les dessins d'après les photographies faites au Musée du Trocadéro grâce à l'autorisation bienveillante de M. le Dr E. T. Hamy. La fig. 6. représente un traîneau où les perches primitives sont déjà divisées en deux tronçons, quoique d'une manière peu suffisante encore, probablement parce que cet appareil est destiné à des routes qui ne sont pas couvertes de neige. La figure 7 nous donne l'exemple du même traîneau pourvu déjà de sa caisse en forme de panier. Enfin la fig. 8, représente un véritable traîneau avec les patins légèrement recourbés, qui a beaucoup de ressemblance avec le traîneau de l'Ukraine servant pour le transport du foin

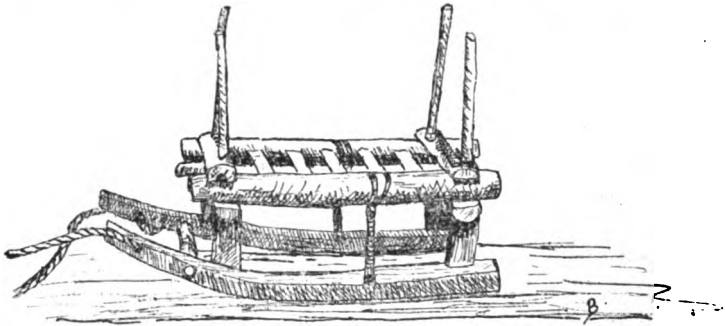


Fig. 8. Traîneau des Iles Philippines (Musée du Trocadéro).

pendant l'hiver. Les brancards sont remplacés ici par des cordes. Ces traîneaux des Iles Philippines sont d'autant plus intéressants, qu'ils proviennent du pays où il n'y a jamais de neige, ce qui nous prouve d'une manière certaine que les traîneaux avaient bien pu apparaître comme moyen de transport dans les pays chauds et être l'origine des véhicules à roues.

Quant à ces derniers, M. Ed. Tylor a indiqué depuis longtemps déjà que leur première origine doit être cherchée dans les rouleaux ou morceaux de bois cylindriques sur lesquels on plaçait une charge et qui se transformèrent plus tard en roues avec un axe immobile¹. Mais ces rouleaux apparaissent primitivement comme un supplément du traîneau, étant placés sous les patins de celui-ci. Sur les monu-

1. Ed. Tylor. *Anthropology*, p. 199-200. Une nouvelle théorie de l'évolution de la voiture est proposée tout récemment par M. E. Hahn dans une des séances de la Société d'Anthropologie de Berlin (*Zeitschrift für Ethnologie* XXVII Jahrg, 1895, Heft V, p. 342-345). L'auteur de cette théorie un peu inattendue trouve l'opinion de M. Tylor, adoptée et développée par M. Reuleaux (*Theoretische Kinetik*, Braunschweig, 1875, p. 204) peu satisfaisante et croit que la première idée des roues devait avoir été donnée, pendant l'époque néolithique encore, par les *fusaiotes*, qui avaient d'après lui une signification sacrée (*heilig waren*) « parce qu'elles étaient souvent faits de matières précieuses comme ambre jaune, par exemple, et ornés des signes sacrés. » Il fallait seulement enfilet deux fusaiotes sur n

ments assyriens nous trouvons des bas-reliefs représentant la scène du transport d'une statue colossale qui repose sur un traineau, au-dessous duquel sont supposés des rouleaux (fig. 9) Pour faire la voiture il ne restait qu'à réduire le diamètre du rouleau au milieu et à l'attacher au traineau qui se transforme en caisse de voiture. De là déjà

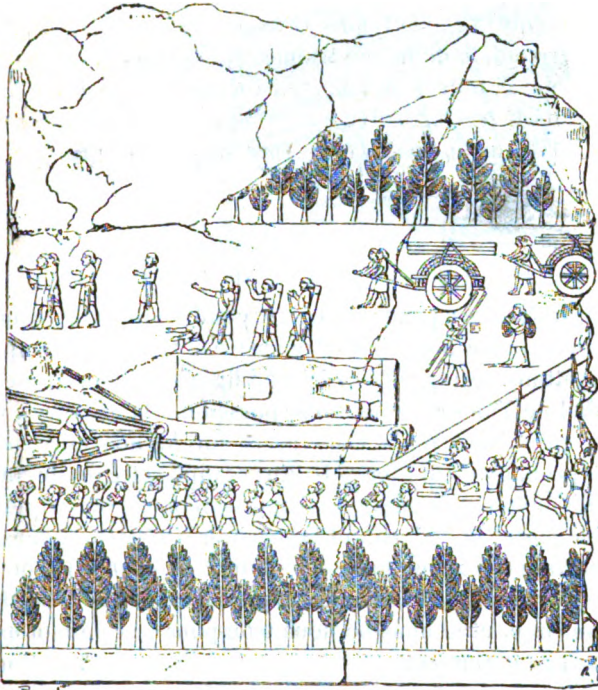


Fig. 9. Transport d'un traineau. Bas relief d'après Flandin (1).

les voitures primitives à axes mobiles indiquées par M. Ed. Tylor à Rome et en Portugal et par M. Anoutchine au Caucase (fig. 10).

Les perches réunies présentent sans doute une forme primordiale du traineau ou au moins l'une de ces formes. Mais il est possible aussi, dans les pays froids et abondants en neige surtout, que la première idée du traineau ait été par exemple donnée par combinaison

axe et la voiture était inventée ». L'auteur insiste sur le rôle sacré des fusaïoles parce qu'il cherche à prouver un rattachement de la voiture et de la charrue à certaines divinités mythologiques du Nord de l'Europe auxquelles, croit-il, étaient consacrés les petits chariots en bronze qu'on trouve dans les fouilles halstatiennes et de la période de la Tène. Nous n'avons pas besoin d'apprécier cette nouvelle théorie dont la valeur scientifique ressort d'elle-même.

1. Gravure extraite de l'*Histoire narrative et descriptive des anciens peuples de l'Orient*, par Ch. Seignobos. 1 v. in-18 avec 110 gravures et 5 cartes. Paris, Armand Colin.

de deux patins qui ont pu être inventés d'avance. Il faut se rappeler seulement l'ingéniosité et l'esprit d'invention avec lesquels les enfants des pays du Nord savent tout accommoder pour pouvoir patiner ou se

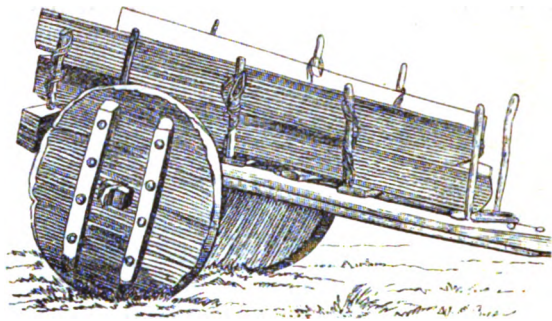


Fig. 10. « Harba » de Caucase (d'après M. Anouchine).

promener sur la glace pendant l'hiver, pour comprendre combien les origines du traîneau pouvaient être variées. Comme exemple nous nous permettons de reproduire ici une figurine d'un coin de tableau de Breughel de Velours dont nous possédons la gravure : un petit gamin se promène sur la glace assis sur la mâchoire inférieure de bœuf probablement (fig. 11). En voyant cette petite image on se rappelle involontairement le rapprochement remarqué par M. Anouchine, entre le traîneau et la mâchoire inférieure, dans les langues de certains peuples. En ossète le mot *dzonigh* signifie le traîneau et la mâchoire inférieure, ainsi que le mot *sala-ki* dans la langue grand-russienne, et si nous ne nous trompons pas, le mot *gryndjoly* dans la langue ukrainienne.

TU. VOLKOV.

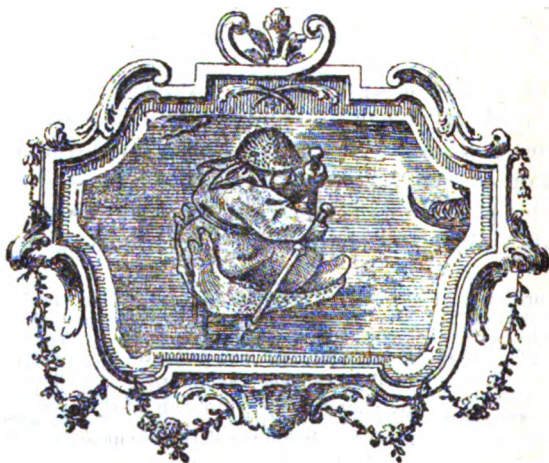


Fig. 11

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

XXXIX

FLUTES D'ÉCORCE

Au marché j'ai fait emplette
 D'un couteau d'acier poli.
 Je m'en vais au Bois joli
 Quand chante l'alouette...
 Héleho l'ého !

La tiédeur d'avril se glisse
 Au plus fourré des gaulis.
 J'ai choisi dans le taillis
 Deux arbres au tronc lisse...
 Héleho l'ého !

Deux arbres de bonne taille,
 Blanc bouleau, brun mérisier,
 Que, de mon couteau d'acier,
 Très doucement j'entaille.
 Héleho l'ého !

Je coupe, en larges rouelles,
 L'écorce où la sève bout :
 Quelques épines.. c'est tout ;
 J'ai deux flûtes nouvelles...
 Héleho l'ého !

Sur ces flûtes primitives
 Je répète mes chansons ;
 J'en tire de joyeux sons
 Et des notes plaintives.
 Héleho l'ého.

Vous plairait-il d'en entendre
 Quelques-unes ? Les voici !
 J'en sais d'un ton triste, aussi
 D'un ton gaillard ou tendre...
 Héleho l'ého !

Ma musique est peu savante
 Et j'en fais l'aveu sans fard :
 Ne cherchez pas beaucoup d'art
 En ces airs que j'invente...
 Héleho l'ého !

XL

LE GALANT QUI SE NOIE

(D'après la ballade populaire)

La blonde fille est sur la grève,
 Baignant ses bras blancs dans la mer ;
 Non loin d'elle un jeune homme rêve
 Aux traîtrises du flot amer.

Qu'elle me dise oui ou non
 J'aimerai toujours Manon.

Un cri soudain.. qui se lamente ?
 Vite il regarde : au bord de l'eau
 La belle blonde se tourmente,
 Ses pleurs coulent comme un ruisseau

Qu'elle me dise oui ou non
 J'aimerai toujours Nanon.

Il accourt : « Qu'avez-vous, ô blonde,
 Qu'avez-vous donc à pleurer tant ? »
 — « J'ai laissé dans la mer profonde
 Choir mon anneau d'or éclatant. »

Qu'elle me dise oui ou non
 J'aimerai toujours Nanon.

Et leurs regards à l'instant même
 Se rencontrent... pour les charmer
 C'en est assez : lui sait qu'il l'aime,
 Elle sent qu'elle va l'aimer

Qu'elle me dise oui ou non
 J'aimerai toujours Nanon.

— « Consolez-vous, laissez vos larmes,
 O belle blonde, se tarir ;
 L'anneau qui cause vos alarmes,
 Je vais aller vous le quérir. »

Qu'elle me dise oui ou non
 J'aimerai toujours Nanon.

Et le jeune homme se dépouille,
 En un clin d'œil de son manteau,
 Il se jette à la mer, il fouille
 L'abîme inexploré de l'eau.

Qu'elle me dise oui ou non
 J'aimerai toujours Nanon.

Une première fois il plonge
 Sans rien trouver ; il plonge encor ;
 Comme dans le vague d'un songe
 Il croit entrevoir l'anneau d'or.

Qu'elle me dise oui ou non
 J'aimerai toujours Nanon.

Il plonge encore : son âme est ferme,
 Mais la force manque à ses bras ;
 Sur lui la mer, hélas ! se ferme
 Pour jamais.. il ne revient pas.
 Qu'elle me dise oui ou non
 J'aimerai toujours Nanon.

Oh ! quels pleurs versera sa mère.
 Comme son cœur sera broyé !
 Quoi ! pour un amour éphémère,
 Son bel enfant ainsi noyé !
 Qu'elle me dise oui ou non
 J'aimerai toujours Nanon.

Deux cœurs en qui l'espoir succombe
 Pour son âme prieront souvent :
 La vieille mère sur sa tombe,
 La belle blonde eu un couvent !
 Qu'elle me dise oui ou non
 J'aimerai toujours Nanon.

ACHILLE MILLIEN¹.

1. *Chez nous* (Le long des sentes nivernaises — Airs de flûte — Le jour qui tombè). Paris, Lemerre, in-18 de pp. 212 (3 fr.). Ce nouveau volume de notre collaborateur contient beaucoup de pièces où il s'est inspiré des chansons populaires et des traditions du Nivernais. C'est à ces dernières que sont empruntées la Pierre de la fée, Coly et la Wivre, le Caraqui. D'autres, que leur longueur seule nous empêche de reproduire, parlent des coutumes locales : La Quête des pâtres pour le moi de Mai, le mai, etc. D'autres enfin, comme le Galant qui se noie, la ballade du galant qui tua sa mère, l'Infanticide, le Cœur perdu, sont directement inspirées par des chansons populaires ; à ce point de vue, et en dehors du mérite poétique très réel de certaines pièces, ce livre mérite d'être bien accueilli par ceux qui aiment la poésie et la tradition populaire. P. S.



CONTES DE LA HAUTE-BRETAGNE

Récits surnaturels

I

QUATRE-POUCES



Il était une fois un homme et une femme qui avaient un fils ; il était si petit qu'à dix-huit ans il n'avait que quatre pouces de hauteur.

Il partit alors avec un petit pain, un petit paquet et quelques pièces de monnaie. Il vit sur sa route un grand monsieur bien mis auquel il demanda la charité.

— Je te fournirai autant d'or que tu voudras, répondit le monsieur, si tu veux me donner ton âme.

Quatre-Pouces vit que le monsieur avait un pied fait comme celui d'un cheval, et il lui dit :

— Vous pouvez garder votre or, mon pauvre monsieur le diable.

Il se mit à marcher près du diable, et comme celui-ci ne faisait pas attention à lui, il sauta dans sa poche, lui prit sa bourse et sa baguette de vertu, et se laissa glisser de la poche.

Un peu plus loin, il rencontra une vieille femme qui avait l'air bien malheureux ; elle demanda la charité à Quatre-Pouces qui lui dit :

— Tenez, bonne femme, voici une pièce d'or et un morceau de pain.

— Je te remercie, mon petit homme, lui répondit-elle ; et aussitôt elle devint une belle dame, belle comme une fée qu'elle était. Je voulais voir si tu avais bon cœur. Je vais te donner un conseil. Tu as pris la bourse du diable et sa baguette de vertu, mais ils ne sont pas encore à toi. Le diable va venir te chercher, et il t'emportera. Va à l'église, fais bénir par un prêtre la baguette de vertu, et si le diable l'attrape, tu diras : Par la vertu de ma petite baguette, va en enfer et ne reparais jamais sur terre. »

Quatre-Pouces remercia la fée, et se hâta d'aller à l'église faire bénir sa baguette ; il prit aussi une petite bouteille d'eau bénite, et se remit en route. Il n'y avait pas longtemps qu'il était sorti de l'église quand le diable le prit par le bras. Quatre-Pouces lui jeta aux yeux de l'eau bénite, et, prenant sa baguette, lui dit :

— Par la vertu de ma petite baguette, compère le diable, disparaïs de dessous terre, et va en enfer pour n'en revenir jamais.

Quatre-Pouces retourna chez ses parents, qui furent bien heureux de le revoir, et de savoir qu'il avait fait fortune, et il resta à vivre avec eux.

(Conté en 1881, par François Marquer, de Saint-Cast).

II

COMME DE RAISON POUR DE L'ARGENT

Il y avait une fois un soldat qui n'avait jamais d'argent, et il en était si désolé qu'il voulait se noyer.

Comme il se mettait en route pour aller à la rivière, il rencontra un homme qui lui dit :

— Où vas-tu ?

— Je vais me noyer parce que je n'ai pas un sou vaillant.

— Ne te noie pas : quand tu voudras que ta bourse soit pleine de monnaie, tu diras : « Comme de raison, pour de l'argent. »

Le soldat regarda en l'air et prononça les paroles qui lui avaient été prescrites, et quand il tâta ses poches elles étaient pleines d'argent.

Il se mit alors en route, et le soir entra dans une auberge pour y passer la nuit ; il y avait à l'auberge deux marchands chargés d'argent, et la maîtresse de la maison qui était une mauvaise femme dit à son mari :

— Il faut tuer les deux voyageurs et cela passera sur le compte du soldat.

Le lendemain on alla chercher les gendarmes qui s'emparèrent du soldat dont les poches étaient pleines d'argent et le conduisirent en prison. Au procès, il se contentait de répondre que ce n'était pas lui. Il fut condamné à mort, et le prêtre qui le confessa lui dit :

— Est-ce vous qui avez tué les voyageurs ?

— Comme de raison pour de l'argent ! répondit-il. Et à chaque fois qu'il prononçait ces paroles, ses poches grandissaient et s'emplissaient.

Quand il fut sur l'échafaud, il dit encore la même chose.

Il y avait tout auprès de la polence un grand homme à cheval qui avait le pied semblable à celui de sa monture ; il aperçut l'aubergiste et sa femme et leur cria :

— Voici les deux coquins : c'est vous qui avez tué les voyageurs !

— Moi, s'écria la femme de l'auberge, si c'est moi, je veux bien que le diable m'emporte.

Aussitôt le grand cavalier, qui était le diable, l'emporta, et le soldat ne fut pas pendu.

(Conté à Saint-Cast, par J.-M. Hervé, de Pluduno, 1879).

III

LES CHATS-SORCIERS DE LA CROIX-BRAS ¹

Au temps jadis, les chats-sorciers allaient danser autour des croix, et ils récompensaient ceux qui leur rendaient service en passant.

Un soir un homme de la métairie du Bois-Bras qui revenait du bourg où il était allé faire forger le soc de sa charrue, entendit du bruit derrière lui, et vit venir sur le chemin une petite troupe ; mais il ne savait pas ce que c'était, car il faisait noir, et il se cacha dans un champ pour voir ce qui allait se passer.

Quand les chats-sorciers arrivèrent près de la croix, ils s'arrêtèrent et se mirent à parler ensemble. L'homme écouta et entendit les chats qui disaient :

— Où étais-tu hier soir, Robin ?

— A la Cour, répondit-il.

— Et toi, Gilles ? demanda Robert qui était leur roi.

— Au Biot près du Bé.

Ils parlèrent ainsi pendant une heure et l'homme qui était caché avait envie de les voir finir, car il voulait savoir ce qu'ils allaient faire ensuite.

Quand ils eurent fini de causer, ils se mirent à danser autour de la croix et ils chantaient :

Samedi, Dimanche et Lundi,
Samedi, Dimanche et Lundi.

L'homme de la métairie s'ennuya de les entendre toujours répéter la même chose et il cria :

Mardi !

Et que ce soit fini.

1. Cf. *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, t. II, n. LX. Les Chats sorciers et les Bossus, et sur ce fait les jours de la semaine comme refrain de danse, le n° LIX du même volume et le n° XLIX du t. III, et *Revue des Traditions populaires*, t. X, p. 575.

Aussitôt les chats sorciers s'écrièrent :

Bofé (bonne foi) nenni,
Ça ne sera pas fini.

— Qui a dit : Mardi ?

— C'est moi, répondit le fermier.

— Où es-tu ?

— Me voici, dit-il en sautant dans le chemin.

— Qui es-tu ?

— Laboureur.

— Hé bien ! s'écrièrent les chats, ton soc ne s'usera plus : mets-le par terre.

Le fermier posa son soc à terre, et les chats passèrent leurs queues par dessus.

Depuis ce moment il n'eut plus besoin de reporter son soc à la forge, car il ne s'usait point.

Mais il avait reconnu son chat dans la compagnie des sorciers, il lui coupa le bout de la queue pour l'empêcher de retourner au sabbat. Les autres chats pour le venger crevèrent les yeux à son maître qui fut aveugle et devint aussi gueux qu'un rat.

(Conté en 1881 par François Marquer, de Saint-Cast, mousse, âgé de 14 ans.)

IV

LE REVENANT

Il était une fois un homme qui était bien vieux ; il avait vu mourir beaucoup de ses parents, et il les avait même ensevelis.

Quelques-uns d'entre eux lui avaient dit avant de mourir que s'ils allaient en purgatoire, ils reviendraient le voir pour lui recommander de leur faire chanter des messes. Il leur avait mis en les ensevelissant une belle robe blanche, afin, disait-il, de les reconnaître quand ils reviendraient.

Un soir que le bonhomme était tout seul à se chauffer dans son foyer, et qu'il pensait à eux, un cochon blanc, qui était poursuivi par un loup, voyant la porte ouverte, entra tout-à-coup dans la maison pour se sauver. Le bonhomme, en le voyant tout blanc, crut que c'était un de ses parents qui revenait vêtu de sa robe blanche.

— Tu n'as pas donc été en Paradis, mon pauvre Pierre ? lui demanda-t-il.

A l'instant le cochon dit : Hon ! Hon ! et il passa la porte. Le bon homme crut qu'il avait répondu : non ! et il alla se coucher tout triste.

Le lendemain le bonhomme alla raconter au recteur qu'il avait eu une vision, et qu'il fallait dire des messes pour son frère Pierre, jusqu'à ce qu'il lui dise de les cesser. Cela dura longtemps, et un soir que le bonhomme était encore seul à se chauffer, un cochon blanc entra chez lui.

— Ah ! Pierre, dit-il, croyant que c'était son frère, es-tu encore en Purgatoire ?

Le cochon alla « sentiner » auprès d'un bassin en disant : Hon ! Hon ! puis, comme il passait la porte, elle se referma sur lui, et lui prit la queue ; il grogna et dit : Houie !

Le lendemain le bonhomme alla chez le recteur et lui dit :

— Mon frère est maintenant en Paradis, vous pouvez cesser les messes.

(Conté en 1883, par Pierre Esnault, de Saint-Cast, âgé de 14 ans).

V

LA VISITE A L'ENFER ¹

Il y avait une fois à La Malhoure un recteur qui avait, dit-on, de mauvais livres comme en ont encore les prêtres, pour tirer de sous la haire du diable les personnes qui se sont vendues à lui.

Un jour le recteur vint dans la cuisine portant un de ces livres, et ayant été appelé au dehors, il l'oublia sur une table. Le domestique qui savait lire et était très curieux, se hâta de l'ouvrir. Mais il y a dans le *Petit Albert*, dans le *Grand Albert* et dans le *Dragon rouge*, qui sont des livres de l'enfer, une page qu'il ne faut pas tourner, ou l'on est emporté par le diable. Le domestique ne le savait pas, et il la tourna. De chacune des lettres de cette page sortit un petit diable, et le domestique fut vite enlevé. Il ne resta que son chapeau.

Quand le recteur rentra, il vit que son domestique avait été curieux ; il retourna la page, en disant les paroles que le domestique ne connaissait pas, et qu'il aurait dû dire avant de la tourner, puis il fit le signe de la croix, et le domestique reparut.

1. Cf. sur les descentes en enfer dans les Contes de la Haute-Bretagne. *Contes populaires*, t. I, p. 190, t. II, p. 297, 303, 301. *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 198, 200. *Contes des Marins*, extrait de « l'Archivio », 1791, p. 58, et *Archivio* t. V, p. 259 et sur les livres de la Sorcellerie. *Contes pop.*, t. I, p. 287. *Traditions et superstitions*, t. I, p. 302, 304.

Le recteur lui demanda ce qu'il avait vu en enfer : — Quand j'y suis entré, répondit-il, je vis une bonne femme couchée dans un beau lit. Je m'en approchai en disant : « Vous êtes bien dans ce beau lit. » — « Pas si bien, dit-elle, touchez-le du bout du doigt. » Aussitôt je sentis une brûlure, et il sortait du feu du bois du lit. Un peu plus loin, je vis un autre femme qui ribottait (barattait). — Pourquoi faites-vous cet ouvrage ? lui dis-je » — « Quand j'étais sur terre, j'ai tué mon petit enfant ; depuis deux cents ans, je ribotte son sang, et je n'arrêterai ni jour ni nuit, jusqu'à ce que je sois parvenue à en faire du beurre ; touchez-moi un peu. » Dès que je l'eus touchée avec un bâton, la femme et sa baratte furent tout en feu.

Un jour qu'il était à la porte de l'église, un homme, qui était « un peu chaud de boire », lui demanda si on était heureux en enfer.

— Il faut, répondit-il, aller le demander à ta grand'mère qui est au fin fond des enfers à écarder de l'étaupe.

Quand le recteur sut que son domestique parlait ainsi des uns et des autres, il lui défendit de raconter à âme qui vive ce qu'il avait vu chez le diable.

(Conté en 1883, par Alexandre Renault, du Gouray).

VI

LA FAUCILLE LE COQ ET LE RIBOT

Il y avait une fois un pauvre paysan qui mourut ; ses trois fils se partagèrent son maigre héritage, et le plus jeune, ainsi que cela a lieu souvent, n'eut pas la meilleure part. Tout son lot se composait d'une faucille, d'un coq et d'un ribot, ou si vous aimez mieux, d'un pilon à faire le beurre.

Il se mit à voyager pour chercher de l'ouvrage, et il arriva dans un pays assez éloigné au moment où l'on faisait la moisson. Les gens n'avançaient guère à la besogne, car pour couper le blé ils se servaient d'alènes ; le jeune garçon se mit à scier le blé avec sa faucille, et en quelques minutes, il fit plus que la journée de dix personnes qui se servaient d'alènes.

1. J'ai publié trois autres versions, moins altérées que celle-ci, des *Trois héritiers chanceux*, l'une sous le titre de : *Les Trois fils qui vont chercher fortune* (Almanach du Petit Rennais 1881), l'autre sous celui de *Le Marquis de Carabas* dans le Père Gérard, 6 mars 1884 ; une troisième *La Faucille, le Chat et le Coq* (Revue de Bretagne, 1892, p. 18 du tirage à part).

Les moissonneurs émerveillés se pressèrent autour de lui en disant :

— Ah ! quel outil commode ! voulez-vous nous le vendre ?

— Oui, si vous m'en offrez un bon prix.

— Voulez-vous cinq cents francs ?

Le garçon qui n'avait jamais vu autant d'argent, se hâta d'accepter, et quand il eut les écus dans sa poche, il crut qu'il irait au bout du monde et se remit à voyager.

Il passa par un pays où les gens allaient chercher le jour ; toutes les nuits les uns parlaient avec des charrettes, les autres avec des sacs, et ils marchaient jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré le jour ; alors ils retournaient sur leurs pas, s'imaginant rapporter la lumière avec eux.

Le garçon les rencontra qui allaient ainsi au-devant du jour, et quand ils lui eurent expliqué ce qu'ils allaient chercher, il leur dit :

— Voici un animal qui vous donnera le jour sans que vous ayez besoin de vous déranger toutes les nuits. Quand il se met à chanter, le jour arrive.

— Combien voulez-vous le vendre ? demandèrent-ils.

— Cinq cents francs.

Quand il eut touché cet argent, il ne lui restait plus de l'héritage paternel qu'un ribot qu'il gardait toujours avec lui. Il trouva à se placer comme garçon d'écurie ; mais son bourgeois et les autres domestiques étaient mal disposés pour ce hors-venu. Ils lui dirent de curer un puits profond, et quand il fut sur le bord, ils le poussèrent dedans et son argent tomba. Son ribot qu'il tenait à la main l'empêcha de dégringoler trop vite, et il descendit en s'aidant des pierres et des herbes qui garnissaient le bord. Au milieu du puits, il rencontra une vieille bonne femme qui lui ouvrit une porte, et lui dit de se sauver par là sans essayer de retrouver son argent.

Après avoir cheminé quelque temps, il se trouva dans une vallée, et, à la nuit tombante, il arriva devant un moulin à eau et il pria le meunier de vouloir bien le loger.

— Non, répondit-il, personne ne peut rester dans le moulin après la chute du jour, car il y vient des sorciers et toute une diablerie.

— J'y coucherai bien, moi.

— Hé bien ! si vous êtes encore en vie demain, je vous donnerai cinq cents francs.

Le jeune garçon se barricada dans le moulin ; un peu avant minuit il entendit du bruit comme si l'enfer avait été déchaîné, et il vit une espèce de fantôme qui marchait vers lui en criant horriblement. Mais il prit une faux et, profitant d'un moment où le fantôme

se baissait, il lui porta dans le dos un coup de faux. Aussitôt le blessé s'écria :

— Ah ! mon ami, grâce à toi me voilà délivré !

Le lendemain, quand il eut touché son argent, il demanda s'il y avait d'autres moulins dans la vallée.

— Oui, lui répondit-on, il y en a un autre, mais il est encore plus dangereux que celui-ci.

Il y arriva le soir et demanda à coucher.

— Etes-vous fou, dit le meunier, il vient des diables et des sorciers dans le moulin, et je ne voudrais pas y passer la nuit, même pour mille francs !

— Donnez m'en la moitié seulement et j'y coucherai.

Il ferma soigneusement les portes, et vers minuit il entendit un tel tapage qu'il croyait pour le moins voir apparaître le Grand Biquion, ou si vous aimez mieux, le diable en personne¹. Il vit encore un grand fantôme qui lui dit :

— Je vais te coller le long de la muraille.

— Si tu peux, dit le jeune garçon qui s'était armé d'une barre de fer et en porta un coup sur la tête de l'apparition.

Dès que le sang coula, le blessé s'écria :

— Ah ! vous m'avez tiré des griffes du diable ! je veux faire votre bonheur pour reconnaître ce service.

Le blessé, qui auparavant était loup-garou, maria le jeune garçon à une de ses filles, à leur grand contentement à tous deux, et moi quand je les vis heureux, je les laissai-là, et je m'en vins.

(Conté par Joseph André, couturier et chantré à Trébry, 1879).

VII

LA HAIRE DU DIABLE

Il était une fois un soldat qui s'en revenait du service. Un soir il entra dans une maison pour demander un gîte.

— Nous voudrions bien, lui répondit-on, mais tous ceux que nous logeons dans la maison d'à côté sont enlevés et le lendemain on ne retrouve que leurs souliers.

Le soldat, qui n'avait pas peur, accepta de coucher dans cet appartement : on lui fit un bon feu, et on prépara son lit. Mais le

1. Biquion = bouc.

soldat, craignant quelque embûche, se coucha sous le lit au lieu de se mettre dans les draps.

A minuit, il entendit gratter à la porte, qui s'ouvrit d'elle-même, et il vit entrer un grand bœuf qui fouilla le lit avec ses cornes, puis s'en alla. Quelques minutes après entra une grande truie qui sauta sur le lit, et se mit à le fouiller avec son grouin ; puis comme elle n'y trouvait rien, elle vint se chauffer ; le soldat la vit ôter sa peau de truie, et il reconnut la vieille femme de la maison où il avait demandé un gîte. Il pensa qu'elle était sous la haire du diable, et s'attirant tout doucement de dessous le lit, il lui frappa le bras d'un coup de sabre, au moment où, l'ayant aperçu, elle l'allongeait pour reprendre sa haire. Elle fut blessée, et elle le supplia de la laisser toucher la haire avec le petit doigt. Mais il ne voulut pas, et fit la garde toute la nuit autour de la peau. Quand vint le jour, la peau s'envola par la cheminée, et la bonne femme ne fut plus sous la haire du diable.

(Conté en 1881, par J.-M. Comault).

(A suivre).

PAUL SÉBILLOT.



LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

LXXV

LE VANNIER

En mon enfance, au cours d'une de ces journées
Que l'automne assombrit, dans la rumeur des vents,
Ce cri : *Les vans, les vans ! raccommodez les vans !*
Retentissait jeté par une voix de basse
Dans la rue. — On disait : c'est le vannier qui passe.

J'accourais... Voici l'homme : il marche lentement,
Sous sa hotte, d'où sort comme un hérissément
De lames de bois fin, son dos voûté s'incline ;
Sa barbe à reflets roux tombe sur sa poitrine
Qu'un lambeau de vieux cuir pour le travail défend.

ACHILLE MILLIEN. *Chez nous*, p. 41.

LXXVI

LES ARMURIERS

Les annales chinoises relatent un fait qui s'est passé dans le royaume de Ou à l'époque où la Chine était divisée en trois royaumes. Le chef des forgerons du roi fut accusé de ne plus fournir que des armes d'une qualité inférieure, quand sa fille Ly-Mo se précipita au milieu des métaux en fusion et sauva ainsi son père. Le roi ordonna qu'on élevât un temple en son honneur.

Revue de l'hist. des religions, 1881, I, 227. H. CORDIER (*Bulletin des religions de la Chine*).
V. B.

VIII (Suite)

JEUX DE MÉTIERS

Rouleurs de tonneaux

Une course originale a eu lieu, le 22 mars, à Nogent-sur-Marne, entre des rouleurs de tonneaux de Paris et de la banlieue, pour la plupart employés de la Halle aux Vins, du port de Bercy et des Magasins généraux. Un nombreux public a suivi ce curieux match et a applaudi les nombreux concurrents qui luttaient de rapidité.

LV (Suite)

LES POTIERS

Dans le règlement des potiers tournésiens (Tournai, Hainaut), il était défendu de travailler pendant les trois mois d'hiver, du 21 décembre au 21 mars, à peine d'une grosse amende et de voir sa marchandise brisée, on ne pouvait travailler la nuit; le potier était soumis à des redevances tant en argent qu'en nature; au jour de la Procession se prélevait chez lui la meilleure pièce.

EUGÈNE SOIL. *Potiers et faïenciers Tournaisiens*, Lille, L. Quarré, in-8, 220 p. et XX planches.

LXIV (Suite)

REDEVANCES ET POURBOIRES

Les « *Lanteeren-aanstekers* » (allumeurs de reverbères) forment, à Gand, comme dans toutes nos grandes villes du reste, une petite corporation.

A partir de l'année 1803, ils distribuèrent aux habitants, à l'occasion de la nouvelle année, ce qu'ils appelaient et appellent encore des « *nieuwjaarwenschen* », ou « *nieuwjaargiften* » (pièces de vers chantant les louanges de la corporation).

Depuis quelques années les vers sont remplacés par des petits calendriers ou par des cartons représentant l'un ou l'autre monument de la ville.

ALFRED HAROU.

LXXI (suite)

LES CRIS

Environs de Paris

Ces cris sont à peu de chose près, les cris que l'on entend dans les rues de la capitale. Ceux qui suivent ont été recueillis, en partie, dans la petite ville de Choisy-le-Roy (Seine) et dans les communes de Villeneuve-le-Roi, Ablon et Athis (Seine-et-Oise).

Les marchands de légumes, le plus grand nombre, crient en portant leur main contre l'oreille et en inclinant la tête. Ce n'est pas pour s'en faire un porte-voix, c'est, d'après ce que l'un m'a dit, pour ne pas s'entendre. Ils crient :

— Pois verts, pois verts, au boisseau !

— Des pommes de terre, des pommes de terre !

- A la hollandaise, au boisseau, la hollandaise !
- Ah ! les beaux choux-fleurs, les beaux choux-fleurs !
- Cassez, brisez la noix nouvelle !
- Du pissenlit, à la salade !
- A la tendresse, la verdure !
- A l'oseille, la belle oseille !

Les marchandes de marée, car ce sont les femmes qui le plus souvent font ce commerce, viennent, par le premier train du matin, faire leur provision aux halles. Elles se hâtent de rentrer, car la vente avant le déjeuner est toujours la meilleure. Elles crient :

- Merlan à frire, à frire !
- Sardines de Nantes, sardines nouvelles !
- A l'anguille de mer, à l'anguille !
- Qui glace, qui glace, hareng nouveau !
- V'la d'la raie tout en vie !
- La moule est fraîche, la moule est bonne, à la moule, à la moule !
- Du maquereau, du brillant maquereau !
- Ah ! qu'il est beau l'maquereau ! Il arrive, il arrive !
- Des coques, des coques, qui veut des coques !

Les petits merciers ceux qui vendent au panier et ceux qui ont leur marchandise installée sur une légère voiture nommée *baladeuse*, qu'ils poussent devant eux, crient en allongeant l'intonation des dernières syllabes :

- Du fil, du coton, des aiguilles.
- Des lacets, deux sous les grands lacets,
Allons ! les ménagères, pas cher !

Les marchands plus importants, ceux qui voyagent avec de grandes voitures, véritables magasins ambulants, ne crient presque pas. Ils se contentent d'annoncer leur passage avec une corne, comme les boulangers, et les clients s'habituent à reconnaître à ces sons différents tel ou tel marchand.

D'un marchand qui voyage aussi, on dit « qu'il chine, ou bien, qu'il va sur les champs ».

J'ai souvent entendu dire à Choisy-le-roi, un marchand de dessous-de-plat en fil de fer qui chantait ainsi pour annoncer sa marchandise :

C'est moi qui les fait,
C'est moi qui les vend,
C'est ma petite femme
Qui mange l'argent.

C'est un métier ambulancier et celui qui le professe est obligé de

visiter beaucoup de pays pour arriver à gagner sa journée. Il en est de même des vanniers qui chantent :

— Avez-vous des panniens à raccommoder ?

— Voilà l'raccomodeur de panniens percés !

Ce sont ces gens qui passent et qui reviennent périodiquement.

GUSTAVE FOUJU.

LE FOLK-LORE DANS LES ÉCRITS ÉCCLÉSIASTIQUES¹

II

LE CONCILE DE SÉLEUCIE

N 410, sous la présidence de Maruthas, évêque de Meyafarekin, eut lieu, pendant le règne de Yezdedgerd, roi sassanide de Perse, le second des conciles tenus à Ctésiphon et Séleucie. Ses actes nous ont été conservés en syriaque et le sixième est ainsi conçu :

« Relativement aux augures, aux divinations, aux autres œuvres d'impiété et de péché qui touchent au paganisme, aux enchantements et aux incantations, à la magie et à tout le culte des démons, que tout cela soit rejeté par l'anathème et les malédictions loin de nos églises et des enfants de notre foi. Si quelqu'un est trouvé coupable de quelqu'un de ces crimes, qu'il soit chassé sans pitié de toute l'église du Christ et qu'il ne lui soit jamais accordé de pardon »².

RENÉ BASSET

1. Suite. voir t. X p. 266.

2. *Concilium Seleucia et Ctesiphonte habitum*. Ed. Lamy, Louvain, 1868, gd. in-8, p. 46.



LES MÉTEORES

VII (Suite).

L'ARC EN CIEL¹

§ 6

Chez les Namaquas

L'ARC en ciel (*Tsavirab* ou *Aïb*) est le beau-père de l'éclair.

D'après un vieux Namaqua, l'arc en ciel est un feu allumé par Gaunab (nom du mauvais esprit et aussi d'une espèce d'orthoptère : latin *mantis*, français *mante*) et dans lequel le dieu du mal précipite et fait périr quiconque se laisse tromper par lui. Les individus supposés morts de cette manière sont appelé *Gauna ó Khoïn* (le peuple des morts de Gaunal)².

§ 7

Chez les Waiaou

Dans la tribu des Wajaou, ou Ajawa, sur la côte orientale du lac Nyassa, on appelle l'arc en ciel *Oumloungou*, c'est-à-dire *Dieu* : c'est par ce mot qu'on désigne l'Être suprême et les pouvoirs surnaturels. Quand on veut distinguer l'Être suprême de l'arc en ciel, on l'appelle *Lisoka*, l'invisible³.

§ 8

En Sibérie

L'arc en ciel joue un rôle assez obscur dans la légende altaïque de Kan-Püdaï et de sa lutte contre les deux Mòs. Lorsque le matin

1. Suite, voir t. X p. 595.

2. Quatrefages, *Croyances des Hottentots et des Boschimans*, *Journal des Savants*, mai 1886, p. 2 et 3, d'après Th. Hahn. *Tsudni-Goam the supreme Being of the Khoi-Kohi*. Londres, 1881 in-8.

3. Callaway. *The religious system of the Amazulu*. Natal. 1870 in-8 p. 124.

arriva, un arc en ciel s'affermir dans le ciel; au milieu était un fil rouge, visible. Kan-Püdai l'ajusta avec une flèche. « Noire forêt boisée, mon château de rochers, donne ta bénédiction; ma mer rocheuse qui roule et ne roule pas, donne ta bénédiction. Mon château de fer, donne ta bénédiction ». Kan Püdai tira, il perdit le sens ¹.

§ 9

En Bohême

Bechstein rapporte, mais sans citer ses sources, qu'à Prague, vingt-sept individus ayant été condamnés à mort pour leurs méfaits, un arc en ciel croisé se montra en signe qu'ils obtiendraient la grâce et le pardon de Dieu ².

§ 10

Dans son *Traité de l'amour de Dieu*, S^t François de Sales fait allusion à une légende relative à l'arc en ciel. « Comme l'arc en ciel, touchant l'épine Aspalathus, la rend plus odorante que les lys, aussi la Rédemption de Notre-Seigneur, touchant nos misères, elle les rend plus utiles et plus aimables qui n'eust jamais été l'innocence originelle » ³.

XII (Suite).

LE FEU SAINT-ELME ⁴

§ 6

On a vu ⁵ que les compagnons de Magalhaens (Magellan) furent assez frappés par la vue du feu S^t-Elme sur les côtes de Malaisie pour faire vœu d'affranchir une esclave. Ils avaient cependant, au rapport de Herrera ⁶, été témoins de ce même phénomène au

1. Radloff. *Proben der Volksliteratur der türkischend Stämme Süd-Sibiriens* t. I. St-Petersbourg. 1886, p. 74-75.

2. *Mythe, Sage Märchen und Fabel (Das Deutsche Volk XIV-XVI)*. Leipzig, 1854-1855, in-12, t. III, p. 12.

3. Cité par Sainte-Beuve, *Port-Royal*, Paris, 1878. 7 volumes in-18 jésus t. I, p. 226.

4. Suite. Voir t. X, p. 338.

5. Voir t. VI, p. 488.

6. *Histoire générale des voyages et conquêtes des Castillans, dans les Isles et Terre-ferme des Indes occidentales* trad. N. de la Coste. — Seconde Décade, Paris, 1660, in-4, l. IV ch. X p. 280.

commencement de leur voyage, tandis qu'ils se trouvaient dans les parages de la Guinée. « Au milieu de ces grandes tempêtes, les mariniers dirent que Saint-Elme leur apparoissoit sur les hunes avec une chandelle allumée, et quelquefois avec deux, dont les gens receurent les larmes aux yeux vne grande consolation et resioüissance, et le salüoient ainsi que font ordinairement les mariniers. Que lorsqu'il paroissoit, il y estoit toujours vn quart d'heure, et lorsqu'il s'en vouloit aller, il faisoit vn grand esclair qui aveugloit tous ceux qui le regardoient ».

Le même météore leur étoit encore apparu sur le rivage de l'Amérique du Sud, avant qu'ils ne découvrirent le détroit qui porta le nom de Magellan : « Le dimanche 12 de février, ils surgirent à neuf brasses et il s'esleva une furieuse tempeste, accompagnée d'esclairs, de foudre et de tonnerre, et l'orage qui dura vn bon espace de temps. Comme la plus grande force en fut passée, il parut, selon l'opinion des mariniers, le glorieux corps de saint Elme, dont les vns disoient que c'estoit saint Pierre Gonçales ; d'autres sainte Claire ; et d'autres saint Nicolas. Enfin quelque chose que ce fust qui leur parust, il leur sembloit que c'estoit vne chose toute céleste et de grande admiration et consolation spirituelle ; et plusieurs qui s'en estoient gaussez, le virent, le creurent et l'affirmerent ¹. »

RENÉ BASSET.

LE PETIT LANGADOU ²

II

Une personne de *Canne* (Himbourg belge), devant laquelle je lisais le conte bourguignon, rapporté à la p. 92, du t. XI, de la « Revue des Trad. popul. » m'assure qu'une version complètement identique se débite couramment dans sa localité.

ALFRED HAROU.

1. *Histoire générale*, seconde décade, t. IX, ch. XI, p. 626.

2. Voyez « Revue des Trad. popul. » t. XI, p. 92.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DES FORÊTS

I

CULTE DES FORÊTS

C PRÈS avoir mangé la dernière victime tuée à l'honneur du dieu Inemare, les *Votiaques* recueillent tous les os, recouvrent ces os d'un linge propre, mettent dessus une monnaie en cuivre ou bien (très rarement) en argent et portent tout cela dans l'intérieur de la forêt, au moins à un kilomètre du lieu où a été fait le sacrifice. Pendant tout leur chemin ils chantent; arrivés dans un point éloigné ils pendent le linge avec les os sur une branche, ensuite ils reviennent chez leurs amis qui sont restés au lieu du sacrifice. On les reçoit avec bien des honneurs tout en leur demandant, quel accueil ils ont trouvé, et qu'est-ce que l'on leur a dit.

(P. BOGAËVSKY : *Religion des Votiaques. (Revue ethnogr.)* (en russe) 1890, I, 139-140).

II

FORÊTS SACRÉES

« Loude » — c'est chez les *Votiaques* un petit bois situé assez près du village. Au milieu de ce bois se trouve parfois une cabane, ou bien tout simplement un autel, sur lequel on tue des animaux offerts aux dieux. Ce bois est considéré comme sacré, on le tient très propre. Pas un seul arbre ne peut y être abattu, le dieu qui séjourne dans cet endroit se vengerait cruellement sur celui qui le ferait.

Chez les *Votiaques* il y a beaucoup de bois sacrés où vivent des dieux inférieurs « Loutes ou Quéréchètes ». On ne peut pas toucher à ces bois, si on coupait un seul arbre, les esprits tueraient le mal-faiteur ou bien lui feraient perdre la raison.

Le dieu « Quéréchète » ne peut pas être adoré dans une plaine sans forêts. Seulement là où il y avait autrefois un bois, coupé ensuite pour une cause quelconque, on peut prier à lui.

D'après Max Buch quand un groupe de *Votiaques* émigre et qu'il

veut transporter l'autel du Quérémete, le magicien monte sur un cheval et se laisse emporter par lui dans la forêt n'importe où. Là où le cheval s'arrête enfin, on place l'autel.

(P. BOGAÏOSKY : l. c. p. 132, 156, 159, 160).

III

ESPRITS DES FORÊTS

Dans les gouvernements russes situés autour *du lac d'Onéga* il est recommandé de ne pas se disputer ou s'insulter réciproquement dans une forêt. Car l'*sprit forestier*, le « liesavike » peut rapporter l'offense à lui-même, et à la suite de cela il vous enverra une maladie qui ne pourra être guérie que par des prières et des offrandes adressées à lui.

(KOULICOVSKY : *Revue ethnographique* (Etnografiteskoïe abosrtenite), 1890, I, fasc. p. 45. .

IV

FORÊT HANTÉE

Dans le village de Gross-Sisbeck deux frères se disputèrent un morceau de *forêt*. Pour l'avoir pour lui un des frères fit un faux serment, après quoi on lui attribua la forêt. Mais après sa mort il ne pouvait pas avoir de repos dans sa tombe ; par ordre de Dieu il hante la *forêt*, court vers les gens qui y passent et les effraie. Quand on le voit, on entend toujours son cri : Hollaho, c'est la fausse frontière.

(VOSGES : *Sagen aus Braunschweig*, Brunsvick, 1895).

V

LES ANIMAUX DES FORÊTS

Les Altatens d'Ouriankhaf racontent qu'après le déluge envoyé par le dieu Djelbéga sur l'humanité, deux personnes seulement restèrent vivantes. C'était un vieillard et sa femme. Ils s'enfuirent dans la *forêt* et le vieillard se transforma en un ours. Voilà pourquoi l'ours a de l'intelligence quasi-humaine.

Les Sammoïèdes croient que l'ours est né de l'union d'une femme et de l' « esprit de la forêt » (liechii).

(IADRINTZEO : *Le culte de l'ours. Revue ethnogr.* (russe), 1890, I, fasc., p. 109, 112).

VI

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES

La société secrète, chez les peuples des bords du Rio-Nunez, a un chef, qui est magistrat et que l'on nomme le Simo ; il dicte les lois, elles sont mises à exécution par ses ordres ; cet homme se tient *dans les bois*, et reste inconnu à ceux qui sont étrangers à ses mystères ; il a pour acolytes des jeunes gens, qui ne sont qu'en partie initiés dans ses secrets.

VII

MALADIE TRANSMISE

Forêts

Quand dans le district de Péterosavodske (des bords du lac d'Onéga) un phtisique est aux abois, on ferme toutes les fenêtres et toutes les portes, on retourne les vêtements et on jette sur la poitrine du moribond un chat noir ; c'est dans ce chat, que passera la maladie.

Après la mort du phtisique on porte ce chat *dans la forêt* et on l'attache à un arbre. Le pauvre animal périt là-bas de faim ou sous les griffes d'un animal plus fort et c'est ainsi que la maladie restera définitivement dans la forêt.

(KOULIKOVSKY : *Revue ethnogr.* (*Etnogr. Abstr.*) 1890, I, fasc. p. 48).

VL. BUGIEL.



GARGANTUA ¹

XII

LES GRAVOIS DE GARGANTUA



ARGANTUA était un géant d'une grande taille, d'une grande force et d'une glotonnerie sans pareille. Il possédait des biens immenses dont les produits suffisaient à peine pour le nourrir. Le nombre de ses troupeaux de bœufs et de moutons était incalculable. Les bergers menaient pâturer leurs bêtes dans les plaines et sur le flanc des coteaux. Comme les vallées que traversent des cours d'eau sont toujours fertiles en herbe, Gargantua en avait défendu l'entrée à ses serviteurs. Il paraît que c'était lui-même qui coupait l'herbe de ses prés. Mais il fauchait bien 15 à 20 acres par jour. Aussi lui fallait-il une nuée de faneurs et de botteleurs pour remplir ses fenils.

Un jour (il y a de cela bien longtemps), Gargantua vint de Chartres à Laigle ; il portait sur son épaule sa gigantesque faux, et avait son bihot ² attaché à sa ceinture. La chaleur était grande, attendu que l'on se trouvait au moment de la moisson. Le géant pressait le pas, car il avait hâte de couper les herbes des prés qui avoisinent la Rille.

En arrivant sur les hauteurs d'Ecublei, il s'aperçut que son soulier le blessait. « Qu'y a t-il donc dans ma chaussure ! s'écria-t-il. Mon pied commence à me faire bien mal. En vérité, je ne pourrai me mettre à faucher tant que je souffrirai comme cela ! »

Gargantua examina la semelle de son soulier et il vit diverses aspérités qui étaient fort mobiles : « Bah ! dit-il, ce n'est pas grand chose. Ce sont seulement quelques gravois qui me gênaient ! » Il secoua donc sa chaussure et les gravois allèrent tomber tant dans le fond de la vallée de Saint-Sulpice que sur ses flancs où ils reposent encore aujourd'hui.

« J'ai bien soif et bien faim maintenant ! Que l'on m'apporte à boire et à manger ! Et promptement, car je suis fort pressé ! »

1. Cf. t. I, p. 198, t. II, p. 175, 186, t. III, p. 422, t. IV, p. 479, t. VI, p. 387, t. VII, p. 83, 870, t. IX, p. 264, t. X, p. 267.

2. Enveloppe de la pierre à aiguiser.

Aussitôt des centaines de domestiques allèrent puiser de l'eau dans les belles fontaines de Saint-Sulpice. Ils remplirent de grandes cuves semblables à celles dont on se sert pour faire la lessive. Gargantua vidait d'un trait ces cuves aussi promptement que vous et moi nous viderions un verre de bon cidre. Les fontaines furent bientôt à sec et l'on vit le moment où il aurait fallu aller puiser à la rivière.

Pendant que Gargantua étanchait sa soif, on lui amena une de ses bergeries. Les moutons furent placés autour de lui, à portée de sa vaste main. Vous allez peut-être croire qu'il fit cuire ces pauvres bêtes ! Nullement, le géant était trop affamé et trop pressé. Il saisit les moutons et les avala tous les uns après les autres.

Se sentant bien dispos après avoir pris un pareil repas. Gargantua affila sa faux et descendit la vallée de la Rille en coupant l'herbe des prés. Quand il eut fauché ses 18 acres, le soleil était prêt de se coucher. Le géant était un peu fatigué et comme il lui fallait regagner le soir sa demeure située dans la Beauce, il se dit : « Pourquoi emporterais-je avec moi cette dure affiloir ? N'en ai-je pas assez d'autres dans les carrières qui environnent mon palais ? A quoi bon me gêner dans ma marche ! »

Gargantua prit donc sa pierre à faux, et l'envoya dans le lointain où elle tomba sur la rive gauche de la Rille près Neauphle. L'affiloir resta piquée debout, dépassant encore le sol de plus de quatre mètres. Mais pour que cette pierre sur laquelle les paysans vont aiguiser leurs outils, conserve depuis des siècles sa position verticale dans un terrain humide et sans consistance, il faut qu'elle soit enfoncée bien avant.

Avant son départ, Gargantua fit semer deux glands entre Saint-Sulpice et Saint-Santin. De ces deux glands sont sortis deux chênes géants que l'on désigne dans le pays sous le nom de « chênes à Gargantua. »

EUGÈNE VIMONT.



LES ALMANACHS POPULAIRES

VIII

ALMANACHS DE TROYES (1629)

ALMANACH pour l'an de grâce mil six cens vingt-neuf. Diligemment calculé par Pierre Delarivey-le-jeune, Troyen. — Imprimé à Troyes chez Claude Briden, et se vendent chez Louys Thomassin, in-fol. Placard rouge et noir (Bibliothèque Deulin, d'Épernay).

« Cet almanach, aussi curieux que rare est surmonté de *La vie récréative*. Au coin, à droite, on lit au-dessus d'une porte de jardin :

Voicy comment on vit dans le monde :
 Ceux-là s'estiment plus contents,
 A qui plus de plaisir abonde
 Et qui y passent mieux le temps.

A l'angle gauche, les lettres majuscules L. T. (Louis Thomassin).

« La grande gravure qui surmonte le texte retrace une fête ou une orgie champêtre. De chaque côté du texte est une suite de 12 tableaux correspondant aux 12 mois de l'année et retraçant les cris populaires de Troyes à cette époque. Trois personnages criant sont dans chaque tableau : soit en tout 36 criant. »

(Emile Socard, *Etude sur les almanachs et les calendriers de Troyes*, p. 85).

Nous n'avons pu retrouver l'exemplaire décrit par M. Socard¹, que nous soupçonnons fort d'avoir pris pour les « cris de Troyes » une édition locale des « cris de Paris ».

Ceci nous semble d'autant plus vraisemblable que Claude Briden imprimait des calendriers qui n'étaient que des imitations de ceux publiés à Paris. La preuve en est facile à faire par la comparaison de deux types conservés aux Archives de l'Aube : l'un pour 1613, contenant les foires de Paris, sans nom d'éditeur ; l'autre pour 1632, venant de chez Claude Briden et offrant une médiocre mais incontestable imitation des fort beaux ornements gravés du précédent.

L. MORIN.

1. La Bibliothèque Nationale ne possède pas cet almanach.

VIEILLES CHANSONS DU MAINE

I

LA PETITE NANETTE

Comme j'étais petite, tra la la la la la la laire,
 J'avais tant d'amoureux, j'avais tant d'amoureux
 A présent que j'suis grande, tra la la la la la la laire
 Je n'en ai plus que deux, je n'en ai plus que deux.

Mon papa me demande, tra la la, etc.
 — Lequel aimes-tu le mieux, lequel aimes-tu le mieux ?
 — Je ne veux point de Pierre, tra la la, etc.
 Car il est trop glorieux, car il est trop glorieux.

J'aimerais mieux Antoine, tra la la, etc.
 Mon ancien amoureux, mon ancien amoureux
 Il me mène à la danse, tra la la, etc.
 Je danse tant que je veux, je dause tant que je veux.

Puis quand la danse est faite, tra la la, etc.
 Nous allons boire tous deux, nous allons boire tous deux.
 Quand la bouteille est vide, tra la la, etc.
 J'nous en allons joyeux, j'nous en allons joyeux.

Bonsoir ma p'tite Nanette, tra la la, etc.
 A la prochaine revue, à la prochaine revue
 Bonsoir ma p'tite Nanette, tra la la, etc.
 A la prochaine revue, à la prochaine revue.

II

DÉJÀ MAL MARIÉE

Mon père m'a mariée
 A un planteur de vigne, } *bis.*
 Déjà mal mariée déjà,
 Déjà mal mariée.

Dès le lendemain
 Il m'envoya aux vignes, } *bis.*
 Déjà mal mariée, etc.

Je me suis enivrée
 De ce jus de la vigne, } *bis.*
 Déjà mal mariée, etc.

Mon mari est venu
Qu'il m'a tant battue,
Déjà mal mariée, etc. } *bis.*

Que je m'en suis écriée
Au curé de la ville.
Déjà mal mariée, etc. } *bis.*

Hier vous me fîtes femme
Aujourd'hui faites-moi fille. } *bis.*
Déjà mal mariée, etc.

Il m'a répondu
C'est une chose impossible, } *bis.*
Déjà mal mariée, etc.

Que d'une jeune femme
En faire une jeune fille, } *bis.*
Déjà mal mariée déjà,
Déjà mal mariée.

III

LE COUCOU

I

En passant près d'un moulin
Le moulin j'entendis, le moulin j'entendis ;
Qui dans son langage disait :
Et tic, et tac, et tic et tac,
Et mé j'croyais qu'i' me disait :
De prendre mon sac, de prendre mon sac
Et mé de m'en quatre cou cou
Et m'é de m'en courir.

En passant près d'un étang
Les canards j'entendis, les canards j'entendis ;
Qui dans leur langage disaient :
Et can can, et can can,
Et mé je croyais qu'ils me disaient .
Et prend, prend, et prend prend
Et mé de m'en etc.

En passant près d'une Eglise.
Le curé j'entendis, le curé j'entendis,
Qui dans son langage disait :
Mea culpa, mea culpa,
Et mé je croyais qu'il me disait :
Qu' fais-tu donc là, qu' fais-tu donc là !
Et mé de m'en etc.

En passant près d'un taillis
 Le coucou j'entendis, le coucou j'entendis;
 Qui dans sa langue disait :
 Et coucou, et coucou,
 Et mé je croyais qu'il me disait :
 Que j'étais fou que j'étais fou :
 Et mé de m'en quatre coucou
 Et mé de m'en courir.

IV

LE ROULIER

Un jour de la Madeleine.
 M'en revenant d'Orléans.
 J'avais ma bouteille pleine.
 Et je chantais en marchant :
 Dia, hũo petit, tire cordet tiré.
 Il faut qu'un roulrier roule, roule, roule,
 Et toujours joyeusement.
 Et toujours joyeusement.

J'avais ma bouteille pleine.
 Et je chantais en marchant ;
 J'aperçois fille bien faite.
 Marchant à grands pas devant.
 Dia hũo petit, etc.

J'aperçois fille bien faite.
 Marchant à grands pas devant.
 Vite je touche mes bêtes ;
 Pour la rejoindre promptement.
 Dia, hũo, etc.

Vite je touche mes bêtes.
 Pour la rejoindre promptement ;
 Montez dedans ma charette,
 Vous irez plus sûrement.
 Dia, hũo, etc.

Montez dedans ma charette,
 Vous irez plus sûrement,
 Quoi que placée à son aise.
 Elle pleurait amèrement.
 Dia, hũo, etc.

Quoique placée à son aise.
 Elle pleurait amèrement.
 — Mais qu'avez-vous donc la belle ?
 Est-ce que vous manquez d'argent ?
 Dia, hũo, etc.

Mais qu'avez-vous donc la belle ?
 Est-ce que vous manquez d'argent ?
 — Oh ! non, me répondit-elle ;
 C'est que j'ai perdu mon amant.
 Dia, hũo, etc.

Oh ! non, me répondit-elle.
 C'est que j'ai perdu mon amant.
 — Ne pleurez pas tant la belle.
 Et entrons au Pélican.
 Dia, hũo, etc.

Ne pleurez pas tant la belle.
 Et entrons au Pélican.
 — Bonjour madame l'hôtesse.
 Donnez-moi vite des draps blancs.
 Dia, hũo petit tire cordet, tire cordet
 Il faut qu'un roulier roule, roule. roule, roule.
 Et toujours joyeusement.
 Et toujours joyeusement.

M^{me} DESTRICHE.



TRADITIONS ET CROYANCES LORRAINES

Environs de Metz

Le Sotré est une chimère qui la nuit vient se balancer dans les crinières des chevaux, leur apporte de l'avoine pour qu'ils lui permettent de se balancer, et les étrille. S'il survient un garçon d'écurie, le Sotré jette son étrille ; mais n'en atteint jamais personne. C'est pourquoi l'on dit : Tu jettes de travers comme le Sotré.

Il ne faut jamais cuire de pain le jour des Morts ; au lieu de tirer de la braise du four, on en tire des os de mort.

Il faut toujours tuer les porcs à la nouvelle lune, pour que le lard gonfle dans la marmite.

Les trois jours des Rogations ont leur valeur. S'il fait beau le premier jour, il fera beau pour la fenaison. Le temps du second sera le temps de la moisson. Le temps du troisième sera celui de vendange.

A la Saint-Jean on fait un feu de joie en brûlant une grande quantité de bois que les garçons du village volent de côté et d'autre ; puis l'on danse en rond autour du feu. Ensuite les femmes font trois tours autour du feu qui s'éteint en disant cinq *Pater* et cinq *Ave* pour ne pas avoir mal au dos en coupant les blés. Puis il y en a qui ramassent la braise pour semer sur les oignons afin que ces derniers deviennent gros.

Autant de jours avant la Saint-Jean-Baptiste fleurissent les lys, autant de jours avant la Saint-Remi d'octobre se font les vendanges.

S'il pleut le jour de l'Ascension, le blé diminue jusqu'à la moisson.

Le jour de la Fête-Dieu, si les branchages ou feuillages ne fanent pas dans les rues, la fenaison ne sera pas belle.

Il est d'usage que le soir du dernier jour de l'an les garçons vont répandre le fumier des maisons où il y a des jeunes filles.

Si le soleil luit le jour de la Chandeleur avant la messe, l'ours retourne à sa caverne pour quarante jours.

**Chandli Chandlou — partage son fourrage en dou
Et retiens le miou, (la moitié)**

**Mars sec et beau
Promet plus de vin que d'eau.**

**Saint-Vincent clair et beau
Promet plus de vin que d'eau.**

**Pour avoir une bonne année, il faut que mars remplisse les fossés
trois fois et les vide trois fois.**

**Tonnerre en mars
Vin en ravasse.**

**Pluie d'avril
N'engendre que des chenilles.**

**Si la pomme surpasse la poire,
Vends ton vin ou fais le boire.
Si la poire surpasse la pomme,
Garde ton vin, bonhomme.**

**A la Saint-Martin
Bois ton vin
Et laisse aller l'eau au moulin.**

M. POIRIER.



COUTUMES ET SUPERSTITIONS DU PAYS DE BRAY ET DU PAYS DE CAUX

I

LE FEU DE SAINT-CHRISTOPHE

SRESQU'ENTIÈREMENT disparue de notre pays la pratique de « feu de carrefour », subsiste encore à la Heuze, hameau situé dans la forêt d'Eawy, canton de Bellencombre, à six ou sept kilomètres de Saint-Saëns.

Ce feu s'allume le 24 juillet, fête de saint Christophe, patron de la Heuze. Ce jour-là, un immense bûcher fait de bourrées disposées en pyramide est élevé dans un carrefour de la forêt. Au sommet de la pyramide on attache un bouquet blanc, destiné sans doute à rappeler le pigeon blanc qui, dit-on, venait jadis s'abattre dans le feu de saint Onuphre.

Au moment où le soleil disparaît de l'horizon les Heuzois, en habits de fête, arrivent au carrefour désigné et on met le feu au bûcher. Un des assistants entonne le *Te Deum* et fait le tour du bûcher; tous le suivent en chantant et tenant un gros bâton à la main. Quand la flamme a atteint le bouquet blanc les chanteurs font silence; on se range autour du feu, puis on entonne le *Magnificat*; entre chaque verset les chanteurs intercalent ce singulier refrain :

Nous chanterons pour elle,
Pour elle (*bis*)
Nous chanterons pour elle
Un braccio suo.

Le *Magnificat* achevé, tous les porteurs de bâtons placent leur bâton dans le feu, surveillent la combustion, et selon que le feu fait plus ou moins vite son œuvre dessaquent (enlèvent) le tison devenu miraculeux qui préserve de la foudre, de la grêle, de la peste. On place ce fétiche à l'entrée de la maison, sur la porte des étables, ou encore entre le rameau béni du dimanche des Rameaux.

Pour que le tison possède ses vertus préservatrices, il faut que

son propriétaire le mette de ses propres mains au feu, et le *dressaque* (l'enlève) sans secours étranger.

Quand le dernier tison est retiré, les assistants se disposent à faire « pauvre homme ». Pour cela on s'aligne par terre autour du brasier, les hommes les pieds au feu, les femmes en sens inverse. Un homme, une femme, un homme, une femme. — Les dispositions prises ainsi, ils imitent le balancement des cloches, en levant tour à tour les jambes, puis la tête, tout en chantant très lentement cette espèce d'incantation :

Pauvre homme
Tu es mort
Jeudi
A midi
Din-don
Balan
Sonuons
Pour lui.

Alors que le brasier s'éteint, chacun prend son tison et l'on va danser dans un pré.

Autrefois le clergé de Bellencombre montait à la Heuze bannière en tête, entonnait le *Magnificat* après avoir béni le feu. Mais depuis bien des années les excès qui suivaient le bal ont décidé le clergé à ne plus paraître au feu de Saint-Christophe.

II

LES FEUILLES DE LIERRE

La pratique de la feuille de lierre est en vigueur dans tout le pays de Bray et à Saint-Saëns, capitale du Caux pouilleux. — Dès qu'on se sent malade, ou qu'on voit les enfants souffrants, on court chez *celui* qui a *le don* — homme ou femme — et on lui expose le désir de consulter les saints — Le sorcier ou la sorcière, verse alors de l'eau bénite dans une bassine, ou plat, et en prononçant des « paroles » et en disant cinq Pater et cinq Ave y dépose autant de feuilles de lierre qu'il y a de saints à consulter. Chaque feuille représente un saint. Les saints en renom sont saint Vimer, saint Mein, saint Martin, sainte Clotilde, saint Etienne, saint Atexis... — Le lendemain on regarde les feuilles de lierre, qui sont toujours dans l'eau bénite — et selon qu'une feuille présente une ou quelques taches à la surface, on sait qu'on est *tenu* du saint représenté par la feuille. Pour se délivrer de ce saint, on commence par faire une neuvaine,

au cours de laquelle il ne faut pas manger d'œuf, puis le dernier jour de la neuvaine, on fait pèlerinage à *cœur jeun* au sanctuaire où le saint irrité est vénéré. Il faut faire trois fois le tour de l'église avant de franchir le porche — on se prosterne devant la statue du saint et avant de se retirer on noue au bras de la statue un bout de ruban — (on a eu soin de couper le ruban en deux car on garde l'autre moitié par devers soi).

Quand on a affaire à saint Vimer pour un enfant au maillot, (ce saint a la spécialité des maux d'entrailles) on a soin de prendre un ruban assez long pour en laisser une part à saint Vimer, et on, entoure les poignets et les chevilles dudit ruban qu'on se gardera d'enlever. La vétusté seule doit le faire tomber...

N. B. — On peut charger un étranger de faire la neuvaine en votre lieu et place. Souvent, presque toujours même, celui ou celle qui a le don accomplit cette mission, on assure que cela vaut mieux parce que le saint le connaît.

B. REYAC.

LE CONSCRIT DE 1810¹

III

Pays chartrain

C'était un conscrit d'Corbeil
 Qui n'avait pas son pareil
 Avant qu' d'être z'au régiment
 Il avait un attachement.

Dit's à ma tant' que son neveu
 A amené l'numéro deux.

Si Fanchon vient mi demander
 Dit' lui que j'suis l'engagé
 Qu'ell' mé gard' son cœur, sa foi,
 Si ça se peut quelquefois. ¶

Dit's aux fleurs de coton
 Que leur brave compagnou
 Qui filait bonnets et bas
 D'avant l'en'mi ne filera pas.

LUC-OLIVIER MERRISON.

1. Cf. t. X, p. 220, 347.

LE COQ ET LA POULE

Randonnée lorraine

A Lunéville, en Lorraine, il existe une randonnée qu'on récite encore aux enfants pour les amuser. La voici telle que je l'ai entendue autrefois.

Un coq et une poule allèrent se promener au bois pour cueillir des noisettes. Le coq se nommait Jalot et la poule Senseline

La poule monta sur un noisetier et se mit à cueillir des noisettes, à manger les amandes et à laisser tomber les coquilles. Le coq se précipita sur les coquilles et en mangea beaucoup. La poule ne l'entendant plus descendit de l'arbre et trouva Jalot à moitié pâmé. Elle courut à la fontaine pour avoir de l'eau et dit :

Fontaine donne moi de ton eau
Que je donne de l'eau au petit Jalot
Qui est tombé dans le crafouillot.

La fontaine répondit : Je ne te donnerai pas de mon eau si tu ne me donnes de la mousse. La poule alla trouver le chêne :

Chêne, donne-moi de la mousse,
Que je donne de la mousse à la fontaine,
Que la fontaine me donne de l'eau,
Que je donne de l'eau au petit Jalot
Qui est tombé dans le crafouillot.

Je ne te donnerai pas de mousse si tu ne me donnes pas de la poix. La poule alla trouver le cordonnier :

Cordonnier, donne-moi de la poix
Que je donne de la poix au chêne
Que le chêne me donne de la mousse
Que je donne de la mousse à la fontaine
Que la fontaine me donne de l'eau,
Que je donne de l'eau au petit Jalot
Qui est tombé dans le crafouillot.

Je ne te donnerai pas de poix si tu ne me donnes des soies. La poule s'en alla chez le cochon :

Cochon, donne-moi des soies,
 Que je donne des soies au cordonnier,
 Que le cordonnier me donne de la poix,
 Que je donne de la poix au chêne,
 Que le chêne me donne de la mousse,
 Que je donne de la mousse à la fontaine
 Que la fontaine me donne de l'eau,
 Que je donne de l'eau au petit Jalot
 Qui est tombé dans le crafouillot.

Je ne te donnerai pas de soies si tu ne me donnes pas d'avoine. La poule alla trouver le batteur et lui dit :

Batteur, donnez-moi de l'avoine.
 Que je donne de l'avoine au cochon,
 Que le cochon me donne des soies,
 Que je donne des soies au cordonnier,
 Que le cordonnier me donne de la poix,
 Que je donne de la poix au chêne,
 Que le chêne me donne de la mousse,
 Que je donne de la mousse à la fontaine,
 Que la fontaine me donne de l'eau,
 Que je donne de l'eau au petit Jalot
 Qui est tombé dans le Crafouillot.

Le batteur donna de l'avoine pour le cochon qui donna des soies pour le cordonnier, qui donna de la poix pour le chêne, qui donna de la mousse pour la fontaine, qui donna de l'eau à la petite Sense-line, mais quand elle arriva près de Jalot, le petit coq était mort.

C'est comme on le voit, une variante complète de la randonnée. *La pouillote et le coucherillot*, recueillie dans la Meuse par M. Cosquin¹. La poix que demande le chêne est remplacée par une bande et un des termes de la série, la dame qui demande des pantoufles, a disparu : il en est de même de la gerbe. Pour les randonnées semblables, cf. les notes de M. Cosquin².

RENÉ BASSET

¹. *Contes populaires de Lorraine*, Paris, 2 v. in-8. s. d. t. 1, p. 281-282.

². *Op. laud.* t. 1. p. 282-284 et t. II et t. III p. 361.



BIBLIOGRAPHIE

E. Jacottet, *Contes populaires des Bassoutos* (Afrique du Sud), Paris, E. Leroux 1895, in-18, XXIII, 292 pages, 5 francs. (Forme le tome XX de la Collection des *Contes et Chansons populaires*).

Il y a trente-six ans, un des devanciers de M. Jacottet, Casalis, un des fondateurs de la mission française dans l'Afrique du Sud, publiait dans son volume sur les Bassoutos (Paris, 1860, in-12) quatre contes recueillis par lui au milieu de cette population. A part six autres contes parus dans l'introuvable *Folk-Lore Journal* du Cap (1) et un mémoire de Schruppf, ce domaine fut négligé jusqu'au

1. Ce recueil qui n'a paru que pendant deux années étant excessivement rare, je crois utile d'en faire connaître le contenu : 1^{re} année 1879, 6 parties IV-IV-147 pages in-8. Janvier : Mac Theal, *The story of Long Snake*, p. 6-10 (texte kaffir et tr. angl., reproduit dans le *Kaffir folk-lore* du même auteur. Londres, s. d., in-8, p. 145-148. Traduction seule; A.-J. Wookey, *The Lion and the Ostrich* (texte setchouana et trad. p. 10-12); Miss Meeuwseu, *A Nursery tale* (texte setchouana et trad. p. 12-17. — Mars 1879 : A Kropl, *Ulusana* (texte kaffir et trad. p. 20-25); Mac Theal, *Story of Little red Stomach* (texte kaffir et trad. p. 25-28; *Story of five heads*, p. 28-31, texte kaffir et trad. Ce dernier conte a été reproduit en traduction dans le *Kaffir Folk-lore* p. 47-54); Kropl, *The Gods of the Busulo* p. 32-33; Miss Meeuwseu, *Customs and superstitions among the Betschuana* p. 33-34; R. Price, *The ceremony of the Dipheku* p. 35-36. — Mai : W. Palgrave, *Some Customs of the Ovaherero* p. 37-67. — Juillet : Th. Bain, *The Story of a Dum* (conte hotteutot, p. 69-73); Callaway, *The romance of Unyengehule* (texte zoulou et trad. angl. p. 74-79), Staufford, *News from Zululand* (texte zoulou et tr. angl. p. 80-83); Carbutt, *The story of Ngangezwe and Mnyamana* (texte zoulou et trad. angl. p. 84-97). — Septembre : O. Stavem, *The bewitched king* (texte zoulou et trad. angl. p. 93-109); S.-H. Edwards, *Kgoludikane* (texte setchouana et trad. angl. p. 110-116); *Seshuana proverbs* (p. 116-117). Steere, Deux contes en souahili (texte souahili et trad. p. 118-123). — Novembre : Stavem, *Usomamekutyio* (texte zoulou et trad. p. 126-133); Kück, *The annual Festival of the Zulus* (texte zoulou et trad. angl. p. 134-138); S.-H. Edwards, *Masilo and Masilonyana* (texte setchouana et trad. p. 138-145); Hahn, *Herero sayings or proverbs*, texte héréro et tr. p. 146-147. Le texte seul avait paru dans l'ouvrage de Hahn : *Omahongise Uokuleza Motyherero*, Gütersloh, 1862).

T. II, 1880, 116 p. in-8. — Janvier : Bleek, *A draught Sketch for an Anthropological Institute* p. 1-5; Ireland, *The story of Umshalishi and Umlmosibuen* (texte zoulou et trad angl. p. 6-10); H. Lancaster Carbutt, *Some minor superstitions and customs of the Zulus* p. 10-15; Bevan, *Much Searching disturbs sings that were lying still* (texte setchouana et trad. p. 15-19). — Mars : Th. Bain, *The distributions of animals etc., after the creation, as related by a Kafir* p. 21-22; Ireland, *The ox which returned to life* (texte zoulou et trad. p. 22-26); *The story of Umkuywana* texte zoulou et trad. p. 26-30; Bevan, *How the Children of the Bafurutsi separated from their fathers* (texte setchouana et trad. angl. p. 30-32); *Some beliefs concerning the Bukgalagali* (texte setchouana et trad. angl. p. 32-34); Edwards, *Tradition of the Baye* p. 34-37. — Mai : *Bushman Folk-lore* p. 39-43; *The Lost Sons of God, Rafotsibe and Ikotofetsy and Imahaka*; *The Manner in which Ikotofetsy and Imohoka came by their Death* p. 46-49 trad. par Miss Cameron, de trois contes malgaches dont le texte avait paru dans le recueil de Dahle, *Specimens of Malagasy Folk-lore*, Antananarive, 1877 : une version

moment où M. Jacottet enrichit la science du folk-lore du volume le plus important qui ait paru, relativement au bantou, depuis les ouvrages de Callaway (1), de Mac Call Theal (2) et de Steere (3), exception faite de celui de Héli Chatelain' que n'a pu connaître l'auteur.

semblable du second a été traduite par M. Ferrand, *Contes populaires malgaches*, Paris, 1893, in-18 p. 216-217; W. Murray, *Een waarachtig Verhaal* p. 49-50; *A true Story* p. 50; *South African Art* p. 51. — Juillet: Th. Bain, *The lion and the Jackal*, a hottentot Story p. 53-56; Callaway, *A fragment illustrative of religious ideas among the kafirs* (texte kafir et tr. angl. p. 56-60); Carbutt, *Six zulu Riddles* (texte zoulou et tr. angl. p. 60-61); Daunert, *Customs of the Ovaherero at the birth of the Child* p. 61-68. Rantanen, *Some sacrificial Customs among the Ovambo* p. 68-74. — Septembre: Beiderbecke, *The fleeing Girls and the rock* (texte otyibéréro et anglais p. 76-84); *Proverbs of the ovaerero* (texte otyibéréro et trad. p. 84-87); *Some religious ideas and customs of the Ovahe-réro* p. 88-97. — Novembre: Gordon, *Words about spirits* (texte zoulou et tr. angl. p. 100-104); Daunert, *The customs and Ceremonies of the Ovaherero of the birth of twins* p. 101-114; *A few words concerning the Rev. J. G. Christaller's recently published Collections of tshi proverbs* p. 114-116.

1. *The religious system of the Amazulu* divisé en quatre parties: I. *Izinyanga Zoknbulu or Divination*. II. *Amatongo or Ancestor worship*; III. *Izinyanga zoknbulu or Diviners*; IV. *Abatakati or medical magic and witchcraft*, texte zoulou et trad. anglaise. Natal, 1870, in-8. Le même auteur avait déjà fait paraître en 1868, à Natal, un précieux recueil intitulé *Nursery tales, traditions and histories of the Zulus*, in-8, texte zoulou et trad. ang. dont le premier volume seul a été publié. Il comprend les contes suivants, dont quelques uns sont donnés avec des variantes et des appendices: 1. *Uthlakanyana*; 2. *Usikulumi-Kathlokothloko*; 3. *Uzembeni* (1 var.); 4. *Utombinde* (1 var. et app.); 5. *Amavukutu*; 6. *Usitun-gusobenthle*; 7. *Usitun-gusobenthle and the Amajabantente*; 8. *Uluthlaxase*; 9. *Ulongalaxenthla and Ulangalaxenzant*; 10. *Ubabuze*; 11. *The man and the Bird*; 12. *Ukcombekancsini* (deux app.); 13. *The Rock of Two-holes*; 14. *The Girl and the Cannibals* (var. et app.); 15. *Umbadhlanyana and the Cannibals*; 16. *Cannibals* (app.); 17. *Ugungqu-Kubantwana* (3 app.); 18. *Umkzakaza-Kubantwana* (3 app.); 19. *The two Brothers*; 20. *Ubongopa-Komagadlala*; 21. *Umdhluhu and the Frog* (2 app.); 22. *Uthlangunthlangu* (2 app.); 23. *The Great Fiery Serpent*; 24. *The Rainbow*; 25. *Utshinsha and the Rainbow* (var.); 26. *Utombiyapansi* (2 app.); 27. *Umzmba*; 28. *Unanabosele*; 29. *The Wise Son of the King*; 30. *The Great Tortoise* (appen.l.); 31. *The Isitwalangcengce*; 33. *The history of Udhlokweni*; 33. *The Isitshak'ama*. 34. *The Utikolothe*; 35. *The Abatwa*; 36. *The Dreadfulness of the Abatwa*; 37. *The Hyrax went without a Tail because he sent for it*; 38. *The Hyæna and the Moon*; 39. *The Baboons and the Leopard*; 40. *The tale of Man who threw away some bread*; 41. *The tale of a Crow*; 42. *Another tale of a Crow*; 43. *The tale of a Dog which made a Song-Enigmes*. La valeur de cette collection a été mise en lumière par un article de M. Max Muller, traduit dans ses *Essais sur la mythologie comparée*. Paris, 1874, in-12, chap. VI. *Contes zoulous* p. 238-252.

2. *Kaffir folk lore*, Londres, s. d., in-8. Il comprend les contes suivants: 1. *The story of the bird that made Milk*; 2. *The story of Five Heads*; 3. *The story of Tangalimlibo*; 4. *The story of a Girl who disregarded the Custom of Ntonjane*; 5. *The story of Simbukumbakwana*; 6. *The story of Sikulume*; 7. *The story of Hlakanyana*; 8. *The story of Demane and Demazana*; 9. *The story of the Runaway Children*; 10. *The story of Ironside and his Sister*; 11. *The story of the wonderful Bird of the Cannibal*; 12. *The story of the Cannibal Mother and her Children*; 13. *The story of the Girl and the Mbulu*; 14. *The story of Mbulukazi*; 15. *The story of long Snake*; 16. *The story of Kenkebe*; 17. *The story of Wonderful Horns*; 18. *The story of the Glutton*; 19. *The story of the Great Chief of the Animals*; 20. *The story of the Hare*; 21. *The story of Lion and little Jackal*. — *Proverbs*.

3. La collection de Steere n'est pas moins importante pour les Bantous du N.-E. (Souahilis: que les précédentes. Elle est intitulée *Swahili tales as told by natives of Zanzibar* et a été publiée à Londres, 1870, in-8: elle comprend (texte souahili et traduction anglaise) les contes suivants: 1. *The story of the Washerman's Donkey*; 2. *Sultan Darai*; 3. *An indian tale*; 4. *Mohammed the languid*; 5. *Sultan Majnun*; 6. *Goso the teacher*; 7. *Sell dear, don't Sell cheap*; 8. *The hare, the hyæna and the lion*; 9. *The story of Hasseebu Kareem eddeen and*

Je n'ai pas à présenter M. Jacottet aux lecteurs de la *Revue* : les contes qu'il a publiés ici même sont les meilleurs garanties de la valeur de son livre. Celui-ci comprend vingt-trois contes et soixante proverbes ou énigmes. Les premiers sont donnés pour la première fois ou présentent des variantes importantes de ceux que nous connaissons.

Le Petit Lièvre, forme archaïque d'un conte semblable donné par Casalis (*Les Bassoulos*, p. 366-370) Schrupf (*Sessulo* p. 471) avait déjà publié et traduit la partie de ce conte où le lapin et le lièvre jouent à se brûler : elle est suivie de la variante indiquée en note par M. Jacottet (p. 16, n° 1) (1). Une partie des épisodes qui le composent se rencontre aussi dans un conte zoulou (Callaway, *Nursery tales* p. 164-178). La seconde fable, *Le chacal et la source* existe chez les Hottentots (*Folk-lore Journal of the Cap*, 1879 p. 69-73. *The Story of a Dam*) et M. Jacottet croit qu'elle leur a été empruntée à cause du rôle joué par le chacal. Il en est, de même, selon lui, de la troisième fable : *Le chacal, la colombe et la panthère* qui est d'importation récente et que possèdent également les Hottentots (2). Si la question d'emprunt n'est pas douteuse, la question de provenance l'est davantage.

Le conte se compose de deux épisodes : Un chacal menace une colombe nichée sur un rocher de pénétrer chez elle et de la dévorer si elle ne lui abandonne pas un de ses trois petits : l'oiseau cède jusqu'au moment où un héron lui fait remarquer que, si elle refuse, jamais le chacal ne pourra mettre sa menace à exécution. Quand il revient le lendemain, il échoue ; mais il parvient à savoir que c'est le héron qui a conseillé la colombe. Il va le trouver et essaie de le surprendre par des questions captieuses. Enfin, il finit par lui persuader de lui montrer comment il fait pour dormir. Le héron couvre sa tête de ses ailes et le chacal en profite pour le saisir (3).

Cette première partie, la seule qui existe dans le texte hottentot, n'est autre qu'un chapitre du *Kalilah et Dimnah* qui manque dans la version arabe (4),

the king of the snakes ; 10. *The Kites and the Crows* ; 11. *The hare and the lion* ; 12. *The Spirit who was cheated by the sultan's son* ; 13. *Blessing or property* ; 14. *The Cheat and the Porter* ; 15. *Tobacco* ; 16. *The ape, the lion and the snake* ; 17. *The lioness and the antelope* ; 18. *The story of Liongo* ; 19. *Poem of Liongo* ; 20. *Gungu dance song. Proverbes et énigmes.*

1. Dans une note, p. 4, M. Jacottet remarque que dans le folk-lore bantou du Sud de l'Afrique, c'est le lièvre qui joue le même rôle que le chacal en Europe. Cette donnée existe encore chez d'autres races, en Afrique : Cf. un conte typique wolof ; *Le lièvre et les moineaux* ap. Boilat, *Grammaire Wolofe*. Paris. 1858, in-8 p. 402-404 ; en haoussa : *Le lièvre qui tua le lion* ap. Schön, *Magana Hausa*, Londres, 1885, in-16, p. 272 ; en bambara : *Le caïman, le nain et le lièvre* ap. Montel, *Éléments de la grammaire bambara*, S.-Joseph de Ngasobil, 1887, in-12, en herbère, *Le lièvre et le chacal*, dans mes *Contes berbères*. Paris, 1887, in-18 p. 5. Parmi les contes inédits que j'ai recueillis au Sénégal chez les Sérères-Nones, huit ont le lièvre pour héros : *La hyène et le lièvre* ; *La hyène, la vache et le lièvre* ; *Le lièvre, l'éléphant et le chameau* ; *Le lièvre et la hyène* ; *Le lièvre, la queue-lapée et la biche* ; *Le cheval, la hyène et le lièvre* ; *Le lièvre, la hyène et l'oiseau-trompette*. Dans le *Pantchatantra* (l. 9), le lièvre parvient à faire périr son ennemi le lion.

2. Bleek, *Reineke Fuchs in Afrika*, Weimar, 1870, in-8 p. 16-17. *La colombe et le héron.*

3. Ce trait est devenu ailleurs la ruse des yeux fermés, grâce à laquelle le renard peut se saisir de sa proie. Cf. Sudre, *Les sources du roman de Renart*, Paris, 1893, in-8, p. 283-286. Les mêmes détails existent chez les Slaves du Sud : Krauss, *Sagen und Märchen der Süd-Slaven*, t. I, Leipzig, 1883, in-8, X, *Fuchs und Taube*.

4. Du moins dans celle que nous possédons ; mais Benfey (*Pantchatantra*, Leipzig, 1859, 2 vol. in-8, t. I, § 237, p. 609), s'appuyant sur un passage de la version latine de Raymond de Béziers, montre que ce conte a passé par un intermédiaire arabe.

mais qui a été conservé dans la version hébraïque attribuée à Joel (1) et traduite en latin par Jean de Capoue (2) : le héron est remplacé par un moineau et le chacal par un renard. En Occident, outre la version slave, nous retrouvons encore ce conte en finnois : le renard menace le canard sauvage d'abattre avec sa queue l'arbre où il a son nid s'il ne lui jette pas un de ses petits en pâture. Deux ont été sacrifiés (comme en sesouto), quand le corbeau démontre au canard sauvage qu'il n'a rien à craindre du renard. Celui-ci, frustré, veut se venger du conseiller (3). Un conte allemand de Transilvanie ne donne qu'une partie du récit : la menace du renard contre la mésange (4).

C'est donc l'arabe qui est la source, médiate bien entendu, des contes finnois, bantou et hottentot, comme nous le prouve la présence de ce conte chez d'autres populations africaines en contact avec les Arabes. En Nouba (dialecte de Fadjja (5), et en Bilin, au nord-est de l'Abyssinie (6), le renard effraie le canard sauvage par la menace d'abattre avec une hache (7) le baobab où il niche, s'il ne lui donne un de ses petits. Après que deux ont péri, le corbeau donne au canard le même conseil que dans les autres versions, ma la finis diffère : le renard fait le mort et saisit ainsi le corbeau qui s'échappe par une ruse différente dans les deux contes. — A l'autre extrémité de l'Afrique du Nord, un conte kabyle des Zouaouas (8) met en scène l'alouette, le chacal et la cigogne. La première, craignant, comme en sesouto, de voir son ennemi monter jusqu'à elle, se résoud au sacrifice exigé jusqu'au moment où la cigogne la rassure contre la menace. Le texte kabyle a conservé un détail qui devait se trouver dans la version primitive commune : la cigogne demande à l'alouette de ne pas dire que c'est d'elle que vient le conseil : cette recommandation est oubliée et, surprise par le chacal, elle s'échappe en le faisant parler, comme dans d'autres versions citées par M. Sudre.

La fin du conte sesouto a une ressemblance évidente avec le conte kabyle, et même avec lui seul, de tous ceux que j'ai cités. Pris par le chacal, le héron n'obtient la vie qu'en lui indiquant une portée de jeunes panthères dont il pourra faire aisément sa proie. Le chacal s'offre à les garder pendant que la mère est à la chasse ; sa proposition est acceptée, et chaque jour il en dévore une. Pour dissimuler la diminution, il fait sortir plusieurs fois le même petit pour être allaité par la mère, jusqu'au moment où il a dévoré le dernier. Il s'enfuit alors, poursuivi par la panthère qu'il amène jusque devant une fente de rocher où des abeilles se sont établies ; il lui fait croire qu'elle est devant une école et que le bourdonnement de l'essaim est le murmure de ses petits récitant leurs leçons (9), après quoi il s'évade. Le conte berbère présente les mêmes

1. J. Derenbourg, *Deux versions hébraïques du livre de Kalilah et Dimnah*, Paris, 1881, in-8, p. 306.

2. *Directorium humanæ vitæ* éd. Puntoni, Pise, 1884, in-8, ch. XVII, p. 264.

3. E. Schreck, *Finnische Märchen*, Weimar, 1887, in-8, p. 189.

4. Haltrich, *Zur Volkskunde der Siebenbürger Sachsen*, Vienne, 1879, in-8, n. XXI.

5. Reinisch, *Die Nuba-Sprache*, I, Vienne, 1879, in-8, n. IV.

6. Reinisch, *Die Bilin Sprache*, I, Leipzig, 1883, in-8 p. 231-234.

7. Et non plus avec sa queue : cette concession faite à la vraisemblance est une altération de la forme primitive.

8. Mouliéras, *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*, texte kabyle, 11^e fasc. Paris, 1894, in-8, n. XVII, p. 224.

9. Comme le fait observer M. Jacottet, mais sans en tirer les conséquences (p. 40 note 1) ce trait est inadmissible chez les Bassoutos à une période même peu ancienne. Il s'accorde très bien, au contraire, avec les habitudes arabes.

particularités avec cette différence que la panthère est remplacée par une laie. Le chacal s'engage à instruire ses petits (1) ; il les dévore successivement et fait croire à la mère que le bourdonnement des abeilles dans la grotte où il habite est produit par les carcasses qui étudient : il parvient ensuite à s'échapper.

La légende de la *Tortue*, (42-46), qui a déjà parue dans la *Revue des Traditions populaires*, termine la partie du recueil consacrée aux contes d'animaux proprement dits. Les suivants sont des contes de fées empreints du merveilleux particulier à la race bantoue.

Masilo et Masilonyané (p. 47-54) est un conte connu par une variante seouto publiée par Casalis (*Les Bassoutos* p. 355-359), une variante setchouana (*Folk-Lore Journal of the Cape*, 1879, p. 139-145) et un conte similaire zoulou (Callaway, *Nursery tales* p. 217-220). Le début de *Masilo et Thakané* (p. 55-68) rappelle celui du conte Saho : *La jeune fille qui ne veut pas épouser son frère* (2). Celui de *Tsélané* (p. 69-77) existe en Zoulou (Callaway, *Nursery tales* p. 74-74, *Usitinyosobenthle* ; Mac Theal, *Kaffir folk-lore* p. 111-114, *Demane et Demazane*, et p. 123-128. *L'oiseau merveilleux du Cannibale*). Ceux de *Mosélanl'a* (p. 78-98) et de *Nyopakatala* p. 99-122) sont également connus par des variantes zouloues (Callaway, *Nursery tales* p. 296-315, *Utombi-yapansi* et p. 105-130 *Ukcombek-cansini*). *L'oiseau qui fait du lait* p. 123-133, se retrouve en zoulou (Callaway, *Nursery tales*, *L'homme et l'oiseau* p. 99-104, Mac Theal, *Kaffir folk-lore* p. 29-38) ; en Setchouana (Mac Theal, *Kaffir folk-lore* p. 39-46), en tonga (Torrend, *A comparative grammar of the south african language*. Londres 1892 in-4 p. 295-300).

Un épisode du conte de *Modisa-ou-dipodi* (p. 136-154) rappelle celui de *Psyché le mari invisible* ; la même donnée existe aussi dans celui de *Boulané et Senképeng* (p. 178-186) et dans celui de *Monyohé* (p. 206-225). L'idée morale de l'obligé que son bienfaiteur, en punition de son ingratitude rend à sa condition première, existe dans toutes les littératures, mais nulle part nous ne la trouvons traitée comme dans le sujet d'*Œuf* (p. 154-167), où le mari, sorti d'un œuf grâce à une opération magique faite par sa femme, y rentre quand il s'est montré ingrat envers elle. C'est la même inspiration qui domine dans le conte de *Siélané* (p. 259-262). Dans le conte de *Polo et Khoahlakhoubedou* (p. 168-177) dont il existe une variante en zoulou (Callaway, *Nursery tales*, p. 321-331, *Umamba*), nous avons une explication rationaliste du mythe de la femme à peau de serpent, si répandu dans l'ancien monde.

Le conte de *Kounongoé* (p. 187-205) est un des plus extraordinaires de la collection : On y trouve des souvenirs d'anciennes coutumes (le cannibalisme, le meurtre des filles à leur naissance) mêlés à des imaginations fantastiques (le cœur devenu rocher et dévorant les gens qui reviennent à la vie, le pays au fond d'une source) ; quelques traits se retrouvent en Zoulou. Celui de *Séilatatsi oa Mohalé* (p. 206-213) est une variante (plus ancienne) de celui de *Tangalimlito* qui existe en Zoulou (Mac Theal, *Kaffir Folk-lore* p. 54-63). Le début de celui de *Khoédi-Séfoubeng* (p. 226-232) rappelle un épisode du conte arabe des *Deux Sœurs jalouses de leur cadette*. La seconde partie de celui de *Mosimodi et Mosi-*

1. Le trait de l'allaitement qui manque en Kabyle se retrouve, comme épisode, dans un conte zoulou ; *Uhlakanyana et le léopard* (variante une chevette) ; Callaway, *Nursery tales* p. 25-27, et à la limite nord des populations de race bantoue, dans l'Ounyoré : c'est le chien qui emploie ce stratagème avec le léopard. Casati, *Dix années en Equatoria*, Paris, 1892, in-8, ch. XXI p. 282).

2. Reinisch. *Die Saho-Sprache*, I, Vienne, 1889, in-8 p. 156.

molsané (p. 223-244) est une variante du conte des *Métamorphoses d'une jeune fille* (Casalis. *Les Bassoutos* p. 350-362). Celui de *Nloloatsana* (p. 245-252) paraît, malgré les traits merveilleux qui s'y rencontrent, un épisode des relations entre Basoutos et Matébélés. La légende des *Quatre jeunes gens et la femme*, semble avoir conservé un souvenir de la polyandrie qui aurait existé autrefois chez les Basoutos. Enfin le conte de *Sekholomi* (p. 263-270), dont une variante peu différente a paru dans la *Revue des Traditions populaires* (1888, p. 654-662) existe en Zoulou (Mac Theal, *Kaffir folk-lore, Sikulume* p. 74-81).

Le volume se termine par une très bonne bibliographie du Folk-lore bantou. Au point de vue des contes, je ne vois à ajouter que les ouvrages suivants :

Du Chaillu. *L'Afrique sauvage*, Paris, 1858, in-8, (un conte apono, un conte achira, un conte avira, un conte kama, un conte otando).

Schrumpf, *Sessuto, Ein Beitrag zur Süd-Afrikanischen Sprachenkunde (Zeitschrift der deutschen morg. Gesellschaft, t. XVI, 1862, p. 448)*. (La chrestomathie renferme un fragment de conte et des chansons).

Jeannest. *Quatre années au Congo*. Paris, 1883, in-18 jés., (un conte flote).

Wilson et Felkin. *Uganda and the egyptian Sudan*. Londres, 1882, 2 v. in-8, (une fable en rouganda).

Duloup. *Huit jours chez les Bengas, Revue d'ethnographie*. Paris, 1883, (trois contes Bengas).

Essai de grammaire ruganda. Paris, 1885, in-12 (un conte en rouganda).

J. Becker. *La vie en Afrique*. Paris, 1887, 2 v. in-8, (contes souahillis).

V. Giraud. *Les lacs de l'Afrique équatoriale*. Paris, 1890, in-8, (une fable vouahébé).

Casati. *Dix années en Equatoria*. Paris, 1892, in-8 (10 fables, dont deux de l'Ounyorô).

Elmalie. *Folk-lore tales of central Africa (Nyassaland). Folk-lore, t. III, 1892, p. 92-110. (1)*

Macdonald. *Bantu Customs and Legends* (ibid p. 337-360).

Héli Chatelain. *Folk-tales of Angola (Kimboundou)*. Boston, 1894, in-8. (2).

L. *African folk-lore, II. Contributions in zulu* (1 fable et un conte). S. l. n. d., in-8.

Cette rapide analyse aura donné, j'espère une idée suffisante de l'importance de l'ouvrage de M. Jacottet. Il nous fait connaître (p. v.) qu'il a encore en portefeuille les éléments d'un second volume ; puisse le succès du premier hâter l'apparition du second.

RENÉ BASSET

Auguste Marguillier. *A travers le Salzkammergut, voyage pittoresque dans la Suisse autrichienne*, illustré de 80 dessins par Tony Gruthofer et Alfred von Schrötter. Paris, Hachette, gr. in-4 de pp. 92.

Ce livre n'a pas été écrit à l'usage des traditionnistes, mais l'auteur qui a

1. Huits contes : *Story of the plan who lived by Overreaching others ; The story of a Tshewa Hunter ; The story of the Man who was a Deceiver ; The story of the Coney ; The story of the Man and the reed-Buck ; The story of the Traveller ; The story of Tangalemilingo ; The story of the Doings of Cakide.*

2. Je ne donne pas ici la liste des contes sur lesquels j'ai l'intention de revenir dans la *Revue des Traditions populaires*. L'ouvrage a paru quand celui de M. Jacottet était sous presse.

donné à cette revue plusieurs communications intéressantes, a recueilli avec soin les traditions et les coutumes dans ce curieux pays que les Français connaissent peu. Pays de montagnes, la Suisse autrichienne a des légendes de dragons, de burgs hantés par des apparitions, de chercheurs d'or dans les cavernes, de villes englouties. Un couvent est le théâtre d'une légende apparentée à celle de Héro et Léandre, en passant M. M. note des danses curieuses, celle de l'épée par exemple, des superstitions et des coutumes singulières en rapport avec les fêtes de l'année, des chants populaires d'une naïve poésie, il nous fait descendre dans les mines de sel, ou pénétrer dans les cabanes des bûcherons, deux ou trois pages traitent des mœurs et usages de ce groupe forestier si peu étudié et pourtant si curieux. M. M. a été très heureusement secondé par ses deux dessinateurs qui ont reproduit avec talent et fidélité les aspects du pays, les monuments et les scènes de mœurs.

P. S.

Raphaël Blanchard. *L'Art populaire dans le Briançonnais. Les Cadrans solaires.* Paris, Soc. d'éditions scientifiques, in-8 de pp. 54.

C'est une monographie très curieuse, très documentée et accompagnée de 31 reproductions, des cadrans solaires en usage dans le Briançonnais ; ils sont très nombreux dans ce pays ; les plus anciens remontent au commencement du XVIII^e siècle, le plus moderne porte la date de 1885 ; il s'agit donc d'un usage naguère encore très vivant, mais qui paraît appelé à une destruction prochaine. L'ornementation de ces petits monuments est curieuse ; curieuses aussi sont les inscriptions morales qu'on y voit : *Vous qui passé souvené-vous en passant que tout passe comme je passe* (1773). *C'est toujours l'heure de bien faire* (1830). *L'heure ou naître, elle pusee, elle est passée* (1868) sans compter l'inscription latine fréquente. *Vulnerant omnes ultima neca!*

P. S.

G. Pitrè. *Medicina popolare siciliana.* Palerme, Carlo Clausen, in-18 de pp. XXVIII-494. (7 fr.).

Le livre de M. G. P. complète ses intéressants travaux sur la Sicile, qu'il a fouillée avec une patience et une sagacité qui le placent au premier rang parmi les explorateurs des traditions populaires. Sa médecine populaire pourra servir de guide à ceux qui entreprendront des travaux analogues, et ils pourront le consulter avec d'autant plus de fruit que l'auteur a lui-même pratiqué la médecine pendant une trentaine d'années, et qu'il a eu parmi ses confrères et ses compatriotes de nombreux correspondants qui souvent lui ont fourni de précieuses notes.

A moins d'entrer dans une étude comparative que mériterait certainement le livre, il est difficile de faire autre chose que de le signaler, et de dire aux lecteurs de M. G. P., c'est-à-dire à tous ceux qui s'intéressent à l'ensemble des traditions populaires, qu'ils y trouveront les renseignements les plus précieux et les plus curieux.

P. S.

Louis Léger. *Etudes de mythologie slave, n° 2. Svantovit.* Maison-neuve, in-8 de pp. 40.

M. L. Léger nous avait donné il y a quelques mois un premier fascicule de ses études de mythologie slave ; la clarté qu'il avait apportée à dégager les

dominantes de l'énorme quantité de matériaux accumulés par les mythologues des divers pays slaves, nous faisait vivement désirer la continuation de ses publications. Il étudie aujourd'hui, les dieux en vit ainsi que la façon dont ils ont cédé la place à des saints, dont les noms se rapprochent des leurs.

P.

NOTES ET ENQUÊTES

.. *La chemise de l'homme heureux.* Un de nos collègues désirerait savoir quelles sont les versions qui se rapprochent d'un conte tunisien que Cherbonneau fit paraître dans l'*Illustration* il y a une trentaine d'années. Un marabout appelé près du fils malade d'un pacha dit qu'il guérira en se revêtant de la chemise d'un homme heureux ; après de nombreuses recherches un des ministres finit par rencontrer l'homme qu'il cherchait, c'était un charbonnier et il lui offre mille ducats d'or en échange de sa chemise. — Je vous la donnerais bien pour rien, dit le charbonnier ; mais je n'en ai jamais porté.

.. *Chanter la Chanson du coucou.* Cette expression est-elle usitée ailleurs qu'en Allemagne ?

Nous lisons dans les *Œuvres de Buffon*, annotées par Flourens, t. VII, p. 318, note A : « Lorsque quelqu'un répète souvent la même chose, cela s'appelle, en Allemagne, chanter la *chanson du coucou* (le cri du coucou est monotone et sans aucune variation, il consiste dans la répétition de la syllabe *cou*). » On le dit aussi de ceux qui, n'étant qu'un petit nombre, semblent se multiplier par la parole, et font croire, en causant beaucoup et tous à la fois, qu'ils forment un assemblée considérable ».

(Comm. de M. ALFRED HAROU)

RÉPONSES

.. *Vélocipédie.* — (Voy. Rev. des Trad. popul. t. X, 64, 192, 255).

A Paris les *automobilistes* sont désignés sous le sobriquet de « *chauffeurs* ». (Gazette de Bruxelles) du 28 fév. 1896).

.. *Noms du gigot* (Voyez Rev. des Trad. pop. t. VIII, 464, 624).

Les *osselets*. Ce sont ces petits os de forme bien connue qui se trouvent dans la jointure du gigot. Les petites filles surtout jouent aux osselets. Pour cela, elles font rebondir sur une pierre plate une bille qu'elles rattrapent, non sans avoir au préalable déposé sur le sol les osselets ou repris ceux qu'elles y avaient déposés.

Actuellement ce jeu a pris tant d'extension, qu'on a confectionné des osselets métalliques, les *os de gigot* étant insuffisants.

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

Le Gérant, A. CERTEUX

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Dalour.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

11^e Année. — Tome XI. — N^o 6 — Juin 1896.

CONTES ARABES ET ORIENTAUX ¹

XII

HISTOIRE DU ROI SABOUR ET DE SON FILS ABOU'N NAZHAR



Le conte, comme celui des *Trois coffres*, est traduit sur le texte inédit du manuscrit 1915 de la Bibliothèque-Musée d'Alger ² où il occupe les f^{os} 153-156. L'auteur du catalogue de ces manuscrits, à la suite d'un examen superficiel, a intitulé ce récit « *Histoire du roi Çabour (ou Sabour) et Hindi et de son vizir et des choses merveilleuses qu'ils virent dans l'île de Serendib* », en traduisant le titre arabe donné au f^o 153, il n'a pas reconnu que cette indication, comme on le verra en lisant cette traduction, ne s'applique qu'à la moitié de l'histoire, et que cette même moitié se compose de traits empruntés, par voie orale, à la légende du *Voyage d'Alexandre en Paradis terrestre* ³.

Nous n'avons pas affaire ici, il faut le remarquer, à une version,

1. Cf. t. III, p. 561, t. IV, p. 324, 433, 525, t. V, p. 354, t. VI, p. 165, 304, 445, 678, t. VIII, p. 391, t. X, p. 441, 505.

2. *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. XVIII. Alger, Paris, 1893, in-8, p. 548. Un autre texte existe dans le n^o 1922. (*Ibid.*, p. 551).

3. La confusion de Serendib (Ceylan) avec le Paradis terrestre est aisée à reconnaître : c'était encore, au xvii^e siècle, une tradition courante que le Paradis avait existé sur le Pic d'Adam (Argensola, *Histoire de la Conquête des Isles Moluques*, t. XVIII. Amsterdam, 1706, 3 vol. in-12, L. v, t. I, p. 379 ; Gautier Schouten, *Voyage aux Indes Orientales*, Rouen, 1725, 2 v. in-12, t. I, p. 33). C'était au moyen-âge, une croyance générale. Cf. Jordanus, *Mirabilia descripta, the Wonder of the East*, trad. Yule, Londres, 1863, in-8, p. 42-43.

même populaire de la légende d'Alexandre comme celle qui avait cours chez les Maures d'Espagne¹ ; cette légende a fourni simplement divers traits que le narrateur a fait entrer dans son récit dont les héros sont Sâbour puis son fils Abou'n Nazhar ; le premier figure d'ailleurs dans un certain nombre de contes populaires orientaux². En résumé le récit se divise en deux parties dont la seconde renferme plusieurs traits communs dans la littérature des contes et que je signalerai au fur et à mesure.

Les histoires anciennes des nations nous racontent — et Dieu sait le mieux ce qui est caché, et il est le plus savant — qu'il existait un roi très âgé. Dieu ne lui avait pas accordé d'héritier de ses richesses, de son trône, ni de son royaume. Ce prince était puissant et possédait des richesses immenses, des trésors et de grands biens. Il craignait que ses Etats ne se perdissent après lui, puisqu'il n'avait pas d'héritier. Un jour qu'il pleurait beaucoup, ses vizirs et les grands se réunirent autour de lui, et il leur dit : Enseignez-moi un remède que j'emploierai, peut-être Dieu m'accordera-t-il un fils qui me succèdera et sera roi à ma place. — Prince, dirent-ils, c'est une chose

1. Cf. la traduction du texte en aljamiado, publiée par M. Robles : *Leyendas de José hijo de Jacob y de Alejandro Magno*, Saragosse, 1888, in-8.

2. Je citerai entre autres l'histoire de sa captivité chez les Grecs (Mas'oudi, *Prairies d'or*, trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, Paris, 1867-1879, 9 vol in-8, t. II, ch. xxiv, p. 181 ; Ibn Zhafer, *Solouân el Mota'*, Tunis, 1279, hég. in-8, p. 27 et suiv. ; Amari, *Solouân el Mota'*, Florence, 1851, in-12, p. 61 et suiv. et notes, p. 261 et suiv., reproduit par Taqi eddin et H'amaoui, *Thimâret el Aourâq*, Le Qaire, 1300 hég., in-8, p. 79 ; Ibn Badroun, *Commentaire du poème d'Ibn 'Abdoun*, éd. Dozy, Leyde, 1848, in-8, p. 34-35, Tabari, *Annales*, t. I, III^e partie, éd. Nöldeke, Leyde, 1881, in-8, p. 844 ; Nöldeke, *Geschichte der Perser und Araber*, Leyde, 1879, in-8, p. 65) ; — son aventure avec Daizan, fille du roi de H'adhr, légende analogue à celle de Nisus et Scylla (Nikbi ben Mas'oud, *Histoire des rois de Perse*, trad. et anal. par de Sacy, *Notices et extraits des manuscrits*, t. II, Paris, 1789, in-4, p. 324, Tabari, *Annales*, t. I, III^e partie, p. 827 ; Nöldeke, *Geschichte der Araber*, p. 36) ; — l'anecdote de Sâbour et du Marzoubân (Mas'oudi, *Prairies d'or*, t. V, ch. xciv, p. 283 ; El Ibchihi, *Mostal'ref*, Boulaq, 1292, hég., 2 vol. in-4, t. II, p. 297 ; Belkassam ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, Alger, 1879, in-12, n^o 46) ; — la naissance de Sâbour, et les circonstances qui l'accompagnaient et d'où lui vient son nom (Chahpour = Chah-pousar, fils de roi), et qui se rattachent d'un côté à la légende de Cyrus telle que la raconte Hérodote et de l'autre à celle de Combabus, telle qu'on la trouve dans Lucien. (Cf. Nöldeke, *Geschichte des Artachair i Papakan*, Gœttingen, 1879, in-12, p. 57 ; Tabari, *Annales*, t. I, III^e partie, p. 823, Nöldeke, *Geschichte der Araber*, p. 26 ; El Ibchihi, *Mostal'ref*, t. I, p. 116 ; Ibn Badroun, *Commentaire du poème d'Ibn 'Abdoun*, p. 24 ; Quatremère, *Notice de l'ouvrage persan qui a pour titre Modjmel et tawarikh*, *Journal asiatique*, mars 1839, p. 276). Les héros de ces aventures sont Sâbour I (Chahpour, fils d'Ardéchir) et Sâbour II (fils de Hornouz) ; mais souvent, ils sont confondus. Dans un épisode de la légende d'Alexandre qui se retrouve dans la version grecque du pseudo Callisthènes, dans la version syriaque et la version arabe, le combat de ce prince et du dragon est attribué à Sâbour (II) par le Talmud de Jérusalem. Cf. Nöldeke, *Beiträge zur Geschichte des Alexanderromans*, Vienne, 1890, in-4, p. 22-25. Il faut aussi citer une histoire de Sâbour et de son fils Sélim qui existe en manuscrit, dans un recueil de contes, à la bibliothèque de Leyde. (De Gœje et Houtsma, *Catalogus codicum arabicorum Bibliothecæ academice Lugduno-Batavæ*, t. I, Leyde, 1888, in-8, N^o DXLV, p. 338-339.

au-dessus du pouvoir de toute créature ; si Dieu ne la crée pas, tout remède sera inutile. Mais aie recours à l'humilité et à la prière, car lorsque le serviteur prie avec ferveur, il n'est pas frustré. Le roi Sâbour commença à invoquer Dieu, à s'humilier devant lui, à se vouer entièrement à l'adoration, aux supplications et à la charité envers les malheureux.

Une nuit qu'il était endormi, il entendit une voix lui dire : Sâbour, Dieu t'a exaucé : il a accepté ton humilité et il t'accorde un fils, mais dans la vallée de Serendib. — Le prince s'éveilla et dit : Qu'on m'amène le vizir. Quand il fut arrivé, il lui commanda de faire venir tous les ministres. Lorsqu'ils furent présents, il leur dit : J'ai vu en songe telle et telle chose. Ils louèrent Dieu et le remercièrent puisqu'il avait exaucé sa demande et lui avait accordé un fils. — Que me conseillez-vous ? demanda-t-il à ses fonctionnaires ? Nous te conseillons de partir pour cette vallée et nous sommes à ta disposition. — Faites, dit-il, et il prit la résolution de se mettre en route. On chargea les mules de tout ce qui était nécessaire pour le voyage, il fit ses préparatifs et partit avec les grands de son royaume, ses familiers et ses soldats. Ils marchèrent un mois jusqu'à ce qu'ils arrivèrent en vue d'une montagne appelée Ez Zahraouân. Il considéra sa masse, la quantité de ses arbres, la variété de leurs fruits, la multitude des cours d'eau et dit à ses vizirs : comment ferons-nous ? Où est située cette vallée par rapport à cette montagne ; Y a-t-il parmi vous quelqu'un qui le sache ? — Prince, lui répondirent-ils tous, nul de nous ne le sait ; jamais nous n'avons vu cet endroit ; nous n'en avons pas connaissance. — Que me conseillez-vous ? reprit-il (f. 154), que ferai-je ? — Notre avis est que tu ailles trouver les gens de cette montagne ; peut-être savent-ils quelque chose. Le roi ordonna de descendre et de dresser les tentes dans un endroit spacieux et envoya mille hommes aux environs. Ils interrogèrent beaucoup de gens et les amenèrent au prince. Quand ils furent arrivés devant lui, il leur souhaita la bienvenue, leur témoigna des égards et leur dit : Je vous ai envoyé chercher pour que vous m'indiquiez le vallon de Serendib : de quel côté est-il ? Tous se turent : personne ne lui répondit. — Il renouvela sa question, mais ne reçut pas de réponse. — Pourquoi vous taisez-vous quand je vous interroge ? leur demanda-t-il ; pourquoi ne répondez-vous pas ? — Prince, dirent-ils, personne de nous ne connaît ce vallon et ne sait où il est, ni dans quel endroit de la terre il se trouve, sinon que nous avons entendu raconter à nos pères et à nos ancêtres que Dieu y fit descendre notre aïeul Adam. Personne de nous n'y est entré ni ne le connaît, sinon un vieillard qui a passé cent ans. Il rapporte qu'il l'a

traversé en suivant une route de cette montagne, qu'il perdit son chemin et y erra pendant soixante-dix jours sans savoir où il allait, mangeant des fruits et buvant de l'eau. Un jour qu'il marchait ainsi, il arriva dans une vallée verdoyante, la plus belle de celles qui existent : chaque arbre était bien proportionné en longueur et en largeur : aucun ne dépassait l'autre. Il y pénétra jusqu'à ce qu'il fut arrivé au milieu et dit : Si je savais ce qu'est cette vallée ! il n'y a pas un endroit pareil au monde. Alors les pierres lui adressèrent la parole et lui dirent : C'est la vallée de Serendib : tout ce qu'elle contient en fait de pierres et d'arbres te parlera et t'apprendra leurs particularités et leurs propriétés.

Quand le roi entendit ces paroles, il fut saisi d'étonnement et dit : Qu'on m'amène ce vieillard. — Prince, dirent-ils, il est bien âgé et ne peut pas se lever : nous l'avons laissé à la ville. — Comment s'appelle-t-il ? demanda Sâbour — El Hindi (l'Indien). — Il envoya vers lui un homme intelligent avec beaucoup de personnes. Quand ils furent arrivés, ils lui dirent : Vieillard, obéis au roi un tel — Oui, répondit-il. Puis on l'amena au prince : celui-ci dit à ses vizirs : Prenez ce vieillard, faites-le descendre et témoignez-lui des égards jusqu'à ce qu'il soit reposé. Le cheikh demeura trois jours chez les vizirs qui s'occupèrent de lui.

Le quatrième jour, ils l'amènèrent au roi qui le salua et lui dit : vieillard, j'ai diverses choses à te demander pour que tu m'en instruises. — Demande, prince, je te satisferai sur tout ce que tu voudras de moi. — Je désire que tu me renseignes sur la vallée de Serendib ; comment un jour tu as perdu ta route, comment tu as aperçu cette vallée, tu y es entré et tu y as vu des choses étranges et merveilleuses. — Oui, répondit-il, cela m'est arrivé, mais pourquoi le demandes-tu ? Quel motif as-tu ? — Le roi lui répondit : Vieillard, je vais t'en informer. Alors il lui raconta son histoire depuis le commencement jusqu'à la fin et ce que la voix mystérieuse lui avait dit. — Le vieillard reprit : Je ne t'indiquerai pas cette vallée que je n'aie reçu de toi une promesse, c'est que personne autre que toi ni moi n'y entrera. — J'accepte, répondit le roi, et le vieillard reçut de lui sa promesse et son engagement ¹. — Sâbour s'occupa de se mettre en route et il pensa : Je n'ai pas de garanties de ce cheikh pour ma vie. — Vieillard, dit-il, c'est à condition que nous

1. Le vieillard qui guide Sâbour est peut-être un souvenir de Khidhr de la légende arabe : il rappelle aussi les deux vieillards qui dans le *Roman d'Alexandre* de Lambert li Tort et la *Lettre d'Aristote* proposent à Alexandre de le conduire auprès d'arbres merveilleux qui lui feront connaître l'époque de sa mort. (P. Meyer, *Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen-âge*, Paris, 1886, 2 v. in-12, t. II, p. 180).

prendrons des vizirs et des chambellans pour nous garder. — Quand tu seras arrivé à la vallée, tu les laisseras dans le voisinage et nous entrerons seuls, toi et moi¹. — Volontiers, répondit-il.

Puis il partit avec ses familiers, ses vizirs, précédés du vieillard jusqu'à ce qu'il leur eût fait traverser la montagne ; le roi marcha plusieurs jours et plusieurs nuits, tant qu'à la fin ils dominèrent une belle vallée, dont les arbres étaient des aloès, des girofliers et des santals ; les cailloux, des agathes, des pierreries et des émeraudes vertes. Sâbour se réjouit et dit : Vieillard, apprends nous quelle est cette vallée : peut-être est-ce celle de Serendib, — Roi, dit-il, on l'appelle la vallée d'El Lamt ; il reste encore, avant d'arriver à Serendib, une autre vallée plus belle que celle-ci ; il y a aussi, de plus, une vallée qui lui ressemble. Ne prenez rien d'ici, ajouta-t-il. — Le roi fit cette recommandation à ses compagnons. Ils marchèrent depuis l'aurore jusqu'au milieu de la journée, traversèrent cette vallée et en rencontrèrent une seconde où les arbres étaient égaux ; aucun d'eux ne dépassait l'autre ; les plantes étaient du safran, des fleurs, des narcisses, des lis et des violettes. Ils continuèrent leur marche et arrivèrent à une source d'eau courante, autour de laquelle étaient des pierres vertes pareilles à des émeraudes. Ils y passèrent la nuit. Le lendemain, ils remontèrent à cheval et marchèrent jusqu'à ce que le soleil devint brûlant. Ils rencontrèrent une vallée d'un aspect agréable, parfumée de musc et dont les cailloux étaient des onyx et des pierreries ; il y avait un lieu de divertissement construit en pierres précieuses vertes, rouges, bleues, jaunes, blanches et noires. L'eau coulait tout autour, pareille à la neige, plus douce que le sucre ; aux environs étaient des palmiers, des vignes et toutes sortes de fruits. — Qu'est-ce, demanda le roi au vieillard ? — C'est le vallon des palmiers, et celui où nous avons passé la nuit dernière est le vallon des violettes ; demain, s'il plaît à Dieu, nous arriverons à la vallée de Serendib.

Le roi passa la nuit joyeux et content ; le lendemain matin on partit, et, après avoir marché trois heures de la journée, on arriva à une vallée. Quand le vieillard l'eût aperçue et eut flairé son parfum, il dit à Sâbour : Réjouis-toi, prince ; tu est arrivé à cette vallée, tu as atteint ton désir et ton but : rappelle-toi le serment que tu m'as fait : laisse tes compagnons à leur place et défends leur d'en bouger. — Le roi dit à ses vizirs : Restez ici à vos places et n'en bougez pas,

1. C'est également avec un détachement de son armée qu'Alexandre guidé par les deux vieillards se rend près des arbres qui parlent, dans le *Roman d'Alexandre* et la *Lettre à Aristote*, (Meyer, *Alexandre le Grand*, t. II, p. 46) : Julius Valerius, ap. Arrien, éd. Müller, Paris, 1846, gr. in-8, p. 125.

car je crains la mort pour vous : vous voilà avertis. — Prince, reprit le vieillard, c'est dans cette vallée que Dieu fit descendre Adam quand il le fit sortir du Paradis, il n'est permis à personne d'y entrer sur une monture, par respect et par vénération.

Tous descendirent. Le vieillard s'avança suivi par le roi et ils marchèrent sur le bord du fleuve, tandis que les arbres leur adressaient la parole en langue humaine avec éloquence, par la permission du Très Haut ¹. Chacun disait : Homme, je te conseille telle et telle chose, jusqu'à ce qu'il arriva à l'un d'eux qui leur dit : Quiconque prendra sept de mes feuilles et les mangera aura un enfant mâle. En entendant ces paroles, Sâbour voulut en prendre : Avance, lui dit le vieillard, et prends-en ni plus ni moins. — Le roi obéit. Puis ils continuèrent leur marche et trouvèrent un arbre qui parlait : sur lui se tenait un oiseau brun-jaune dont les yeux étaient des perles. Le roi s'arrêta pour le regarder et l'admirer. L'oiseau lui dit : Pourquoi t'arrêtes-tu pour me regarder et m'admirer ? — Je t'admire ainsi que la beauté de ta forme, et tes paroles augmentent mon étonnement. Le moineau reprit : Ce qui est plus étonnant, c'est que vous soyez trois (f° 153) tout en croyant n'être que deux. — Sâbour se tourna à droite et à gauche et ne vit rien. — Quel est le troisième ? demanda-t-il. — C'est celui qui se tient debout, caché derrière cet arbre, derrière vous, et il en désigna avec son bec un qui ressemblait au santal. Le roi se retourna : il vit son vizir qui s'avançait rapidement. A cette vue, le vieillard mécontent lui dit : Prince, ne m'avais-tu pas promis que personne n'entrerait dans cette vallée, sinon toi et moi ? Sâbour demanda à son ministre : Qui t'a donné l'ordre de pénétrer ici ? — C'est celui qui vous a introduits dans cette vallée qui m'a commandé d'y entrer, c'est le Maître des mondes Prince, ajouta-t-il, mon père a pris de moi cet engagement : il avait lu les livres anciens et les histoires du temps passé et m'avait raconté qu'il me fallait absolument pénétrer ici car j'y acquerrais une science considérable. — Par Dieu, dit Sâbour au vieillard, j'ignorais absolument qu'il fût entré. — Il est vrai, reprit-il, que personne n'a pénétré dans cet endroit illustre, sinon ceux que Dieu veut honorer et à qui il en a donné la permission.

Le roi regarda le vizir qui avait une étoffe blanche à la main ; il ne passait pas devant un arbre, sans que celui-ci ne lui indiquât à quoi il était bon en fait de remèdes ; il en prenait qu'il serrait dans

1. Les arbres merveilleux qui savent parler, rappellent les arbres du soleil et de la lune également doués de la parole et auxquels les deux vieillards conduisent Alexandre qui apprend d'eux la date de sa mort. (Meyer, *Alexandre le Grand*, t. II, p. 185).

ce vêtement et écrivait son nom et celui de son usage. Sâbour en ressentit une grande joie ¹.

Ils marchèrent jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à une place tapissée de fleurs : il n'en était pas de plus belle ; il y avait des choses inconnues, et tout autour, des oliviers dont les uns portaient leurs charges et les autres se brisaient sous elles ; leurs fruits tombaient ; on y voyait un pavillon sur quatre piliers de marbre blanc, à l'intérieur, il y avait une lampe suspendue à une chaîne d'or dont la tête était un rubis rouge ; elle brillait par la permission de Dieu et elle lançait une lumière éclatante et une lueur brillante. En dehors de ce pavillon était un mihrâb d'où s'exhalait un parfum de musc. Au-dessous il y avait une pierre dure, verte, contenant un bœuf rouge comme de l'or ; un poisson d'une énorme grandeur..... leur dit d'une voix éloquente : « De quoi vous étonnez-vous ? pourquoi vous arrêtez-vous devant le mihrâb de Seth (Chêth), fils d'Adam ? Entrez et lisez ce qui est à l'intérieur, car il y a là un enseignement pour qui sait en profiter et un sujet de pensée pour qui réfléchit. » Quand ils eurent entendu ces paroles, ils entrèrent, firent quatre genuflexions et lurent à chacune d'elles ce qui se trouvait dans le mihrâb. Voici ce qui y était écrit :

Ce monde n'est qu'une extrémité ; l'autre est la durée ; la mort est la suite de la vie. Si je savais ce qu'il y a après la mort ! Sera-ce le paradis élevé ? Sera-ce l'enfer brûlant ? Homme, vis à ta guise, car quand tu seras mort, tu iras à la récompense ou au châtement. Par Dieu, ne meurs pas sans t'être repenti, et tremble.

Ils demeurèrent stupéfaits et émerveillés. Le roi dit au vieillard : Entre avec nous dans le pavillon. Il les y introduisit et ils trouvèrent un oiseau qui ressemblait à un francolin couronné de toutes sortes de pierreries entremêlées de perles, il se tenait les yeux ouverts dans le pavillon, regardant la lampe. Il s'envola de son attache vers le pavillon et se mit à siffler agréablement. Ils étaient à peine à cet endroit qu'un autre oiseau s'avança tenant dans son bec une olive, il l'apporta vers la lampe et l'écrasa. Les visiteurs en furent émerveillés, louèrent Dieu très haut et le glorifièrent de sa puissance. Puis ils marchèrent jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à une source d'où coulait du sang qui débordait à la surface de la terre ; à côté était une sorte de statue où entraient et d'où sortait le vent et elle criait : Buvez à cette source. Ils y burent et partirent. Si vous n'en aviez

1. Peut-être est-ce un souvenir des simples et des animaux envoyés par Alexandre à Aristote. Dans quelques versions du roman, le philosophe accompagne le prince. Cf. Hertz. *Aristoteles in der Alexanderdichtungen des Mittelalters*, Munich, 1890, in-4, p. 126.

pas bu, dit le vieillard, l'image nous aurait tués. Ils marchèrent jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à une source d'eau à côté de laquelle était un beau chien qui leur dit : Buvez à cette source. Ils burent et se remirent en route si bien qu'ils arrivèrent à un arbre pareil à un palmier sur lequel étaient des robes rouges, jaunes, blanches, vertes et noires. Il y avait aussi un oiseau d'or qui sifflait avec la plus belle voix du monde et qui disait : Revêtez-vous de ces habillements. Le vieillard prit une robe blanche et s'en revêtit ; le roi une robe verte, le vizir une robe noire. Si nous ne l'avions pas fait, dit le premier, l'oiseau aurait été notre maître.

Ils marchèrent jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à une pierre blanche et creuse ; elle renfermait du lait plus doux que du miel ; à côté d'elle, il y avait comme une bête féroce ouvrant la gueule. Le vent y entra et en sortait et elle disait : Buvez. Ils burent et le vieillard leur dit : Si nous n'avions pas bu, cette bête féroce nous aurait dévorés¹. Ils se remirent en route et arrivèrent à un fleuve d'eau courante, la plus pure du monde, surmonté d'un pont et sur le bord duquel était un oiseau blanc qui sifflait mélodieusement et disait : Lavez-vous. Le vieillard se jeta dans le fleuve et les autres en firent autant. Après s'être baignés, ils reprirent leurs vêtements. Si nous ne nous étions pas baignés, dit-il, cet oiseau nous aurait fait périr. Puis ils continuèrent leur marche jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à un arbre verdoyant autour duquel étaient des roses blanches et rouges ; en haut de l'arbre, un oiseau pareil à un étourneau, aux yeux rouges, était debout sur une colonne de bronze et parlait. Le vieillard prit des fruits de cet arbre ; les autres en firent autant et quand ils les eurent mangés, il dit à Sâbour : Roi, nous sommes à la fin de notre excursion dans cette vallée ; tu y as vu ce que tu y as vu ; ne révèle pas aux insensés ce que tu y as contemplé ; celui-là doit seul le savoir à qui Dieu l'a fait connaître : c'est l'homme intelligent. Il réfléchit de plus en plus sur les merveilles de la puissance divine. — Vieillard, dit le roi, comment se fait-il que ces objets admirables et ces images soient dans cette vallée ? indique-moi leur sens. — Je te l'apprendrai quand nous serons revenus vers ton armée, s'il plaît à Dieu.

Ils se remirent en route et arrivèrent à un arbre pareil à un palmier, mais ce n'en était pas un ; le goût de ses fruits était celui des dattes. Quand ils furent auprès, il parla avec une voix humaine et

1. Cf. dans le *Roman d'Alexandre* de Lambert li Cort et Alexandre de Paris, les trois fontaines « faées » dont l'une ramène à l'âge de trente ans tout vieillard qui s'y baigne ; la seconde rend immortel, mais on ne peut la voir deux fois en un an ; la troisième ressuscite les morts. (Meyer, *Alexandre le Grand*, t. II, p. 175-183).

dit : Celui qui prendra une de mes branches et la montera, s'il se dirige où il voudra, à l'est ou à l'ouest, il y arrivera en un instant par la puissance de Dieu Très-Haut. En entendant ces paroles, le vieillard détacha trois branches et dit : Faites comme moi. Chacun monta sur l'une d'elle, puis quand ils les eurent enfourchées, il dit : Rappelez la place de l'armée. Ils la mentionnèrent. — Fermez les yeux. — Ils les fermèrent et en moins d'un instant, ils étaient en vue des troupes. Ils louèrent Dieu très haut et le remercièrent. Le roi donna des vêtements d'honneur au vieillard, lui fit présent d'une somme considérable et le fit asseoir près de lui.

Puis le cheikh raconta : Quand j'étais jeune, j'entrai dans cette vallée ; j'étais beau et gracieux (n° 156.) Je m'égarai dans ma route et j'y pénétrai : j'y restai longtemps sans savoir où me diriger. Un jour je pleurai et je demandai à Dieu de me sauver. Il eut pitié de moi et me délivra par l'intermédiaire des génies croyants. Ils m'apparurent et me dirent : Hélas ! comment est il arrivé que tu te sois égaré en chemin. — J'ai perdu ma route et j'ai marché jusqu'à ce que j'y suis entré. — Nous sommes les djinns croyants, reprirent-ils ; Dieu t'a mis sous notre protection. Nous te ferons une recommandation, exécute-la et tu seras sauvé. Ils me prescrivirent tout ce que vous m'avez vu faire. Quand j'arrivai à l'arbre dont nous avons pris des branches, j'en coupai une qui me transporta auprès de ma famille. Ensuite Sâbour lui fit beaucoup de bien ; le vieillard lui donna l'explication des figures et des merveilles qui existaient dans la vallée de Serendib : après avoir reçu du prince des richesses considérables et un vêtement magnifique, il prit congé de lui et alla rejoindre les siens.

Le roi se mit en marche avec ses troupes jusqu'à ce qu'il revint dans son pays. Ses sujets le félicitèrent de son salut ; il entra dans son palais et, la nuit venue, dormit avec sa cousine ¹. Celle-ci devint enceinte, et lorsque le terme de sa grossesse fut arrivé, elle mit au monde un fils pareil à la lune apparaissant dans sa perfection. Son père le nomma Abou'n Nazhar et le remit aux nourrices et aux femmes chargées de l'élever. On lui donna la meilleure éducation et la meilleure instruction. Quand on eut accumulé en lui tout ce qui est nécessaire aux fils des rois ; il devint un jeune homme instruit, sage, brave, avisé, éloquent, généreux, doux ; il réunissait toutes les connaissances ; il était le premier des gens de mérite et

1. Dans la plupart des contes, ce n'est pas une feuille mais un fruit qui procure la fécondité ; dans d'autres, c'est un poisson. Cf. les rapprochements indiqués dans Cosquin. *Contes populaires de Lorraine*, Paris, s. d., 2 vol. in-8, t. 1, p. 69.

des hommes supérieurs ; il n'y avait de son temps personne qui pût lui tenir tête, parmi ses contemporains. Il était si brave que tous, grands et petits, femmes et hommes, s'entretenaient de sa bravoure dans toutes les parties de la terre et dans toutes les contrées. Il atteignit ainsi l'âge de vingt ans.

Une nuit qu'il était endormi, il lui sembla voir autour de lui des jeunes filles et une image dans un songe agréable. On l'entendit pousser des gémissements et des plaintes comme s'il était possédé ; puis il s'éveilla éffrayé, troublé comme un insensé. Il avait perdu l'intelligence ; ses mains tremblaient. Il se cacha le visage, se mit à pleurer et à se lamenter ; ses plaintes s'élevèrent, il perdit le sentiment, puis ses gémissements s'apaisèrent et sa langue devint muette. On lui parla, mais il ne répondit pas. A cette vue, ses compagnons allèrent en toute hâte trouver son père et lui apprirent ce qui était arrivé à son fils. Le roi accourut sur le champ, l'esprit troublé, la raison égarée, la couleur changée ; il se pencha vers lui en l'embrassant et en lui disant : Mon fils, de quoi te plains-tu ? Que t'est-il arrivé ? mais ce prince ne répondit pas un mot. Son père manda les médecins qui se présentèrent devant lui : Hâtez-vous de soigner mon fils, leur dit-il, et guérissez-le. Quand ils l'eurent enfermé et examiné, ils dirent au roi : Prince, ton fils n'a pas de mal ; du moins n'est-il pas malade ; il est seulement en proie à une obsession et il n'y a pas de crainte à avoir à son sujet, mais il a vu en songe quelque chose qui l'a changé et amené là où tu le vois. L'un d'entre eux ajouta : Laisse-moi avec lui, j'espère que je le guérirai s'il plaît à Dieu. — Prends-le avec toi, lui dit le roi.

Le médecin resta seul avec le prince et lui dit : Seigneur, raconte-moi ce que tu as vu en songe ; je te ferai arriver à ton but, grâce à Dieu et à sa puissance. Quant Abou'n Nazhar entendit ces paroles, il ouvrit les yeux et dit : Tu viens de me faire désirer la vie et je te mettrai au courant de tout. Il m'a semblé, en rêve, être dans un endroit agréable, rempli de verdure, d'arbres et de ruisseaux. Tandis que je le regardais et que je respirais son parfum, que je contemplais la beauté de ses rivières, de ses arbres et de ses fruits, de belles jeunes filles vinrent couper des roses et des fleurs d'oranger et jouer parmi les arbres ; elles portaient toutes sortes de parures, des vêtements de brocart et des anneaux d'or rouge ; de ma vie, je n'en avais vu de pareilles ni de plus belles. Quand je m'approchai d'elles, elles se mirent à me faire signe avec leurs paupières comme pour me dire : Retourne sur tes pas de peur que notre maîtresse ne te voie. Sur ces entrefaites, celle-ci s'avança ; mon regard la fixa, je fus interdit et peu s'en fallut que la vie ne me fût ravie par l'éclat

de son œil ; elle me détourna des jeunes filles à cause de la beauté qui se manifestait en elle. Elle portait trois robes de couleurs différentes. La stupeur me saisit et mon esprit disparut devant ce que je voyais ; je ne pus lui adresser une parole, je ne pus même la regarder. En voyant mon état, elle dit à une de ses suivantes : Fais-le approcher. Quand je fus près d'elle, elle me sourit et je lui dis : Madame, qui es-tu ? Quel est ton nom ? — Je m'appelle Ouah'chyah, fille d'En No'mân, roi de Sin (Chine). Puis elle ajouta : Et toi, comment te nommes-tu ? — Abou'n Nazhar, fils de Sâbourel Hindi. Tandis que nous causions ensemble, une jument s'avança portant un voile et une selle d'or et d'argent. Une jeune fille appela la princesse : Madame, c'est l'instant de partir ; nous avons été longtemps. Le cheval s'approcha, elle le monta ; les jeunes filles montèrent en même temps qu'elle ; elle me fit ses adieux et me dit : Tu sais qui je suis ; mets-toi à ma recherche pour que je te rende heureux et pour que nous soyons réunis par le destin. Puis elle partit, le regret me prit et je suis devenu tel que tu me vois ; mon cœur s'est attaché à elle ; voilà mon histoire ¹.

Jeune homme, dit le médecin, je demanderai là-dessus l'autorisation de ton père ; il sera d'accord avec toi et ne te refusera pas ce que tu désires ; je t'aiderai à arriver au pays de Sin et je verrai comment réaliser ton songe ; s'il est réel, nous demanderons pour toi la jeune fille à son père. Il alla trouver le roi, le mit au courant de l'histoire et du rêve du prince. — Quel est ton avis, demanda Sâbour ? — Envoie un messenger dans le pays de Sin, pour vérifier la réalité du songe ; s'il est réel, nous demanderons la jeune fille à son père. Le roi rassembla ses vizirs, les grands fonctionnaires et ses familiers et leur raconta tout. Puis il prit parmi eux des gens intelligents, savants et habiles ; il leur donna des richesses considérables et des cadeaux (f° 157) magnifiques, parmi ce qui convient aux rois ; il mit à leur tête l'habile médecin et dit : Je ne veux pas te faire de recommandations ; quand tu seras arrivé en Chine, cherche si le roi se nomme En No'mân et sa fille Ouah'chyah ; porte-lui les cadeaux et demande-lui la main de la princesse ; sinon ne parle de ton affaire à personne.

Ils le quittèrent et se mirent à voyager jusqu'à ce qu'ils arrivèrent en Chine ; ils descendirent dans une ville qu'on appelle 'Adzbah et demandèrent quel était le nom du roi. On leur répondit : En No'mân. — A-t-il une fille nommée Ouah'chyah ? — Oui. — Quand cette prescription fut vérifiée, ils descendirent dans un palais proche de

12. Cf. dans les *Mille et Une Nuits*, un épisode semblable dans l'histoire de Qamar ez Zemân et de la fille du roi de la Chine.

celui du roi. Le savant médecin se présenta avec les cadeaux et les offrit au prince. Celui-ci les trouva superbes et en fut joyeux ; il témoigna les plus grands égards à l'ambassade et lui fit donner les meilleurs mets et les meilleures boissons.

Un jour, le roi prit le médecin à part et lui dit : Sage, apprends-moi ce qui t'a amené dans ce pays. Il lui raconta l'histoire du fils de Sâbour et son rêve ; comment lui-même était venu lui demander sa fille, il lui fit connaître la passion du jeune homme, son amour pour la princesse et ce qui lui était arrivé à cause d'elle. La satisfaction du roi augmenta ; il ressentit une grande joie, puis il dit : Comment te guider ? Ma fille ne veut pas se marier ; une foule de rois l'ont demandée, elle a refusé ; mais je lui exposerai votre requête et votre demande. Il en informa la princesse ; dès que celle-ci l'eut appris, elle dit à une de ses suivantes : Va trouver celui qui m'a demandée à mon père et vois à qui il veut me marier. La jeune fille s'en alla chez le médecin et fit semblant d'être venue acheter quelques curiosités de l'Inde. Vieillard, dit-elle, apprends-moi qui a demandé en mariage Ouah'chyah, la fille du roi. Il lui répondit : Il se nomme Abou'n Nazhar, fils de Sâbour, roi de l'Inde (*sic*) ; je ne suis venu dans ce pays qu'à cause d'elle. — La messagère était intelligente et sensée ; elle ajouta : Vieillard, je t'en conjure, qu'est-ce qui t'a amené dans cette ville et qui t'a fait connaître la fille du roi En No'mân ? — Je te prie, répondit-il, de ne révéler à personne ce que je te raconterai et de ne le faire connaître à qui que ce soit. — Soit. — Alors il lui raconta le rêve qu'avait fait le jeune homme et ce qui lui était apparu dans son sommeil. — Par Dieu, dit-elle, c'est le même songe qui a laissé notre maîtresse triste et affligée : elle ne prend goût ni à la nourriture ni à la boisson depuis son rêve ; mais sois satisfait, car aujourd'hui je mènerai à bien l'affaire de ton maître avec l'aide de Dieu. Le vieillard apprit ainsi que la princesse avait fait le même songe qu'Abou'n Nazhar et il n'en fut que plus désireux de conclure l'affaire.

La suivante entra dans le palais et informa la fille du roi de ce que le savant médecin lui avait dit. La joie et la satisfaction rentrèrent chez elle ; elle ne put se tenir d'envoyer dire à son père : Ne me marie qu'au fils du roi de l'Inde, car il a vu la même chose que moi. Son père dressa l'acte de mariage avec le prince, conclut l'affaire, écrivit au roi Sâbour et remit la lettre au médecin qui prit congé de lui et partit.

Lorsqu'il fut arrivé et qu'il eut remis la lettre au roi, celui-ci ressentit une grande joie. Le cœur du prince fut calmé et sa tristesse disparut. Sâbour mit sur pied une armée considérable et prépara

beaucoup de magnifiques présents qu'il envoya avec son fils. Celui-ci se mit en route pour la Chine; En No'mân alla au devant de lui avec des troupes nombreuses et se réjouit de le voir. La princesse Ouah'chyah, du haut du palais, aperçut, au milieu des soldats, le prince pareil à la lune au milieu des étoiles : elle tomba évanouie. Quand elle revint à elle, elle s'écria : Par Dieu, c'est lui que j'ai vu en songe. Son père célébra le mariage, remit à Abou'n Nazhar sa femme; il resta quelque temps chez son beau-père, puis revint dans sa famille et regagna son pays. A son arrivée, Sâbour ressentit une grande joie et le prince mena la vie la plus agréable jusqu'à ce que son père mourut. Il lui succéda sur le trône et goûta tous les plaisirs; et le peuple et les habitants des grandes villes lui obéissaient.

Il avait aussi une cousine qui désira se marier avec lui. Il l'épousa, mais elle devint jalouse de sa (première) femme et chercha, sans y réussir, à la faire périr par tous les moyens. Elle employa la ruse dans sa magie et sa perfidie et ne cessa d'en vouloir à sa vie jusqu'à ce qu'un jour Ouah'chyah se trouva comme morte, sans mouvement. Quand le roi s'avança vers elle et qu'il la vit morte, il poussa des cris, répandit de la poussière sur son visage et sur sa tête en s'écriant : O princesse ! ô fraîcheur de mes yeux ! et il songea à se tuer. Les fonctionnaires et les grands de l'Etat allèrent le trouver et le questionnèrent ; il leur raconta son histoire. Ils l'exhortèrent à la constance et réussirent à lui faire prendre patience et à le consoler. Malgré cela, il ne cessait de pleurer et de gémir. Il alla vers elle, répandit sur elle et sur son visage du musc parfumé et du camphre ; il la revêtit de ses vêtements et de ses parures et la plaça sur le trône ; il préposa des gens qui ne devaient pas cesser de prendre soin d'elle ; chaque fois qu'il sortait pour aller au conseil, il ne comprenait ni ne saisissait rien. Quand il entrait, il l'embrassait entre les yeux, lui lavait les mains, s'asseyait en face d'elle et gémissait.

Il resta ainsi sans rompre avec ces habitudes, pendant un long espace de temps, ne prenant goût ni à la nourriture, ni à la boisson. Les génies fidèles eurent pitié de ses larmes et lui apparurent une nuit qu'il était assis à se lamenter. Ils entrèrent chez lui. Quand il les vit, il fut très effrayé. — Ne crains pas, lui dirent-ils, nous sommes une troupe de génies croyants ; nous avons eu pitié de toi. Patiente et ne désespère pas : la femme Ouah'chyah n'est pas morte. — Et comment cela ? demanda-t-il : voilà une année entière qu'elle n'a mangé ni bu. — Elle a été enchantée tout ce temps¹. — Et

1. La jeune fille ou la jeune femme endormie ou jetée en léthargie par l'artifice d'une rivale, quelquefois sa mère, sa sœur et sa belle-mère, se rencontre fréquemment dans un cycle de contes : quelquefois, c'est à l'aide d'une épingle.

comment son corps est-il resté sans nourriture pendant un an entier ? — Nous avons chargé des femmes de notre race de la nourrir et de l'abreuver de temps en temps. Si tu veux la rendre à la vie, fais venir le vizir de ton père qui est entré avec lui dans le vallon de Serendib ; il a les moyens de la guérir et fera cesser le charme qui est en elle. — Puis ils disparurent et il resta stupéfait, essuyant ses larmes sur son visage.

Il demeura debout jusqu'au lendemain matin ; alors il appela les esclaves qui l'entouraient et leur dit : Hier, m'avez-vous vu (n° 158) dormir ? — Non, lui répondirent-ils, mais nous avons entendu des gens s'entretenir avec toi, sans voir personne. Il réunit ses vizirs et leur raconta son aventure. Prince, lui dirent-ils, le vizir de ton père est entré avec lui dans le vallon de Serendib et il a écrit tout ce qui s'y trouvait en fait de remèdes pour chaque chose. — Qu'on me l'amène, reprit le roi. — On lui présenta le vizir qui savait tout ce qui était arrivé à Abou'n Nazhar avec la fille du roi de Chine. Le prince lui dit : Vizir, as-tu jamais vu quelqu'un mort depuis un an revivre après cela et être en bonne santé ? — Dans le temps jadis, je pénétrai avec ton père dans le vallon de Serendib ; un arbre lui parla et dit : Je puis guérir un mort enchanté depuis une année entière ; si quelqu'un prend de mes feuilles, les broie, les met dans le feu et en frotte le mort, si celui-ci n'est qu'enchanté, il revivra ; s'il est réellement mort, il ne reviendra pas à la vie. Ton père, que Dieu lui fasse miséricorde, me dit : Prends des feuilles de cet arbre.

Quand le prince entendit ces paroles, il s'écria : Je jure que si ce que tu dis est vrai, je te donnerai ce que tu voudras. — Puis il fit apporter le vêtement dans lequel étaient ces secrets et commença à les lire jusqu'à ce qu'il arriva à l'arbre qui défaisait l'œuvre de magie

(Imbriani, *La Novellaja fiorentina*, Livourne, 1877, in-12, N. XVIII. *Il re che andova a caccia*, p. 232) ; par un coup de poignard. (Pitré, *Novelle popolari toscane*, Florence, 1885, in-12, p. 57. *Le Locandiera di Parigi*), par des fruits ou des objets empoisonnés. (Imbriani, *La Novellaja fiorentina*, N. XIX, p. 239. *La bella ostessina* ; Marc Monnier, *Les Contes populaires en Italie*, Paris, 1880, in-18 j., p. 341 ; Gonzenbach, *Sicilianische Maerchen*, Leipzig, 1870, 2 v. in-16, t. VII, N. 4. *Von der schönen Anna*, t. I, p. 15 ; Nerucci, *Sessanta novelle popolari montalesi*, Florence, 1880, in-12, *La bella ostessina*, p. 43 ; Hahn, *Griechische und albanesische Maerchen*, Leipzig, 1864, 2 v. in-8, t. II, N. 103, *Schneewittchen* ; Grimm, *Kinder- und Hausmaerchen*, Berlin, 1880, in-8, N. 53, p. 206, *Sneewittchen*) ; par des fleurs. (A. de Gubernatis, *La Novelline di Santo Stefano*, Turin, 1869, in-8, nov. XII, p. 32. *La crudel matrigna*) ; par un anneau magique ou des objets ensorcelés. Gonzenbach, *Sicilianische Maerchen*, t. I, n. 2, *Maria, die böse Stiefmutter und die sieben Ræuber*, p. 4 ; n° 3, *Von Maruzzedda*, p. 7 ; Schneller, *Maerchen und Sagen aus Welschtirol*, Innsbruck, 1867, in-8, p. 55. *Die drei Schwestern* ; Dozon, *Contes populaires albanais*, Paris, 1881, in-18, p. 1. *Fatimé* ; Legrand, *Contes populaires grecs*, Paris, 1881, in-18, p. 133, *Rodia*, celle-ci finit aussi par être changée en pigeon à l'aide d'une épine, par ses sœurs jalouses). Sur ce dernier genre de métamorphoses, cf. une note de Ralston, ap. Maive Stokes, *Indian fairy tales*, Londres, 1880, in-8, p. 253.

pareille à la mort. Il prit des feuilles, les mit sur le feu, et quand elles furent refroidies, il versa sur elles de l'eau de rose ; puis il enleva les vêtements de Ouah'chyah et la frotta avec ce remède. Elle se leva, par la puissance de Dieu Très-Haut ; les suivantes poussèrent des cris de joie et louèrent Dieu. Abou'n Nazhar les entendit ; il entra en toute hâte, se jeta sur elle et s'évanouit. Quand il revint à lui, il questionna la reine sur son état. J'étais comme endormie, lui dit-elle ; j'étais avec des femmes qui répandaient ma chevelure sur la surface de la terre, jusqu'à ce qu'un torrent est arrivé sur moi ; elles ont pris la fuite. je me suis levé et j'ai trouvé ces jeunes filles qui poussaient des cris de joie et célébraient Dieu. — Quand elle eut fini son récit, il lui rappela ce qui lui était arrivé et le chagrin qu'il avait ressenti. Puis il loua Dieu, le remercia de l'avoir guérie, donna des richesses immenses au vizir de son père et le mit au-dessus des autres.

Il mena la vie la plus heureuse ; jusqu'à ce qu'arriva le moment inévitable, contre lequel il n'y a ni remède ni préservatif, qu'aucun être créé ne peut fuir.

RENÉ BASSET.



SUPERSTITIONS DU CAP-SIZUN¹

(Suite)

I

EVOCATION DU MAUVAIS-ŒIL : LE DROUK-AVVIS

(Suite)



mon bureau de percepteur, une femme paie une amende. Une peccadille qui méritait toutes les circonstances atténuantes : pendant l'hiver rigoureux de 1888, pas de bois à la maison, pour se chauffer, pour cuire les pommes de terre, seul aliment d'une nombreuse famille ! Son fils avait dérobé un faix de brindilles sur un terrain gardé : d'où procès-verbal et condamnation.

Jetant son argent, 12 fr. 65, sur ma table :

— « Cet argent, murmure la bonne femme, d'une voix sourde et scandant ses paroles, — « cet argent-là ne profitera pas. Il sera toujours entre le *Paradis* et celui qui me le fait payer ».

Je regarde mon interlocutrice : une femme de soixante ans, cassée par le travail et les privations. Une cyphose lombaire indice de multiples parturitions, la tient légèrement courbée. Ses mâchoires saillantes, entre lesquelles paraissent des dents jaunes, déchaussées à la base et pointues, démontrent l'énergie et quelque chose de sauvage. Ses paupières, sanguinolentes, rongées par un ectropion scrofuleux, découvrent entièrement la sclérotique injectée, encadrant, d'une teinte jaune sale, le disque d'un iris verdâtre, au milieu duquel brille la pupille, au regard acéré et faux. Ses doigts maigres noueux et terminés en massues, froissent l'avertissement qu'elle a reçu. C'était un vrai type de sorcière !

Pendant ma rapide inspection de sa personne, nos yeux se croisent. Un flot de sang lui monte à la figure ; un frémissement parcourt tout son corps ; ses traits se contractent ; ses dents se serrent à se briser.

Tout à coup elle blêmit.

¹, Cf. t. IV, p. 338, 465, t. V, p. 169, 287, t. VI, p. 377, 535, 650.

— « Ma façz a c'hlazo c'hoaz.... ma face verdira encore, s'écrie-t-elle, et le mal frappera. »

— « Ah ! vous êtes *Drouk-awizères* ? vous jetez le « mauvais œil ? » répondez-je.

A ces mots, les globes de ses yeux oscillent et se convulsent ; ses muscles se raidissent. Tout, en elle, indique la tension de la volonté. Au bout de quelques instants d'immobilité.

— « Malheur à qui est cause ! s'écrie-t-elle, — Oui ! j'ai « le pouvoir.... et j'en use. »

Puis, se reprenant.

— « Oui ! j'ai le *pouvoir* ! je jette les *choses*, (les sorts,) et les ôte... « quand je veux... Nombreux sont ceux que j'ai frappés.... et ils ont « tous péri, dans leurs biens, dans leur vie, dans celle de leurs enfants. Rien n'a pu les délivrer. Le mal que je leur ai jeté les a « poursuivis jusque dans l'autre monde. »

— « Ils ne connaissaient pas le *louzou*.... moi, je le connais. »

— « Vous ?.... vous n'êtes cause de rien... il ne vous arrivera rien. »

— « Je vous en sais obligation ! »

— « Mais celui qui est cause,.... le garde qui a fait punir mon fils « injustement... il sera justement puni. Il sera frappé bientôt, et « vous le verrez : »

Et s'animant :

— « Vous le verrez bientôt ! »

— « Bientôt ?... comment cela ?... Dans combien de temps ? »

— « Vous le verrez ! »

Se tournant, raide, vers le nord, étendant le bras dans la direction de la demeure du garde, et s'exaltant davantage :

— « A toi qui es cause, malheur !.... que mon argent soit toujours « entre toi et le bonheur, dans ce monde !.... entre toi et le Paradis, « quand tu mourras !... »

— « Ah ! il ne portera pas votre argent en Paradis ? »

— « Non ! je serai toujours, là, pour l'empêcher d'entrer... non, il n'y entrera pas ! »

— « Mais alors, vous aussi, vous qui serez-là, devant la porte, « pour l'empêcher de la franchir, vous n'y entrerez pas vous-même. »

— « Peu importe, pourvu qu'il soit puni ! »

Je venais d'assister à l'évocation d'un sort.

J'avais, devant moi, un sujet intéressant à étudier. Vite, j'avancai une chaise. Vite, je crayonnai les feuilles des neuf plantes qui composent l'amulette guérissant du mauvais œil, et les présentant à la vieille :

— « Voilà, fis-je, les neuf plantes du *louzou* :

La vieille les reconnaît, ses traits se détachent, sa voix devient naturelle et elle me les nomme en breton :

— « C'est bien cela ! Voilà l'izar, le *flemm-douar*, le *melchen-tri-taich*, le *bléun-hân*, le *kleiz*, le *skler*, le *sklerik-bras*, le *sklerik* et le *barlen* qui est la plus efficace de toutes. » (Le *glecoma*, le fumeterre, le trèfle tacheté (T.^e pratense, vel subterraneum), la pâquerette, le mouron, la chélidoine, le géranium mollet ou robert, la ficaire et la verveine).

Je venais de gagner la confiance de ma vieille qui se mit à causer tranquillement.

C'était une jeteuse de sorts, de la classe la plus puissante, que je croyais ne plus exister, dans le Cap-Sizun, depuis la mort de la Kerzéas dont les marins, aujourd'hui encore, après plus de dix ans, ne prononcent le nom qu'avec un sentiment de frayeur.

Elle avait le double pouvoir de faire des maléfices et de les conjurer par ses amulettes. Elle tenait sa puissance du fait de sa naissance, étant née la *neuvième enfant de sa mère* et venue au monde, *les pieds en avant*. Son père, lui-même, avait eu, dans les temps, des accoussances avec le diable qui lui apportait souvent de l'argent, sous la forme d'un chat noir. Mais l'argent du diable ne profite guère : *passé une génération, il se change en son*. De riche qu'était devenu son père, elle, et son frère, sont aujourd'hui réduits à rien.

Le *Louizou* qu'elle emploie est le même que j'ai déjà décrit, (Rev. T. P. 1889, page 467). Mais le rite pour le préparer diffère essentiellement. Ici interviennent les prières.

Voici comment elle le compose :

INVOCATION : *Doue araucq oll ' Dieu avant toutes choses ; Dieu d'abord, dans le sachet.*

Puis trois tiges de chacune des neuf herbes disposées en croix l'une sur l'autre ;

Trois *pater* et trois *ave*, sans respirer ;

Trois autres tiges de chaque plante, disposées de même ;

Trois *pater* et trois *ave* ;

Le reste des herbes ;

Trois autres *pater* et *ave* ;

Neuf grains de sel.

Le tout est cousu, au moyen d'un fil écreu, dans un morceau de toile neuve qui n'a pas été passé à l'eau.

Ma vieille doit avoir une grande pratique du *louizou* ; pendant les longues tirades qu'elle me débitait, ses doigts allaient au tour,

1. *Doue araucq* est aussi, d'après le père Grégoire de Rostrenen, la devise de l'ancienne famille Caraimon, en breton : *Kervaon*.

comme pour disposer les herbes de son sachet, et sa respiration souvent retenue, au delà même du temps qu'il faut pour réciter les trois *pater* et les trois *ave*. Cette condition de ne point reprendre son haleine est indispensable, faute de quoi, le louzou perd toute vertu.

Dans le Cap-Sizun, la foi dans le *louzou* du mauvais œil est bien vive. Cette croyance existe même dans des familles où l'on s'attend le moins à la rencontrer. Ainsi je connais la mère d'un prêtre qui est allée la nuit, de peur d'être reconnue, à trois lieues de sa demeure, chez une *Drouk-Awizères*, chercher le *louzou*, pour l'apposer au cou de son petit enfant malade du croup. On m'a même affirmé que des prêtres, originaires du Cap, avaient toutes peines à se dépouiller des superstitions qu'ils avaient apprises, tel que le *Drouk-awis*, dans leur enfance.

Ma vieille initie à ses secrets, le neuvième de ses treize enfants, une fille qui est née dans les mêmes circonstances que sa mère, les pieds en avant.

II

LE VERBL

Outre le pouvoir de jeter le *mauvais œil*, ma bonne femme possède le don de guérir certaines maladies, au moyen de paroles spéciales. Elle le doit aussi aux conditions de sa naissance.

Voici quelques-unes de ses formules :

An Verbl. — C'est l'adénite des ganglions de l'aisselle, parfois de l'aîne, le bubon ; alors la maladie s'appelle *al laich*. Quand une tumeur s'est formée dans ces régions, elle sera suivie de huit autres. Si l'une aboutit, toutes le feront, à moins qu'on ne les fasse déguerpir.

Voici comment procède le *Diskonter* :

Le *Verbl* est assimilé à une dame qui a neuf filles pour lesquelles elle a une grande sollicitude. Elle est tout le temps à les compter : de *l'une elle va à deux*, de *deux à trois*, etc., à la neuvième, elle les recompte à rebours pour encore recommencer. Il faut les compter avec elle, *diskonta ar Verbl*, et les décompter, pour les réduire de *neuf à une*, et de *une à point*, et cela sans reprendre sa respiration.

Voici la formule entière :

« Ar verbl a devoa nao merc'h : d'Oc'h a eun a ias da Ziou ; d'oc'h a ziou da deir ; d'oc'h a deir, d'a bedir ; d'oc'h a. bedir, da bemp :

d'oc'h a bemp, da fec'h ; d'oc'h a fec'h, da seiz ; d'oc'h a seiz, ou eiz ; d'oc'h a eiz da nao ;

« D'oc'h a nao, a teuaz da eiz ; d'oc'h a eiz, da seiz ; d'oc'h a seiz, da fec'h ; d'oc'h a fec'h da bemp ; d'oc'h a bemp, da bedir ; d'oc'h a bedir da teir ; d'oc'h a deir, da ziou ; d'oc'h a ziou da eun ; d'oc'h a eun, da c'hour. »

De *une à aucune*. Le Verbl ayant perdu ses neuf filles, s'en va.

Cette formule se dit trois fois sans respirer aucunement et sans se tromper, sinon le Verbl retrouve le nombre de ses neuf filles et la guérison est compromise.

Elle est une des plus ardues à prononcer. Rares sont les Diskonter qui arrivent à sa fin, sans être obligés de respirer.

III

LE TELOU-DEVED

Ce sont des dermatoses sous deux formes principales : l'Herpès circiné et surtout le Zona.

On le croit un génie malfaisant qui s'attache à la peau. Il s'étend toujours et finit par entourer le membre ou le corps de celui sur qui il s'est posé : alors c'est la mort.

Voici la formule qui le fait partir :

« Telou-Deved, tec'h, tec'h ;
Neked ama ma da lec'h ;
Nag ama, nag e neb-lec'h !
Etre nao mor a nao mene,
Eno ma da vele ! »

« Telou-deved, retire-toi, retire-toi ; Ce n'est pas ici ta place ; Ni ici, ni ailleurs ! Entre neuf mers et neuf montagnes. Là est ton gîte. »

Croiser le mal avec une pièce d'argent, et prononcer cette formule trois fois sans respirer.

Un Diskonter d'Esquibien croise le mal avec son pouce enduit de sa salive, à jeun. A la formule ci-dessus, il ajoute ces mots :

« Kars da Vene-Are ! » — « Retire-toi aux Montagnes Arrées. »
Chez lui, pour être guéri, il faut retourner trois fois, avant le lever du soleil.

IV

AN TAICH. — LA TAIE DE L'ŒIL

Elle indique la présence d'un démon, ou d'un esprit mauvais, sur l'œil.

On le fait partir en l'objurgant de toutes façons : « Tœ'h, men-argaz ! etc. Tout le vocabulaire des injures connues dans le Cap, y passe.

Aux insultes, se joignent encore certaines pratiques :

A Primelin, une vieille femme croise l'œil avec une pièce d'argent qu'elle garde, et souffle trois fois sur le mal.

Une autre prend neuf grains de blé avec lesquels elle fait le signe de la croix sur l'œil malade ; puis les jette, un à un, en récitant trois *pater* et trois *ave*, dans une écuellée d'eau. Lorsque, au fond du vase, une bulle d'air se détache de chaque grain et vient crever à la surface de l'eau, c'est le mal qui s'en va. Le remède le plus employé est la *ficaire*, qu'on appelle aussi *Louzaouen an taich*, l'herbe à la taie. On la pile avec neuf grains de sel et on l'applique sur l'auriculaire de la main opposée à l'œil malade.

V

AN URLOU.

C'est l'engorgement des membres pelviens, provenant de toutes sortes de causes : Goutte, rhumatisme, etc.

Ce mal se guérit par une opération : la *scarification du palais*.

Il faut être *Diskonter* pour que cela réussisse.

L'opération consiste à faire, avec un couteau, deux incisions en V, ou en croix, au voile du palais. Pendant que le patient crache le sang en abondance, il doit, avec les doigts, détacher le lambeau de muqueuse, entre les incisions, et l'arracher. Cela fait, il est guéri. Sinon, il gardera son mal. Au bout d'une heure ou deux, le patient se gargarise à l'eau salée.

On m'a cité deux accidents mortels survenus après cette opération. Le *Diskonter* qui avait cette spécialité et que j'ai vu exercer son art sur un enfant atteint d'un commencement de rachitisme, et sur un ivrogne, voulant guérir ses jambes qui ne le tenaient plus debout, est mort il y a deux ans. La célérité avec laquelle les deux opérations ont été faites m'a empêché d'intervenir. Il avait une grande renommée. On venait chez lui, d'au-delà de Douarnenez, se faire opérer.

H. LE CARGUET.

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

XLI

AUX CHAMPS

Par la pluie et le vent, seulette,
 L'enfant grelotte dans les champs :
 « Las ! quand je serai grandelette,
 On ne m'enverra plus aux champs,
 Oui-dà
 O ce bon tems-là ! »

Petite fille est jouvencelle,
 Elle s'en va toujours aux champs :
 « Quand j'aurai mari, ce dit-elle,
 On ne m'enverra plus aux champs,
 Oui-dà,
 O ce bon tems-là ! »

Voici l'anneau des fiançailles,
 Elle s'en va toujours aux champs :
 « Vienne le jour des relevailles,
 On ne m'enverra plus aux champs,
 Oui-dà,
 O ce bon tems-là ! »

L'épouse est mère devenue,
 Elle s'en va toujours aux champs :
 « Quand je serai vieille chenue,
 On ne m'enverra plus aux champs,
 Oui-dà,
 O ce bon tems-là ! »

La vieille n'est pas sur sa porte,
 Pluie et vent pleurent dans les champs ;
 La vieille un jour s'est faite morte,
 Et puis on l'a portée aux champs,
 Oui-dà,
 O ce bon tems-là !

XLI

L'HERBE D'OUBLI

Par delà le ruisseau
 Je sais une colline,
 Au penchant du coteau
 Je sais une herbe fine ;
 Une herbe pâle et grise,
 Et qui mêle ses brins
 Parmi les angéliques,
 Parmi les romarins,

La brebis en broutant
 A mangé de cette herbe,
 La tourtre en voletant
 A becqueté sa graine.
 Maintenant brebiettes
 Oublient les blancs agneaux,
 Maintenant tourterelles
 Oublient leurs tourtereaux.

Allez, ma mère, allez,
 Montez sur la montagne,
 Allez vite et cueillez
 La fleur de l'herbe pâle ;
 Faites-en un breuvage,
 Je vous dirai pourquoi :
 Quand j'aurai rendu l'âme,
 Buvez, oubliez-moi.

Mais moi, j'en boirais bien
 Des coups, des coups sans nombre,
 Tout autant qu'il en tient
 Dedans la mer profonde :
 La blonde à qui je songe
 Et pour qui je m'en vas,
 La folle fille blonde,
 Je ne l'oublierai pas !

GEORGE DONCIEUX.

(Extrait de *l'Idée libre*, février 1895).

La première pièce est faite sur un thème recueilli dans un village du Nivernais ; la seconde inspirée d'une chanson grecque. Elles ont été mises en musique, l'une par M. G. Dubreuilh, l'autre par notre collaborateur M. J. Tiersot.

LES ORDALIES ¹

XVIII

PAR LE CALICE D'ÉPREUVE

a) chez les Juifs

LE chapitre V des *Nombres* décrit ainsi l'épreuve que la femme soupçonnée d'infidélité, mais contre laquelle il n'existait aucune preuve, avait à subir : « Si cette femme a péché, méprisant son mari, et dormi avec un autre homme, s'il ne peut la surprendre, si l'adultère reste caché, si l'on ne peut l'accuser par témoins, pour ne l'avoir surprise pendant le péché; si l'esprit de jalousie excite un mari contre sa femme, soit qu'elle ait été souillée, soit qu'elle soit l'objet de faux soupçons, le mari l'amènera au prêtre, fera une offrande pour elle, la dixième partie d'une mesure de farine d'orge, il ne répandra pas d'huile sur elle et ne placera pas d'encens sur elle, car la jalousie est la cause de ce sacrifice qui a pour but de rechercher l'adultère. Le prêtre l'offrira au Seigneur et la placera devant lui; il prendra de l'eau sainte dans un vase d'argile et y mettra un peu de la terre du sol du tabernacle. Quand la femme se tiendra en présence du Seigneur, le prêtre découvrira sa tête, placera sur ses mains le sacrifice du souvenir et l'offrande de la jalousie, lui-même tiendra des eaux très amères où il entassera les malédictions avec l'exécration. Il adjurera la femme en ces termes : Si aucun étranger n'a dormi avec toi, si tu n'as pas souillé le lit conjugal, ces eaux très amères où j'ai entassé les malédictions ne te nuiront pas. Mais si tu l'es séparée de ton mari, si tu as été souillée, si tu as couché avec un autre homme, tu seras soumise à ces malédictions. Que le Seigneur Dieu te maudisse et fasse de toi un exemple pour son peuple: qu'il fasse pourrir ta jambe et que ton ventre gonflé éclate. Que les eaux maudites entrent dans ton ventre, et que celui-ci se gonflant, ta jambe pourrisse. La femme répondra : Ainsi soit-il, ainsi soit-il. Le prêtre écrira sur un billet ces malédictions et les effacera avec l'eau amère où il a entassé les

1. Suite, voir t. XII, p. 16.

imprécations et les lui donnera à boire. Quand elle aura bu, le prêtre prendra de ses mains le sacrifice de jalousie, l'élèvera devant le Seigneur et la placera sur l'autel : auparavant, il prendra un peu de ce qui est offert et le brûlera sur l'autel : qu'il donne ainsi à la femme à boire les eaux amères. Quand elle aura bu, si elle est souillée et coupable d'adultère pour avoir méprisé son mari, l'eau de malédiction passera en elle, son ventre enflera, sa jambe pourrira : elle sera maudite et en exemple à tout le peuple. Si elle n'a pas été souillée, elle n'éprouvera aucun mal » ¹.

b) chez les Coptes

Antérieurement au XVII^e siècle, les Coptes avaient adopté cette ordalie, comme on le voit dans la description que nous en a laissée Vansleb :

« Anciennement, le *calice de Soupçon* était encore en usage chez eux lorsque le mari doutoit de la fidélité de sa femme.

« Voici de quelle manière ils le préparoient :

« Le Prêtre mettoit dans un pot de terre de l'eau souffrée, la mêlant avec de la poussière qu'il prenoit d'un des endroits de l'Autel ou des coins du Heikel (sanctuaire). Il découvroit la tête de la femme soupçonnée, il la fesoit jurer par la vertu du Heikel et par la descente du Saint-Esprit, qui y opère les mystères, de dire la vérité, si quelqu'autre que son mari avoit eu commerce avec elle, ou non ? il lui disoit encore qu'en cas qu'elle fût innocente, cette eau ne lui feroit aucun mal ; mais que si elle étoit coupable et qu'elle jurât faussement, cette eau ruinerait son ventre et tout son corps, et que la malédiction de Dieu tomberait sur elle.

« Voici les cérémonies qu'on observoit lorsqu'on donnoit cette eau à boire à la femme soupçonnée :

« Le mari alloit auparavant trouver l'Evêque, ou le Curé, et lui déclaroit le soupçon qu'il avoit de sa femme. Alors l'Evêque l'exhortoit de prendre garde de ne rien faire par haine, ou par légèreté ; et si après cette exhortation Il persistoit encore à demander cette épreuve, l'Evêque les obligeoit tous deux de se laver et de jeûner au pain et à l'eau trois jours de suite ; et le quatrième jour il alloit avec trois autres prêtres, trois séculiers, et trois femmes à l'Eglise et ils se présentoient devant la Heikel, où l'on fesoit allumer une lampe seulement ; puis on dépouilloit l'autel tout nud, et on mettoit des-

1. *Nombres*, V, v. 12-28.

sus les quatre Evangiles; et cela étant fait, l'Evêque demandoit à la femme si elle étoit innocente ou non; et si elle répondoit qu'elle étoit innocente, alors il découvroit la tête du mari et de la femme; il haussoit le voile du Heikel jusqu'à la moitié, il prenoit le pot plein d'eau, il commençoit les Prières, il lisoit le 5^e Chapitre du livre des Nombres jusqu'à la fin, et pendant qu'on disoit cent fois le *Kyrie eleison*, il mettoit de la poussière du Heikel dans le pot, avec quelques gouttes d'huile dans la lampe, et il falloit que la femme bût une partie de cette eau, et si elle étoit coupable, on le connoissoit aussi tôt, en ce qu'elle commençoit à sentir des douleurs dans le ventre qui n'étoient pas concevables. Mais aujourd'hui (1672), ils n'observent plus cette cérémonie »¹.

RENÉ BASSET.

COUTUMES SCOLAIRES²

X

L'HABIT NEUF

Une coutume assez générale existe parmi les collégiens.

Lorsque l'un d'eux met pour la première fois un habit neuf, ses camarades le frappent à coup redoublés sous prétexte de « *rabattre les coutures* » (Collège de la paix, à Namur).

ALFRED HAROU.

1. Vansleb, *Histoire de l'Eglise d'Alexandrie*, Paris, 1677, in-12, p. 107-109.
2. Cf. le t. VII p. 74, le t. X, p. 201.



CONTES DE LA HAUTE-BRETAGNE

Contes comiques

I

LE HAUSSEUR



L y avait une fois un homme qui ne savait comment gagner sa vie. Comme il était bon farceur, et qu'il avait la langue bien pendue, il résolut de parcourir les campagnes et de tromper les diots (sots).

Un jour il passa sous les fenêtres d'un château en criant :

— C'est moi qui les hausse, qui les baisse, qui les laisse de même ! La dame du château dit à sa servante :

— J'aurais bien besoin d'être haussée, moi qui suis si petite.

— Et moi aussi, dit la servante. Faut-il l'appeler ?

— Oui.

L'homme fut introduit dans la chambre de la dame, qui lui dit :

— Est-ce que voushaussez les gens ?

— Oui, je les hausse suivant la somme qu'ils me donnent.

— Combien me prendriez-vous pour me grandir de ceci ? demanda-t-elle.

— Deux mille francs.

— Je ne vous donnerai pas tant, moi, dit la servante ; je n'ai que cent écus.

— Ah ! répondit-il, je vous hausserai tout de même, mais pas tant que votre maîtresse. Avez-vous, dit-il, un veau né de ce matin ?

— Oui.

— Allez lui couper la queue et apportez-la ici.

La servante apporta la queue au hausseur qui fit asseoir la dame sur une chaise, et lui plaça la queue sur la tête, en lui recommandant de rester vingt-quatre heures sans bouger.

Il mit un œuf pondu le matin sur la tête de la servante, en aplattissant un peu le bout, et lui dit de rester aussi sur sa chaise vingt-quatre heures sans bouger. Il leur dit alors qu'il allait au jardin chercher les plantes nécessaires pour achever l'opération ; mais il se hâta de détalier.

Quand le maître du château rentra et qu'il vit sa femme et sa servante si drôlement arrangées, il se fit tout raconter, et il les traita de sottes. Il ordonna de préparer bien vite un cheval et une voiture pour poursuivre le voleur.

Il l'aperçut de loin qui marchait bon pas, mais lui, qui l'avait aussi vu, monta sur la couverture d'un moulin dont le meunier était absent, et se mit à arracher les ardoises. Le monsieur lui demanda s'il n'avait pas vu passer un homme par là.

— Oui, répondit-il, il ne doit pas être bien loin. Je suis à ma journée à arracher des ardoises, si vous voulez monter les arracher à ma place pendant quelque temps, je vous le ramènerai.

Le monsieur y consentit ; le hausseur monta dans la voiture, et partit au triple galop. Bientôt le meunier arriva.

— Que faites-vous là ? demanda-t-il ; qui vous a permis de découvrir mon moulin ?

— Je remplace un ouvrier qui vient de partir.

— Je n'ai dit à personne d'enlever mes ardoises ; aussi vous me paierez la réparation.

Le monsieur vit bien que c'était le hausseur qui lui avait joué ce tour, et il s'en alla tout penaud à la maison.

(Conté en 1883 par Alexis Leparc, du Gouray, âgé de 17 ans).

II

L'ÂNE QUI DANSE

Il y avait une fois à Saint-Malo des charpentiers qui travaillaient à un navire. Ils virent passer une bonne femme qui conduisait un âne chargé de pots de lait qu'elle allait vendre au marché.

Un des ouvriers s'approcha d'elle et lui dit :

— Y a-t-il moyen, la mère, de dire deux mots à l'oreille de votre âne ?

— Oui, répondit-elle, vous pourrez même en dire dix si vous voulez.

Le charpentier fit mine de parler à l'âne et lui laissa tomber du vif-argent dans l'oreille. L'âne se mit à danser et à se rouler pour gagner, comme on dit l'avoine, et tous les pots de lait furent perdus.

La bonne femme fit assigner l'ouvrier devant le juge de paix.

— Pourquoi, demanda-t-il, avez-vous dit deux mots à l'oreille de cet âne ?

— Parce que, monsieur le juge de paix, j'en avais la permission.

— Que lui avez-vous dit ?

— Je lui ai dit que tous ses parents étaient morts, et qu'il était leur seul héritier. C'est pour cela qu'il s'est mis à danser de joie.

Tous ceux qui étaient là se mirent à rire, et même la bonne femme. qui demanda au charpentier :

— Est ce bien vrai que mon âne héritera de ses parents ?

— Oui, c'est bien vrai.

— Sont-ils riches ?

— Oui, ils ont laissé, outre leurs pâtures, cent mille francs en or.

La bonne femme qui crut que cela était vrai, s'en retourna bien contente, sans demander le prix de son lait.

(Conté en 1882, par François Marquer de Saint-Cast).

III

JEAN SANS PEUR

Jean Sans Peur était fils d'un bedeau, et tous les matins à cinq heures, il allait sonner l'Angelus. Son père se dit :

— Il faudra que je tâche de lui faire peur.

Il habilla trois bonshommes de paille, et alla les placer dans le clocher. Quand Jean Sans Peur arriva le matin pour sonner les cloches, il vit un bonhomme qui avait le pied sur la première marche.

— Monte, lui cria Jean Sans Peur.

— Tu ne veux pas monter, répéta-t-il. Et ne recevant pas de réponse, il lui donna un grand coup de pied qui le renversa.

Un peu plus haut, il vit un autre bonhomme dans l'escalier :

— Veux-tu monter ! cria Jean Sans Peur.

— Monte donc ! Ah ! tu ne veux pas ; je vais t'aider.

Il le renversa à son tour, et quand il arriva au lieu où étaient les cloches, il vit un troisième bonhomme qui tenait la corde de la cloche comme s'il avait été prêt à sonner.

— Sonne, lui dit Jean Sans Peur.

— Sonne donc, répéta-t-il. Ah ! tu ne veux pas sonner ! je vais te tirer de là.

Il le renversa comme les autres d'un coup de pied, puis il se mit à sonner l'Angelus, et sa besogne faite, il retourna chez son père et lui dit :

— Vous avez voulu me faire peur, mais vous n'y avez pas réussi. Son père lui donna de l'argent tout plein ses poches, et Jean Sans Peur s'en alla par la forêt. Mais depuis qu'il avait de l'argent, il

n'était plus le même : à chaque feuille qui craquait sous ses pieds, i croyait voir un voleur. Ce qui fait que Jean Sans Peur, eut tout de même peur.

(Conté en 1880, par Jean-Louis Roussel, d'Ercé.)

V

LE PÈRE BERNARD

Le père Bernard était un bonhomme qui allait chercher son pain. Il arriva dans une ferme et demanda à coucher pour la nuit : comme il n'y avait pas de place dans les lits et qu'il faisait froid, on lui dit d'aller coucher dans le four, il s'y blottit et s'endormit.

Le lendemain, le fermier, qui ne savait pas que le père Bernard était là, remplit le four de fascines et y mit le feu, puis il revint à la maison dire que le four était chaud.

— Ah ! malheureux, s'écria sa femme, tu as mis le feu dans le four ! tu ne sais donc pas que le père Bernard y était couché ?

— Non, dit-il, tu ne m'en avais pas prévenu.

— Jésus ! dit la fermière, nous voilà dans de beaux draps ! qu'allons-nous faire du père Bernard ? Il faut aller demander au bedeau, qui est un malin, s'il peut nous tirer d'embarras.

Quand le bedeau ouït le cas, il dit :

— Je veux bien vous aider, mais il ne sera pas facile de vous débarrasser du bonhomme.

— Combien voulez-vous pour votre peine ?

— Deux cents francs.

— Deux cents francs, soit.

A la nuit, il prit le cadavre du père Bernard sur son dos et alla le placer à la porte du presbytère, contre laquelle il l'appuya ; il alla ensuite au clocher, fit sonner deux ou trois fois la cloche et s'en retourna chez lui.

Quand le prêtre entendit le son des cloches, il se hâta de se lever en pensant qu'il était arrivé quelque chose, et au moment où il ouvrit la porte, le père Bernard tomba dans la place, et quand il voulut le relever, il s'aperçut qu'il était mort.

Il courut réveiller sa servante et lui dit :

— Nous voici dans de belles affaires : le père Bernard est mort cette nuit à la porte ; si on le sait, on ne manquera pas de dire qu'on l'a laissé mourir de faim devant le presbytère. Que faire de son cadavre ? Il faut aller chercher le bedeau qui nous en débarrassera sans doute, car il est bien malin.

Le bedeau venu, on lui conta l'affaire qu'il écouta d'un air soucieux :
— Ah ! dit-il, je ne sais pas comment faire ; c'est un cas très-embarrassant.

— A tout prix, dit le recteur, il faut que vous nous tiriez de ce mauvais pas.

— Si vous voulez me donner quatre cents francs, je me charge de tout.

La somme lui fut comptée, et la nuit suivante, il chargea le père Bernard sur ses épaules, et alla le planter debout à la porte du couvent. Au matin la supérieure ouvrit la porte et le père Bernard lui tomba dans les bras.

— Ah ! s'écria-t-elle, nous voici bien prises : si on sait que le père Bernard est mort à la porte du couvent, tout le monde va dire que nous lui avons refusé assistance. Il faut aller chercher le bedeau ; il n'y a que lui qui puisse nous éviter de fâcheux propos.

Le bedeau arriva, et quand on lui eut conté l'affaire, il se gratta l'oreille et dit :

— Mais ma sœur, si je vous aide, je me mettrai dans un mauvais cas, aussi moi.

— Demandez-moi ce que vous voudrez, vous l'aurez.

— Si vous pouvez me procurer un cheval borgne et me donner huit cents francs, je trouverai moyen de faire sortir le père Bernard d'ici sans qu'on le sache.

— Voici huit cents francs, dit la supérieure, mais chargez-vous du cheval borgne.

Le bedeau prit un vieux cheval aveugle, attacha sur son dos le cadavre du père Bernard, et au point du jour il alla mener le cheval au coin d'une rue où des marchands avaient étendu par terre de la poterie et de la vaisselle ; il lui donna un coup de fouet, et le cheval se mit à courir, cassant les pots et les écuelles, et faisant des dégâts pour bien de l'argent.

Les marchands, à cette vue, coururent en colère après le père Bernard, qu'ils frappèrent à toute volée de coups de bâton, puis quand ils virent qu'ils ne bougeait plus, ils crurent l'avoir tué. Ils se sauvèrent chacun de son côté, laissant le père Bernard, et je ne sais pas s'il y est encore ¹.

(Conté par *Elisa Durand*, de *Saint-Cast*, 1879.)

PAUL SÉBILLOT.

1. Ce conte présente plusieurs épisodes qui rappellent celui intitulé : *D'un vieux cheval et d'une vieille femme*. Contes populaires de la Haute-Bretagne, I, n. 36.

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

LXXV

LES CHARPENTIERS DANS LA CROYANCE POPULAIRE RUTHÈNE



DANS un article bien intéressant de la revue ruthène « *Jytlé i slovo* » de 1896, un jeune folk-loriste, M. Zoubrytzwï publie des matériaux très curieux sur les charpentiers. Ils ont été recueillis dans le district de Stare Miasto aux Carpathes (Galicie); nous les traduisons en entier en les arrangeant cependant d'une façon plus systématique et en rejetant plusieurs intercalations superflues.

Quand on abat un arbre pour une maison, on regarde s'il ne porte pas quelque part des branches qui d'abord horizontales deviennent ensuite verticales et forment ainsi comme un autre sommet. Dans ce cas-là on les coupe et on les rejette, car elles rendent impur le tronc. Dans une maison dont les parois ou le plancher contiennent de telles branches, il craque toujours et cela annonce la mort ou un malheur prochain.

Ce n'est pas un bon signe non plus, si le premier arbre abattu s'arrête en tombant sur le tronc d'un autre encore intact. Si on s'en sert tout de même, la maison brûlera tôt ou tard.

Mais voilà déjà les arbres par terre près de la place où s'élèvera le bâtiment. On commence à les façonner. Le premier copeau tombe du côté recouvert de l'écorce. Alors quelqu'un mourra. S'il tombe par l'autre côté, on célébrera bientôt une noce. Si la hache donne du feu au premier coup, on brûlera. On jette ensuite les fondements, mais ceux-ci sont rarement en pierre. Car on craint que la vie des habitants futurs ne soit fort dure. Quelquefois on fait dire ce jour-là une messe. A tous les quatre angles on met souvent un quart d'un kreuzer et un fil de soie noire. Alors la misère ne s'approchera pas de la maison et le bétail noir s'élèvera bien. A Zaroudié on met aussi du mercure — pour que tout augmente — du plomb, de la vinca, de l'avoine, du sel, de l'arbre blanc et du charbon, ces deux dernières choses, pour que tout bétail, le blanc et le noir, se porte bien. Au milieu de la maison on plante dans le sol une croix de saule. Cette

coutume s'observe aussi quand on bâtit un enclos pour les brebis aux champs.

Après cela on continue les travaux. En érigeant les parois il faut faire attention à ce que le bas et le haut des planches qui les composent correspondent au bas et au haut des arbres dont elles sont faites¹. « Qu'on mette, monsieur le curé, le bois comme il croît à la forêt » disait le charpentier de Rybotyiché en bâtissant la maison de Babyne. Maintenant encore on fait attention aux premiers copeaux. S'ils tombent en dehors de la maison commencée il y aura mort ou perte, si en dedans, noce.

Quand le bâtiment est élevé, il faut éviter d'y ajouter quelque chose du côté du nord.

Aussi est-il à craindre qu'il n'y ait des punaises, si le charpentier a commis l'imprudence de cracher dans ses mains en commençant le travail. Pour les chasser il faudrait se déshabiller la veille d'un jour où on veut se rendre au pardon, courir autour de la maison et demander du dehors par la fenêtre ouverte : Les cousines sont-elles chez elles. De l'intérieur on répond : Non, elles sont parties au pardon de Lypié ou autre part.

Dans les pratiques énumérées ci-dessus, le charpentier joue un rôle peu important. Ce n'est qu'un personnage superstitieux. Mais voilà des faits qui démontrent qu'il est quelque chose de plus.

Paul Goudze, chantre et écrivain public au village de Ploskié, se faisait élever une maison. Le charpentier allait commencer le plafond, quand soudain il s'adressa à Paul. « Voulez-vous, lui demanda-t-il, avoir une perte maintenant ou plus tard. Maintenant elle ne sera pas grande. Donnez-moi un quart de litre d'eau-de-vie ».

Paul ne voulait pas entendre parler de cela, mais sa femme épouvantée éclata en sanglots et il consentit à donner au charpentier ce qu'il désirait en y ajoutant encore dix à douze œufs. Le « maître » ne toucha pas à la boisson. Il souffla dans la bouteille qui la contenait, la recouvrit de sa main et recula ensuite. Au bout de quelques secondes la bouteille éclata en plusieurs parties et dans l'étable un veau sursauta et périt. » (*Raconté par Fedio Goudze à Mchanetzi, le 7 juillet 1891*).

Donc, le charpentier non seulement sait ce qui arrivera aux gens pour lesquels il travaille, mais encore il peut conjurer le danger qu'ils courent.

Voilà un cas qui prouve la science de l'avenir que possèdent ces artisans. Bien que M. Zoubrytzki (souvent très obscur) ne l'ait

1. Cf. une croyance japonaise analogue, t. III, p. 142.

pas trop précisé, je crois qu'il appartient à la catégorie précitée.

C'était un juif pour lequel on construisait une cabane. Justement était arrivée la voiture chargée de bois dans ce but, mais le charpentier ne savait où la faire entrer, car la place où devait s'élever la hutte était entourée d'une haie. « Enlevez la haie ici », lui dit Hrytzouna, un paysan qui passait par là. Le charpentier le regarda d'un air craintif. Ici ? enfin comme vous voudrez. Hrytzouna partit et quelques jours plus tard il décéda.

Il est possible que le charpentier sût qu'à celui qui lui conseillait de faire quelque chose d'un certain côté, devait arriver un malheur. Il essayait de s'y opposer, mais il céda finalement. Peut-être y aurait-il une autre explication populaire de ce fait (p. e. une rencontre malheureuse), mais M. Zoubrytzki ne précise pas davantage.

En commençant la maison le charpentier fait une incision « sur les hommes » ou « sur le bétail », pour que rien de mauvais ne lui arrive. A Mykhniouka le charpentier qui coupa chez le curé la fenêtre dans une paroi qui en était dépourvue, fit trois incisions en prononçant : C'est sur le curé ; c'est sur sa femme (les prêtres ruthènes catholiques grecs se marient) ; c'est sur ses enfants. Au même village il tint la hache pendant quelques moments le tranchant tourné vers sa face. A Bystré il a jeté (probablement au commencement, bien que l'auteur n'en dise rien) sa hache hors du bâtiment, et c'est pourquoi les propriétaires de ce dernier moururent bientôt.

En général un charpentier doit être bon ami avec le diable et s'il n'en a pas le renom, peu de clients l'appellent.

Si un charpentier se blesse, il sait empêcher le sang de couler. Comment, on n'en sait rien. Deux charpentiers, le père et le fils, travaillaient à Ploskié. Soudain la hache échappa au dernier et le blessa au front et à la jambe. Mais il ne laissa pas le sang sortir. Il avait appris cette science chez un charpentier allemand nommé Guillaume.

Ce Guillaume fut même consulté par le peuple des environs de Nowe Miasta. Un paysan de Mchanetzi ressentit une douleur violente au genou. Il tomba sans pouvoir se relever. Alors on fit appeler Guillaume, celui-ci arriva, ôta son chapeau, s'agenouilla, chuchota quelque chose et le malade fut guéri.

Si deux charpentiers rivaux se rencontrent, on peut être témoin d'une lutte curieuse. Les deux sorciers cherchent à se jouer des tours bien singuliers. Encore Hrytzi avec son fils travaillaient une fois. En l'absence du père vient le charpentier Rymanow qui jette un sort sur le fils, de sorte que celui-ci ne peut plus manier la hache. Arrive Hrytzi qui défait le sort et se venge, comment ? Il fait tomber le charpentier de Romanow sur quatre pattes et le laisse ainsi pen-

dant une bonne heure, jusqu'à ce que celui-ci se rachète moyennant un bock de bière.

W. BUGIEL.

LXXVI

IMPORTUNITÉS DE MARCHANDS

Marchands d'habits confectionnés

A Gand, les dimanches et les jours de marché ou de fêtes, les boutiquiers avoisinant le *marché du vendredi* (place de la Ville) se tiennent sur le seuil de leurs portes dès l'aube et engagent les passants, principalement les gens de la campagne, à venir s'approvisionner chez eux. C'est surtout dans les magasins d'effets confectionnés que cet appel aux clients se fait avec le plus d'instance.

Autrefois les « *meestercleerverkoopers* » (marchands d'habits) employaient d'autres arguments que la persuasion et l'éloquence pour attirer les clients. La chasse aux clients se faisait *monu militari*.

Malheur au paysan qui se risquait à passer devant la boutique de l'un d'eux. Il était appréhendé au corps et traîné de gré ou de force dans le magasin. On allait même si loin que dans les faubourgs se trouvaient apposés des individus, à la solde des boutiquiers, qui s'emparaient du campagnard dès son arrivée aux portes de la ville, l'escortaient et ne le quittaient que lorsqu'ils l'avaient conduit dans le magasin de leur patron.

Il y avait même des rues où les paysans n'osaient plus passer de peur d'être pris au collet et entraînés dans l'une ou l'autre boutique où on les dépouillait de leurs vêtements pour leur endosser un costume tout flambant neuf.

Le 12 mars 1753, les échevins de Gand rendirent une ordonnance par laquelle ils défendaient dorénavant aux « *meesterscleerverkoopers* » de se livrer aux manœuvres déloyales et aux actes de violence visés ci-dessus.

(*Messenger des Sciences historiques*, 1888, p. 231 et suivantes).

LXXVII

LES PILORIS DES FRAUDEURS

Tisserands

Jadis un marché aux toiles, se tenait chaque semaine, au marché du vendredi, à Gand.

Un curieux usage consistait à pendre à la tourelle du marché les pièces de toiles auxquelles le vendeur avait attribué frauduleusement une largeur ou une qualité qu'elles n'avaient pas.

Cette exposition publique était une peine beaucoup plus efficace que la confiscation de la pièce de toile inventée au début.

(*Messenger des Sciences hist.* 1890, p. 346, 347).

LXXVIII

LE MEUNIER IMPIE

A Aerschot (Brabant), sur la montagne nommée *Oriastoore*, on remarque un vieux moulin de pierre, aujourd'hui en ruines, et autrefois habité par un impie. A proximité de cet endroit s'élève un second moulin, en activité.

Toutes les nuits, à minuit sonnant, un fantôme blanc sortait du vieux moulin et venait frapper à la porte du nouveau moulin.

Le meunier n'avait garde d'ouvrir sa porte, car le fantôme était menaçant ; il aurait sûrement fait un mauvais parti à son confrère.

Maintes fois le spectre a essayé des coups de feu, sans en être autrement incommodé.

Les gens de l'endroit assurent que c'est en punition de son impiété que le meunier apparait chaque nuit sur la terre pour y subir de mauvais traitements ; ils ajoutent encore que c'est pour servir d'exemple au nouveau meunier et l'engager à ne pas falsifier ses farines que Dieu opère ce miracle.

(*Recueilli de la bouche du nommé Van Syngel*).

LXXIX

LE TAILLEUR FACÉTIEUX

Douze gais compagnons avaient commandé chez un tailleur douze *costumes de diable* qu'ils devaient revêtir certain soir dans le but de se gausser de la crédulité populaire.

Revêtus de ces costumes, ils devaient faire une apparition soudaine dans le cimetière, à l'heure choisie par les fidèles pour faire leurs dévotions sur les tombes.

Comme il fut convenu, il fut fait.

Seulement au lieu de se trouver *douze* au rendez-vous, on comptait *treize* diables.

Nos amis se regardèrent avec effroi aussitôt cette constatation faite, et prirent la fuite dans toutes les directions, persuadés que le treizième diable, l'intrus, était le diable en personne.

On sut plus tard que le treizième diable était le tailleur qui lui aussi avait voulu s'amuser.

(Recueilli à *Anderlecht*, faubourg de Bruxelles).

LXXIII (suite)

CRIMES PROFESSIONNELS

Le charcutier assassin

Dans le peuple, à Bruxelles, on rapporte que jadis un homme bien portant, gros et gras, avait disparu de son domicile sans qu'on fût parvenu à savoir ce qu'il était devenu.

Or il se fit qu'à son lit de mort un charcutier avoua qu'il avait tué cet homme et nombre d'autres encore pour en débiter les morceaux en guise de viande de porc.

Sa charcuterie passait pour la meilleure de tout Bruxelles, elle était la plus achalandée et on recommandait l'excellence de ses produits.

Voici comment il opérait: Lorsqu'il trouvait un client de son goût, il l'attirait sous un prétexte quelconque derrière le comptoir, et d'un simple coup de pied faisait manœuvrer une trappe et l'homme tombait dans la cave.

LXIV (suite).

REDEVANCES ET POURBOIRES

À Bruxelles lorsque quelqu'un passe, *le premier*, sur le travail que viennent d'achever les paveurs, maçons, etc., ceux-ci l'entourent et se mettent à essuyer ses souliers avec leurs casquettes ou leurs mouchoirs.

Cette ancienne coutume signifie : « Vous êtes le premier qui passez sur le travail que nous venons de terminer, et cet événement « vaut bien une tournée. »

ALFRED HAROU.

XXIV (suite).

LES ENSEIGNES SINGULIÈRES

Au bourg de Montmort (Marne) un perruquier avait pour enseigne dans ces dernières années, un plat à barbe en cuivre surmonté de cette inscription :

Ici l'on embellit la jeunesse
Et l'on rajeunit la vieillesse.

Dans une des principales rues de Lorient, il y a quelques années une boutique de bottier avait pour enseigne un tableau représentant une paire de bottes énormes de l'une desquelles sortait le cou d'une oie, avec cette légende à double entente : « Prenez vos bottes et laissez la mon oie » (laissez la monnoie).

A Reims, un autre magasin de chaussures, inauguré à l'époque de la visite du shah de Perse en France a pour enseigne un tableau représentant un chat qui s'escrimait du fleuret contre une botte pendue au mur : Au chat perçant.

A Paris même, dans la rue de Rivoli, un cordonnier affiche à sa porte une peinture figurant un lion acharné sur une paire de chaussures avec cette légende magnifique : « Tu peux la déchirer, mais non pas la découdre. »¹

Ailleurs, sur le quai de l'Hôtel-de-Ville, c'est un loup empaillé qui orne la devanture, ayant une botte à l'une de ses pattes. Enseigne : *Au loup botté.*

En maint endroit, le conte de Perrault a fourni l'enseigne et l'image de l'Ogre : *Aux bottes de sept lieues.*

A. TAUSSERAT-RADEL.

1. Le texte exact sous une forme moins concise et poétique, mais émaillé d'une faute de français, est celui-ci : « Tu pourras la déchirer. mais pour la découdre, je te le défends ! »



RITES ET USAGES FUNÉRAIRES ¹*(Seine-et-Marne).*

XX

DERNIERS ADIEUX



A grande séparation qui s'appelle la mort a toujours été accompagnée de coutumes, qu'il est intéressant pour les traditionnistes de recueillir. Voici une des expressions de ce sympathique souvenir des survivants. Elle a été observée dernièrement dans une petite localité du département de Seine-et-Marne.

Aimée de ses parents, de ses amies, de ses voisins, une personne vient de mourir, autour du cercueil, c'est une douleur générale.

Le service va avoir lieu, et tout le monde se prépare. La famille serait navrée si le cher entourage n'y assistait pas jusqu'à la fin. — Et ce n'est pas seulement pour le service entier que l'usage affectueux demande la présence de tous ; c'est encore pour les délicates cérémonies qui le suivent, et qui sont le plus touchant et le plus gracieux final qui puisse clore des funérailles.

On arrive au cimetière. Là, quand la bière est descendue dans la fosse, l'usage veut que chacun des intimes jette, sur la première pelletée de terre, un bouquet composé de fleurs prises en son propre jardin.

Pour l'enterrement en question, et qui se fit en mai, l'un des assistants envoya à la défunte un bouquet des derniers lilas blancs ; une assistante jeta une poignée de roses blanches ; une jeune fille, des pâquerettes blanches, etc., etc.

A ce moment c'est toujours, comme symbole, le blanc qui intervient. En outre, dans son bouquet chacun avait introduit une petite branche de buis bénit.

Et ce n'est pas tout : un dernier mot tombe avec le dernier don. En jetant leur bouquet les jeunes, qui se croient encore loin de la fin, disent : « Adieu ! » ; les vieux, qui se sentent près des limites, disent : « Au revoir ! à bientôt ! », et les croyants en l'eau-delà, qui prévoient que l'étape n'est qu'interrompue, disent : « Repose-toi ! »

F. FERTIAULT.

¹. Cf. t. III, p. 45, 81, 188, 365, 599, le t. IV, p. 421, 506, le t. VI, p. 48, 628, le t. VII, p. 225, 420, 558, le t. VIII, p. 700, le t. IX, p. 250, le t. X, p. 108, 224.

LES EMPREINTES MERVEILLEUSES ¹

CXVI

LA PIERRE DE BELLINGEN



la sortie du village de Darnstaedt, dans la direction de Bellinggen, à un mille de Stendal, dans l'Altmark, en Prusse, il existe une pierre grosse comme un sac de deux boisseaux de blé où l'on peut voir assez profondément imprimé un pied de cheval. On raconte que le mauvais esprit emmena de là, à cheval, une cabaretière qui avait juré effroyablement, et ce serait l'empreinte du sabot du cheval.

D'autres prétendent qu'il se serait livré là une bataille et que le général doutant du succès aurait dit qu'aussi sûr que son cheval entretrait dans la pierre, il remporterait la victoire. Le pied de sa monture s'y imprima et il fut victorieux. La bataille à laquelle il est fait allusion serait celle que l'ancien markgrave d'Anhalt, Albert aurait livré au comte Huder ².

CXVII

LE CHEVAL DE MOÏSE

Près du puits de Timissaou, au pied du versant nord-ouest de la chaîne du Tassili, dans le pays des Touaregs Ifoghas, est une éminence rocheuse, pareille à un château où l'on voit une empreinte attribuée par la légende au cheval de Moïse ³.

CXVIII

LA PIERRE D'OSTHERRN

On montre dans les champs du village d'Ostherrn, qui est à un demi-mille de Darnstaedt, près du chemin de Stendal une pierre où est imprimé comme dans de la cire un soulier d'enfant ; sur l'autre

1. Suite, voir t. XI. p. 199.

2. Beckmann, *Beschreibung der Mark Brandenburg*, 1^{re} partie, p. 375, Zichnert, *Preussische Volkssagen*, t. I, p. 265, cités par Græsse, *Sagenbuch der preussischen Staates*, Glogau, 2 vol. in-8, t. I, § 79, p. 91 et § 160, p. 147.

3. Broussais, *De Paris au Soudan*, Alger, 1891, in-8, p. 189.

côté est marqué de la même manière un soulier de femme. La tradition est muette sur l'origine de ces deux empreintes ¹.

CXIX

LA PIERRE DE DEMBLOWO

Sur le chemin de Schwontnik à Demblowo, dans le cercle de Gnesne, en Posnanie, on voit une énorme pierre avec des traces de chaînes. Un paysan de Demblowo qui voulait s'en servir pour construire sa maison, n'ayant pu la charger, déclara qu'il l'aurait, dût-il donner son âme au diable. Celui-ci lui apparut et s'engagea à transporter la pierre. Le paysan effrayé finit par promettre son âme à condition que le bloc serait apporté dans sa cour. Puis il raconta la chose à sa femme ; celle-ci alla au devant du démon et le retarda en priant et en chantant des cantiques. La pierre n'ayant pas été apportée dans le délai fixé, l'âme du paysan fut sauvée, mais on voit encore l'empreinte des chaînes qui servirent au démon pour mouvoir le bloc ².

CXX

LA PIERRE DE REEZ

Entre Reez et Rietzig, en Prusse, est une grosse pierre entourée d'autres plus petites, portant toutes sortes d'empreintes de mains et de griffes, parmi lesquelles celles d'un pied d'enfant ou de femme et d'un sabot de cheval se distinguent nettement. On raconte que Satan avait enlevé une cabaretière et l'avait placée sur cette pierre ; puis, avec beaucoup de mauvais esprits à pieds de chevaux et de boucs, il dansa autour d'elle. — Ce sabbat disparut à l'arrivée de deux enfants innocents, mais les traces restèrent ³.

RENÉ BASSET.

1. Beckmann, *Beschreibung der Mark Brandenburg*, t. II, p. 376, cité par Græsse, *Sagenbuch*, t. I, § 80, p. 91.

2. O. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*. Posen, 1893, in-8, p. 281.

3. Beckmann, *Beschreibung der Mark Brandenburg*, t. II, p. 376, cité par Græsse, *Sagenbuch*, t. I, § 81, p. 91.

LES ÊTRES FANTASTIQUES EN BELGIQUE

I

LES FEUX FOLLETS



UX environs de Furnes, voici ce qu'une vieille femme disait aux petits enfants à propos des feux follets :

« Tous ces petits feux sont des âmes. Lorsque le corps « est décomposé, l'âme prend son vol ; si votre vie a été « pure, l'âme monte vers les cieux, sous forme d'une petite « flamme, mais si au contraire vous avez des crimes à vous reprocher, la flamme qui se dégage de l'âme est saisie dans son ascension par des *esprits invisibles*, qui en obscurcissent l'éclat et l'attirent vers les profondeurs de la terre, où elle disparaît. »

(Recueilli à Adinkerke-lez-Furnes, (Flandre occidentale).)

II

LES DAMES BLANCHES

A Wyneghem (Anvers) on raconte que deux paysans se rendant, le soir, à un village voisin aperçurent une dame blanche qui s'approchait d'eux.

Elle s'approcha si près de ces deux hommes qu'elle les frôla du bord de sa robe. En même temps, ils étaient enlevés du sol à une certaine hauteur. L'un d'eux fut tué en retombant sur le sol, l'autre eut les membres paralysés. Ce dernier revoit, chaque nuit, depuis cette aventure, la dame blanche.

(Conté par François Gysbruhts, de Wyneghem).

A Anvers j'ai entendu un vieux marin qui déclare avoir aperçu en mer une dame blanche qui devançait le navire pendant la tempête et semblait vouloir l'entraîner dans des endroits dangereux.

La légende d'une petite dame blanche, apparaissant près d'un ruisseau et attirant à elle les petits enfants, est très répandue à Anvers et aux environs. C'était une personne fort bienfaisante, elle consolait les enfants et leur donnait les moyens de secourir leurs parents.

III

LES GÉANTS

On raconte, aux environs de Bruxelles, qu'il existait jadis sur la Woluwe un géant qui allait de la source à l'embouchure de la rivière. A minuit il disparaissait sous l'eau et se nourrissait de poissons.

(Recueilli à Woluwe-Saint-Pierre).

IV

LES ANIMAUX FANTASTIQUES

A Wyneghem, près d'Anvers, on parle d'un animal ressemblant à un bœuf, mais ayant les pieds du cheval, qui avait le pouvoir de clouer au sol ceux qui le regardaient.

(Recueilli à Wineghem).

A Duffel (province d'Anvers) on dit aux enfants qu'on rencontre dans les blés mûrs de grands *loups rouges*, qui sucent le sang des hommes et des animaux. Ces loups disparaissent après la moisson.

(Recueilli à Duffel).

V

LES ÉDIFICES HANTÉS

Il existait à Duffel (province d'Anvers) une ferme offrant une certaine particularité.

A minuit sonnait, si les étables renfermaient des *vaches* ou des *bœufs*, on voyait apparaître une petite lumière, qui disparaissait une heure après.

Si au contraire, les étables ne renfermaient que des moutons ou d'autres animaux la lumière n'apparaissait pas.

(Recueilli à Duffel).

ALFRED HAROU,

LÉGENDES CONTEMPORAINES

I

UNE LÉGENDE ARABE EN FORMATION



Le peuple arabe est, on le sait, un des peuples les plus crédules du monde. Il n'y a pas un fait merveilleux, pas une croyance, (surtout en matière religieuse) qui n'obtienne immédiatement créance auprès des indigènes du nord de l'Afrique.

Aussi dans chaque région, dans chaque localité algérienne petite ou grande, les musulmans vous racontent-ils avec le plus grand sérieux un miracle quelconque ayant pour héros un merabet (religieux) local. Si l'on était obligé de procéder au recensement des choses surnaturelles opérées par les pseudo-saints arabes, l'énumération en serait d'une longueur désespérante et laisserait bien loin derrière elle la liste des miracles effectués par nos saints chrétiens.

Pour le moment nous ne nous occuperons que d'une légende qui est en train de se créer dans le département d'Alger, et qui dans quelques années d'ici aura sûrement franchi cette limite administrative et sera acceptée définitivement par toutes les populations algériennes.

Voici cette légende, telle que la racontent, d'un air absolument convaincu, les indigènes.

Le cheikh Si Mohammed ben bel Kassem, un des quatre principaux chefs religieux de l'ordre des Rahmania, réside à la Zaouïa (chapelle) d'El-Hamel, à quarante kilomètres sud-ouest environ de Bousaada.

Son influence est considérable auprès des Khouans (frères) de sa secte et s'étend principalement sur les populations musulmanes des départements d'Alger et de Constantine (région ouest).

Il y a quelques années, Si Mohammed ben bel Kassem se rendait en voiture de Bousaada à Alger afin d'assister à une fête que donnait le gouverneur général, puis voulant retourner chez lui par Blida, Médéa, Berrouaghia, Boghari, Djelfa, il prit le chemin de fer à Blida.

Ses adeptes racontent à ce sujet que Si Mohammed ben bel Kassem, désirant à l'heure de la prière de l'acer (après midi) remplir ses devoirs religieux, demanda au conducteur du train de faire arrêter la locomotive un instant.

Le conducteur n'ayant pu, vu les règlements, accéder à son désir, Si Mohammed ben bel Kassem n'aurait eu, d'après ses coreligionnaires, qu'à frapper du pied le plancher du compartiment dans lequel il se trouvait pour que tout le train s'arrêtât subitement.

Ce stationnement dura tant que le chérif d'El Hamel fût en prières et la locomotive; malgré les appels réitérés du conducteur du train et les efforts désespérés du mécanicien, ne s'ébranla qu'après la fin des dévotions de Si Mohammed ben bel Kassem.

Cette histoire est racontée dévotement par les adeptes de Si Mohammed ben bel Kassem à tous les Khouans de l'ordre des Rahmania qui s'empressent naturellement de la propager parmi les populations arabes; aussi elle gagne annuellement du terrain et est déjà parvenue, jusque dans l'est du département de Constantine.

Si Mohammed ben bel Kassem depuis le lancement de cette fantaisie, passe aux yeux des moumnine (*croyants*) non seulement pour un marabout effectuant exactement toutes les pratiques religieuses musulmanes, mais encore pour une sorte de saint faisant à volonté des miracles.

Il est actuellement âgé de plus de 75 ans, de petite taille, le teint coloré, la barbe blanche, le chef branlant. Il marche avec difficulté; aussi apprécie-t-il beaucoup nos moyens de locomotion (chemin de fer ou voiture).

La vénération dont il est entouré est inimaginable! Lorsqu'il arrive dans une localité, immédiatement tous les indigènes secouent leur apathie accoutumée et se rendent en masse au devant du marabout vénéré pour pouvoir embrasser le pan de son burnous, toucher les étriers de sa monture et lui souhaiter la bienvenue; l'excitation augmente bien vite et souvent il arrive aux croyants de l'enlever de sa voiture et de le porter à bras jusqu'au premier ou au deuxième étage du logement qu'il doit occuper.

A El Hamel près Bousâada, la Zaouïa du cheikh est le point de réunion de cent ou deux cents pèlerins par jour (dans la bonne saison). Ces fidèles sont nourris aux frais de Si Mohammed ben bel Kassem et en retour ce dernier reçoit de nombreuses offrandes.

Dans son remarquable livre « *Tableaux algériens*, » Guillaumet, le peintre regretté des *Fileuses de laine* et de la *Seguia*, décrit d'une façon parfaite les habitations arabes de Bousâada et consacre au marabout d'El Hamel un chapitre; nous renvoyons le lecteur à ce

livre, au cas où il voudrait avoir des renseignements plus complets sur le héros de la légende que nous venons de raconter.

Nous ne terminerons pas ces lignes sans faire remarquer la duplicité bien orientale des propagateurs intéressés de cette histoire. Ils ont choisi comme exemple la locomotive pour bien démontrer aux crédules musulmans que la science, le progrès émanant des chrétiens est une quantité négligeable vis-à-vis de la volonté quasi divine manifestée par un sectateur de Mohammed. Allah akbar ! Dieu est grand !

ACHILLE ROBERT.

COUTUMES DE MI-CARÈME¹

III

En Indre-et-Loire

CUX environs de Chinon les enfants ont la coutume d'aller placer sur la grande route, où la Mi-Carême doit passer, des petites bottes de foin qu'ils abandonnent en guise de présents.

En rentrant chez eux ils trouvent toujours, soit des jouets, soit des choses utiles à leur usage, que les parents leur donnent comme étant des cadeaux apportés par la Mi-Carême, justement pendant leur absence.

IV

En Eure-et-Loir

M. A.-S. Morin, dans le *Glaneur* de 1874 (Almanach pour Eure-et-Loir) nous rappelle que celui qui allait le jour de la Mi-Carême au pied de la Pierre Tournante d'Ymorville, et y restait un certain temps, voyait apparaître la Mi-Carême en personne qui, moyennant la modique offrande d'une poignée de foin, gratifiait le visiteur d'une énorme quantité de harengs salés.

GUSTAVE FOUJU.

1. Cf. t. I p. 78 II. 185.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

XLVI

LA ROCHE DU JARDON

(Morvan)

ES roches de Glaine, commune de la Grande-Verrière dans l'Autunois sont une des curiosités du département de Saône-et-Loire. Elles sont l'été le but d'excursions des plus agréables. Les énormes chataigniers plusieurs fois séculaires, aux troncs noueux et aux larges branchages qui les entourent en font le paysage le plus charmant que l'on puisse rêver.

Ces rochers sont un grand dyke de quartz blancs massifs qui s'étendent sur plus d'un kilomètre sur le flanc d'une petite colline aux pentes rapides. Plusieurs de ces roches ont une forme assez étrange et capricieuse. Leur puissance est par endroits de plus de 15 mètres sur 20 de hauteur. Au point le plus élevé ou l'on domine toute la contrée et où l'on jouit d'une belle vue sur le Mont Beuvray où s'élevait Bibracte ; il reste un pan d'une ancienne et épaisse muraille, vestige d'un manoir féodal, ayant succédé lui-même à des vestiges d'habitations Gallo-Romaines dont nous avons reconnu les débris. Des restes de défenses ou relèvements des terres avec profondes dépressions creusées artificiellement dans la roche vive en font un lieu accidenté et sauvage.

Aussi un pareil lieu a-t-il été toujours aussi bien dans les temps anciens que même de nos jours, l'objet de récits merveilleux.

Le plus imposant groupe est appelé la roche du Jardon. Au sommet existe une pierre branlante dite la « Balle » en raison d'une forme qui rappelle celle du mannequin porté par les marchands colporteurs ambulants ; tout au pied dans une dépression, sort une petite source, dite la Fontaine des fées, et quelques pas plus loin une autre beaucoup plus belle qui ne jouit d'aucune considération. Dans la contrée, il règne un dicton :

La Roche du Jardon,
Vaut Beaune et Dijon.

En effet son sein renferme un trésor immense. Elle s'ouvre seulement un moment le dimanche des Rameaux, dit « dimanche des

Pâques fleuries dans le Morvan ». Lorsque la procession rentre à l'église et que le prêtre frappe à la porte avec la crosse de la croix en chantant *l'Attollitre portas*, un grand serpent noir aux yeux brillants gardien de ces richesses sort alors de cette fracture donnant accès à la caverne et vient boire et se baigner à la fontaine ; ce serait le moment propice avant qu'elle se referme pour entrer dans l'excavation et y puiser. Mais la tradition ne dit pas qu'on l'ait jamais osé.

Dans les moments de grandes sécheresses on y venait aussi en procession pour obtenir la pluie et les bonnes femmes puisaient abondamment de l'eau qu'on jettait sur le curé, qui s'en retournait *trempe comme une soupe*. Cet agréable divertissement n'aurait cessé que depuis peu d'années au grand scandale des braves femmes, le nouveau curé ne voulant plus permettre cette licence.

On y venait aussi prier pour les malades atteints de la fièvre et y tremper le linge des enfants. On y apportait comme offrande un œuf ou une pièce de monnaie qui étaient déposés après la prière sur une pierre à côté et que s'appropriaient les visiteurs mendiants ou autres, à l'affût de cette aubaine. On y vient encore maintenant, mais avec moins de ferveur qu'autrefois et plus de scepticisme. Aussi les jeunes plaisantent-ils narquoisement les personnes âgées qui y viennent encore, en disant qu'elles vont faire : *l'offrande aux mouches*.

Il existe au Mont-Beuvray la fontaine de S' Martin qui est également le sujet de pratiques semblables et où l'on venait de fort loin.

Au hameau de Vaupitre, commune de Saint-Germain-des-Champs, dans le Morvan Avallonnais existe aussi une roche énorme où l'on voit des cuvettes ou pierres à bassins et où l'eau de pluie se conserve dans les cavités. Cette eau est également recherchée pour la guérison de plusieurs maladies et donnent lieu à de petites offrandes, d'œufs ou menue monnaie.

HIPPOLYTE MARLOT.



DE MAL EN PIS « COMME TRIBUET »

CONTE CHAMPENOIS

La mère de Tribuet l'envoie au moulin avec une mesure de grain. — « Tu diras au meunier que voilà assez de seigle pour que ça rende un bichet de farine. » — Tribuet se défie de sa mémoire, et le long du chemin, il s'en va répétant : « Que ça rende un bichet. » Un semeur l'interpelle ; mais lui ne veut pas se laisser distraire, et de toute sa voix redit : « Que ça rende un bichet. » — « Comment, malandrin, que ça rende un bichet, un champ comme celui-ci ! Attends, attends un peu ! — Et l'homme tombe à bras raccourcis sur Tribuet qui rentre tout pleurant chez sa mère. — « Eh ben, as-tu meulu ? » — « Non, je n'ai pas meulu, mais j'ai été ben battu » — « Qué donc qu't'as dit, qué donc qu't'as fait !... — Et Tribuet raconte son aventure. — « Grand bêta, fallait dire : » Qu'on les mène à la charretée ! Retourne au moulin. »

Tribuet reprend son sac, et se remet en route. Il rencontre un convoi funèbre : — « Qu'on les mène à la charretée !.. dit-il, docile à l'avertissement de sa mère — » Hein ! qu'est -ce qu'il a dit ! — Et on le roue de coups.

Retour à la maison, comme tout-à-l'heure.... — « Malheureux, fallait dire : » — « Que Dieu ait pitié de son âme ! »

Pourquoi Tribuet, à son troisième voyage trouva-t-il des équarisseurs enfouissant la carcasse d'un vieux cheval ? — « Que Dieu ait pitié de son âme ! clama-t-il avec componction. — Et une fois de plus on charge de coups ce mauvais plaisant.

Chez sa mère, nouveau récit, nouvelle leçon. — « Fallait dire » : « Fi ! la carne ! » va — Il va, le pauvre, et tombe au beau milieu d'une noce : — « Fi ! la carne ! — Vous jugez de la fureur des nocers et de ce qu'il advint au malheureux Tribuet.

— « Mon pauvre garçon, fallait dire : « Que tous les autres en sint ! » — C'eût été bon à dire, en effet, dans une noce, mais pas dans un incendie. Hélas ! Tribuet n'eut pas d'autre occasion, et en face d'une maison qui flambait : « Que tous les autres en sint ! s'écrie-t-il. — Les pompiers quittent leur manœuvre et assomment Tribuet.

— « Malheureux enfant, dit la mère désolée, pourquoi qu'tas pas dit : Que Dieu l'éteinde ! — Tribuet, le dos courbé plus bas sous son sac, reprend le chemin du moulin. Il passe devant l'atelier d'un forgeron qui tirait avec rage son soufflet sur un feu qui commençait enfin à s'allumer péniblement. Tribuet relevant un peu la tête sous son fardeau, se campa devant le foyer de la forge et par manière de salut, dit : » Que Dieu l'éteinde ! »

Ma fois, ce fut la fin des maux de Tribuet. Le forgeron saisit une barre de fer, et le tua raide.

(*Récit de Marie-Anne Lucas, de Pargues (Aube). (1799-1880).*)

LOUIS DART.

LES GATEAUX ET BONBONS TRADITIONNELS ¹

XIII

GATEAUX DE FÊTES A CANNES

Le gâteau de Pâques orné d'œufs durs. — A Cannes, les pâtisseries confectionnent pour le dimanche de Pâques seulement et sur commande, des couronnes en pâte de brioche avec fleurons d'œufs durs retenus par une petite bande de la même pâte placée en long et en travers. Les œufs rouges dominent, mais cependant on voit beaucoup de couronnes ornées d'œufs de couleurs variées.

A Nice, les gâteaux de Pâques, aux œufs uniformément rouges sont agrémentés de festons en pâte blanche sucrée formant des dessins variés, rehaussés de bonbons argentés, en forme de perles et de petits radis roses en sucre parfaitement imités.

Le gâteau de la 1^{re} communion. — Il n'est famille si pauvre à Cannes qui ne fasse l'impossible pour acheter le gâteau traditionnel de première communion. Ce gâteau, sorte de biscuit de Savoie, a grande apparence ; très haut, avec des formes architecturales variées, il est surmonté d'une figurine en carton-pâte représentant un jeune garçon ou une jeune fille en habits de première communion.

A. CERTEUX.

¹. Cf. t. IV, p. 88, 270, 328, t. V, p. 448, t. VI, p. 191, t. VIII, p. 303, t. IX, p. 156, t. X, p. 10, 209, 643, t. XI, p. 113.

LES ANCIENS CHANTS HISTORIQUES ET LES TRADITIONS POPULAIRES DE L'ARMÉNIE¹

DANS les numéros de janvier et de mars-avril de la *Revue des Traditions populaires*, M. E. Lalatianz a donné une curieuse étude sur les chants populaires de l'Arménie, d'après les historiens arméniens. L'un de ces derniers, le plus fréquemment cité, est Moïse de Khorène. Les récentes recherches de M. Carrière, professeur d'arménien à l'École des Langues orientales² ont démontré que cet écrivain, appelé à tort l'« Hérodote arménien », loin d'avoir vécu au v^e siècle de notre ère, date en réalité du viii^e, et que, pour la période ancienne, son ouvrage, en dépit des sources fabriquées comme le pseudo-Mar Apas Catina, n'a aucune valeur. D'un autre côté, dans un livre récent, publié à Moscou en 1896, M. Khalatianz (*L'épopée arménienne dans l'histoire de l'Arménie de Moïse de Khorène*) a pris pour objet de sa démonstration que ce qui se trouve sous le nom d'épopée dans l'histoire (?) en question ne repose pas sur des traditions populaires, mais que c'est le produit d'emprunts littéraires faits particulièrement sur le domaine biblique ou provenant de traductions étrangères. La question mérite d'être étudiée à fonds pour savoir quelle valeur on doit réellement donner attribuer aux citations de Moïse.

RENÉ BASSET.

1. Cf. t. XI, p. 129.

2. *Moïse de Khoren et les généalogies patriarcales*. Paris, 1891, in-12. — *Nouvelles sources de Moïse de Khoren*, Vienne, 1893, in-12. — *Nouvelles sources de Moïse de Khoren*, supplément. Vienne, 1894, in-12. — *La légende d'Abgar dans l'histoire d'Arménie de Moïse de Khoren*. Paris, 1895, in-4.

3. M. Khalatianz s'est d'ailleurs fait connaître par des travaux de mérite sur ce sujet, à propos de Moïse de Khoren, *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, t. VII, p. 21 et sur Zéuob de Klag. *Le Hantess* (Handes) revue arménienne. Vienne, 1893, p. 75 et suiv.



USAGES DE PENTECOTE

I

En Alsace

LES COUPS DE FOUET

SARMI les coutumes singulières qui se sont conservées dans l'ancien pays dit de Hanau (canton de Bouxwiller) en particulier dans les villages d'Uhrviller, Eugviller, Mietesheim, il faut mentionner celle des coups de fouet. Après l'office du matin, les jeunes gens se réunissent, munis de longs fouets et parcourent les villages en les faisant claquer. Celui qui sait le mieux user de son instrument est proclamé roi de la Pentecôte. Ce claquement symbolise le bruit du vent qui accompagna la descente de l'Esprit saint. Cet usage pourrait aussi être en rapport avec la *chevauchée* de la Pentecôte qui se pratiquait dans certaines contrées d'Allemagne et qui ne fut pas inconnue en Alsace (Eckwersheim, Ibsteim).

LE FOU DE PENTECOTE

Aux environs de Bouxwiller la jeunesse promène un garçon caché dans des branches et des fleurs et recueille de maison en maison des œufs, du lard, des gâteaux et d'autres comestibles qui servent à un joyeux repas d'après-dinée. Dans le Kocheirsberg la quête se fait par deux groupes. Celui des petits garçons chante :

La poule de Pentecôte a mangé les œufs,
Elle a oublié les bœufs et les chevaux de l'étable.
Cherche en bas, cherche en haut,
Déniche tous les oiseaux du monde.
Un œuf ! un œuf !
Ou je t'envoie la martre au poulailler.

Puis vient le groupe des adolescents :

Voici les garçons de mai
 Qui réclament le droit de Pentecôte,
 Trois œufs et un morceau de lard
 Pris au côté de la truie ;
 Une demi-mesure de vin
 Dans le seau
 Et les garçons de mai seront contents.

LA COURSE DES ŒUFS

Le lundi de Pentecôte les jeunes gens se rassemblent dans une prairie et se partagent en deux camps dont chacun choisit dans son sein le meilleur coureur. Cent œufs sont placés dans un sentier de manière que chacun est à un pas de l'autre. Le rôle des deux coureurs est tiré au sort. L'un doit rassembler les œufs dans un panier placé à l'extrémité du sentier tandis que l'autre a pour mission de boire chez un aubergiste une chopine de vin et de rapporter le verre dans lequel il a bu. Le camp dont le représentant s'acquitte le plus vite de sa besogne, reste vainqueur et le camp opposé lui fait les honneurs d'un souper où les œufs ramassés trouvent leur emploi, si tant est que le coureur n'ait pas, en les cassant, devancé la cuisinière.

Dans la vallée de la Moder

Le village de Wingen dans la vallée supérieure de la Moder, se fournit d'eau potable à des fontaines munies d'auges qui servent tant au puisage qu'au lessivage. Comme la violence des sources est une cause d'ensablement, il faut nettoyer les auges, sinon les ménagères, qui tiennent à la blancheur du linge, ne seraient pas contentes du tout ! Ce nettoyage s'opère le samedi avant la Pentecôte ; leur journée terminée, les jeunes gens se munissent de pelles et de crocs et nettoient les auges jusque tard dans la nuit. Mais le lundi suivant ils veulent leur salaire et ils le demandent de maison en maison en chantant un couplet analogue à ceux que nous avons cités plus haut.

P. RISTELHUBER.

II

En Ille-et-Vilaine

Dans l'Ille-et-Vilaine, les paysans appellent *Orchis Vulgaris* « Fleur de Pentecôte ».

Voici comment ils parodient deux des chants liturgiques de ce jour. Je mets le texte latin en regard de la parodie.

(Hymne)

Accende lumen sensibus,
Infunde amorem cordibus,
Infirma nostri corporis
Virtute firmans peteti.

Accende lumen cent six bœufs,
Infunde amorem, core dix bœufs !
Infirma nostri corps pourri,
Virtute firmans Père Petit !

(Prose)

In labore requies
In œstu temperies
In fletu solatium.

A labourer qui est ?
Y es-tu, ton père y est !
Y fais-tu collation ?

FRA DEUNI.

LE REFRAIN A COMPLÉTER ¹

IV

UN des invités d'une noce qui avait lieu dans une ferme, devant être rentré chez lui pour le lendemain, résolut de partir seul, en prenant le chemin le plus court, malgré l'observation qu'on lui faisait que, lorsqu'il faisait clair de lune, ce chemin était fréquenté par les Korrigans.

Voyant qu'il persistait dans sa résolution, on lui recommanda seulement, s'il voyait les dangereux petits êtres, de dire tout ce qu'ils diraient ; puis il partit.

Arrivé à moitié chemin, l'homme entendit derrière lui : « Il dansera avec nous », mais il ne répondit pas ; alors il se vit entouré d'une quantité de nains très laids qui dansaient en chantant : « Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi. » A la fin, énervé de n'entendre que cela pendant plusieurs heures, il s'écria : « Et dimanche ! »

Le lendemain, on le trouva mort sur la place. •

(Conté par M^{me} Louis Morin ; source inconnue)

LOUIS MORIN

1. Cf. t. III, p. 533, t. IX, p. 575, t. X, p. 234.

COUTUMES DE MARIAGE ¹

XXVIII

En Saône-et-Loire

ANS le village de la Grande-Verrière, ont subsisté quelques coutumes anciennes de mariage, assez curieuses.

On confectionne une sorte d'arbuste pyramidal d'une hauteur de 0^m 50 avec nombreux rameaux étagés, entourés de papier frisé aux couleurs multicolores. Il est porté par le garçon d'honneur en tête du cortège se rendant à la messe et précédé du joueur d'accordéon. La danse de brebis, la musette et même le violon y ont à peu près disparu. Cet arbuste, ou autrement appelé gros bouquet, est cloué à la façade de la maison pour indiquer qu'il s'y trouve une jeune mariée. Après la cérémonie de l'église, on se rend au cabaret pour les embrassades et toute la noce est abreuvée le plus copieusement possible de vin sucré offert par les garçons d'honneur. Il y a bien encore quelques salves et coups de fusils ou de pistolet sur le passage du cortège.

L'enlèvement de la jarretière, lorsque le dîner de noce touche à sa fin, a son côté original. Le garçon s'introduit furtivement sous la table et au moment où la jeune épouse est distraite, il lui pince les mollets et enlève la jarretière. Celle-ci surprise pousse un cri perçant. Alors ce garçon sort vivement de dessous la table et agitant une pelote de rubans au dessus de sa tête, crie : « A moi la jarretière ! ». Ce ruban, petite faveur rose achetée préalablement, est ensuite divisé et placé à la boutonnière de chaque invité. C'est aussi le moment de faire une petite quête d'argent pour un but déterminé.

Dans une autre partie du Morvan voisin de la côte d'Or, l'enlèvement de la jarretière se pratiquait autrement. La mariée, elle, était assise et un plat placé devant elle ou chacun déposait une pièce de

1. Cf. t. II, p. 521, t. III, p. 107, 446, 609, t. IV, 48, 157, t. V, p. 181, 221, 421, 500, 614, 621, t. VI, p. 627, t. VII, p. 177, 272, 682, le t. VIII, p. 219, 290, le t. IX, p. 51, 565, le t. X, p. 294, le t. XI, p. 55.

monnaie. L'un décrochait la jarretière, l'autre la remettait, jusqu'à ce que toute la noce y eut passé.

Dans la Côte d'Or et particulièrement dans l'Auxois, à tous les dîners de noce, la quête est faite par le garçon et la demoiselle d'honneur et le produit remis immédiatement au maire qui est ordinairement invité au banquet ; il est destiné à l'achat de livres pour la bibliothèque scolaire.

H. MARLOT.

LA MORTE RESSUSCITÉE

LÉGENDE LIÉGEOISE

Ly avait une fois un mari dont la femme venait d'être inhumée au cimetière de la ville.

Le soir de l'inhumation, le malheureux époux se livrait aux plus vifs transports de désespoir lorsque, tout à coup, il entendit frapper à la porte de sa maison.

— Qui est là ? clama t-il.

— Ouvre la porte, je suis ta femme, lui fut-il répondu.

— C'est impossible, ma femme est morte, bien morte, et enterrée.

Et sans faire attention aux bruits et aux cris du dehors, notre homme continue à se livrer à sa douleur.

Le lendemain les mêmes faits se reproduisirent, sans plus de résultat que le premier jour.

Le troisième jour, sur un nouveau refus du mari d'ouvrir la porte, la femme ajouta : « Je suis cependant bien réellement ta femme, tu ne me crois pas et cependant ce que j'avoue est aussi certain que la présence de tes deux chevaux à la fenêtre du grenier. »

Devant une affirmation aussi catégorique et aussi facile à vérifier, le mari fit appeler ses valets, qui eurent bientôt constaté la présence des chevaux à la fenêtre du grenier.

Il courut alors ouvrir la porte, sa femme se jeta aussitôt dans ses bras, elle était vivante.

C'est depuis lors qu'on aperçoit, aux fenêtres d'Aix-la-Chapelle (Prusse), les têtes de bois de deux chevaux, placés en souvenir de cet événement.

Recueilli à Liège et dans le Nord de la province.

ALFRED HAROU.

LES ÉPINGLES ¹

II (suite)

LES ÉPINGLES ET L'AMOUR

Un chapelle de Notre-Dame de Boulogne qui s'élève à l'entrée de Saint-Saëns (pays de Bray) est le but d'un pèlerinage tout particulier.

Quand une jeune fille aime un jeune homme qu'elle voudrait épouser, mais qui ne songe point à elle, elle fait une neuvaine à N.-D. de Boulogne. Chaque matiù elle se rend à « cœur jeun » à la chapelle, s'agenouille devant la statue miraculeuse et récite trois Ave Maria. Entre chaque « Ave » elle jette une épingle au pied de l'autel.

Ces épingles, selon la tradition, sont agréées par la Sainte-Vierge, qui les emploie à attacher fortement le cœur du jeune homme désiré à celui de la jeune fille.

Les filles qui désirent se marier et s'en remettent à la Sainte-Vierge du soin de choisir pour elles, font aussi une neuvaine et viennent à la chapelle de N.-D. de Boulogne toujours à « cœur jeun ». Elles ne jettent point d'épingles, mais après avoir prié dévotement elles ajoutent aux « Ave » la vieille et efficace prière :

Bon Dieu ! Bonne Vierge
 Donnez-moi un mari j'vous donnerai un cierge ;
 Donnez l'moi bientôt
 J'vous l'donnerai bien gros.
 Donnez m'en un qui n'soit point calleux ²,
 J'vous en donnerai deux !

B. REYAC.

1. Cf. t. I, p. 82, t. II, p. 528, 439, t. III, p. 560, 580, t. VII, p. 383, t. IX, p. 12, 354, t. XI, p. 54.

2. Calleux, signifie paresseux.



LA MER ET LES MARINS

XVI

UN NAVIRE FANTÔME



Il y a quelques années les pêcheurs du Nord de l'Ecosse avaient coutume de transporter dans leurs bateaux aux grandes villes du Sud les pommes qu'ils avaient cueillies.

Un jour cinq bateaux quittèrent ensemble Broadsea, village de pêcheurs situé près de Fraserburgh ; une forte brise s'éleva et ils durent chercher un abri à Peterhead. Le lendemain le temps se calma, et le temps parut favorable pour la traversée, mais comme on était au dimanche, plusieurs ne voulaient pas quitter le port ce jour-là ; cependant deux bateaux partirent ; mais ils ne s'étaient pas beaucoup éloignés de la côte, lorsque la conscience de quelques-uns commença à les tourmenter, et ils proposèrent à leurs camarades de rentrer au port. Après plusieurs discussions il fut convenu que l'on irait à Aberdeen ; l'on était à moitié de la traversée, lorsque des nuages commencèrent à se montrer au Sud-Ouest à l'horizon et la nuit arrivait, ils résolurent d'aller un peu au large. La tempête ne tarda pas à éclater, et la nuit tomba aussi noire que de la poix. Le bateau de G. N. continua bravement sa course et vint s'abriter sous Girdleness, cap un peu au sud de l'entrée d'Aberdeen. Pendant environ deux heures G. N. eut en vue un bateau qui brillait à travers les ténèbres ; il appela sur lui l'attention de ses matelots. Le bateau se dirigea sur le port d'Aberdeen, et en passant sous le feu de la jetée, ses voiles furent éclairées par sa lumière ; G. N. voyant que le bateau avait pu entrer dans le port, résolut de le suivre. Il arriva au port, et en côtoyant le premier bateau qui s'y trouvait, il demanda si l'on avait vu passer un bateau. Personne ne l'avait vu, l'autre bateau n'était pas dans le port, il avait fait naufrage pendant l'ouragan ; tous les hommes avaient péri, et l'on n'avait vu que son ombre.

(Conté par G. N., âgé de 70 ans).

WALTER GREGOR

NÉCROLOGIE

JULES SIMON

L'ILLUSTRE écrivain que la France vient de perdre était trop bon Breton pour ne pas aimer les traditions populaires ; on peut le considérer comme un des précurseurs de nos études ; il eut quelque part à la rédaction de *Guionvac'h études sur la Bretagne* ; il a avoué à M. Kervler qu'il en avait écrit « à la demande de Dufilhol (l'auteur du livre) deux ou trois pages, je ne sais plus si c'est à la fin ou au commencement ».

Il rendit aussi à Dufilhol le service de demander à ses compatriotes du Morbihan des renseignements sur les mœurs et les superstitions et il reçut de ce côté des communications curieuses, parmi lesquelles plusieurs chansons. Quand la société des traditions populaires fut fondée, il y adhéra l'un des premiers (8 mars 1886), et lorsque je le rencontrais aux dîners de la « Pomme » il ne manquait presque jamais de me dire quel intérêt il prenait aux enquêtes ouvertes par la Revue.

P. S.



L'Ankou (la mort personnifiée), d'après la tradition bretonne

BIBLIOGRAPHIE

E. Montet. *Religion et superstition dans l'Amérique du Sud.* Paris, 1895, 16 p. in-8.

Amené pour des raisons particulières à parcourir le Brésil et la République Argentine, M. E. Montet en a profité pour noter au passage diverses observations qui se rattachent à ses études, la science des religions. Ses remarques sur le catholicisme et le protestantisme dans les deux Républiques ne sont pas du domaine de cette revue, mais il importe de signaler ce qu'il rapporte de certaines superstitions populaires et de certains usages qui s'y rapportent : l'auto-da-fé à Rio et dans l'intérieur de mannequins représentant Judas Iscariote, les convois d'enfants accompagnés d'une joyeuse fanfare, les porteurs du Saint-Esprit qui vont quêter de *fazenda en fazenda* ; la croyance au mauvais œil, à la sorcellerie, aux ruses des serpents. En général, ces croyances sont propres aux nègres et aux basses classes du peuple brésilien ; dans la République Argentine, il faut citer le *velorio*, veillée mortuaire où l'on danse autour du catafalque quand c'est un enfant qui est mort, la superstition propre aux Indiens et relative aux nombres néfastes, etc. Cette brochure est une utile addition aux ouvrages publiés par MM. Coelho, Joaquim Sura, de Magalhaens et de Sante-Anna Néry.

RENÉ BASSET.

Zeitschrift für afrikanische und oceanische Sprachen publiée par **A. Seidel**. 2^e année 1896, fasc. I, Berlin, lib. Reimer.

La nouvelle revue qui a remplacé la *Zeitschrift für afrikanische Sprachen* disparue à la mort de Büttner, contient, comme sa devancière, des matériaux de toute sorte pour l'étude du folklore. On en jugera par l'énumération suivante : BÖCKING : *Sagen der Wa-Pokomo*, p. 33-39. Les Wa-Pokomo, tribu bantou de l'Afrique orientale, prétendent descendre d'un homme nommé Sangowere qui n'avait ni père ni mère. Il donna naissance aux Mbouou (*Mbuu*). Le récit s'étend ensuite sur les luttes des Wa-Pokomo contre les Gallas et ensuite contre les Souahilia. Il se termine par la description de deux sortes d'associations : la Yaganga et la Ngadsi, et de la coutume du paiement de la femme prise en mariage. — ILÉLI CHATELAIN : *Die Begriffe und Wörter für Leben, Geist, Seele und Tod im Kimbundu*, p. 42-45. Il est à remarquer qu'en Kimbundu, langue bantou de l'Afrique occidentale, le mot *Kalunga* « mort » entre dans la composition des mots signifiant « Océan » (*Mu'alunga*) « monde des ombres » (*Ku'alunga*) « roi du monde des ombres » (*Kalunga ngombe*), éternité (*Kalunga*). Dans le monde des ombres, on continue à mener la vie terrestre ; il n'est nullement question de paradis ni d'enfer ; les esprits sont bons pour ceux qui les traitent bien et méchants pour ceux qui les maltraitent ou les négligent. — J. TORREND, *contes en Chwabo ou langue de Quélimane* (Mozambique), p. 46-50. — I. *Un plein cabas d'enfants*. Une femme ayant mis au monde un plein cabas d'enfants est chassée par son mari : en route un oiseau dévore successivement les enfants, puis elle-même et enfin le cabas. — Les chansons dont le conte est mêlé sont en langue de Séna qui est regardée comme supérieure à celle de la côte. — II. *Le lapin et*

la hyène. Un lapin après s'être enivré, voulant procurer à sa femme une jambe de lion, fait un trou dans un tronc d'arbre par lequel il s'échappe, tandis que son ennemi y reste pris. Il lui coupe la jambe et la porte à sa femme qui en donne à celle de la hyène. Celle-ci veut imiter la ruse du lapin, mais le lion passe par le trou qu'elle a creusé dans l'arbre et l'assiège dans sa tanière où la faim l'oblige à manger sa femelle et ses petits. — CHRISTALLER. *Sprichwörter der Tshwi-Neger* (côte de Guinée), p. 31-51. — A. WERNER, *Räthsel* (quatorze énigmes en langue du Nyassa), p. 82-83.

RENÉ BASSET.

J. Goldziher et C. de Landberg-Hallberger. Die Legende vom Mönch Barsisä, Kirchhain N. L., 1896, in-8.

La légende du moine Barsisä est la version orientale d'un fableau bien connu : *Les trois péchés de l'ermite*, et MM. Goldziher et de Landberg ont étudié son développement en arabe et en turk, en remontant à la plus ancienne version connue, celle d'Abou' Leith et Samarqandi, mort en 375 ou 385 de l'hégire, dans son *Tanbih el ghaflin*. On la retrouve successivement dans Qazouini et El Ibhchhi et aujourd'hui encore, elle a cours dans la littérature orale du Hadhramaout. Elle existe aussi dans le recueil turk connu sous le nom de *Qurante Vizirs*. Les noms des auteurs de cette étude sont les meilleurs garants du soin et de l'exactitude avec lesquels elle a été faite. Ils ont parfaitement reconnu que la légende a son point de départ dans cette idée que l'homme de Dieu est sans cesse exposé aux attaques du démon. Quelques-uns succombent comme Barsisä et Faust ; les autres triomphent comme Job et les ermites de divers contes dévots. Aux versions citées par les auteurs et Dunlop-Liebrecht auxquels ils renvoient, j'ajouterai les suivantes : Pour l'Orient, Ibn Kethir, mort en 774 hég. (1) ; Ah'med el Qalioubi, *Naouddir* (2). En Occident, l'archiprêtre de Hita, *Poesias*, coplas 503-507 (3) ; D. Juan Manuel. *Le comte Lucanor* (4). Dans ces récits, l'ermite paie ses crimes de sa vie ; ailleurs, la protection de Dieu s'étend sur lui et le fait échapper par un miracle. Dans Jacques de Vitry, dont le conte est analysé dans les notes de l'édition des *Contes moralisés* de Nicole Bozon (5), l'ermite, après avoir tué la jeune fille, reconnaît qu'il s'est laissé séduire par le diable ; il se met en prière, la morte ressuscite et est rendue à son père. Le récit de Nicole Bozon (6) diffère davantage ; le début de la tentation par le coq, les poules et la servante est le même, mais une prière de l'ermite fait évanouir tous ces êtres suscités par le démon (7). Enfin, M. d'Ancona a étudié ce fableau dans son introduction à la *Leggenda di Sant' Albano* (8).

RENÉ BASSET.

1. La version turke de son histoire inédite contient ce conte d'après Fleischer, *Catalogus Codicum orientaliu Bibliothecæ Lipsiensis*, n° 274, p. 319, Grimm, 1838, in-4.

2. Le Qaire, 1302, in-8, p. 22.

3. Sanchez, *Poesias castellanæ anteriores al siglo XV*, Paris, 1842, in-8, p. 454-456. Le récit est identique au fableau.

4. Gayangos, *Escritores en prosa anteriores al siglo XV*. Madrid, 1859, gr. in-8. Ex. XLV : *De ce qu'il advint d'un homme qui s'était donné au diable*. La conclusion de l'histoire seule est semblable à celle de Barsisä.

5. Ed. Lucy Toulmin Smith et P. Meyer, 1889, in-8, p. 297.

6. *Op. laud.*, n° CXLV, p. 186 ; *Quod quasi sub virtutis specie diabolus vicia frequenter induit*.

7. Ce récit a beaucoup de rapports avec un épisode d'un conte des *Mille et Une Nuits*, *Le Berger pieux*, éd. de Beyrouit, t. II, p. 120, nuit, 148 ; éd. du Qaire, t. I, p. 292, nuits, 147-148.

8. Bologne, 1865, p. 40 et suivantes.

Alfred Maury. *Croyances et légendes du moyen-âge*; nouvelle édition des *Fées du moyen-âge* et des *légendes pieuses*, publiée d'après les notes de l'auteur par Auguste Longnon et G. Bonet-Maury, avec une préface de Michel Bréal. Honoré Champion, in-8 de pp. LV-459 (12 fr.).

Les élèves d'Alfred Maury ont eu la bonne pensée de rééditer deux des ouvrages de leur maître : les *Fées du moyen-âge*, et les *Légendes pieuses du moyen-âge*, qui avaient paru en 1843, et étaient devenus extrêmement rares. Ce n'est pas une pure et simple réimpression, les éditeurs s'étant servis des notes d'A. M. et des adjonctions ou modifications qu'il avait apportées à son œuvre primitive. Après un demi-siècle, celle-ci conserve encore toute sa valeur, et l'on peut être surpris de rencontrer dans ces ouvrages, que l'auteur écrivit à vingt-six ans, une hardiesse et une maturité de pensée, des vues d'ensemble, des hypothèses ingénieuses et bien déduites, qu'on s'attendrait plutôt à rencontrer dans des livres écrits par des savants d'un âge mûr, après de longues et patientes études. A. M. était avant tout un esprit clair et libre, et tous ceux qui s'intéressent à nos études pourront relire avec fruit ces deux ouvrages, auxquels on aurait pu donner comme épigraphe ce passage de la préface des *Fées du moyen-âge* : « J'ai tâché de montrer comment dans des investigations de ce genre, il ne faut négliger aucun élément de la question et combien il serait dangereux de se ranger tout d'abord pour une opinion exclusive. En matière de légendes et de superstitions populaires, rien n'est arrêté, limité, tout se confond et se mêle ; le cercle dont on cherche à s'entourer, pour les examiner, doit donc se déplacer et s'étendre suivant les époques et les lieux. »

P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Uhland. *Poésies choisies*, traduites par André Pottier de Cyprey. Didier, in-18 de pp. xxix-246. (3 fr.).

Hugues Lapaire. *Au pays du Berri*. A. Lemerre, in-18 de pp. 162. (3 fr.).

M. Messina Faulin. *Il folk-lore in Orazio*. Palerme, in-8 de pp. 30. (Ext. de l'Archivio).

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

« **Azagrakan handess** ». (La revue ethnographique), semestrielle, illustrée, en arménien. Rédigée par E. Lalayantz, à Schouscha (Caucase). — 1^{re} année, 1896. Numéro 1.

SOMMAIRE. Première partie. — Quelques mots de la rédaction. — Evolution historique de l'Ethnographie arménienne, par E. Lalayantz. — Le règne des Mauiltes par le prof. V. Belque, trad. par *Sabaïan*. — Les tumults de Chodjallou, en Arménie russe par *Kësler*. — La place du Caucase dans l'histoire de la civilisation, par R. Virchow, trad. par E. *Babaïan*. — La province de Djavachq, en Arménie russe par E. Lalayantz. — (1. Les traits historiques. — 2. La topographie. — 3. La population. — 4. La statistique. — 5. L'état économique. — 6. L'instruction publique. — 7. — Les logements. — 8. L'habillement et la parure. 9. — La vie familiale. — a. Le mariage. — b. La naissance et le baptême. — c. L'éducation. — d. La vie familiale. — e. Les rapports juridiques des membres de la famille. — f. Les maladies et le traitement. — g. Le rite funéraire. — h. La vie future). — La mythologie populaire, pages 320-80. — Les airs populaires par *Kara-Mourza*.

Adresse : Rédaction de la revue « Azagrakan Handess » ou E. Lalayantz, Schouscha (Caucase).

Archivio par lo studio delle tradizioni popolari XV. 1. — Montovolo nel Bolognese e le sue leggende : Leggende cristiane. — I paladein. — Il tesoro. — Gli spiriti (*Arturo Palmieri*). — Zoologia popolare senese (*G. B. Corsi*). — Astronomia e Meteorologia popolare sarda e specialmente del Logudoro : Sole e Luna. Stelle. — Comete (*Giuseppe Calvia*). — Consuetudini che governano le proprietà dei terrieri coltivate in comune di Caltanissetta : I. Patti colonici (*F. Pulci*). — Usi e Costumi de Contadini della Valdelsa : Battesimo e Puerperio. (*Dr. Giuseppe Bacci*). — Acque miracolose in Sicilia : Spigolature (*G. P.*). — Croyances et Mœurs populaires du Gessenay (Suisse). — Indovinelli siciliani raccolti in Castroreale (*Paolo Giorgi*). — Indovinelli di Basilicata raccolti a Missanello (*M. Pasquerelli*). — Ninne-nanne del Casentino (*Ida Rossi*). — Ninne-nanne di Tunisi (*Lina Valenza*). — Sant'Andrea e Sant'Antonio. Novelline sarde (*G. Ferraro*). — Le dodici parole della Verità. Novellina-Cantilena popolare considerata nelle vari redazioni italiane e straniere. Continuazione e fine (*Proj. Stan. Prato*). — Le storie popolari in poesia siciliana messe a stampa dae sec. XV ai di nostri (*S. Salomone-Marino*). — Sullo scritto « De Sortilegiis » di Mariano Sozzini il vecchio (*Lodovico Zdekauer*). — Miscellanea : Leggenda sopra quattro altorilievi della chiesa di S. Marco in Venezia. — La procession del bue grasso a Parigi. — Maschere e ma scherati in Germania. — Una canzone abissina.

La Opinion de Villaviciosa (1^{er} avril et nos suivantes). — Vocabulario dialectológico del concejo de Colunga *Braulio Vigon*, (ce vocabulaire asturien est très intéressant par les locutions, proverbes et formulettes qu'il contient, ainsi que par l'explication succincte des superstitions locales).

Wallonia, juin. — Légendes liégeoises. — I. La chaise du bon Dieu. — II. Charlemagne et les sotais, *J. Vrindts*. — III. La petite femme blanche. — IV. Le corbeau d'or. — V. La chèvre blanche. — VI. Le pommier du St-Esprit, *O. C.* — J'ai pris une maîtresse, chanson liégeoise (air noté), *O. Colson*. — La belle Dondon et le Barbon, chanson dialoguée, *Jos. Defrecheux*. — Devinettes wallonnes, *O. Colson*. — Humour populaire. — Les pièces de monnaie, *O. C.*

NOTES ET ENQUÊTES

*, *Nominations et distinctions.* Tous nos collègues apprendront avec plaisir que M. Gaston Paris, qui fut le premier président de la société, a été élu membre de l'Académie française.

*, *Aventure Tragico-Comique du Sire de Clignancourt.*

Image du genre de celles dites d'Épinal encore publiée chez *Delhalt à Nancy* sous le n° 447.

16 petites images de 4 à la rangée, ornée chacune d'un distique dont voici le premier.

« Aux portes de Paris dans un tout petit bourg, naquit Jacques Liger, sire de Clignancourt. »

A quel personnage cette image fait-elle allusion, et quelle est la plus ancienne connue?

RÉPONSES

*, *Casser le verre après avoir bu.* (V. T. x. p. 654). En 1666, le gouverneur général des Provinces-Unies se rendant de Gand à Bruges passa par la commune de St-Georges-ten-Distel, qui était alors en pleine kermesse.

Le curé de St-Georges présenta à son Excellence le vin d'honneur dans une coupe aux armes d'Espagne.

La coupe fut ensuite jetée dans la rivière, et, ô miracle, au lieu de s'enfoncer, on la vit surnager, flotter et revenir au bord. Une pièce de vers relatant cet événement a été imprimée à Bruges, chez Lucas van den Kerchove, en 1668, c'est de ce document que nous extrayons ce qui précède.

(Comm. de M. ALFRED HAROU)

*, *Êtres fantastiques qui font dormir les enfants.* (T. IX, p. 64). *Marie Groëte*, femme dont on fait peur aux petits enfants. (Hécart. dictionnaire-Rouchi-français, p. 291).

En patois de Mons, on dit « *Magrite* ».

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

Le Gérant, A. CERTEUX

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

11^e Année. — Tome XI. — N^o 7 — Juillet 1896.

LES ANCIENS CHANTS HISTORIQUES ET LES TRADITIONS POPULAIRES DE L'ARMÉNIE¹

HAÏG



La tradition la plus ancienne, c'est celle d'Haïg, que Moïse de Khoren raconte d'après Mar Abas Katina (Mar Abas de Mtzuin) de la manière suivante :

« Terribles, extraordinaires étaient les premiers dieux, auteurs des plus grands biens dans le monde, principes de l'univers et de la multiplication des hommes. De ceux-ci se sépara la race des géants, doués d'une force terrible, invincibles, d'une taille colossale, qui dans leur orgueil, conçurent et enfantèrent le projet d'élever la tour. Déjà ils étaient à l'œuvre : un vent furieux et divin, soufflé par la colère des dieux, renverse l'édifice. Les dieux, ayant donné à ces hommes un langage que les autres ne comprenaient pas, répandirent parmi eux la confusion et le trouble. L'un de ces hommes était Haïg, de la race des Japhétos, chef renommé, valeureux, puissant et habile à tirer l'arc.

« Haïg, dit-il, célèbre par sa beauté, sa force, sa chevelure bouclée, par la vivacité de son regard, par la vigueur de son bras, prince valeureux et renommé entre les géants, s'opposa à tous ceux qui

1. Cf. t. XI, p. 1, 129.

levaient une main dominatrice sur les géants et les héros. Dans son audace, il entreprit d'armer son bras contre la tyrannie de Bélus, lorsque le genre humain se dispersa sur toute la terre, au milieu d'une masse de géants furieux d'une force démesurée. Car chacun, poussé par sa frénésie, enfonçait le glaive dans le flanc de son compagnon ; tous s'efforçaient de dominer les uns sur les autres. Cependant la fortune aida Bélus à se rendre maître de toute la terre. Haïg, refusant de lui obéir, après avoir engendré son fils Arménag à Babylone, s'en va au pays d'Ararat, situé du côté du Nord, avec ses fils, ses filles, les fils de ses fils, hommes vigoureux, au nombre d'environ trois cents, avec les fils de ses serviteurs, les étrangers qui s'étaient attachés à lui, et avec tout ce qu'il possédait. Il s'arrêta auprès d'une montagne où quelques-uns des hommes, précédemment dispersés, avaient fait halte pour s'y fixer. Haïg les soumit à son autorité, fonda en ce lieu un établissement, et le donna en apanage à Catmos, fils d'Arménag.

Ceci donne raison aux récits des anciennes traditions non écrites, ajoute Moïse de Khoren.

Quand à Haïg, il s'en va, avec les restes de sa suite au nord-ouest, s'établit sur une plaine élevée, appelée Hark (Pères), ce qui veut dire : Ici habitèrent les pères de la race de Thorgom. Puis il bâtit un village qu'il appela Haïcachen (construit par Haïg).

« Bel, ce Titan, ayant affermi sur tous sa domination, envoie dans le nord vers Haïg un de ses fils, accompagné d'hommes fidèles, pour l'obliger à se soumettre à lui et à vivre en paix :

« — Tu t'es fixé, dit-il (à Haïg), au milieu des glaces et des frimas ; réchauffe, adoucis l'âpreté glaciale de ton caractère hautain, et soumis à mon autorité, vis tranquille là où il te plaît, sur toute la terre de mon empire. Mais Haïg, congédiant les envoyés de Bel, répondit avec dédain, et le messager retourna à Babylone.

« Alors, Bel le Titan, rassemblant ses forces marcha au nord avec une nombreuse infanterie contre Haïg, et arriva au pays d'Ararat, non loin de l'habitation de Gatmos. Celui-ci s'enfuit vers Haïg, et envoie en avant des rapides coureurs :

« — Sache, dit Gatmos, le plus grand des héros, que Bel vient fondre sur toi avec ses braves immortels, ses guerriers à la taille élevée et ses géants. En apprenant qu'ils approchaient de mon domaine, j'ai pris la fuite. Me voici, j'arrive en toute hâte ; avise sans plus tarder à ce que tu dois faire.

« Bel, avec son armée audacieuse et imposante, pareil à un torrent impétueux qui se précipite du haut d'une montagne, se presse d'arriver sur les confins des possessions de Haïg. Bel se confiait dans la

valeur et la force de ses soldats ; mais Haïg, ce géant calme et réfléchi, à la chevelure bouclée, à l'œil vif, rassemble aussitôt ses fils et ses petits fils, guerriers intrépides, habiles tireurs d'arc, mais très peu nombreux, avec les autres hommes qui vivaient sous la dépendance du pays, et arrive au bord d'un lac dont les eaux salées nourrissent des petits poissons. Là, haranguant ses troupes, il leur dit : — En marchant contre l'armée de Bel, efforçons-nous d'arriver à l'endroit où il se tient entouré par la multitude de ses braves : si nous mourons, ce que nous possédons tombera aux mains de Bel ; si nous nous signalons par l'adresse de nos bras, nous disperserons son armée et nous serons maîtres de la victoire.

« Aussitôt, franchissant un large espace, les soldats de Haïg s'élancent dans une plaine située entre de très hautes montagnes, et se retranchèrent sur une hauteur, à droite d'un torrent. Alors, levant les yeux, ils virent la masse confuse de l'armée de Bel, courant çà et là avec une audace farouche et dispersée sur toute la surface.

« Cependant Bel, tranquille et confiant, se tenait, avec une forte escorte, à la gauche du torrent, sur une éminence, comme dans un poste d'observation.

« Haïg reconnut le détachement où était Bel en avant de ses troupes, avec des soldats d'élite et bien armés. Un large espace de terre le séparait de sa troupe. Bel portait un casque de fer à la crinière flottanté, une cuirasse d'airain qui lui garantissait le dos et la poitrine, des cuissards et des brassarts ; au côté gauche et fixée à la ceinture, une épée à double tranchant ; de la main droite, il portait une bonne lance et de la gauche un épais bouclier. A sa droite et à sa gauche se tenaient ses troupes d'élite. Haïg voyant le Titan ainsi armé de toutes pièces et flanqué des deux côtés d'une escorte choisie, place Arménag avec ses deux frères à sa droite, Gatmos et deux autres de ses fils à sa gauche, parce qu'ils étaient habiles à tirer l'arc et à manier l'épée ; pour lui, se plaçant à l'avant-garde, il forma derrière lui en triangle ses autres troupes, qu'il fit avancer doucement.

« S'étant rapprochés de tous côtés les uns sur les autres, les géants, dans leur choc impétueux, faisaient retentir la terre d'un bruit épouvantable, et par la fureur de leurs attaques ils répandaient parmi eux la terreur et l'épouvante. Grand nombre de robustes géants de part et d'autre, atteints par le glaive, tombaient renversés à terre ; cependant des deux côtés la bataille restait indécise. A la vue d'une résistance aussi inattendue et pleine de dangers, le roi effrayé remonte sur la colline d'où il était descendu, car il croyait trouver un abri sûr au milieu des siens, jusqu'à ce qu'enfin, toute

l'armée étant arrivée, il put recommencer l'attaque sur toute la ligne. Haïg, l'habile tireur d'arc, comprenant cette manœuvre, se place en face du roi, bande son arc à la large courbure, décoche une flèche munie de trois ailes, droit à la poitrine de Bel, et le trait, le traversant de part en part, sort par le dos, et retombe à terre. C'est ainsi que le fier Titan, abattu et renversé, expire. Ses troupes, à la vue de ce terrible exploit, prennent la fuite, sans qu'aucun ne se retournât en arrière.

Or, notre pays est appelé Haïk du nom de ce brave ancêtre Haïg.

ARAM

Le deuxième héros demi-historique c'est Aram, huitième descendant d'Haïg. C'est de son nom que tous les peuples appellent les Haïciens Arméniens.

Aram, « ami des labeurs et de sa patrie, eût préféré mourir pour son pays que de voir les fils de l'étranger fouler le sol natal et commander à ses compatriotes et à ses frères.

Cet Aram, inquieté par les nations voisines, rassemble toute la multitude de ses braves guerriers, habiles à manier l'arc et à lancer le javelot, jeunes, nobles, doués d'une grande adresse et d'une beauté remarquable, troupe qui, pour le courage et dans l'action, valait autant que cinquante mille hommes.

Aram rencontre sur les confins de l'Arménie la jeunesse des Mèdes, sous la conduite de Nioukar, surnommé Madès, guerrier orgueilleux et vaillant.

Avant le lever du soleil, Aram fondant sur lui à l'improviste, extermina toute la multitude de son armée. Quant à Nioukar, appelé Madès, Aram l'ayant fait prisonnier, le conduit à Armavir, et là, au sommet de la tour des murailles, le front traversé avec un long clou de fer, Nioukar est fixé au mur, par ordre d'Aram, à la vue de tous les spectateurs qui étaient venus là, et des passants.

Il nous faut ajouter que cette description est tout-à-fait orientale.

Cependant, Ninus, roi de Ninive, nourrissait dans son cœur un souvenir de haine, à cause de son ancêtre Bélus, car il connaissait le passé par la tradition. Il songeait depuis de longues années aux moyens de se venger, épiant le moment d'exterminer et d'anéantir jusqu'au dernier rejeton, toute la race de fils du brave Haïg. Mais la crainte de se voir lui-même dépouillé de son royaume en exécutant un tel projet, le retint. Il cache ses perfides desseins et ordonne

à Aram de conserver la puissance sans inquiétude, lui accorde le droit de porter le bandeau de perles, et le nomme son second.

Ce même Aram, après avoir terminé sa guerre contre l'Orient, marche avec les mêmes troupes en Assyrie. Il y trouve un homme qui ruinait sa patrie avec quarante mille fantassins et cinq mille cavaliers ; il était de la race des géants et avait nom Parscham... Aram lui livre bataille, le jette, fugitif, au milieu du pays du Gortouk, dans la plaine d'Assyrie, et extermine un grand nombre d'ennemis. Parscham mourut sous les coups des soldats d'Aram... Il marche ensuite sur l'Occident, avec quarante mille fantassins et deux mille cavaliers, arrive en Cappadoce, dans un endroit appelé aujourd'hui Césarée... Baïabis Kaghia lui livre bataille ; ce Titan occupait tout le pays situé entre les deux grandes mers, le Pont et l'Océan. Aram fond sur lui, le défait, le refoule jusque dans une île de la mer asiatique. Puis, laissant un de ses parents, nommé Mschag, avec dix mille hommes de ses troupes pour garder le pays, il retourne en Arménie.

Le gouverneur Mschag établit un village, auquel il donna son nom ; les anciens habitants du pays le nommaient Majak, ne pouvant bien prononcer, jusqu'à ce qu'ensuite, agrandi par d'autres ce village fut nommé Césarée.

On raconte d'Aram, dit Moïse de Khoren, bien d'autres actions d'éclat ; mais nous en avons dit assez sur ce sujet ¹.

ARA

Moïse de Khoren raconte d'après les traditions populaires qu'après Aram, le gouvernement d'Arménie échet à son fils Ara, surnommé le Beau. Quelques années après la reine d'Assyrie, « la lubrique » Sîmiramis devint éperdûment amoureuse de lui et le pria à plusieurs reprises de venir la prendre pour épouse. Mais Ara refusa toutes les fois.

« Outrée de ses dédains, dit Moïse de Khoren, la grande reine des Assyriens vient en Arménie, à la tête de ses troupes, fondre sur lui. Mais au moment du combat, elle veut que ses généraux épargnent, s'il est possible, la vie de l'objet de sa passion. Cependant, au milieu de la bataille, Ara fut tué en combattant, sans être connu. Alors elle donne l'ordre à ceux qui dépouillaient les cadavres, de chercher son corps parmi les morts, et elle le fait transporter sur la terrasse de

1. M. de Kh. I, ch. XIII et XIV.

son palais. Comme les Arméniens revenaient à la charge pour venger le trépas de leur souverain, elle fait entendre ces paroles : « J'ai commandé à mes dieux de lécher les plaies d'Ara, et il sera rappelé à la vie ». Elle espérait, en même temps, par la puissance de ses enchantements magiques, le ressusciter. Cependant, la putréfaction ayant gagné le cadavre, elle le fait jeter dans une fosse profonde, loin de la vue de tous. Puis, prenant auprès d'elle un de ses amants qu'elle avait fait travestir en secret, elle répand cette nouvelle : « Les dieux ayant léché les plaies d'Ara, lui ont rendu l'existence ». Ces bruits, propagés en Arménie, persuadent les esprits et mettent fin à la guerre ¹ ».

Cette tradition correspondait parfaitement à certaine croyance des Arméniens, aux Aralez. La signification propre du nom d'Aralez est « léchant continuellement, complètement » et il paraît avoir désigné une classe d'êtres surnaturels ou de divinités nées d'un chien ² et dont les fonctions étaient de lécher les blessures des guerriers tombés sur le champ de bataille et de les faire revenir à la vie. Cette croyance a duré jusqu'au v^e siècle, même dans la classe des nobles, quoique le christianisme fût devenu la religion dominante du pays. Faustus de Byzance nous en cite un exemple :

Le général en chef des Arméniens Mouschègh Mamiconian fut calomnié auprès du roi arménien Varazdat (384-386) par Saharouni et tué dans un festin offert par le roi à la noblesse.

« Lorsque l'on eut apporté, dit Faustus, le corps du général Mouschegh dans sa maison, chez ses parents, ceux-ci ne croyaient pas à sa mort, quoiqu'ils lui vissent la tête séparée du tronc. Ils disaient : « Mouschegh a affronté bien des fois les hasards de la guerre et jamais il n'a reçu de blessure ; jamais flèche ne l'a atteint ; ni arme ennemie ne l'a percé ». Quelques-uns d'entre eux espéraient le voir ressusciter ; ils réunirent la tête et le tronc, qu'ils transportèrent sur la plate-forme d'une tour. Ils disaient ; « Puisqu'il est un brave, les Arlez descendront et lui rendront la vie ». Ils restèrent à garder son corps, jusqu'à ce qu'enfin il tombât en putréfaction ; alors ils le descendirent et, versant des larmes, ils l'enterrèrent suivant l'usage. »

Selon le même Moïse de Khoren, le conte d'Ara était très répandu et il nous semble qu'Emin a raison de l'identifier avec le conte d'Er, intercalé par Platon dans sa *République* ³ que voici :

« Er l'Arménien, originaire de Pamphylie, avait été tué dans une bataille ; dix jours après, comme on enlevait les cadavres déjà défi-

1. Moïse, liv. I, ch. XV.

2. Eznig, *Réfutation des sectes*, p. 98-100. Edit. arménienne.

3. Platon : *La République*, t. X, liv. X.

guré de ceux qui étaient tombés avec lui, le sien fut trouvé sain et entier; on le porta chez lui pour faire les funérailles, et le douzième jour, lorsqu'il était sur le bûcher, il revécut et raconta ce qu'il avait vu dans l'autre vie.

Le récit d'Ara ressemble beaucoup aux récits des nations orientales.

Ainsi, chez les Grecs, la déesse Artemis devient amoureuse d'Orion, un très beau jeune homme, et étant refusée de lui, elle ordonne à un scorpion de le piquer, mais après elle regrette, le guérit et l'envoie au ciel, où il forme la brillante constellation d'Orion.

Encore Hippolyte, Pélée, Phinée, Bellérophon, fils de Glaucon, « à qui donnèrent les dieux la beauté et une aimable vigueur » avait résisté aux avances de la divine Anteia, et celle-ci, furieuse, s'adressa au roi Prætos : « Meurs, Prætos, ou tue Bellérophon, car il a voulu s'unir d'amour avec moi qui n'ai point voulu. » Prætos envoya le héros en Lycie où il dut combattre la Chimère ¹.

La tradition hébraïque aussi a conservé un récit analogue : Joseph, dans la maison de Putiphar, repoussant la passion de la femme de son maître, fut calomnié par elle et mis en prison.

Il me semble que l'origine de notre récit d'Ara, avec tous les récits pareils, consiste dans le conte « de deux frères » égyptien, parvenu dans un manuscrit du xiii^e siècle avant J.-Ch. et traduit par l'éminent égyptologue Maspero.

« Ce conte se résout à première vue en deux contes différents. Au début, c'est l'histoire de deux frères, l'un marié, l'autre célibataire, qui vivent dans la même maison et s'occupent aux mêmes travaux. La femme d'Anoupou s'éprend de Bitiou sur le vu de sa force et veut profiter de l'absence du mari pour satisfaire un accès de passion subite. Il refuse avec indignation; elle l'accuse de viol et manœuvre si adroitement qu'Anoupou, saisi de fureur, se décide à tuer son frère en trahison. Celui-ci, prévenu par les bœufs qu'il conduisait, s'enfuit, échappe à la poursuite grâce à la protection du soleil, se mutilé et se disculpe, mais refuse de revenir à la maison commune et s'exile au val de l'Acacia. Le frère aîné, désespéré, rentre chez lui, met à mort la calomniatrice, puis « demeure en deuil de son petit frère ».

Jusqu'à présent, le merveilleux ne tient pas trop de place dans l'action; sauf quelques discours prononcés par les bœufs et l'apparition miraculeuse d'une eau remplie de crocodiles entre les deux

1. *Iliade*, Z. 155-210, cité par Maspero, o. c. p. XI-XII.

frères, au plus chaud de la poursuite, le narrateur ne s'est guère servi que de faits empruntés à la vie courante. L'autre conte n'est que prodiges d'un bout à l'autre. Bitiou s'est retiré au Val pour vivre seul et a déposé son cœur dans une fleur de l'Acacia. C'est une précaution des plus naturelles : on enchante son cœur, on le place en lieu sûr au sommet d'un arbre ; tant qu'il y restera intact, aucune force ne prévaudra contre le personnage auquel il appartient ¹. Cependant, les dieux descendus en visite sur la terre, ont pitié de la solitude de Bitiou et lui fabriquent une femme. Il l'aime éperdûment, lui confie le secret de sa vie, et lui recommande de ne pas quitter la maison, car le Nil qui passe à travers la vallée est épris de sa beauté et ne manquerait pas de vouloir l'enlever. Cette confiance faite, il part pour la chasse, et naturellement la fille des dieux agit au rebours de ce qu'il avait dit : le Nil la poursuit et s'emparerait d'elle si l'Acacia qui joue, on ne sait trop comment, le rôle de protecteur, ne la sauvait en jetant à l'eau une boucle de ses cheveux. Cette épave, charriée jusqu'en Egypte, est remise au Pharaon, et Pharaon, conseillé par ses magiciens, envoie ses gens à la recherche de la fille des dieux. La force échoue une première fois ; à la seconde tentative la trahison réussit, on coupe l'Acacia et la chute de l'arbre produit la mort immédiate de Bitiou. Trois années durant, il reste inanimé ; la quatrième, il ressuscite avec l'aide de son frère et songe à tirer vengeance du crime dont il a été victime. C'est désormais entre l'épouse infidèle et le mari outragé une lutte d'adresse magique et de méchanceté. Bitiou se change en taureau : la fille des dieux obtient qu'on égorge le taureau. Le sang, tombé sur le sol en fait jaillir deux perséas, qui trouvent une voix pour reprocher à la fille des dieux sa double perfidie ; la fille des dieux obtient qu'on abatte les deux perséas, qu'on en façonne des planches, et pour être certaine de sa vengeance veut assister à l'opération. Un copeau, envolé sous l'herminette des menuisiers, lui entre dans la bouche : elle l'avale, conçoit, accouche d'un fils qui devient roi d'Egypte à la mort de Pharaon. Ce fils est Bitiou réincarné ; à peine monté sur le trône, il rassemble les conseillers de la couronne, leur expose ses griefs et condamne celle qui, après avoir été sa femme, est devenue sa mère ².

Moïse de Khoren a conservé un récit sur la mort de Sémiramis. Cette reine d'habitude passait l'été en Arménie, dans la ville de Semiramakert, fondée par elle-même, sur le bord du lac de Van.

1. C'est la donnée du *Corps sans âme* qui se retrouve dans un grand nombre de contes orientaux et occidentaux.

2. Maspero : *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*. Paris, 1889, p. VIII-X.

Et pendant son absence elle laissait la charge du gouvernement de l'Assyrie au mage Zoroastre (Zradaochd), qui était le chef des Mèdes. Celui-ci se révolta contre elle et la défit. Sémiramis prit la fuite à pied et ayant soif, elle se rendit au bord du lac de Van pour se désaltérer. Mais comme les soldats arrivaient, elle jeta son talisman dans le lac et se changea en pierre.

« C'est de là, dit Moïse de Khoren, que nous est restée cette phrase : Les perles de Sémiramis dans la mer » ¹.

Même jusqu'à nos jours le peuple arménien raconte des secrets sur Sémiramis. Un de ces récits, mentionné par Emin, est le suivant :

Sémiramis rencontre pendant une promenade dans une plaine de la contrée de Vaspouracan, quelques enfants, qui ont trouvé une perle. Sémiramis la prend en donnant des présents, et par la magie de cette perle elle parvenait à entraîner facilement ceux qui lui plaisaient, et tuer sans aucune difficulté ceux qui lui déplaisaient. Un vieillard, son conseiller, désirant délivrer le pays de la tyrannie de Sémiramis, et de sa perle, arrache un jour la perle de sa main dans la ville d'Artamed (en Arménie) et s'enfuit. Sémiramis court après lui, mais ne peut pas l'attraper ; alors elle défait ses cheveux longs et épais, tisse une fronde, y met un grand rocher et le lance sur le vieillard. La natte se détache et va tomber avec le rocher dans la fosse, située près de la ville d'Artamed. Mais le vieillard court jusqu'au bord de Datvan ² et jette la perle dans la mer (lac) de Van. Ainsi le pays est délivré de la fascination de Sémiramis.

TIGRANE I

Le héros demi-historique de la période Haïcienne c'est Tigraue Premier, l'allié de Cyrus et, selon la tradition, le meurtrier d'Astyage. Moïse de Khoren énumère les aventures de ce héros national avec un enthousiasme extrême en empruntant les récits populaires qui le décrivent de la manière suivante :

Chef et modèle des guerriers, signalant partout son courage, il éleva haut notre nation ; nous étions courbés sous le joug, il la mit en état de subjuguier et de faire payer tribut à de nombreux peuples. Partout s'élevaient des monceaux d'or et d'argent, de pierres précieuses ; partout on voyait des vêtements de toute forme, de toute couleur, pour hommes et pour femmes ; si bien que

1. Moïse de Khoren, L. II, ch. XVII et XVIII.

2. Un uilborge au bord du lac de Van.

la laideur paraissait aussi belle que la beauté, et la beauté, selon l'esprit des temps, était déifiée. On voyait les fantassins chevaucher, les frondeurs devenus d'habiles tireurs d'arcs, les hommes auparavant armés de pieux manier le glaive et la lance, les gens autrefois sans armes couverts de boucliers et d'armures de fer. La vue des soldats rassemblés, le feu, l'éclat resplendissant de leurs armures et de leurs armes, suffisaient pour dérouter l'ennemi. Tigrane inaugure la paix, multiplie les édifices et féconde tout le pays avec des ruisseaux d'huile et de miel.

Tels sont, avec beaucoup d'autres encore, les bienfaits dont gratifia notre patrie Tigrane, fils d'Ervand, prince à la blonde chevelure bouclée, au visage coloré, au regard doux, puissamment membré, large des épaules, à la marche rapide, le pied bien tourné, sobre toujours dans le boire et le manger, et réglé dans ses plaisirs. Nos ancêtres le célébraient au son du pampirn, en chantant sa prudence, sa modération dans les plaisirs de la chair, sa sagesse, son éloquence et son désir d'être utile à l'humanité¹.

Ces épithètes, aux cheveux blonds, argentés par le bout, au visage coloré etc., par lesquelles un poète très certainement contemporain peint Tigrane, rappellent, comme le fait observer Emin, la manière d'Homère. Ne croirait-on pas avoir sous les yeux le portrait d'un des héros de l'Iliade² ?

Un grand danger menaçait le Mède Astyage, dit Moïse de Khoren, par le fait de l'union de Cyrus et de Tigrane. C'est pourquoi, de l'effervescence de ses pensées, lui apparaît dans le sommeil de la nuit un songe, où il vit ce qu'étant éveillé, il n'a jamais vu ni entendu. Il se réveille en sursaut, et, sans attendre le cérémonial usité, l'heure du conseil, car il restait encore bien des heures de la nuit, il appelle ses confidents. Le visage triste, les yeux fixés à terre, il gémit du plus profond de son cœur et soupire. Pourquoi cette douleur ? demandent les confidents. Et lui, reste plusieurs heures sans répondre ; enfin, poussant des gémissements, il commence à dévoiler toutes ses secrètes pensées, les soupçons de son cœur et aussi les détails de l'horrible vision.

« Il advint, ô mes amis, dit-il que je me trouvais aujourd'hui sur une terre inconnue, près d'une haute montagne dont la cime paraissait enveloppée de glaces et de frimas. On dirait que c'était le pays des descendants d'Haïg. Mon regard plongeait au loin vers la montagne, lorsqu'une femme revêue de la pourpre, enveloppée d'un voile bleu céleste, m'apparut assise au plus haut de la cime. Ses

1. Moïse de Khorène. L. I, ch. XXIV.

2. Emin, page 24, cité par Dulaurier, page 34.

yeux étaient beaux, sa stature était élevée, son teint était de rose ; elle était dans les douleurs de l'enfantement. Comme j'avais le regard tendu vers ce spectacle étonnant, cette femme mit au monde tout-à-coup trois héros accomplis pour la taille et pour la force. Le premier, monté sur un lion, prit son vol vers l'Occident ; le second, sur un léopard, s'élança vers le nord ; le troisième, sur un énorme dragon, se précipita avec fureur sur notre empire.

« Au milieu de ces visions confuses, il me semblait que, debout sur la terrasse de mon palais, j'en voyais la frise ornée de magnifiques tentures, et la plate-forme couverte de tapis émaillés de diverses couleurs. Nos dieux, à qui je suis redevable de la couronne, étaient là présents dans tout l'éclat de leur majesté, et moi avec vous, leur offrant des sacrifices et de l'encens. Tout à coup, levant les yeux, je vis le héros, monté sur le dragon, prendre son vol avec des ailes d'aigle, en fondant sur nous : il croyait venir exterminer nos dieux ; mais moi, Astyage, me précipitant à sa rencontre, je soutins ce choc formidable et je combattis ce merveilleux héros. D'abord nous nous frappâmes l'un l'autre de la lance et nous répandîmes des flots de sang, et la plate-forme du palais, inondée des rayons du soleil, se transforma en un mur de sang. Puis, recourant à d'autres armes, nous combattîmes encore des heures entières.

« Mais à quoi bon prolonger ce récit, puisque la fin de tout était ma ruine ? L'impression du danger me couvrit d'une sueur violente, le sommeil s'enfuit loin de moi, et depuis ce jour je ne compte plus parmi les vivants. Car le résultat d'un tel songe n'a d'autre signification que la terrible invasion que Tigrane, le descendant d'Haïg, doit faire chez nous ».

Le songe prophétique, dit Dulaurier¹, a quelque chose de l'inspiration et du style épiques. La couleur symbolique dont il est empreint, la manière si dramatique dont il est amené, attestent que c'est là une des créations de l'antique poésie arménienne. Autant le songe de Jacob, dans la Genèse est beau de cette simplicité de l'esprit patriarcal, autant la pompe et la grandeur du génie oriental éclatent dans le songe d'Astyage. On dirait un reflet de cette teinte sombre qui plane sur les visions apocalyptiques d'Ezéchiël et de saint Jean, une émanation de ce même ordre d'idées qui a enfanté les monuments de la vieille civilisation assyrienne, tels qu'ils se sont montrés à nos regards, dans ces derniers temps, arrachés du sein de la terre qui les recélait depuis tant de siècles.

Après avoir entendu les avis de ses conseillers, Astyage préfère

1. Journal asiatique 1852, p. 35.

prendre la sœur de Tigrane, la belle Tigranouhi, pour épouse, et à l'aide d'elle, empoisonner son frère Tigrane. Et c'est pourquoi, il envoie un de ses conseillers à Tigrane avec de riches trésors et demande la main de Tigranouhi. Tigrane consent à donner sa sœur et l'envoie. Astyage l'élève au premier rang de ses femmes, non seulement pour le succès des ruses qu'il médite en son cœur, mais encore à cause de la beauté de Tigranouhi.

Un jour Astyage dit à Tigranouhi. « Tu ne sais pas, que ton frère Tigrane, excité par sa femme Zarouhi, est jaloux de te voir commander aux Arik ? Qu'en adviendra-t-il ? D'abord, je devrai mourir, et ensuite Zarouhi régnera sur les Arik, et occupera la place des déesses. Donc, il faut que tu choisisses l'un de ces deux partis : ou, par amour pour ton frère, d'accepter sous les yeux des Arik, la ruine et l'infamie, ou bien consultant ton propre intérêt, proposer quelque utile conseil et conjurer les événements.

« La prudente et belle princesse Tigranouhi répond très tendrement à Astyage, et, aussitôt, par des fidèles messagers, elle révèle à son frère les termes perfides de son époux ».

Astyage demande une entrevue à Tigrane, mais celui-ci découvre la perfidie et déclare la guerre. « Astyage se trouve alors en danger d'avoir à se mesurer avec les descendants d'Haïg ». La lutte se prolongea pendant cinq grands mois, car la vivacité, l'ardeur de l'action se ralentissaient lorsque Tigrane songeait au sort de sa sœur bien aimée ; aussi il manœuvrait de façon à sauver les jours de Tigranouhi. Cependant l'heure du combat approchait.

« Mais je ne saurais trop louer mon héros, sa taille majestueuse, son sûr coup de lance, la juste proportion de tous ses membres, la loyauté parfaite de son visage ; car il était agile, en tout bien conformé, et nul ne l'égalait en force. Pourquoi prolonger ce récit ? L'affaire engagée, le héros, d'un coup de lance, fend comme (une lame d'eau) la lourde armure d'airain d'Astyage, le transperce avec le fer de sa longue lance, puis, retirant la main, il ramène avec l'arme la moitié de ses poumons. Le combat était magnifique, car c'étaient braves contre braves, ne tournant pas facilement le dos : aussi l'action dura longtemps. Ce qui mit fin au combat fut la mort d'Astyage. Cet exploit, ajouté à tous les succès de Tigrane, augmenta sa gloire ¹.

1. M. Kh. I, ch. XXIX.

VAHAKEN

Le fils cadet du roi Tigrane I Vahaken, remporte plusieurs victoires contre les Dragons, c'est pourquoi il fut nommé « Vichapaguagh » — Dompteur des dragons ; il monte encore en hiver au ciel et vole la paille de Dieu de Barcham Assyrien et pendant son retour il laisse tomber la paille et de cela se forme la voie lactée qui en arménien s'appelle « la voie du voleur de paille ».

La naissance de cet Hercule arménien était célébrée dans un chant cosmogonique, où selon Dulaurier, respire en plein le génie symbolique du vieil Orient, Moïse de Khoren en a retenu quelques vers, où l'expression, d'une concision extrême et d'une admirable beauté, nous donne une bien haute idée de la perfection à laquelle était parvenue la langue arménienne dans ces âges reculés, et du talent des poètes qui surent si bien la mettre en œuvre ¹

Le ciel et la terre étaient dans l'enfantement
 La mer aux reflets de pourpre était aussi en travail ;
 Dans la mer naquit un petit roseau vermeil,
 Du tube de ce roseau sortait de la fumée,
 Du tube de ce roseau jaillissait de la flamme,
 De cette flamme s'élançait un jeune enfant,
 Ce jeune enfant avait une chevelure de feu,
 Il avait une barbe de flamme
 Et ses petits yeux étaient deux soleils.

On chantait ses louanges au son du pampirn, et nous les entendimes de nos propre oreilles ; puis on répétait dans les chants ses combats ; ses victoires contre les dragons et ses exploits égalant ceux d'Hercule. On disait même qu'il était placé au rang des dieux, et, dans le pays des Ibériens (Virk), on lui éleva une statue à laquelle on offrit des sacrifices. De lui descendent les Vahnouni ².

Vahaken était élevé aux rang des dieux, et dans le pays des Ibériens on lui éleva une statue, devant laquelle on offrait des sacrifices ³.

Sa femme était Astghik, la déesse de la beauté, qui avait à Astichate un temple, nommé « Le cabinet du Vahaken ». En même temps il y avait aussi un autre temple consacré à Vahaken et qui s'appelait Vahevahian ; il était rempli d'or, d'argent et de présents précieux, donnés par les grands rois ⁴.

Le culte de ces deux divinités était si enraciné dans le peuple,

1. Dulaurier. Journal asiatique 1852. pp. 40-41.

2. M. de Kh. L. I. ch. XXXI.

3. M. de Khoren. I. I, ch. XXXI.

4. Kostanian : Le paganisme arménien.

que jusqu'au temps de Moïse de Khoren on le chantait et même les traducteurs de la Bible (VS.) ont employé le nom de Vahakou au lieu de Hercule, parceque, dit M. de Khoren, ces chants avaient beaucoup de ressemblance avec les actes de courage d'Hercule.

ARTZROUNI ET SANATROUK

Moïse de Khoren cite un récit sur la satrapie d'Artzrouni, en disant qu'un enfant dormait exposé à la pluie et au soleil, lorsqu'un oiseau, (selon le sens un aigle), couvrit de ses ailes l'enfant défaillant.

Il me semble que le texte de ce récit est un fragment d'un chant historique.

Moïse de Khoren nous a fourni un récit sur le roi Sanadrouk : Odée, sœur du roi Abgar, voyageant l'hiver en Arménie, fut assaillie dans les monts Gartouk par un tourbillon de neige qui dispersa tous les voyageurs. Sanod, la gouvernante de Sanatrouk, prit l'enfant qui était encore tout petit, le plaça sur son sein, et resta avec lui sous la neige pendant trois jours et trois nuits. C'est de là qu'est venue la fable qui dit :

« Un animal d'une nouvelle espèce merveilleux et de couleur blanche, envoyé par les dieux, garda l'enfant. Mais, ajoute Moïse de Khoren ¹, d'après nos informations, voici le fait : un chien blanc, qui était avec les (gens) envoyés à la découverte, trouva l'enfant et la gouvernante. Cet enfant fut donc appelé Sanadroug, du nom de sa gouvernante, c'est à dire don de Sanod ². »

Le Révérend Père Garthrdjiantz suppose qu'en Arménie aussi, où les avalanches sont très fréquentes, on devait garder des chiens dressés, comme ceux du mont Saint-Bernard. Mais en général, selon Strabon, les voyageurs d'Arménie tenaient dans leurs mains de longues barres, afin de percer l'avalanche pour laisser entrer l'air et avertir les passants du malheur.

TORQUE

Un autre héros national et en même temps dieu, c'est Torque Anguègh. Moïse de Khoren en racontant ses légendes, le préfère à Hercule, à Samson et à Boston, héros orientaux les plus renommés.

Un homme au visage repoussant, dit Moïse de Khoren, grand, mais difforme, au nez aplati, à l'œil enfoncé, d'un aspect féroce, de la

1. Moïse de Khoren. II. Ch. XXXVI.

2. Le mot arménien doug, signifie « don ».

descendance de Barkam, petit fils de Haigag, appelé Torque, et surnommé à cause de sa laideur Angégghia (le laid), doué d'une taille et d'une force de colosse, est établi gouverneur de l'occident. A cause de la laideur de Torque, sa race prend le nom de maison d'Angegh. Mais, si tu veux, je débiterai sur le compte de Torque des fables et des extravagances, comme ont fait les Perses pour Rcostom Saktjig, duquel on disait que sa force égalait celle de cent vingt éléphants. Des chants rationnels touchant la force et la valeur de Torque étaient en vogue et on ne pouvait pas attribuer au même degré la même chose à Samson, à Hercule et à Saktjig.

On disait, dans ces chants, qu'il saisissait dans ses mains des pierres très dures, sans aucune fêlure, qu'il les rendait à volonté grandes ou petites, les polissait avec ses ongles, en formait comme des tablettes, et y traçait, aussi avec l'ongle, des aigles et autres figures. Ayant vu des vaisseaux ennemis s'approcher du rivage de la mer de Pont, il s'élançait à leur rencontre, mais les vaisseaux gagnent la haute mer à une distance de huit stades, et il ne peut les atteindre ; il prend, à ce que l'on raconte, des pierres grandes comme des collines et les lance sur ces navires. L'immense tourbillon engloutit un grand nombre de vaisseaux, et les flots, soulevés dans le vide, portent à plusieurs milles au loin le reste des vaisseaux.

Les aventures de Torque ressemblent beaucoup à celles du Cyclope, que Homère décrit dans l'*Odyssée* de la manière suivante :

Le Cyclope m'entend, et, transporté de rage
 Brise le haut d'un mont, voisin de ce rivage,
 L'arrache, le soulève, et, d'un bras foudroyant,
 Lance à notre vaisseau ce rocher effrayant,
 Qui, tombant à la poupe et faisant jaillir l'onde,
 S'engloutit à grand bruit dans la vague profonde :
 Le gouffre tourbillonne, et les flots mugissans
 Repoussent le vaisseau vers les bords blanchissans.

Et comme Ulysse continuait de se moquer du Cyclope :

Cependant le Cyclope aux montagnes voisines
 Arrache un roc suivi d'effroyables ruines,
 Et, d'un bras vigoureux, le lance dans les airs.
 Le rocher, en tombant au sein profond des mers,
 Effleura du vaisseau la poupe colorée,
 Et fit jusques aux cieux jaillir l'onde azurée.
 Le flot se soulevant rend un horrible bruit,
 Et vers les bords voisins nous porte et nous conduit. (2)

(A suivre).

ERVAND LALAYANTZ.

1. M. de Kh. L. II. ch. VIII.

2. L'*Odyssée* Livre IX. Trad. de Rochefort, 1777.

VIEILLES CHANSONS DU MAINE ¹

V

LE GALANT DE VILLAGE

J'allas voir ma mattresse,
 Ma mère et mé.
 Je me plentis derrière la porte,
 Dré comme un mai,
 Toperié,
 Dré comme un mai.

J'avas une belle perruque
 Dé poil de pourciau,
 Que j'pagnais fête et dimanche,
 Avec un ratiau,
 Toperié,
 Avec un ratiau.

J'avas une belle cravatte
 De fin canevas,
 Que j'attachas dessous la goule
 Avec un cadenas,
 Toperié,
 Avec un cadenas.

J'avas une belle ragagotte
 Cousue de fil blanc,
 On disait par tout le village :
 Vlà le président,
 Toperié,
 Vlà président.

J'avas une belle culotte
 De toile barréc,
 On disait partout le village :
 Vlà noute préfet,
 Toperié
 Vlà noute préfet.

J'avas un biau chapiau de paille
 Pointu, boussu ;
 On disait partout le village :
 Vlà plus cossu,
 Toperié,
 Vlà plus cossu.

VI

LE BEAU MEUNIER

— Meunier, mon beau meunier,
 Veux-tu moudre mon blé ?
 — Oui-da, la jolie fille,
 Oui-da quand vous voudrez.
 Tic, tic, tac, tac
 Mic, mic, mac, mac,
 Qu'on fasse tourner la meule,
 La meule du moulin,
 Train, train.
 Chacun aura son tour lourira,
 Qui veut moudre, moudra, la, la,
 Qui veut moudre, moudra.

1. Cf. t. XI, p. 254.

Il la prend, il l'embrasse,
 La met de sur son blé,
 — Finissez donc meunier,
 Vous cassez mon collier.
 Tic, tic, tac, etc.

Finissez donc meunier,
 Vous cassez mon collier,
 Si ma mère le savait,
 Bien grondée je serais.
 Tic, tic, tac, etc.

— Vous lui direz, la belle,
 Que c'est votre meunier,
 Et si votre mère veut
 Je vous épouserai.
 Tic, tic, tac, tac,
 Mic, mic, mac,
 Qu'on fasse tourner la meule,
 La meule du moulin,
 Train, train.
 Chacun aura son tour lourira,
 Qui veut moudre, moudra, la, la.
 Qui veut moudre, moudra.

M^{me} DESTRICHE

Château-du-Loir (Sarthe).



LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

LXI (suite)

LES CRIS DES RUES

Les cris de Troyes (suite) ¹.

La marchande de cartons à chapeaux (1846 à 1853). — 50 à 55 ans, habillée à l'ancienne mode, cotillon rouge, grand bonnet tuyauté, grand châle sur les épaules, menant sa marchandise sur une brouette. Elle chantait :

Vivace

Car - tons, car - tons bom - bés ; car - tons, car - tons car - rés ; car -
 tons, car-tons ronds. La voi - là, la voi - là, la mar- chande de car - tons !
 (Parlé) : La voilà, la voilà, la marchande de cartons ! Voyez, mesdames !

Le chiffonnier artiste (1858). — Prétentieux ; voix de baryton, chantant très juste, une chanson dont on ne trouve que le refrain :

Vieux chiffons à vendre,
 Vieilles bottes à vendre ;
 Des peaux d'lapin.
 Vieux chiffons à vendre ;
 Des peaux d'lapin.
 Des peaux, des peaux, des peaux,
 Des peaux, des peaux, peaux, peaux !
 Vieux chiffons à vendre ;
 Des peaux d'lapin !

La marchande de poivre (1854-1855). — Jeune, coquettement attifée, tablier blanc, à bavette ; bonnet coquet avec de longs rubans. Elle se plaçait, le samedi, avec sa petite table, ses pots remplis et ses balances, rue du Petit-Credo (plus large alors qu'aujourd'hui) au coin de l'Etape-au-Vin, aujourd'hui place Audiffred.

1. V. la *Revue*, t. XI, p. 83-87.

Allegretto

Voi - là la marchande de poi-vre qui vient d'ar-ri-ver, vo - yez ! tous
 ceux qui veulent du poi-vre appro - chez, j'vas vous en pe - ser c'est dn poi-vre
 fin tel qu'il est en grain il est tou-jours fin. Poi - vrez donc bien mes-
 dames poi-vrez vot' fri - cot il se - ra bon.

Elle pesait, servait gracieusement dans des cornets de papier ; à chaque mesurage elle prenait quelques grains supplémentaires et les mettait peu à peu dans le cornet, tenu de la main gauche, en chantant¹.

En voi - là un peu pour la cui - si - nière, en voi - là un peu pour le cui - si -
 nier, en voi - là un peu pour la jar - di - nière et la ser - vante de vo - tre cu -
 ré. Poi - vrez donc bien mes - dames, Poi - vrez vot' fri - cot il se - ra bon.
 C'est moi qui l'moud c'est moi, qui l'vend c'est mon hom' qu'en mangel'ar -
 gent l'gourmand Poi - vrez donc bien mes - dames poi - vrez vot' fri - cot il se - ra bon.

(Comm. de M. DAUPHIN.)

Facétie d'un marchand de guimauve. — Ma mère me raconte souvent la facétie suivante, à laquelle elle fut prise étant enfant :

Un marchand de bâtons de sucre de guimauve criait sa marchan-

1. Voir au sujet de cette partie les cris parisiens reproduits dans la *Revue*, t. XI, p. 192 et 243.

dise à « deux liards le bout »¹ ; ma mère se présente avec un sou pensant obtenir deux morceaux de l'alléchante sucrerie ; quelle ne furent pas sa surprise et son désappointement quand le marchand lui dit que chaque morceau, comportant deux bouts, coûtait un sou et non deux liards !

LOUIS MORIN.

Metz

Cri des laitières. — Hauzi las !

Marchand d'oublies. — Ancien usage qui s'est éteint à Metz avec un nommé Bordier dont la voix retentissante se faisait entendre, il n'y a pas longtemps encore, pendant les soirées d'hiver : Voilà l'plaisir ! Messieurs, Mesdames, voilà l'plaisir ! Régalez donc ces dames, voilà l'plaisir !

Marchandes de flavens. — Pains au lait, flons tout chauds, ils sont tout chauds, tout bouillants !

Marchandes de poissons. — Aux p'chomb ! corruption du patois messin. Aux p'chon ! c'est-à-dire, aux poissons !

Marchands de fagots. — Gots ! Gots ! pour : aux fagots !

E. AURICOSTE DE LAZARQUE.

1. Ceci se passait vers 1840, et l'on parlait encore couramment, à Troyes, de liards, d'aunes, etc.



CONTES DE LA BEAÛCE ET DU PERCHE

I

BOCÉVAINE



BOCÉVAINE était un paysan rusé. Un jour il apprend que la guerre venait d'éclater, il abat aussitôt ses deux vaches en met la viande au saloir et s'en va avec les peaux vers la forêt pour les faire sécher. Tout à coup il entend un grand bruit, ce sont les ennemis, il grimpe en toute hâte sur un arbre avec ses peaux et s'y tient immobile.

Or il advint que les ennemis firent halte précisément en cet endroit ; les chefs s'assemblèrent au pied même de l'arbre et se prirent à compter un trésor qu'il avaient dérobé.

Bocévaïne ébloui par la vue du précieux métal, perdit la tête ; dans son trouble il laissa tomber les peaux. Les officiers, croyant à une surprise, crièrent aux armes et séance tenante l'armée entière s'en alla.

Bocévaïne, étant descendu de l'arbre, constata avec joie que les officiers dans leur trouble avaient abandonné le trésor. Il mit le tout dans ses poches, et même dans son bonnet et ses sabots et accourut en toute hâte à sa demeure. Sa femme croyait rêver.

N'ayant point le temps de compter tout cet or. — Bonne femme, lui dit-il, va chercher la petite mesure de monsieur le curé. Elle y court ; le curé la questionne alors pour savoir ce que Bocévaïne avait à mesurer si tard. Elle lui dit que c'étaient des pièces d'or.

Intrigué le curé se rend à la demeure de Bocévaïne — Où as-tu pris tout cet or ? lui dit-il.

— C'est le prix de mes deux peaux, dit Bocévaïne.

Le curé avait quatre vaches, et pensant gagner le double de Bocévaïne, il les fit tuer et envoya sa bonne les vendre au marché.

A chaque acheteur qui se présentait, elle leur répondait : Le

même prix que Bocévaine. On la crut folle et elle dut rapporter les peaux au presbytère.

Voulant tirer vengeance de cette mystification, le curé accourt furieux à la demeure de Bocévaine, mais ce dernier l'ayant aperçu mit au milieu de la chambre sa marmite où bouillait une soupe appétissante, après avoir éteint le feu avec un seau d'eau. Il s'arme alors d'un fouet dont il cingle la marmite et lorsque le curé entre. — Tenez, monsieur le curé, s'écrie-t-il, vous n'avez jamais vu, je parie, une telle marmite, elle bout sans feu !

Le curé ne voit point la ruse : — Vends moi cette marmite, dit-il.

Bocévaine n'y consent point tout d'abord, mais enfin il s'écrie. — Tenez, monsieur le curé, parce que c'est vous, je vous la vends, mais pas moins de cinquante écus.

— Cinquante écus, soit, dit le curé. Il paie cette somme et emporte la marmite.

Le dimanche sa bonne n'assistait jamais à la messe sous prétexte de soigner le pot-au-feu, dorénavant elle n'aura plus cette excuse. Mais celle-ci lorsqu'on lui montre la prétendue merveille hausse les épaules disant que c'est encore là un des tours de Bocévaine.

Le dimanche matin elle met cependant les légumes et la viande dans la marmite et va à la messe. Le tout était dans le même état à son retour.

Nouvelle explosion de colère du curé qui bondit vers la demeure de Bocévaine, bien résolu cette fois à se venger.

Bocévaine l'avait vu venir. Déshabille-toi, dit-il à sa femme, et fais la morte. La femme obéit en toute hâte, Bocévaine lui rejette le drap sur la figure, allume une chandelle et lorsque le curé entre, il éclate en sanglots.

N'écoulant alors que son devoir, le curé s'efforce de le consoler. Bocévaine est inconsolable. Mais tout à coup se ravisant :

— J'y pense, dit-il, j'ai là un petit sifflet qui fait revenir les morts.

Et aussitôt il court à son armoire et se met à siffler à plusieurs reprises dans l'instrument.

Aussitôt la bonne femme se lève comme mue par un ressort et fait entendre un long soupir. Le curé stupéfait veut à tout prix acquérir ce sifflet. Bocévaine n'y consent qu'au même prix de cinquante écus.

Le curé emporte donc le sifflet, mais cette fois il se garde d'en parler à sa bonne, et pour cause. Elle lui faisait journellement un bruit d'enfer ; pour y mettre bon ordre, il s'arme d'un manche à balai dont il lui assène un si vigoureux coup qu'il l'étend à ses pieds. Il comptait ne la faire revenir qu'au moment de préparer le

dîner. L'heure venue il se met à siffler, peine inutile, la pauvre fille était morte et bien morte. Cette fois, la colère du curé fut effroyable, s'armant d'un sac il ne fit qu'un saut jusque chez Bocévaine.

Bocévaine était à bout de ruse. Force lui fut donc de se laisser entraîner par le curé. Parvenus au bord d'une rivière le curé le fit entrer dans le sac et lui accordant un quart d'heure pour se recommander à Dieu il s'éloigna.

Un quidam vint à passer qui voulut savoir pourquoi on l'avait ainsi enfermé dans un sac.

— C'est, lui dit Bocévaine, parce que je ne sais pas mon *pater* et mon *ave*.

— Je connais ces prières, dit l'individu, je vais me mettre à votre place. Bocévaine n'eut garde de refuser une telle proposition.

Lorsque le curé revint le malencontreux passant eut beau lui réciter toutes ces prières, rien n'y fit, il dut faire le plongeon.

Monsieur le curé ne pensait plus à Bocévaine, lorsqu'un beau jour il entend des claquements de fouets dans la rue. Intrigué il regarde et que voit-il ? Bocévaine en chair et en os, conduisant un troupeau de cochons d'une maigreur extrême.

Bocévaine devinant son doute, lui apprend qu'il est bien ce même Bocévaine qu'il a jeté dans la rivière, mais, ajoute-t-il, si vous m'aviez jeté plus loin, les cochons seraient tous gras.

Emerveillé, le curé oublie tout ressentiment et prie Bocévaine de le mettre dans un sac, Bocévaine s'empresse de lui obéir. Il lança le sac aussi loin qu'il put dans la rivière, mais le curé n'en est jamais revenu.

II

JEAN-BÊTE

Jean-Bête était un garçon fort bête. Un jour sa mère lui dit de veiller sur la lessive. « Plus on la fait tomber de haut, lui dit-elle, meilleure est-elle. »

Jean-Bête monte sur une chaise pour vider son vide-lessive de plus haut. Voulant faire mieux encore il fit un trou au plancher au-dessus du cuvier et se met à monter la lessive au grenier, la laissant tomber par ce trou.

L'expérience lui semblait merveilleuse, et selon lui la lessive était excellente ; se rappelant alors combien leurs vaches avaient les pieds sales, il alla dans l'étable, et à l'aide d'une serpe leur coupa les pieds qu'il mit dans la lessive.

A son retour sa mère fut bien en colère et elle se promet bien de ne plus rien lui commander.

Jean-Bête n'avait jamais été à la messe ; un jour il voulut y aller ; Qu'y doit-on faire ? demande-t-il à sa mère. — Ce que tu verras faire aux autres.

Muni de ce renseignement et d'un livre de messe, Jean-Bête se rend à l'église. Lorsque les gens se levaient, il se levait, et lorsqu'on s'asseyait ou s'agenouillait il faisait de même.

Or il arriva qu'un paroissien placé deux rangs en avant de lui avait son pantalon percé et chaque fois qu'il s'agenouillait cette déchirure augmentait. Une dévote scandalisée se prit alors à lui frapper le derrière pour le prévenir de l'accident. Ce que voyant Jean-Bête se mit à taper sur le derrière de la dévote placée juste en face de lui. La femme indignée se retourne brusquement et lui demande ce qu'il lui prend. — Je fais ce qu'on m'a recommandé, dit Jean-Bête, je fais ce que je vois faire.

Une autre fois Jean-Bête voulait se marier. Il demanda à sa mère comment il lui faudrait s'y prendre.

— A la sortie de la messe, lui dit-elle ; quand les filles sortent, ou leur jette des coups d'œil et on voit celle qui vous plait.

Jean-Bête pense en lui-même ; Des coups d'œil, comment faire ! mais aussitôt il a trouvé. Il va dans sa bergerie et arrache tous les yeux des moutons dont il emplît ses poches. Et à la sortie de la messe il se poste à la porte de l'église et quand les filles sortent il leur lance ses yeux à poignée. Les filles se sauvent en jetant de grands cris. Jean-Bête les poursuit en leur jetant ses yeux jusqu'à ce que ses poches soient vides. Et à son retour chez sa mère elle lui demande s'il a fait son choix, Jean-Bête lui explique que plus il leur jetait de coups d'œil plus elles se sauvaient. Je les leur jetais pourtant à poignée ajoute-t-il. La mère comprend qu'il vient de faire une nouvelle bêtise, elle court à la bergerie et voit tous les moutons aveugles. Elle dut les faire tuer.

Une autre fois Jean-Bête et sa mère étaient partis dans les champs. Jean-Bête n'a point fermé la porte, sa mère le renvoie la fermer, il l'apporte sur son dos de peur que les voleurs ne l'enfoncent. Sa mère en le voyant ainsi chargé s'emporte de nouveau contre sa bêtise ; mais comme la nuit est venue ils montent tous deux dans un arbre. Jean-Bête hisse sa porte qui va leur servir de toit ; mais au milieu de la nuit des voleurs viennent compter de l'argent au pied de l'arbre, il leur jette sa porte sur le dos et les tue.

Ils descendent ensuite de l'arbre, prennent l'argent que les voleurs

ont sur eux et s'en reviennent à leur maison. Ils vécurent par la suite comme de gros seigneurs avec l'argent des voleurs.

III

LE DIABLE MIS EN DÉFAUT

Un fermier avare avait à son service une fille dont il exigeait beaucoup d'ouvrage, un jour il lui commanda sous peine d'être chassée de *jeter* du fumier dans un vaste champ. C'était l'ouvrage de plusieurs jours, mais le dur fermier exigeait qu'il fût fait dans la journée.

La pauvre fille se lamentait, désespérant d'en venir à bout. Elle vit alors venir à elle un étranger qui lui offrit de faire cet ouvrage ne demandant en retour que la première botte qu'elle lierait le lendemain matin.

La fille accepta la proposition. L'inconnu se mit aussitôt à l'œuvre. Il volait dans son travail. Il fit si bien qu'avant midi toute la besogne était finie.

La fille s'en revint bien joyeuse à la ferme et conte aussitôt son aventure. Chacun fut vivement intrigué de cet étranger. On comprit que ce ne pouvait être que le diable et qu'il fallait se méfier de sa malice ; on avertit aussi la fille qu'elle eût soin le lendemain de ne point s'habiller, car la première botte dont voulait parler le diable c'était elle même : en attachant son jupon elle se liait chaque matin.

La fille eut garde de suivre cet avertissement. Elle se leva en chemise et, montant au fenil, fit une botte qu'elle jeta dans la cour, mais elle ne tomba point jusqu'à terre, le diable l'avait saisie au vol et emportée. Il en eût fait de même de la fille sans cette ruse.

IV

L'AVEUGLE-NÉ

Un aveugle de naissance avait un guide pour le conduire. Un jour cet homme le conduisit dans une forêt et comme il avait assez de son service, il le perdit et s'en revint disant que des bêtes féroces l'avaient dévoré.

Le pauvre aveugle, resté seul dans cette forêt ne savait que devenir et comme la nuit était venue, il monta dans un arbre et s'y tint immobile.

Il n'y était que depuis un instant lorsqu'il entend venir au pied de

l'arbre trois animaux, un lion, un loup et un renard ; trois animaux qui ne peuvent grimper, il était donc à l'abri de tout danger. Les trois animaux, ne soupçonnant point la présence de l'aveugle, se mirent à faire leurs confidences.

— Compère le lion, disent les deux autres, qu'avez-vous appris ?

— J'ai appris, dit le lion, que l'aveugle qui se froterait les yeux avec les feuilles de ce chêne verrait à l'instant, fut-il aveugle de naissance.

— Et vous, compère le loup, qu'avez-vous appris ?

— J'ai appris, dit le loup, que dans la grande plaine qui est si desséchée, les habitants n'auraient qu'à enlever une grosse pierre qui se trouve au milieu pour qu'à l'instant ils aient une source abondante.

— Et moi, dit compère le renard, je connais le remède pour guérir la fille du roi de la lèpre. Il y a sur la montagne une certaine herbe qui lui rendrait à l'instant la peau plus blanche qu'à sa naissance.

Après s'être ainsi appris leur secret les trois animaux se séparèrent

L'aveugle, dès qu'il ne les entendit plus, voulut essayer la vertu des feuilles de ce chêne. Il ne s'en fut pas plus tôt frotté les yeux qu'il vit clair.

Il descendit de l'arbre et se dirigea vers la plaine desséchée. Il apprit aux habitants qu'il connaissait l'emplacement d'une source. Et il les conduisit à la grosse pierre que l'on enlève. Aussitôt, il en sort une source qui forme une rivière et tout le pays est arrosé.

En récompense de ce service, les habitants lui donnèrent sa charge d'or.

De là, il alla dans la montagne chercher la plante dont avait parlé le renard et lorsqu'il l'eut trouvée, il vint à la cour du roi disant qu'il possédait un remède capable de guérir la jeune princesse.

On accepta ses services avec empressement, et il n'eut pas plus tôt touché la jeune princesse de sa plante qu'elle était guérie.

Le roi dans sa reconnaissance la lui donna en mariage et il fut fort heureux.

Cependant son conducteur ayant appris sa bonne fortune voulut tenter le même sort. Il vint à la forêt, monta sur l'arbre et s'y tint coi jusqu'à l'arrivée des trois animaux.

— Compère le renard, dirent les deux autres, qu'avez-vous appris ?

— J'ai appris que la fille du roi était guérie de la lèpre.

— Et moi, dit le loup, que la plaine desséchée est devenue fertile.

— Et chose plus grave encore, dit le lion, c'est qu'un aveugle-né

s'est servi des feuilles de cet arbre et voit clair. Il a surpris notre secret lorsque nous nous sommes assemblés la première fois.

— Mais, ajoute le renard en levant la tête, il me semble qu'il y est encore.

Les deux autres levèrent également la tête et virent notre homme. Ils entrent tous trois dans une grande colère et jurent de se venger.

L'homme se croyait en sûreté dans l'arbre, sachant que ces trois animaux ne pouvaient monter ; mais ils se mirent à gratter la terre tout autour et à le déraciner. Ils n'eurent point de peine ensuite à le faire tomber. Le malheureux fut précipité à terre et dévoré en un instant.

Tandis que celui qui avait été aveugle continua de vivre fort heureux, et à la mort de son beau-père, il fut roi à son tour.

(A suivre)

FILLEUL PETIGNY.

LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

XIX

LES SUPERSTITIONS CHAMPÊTRES AU XVI^e SIÈCLE

Aussi de ces demons les vns à la ruyné
Tendent de l'univers et des hommes mortelz,
D'autres les secourans ne se montrent pas telz.
Ceux qui tiennent au feu sont volontiers coleres,
Et comme les terrains nous causent des miseres,
Comme aussi ceux de l'eau ; mais quant aux aériens
Ilz ne sont procureurs soigneux que de nos biens,
Aydant en plusieurs lieux à faire les mesnages,
Comme j'ay entendu de ceux qui aux villages
Se tiennent, mesmement où l'on a faute d'eau,
Telle qu'on la garde au dedans d'un vaisseau,
Pour abreuver au soir toute la nourriture
Du bestail reuenant de prendre sa pasture,
Auoir assez de fois curieux obserué
Que leurs timbres vuidez ils les ont retrouvés

Tous plains de lendemain sans que pendant la brune.
 Il eust pleu nullement, ny que personne aucune
 Eust au puy deuallé la chaîne ou le cordeau
 Qui soustient volontiers de chacun bout un seau.
 Clairement néammoins ayant esté ouye
 Braire toute la nuit la chaisne ou la poullie.
 Comme aussi vn cheval en l'estable souillé
 Qu'on auroit mis au soir, le trouuer estrillé
 Et net le lendemain, sans que de creature
 Il eust esté touché pour en oster l'ordure,
 On a fait prou de fois vn tel experiment
 A ce que m'a conté homme d'entendement,
 Et digne d'estre creu à sa simple parole,
 Assurant n'estre chose ou fallau ou frivole.
 Mais ie n'aurois pas faict si voulois rapporter
 Ce qu'en diuers endroits ici ay ouy conter,
 Non plus que des mallins qui faignans de conduire
 Au haure désiré la nuit quelque nauire
 L'ont fait courir fortune et briser rudement
 A l'encontre un rocher, sur lequel luisamment
 Tres meschant ils montroient une clarté flambante
 Paroistre sous coulleur de quelque lampe ardente
 Pendue en vne tour qui enseigne le port
 La nuit à celuy qui en cherche l'abort,
 Faisant bien le pareil assez souvent sur terre
 A celuy qui ne sçait en quelle part il erre
 Qu'ilz conduisent toujours jusqu'à ce qu'il soit prest
 Ou de quelque fossé ou de quelque forest
 Le délaissant alors priué de leur lumière
 Qu'il est proche d'entrer au fons d'une riviere
 Ou bien d'vn précipice et dangereux et hault
 Si tost que la clarté qui les guidoit luy faut
 Trouuant bien en leur fait cela sur tout estrange
 Qu'un chacun d'eux ainsi comme il desire change
 Sa forme sa fasson et inuisiblement
 Demeure ou il estoit premier apparamment,
 Sans que l'on puisse voir l'estat de sa posture,
 Contre toutes les loi de la mere nature.

Les Honnestes loisirs de Messire François Le Poulchre, seigneur de la Motte
 Messemé. Paris, in-12, 1587, p. 84.

P. S.



CONTES ARABES ET ORIENTAUX ¹

XIV

LES TROIS FILS DU MARCHAND ET LE CHEIKH 'ARIF



Le manuscrit arabe 1915 de la Bibliothèque du musée d'Alger se compose de deux parties, de dates et d'écriture différentes ². La seconde, très moderne, comprend une série de contes et de légendes, dont le rédacteur du catalogue n'a pas toujours signalé l'importance. Ainsi il n'a pas reconnu dans la première moitié du *Voyage de Sabour à Serendib* (f. 153-158), une version populaire de la visite d'Alexandre au Paradis. Il en est de même du conte dont on trouvera la traduction ci-après et qui est ainsi désigné dans le catalogue : « Conte relatif aux trois fils d'un marchand de Bagdad dont chacun reçoit un coffre comme héritage paternel ». Avec un peu d'attention, il était facile à quiconque est versé dans la littérature arabe, de reconnaître une variante assez curieuse d'un conte bien répandu en Orient : le partage de l'héritage entre les quatre fils de Nizâr et leur perspicacité. Il y a une dizaine d'années j'ai étudié dans *Mélusine* l'histoire de ce conte et sa diffusion dans diverses littératures d'Orient et d'Occident ; cette étude a été complétée par M. Israël Lévi. De nouvelles recherches m'ont depuis fait connaître d'autres documents. Aux auteurs orientaux que j'ai cités, il faut joindre une version du sud de l'Inde qui a été recueillie par M^{re} Howard Kingscote et le pandit Natésa Sastri ³ ; elle forme le début de l'histoire du roi d'Alakapura et de ses ministres. Chez les Arabes Ibn el Djouzi, dans le *Kitâb el Azkiâ* ⁴ a traité ce sujet d'après 'Ali ben El Moghirah ; il faut y joindre Taqi eddin el

1. Suite. Voir t. III, p. 561, t. IV, p. 324, 433, 525, t. V, p. 354, t. VI, p. 165, 304, 445, 678, t. VIII, p. 391, t. X, p. 441, 505, t. XI, p. 273.

2. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, Départements*, t. XVIII, Alger, Paris, 1893, in-8, p. 548-549.

3. *Tales of the Sun*, Londres, 1810, in-12, ch. XIII, p. 140. *The Lost Camel*. Le conte magyar que j'avais cité d'après Stier, a été reproduit par Jones et Kropf, *The folktales of the Magyars*. Londres, 1889, in-8. *The three dreams*, p. 117.

4. Le Qaire, 1304, hég. in-8, p. 67.

Hamaoui¹. Voici le récit d'Ibn el Djouzi qui est le plus complet.

'Ali ben El Moghirah nous a raconté ceci. Lorsque Nizâr ben Ma'ad fut sur le point de mourir, il partagea sa fortune entre ses fils qui étaient au nombre de quatre : Modhar, Rebi'ah, Iyâd et Anmâr. Mes fils, leur dit-il, cette tente de cuir rouge et tout ce qui lui ressemble seront pour Modhar, qui fut appelé Modhar el Hamra. Cette tente noire et ce qui y ressemble appartiendront à Rabi'ah, il prit les chevaux noirs et fut appelé Rabi'at el Faras. Cette servante et ce qui lui est semblable seront le lot d'Iyâd. Il prit ce qui était bigarré, Anmâr aura cette peau d'agneau et ce salon pour s'y asseoir. — Il prit ce qui lui revenait. Nizar ajouta : Si vous avez quelque difficulté ou quelque contestation dans le partage, je vous recommande El Af'a le Djorhomite. Ils ne furent pas d'accord et se rendirent chez lui. Tandis qu'ils étaient en route, Modhar aperçut un pâturage qui avait été mangé. Le chameau qui paissait ici était borgne, dit-il. — Il penchait d'un côté, ajouta Rebi'ah. — Il n'avait pas de queue, dit Iyâd. — Il était sauvage, termina Anmâr. — Ils ne marchèrent pas longtemps sans rencontrer un homme qui avait perdu sa monture. Il leur demanda après son chameau. — Il était borgne, dit Modhar. — Oui. — Il penchait d'un côté, dit Rebi'ah. — Oui. — Il n'avait pas de queue, dit Iyâd. — Non. — Il était sauvage, dit Anmâr. — Oui, c'est bien la description de mon chameau ; indiquez-moi où il est. Ils jurèrent qu'ils ne l'avaient pas vu. — Il s'attacha à eux et leur dit : Comment vous croirai-je ? Vous me l'avez décrit exactement. Ils marchèrent jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à Nedjran et descendirent chez El Af'a le Djorhomite. Le propriétaire du chameau s'écria : Ils ont ma monture ; ils me l'ont décrite trait pour trait. — Nous ne l'avons pas vu, répondirent-ils. Le Djorhomite leur dit : Comment avez-vous pu le décrire si vous ne l'avez pas vu ? — Modhar répondit : J'ai vu qu'il avait pâture d'un côté et qu'il avait laissé l'autre et j'ai reconnu qu'il était borgne. — Rebi'ah continua : J'ai vu qu'une de ses pattes laissait une empreinte ferme et l'autre une empreinte médiocre ; j'en ai conclu que c'était à cause de la pesanteur de sa marche, parce qu'il penche d'un côté. — Iyâd ajouta : J'ai reconnu qu'il n'avait pas de queue parce que ses crotins restaient en tas ; s'il en avait eu une, ils les aurait dispersés. Enfin Anmâr dit : J'ai reconnu qu'il était farouche, parce qu'il paissait dans un endroit où l'herbe était touffue ; puis il passait à un autre où elle était plus rare et plus laide. — Le cheïkh dit à l'homme : Ils n'ont pas ton chameau ; cherche-le. Il leur demanda qui ils étaient,

1. *Thimârat el Aourdaq*, Le Qaire, 1300 h. p. 66.

ils l'en informèrent. Il leur souhaite la bienvenue et leur dit : Tels que je vous vois, vous avez besoin de moi ! — Puis il leur fit apporter de la nourriture, il mangea et but avec eux. Je n'aurais jamais vu un vin meilleur qu'aujourd'hui, dit Modhar s'il n'avait été récolté sur un tombeau. — Je n'aurais jamais vu de meilleure viande qu'aujourd'hui, dit Rebi'ah, si l'agneau n'avait été nourri avec du lait de chienne. — Je n'ai jamais vu d'homme généreux comme aujourd'hui, dit Iyâd, sauf qu'il n'est pas le fils de celui qu'il prétend être son père. — Nous n'avons jamais prononcé de paroles plus utiles à nos affaires, dit Anmâr. Quand leur hôte eut entendu leurs paroles, il dit : Ce sont des démons. Il interrogea sa mère : elle lui raconta qu'étant l'épouse du roi, elle n'avait pas d'enfants ; elle craignit que la royauté ne lui échappât et se livra à un homme qui était descendu chez eux. El Af'a demanda à son intendant : Qu'est-ce que le vin que nous avons ? — Il provient d'une vigne que j'ai plantée sur le tombeau de ton père. Il interrogea le berger sur la viande. — C'est une brebis que nous avons allaitée avec du lait de chienne. Il n'y avait pas d'autre agneau dans le troupeau. — Il alla trouver ses hôtes et leur dit : Racontez-moi votre histoire. Ils lui racontèrent les recommandations de leur père et les contestations qui s'étaient élevées entre eux. Il leur dit : Tout ce qui ressemble à la qoubbah rouge appartient à Modhar ; il aura les pièces d'or et les chameaux qui sont rouges : on l'appelle Modhar el Hamrà ; ce qui ressemble à la tente noire, en fait de troupeaux et de montures appartiendra à Rebi'ah ; les chevaux de couleur foncée lui revinrent et il fut appelé Rebi'ah el Faras : ce qui ressemble à la servante grisonnante est pour Iyâd ; il eut les chevaux et les bestiaux de couleur bigarrée ; l'argent et les terres furent adjugés à Anmâr. Alors les quatre frères partirent de chez lui.

La perspicacité montrée par les quatre fils de Nizâr pendant leur séjour chez El Af'a se manifeste par les mêmes traits dans la légende de Hamlet, telle que la rapporte Saxo Grammaticus ¹ et dont voici le résumé : Hamlet (Amletts) arrivé avec deux compagnons à la cour du roi d'Angleterre, refuse de prendre part au repas et dit aux siens que le lard sent le cadavre, que le pain a l'odeur du sang et la bière un goût de fer. Il ajoute en outre que le roi a des yeux de serf et la reine des manières de cuisinière. Ce propos est rapporté au roi qui l'attribue d'abord à la folie de Hamlet ; ensuite il interroge son

1. *Gesta Danorum*, éd. A. Hœlder, Strasbourg, 1886, in-8, L. III, p. 93-94 ; O. Eeton et F. York Powel. *The first nine books of the danish histories of Saxo Grammaticus*, Londres, 1894, in-8, p. 113-114 ; Dobritz, *Contes et légendes scandinaves*. Paris, 1887, in-18, p. 281-282.

fermier : celui-ci lui déclare que le seigle dont on a fait le pain vient d'un champ où l'on a trouvé des ossements humains. Le cochon qui a fourni le lard s'étant échappé un jour de l'étable avec d'autres porcs, ils ont dévoré le cadavre d'un assassin. Quant à la bière, elle a été brassée avec l'eau d'un puits au fond duquel il y avait des glaives rouillés. Le roi, étonné de ces révélations, pousse plus loin son enquête ; il interroge sa mère : elle lui avoue qu'il est le fils d'un esclave. Quant à la reine, Hamlet justifie son accusation en disant qu'elle cache sa tête dans un chaperon comme font les serfs, qu'elle retrousse ses habits en marchant et que quand elle nettoie ses dents elle avale ce qu'elle en ôte.

Le conte des *Trois fils du marchand et du cheikh 'Arif* occupe les derniers folios du manuscrit qui est incomplet de la fin ; ce n'est pas une version pure et simple du texte arabe popularisé par Mas'oudi, Meidâni, Ibn el Djouzi, El Hamaoui ; c'est un remaniement où sont intercalés divers épisodes étrangers à la donnée primitive : ces derniers font partie du cycle des contes énigmatiques : quelques-uns existent dans des recueils Kabyles. La langue n'a rien de littéraire ; la rédaction est peu correcte et parfois diffuse : c'est un conte transcrit par un demi-lettré qui a modifié à peine les termes dans lesquels il l'a entendu, ce qui est une preuve de son extension dans la tradition orale.

(f. 220) On raconte — et Dieu sait le mieux ce qui est caché — parmi les événements anciens, qu'il existait jadis un marchand d'entre les principaux de la ville de Bagdad ; il possédait beaucoup de richesses et des biens nombreux ; il avait une grande quantité de maisons, de chameaux de race, de chevaux, de dromadaires, d'esclaves et, en outre toutes sortes de biens, de sorte qu'il n'était personne de plus riche, ni de plus important que lui. Il avait trois fils : c'étaient ses seuls enfants, avec lesquels il menait une vie agréable jusqu'à ce que Dieu décréta sa mort et son départ de cette demeure périssable pour la demeure immortelle. Il fit venir ses trois fils et leur dit : Mes enfants, je vous recommande de craindre le Dieu tout puissant, en secret et ouvertement ; ne vous fiez qu'à lui, ne formez pas de longues espérances ; je vais vous quitter et partir pour l'autre vie, car je suis avancé en âge et mon corps est affaibli. Il vous faut de l'argent pour vivre après ma mort, je vous laisse ces trois coffres que vous voyez — ils étaient là près de lui. — Le premier est pour mon fils aîné ; le second est pour mon fils cadet ; le troisième pour mon dernier fils. Chacun porte écrit le nom de son possesseur. Lorsque je serai mort et que vous m'aurez mis en terre, que chacun de vous en revenant à la maison prenne son lot.

Ils écoutèrent la recommandation de leur père qui mourut — que la miséricorde de Dieu soit sur vous et sur lui. — Ils l'ensevelirent et l'enterrèrent ; trois jours après, ils entrèrent dans la maison paternelle et trouvèrent les trois coffres. Chacun d'eux prit celui sur lequel son nom avait été écrit par leur père. L'aîné ouvrit le sien et le trouva rempli d'or flamboyant ; le coffre du second était plein d'os ; celui du troisième de terre. L'aîné ressentit une grande joie et resta avec la gâté et la satisfaction : son contentement ne fit que s'accroître ; il se moqua de ses frères et leur dit : Mon père m'aimait plus que vous. Quant aux deux autres, ils éprouvèrent beaucoup de chagrin et dirent : Notre père (f. 221) était dans les affres de la mort ; il ne savait ce qu'il disait ; comment se fait-il que nous soyons trois frères et qu'un de nous prenne toute la fortune ! Sa situation sera élevée ; nous resterons sans rien, dans le travail et la misère ; cela ne sera pas. — Ils soumirent leur affaire au qâdhi de la ville.

En entrant chez lui, ils le trouvèrent assis dans sa salle d'audience et entouré de docteurs. — Salut sur toi, qâdhi, dirent-ils. — Il leur répondit : Sur vous soit le salut. Quelle est votre affaire ? Que désirez-vous ? Que voulez-vous ? — Que Dieu favorise le qâdhi ! notre père sur le point de mourir nous a légué trois coffres portant chacun le nom du destinataire. Après qu'il fut mort et que nous l'eûmes enterré, chacun de nous ouvrit son coffre : notre aîné a trouvé le sien rempli d'or flamboyant ; celui du second était rempli d'os ; celui du troisième de terre. Explique nous cela, que Dieu te fasse miséricorde. Comment se fait-il que l'aîné reste riche et un des principaux de la ville comme était notre père, tandis que nous deux nous serons pauvres ? — La volonté de Dieu le permet-elle ? — Le qâdhi qui était un homme de savoir et d'intelligence fut étonné et dit : Que Dieu préserve votre père de tout donner à l'un et ne rien laisser aux autres ! c'est interdit : vous êtes tous ses enfants ; allez trouver le chetkh 'Arif en tel pays ; c'est un homme perspicace et de bon conseil ; c'est lui qui décidera entre vous.

Nous obéirons à notre seigneur le qâdhi, répondirent-ils. Ils prirent sur-le-champ les provisions nécessaires et sortirent de la ville. Ils ne cessèrent de marcher toute la journée jusqu'à la nuit et trouvèrent dans le désert un arbre dont la moitié était verte et l'autre desséchée. Ils s'avancèrent vers la partie verte au-dessous de laquelle ils passèrent la nuit. Le lendemain matin, ils regardèrent la partie desséchée de l'arbre et virent qu'elle était redevenue verte : la partie verte qui était au-dessus de leur tête était devenue sèche. — Louange à Dieu ! dirent-ils ; comment cela peut-il se faire ? C'est une chose

étrangé. — Ils continuèrent droit devant eux jusqu'à la moitié du jour et rencontrèrent un berger qui faisait paître son troupeau dans lequel se trouvait un grand bœuf : devant lui était une roche énorme qu'il frappait avec sa tête, à grands coups de cornes, jusqu'à ce qu'il fut fatigué ; alors il alla se coucher près de la roche et s'endormit. Ils furent surpris de ce qu'ils voyaient. En continuant leur chemin, ils trouvèrent un cheval au milieu d'un pâturage verdoyant où il y avait beaucoup de plantes ; il semblait qu'il n'en eût jamais mangé ; il était mort de maigreur. Ils en furent encore étonnés et continuèrent leur chemin. Ils virent un étalon dans un terrain desséché où il y avait peu d'herbe ; il était fort comme une montagne et semblait avoir passé quarante automnes dans le paradis. Ils en furent surpris et marchèrent jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à une grande ville.

Ils demandèrent après le cheikh 'Arif ; on leur répondit : Il est dans son château, à une certaine distance de la ville ; c'est là-bas. — Ils se mirent en route, et arrivés chez lui, ils demandèrent à être reçus ; il leur accorda leur demande. Ils entrèrent et trouvèrent un vieillard très âgé dont les sourcils, à cause de sa vieillesse, retombaient sur son visage. — Salut, vieillard, dirent-ils ; c'est toi le cheikh 'Arif ? — Salut sur vous, leur répondit-il, ce n'est pas moi le cheikh 'Arif, c'est mon grand'père, allez devant vous, vous le trouverez. Ils marchèrent droit devant eux et rencontrèrent un vieillard plus âgé que le premier. — Salut sur toi, vieillard. — Le salut soit sur vous. — Tu es le cheikh 'Arif ? — Non, c'est mon père, marchez droit devant vous, vous le trouverez. — Ils furent stupéfaits et se dirent : Ces gens-là sont les plus vieux des hommes ; comment sera leur père ? — Ils entrèrent et trouvèrent un jeune homme d'une belle figure, à la barbe noire. Salut sur toi, lui dirent ils. — Salut sur vous. — Tu es le cheikh 'Arif ? — Oui, répondit-il. Leur étonnement s'accrut, parce que ses enfants étaient les vieillards les plus âgés, et lui un beau jeune homme. — Qu'est-ce qui vous amène chez nous ? leur demanda-t-il ; soyez les bienvenus. Ils lui répondirent : Seigneur, nous avons un père. Quand la mort l'a surpris, il nous a laissé trois coffres marqués chacun du nom de leur destinataire. En ouvrant le sien, notre aîné l'a trouvé rempli d'or brillant ; celui du second est plein d'os ; celui du troisième, de terre. Nous sommes venus te trouver pour que tu décides entre nous, car nous ne sommes pas satisfaits du partage de notre père, il a enrichi notre frère aîné et nous a appauvris tous deux. — Sachez, dit le cheikh 'Arif, que le partage de votre père a été fait suivant la justice. Il savait que votre frère avait du goût pour le commerce (f. 222) et qu'à cause de cela il a contracté des engagements : il lui a donné de

l'argent pour son négoce, ses achats et la prospérité de son trafic. Quant au second, il savait qu'il aime les chameaux, les chevaux, les vaches, les mulets, les moutons : votre père qui en possédait beaucoup, lui a donné tous ces animaux. Pour le troisième, votre père savait qu'il est porté pour l'agriculture, les jardins, les vergers, les maisons et tout ce qui tient à la terre : il lui a donné tout cela.

— Tu as raison, cheikh 'Arif, lui dirent-ils, et nous sommes satisfaits de toi et de tes paroles. — Mais, que Dieu te fasse miséricorde, explique nous les choses que nous avons rencontrées en venant chez toi. — Quelles sont-elles ? demanda-t-il. — Nous sommes arrivés dans une terre déserte, près d'un arbre dont une moitié était verte et l'autre desséchée, tandis que l'autre était redevenue verte. — Vous dites vrai, répondit-il, et en voici la raison. Quand un homme a deux femmes légitimes dans une seule maison, s'il passe la nuit chez l'une, elle ressent une grande joie, et son cœur s'épanouit ¹, elle se parfume et montre une grande satisfaction après avoir mis ses parures. Quant à l'autre, elle éprouve une grande jalousie et un vif chagrin ; le monde l'attriste et elle passe ainsi la nuit, tant que son mari est auprès de sa compagne. Quand son tour arrive, elle se réjouit, elle est heureuse, reposée, joyeuse, contente, tandis que sa compagne devient comme elle était, également triste et jalouse.

— C'est vrai. Puis nous avons rencontré un grand bœuf ; devant lui était un rocher énorme, contre lequel il donnait toute la journée des coups de tête, jusqu'à ce que la nuit fut proche. Alors il se plaça auprès et s'endormit. Le cheikh 'Arif leur dit : — Le bœuf, c'est l'homme, et la roche, c'est la femme. L'homme passe toute la journée à crier fortement contre elle ; quand vient la nuit, il se couche près d'elle et s'endort à ses côtés, car la femme lui enlève tous ses soucis ².

— Tu as raison. Explique-nous maintenant ce que c'est que l'étalon que nous avons vu au milieu d'un vert pâturage, plein d'herbe, de plantes et de verdure, dans une terre fertile ; et cependant il était mort de maigreur et ne mangeait pas. — C'est l'homme qui possède

1. Mot à mot : verdit.

2. Cette rencontre symbolique existe dans deux contes zouaouas, mais l'explication est différente. Dans l'un (Rivière, *Recueil de contes populaires de la Kabylie du Jurjura*. Paris, 1882, in-18, p. 163, *Le Marchand*) « le mouton qui frappait le rocher avec ses cornes, signifie l'ancien temps où les mauvaises familles régnaient sur les bonnes, où les hommes corrompus commandaient aux honnêtes gens ». Dans le second (R. Basset, *Contes populaires berbères*, Paris, 1887, in-18, p. 99-100. *Rencontres singulières*) « le mouton qui donne des cornes contre le rocher pour y passer la nuit, désigne l'homme qui a une mauvaise maison ».

de grands biens et qui se dit : si j'en dépense, je les dissiperai ; il n'en dépense rien et tous les jours sa maigreur augmente jusqu'à la résurrection. — C'est exact ; mais qu'est-ce que l'étalon dans une terre déserte, sans verdure ni pâturage et qui semble, tant il est gras, sortir du paradis. — C'est l'homme dont les moyens d'existence sont peu considérables ; s'il y a quelque chose devant lui, il se dit : J'en mangerai sur-le-champ et Dieu très haut me donnera ma subsistance ensuite. Pendant toute sa vie, il est dans l'abondance et la prospérité, car il est content de ce que Dieu lui a donné. ¹

— Tu as raison ; mais parle-nous de toi et de tes fils, car ce que nous avons vu en vous est bien étrange — Quoi donc ? — Nous avons vu que tes enfants sont des vieillards avancés en âge et toi tu es encore tout jeune ! — Vous dites vrai : c'est que mes fils ont épousé des vieilles femmes ; or, quand un jeune homme dort une heure avec une vieille femme, il perd la force d'une année, car elle la lui enlève et ne la lui rend pas ; aussi je le leur ai défendu, mais ils ne s'en sont pas abstenus ; quant à moi, je n'ai épousé que des jeunes femmes ² ».

— C'est juste. Il reste encore quelque chose à nous expliquer, puis nous repartirons dans notre pays. — Dites ce que vous avez dans le cœur. — Nous désirons que tu nous fasses connaître pourquoi tu habites seul et isolé dans ce château avec tes fils, alors que la ville est voisine. — C'est une aventure surprenante, une chose étrange. — Raconte-la nous ; dis-nous ce qui t'est arrivé.

— J'étais un des principaux habitants de cette ville, je possédais

1. Dans le conte zouaona des *Rencontres singulières*, un homme en voyage « rencontre une jument qui paissait dans les prés : elle était maigre, décharnée et n'avait que la peau et les os. Il marcha jusqu'à un endroit où il trouva une jument grasse, quoiqu'elle ne mangeât pas ». L'interprétation diffère de celle du conte arabe : La jument maigre représente l'homme riche dont les frères ne possèdent rien ; la jument grasse représente l'homme pauvre dont les frères sont riches ». Dans un conte gascon, l'enfant envoyé par Dieu porter une lettre à la Vierge rencontre en cheminant à travers la mer « un pré bon à faucher. Les bestiaux y étaient maigres, secs. Il s'en alla loin, loin, loin, loin. Là, il trouva un pré si maigre, si maigre qu'on y aurait ramassé du sel. Les bestiaux y étaient gras à lard ». La Vierge lui expliqua que le pré où on aurait fauché l'herbe et où les bestiaux étaient maigres représentait les mauvaises herbes, et le pré si sec, les bonnes herbes. (Bladé, *Contes populaires de la Gascogne*, Paris, 3 v. pet. in-8, 1886, t. II, p. 166. *Les trois enfants*).

2. Cette rencontre et l'explication sont altérées dans le conte zouaoua du *Marchand* ». Parmi les joueurs était un vieillard qui avait un enfant ; l'enfant d'un autre homme ne jouait pas ; il était triste parce qu'on avait porté son père au tombeau... Le vieillard est l'image d'un homme qui achète une honnête femme dans une honnête maison, l'enfant est l'image d'un homme qui achète une femme mauvaise dans une mauvaise maison ». — Le conte des *Rencontres singulières* est plus logique : « Plus loin il vit un homme qui jouait avec une boule ; ses enfants étaient des vieillards... Celui dont tu as vu les enfants vieillir, que représente-t-il ? Cet homme a pris une belle femme et ne vieillit pas ; ses enfants en ont pris de mauvaises ».

des richesses considérables et je menais la vie la plus agréable du monde avec mes enfants jusqu'à ce qu'un jour nous fûmes atteints par la misère et la pauvreté. Je leur dis : Mes chers enfants, je ne puis plus rien pour vous ; nous allons mourir de faim ; mais prenez-moi, conduisez-moi au marché et vendez-moi ; mon prix vous fera vivre jusqu'à ce que Dieu me vienne en aide ainsi qu'à vous. — O excellent père, que Dieu nous préserve que cela arrive ! tu es notre père, notre seigneur et le maître de nos vies ; vendons-nous d'abord, puisque tu es notre père, comme un maître, vis à-vis de ses esclaves, et plus encore ; il ne convient pas que tu sois vendu, mais nous d'abord. — Je savais cela avant vous, leur dis-je ; mais si je suis vendu, vous recevrez mon prix et je reviendrai vers vous ; si je vous vends, je ne pourrai vous délivrer. — Ils me répondirent : Ton avis est le plus sage, nous ferons ce que tu voudras. Ils m'emmènèrent à un marché et crièrent : Qui veut acheter le cheikh qui connaît toutes choses. — Les enchères montèrent jusqu'à ce qu'elles atteignirent un chiffre élevé. (f. 223). Tandis que le courtier criait la vente, le vizir du roi vint à passer. Il était monté sur son cheval et traversait le marché. Quand il me vit, il fit des questions sur moi. On lui dit : C'est le cheikh connaisseur (Arif) de toutes choses et qui nous les apprend grandes ou petites. Il pensa : Un tel homme ne convient qu'au roi qui l'interrogera, car il est habile et intelligent. Puis il dit aux gens du marché : Ne le vendez pas avant que je vous en aie donné la permission. Oui, répondirent-ils. Il alla trouver le roi et lui raconta l'affaire et mon histoire. — Amène-le moi, dit le prince. — On nous conduisit devant lui ; il me mit à un prix considérable et mes fils me vendirent à lui. Je restai chez lui à mener une vie délicieuse ; il recommanda à son cuisinier de me donner chaque jour cinq pains et un plat de viande. Je demeurai chez le roi dans l'existence la plus agréable ; mes fils prirent l'argent qu'il avait donné pour moi, achetèrent une maison pour y habiter, des vêtements pour s'habiller ; quant à la nourriture, ils la trouvèrent chez leur père, de ce que le roi lui donnait.

Un jour, ce prince était assis quand un vieil Arabe se présente devant lui avec un grand cheval comme cadeau. En le voyant, le prince ressentit beaucoup de satisfaction. Mais après l'avoir regardé, je dis au roi : Ce cheval a pour père un étalon comme lui et pour mère une vache ; si sa mère n'est pas une vache ou s'il n'a pas été nourri de son lait, je ne sais rien. — Le roi appela cet homme et lui dit : Est-il vrai que sa mère était une vache ? — Oui, répondit-il ; quand ma jument eut mis bas cet étalon, elle mourut, le laissant tout petit. Alors je pris une vache et je le mis sous sa protection pour

qu'elle le nourrit de son lait jusqu'à ce qu'il eut grandi. Il est devenu magnifique, comme tu le vois. — Tu as raison, me dit le roi, et il ordonna à son cuisinier d'augmenter ma ration de cinq pains et d'un plat de viande, de sorte que chaque jour, je recevais dix pains et un demi mouton.

Quelques jours se passèrent; on amena au prince une jeune fille en cadeau. Quand il la vit, il me demanda : Cheikh 'Arif, que penses-tu de cette jeune fille? — Maître, lui dis-je, ordonne-lui de marcher devant moi et de revenir. Elle marcha; il la regardait et elle le regardait. — Maître, dis-je, son père était un baladin et sa mère une servante, sans noblesse ni origine. — A quoi as-tu reconnu cela? — Maître, lorsqu'elle s'est éloignée, elle a remué fortement les épaules; quand elle est revenue, elle agitait ses hanches et nous regardait sans honte. — Tu as raison, mais interrogeons son maître. Il le fit chercher, l'homme arriva et le salua; le prince lui dit : Un tel, je t'ordonne de me faire savoir quelle est l'origine de cette fille et de quelle extraction elle est. — Seigneur, dit-il, son père était un grand personnage; mais il aimait le jeu de cannes comme le pratiquent les baladins; il allait aux fêtes, et partout où il y avait une réjouissance, il s'y trouvait; chaque fois on l'en détournait, mais il ne s'en abstenait pas. Quant à sa mère, elle n'avait pas de noblesse ni d'origine. — C'est exact, reprit le roi : c'est justement ce qu'avait dit le cheikh 'Arif. Il augmenta, suivant sa coutume ma ration de pain et de viande.

Un jour qu'il était assis dans ses jardins, sous un grand arbre, il réfléchissait à sa situation quand passa un de ses serviteurs. Il lui ordonna d'appeler son cheikh 'Arif. Il l'appela¹, celui-ci se présenta et dit : Salut sur toi, — sur toi le salut. — Il l'accueillit bien, le fit asseoir devant lui et voulut rester seul avec lui. — Je veux, dit-il, que tu m'éclaircisses sur ma naissance et mon origine. — Maître, répondit-il, donne-moi l'assurance de la vie. — Tu l'as pleine et entière. — Ton père, dit le cheikh était un boucher, et ta mère une boulangère qui vendait du pain. — Comment cela? Mon père était roi de cette ville et souverain de ce pays, après ses aïeux, comme j'en ai hérité de lui. — Le cheikh reprit : Il en est certainement ainsi. Le prince changea de couleur, alla trouver sa mère, la veuve du Sultan, tira son sabre du fourreau et lui dit : Par le Dieu puissant et le devoir des rois, si tu ne me révéles qui est mon père et ce qui s'est passé entre toi et lui, je te fais périr de la pire mort. — Prince, dit-elle, je suis ta mère, et le roi était ton père. — Laisse ce men-

1. On remarquera le changement de personnes dans le récit.

songe et dis la vérité. — Donne-moi l'assurance de la vie. — Je te la garantis par Dieu et son Prophète. — Elle reprit : Ton père était boucher et ta mère boulangère. — Comment cela ? — Je suis la femme de tel roi, ton prédécesseur ; je n'avais pas d'enfant mâle ; il passa longtemps dans une violente fureur et craignit que le royaume (ne passât à une autre famille)...

Ici s'arrête le manuscrit ; il est permis de supposer que la lacune renfermait l'explication de la découverte du cheïkh 'Arif éclairé sur l'origine du roi par les cadeaux peu relevés qu'il lui faisait. Sans doute aussi, pour éloigner ce témoin gênant, l'avait-il relégué dans le château où le trouvèrent les trois fils du marchand et ceux-ci après avoir obtenu les renseignements qu'ils désiraient rentraient dans leur patrie.

Ce texte montre que les anciens contes arabes circulent encore de nos jours parmi le peuple, modifiés quant aux incidents et parfois à la disposition du récit, mais identiques quant au fonds.

RENÉ BASSET.



LES MUSÉES D'ETHNOGRAPHIE

IV

L'Ethnographie Française au Musée du Trocadéro

Les collections de la section française d'ethnographie du Trocadéro sont l'objet en ce moment d'assez importants travaux d'aménagement et remaniement dirigés par notre collègue, M. Armand Landrin, conservateur du Musée. Les collections d'ethnographie nationale s'étant, en effet, accrues sensiblement depuis quelques années par suite de dons nombreux et de quelques acquisitions intéressantes, il est devenu possible de scinder une grande partie des groupes primitifs pour arriver à une classification géographique et ethnique des séries plus exacte et plus saisissante pour le public.

La révision des objets, et la confection d'étiquettes indiquant l'usage, le nom patois, le pays d'origine et le donateur de chaque pièce, sont maintenant terminées ; et on achève leur installation dans les vitrines dont le nombre a été doublé.

Un dépouillement rapide de l'inventaire des collections françaises réunies au Musée d'Ethnographie précisera mieux que toutes phrases l'état actuel. Ce relevé nous fournit les chiffres suivants pour les provinces dont l'Ethnographie est la plus complète :

Auvergne, 657 pièces, données par MM. F. Fabre, F. Faucon, Kuhn, Aymé Rambert, D^r Pommerol, Lefebvre, Grangé, Le Blanc, D^r Bonnet, de la Foulouse, M^{me} Blanc, etc. — *Bretagne*, 630 pièces, achats et dons de MM. Paul Sébillot, Eugène Bonnemère, Landrin, Rodallec, Schœlcher, Prince Roland Bonaparte, Lucien Decombe, D^r Closmadeuc, Michel Tirard, Lemonnier, Léon Bureau, Bischoffsheim, Martial Imbert, Thomas, Gaston Flobert, A. Certeux, D^r Balestrié, Prudent, Dandurand, M^{mes} Legoff, A. Durand, Lecomte et Albige. — *Provence et Niçois*, 272 pièces, achats et dons de M^{lle} Eléonore d'Aubergne et de MM. D^r Marignou, Bonnemère, Revoil, D^r Pourteyron, Lemonnier, J.-B. Andrews, H. Racine, Verdier, Certeux,

Cl. Massier et Faucon. — *Normandie*, 198 pièces, achats et dons de MM. Lennier, Drouet, Henri Jouan, F. Roger, E. Rondel, D^r Raoult, Faucon, abbé Lautour, Corbet. — *Maine*, 199 pièces, dons de M^{ms} Destriché, Rocher, Failgon, V. Pié et de MM. T. David, Henriquet, G. Crosnier, Pié, Lemonnier, etc. — *Lorraine et Alsace*, 120 pièces, dons de M^{lle} Ménestrel et de MM. Demangeot, Weill et Jules Sain. — *Champagne*, 83 pièces, dons de MM. D^r Vincent, Mélard, Commandant Vautier, Hanriquet, Durocher, Multier, D^r Raison, D^r Marignon, F. Roger et du musée de Troyes. — *Bourgogne et Lyonnais*, 414 pièces, achats et dons de MM. J. Sain, A. Guillon, A. Bulliot, V. Bulliot, Nicaise, Lemonnier, Bauche, Landrin. — *Guyenne et Gascogne*, 73 pièces landaises, achats et dons de MM. D^r Pourteyron, député, A. Lefebvre, Dubalen, Arnau-din, Jumel, député, D^r Ducourneau. — *Foix et Roussillon*, 69 pièces, achats et dons de MM. Ch. Meunier, Rufflé, G. Sain, J. Renaud. — *Bearn*, 59 pièces, achats et dons de MM. D^r Goyénéche, G. Lérémboure, Cabade, O'Shea, D^r Guilbeau, Merville, M^{lle} Vénat. — *Poitou, Saintonge et Aunis*, 57 pièces, dons de MM. Henri Gélin, Abbé Noguès, Schœlcher, D^r Rochebrune, Lemonnier, L. Bonnemère, M^{me} Perrineau. — *Bourbonnais*, 57 pièces, dons de MM. F. Pérot, Abbé Bletterie, Lavergne, Abbé Bontemps, D^r Bailleul. — *Anjou*, 53 pièces, dons de MM. D^r Fiévée, L. Bonnemère, Lemonnier.

Viennent ensuite, avec un nombre moindre d'objet les provinces suivantes dont il serait bien important de compléter les séries : *Flandre et Artois* (donateurs : MM. D^r Hamy, Ozenfant, Desrousseaux, Quarré Reybourbn, E. Gallois, Mérainy) ; *Languedoc* (donateurs : MM. P. Fagot, D^r Marnigan, H. Vaschalde, D^r Delisle) ; *Picardie* (donateurs : MM. Z. Badin, Wiguiez, Dimpres) ; *Franche-Comté* (donateurs : MM. Beauquier, député, H. L'Epée, Ch. Thuriot, Grosogeat, Colomb) ; *Savoie* (donateurs : MM. Bauche, Pitavino, Landrin) ; *Ile de France* (donateurs : MM. D^r Chervin, Frédéric Moreau, Gillet de Grammont, D^r Harmand, Leforestier) ; *Limousin* (donateurs : MM. Rupin, Martial Imbert) ; *Berry* (donateurs : M. Beauvais, M^{me} Chevri-lon) ; *Dauphiné* (donateurs : MM. L. Bonnemère, Lemonnier).

Le Musée ne possède rien de la Corse, de la Marche, du Nivernais, de la Touraine ni de l'Orléanais.

De ce relevé il résulte que, si un nombre important de provinces sont maintenant représentées au Musée assez richement pour qu'on ait pu même en certains cas subdiviser les collections en consacrant des vitrines spéciales à quelques terroirs d'un caractère particulier, comme la Camargue et la Bresse, il en est quelques autres dont les séries ethnographiques laissent encore à désirer. Dans les provin-

ces mêmes dont le contingent semble satisfaisant, il y en a quelques-unes où des régions cependant intéressantes font encore à peu près défaut, par exemple le Périgord, le Quercy, le Rouergue dans la Guyenne et Gascogne ; la Haute-Vienne dans le Limousin ; l'Aunis et l'Angoumois dans le Poitou ; le pays Cévenol dans le Languedoc ; etc. C'est là une situation regrettable au point-de-vue des études scientifiques et nous nous permettons d'adresser ici un chaleureux appel à nos collègues et collaborateurs pour qu'ils veuillent bien contribuer à combler ces lacunes en adressant au Musée tout ce qu'ils pourront recueillir dans les départements qu'ils ont occasion de parcourir et d'étudier. Grâce à leur savant concours, nous ne doutons pas que les collections si précieuses et si utiles aux traditionnistes de la section française du Musée d'Ethnographie soient rapidement complétées et deviennent tout-à-fait dignes du grand pays dont elles sont destinées à faire connaître les mœurs et coutumes.

J. S.



LES VILLES ENGLOUTIES¹

CLXXXVIII

LE LAC DE BETSCHE

(Posnanie)

ON loin[de la petite ville de Betsche, s'élevait autrefois un château habité par un seigneur dont la principale occupation était de piller les passants. Un fils lui étant né, faible de corps, il le confia aux moines d'un couvent pour l'élever et continua ses brigandages. Le jeune homme étant revenu chez son père le supplia un jour d'épargner un convoi de marchands qu'il s'apprêtait à piller : le seigneur ne tint aucun compte de ses prières ;

bien plus, le jeune homme s'étant couché en travers de la route déclarant qu'il aimait mieux mourir que d'être témoin d'un pareil crime, le père dénaturé éperonna son cheval et passa sur le corps de son fils ainsi que ses compagnons. Le jeune homme resta écrasé sous les sabots des chevaux. Mais aussitôt la terre trembla effroyablement et s'ouvrit, le château et la montagne s'abîmèrent dans un lac formé subitement au fond duquel, par un temps clair, on aperçoit encore aujourd'hui les débris de la tour.

Il existe une autre légende sur l'origine de ce lac. Une première ville avait été engloutie et une seconde avait été construite lorsqu'un pauvre pèlerin vint demander l'aumône. Les habitants impitoyables le repoussèrent. Après être sorti de la ville, il enfonça son bâton dans le sable en annonçant qu'il deviendrait un grand tilleul : lorsqu'il mourrait, la ville devait être détruite en punition de l'inhumanité de ses habitants. En effet, le bâton est devenu un bel arbre dont on prend très grand soin de peur de voir la prédiction se réaliser².

1. Suite, voir t. XI p. 35.

2. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*. Posen, 1893, in-8, p. 41-41.

CLXXXIX

LE LAC DU DIABLE

(Prusse)

Au pied du Ravensberg se trouve le lac du diable (*Teufelssee*), une mare noire et sans fond, entourée de vieux pins d'un vert sombre qui obscurcissent encore sa surface : aucun oiseau n'y boit et on n'y trouve qu'une espèce particulière de poisson noir. Là existait jadis une idole vers laquelle les Vendes, même après leur conversion au christianisme venaient encore en pèlerinage et à laquelle ils offraient des sacrifices. Le diable substitua un jour sa propre image à la statue, sans que les Vendes se fussent aperçus de rien. Un moine chrétien, habile dans l'art de conjurer les démons, résolut de détruire cette idole et il s'achemina, suivi d'une nombreuse procession, vers l'endroit où les païens adoraient le diable. Le ciel qui était pur commença à s'obscurcir, l'orage éclata, mais le moine ne se laissa pas dominer par les éléments déchaînés. Lorsqu'il approcha avec le crucifix et l'eau bénite, la terre s'abîma tout autour de l'idole, et depuis ce temps, cet emplacement est couvert par le lac du diable ¹.

CXC

LE SCHWENTESEE PRÈS DE CHWALINS

(Posnanie)

Sur un plateau, au nord du village de Chwalin, s'étend un lac de dix arpents, d'une très grande profondeur, dans la partie sud, on n'a pas encore trouvé le fond. Là, s'élevait à une époque indéterminée, un riche village. Un soir, un pauvre voyageur vint demander un abri de maison en maison, Repoussé de partout, il ne fut recueilli que dans la dernière habitation, chez de pauvres gens qui lui donnèrent à boire et à manger. Le lendemain matin, en sortant de chez eux, ses hôtes remarquèrent, à leur grande surprise que tout le village avait disparu et qu'à sa place se trouvait un étang entouré de hautes montagnes. L'étranger se fit alors reconnaître pour le seigneur Jésus qui avait voulu mettre à l'épreuve les cœurs des habitants ².

1. Cf. Reinhard. *Sagen und Märchen aus Postdam's Vorseit*, Postdam, 1841, in-8, p. 88.

2. Knoop. *Sagen und Erzählungen*, p. 41-42.

CXC I

LE LAC MORT A POSTDAM

(Prusse)

Autrefois dans le vieux Postdam, où se trouve aujourd'hui la Wilhelmsplatz, existait une mare qui servait à mettre à l'épreuve les sorciers et sorcières. Un jour un vagabond dénonça une vieille femme qui n'avait pas voulu lui donner d'argent, comme lui ayant demandé de lui amener un enfant de trois ans, dont la langue, le cœur et le doigt devaient servir à ses opérations magiques. La vieille femme fut arrêtée et mise à l'épreuve : près du marais sur un endroit élevé se tenait le vagabond qui prit Dieu à témoin de la vérité de ce qu'il avançait. Au même moment, le terrain où il se trouva s'engloutit et à la place apparut un marais noir. Le peuple cria au miracle et on délivra l'accusée qui fut conduite en procession à l'église pour remercier Dieu ¹.

CXC II

LE LAC DE KLEIN KREUTSCH

(Posnanie)

Entre les villages de Kleinkreutsch, Grosskreutsch et Gollmitz, on voit un grand lac auquel s'en rattachent d'autres plus petits. Là existait une ville dont les habitants étaient si impies que les mères se servaient de croûtes de pain pour nettoyer leurs enfants, et cela même à l'église. Un tremblement de terre détruisit la ville qui fut abîmée dans le lac. A plusieurs reprises, on a entendu sous l'eau le son des cloches : chaque année le lac exige une vie humaine, et lorsque cela n'arrive pas une année, l'année suivante, deux personnes se noient ².

RENÉ BASSET.

CXC III

LE STEINERNE MANNSBERG

(Alsace)

Non loin de Ratzwiller, village du canton de Saar-Union, là où le moulin de Neuwerk fait retentir la solitude de son joyeux tic-tac, au milieu de belles forêts de sapins, de chênes et de hêtres, se trouve

1. Cf. Reinhard. *Sagen, und Märchen*, p. 90.

2. Knoop. *Sagen und Erzählungen*, p. 42.

le *Steinerne Mannsberg*. Cette colline est environnée d'un rempart en terre très élevé de neuf à dix mètres d'épaisseur et toute l'enceinte est appelée die Burg, le fort.

Plus loin, à la lisière de la vallée, sont les ruines d'une chapelle qu'on appelle communément l'*église païenne*. Autour de cette église, là où s'étendent aujourd'hui des prairies marécageuses que traverse le ruisseau dit Spiegelbach, la tradition place une ville perdue dont l'origine est enveloppée de profondes ténèbres. Voici quelle aurait été la cause de sa ruine :

C'était l'époque où Materne avec ses compagnons Euchaïre et Valère, évangélisait l'Alsace. Sur les ruines des idoles et des faux dieux le saint éleva des trophées à la vraie religion. Il érigea de nouveaux temples à la gloire de celui qu'il annonçait et reconnaissant la main qui l'avait conduit en Alsace, il les consacra à l'honneur de l'apôtre Pierre de qui il avait reçu la mission par la voix médiante de ses successeurs. Les églises de Helvetus, de Novientum, de Dompetri lui furent redevables de leur établissement et les populations des rives de la Sarre elles-mêmes furent touchées par la nouvelle doctrine. Mais il y avait dans la ville en question un homme riche et influent qui ne voulait rien savoir du christianisme. Il était en relations avec l'empereur Dioclétien et se sentait protégé par lui. Il excita donc le peuple contre les nouveaux apôtres, se répandit en railleries sur les places et les marchés et enfin réussit à faire lapider et chasser les ministres de Dieu. Bien plus, ayant aperçu dans un coin de ses vastes propriétés une petite chapelle consacrée à la Vierge, et qui avait échappé à la rage des démolisseurs, il ordonna à ses gens de l'abattre et de la remplacer par un temple païen. Mais à peine la valetaille avait-elle terminé sa sinistre besogne qu'un éclair traversa le ciel, le tonnerre fit entendre de sourds grondements et la terre s'entrouvrant, engloutit la ville sous les regards du patricien qui, d'effroi, se changea en froide masse de pierre. Le *Steinerne Mannsberg* c'est-à-dire le *mont de l'homme de pierre*, conserve le souvenir de cette transformation et depuis plus de quinze siècles il domine tristement la petite église ruinée.

P. RISTELHUBER




PRODIGES ET JEUX DE NATURE¹

II

LES HARICOTS DU SAINT SACREMENT

(*Ille-et-Vilaine*)

 Le recteur de X... allait porter le Saint-Sacrement à un malade ; c'était après des pluies, et comme la route était mauvaise, il voulut passer par un champ ensemencé ; celui auquel il appartenait lui défendit de fouler sa récolte ; mais il y avait à côté un autre cultivateur qui lui dit : Monsieur le recteur, vous pouvez passer par chez moi — Non, répondit le recteur, cela foulera vos haricots. — Cela ne fait rien, passez tout de même.

Lorsque vint la récolte, les haricots qui furent cueillis à l'endroit où avait passé le Saint-Sacrement portaient l'image d'une hostie. On raconte en Franche-Comté la légende qui suit, à propos de l'origine de l'espèce connue sous le nom de Haricots du Saint-Sacrement. Un homme avait un jour commis un larcin ; il avait dérobé un ostensor dans la chapelle du Mouterot. C'était au XII^e siècle, alors qu'il existait en ce lieu un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît. Afin de soustraire aux investigations de la justice le fruit de son larcin, le voleur enterra l'ostensor dans son jardin et sema en cet endroit des haricots ordinaires. Quand ils parvinrent à maturité, plusieurs personnes remarquèrent avec surprise que tous les grains de haricots portaient une image peinte et tout à fait pareille à l'auréole d'un ostensor. Cette singularité éveilla le soupçon. On ne tarda pas à faire une fouille et l'on trouva, à quelques pieds du sol, l'ostensor volé. Le coupable fut puni après avoir fait l'aveu de son crime ; mais cette nouvelle espèce de haricots, que la curiosité populaire multiplia par de nombreux semis, reçut et conserve encore le nom de Haricots du Saint-Sacrement. (CH. THEURIET, *Traditions populaires du Doubs*, p. 24).

P. S.

1. Cf. t. XI, p. 144.

COUTUMES ET SUPERSTITIONS DU PAYS DE BRAY ET DE CAUX ¹

III

LA SAINT-JEAN



SAINTE Jean-Baptiste est en grand honneur en pays Normand, et tout cultivateur bien avisé lui confie le soin d'éloigner les animaux nuisibles de ses greniers. Pour se délivrer des souris, véritable fléau des récoltes, il faut se lever le jour de la Saint-Jean, c'est-à-dire le 24 juin, à la première lueur de l'aube et avant l'apparition du soleil, recueillir à l'aide d'une cuillère de bois, sorte de spatule plate, la rosée qui recouvre les plantes. On cherche en même temps et on cueille une poignée d'herbes de la Saint-Jean, (petite herbe légère a feuille très découpée).

On rentre alors, on verse la rosée dans un verre à boire bien propre et qui doit être plein, on le pose sur les herbes où on le laisse quelques instants, puis on se rend au « tas » (grenier) et là, on place au milieu et dans les quatre coins les herbes qu'on dispose en croix de Saint-André. Puis on jette l'eau recueillie en aspergeant partout, et en récitant une prière particulière en l'honneur de saint Jean. Jamais une souris ne s'aventure dans un grenier ainsi défendu.

Un bouquet de marguerillettes de la Saint-Jean, (sorte de grande marguerite blanche), coupé avant le lever du soleil et déposé sous le toit de la maison, éloigne la foudre et préserve des mauvais sorts.

1. Cf. t. IX, p. 260.

IV

LE BUIS BÉNIT

Une coutume commune au pays de Caux et au pays de Bray se rapporte au buis bénit.

Le dimanche des Rameaux est en ces pays la fête par excellence et l'affluence des fidèles à l'église est plus considérable, même que le jour de Pâques. Après l'office de la bénédiction des rameaux les fidèles vont avec la procession au cimetière et piquent sur les tombes de leurs parents une branche de buis bénit. Les cultivateurs après la messe vont à leurs champs et dans chaque champ fixent un rameau bénit. Ils en placent un autre dans les écuries et disposent les rameaux qui leur restent dans les chambres de la maison, sans oublier de garnir la cheminée de la salle.

V

LA PROCESSION DE SAINT PATERNE A ORIVAL

(*Canton de Bellencombre. Seine-Inf.*)

Vers le milieu du xvii^e siècle une épidémie épouvantable ravagea le pays de Bray. Les villages de Bures, de Bully et de Pommeréval furent particulièrement éprouvés. Dans cette extrémité les pasteurs de ces paroisses implorèrent le secours de saint Patern, promettant en leur nom et au nom de leurs paroissiens d'aller chaque année en procession honorer le saint dans l'église d'Orival, son sanctuaire de prédilection. Ils promirent de plus de faire fondre en l'honneur du saint un cierge de trente livres qui serait porté par les premiers de la paroisse et brûlerait pendant tout le trajet. Le lendemain même le fléau cessa brusquement.

Le vœu fut accompli et depuis deux siècles chaque mardi de la Pentecôte voit les paroisses de Bures, de Bully et de Pommeréval venir en procession à Orival et assister à la messe. Ni la longueur de la course, ni la fatigue n'arrêtent les pèlerins. Ceux de Bures et de Bully, les plus éloignés, doivent se mettre en marche vers deux heures du matin pour arriver à l'heure de la messe du vœu à six heures.

Chaque paroisse marche sous la bannière de son saint patron et précédée par la croix. L'honneur de porter le cierge de saint Patern est confié au plus « ancien » qui doit veiller à ce que la flamme ne s'éteigne pas. Telle année où la flamme, en dépit de toutes les pré-

cautions, s'est éteinte trois fois, a toujours été une année de malheur. Telle, l'année 1870 !

Les processions ne doivent pas s'écarter du chemin suivi par les premiers pèlerins. Il leur faut prendre le sentier qui traverse la forêt d'Eavvy, passer devant la mare de saint Paterne. (En 1793 les habitants d'Orival, pour soustraire la statue de leur saint vénéré aux profanations des « ravageurs d'églises », l'avaient, pendant la nuit, portée dans la forêt et jetée dans cette mare où ils sont allés la rechercher après la tourmente révolutionnaire. Ils la retrouvèrent, dit l'histoire, aussi brillante, aussi fraîche que le jour où ils l'avaient confiée à la mare, l'eau n'avait altéré ni l'éclat des peintures ni le brillant des ors).

Un curé de Bures voulut, il y a quarante-cinq ans à peu près, rectifier l'itinéraire suivi jusqu'alors, en passant par la grand'route plus commode et plus directe. Une partie de ses paroissiens le suivit, l'autre refusa et prit par le sentier. Le lendemain même une épidémie se déclarait à Bures et frappait particulièrement les pèlerins dissidents. Le curé mourut le premier ! Ceci est de notoriété publique et les fils des victimes existent encore assez nombreux pour en porter témoignage.

B. REYAC



LÉGENDES DES VOSGES

LE HONECK



Le Honeck est une montagne des Vosges qui domine la vallée de Munster, célèbre par ses fromages. D'après la tradition, les eaux s'étaient accumulées au sommet de cette montagne et y formaient une sorte de réservoir. Un géant vint, fendit de sa cognée le plateau du Honeck, déblaya le couloir par où les eaux s'échappèrent et forma ainsi la vallée de Munster. Après quoi il se retira sur le sommet dans une caverne, où les bûcherons de la forêt l'entendent encore ronfler, le soir, quand il fait grand vent.

(Entendu conter au pèlerinage des Trois-Épis, dans les Vosges).

LÉGENDE DES TROIS ÉPIS

Sur le chemin d'Amerschwir à Orbey, au sommet d'une haute montagne couverte de vieux sapins, un faucheur, retournant chez lui le soir, trouva devant ses pieds un limaçon ; il prit le manche de sa faux pour l'écraser, mais il se planta le fer dans le cou et se tua. A sa mémoire on installa dans le creux d'un vieux chêne qui se trouvait sur le lieu de l'accident, un petit groupe de pierre représentant la Vierge tenant le Christ mort sur ses genoux (cet ex-voto existe encore aujourd'hui dans l'église des Trois-Épis).

En 1491, un maréchal-ferrant d'Orbey nommé Théodore Schera, passant par là, fit une prière à l'intention du mort ; la Vierge lui apparut « reluisante d'une beauté sortable à la qualité de sa personne ; » elle tenait trois épis dans la main droite et un lingot de glace dans la main gauche ; elle lui ordonna de se rendre à Amerschwir, d'exhorter les gens à la pénitence et à la vertu, après quoi elle disparut.

Notre homme se rendit en effet à Amerschwir, mais, arrivé là, la peur le prit qu'on ne le crût pas et qu'on ne le traitât d'imposteur, et il ne dit rien de son aventure.

Or, un jour qu'il avait acheté un sac de blé et qu'il se disposait à

le charger sur son cheval, le sac se trouva si lourd qu'il lui fut impossible de le soulever; il appela les voisins à son aide, mais le sac résista à tous les efforts et ne bougea pas. Schera se souvint alors de ce que la Vierge lui avait dit et ne doutant pas qu'elle n'eût voulu, par ce fait extraordinaire, lui rappeler ses instructions, il alla trouver les Echevins et, en présence du clergé qu'on avait rassemblé en toute hâte, il raconta son histoire; aussitôt après, étant retourné prendre son sac de blé, il le souleva sans peine et le chargea sur son cheval.

Alors, sur le lieu de l'apparition, on éleva une chapelle à la Vierge des Trois-Epis, et cet endroit devint et est encore un pèlerinage très populaire en Alsace.

La légende que je viens de résumer est racontée en latin et en Allemand dans un manuscrit du XI^e siècle, écrit sur parchemin, et conservé encore aujourd'hui au presbytère établi dans les vastes bâtiments d'un ancien couvent.

Il existe une seconde légende, très postérieure à la première, car elle remonte seulement au commencement du XVIII^e siècle; elle a été relatée pour la première fois par Robert d'Ichtersheim (Ratisbonne, 1710), la voici dans sa grâce poétique.

Un homme allant à la communion, avait gardé l'hostie dans sa bouche et l'emportait pour la profaner; arrivé près d'un champ de blé, il fut effrayé de son action et jeta dans le champ l'hostie. qui demeura suspendu entre trois épis. Des passants le lendemain remarquèrent des abeilles qui voltigeaient autour de ces épis; ils s'approchèrent et virent l'hostie autour de laquelle les insectes avaient bâti comme un nid de cire et de miel; et c'est là que la chapelle aurait été bâtie.

L. MOREL RETZ (Stop).



LES SOCIÉTÉS DES TRADITIONS POPULAIRES

SOCIÉTÉ DU COSTUME POITEVIN

Nous apprenons avec plaisir que cette société, dont la fondation remonte à environ deux ans, vient d'entrer en pleine période d'activité. Son siège est à Niort, dans le Musée des Costumes poitevins, dont nous parlerons plus longuement un de ces jours et qui contient déjà beaucoup de costumes intéressants. Le premier numéro de la *Revue des Traditions populaires du Poitou* que nous venons de recevoir, contient le rapport du conservateur — on pourrait dire le créateur — du Musée, M. H. Gelin, qui montre qu'on y a déjà réuni une nombreuse série de coiffes poitevines, anciennes et modernes, des costumes, des bijoux, des vêtements et des objets enfantins (y compris des amulettes, des ustensiles servant au travail, aux jeux, etc., et des spécimens de pâtisserie traditionnelle). Il y a lieu d'espérer que de généreux donateurs voudront venir en aide à ceux qui ont entrepris de recueillir quand il en est temps encore, des spécimens des « choses du Poitou », qui là, comme partout ailleurs, ont une teudance à disparaître. La société n'entend pas se borner à cette œuvre, elle fera aussi son possible pour diriger des enquêtes sur la littérature orale et l'ethnographie traditionnelle. Après Bujeaud, après nos collaborateurs MM. Léon Pineau, R.-M. Lacuve, Léo Desaiivre, etc., il reste encore beaucoup à glaner en Poitou, et nous sommes certains que la Revue poitevine présentera à ses lecteurs bien des faits curieux, bien des morceaux de littérature orale qui sans elle auraient risqué de tomber dans l'oubli.

P.-S.



CONTES DE LA HAUTE-BRETAGNE¹

Contes comiques

VI

LE SOLDAT DE PARIS



Il était une fois un soldat qui revenait de l'armée ; il alla prier une bonne femme de le loger pour la nuit, ce qu'elle fit volontiers. Le lendemain, elle lui demanda d'où il venait :

— De Paris, ma bonne femme, répondit-il.

La bonne femme crut qu'il disait de Paradis, et elle lui dit :

— Vous venez de Paradis ? avez-vous vu mon bonhomme par là ?

— Comment s'appelle-t-il ?

— Jean, comme vous ?

— Oui, bonne femme, il est dans le Paradis, et il y tient auberge.

— Est-il riche ?

— Pas beaucoup ; il est obligé de vendre une tonne de cidre pour en acheter une autre, et il n'a pas de chemise. Quand un train de chemin de fer arrive, il fait le métier de porte-faix et va chercher les bagages sur son dos.

— Des chemins de fer ! dit la bonne femme tout étonnée ; est-ce qu'il y en a dans le Paradis ?

— Oui, bonne femme, et des voitures aussi, et dès demain matin, j'y serai rendu.

— Puisque vous allez en Paradis, voulez-vous porter des chemises et de l'argent à mon bonhomme ?

— Je veux bien, dit le soldat.

Elle lui donna une douzaine de chemises et quinze cents francs d'argent et quinze francs pour sa peine de faire la commission.

Aussitôt qu'il fut parti, le fils de la bonne femme, qui était prêtre, arriva à cheval ; sa mère lui dit :

— Mon pauvre gars, si tu étais venu un peu plus tôt, tu aurais vu un homme qui vient du Paradis ; il y a rencontré ton père qui n'est

guère riche, il y tient auberge, et n'a plus de chemises. J'ai donné à l'homme des chemises et de l'argent pour lui remettre.

— Comment l'homme est-il habillé ? demanda le prêtre.

— En soldat.

Aussitôt le prêtre remonta à cheval pour reprendre l'argent et les chemises. Il arriva à la lisière d'un bois, où il vit un homme qui semblait occupé à ramasser des branches mortes : c'était le soldat ; mais comme il avait retourné son habit et s'était mis un mouchoir sur la tête, il ne le reconnut pas.

— Vous n'avez pas vu un soldat par ici ?

— Si, répondit l'homme, il en est passé un tout à l'heure qui courait bien ; il doit être au milieu du bois, par là.

Le prêtre qui ne pouvait aller à cheval, au milieu des arbres, dit à l'homme :

— Gardez mon cheval ; je vous donnerai la pièce quand je reviendrai.

Le prêtre se mit à courir dans le bois ; quand il fut un peu éloigné, le soldat retourna son habit, monta à cheval et s'enfuit au grand galop. Un peu plus loin, le prêtre le vit passer et reconnaissant son cheval il lui cria d'arrêter ; mais le soldat ne l'écouta pas et frappa sur le cheval qui marcha encore plus vite.

Le prêtre revint à la maison, à pied, et sa mère lui dit :

— Qu'as-tu fait de ton cheval ?

— Ah ! répondit-il, je l'ai donné au soldat, pour qu'il arrive plus vite au Paradis.

(Conté en 1885, par François Marquer, de Saint-Cast).

VII

LES VOLEURS DE BOTTES

Dans ce temps-là, quand quelqu'un mourait, on le parait de ses plus beaux habits, et on l'exposait dans l'église où on le laissait seul la nuit, et les survivants de la famille recevaient une somme d'argent.

Un homme qui n'était pas riche, se dit un jour :

— Si je faisais le mort, nous toucherions quelques bons écus et cela nous aiderait à passer le temps.

Il parla de son projet à sa femme, et qui fut dit fut fait.

On l'habilla comme s'il venait réellement de trépasser, on lui mit

une belle paire de bottes toute neuve qu'il avait, et on le porta à l'église, où il resta exposé.

Deux de ses voisins, qui avaient vu les bottes, conçurent le projet de les voler. Quant la nuit fut venue, ils se glissèrent dans l'église. Ils se croyaient seuls ; mais il y avait par hasard dans l'église un homme qui s'était endormi dans le confessionnal.

Il se mirent à ôter les bottes du défunt ; celui-ci, qui était bien vivant, *crochait* les doigts de pied, et ils ne pouvaient les lui enlever. Mais à force de tirer, ils finirent par ôter une des bottes, et le prétendu défunt s'écria d'une voix lugubre :

— Que tous les morts du cimetière viennent à mon secours !

Ces paroles donnèrent la chair de poule aux voleurs, et réveillèrent l'homme qui s'était endormi dans le confessionnal.

— Que tous les morts du cimetière viennent à mon secours ! répéta le défunt pour la seconde fois.

— Combien t'en faut-il, dit l'homme qui était dans le confessionnal, combien t'en faut-il !

Les voleurs à ces mots s'enfuirent sans demander leur reste, tremblant de peur et les cheveux dressés sur la tête.

(Conté par M. E. Hamonic qui le tient de Ronsin, menuisier à Moncontour, natif du Mené).

VIII

LE TESTAMENT DE LA CHIENNE

Il y avait une fois un monsieur qui voulait faire faire le testament d'une chienne qu'il avait, et il envoya son domestique chercher le recteur pour la confesser. Monsieur le recteur répondit que sûrement il n'irait pas. Comme le domestique était sur le point de s'en aller, le vicaire se trouva sur son passage et lui dit :

— Qu'êtes-vous venu chercher, mon ami ?

— Mon maître m'a envoyé quérir M. le recteur pour confesser sa chienne et faire son testament ; mais M. le recteur s'est fâché, et a dit qu'il n'irait pas.

— Je vais bien y aller, moi, dit le vicaire.

Le domestique sortit, et le vicaire qui le suivait entra chez un cordonnier qui était voisin du presbytère.

— Cordonnier, lui dit-il, donnez-moi les deux alènes les plus pointues que vous avez.

Quand il eut les alènes, il vint chez le monsieur :

— Vous avez quelque chose à me dire ? lui demanda-t-il.

— Oui, je veux que vous confessiez ma chienne, et que vous lui fassiez faire son testament.

— J'y consens, dit le vicaire ; mais vous savez que les confessions doivent être secrètes ; il faut que vous me laissiez seul avec votre chienne.

Il entra dans la chambre où elle était, et lui dit :

— Vous voilà donc, ma pauvre chienne, vous repentez-vous de vos fautes ?

— Houoh ! houoh ! répondit la chienne à qui le vicaire enfonçait une alène dans la chair.

— Vous avez traversé les champs, passé sur les récoltes et endommagé les blés noirs ?

— Houoh ! houoh ! répondit la chienne.

— Vous en êtes bien repentante, n'est-ce pas ?

— Houoh ! houoh !

— Que désirez-vous donner aux pauvres, pour que vos péchés vous soient pardonnés ; trois mille francs, ce ne serait pas de trop, n'est-ce pas ?

— Houoh ! houoh !

— Et à moi qui suis venu vous confesser, vous donnerez bien mille francs, n'est-ce pas ?

— Houoh ! houoh !

A mesure qu'il disait cela, il écrivait le testament sur un papier ; quand il eut fini, il revint trouver le monsieur et lui dit :

— Voyez, monsieur, quel bon testament elle a fait, elle donne trois mille francs aux pauvres et mille à son confesseur.

— Est-ce que le paiement en est bien pressé ? demanda le monsieur.

— Oui, plus il sera vite fait, plus vite elle sera soulagée.

— A qui faut-il donner cela ?

— A moi, je me chargerai de le distribuer aux pauvres.

Le monsieur remit quatre mille francs au vicaire, qui, en s'en allant, passa chez le cordonnier et lui remit cent francs en même temps que ses alènes.

— Voilà, dit-il, cent francs que j'ai acquis par mes bonnes œuvres.

Le cordonnier qui raccommodait une paire de souliers à monsieur le recteur fut si content de recevoir son argent, qu'il jeta les souliers par la fenêtre et s'écria :

— Je ne veux plus travailler aujourd'hui, qu'il les fasse raccommoder par qui il voudra !

Quand le recteur apprit ce qui s'était passé, il dit à son vicaire :

— Monseigneur va avoir de tes nouvelles.

— Ah ! répartit le vicaire ; il ne me dira pas grand'chose ; tâchez plutôt de faire comme moi. En un jour j'ai plus gagné que vous en votre année entière.

(Conté en 1881 au château de la Saudraie par Amateur Audet, de Saint-Glen, laboureur, âgé de 21 ans).

IX

LE VOLEUR DE NAVETS

Il y avait une fois un bonhomme à qui on volait chaque nuit ses navets ; il alla se cacher dans un coin de son champ pour surprendre le voleur ; mais celui-ci qui l'avait aperçu se mit à dire :

Depuis que je suis sorti de l'enfer,
Jamais je n'ai vu une nuit si nèze ;
Depuis que je suis sorti du tombeau,
Jamais je n'ai vu de si gros naveaux ;
Je ne veux ni naveaux ni navelière,
Je ne veux que l'bonhomm' qu'est dans la cornière.

Le bonhomme croyant avoir affaire au diable s'enfuit au plus vite.

(Conté en 1881 par M. Emile Hamonic, de Moncontour, âgé de 20 ans).

PAUL SÉBILLOT.



LES DOUZE PAROLES DE VÉRITÉ¹

V

DANS LES IMPRIMERIES DE TROYES

Un « trimardeur », embauché dernièrement, chante la parodie des douze paroles de vérité publiée dans le dernier numéro, avec les changements suivants :

On dit qu'y en a..... ?
 Y a *douce* et gracieuse ;
 Y a *dislocation* ;
 Y a *huitres* d'Ostende ;
 Y a *septuagénaire* ;
 Y a *simplification*,
 Mais y'a qu'un' dent
 Dans la mâchoire à Jean.

L. MORIN.

VI

AU QUARTIER LATIN (vers 1870)

Y a d'*ou-ce* que tu sors ?
 Y a *on se tort* de rire.
 Y a *dis...* que du soleil
 Y a *Cath...* erine de Russie
 Y a *Trois...* cadero.

On ajoutait même à cette époque :

Y a *treize...* heureux de vous voir.
 Y a *Quatorze* et Pollux.
 Y a *quinz...* eul Dieu
 Qui règne dans les cieux.

Le Progrès de l'Est, 24 février 1896.

L'auteur de l'article cite cette variante à la suite d'un compte rendu des versions données par la revue.

B. R.

1. Cf. t. X, p. 650 et t. IX, p. 144.

BIBLIOGRAPHIE

S. Trébuçq. *La Chanson populaire en Vendée.* Paris, Lechevalier, in-8 de pp. XI-312 (7 fr.).

Ce recueil se compose de deux parties ; la première est intitulée la chanson populaire en Vendée ; la seconde porte le titre de Chansons populaires, et se subdivise en les rondes (48), chansons d'amour (19), chansons de mariage (14), chansons satiriques et joyeuses (23), les chants de l'année, plaintes, chants historiques (14). Le nombre est plus considérable si l'on y comprend les variantes ; presque toutes ces chansons sont notées ; les textes sont bien établis, recueillis avec fidélité. Je ne m'occuperai que de la première partie ; elle contient plusieurs indications précieuses sur le patois vendéen des environs de Fontenay-le-Comte, et un chapitre très-curieux sur la chanson populaire et la vie rurale : M. T. a pensé, et en cela il a eu grandement raison, que les chansons qu'il essayait de sauver de l'oubli, seraient mieux comprises si on ne les isolait pas des milieux où elles sont le plus habituellement chantées ; dans une autre section il nous fait la description de ce qu'on pourrait appeler « l'année chantante » depuis la chanson du nouvel an jusqu'aux Noël's, et chemis faisant, il nous indique comment ces diverses fêtes étaient célébrées autrefois et ce qui s'en est conservé jusqu'à nos jours. Toute cette première partie est très curieuse au point de vue ethnographique ; nous voyons se dérouler devant nous tout un tableau de la vie rustique qui sert de cadre à la chanson populaire, et la fait mieux comprendre ; elle n'est pas pour le paysan vendéen un simple régal pour les oreilles, elle se lie à son existence, et elle a parfois un caractère presque rituel, au moment du mariage par exemple. Si ce livre apporte un contingent précieux à l'étude des chansons populaires, sa préface, de près de 100 pages, est pleine de renseignements sur les mœurs et les costumes de la Vendée, et c'est pour cela qu'il plaira à la fois à ceux qui aiment les chansons et à ceux qu'intéressent les études ethnographiques.

P. S.

E. Sachau. *Ueber die Poesie in der Volkssprache der Nestorianer.* Berlin, 1896, 37 p. in-8.

J'ai eu l'occasion de signaler précédemment (*Revue des traditions populaires*, 1895, p. 626) un travail de M. Sachau qui se rattache par certains côtés à la science des traditions populaires. La récente publication du savant directeur de l'École des Langues Orientales de Berlin est une nouvelle contribution à ces études ; elle a trait à la poésie populaire syriaque des populations nestorienne de l'empire ottoman. Le plus ancien de ces textes, précieux au point de vue de l'histoire du syriaque vulgaire, fut composé entre 1611 et 1632 par le prêtre Israet d'Alqoch dont l'œuvre poétique est connue par quelques fragments existant à la Bibliothèque royale de Berlin. Il en est de même de Yaousip Djoundari de Telkef, qui vivait un peu après lui, dans le milieu et à la fin du XVIII^e siècle,

et d'un troisième poète populaire, l'évêque Yoh'annan de Maouânâ. Il faut y joindre deux poètes du XIX^e siècle, Yoh'annan Goundîra d'Alqoch et Tomâ Sindjari de Telkef. On avait pu croire que chez ces poètes, la forme aussi bien que la langue, était nouvelle ; mais, parmi les manuscrits syriaques de la bibliothèque royale de Berlin dont il fait le catalogue, M. Sachau a retrouvé le modèle d'un genre de composition moderne, une *tenzone* d'un poète du nom de Narsès appartenant à la génération qui suivit Théodore de Mopsueste, mort en 428 de notre ère. Le moule de la poésie moderne existait donc à cette époque de la floraison de la langue littéraire et cette observation est d'une importance capitale pour l'histoire de la poésie syriaque. Il est possible, et c'est un point qui devra attirer l'attention et les recherches, que ce phénomène ne soit pas isolé dans l'histoire des langues sémitiques ; les études sur la poésie populaire arabe pourront en faire leur profit. Le texte publié, avec une traduction allemande, par M. Sachau comprend un des neuf poèmes composés par Narsès et conservés à Berlin — c'est un dialogue entre un chérubin et un brigand — et la version en dialecte fellih'i moderne par David de Nouhadhrâ. — Quelle influence la littérature grecque si puissante sur le syriaque, a-t-elle exercée sur ce genre ? — C'est une question réservée par l'auteur et il est à désirer qu'il la traite avec sa compétence reconnue dans un prochain mémoire.

RENÉ BASSET.

L. Quarré-Reybourbon. *Les Monuments mégalithiques dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.* Tournai, Casterman, in-8 de pp. 14 (avec photogravures).

Bien qu'il n'existe actuellement qu'un assez petit nombre de monuments dans cette région, elle n'en a pas été aussi dépourvue qu'on le croit généralement ; mais, ainsi que le constate M. Q. R. on en a détruit plusieurs depuis le commencement de ce siècle. Parmi ceux qu'il décrit, plusieurs éveillent des idées légendaires : Le menhir de Lecluse est appelé « Pierre du diable », et une éraflure passe pour être la trace de ses griffes ; des pierres martines à Soire-le-Château ont été déposées par saint Martin, et un creux a été formé par le dos du saint. Les pierres jumelles de Cambrai ont surgi du sol à l'endroit où deux jumeaux, amoureux d'une même femme s'entretenaient ; sept petites pierres qui s'élèvent au-dessus d'un tumulus à N.-D. de Vitry sont des jeunes filles qui, ayant été danser sur le tertre au moment où l'on sonnait l'office, ont été ainsi métamorphosées.

P. S.

Georges Nicolas. — *Brins d'Œuvre, poésies ouvrières.* Paris, Alphonse Lemerre, 1896 ; in-12 de XVI-204 p.

Ce joli volume, écrit par un ouvrier typographe de Paris, nous intéresse par quelques pièces, entre autres, *La fontaine du Bû*, une petite source qui coulait, dans la rue Audran actuelle,

Au temps où, moins chargé de gloire,
Montmartre n'était pas Paris,

et qui avait la propriété de guérir du choléra. L'auteur raconte comme quoi son grand-père, en 1849, abandonné du médecin, recouvra la santé en faisant usage de son eau.

Citons aussi *Les cocottes traditionnelles*, un souvenir des vitrines de la Société des Traditions à l'Exposition des Arts de la Femme, en 1892.

L. MORIN.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Folk-Lore, VII, 2. — The Barlaam and Josaphat Legend, *F. C. Conybeare*. — Folklore Firstfruits from Lesbos, *W. H. D. Rousse*. — Fairy Beliefs and other Folklore Notes from County Leitrim, *Leland L. Duncan*. — Indian Folktales, *L. Goldmerstein*. — Magical Sacrifice in the Jewish Kabbala, *L. Goldmerstein*.

Volkskunde, IX, 1-2. — La laitière et le pot au lait (*A. De Cock*). — § 1. A quoi on peut reconnaître les sorcières (*A. De Cock*). — Proverbes et dictons sur les femmes (*A. De Cock*). — Les pourquoi. Pourquoi les meuniers prennent dans les sacs. Pourquoi l'aiglefin a deux taches noires sur le dos (*A. De Cock*). — Blason populaire. La création du premier Français (*A. de Cock*). — Esprits frappants (*A. D. C.*). — Chanson de nouvel an (*A. De Cock*).

NOTES ET ENQUÊTES



∴ *Dîner de ma Mère l'Oye*. Le 107^e Dîner a eu lieu le 30 Juin au Restaurant des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Charles Beauquier, vice-président de la Société. Les autres convives étaient MM. Raphaël Blanchard, A. Certeux, Henri Cordier, Georges Doncieux, Lucien Franche, Adrien Oudin, Arthur Rhôné, Raoul Rosières, Paul Sébillot, M. de Toustain. Le Dr E. T. Hamy, président de la Société, absent de Paris et quelques autres membres s'excusent de ne pouvoir assister au dîner. M. Raphaël Blanchard parle de l'exploration qu'il a entreprise dans le Briançonnais, et dont le premier résultat a été la publication de sa curieuse étude sur les cadrans solaires, dont il a été rendu compte dans le dernier numéro ; cette année, il assistera à la danse du Bacchu-ber. M. A. Certeux exhibe une petite effigie en plomb de saint Antoine de Padoue « qui fait retrouver les objets perdus ; » ce saint, qui est chargé de cette mission en maints endroits de France, a dans le Sud-Est été un peu détrôné par un nouveau venu, saint Expédit. M. Adrien Oudin raconte que lorsqu'il habitait Carnac, il était d'un usage courant d'offrir à saint Michel un sou pour retrouver ce qu'on avait perdu. M. de Toustain parle d'une maison hantée en plein milieu de Paris, 9^e arrondissement, qui depuis plusieurs années n'est pas louée. M. Paul Sébillot cite une maison des environs de Saint-Malo qui a été, il y a une trentaine d'années, délaissée par son propriétaire, à cause des bruits qu'on y entendait ; ce propriétaire fit construire à côté une nouvelle maison. Il ajoute qu'étant devenu possesseur par héritage d'un ancien château dans les Côtes-du-

Nord, il avait choisi pour sa chambre à coucher une pièce qui n'avait jamais été habitée parce qu'on y « oyait ». On y entendait en effet, et, de là seulement, trois bruits ; l'un n'était perceptible que quand il faisait du vent ; c'était un grincement de chaînes, parfaitement explicable d'ailleurs, puisqu'il était produit par le grincement d'une girouette, et le cliquetis de la chaîne d'une cloche ; certaines nuits, aussi quand il faisait du vent, on entendait d'abord quelque chose de très analogue au bruit qu'aurait fait un cheval qui se serait promené sous la fenêtre ; peu après, il semblait qu'il y avait deux chevaux. Une de ces nuits M. Sébillot descendit et s'assura qu'il n'y avait aucun cheval dans la cour, au moment où de la même pièce M^{me} Sébillot entendait parfaitement le bruit. Il est probable qu'il était produit par le vent qui se heurtait contre plusieurs murs de diverses hauteurs, formant des angles irréguliers dans cette partie de la cour. Quant au troisième bruit, il avait lieu la nuit vers la même heure dix heures du soir, et il ne pouvait être mieux comparé qu'aux coups de bâton par lesquels les régisseurs de théâtre annoncent le lever du rideau. Croyant que des chats ou des rats pouvaient faire basculer dans les greniers des objets en équilibre, il eut soin de faire déplacer tout ce qui s'y trouvait ; le bruit persista il se rendit dans le grenier vers l'heure où avait lieu le bruit, ayant recommandé à M^{me} Sébillot, restée dans la chambre, de regarder à sa montre le moment précis où elle entendrait quelque chose ; elle l'entendit encore, alors que du grenier on n'entendait rien. Ce bruit persista pendant cinq ou six ans, sans qu'il ait été possible de s'en rendre compte. Il n'y avait aucun oiseau dans la cheminée de la chambre ni dans les cheminées voisines.

.. *La pierre qui se détache.* Pendant la nuit, si une pierre se détache de la cheminée et roule jusque sur le pavement, c'est un présage de malheur.

(Recueilli à Ixelles-les-Bruxelles).

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

.. *Les Francs-maçons.* Dans le peuple, à Bruxelles, on dit que le Vendredi Saint le diable assiste aux réunions des Francs-Maçons. Il est masqué ainsi que le président.

Cette réunion a lieu dans un souterrain, connu des adeptes seuls.

(Recueilli à Ixelles, près Bruxelles).

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

.. *Une bière trois fois centenaire.* La ville de *Quedlinbourg*, la patrie de Klopstock va célébrer cette année le troisième centenaire d'une boisson connue sous le nom de Broïhan. Cette bière très légère qui était en grand renom autrefois et qui, sous le nom de Königsbroïhan, était même bu à la table des rois, tend à disparaître. Elle fut inventée à Halberstadt en 1574 par un nommé Andreas Westphal, et l'emplacement de cette ancienne brasserie est connu de tous les habitants puisque la maison, située dans la Gerberstrasse, est ornée d'une vieille sculpture en bois, représentant un tonneau derrière lequel se tient un homme ayant à la main une cruche remplie de Broïhan. Non moins ancienne est une autre bière que nous avons bu souvent à Goslar dans le Harz. On l'appelle *Gose*, d'après le ruisseau du même nom qui arrose cette ville et dont elle a la couleur pâle et jaunâtre ; la Gose coule sur un terrain ferrugineux très fertile, dont elle charrie les dépôts, et comme elle rend quand même de grands services aux habitants, on n'avait trouvé rien de mieux que de lui emprunter son nom pour la bière qu'on brassait dans cette ville. Elle est acidulée, très mousseuse et légèrement gazeuse comme le champagne.

(Comm. de M^{lle} HERWIGE HEINECKE).

∴ *Chanteurs des cours.* Vieille plaisanterie classique des chanteurs dans les cours qui reçoivent des sous sur la tête : « Tombez, tyrans, la loi l'ordonne. »
(Comm. de M. A. CERTEUX).

∴ *Facéties sur les oies.* Au dernier Carnaval, à Nice, figurait *La fille de ma mère l'Oye*. Cette mascarade nous a remis en mémoire la « *Tabatière libérale* » qui fit scandale sous Charles X : elle représentait le roi sous la forme d'une oie, entourée d'oisons très reconnaissables pour ses ministres. Au bas de ce dessin allégorique on lisait : « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ? »
(Comm. de M. A. CERTEUX).

∴ *Tremblements de terre.* En Provence, on dit en parlant des tremblements de terre : « C'est la terre qui secoue ses puces. »
(Comm. de M. A. CERTEUX).

∴ *Marine.* Les officiers d'un navire de guerre désignent en plaisantant par ces mots : « *garde nationale* » les *assimilés* qui ne portent pas le sabre, le docteur, le mécanicien, le commissaire ; en parlant du commandant du bord, ils disent : le *pacha* (vers 1856).
(Comm. de M. A. CERTEUX).

RÉPONSES

∴ *Ce qu'on dit quand on laisse une porte ouverte*, (V, t. IX, p. 600, 720, t. X, p. 64, 308).

Au pays wallon, l'on dit de quelqu'un qui entre dans une pièce en laissant la porte ouverte, qu'il est né dans une église ; On sait que les portes des églises restent généralement ouvertes à la disposition des fidèles.

(Comm. de M. A. TAUSSE RAT-RADEL).

∴ *La claudication des boïteux.* (V. t. IX, p. 600, 720).

Les quatre boïteux noigentais.

Le feu vient de se déclarer dans un des quartiers de la ville. Tous les boïteux courent à l'incendie.

Premier boïteux (il boïte en jetant la jambe).

— Ya l'feu ! Ya l'feu !

Deuxième boïteux (il boïte en se penchant en devant).

— Où donc ? Où donc ?

Troisième boïteux survenant (il boïte de côté en s'entortillant les jambes).

— Chez mon beau-père ! Chez mon beau-père !

Quatrième boïteux arrivant du lieu de l'incendie (il boïte en allongeant le derrière).

— Ça n'est rien ! Ça n'est rien !

En contant cette prétendue aventure on ne manque point d'imiter chacun des divers boïteux mis en scène.

(Comm. de M. FILLEUL-PÉTIONY).

Le Gérant, A. CERTEUX

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

11^e Année. — Tome XI. — N^{os} 8-9 — Août-Septembre 1896.

CONTES ARABES ET ORIENTAUX

XV

BALACH ET SES DEUX FEMMES ¹



BALACH, fils de Firouz, dit el Kosraoui, écrivit un jour, au roi de l'Inde, pour lui demander la main de sa fille ; celui-ci n'accueillit point sa demande et renvoya son ambassadeur avec une réponse défavorable. Balach ressentit vivement cette injure, et se mit en campagne à la tête de son infanterie et de sa cavalerie. Quand les deux troupes furent rangées en ordre de bataille, Balach provoqua le roi de l'Inde à un combat singulier. Il était honteux, disait-il, pour des rois, d'envoyer leurs armées à la mort, tandis qu'eux-mêmes mettaient leur vie à l'abri du danger. Le roi de l'Inde accepta le

1. Ce conte est tiré d'un ouvrage d'el Djahiz, intitulé « Livre des Belles Actions et des Contraires » et composé vers l'année 244 de l'hégire. On en connaît trois manuscrits, l'un à Leyde, l'autre à Vienne et le troisième à Pétersbourg. M. le baron Rosen en a publié le texte arabe avec une traduction russe, dans le magnifique recueil que la Faculté des Langues Orientales de l'Université de Saint-Pétersbourg vient de publier, à l'occasion du centenaire de l'École des Langues Orientales de Paris (p. 153). M. le baron Rosen a montré, dans une savante étude, que ce récit est emprunté à une adaptation du Khoudai Namé : mais nous n'avons pas à nous occuper ici de cette question, quelque intéressante qu'elle soit pour le folk-lore. Nous résumerons seulement une note de M. Oldenbourg sur l'origine indoue des deux contes qui sont intercalés dans l'histoire de Balach : *Le Renard et les Oiseaux*, et *Le Corbeau et la Colombe*.

M. O. cite sept versions indoues du premier conte. Le thème général est celui-ci : un animal grand et vigoureux (renard, chacal, chat, corbeau, vieux cygne), ayant éprouvé un accident, ou simplement ayant faim, gagne la confiance d'animaux plus faibles (oiseaux, souris) et, par une ruse, réussit à en détruire le plus grand nombre. Au bout de quelque temps, le criminel est pris et puni (dans une seule version, il échappe au châtiement. Quant à la morale qui ressort du récit, elle se présente sous trois formes différentes : 1^o six versions sont une satire des gens prétendus bienfaisants, qui se couvrant d'un masque de pitié,

combat. Après deux engagements, Balach, que protégeait la solidité de sa cotte de mailles, frappa son adversaire à l'épaule, d'un coup qui, lui coupant la veine, fit pénétrer le sabre jusqu'au milieu de la poitrine. Le roi de l'Inde tomba mort, et son armée prit la fuite.

Balach s'empara de la capitale du roi de l'Inde. Sur son ordre, ses gardes cernèrent le palais de la fille du roi. Il s'empara de toutes les richesses qu'il contenait ; puis il fit dire à la fille du roi qu'elle se présentât devant lui. Celle-ci répondit en pleurant à l'officier, que le roi lui avait envoyé : « Tu diras au roi, ornement de la justice, amour de ses sujets, favori de la victoire. Tu es mon maître ; je suis de ceux qui ont droit de réclamer ta bienveillance et ta clémence. Ne voudras-tu point consentir à t'abstenir de ma vue, jusqu'au jour où tu rentreras dans la capitale de ton royaume ? » L'officier transmit la prière de la jeune fille à Balach, qui l'accueillit favorablement.

Il se mit en route et la fit porter jusqu'à la capitale de son royaume. Là, il fit construire pour elle un appartement séparé des logements de ses autres femmes, et l'y installa. Puis il lui fit donner des étoffes anciennes et précieuses, de splendides bijoux, des coffres d'or, des cadeaux, des objets de prix, des meubles, tels qu'il n'en avait jamais donné à aucune de ses femmes. Enfin, il lui demanda la permission d'entrer chez elle, et elle le lui accorda. Il entra donc chez elle, et y resta sept jours et sept nuits, plein de son amour, sans qu'elle lui répondit et sans qu'elle bougeât du lit où elle était assise. Quand il sortit le huitième jour, il avait sur le cœur qu'elle n'eût manifesté aucune joie de sa présence, et il resta plusieurs mois sans la visiter.

Elle dit un jour à sa nourrice :

— Est-il rien de plus étrange que ce roi qui a exposé son sang à

accomplissent les actions les plus noires ; le chat joue un rôle important dans ce groupe de récits (Manou IV, 30, 195). 2° Dans l'*Hitopadesa*, I, 3, la morale est contenue dans un vers, dont le sens est celui-ci : il ne faut point donner asile aux gens dont on ne connaît ni la race, ni le caractère. 3° La version arabe emprunte un caractère spécial au récit dans lequel elle se trouve enchassée.

M. O. ne donne que quatre versions du second conte. Le thème est l'union d'un corbeau et d'une colombe, l'un étant pris pour type de la méchanceté, l'autre pour type de la bonté et de la douceur ; le corbeau trompe la colombe et est puni de sa méchanceté. Dans la version que donne notre texte, le corbeau est puni d'avoir rendu service à la colombe, et celle-ci qui lui joue un fort méchant tour, a l'audace de lui reprocher « sa trahison ». On ne comprend guère cette étrange conclusion. Il semble que notre auteur désireux de fournir à la princesse indienne un apologue qui réponde à celui de sa rivale, ait été un peu à court d'imagination ou de mémoire, et qu'il ait pris, faute de mieux, l'histoire du corbeau et de la colombe en en dénaturant la morale. Nous n'avons encore entre les mains aucun texte qui permette de discuter l'histoire de Balach dont il n'est fait qu'une seule mention dans l'ouvrage anonyme intitulé *Moudjmil et Taouarikhe* (Mohl in *Journ. Asiat.* 1842, 3^e série, XIV, p. 115 et 135 ; Rosen, op. laud. p. 172).

ma poursuite, et qui, quand il m'a obtenu, ne se soucie plus de moi. Va t'informer du nombre de ses femmes ; sache quelle est celle qu'il estime le plus, et reviens me l'apprendre. »

La nourrice prit des informations, et quand elle eut appris ce qu'elle désirait savoir, elle revint auprès de sa maîtresse :

— J'ai appris, lui dit-elle, que le roi a quatre cents femmes tant libres qu'esclaves, et que celle qu'il estime avant toutes les autres est la fille d'un de ses palefreniers, qui a excité son amour et qu'il a épousée.

— Hé bien ! dit la princesse, va la trouver, présente-lui mes compliments, et dis-lui que je souhaite de devenir son amie et de me lier avec elle d'une exclusive affection.

La nourrice se rendit auprès de la fille du palefrenier et lui répéta les paroles dont la princesse l'avait chargée.

— Porte, lui dit la jeune femme, mes compliments à ta maîtresse, et dis-lui que je l'aime déjà, et que je consens volontiers à ce qu'elle me demande. Qu'elle vienne donc me voir.

La nourrice revint auprès de la princesse, qui, informée des paroles de la jeune femme, se para de ses plus beaux habits et se rendit chez elle. Quand elle entra dans son appartement, celle-ci se leva et vint à sa rencontre. La princesse lui exprima l'amour qu'elle ressentait pour elle et le désir qu'elle avait de faire sa connaissance. La fille du palefrenier lui rendit ses compliments de la manière la plus gracieuse, et lui exprima la joie que ses paroles lui donnaient. Elles restèrent quelque temps à causer, puis la princesse se retira. Elle prit l'habitude de faire de temps en temps visite à la jeune femme, et peu à peu l'intimité s'établit entre elles. Quand la princesse eut ainsi lié amitié avec elle, elle lui dit :

— Ton mérite nous a toutes vaincues, et tu t'es emparée du cœur du roi, de façon à ne nous en laisser aucune part. Apprends-moi par quel moyen tu as acquis cette supériorité sur nous, et augmente ainsi, avec la joie que je ressens de ton succès, mon amitié et mon attachement pour toi.

— Quand je considérerai, lui répondit-elle, l'humilité de ma naissance et la médiocrité de ma beauté, je compris qu'aucune séduction ne pourrait ramener le roi auprès de moi, sinon ma complaisance dans le tête-à-tête. Je devais l'égayer quand il était soucieux, et m'attirer son cœur par ma douceur et ma soumission. Il me vit persister dans cette attitude, alors qu'il trouvait chez toutes ses autres femmes l'orgueil de la naissance, la vanité de la beauté ou l'infatuation de la faveur. J'avais compris que, obtenant, malgré la bassesse de ma naissance, la médiocrité de mes charmes et la fai-

blesse de mon esprit, tout ce qu'elles avaient obtenu, l'attitude qui était convenable chez elles ne l'était point chez moi. Et c'est ainsi que le roi m'a estimé plus que toutes ses autres femmes.

En l'entendant, la princesse comprit que le cœur des hommes n'est conquis que par la complaisance et la prompte soumission à leurs désirs. Elle résolut alors d'employer ce moyen pour gagner le cœur du roi. Elle revint dans son appartement, et dit à l'une de ses femmes :

— Va-t-en chez la fille du palefrenier et dis-lui, si le roi se trouve chez elle, que je souffre d'un mal qui vient de me saisir.

La servante s'éloigna, et comme le roi était chez la fille du palefrenier, elle informa celle-ci de ce qui était arrivé à sa maîtresse. Le roi, saisi de pitié, se rappela qu'elle était étrangère et qu'il avait tué son père ; et se tournant vers la fille du palefrenier, il lui dit :

— Qu'en penses-tu ? Si j'allais la voir ?

— O roi, lui répondit-elle, il n'y a parmi vos femmes personne dont la présence me soit plus agréable. Allez la voir : elle est étrangère ; elle a quitté sa famille ; elle est dans une situation qui mérite la pitié.

Le roi se leva, se rendit à l'appartement de la princesse, et arriva à la porte de la chambre où elle se trouvait. Elle se leva et vint à sa rencontre. Elle était parée de ses plus beaux habits, couverte de bijoux et d'ornements, et elle répandait de doux parfums. Elle le baisa au front, le prit par la main et le fit asseoir au milieu de son lit. Puis elle se mit à lui baiser les mains et les pieds, en lui souriant et en manifestant sa joie. Il l'attira à lui, et lui demanda de se coucher avec elle ; elle y consentit, et il n'y eut rien qu'il ne demandât et qu'elle n'accordât. Quand il eut satisfait son désir, il eut envie de causer avec elle et lui dit :

— Quel est donc ce mal douloureux, dont parlait ta servante ?

— Seigneur, lui répondit-elle, je souffrais de votre absence, et votre présence m'a guérie. Je parlais des peines où me jetaient votre amour, votre longue absence et votre négligence.

Le roi, s'abandonnant au plaisir qu'il goûtait avec elle, resta sept jours dans son appartement. Ils étaient ainsi occupés à jouer, à causer et à s'embrasser, quand une esclave de la fille du palefrenier entra, et après avoir salué le roi avec le respect qui lui est dû, elle dit à la princesse :

— Ma maîtresse m'envoie vous dire : Trois vices sont réunis en vous : d'abord, la trahison envers celle qui vous a instruite ; secondement, l'extrême arrogance ; troisièmement, l'oubli des bienfaits que vous avez reçus. Mais bientôt je vous jetterai dans l'angoisse, en excitant contre vous la colère du roi.

A ces mots, les sanglots de la princesse la suffoquèrent, et ses larmes se mirent à couler en abondance; elle regarda le roi, comme pour implorer sa protection. Celui-ci lui dit alors :

— O mon amie, ne prends point souci des paroles de ton esclave; je te la donnerai, avec tout ce qu'elle possède.

Alors le chagrin de la princesse se dissipa, et elle dit à l'esclave :

— Va trouver ta maîtresse, et dis-lui que le roi me l'a donnée, avec tout ce qu'elle possède. Dis-lui que la bassesse de son âme ne pouvait la conduire qu'à une conduite basse et indigne d'une femme bien élevée, Qu'elle vienne me trouver, humble et pleine de honte m'offrir les hommages d'un dévouement sans bornes.

Quand l'esclave eût rapporté ces paroles à la fille du palefrenier, celle-ci se leva et vint aussitôt chez la princesse. Elle salua le roi, et se tint debout devant lui.

— Rien, lui dit la princesse, n'est tel que l'orgueil que tu as montré dans les paroles que tu m'as fait porter.

— Madame, répondit-elle, me permettez-vous de parler.

— Parle.

— Madame, en me présentant devant vous, je n'espère point d'autre intercession auprès de vous que votre douceur, d'autre défenseur que votre bonté. Certes elle n'agit point avec injustice celle qui s'élève au-dessus de moi parce que son mérite est au-dessus du mien; toute branche rejoint le tronc et toute fleur s'attache à la tige.

— Tu dis vrai, interrompit la princesse, mais laisse de côté les paroles de courtoisie. Je t'ai vaincue en dépit de toi; je te donnerai en mariage à un tel, mon esclave; tu ne lui es en rien supérieure.

— Quiconque s'est accoutumé aux grandeurs, dit la fille du palefrenier, ne saurait être heureux dans une humble situation. L'âme de celui qui devient le compagnon des grands se détourne de celle des humbles. J'espère en votre douceur et en la bonté de votre cœur. Si vous avez pris une pareille résolution, la mort me sera plus douce que tout; que puis-je, en effet, attendre désormais de vous? O roi, ajouta-t-elle, vos plaisirs ne seront point longtemps paisibles, et la suite n'en sera pour vous que déception. Prends-garde à cette Indienne; elle n'est point loyale envers vous. Est-elle de votre race, pour que les liens du sang vous unissent à elle? Est-elle de vos sujettes, pour que votre générosité envers elle vous attire sa reconnaissance. Elle est comme quelqu'un qui aurait une vengeance à exercer et qui n'y saurait parvenir. Vous avez tué son père et vous avez détruit sa puissance. Prenez garde à elle; ne vous laissez point distraire par l'influence qu'elle prend sur votre cœur. Car maintenant qu'elle cherche une ruse pour vous tuer, nous n'avons pour vous

protéger d'autre moyen que de la faire périr. C'est l'histoire du renard et du roi des oiseaux ¹.

— Quelle est donc leur histoire ? demanda le roi.

« — On raconte qu'une nuit, un renard affamé monta sur un arbre pour en manger les fruits. Mais voilà que le torrent, dans lequel cet arbre avait poussé, se mit tout-à-coup à rouler des flots énormes, et engloutit l'arbre, et le renard avec lui. Celui-ci emporté par le courant, fut jeté sur une terre lointaine. Le matin, quand il ouvrit les yeux, il vit que le torrent l'avait déposé au pied d'une montagne, couverte d'arbres aux branches chargées de fruits ; des oiseaux d'une espèce inconnue les habitaient. Le renard, tout tremblant, alla s'asseoir sur son derrière au pied d'un arbre isolé ; il ne reconnaissait point son pays, et ne savait comment entrer en relations avec ces bêtes inconnues. Le roi des oiseaux vint à passer près de lui, et lui dit : « Qui es-tu ? — Je suis, répondit le renard, une bête que le « torrent a emportée et jetée dans vos montagnes, où je suis seul et « étranger. — As-tu un métier, dit le roi des oiseaux. — Oui, je « sais reconnaître le moment où les fruits des arbres sont parvenus « à maturité ; je sais aussi construire dans la terre des chambres où « les petits des oiseaux sont à l'abri du chaud et du froid. — Tu ne « pouvais atteindre mieux que chez nous le but de tes desirs ; reste « avec nous ; nous te consolons, et tu m'apprendras ta science. »

« Le renard s'installa donc chez le roi des oiseaux. Il leur apprenait l'époque où les fruits sont mûrs, et il leur creusait avec ses griffes des trous, pour qu'ils y fissent leurs œufs. La nuit venue, le renard quand il avait envie de chair fraîche, passait sa patte dans l'un des trous, en tirait un oiseau ou un petit, le mangeait, et en enterrait soigneusement les plumes. Les oiseaux étonnés cherchaient qui pouvait ainsi les manger les uns après les autres. « Depuis que cette « bête est installée chez nous, se disaient-ils, nous ne pouvons re- « trouver les meilleurs d'entre nous. Jamais ils n'ont été si long- « temps absents, et nous ne savons ce qui leur est arrivé. — Toutes « vos paroles, leur répondait le roi, viennent de la jalousie que vous « ressentez contre cette bête. Vous ne comprenez donc pas que vous « lui devez une nourriture plus abondante, ainsi que les trous où « vos petits sont si bien à l'abri du chaud et du froid. — Tu es « notre maître, dirent les oiseaux, et tu sais mieux que nous com- « prendre les choses. — C'est à moi en effet, dit le roi, à décider « cette question et à démêler le vrai du faux ».

1. La version des *Mille et une nuits* (le faucon et les corbeaux) est assez différente. Edit. Habicht, t. VIII, n. 613 ; édit. Qaire, t. IV, p. 149. — Cf. René Basset. *Revue des Trad. pop.*, t. XI, p. 167.

« La nuit venue, il descendit de son arbre et se blottit dans l'un des trous. Le renard, selon son habitude, s'arrêta devant un trou, y fit entrer sa patte et attrapa la tête du roi. « Les oiseaux, se dit ce dernier en lui-même, m'avaient donné un bon conseil; que n'ai-je su le suivre! — Est-ce toi, lui dit le renard. — Oui. — Tu n'avais pas cru que telle serait la conséquence de ta sottise. — Laisse-moi aller; je te ferai reconduire dans ton pays; j'admire l'étendue de ta science et l'élégance de ta ruse. — Mes parents, dit le renard, m'ont donné l'habitude de ne point lâcher ce sur quoi j'ai mis une fois la dent. Dans ta stupidité, tu n'as pas su te contenter des fruits et des nids qui avaient suffi à tes ancêtres. Tu n'as été content que quand tu as pu faire toi-même l'expérience des choses, Tout cela vient de ton aveuglement. » Puis il le mangea et enterra ses plumes. Les oiseaux cherchèrent partout leur roi, et furieux de douleur, tuèrent le renard à coups de becs et de griffes. Ainsi ils ne trouvèrent à la mort de leur roi d'autre remède que la mort du renard. » — Prends donc garde, ô roi, à l'Indienne.

— La femme, dit la princesse, ne peut être heureuse que si elle a près d'elle quatre hommes : son père, son frère, son fils et son mari. La meilleure des femmes est celle qui préfère son mari à toute sa famille, et qui l'estime plus qu'elle-même. Quand une femme a perdu son père et son frère, et qu'il lui reste son mari, voudra-t-elle le faire périr ? Aura-t-elle comme toi un naturel méchant et un caractère pervers ? C'est bien là l'histoire du corbeau et de la colombe.

— Quelle est donc cette histoire, dit le roi ?

« — On raconte qu'un corbeau fréquentait la cuisine d'un roi. Il arriva que les meilleures viandes disparaissaient quand elles étaient toutes préparées. On pensait que c'était le corbeau qui les avait volées, tant on avait peu de confiance dans son caractère. Les gens du roi le chassèrent donc, en disant : « Nous ne pouvions rien attendre de bon de ce corbeau : il est de ces oiseaux qui planent dans l'air et dont on tire les mauvais présages ». Le corbeau raconta son aventure à une colombe, avec laquelle il avait fait connaissance et dont il suivait tous les conseils. Il lui avait dit quelle bonne nourriture il trouvait dans cette cuisine. « Emmène-moi voir tout cela, lui dit la colombe ». Le corbeau y consentit et l'emmena sur la terrasse de la cuisine. « Je ne vois, dit la colombe, aucun endroit par où je puisse entrer. Creuse-moi un trou assez grand pour que j'y puisse passer ; mon bec est trop faible pour que je puisse le faire moi-même ». Le corbeau perça le plafond de la cuisine avec son bec, et la colombe put y entrer. Elle y ravit tout le monde par la beauté de son corps et l'éclat de son plumage. Le chef de la

cuisine lui arrangea un endroit où elle fut à l'aise pour passer la nuit ; et elle vécut en paix dans cette cuisine. « Je ne t'aurais pas cru capable d'une pareille action, lui dit le corbeau. — Si j'avais abusé de ta confiance, répondit la colombe, tu aurais le droit de me traiter en ennemie. Mais les gens savent bien ce qu'ils peuvent attendre de ta bonne foi et ce que procure ta société. Ils connaissent ton caractère fourbe et menteur ».

— Telle est notre histoire à toutes deux, fille du palefrenier. Si j'avais eu confiance en toi, tu m'aurais trahie, et ta fourberie m'aurait tuée. C'est en moi, continua-t-elle, qu'a été la confiance, et en toi, la trahison. — Madame, dit la fille du palefrenier, les paroles que j'ai laissé échapper ne venaient que de mon excès d'orgueil. J'ai voulu seulement repousser loin de moi votre dessein de me marier à votre esclave.

— Il le faut, dit la princesse.

— Hélas ! dit la fille du palefrenier, quiconque s'est habitué aux grandeurs ne saurait vivre désormais dans l'abaissement. La mort me sera seule agréable.

A ces mots, elle prit du poison qu'elle portait sur elle, et le versa dans sa bouche. Elle tomba morte. La princesse indienne resta fidèle à son mari, et ils furent heureux.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES.



LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

IV (suite)

CHANSONS DES MÉTIERS

La chanson des tailleurs

ETTE chanson est encore connue et se chante, au moins en partie, dans la presqu'île de Quibéron. L'unique copie rencontrée jusqu'ici sortait du presbytère de Locmaria-Quibéron. Des recherches faites dans la tradition de ce pays ont appris que la chanson, anciennement composée par un moine, dont le nom est perdu, a été refondue et considérablement augmentée, au commencement de ce siècle, par le prêtre Mathieu Grouhel, originaire du village de sainte-Barbe en la commune de Plouharnel, nommé vicaire de Quibéron en 1813, et mort recteur de Sauzon en Belle-Isle, le 16 mars 1837.

L'idiome breton employé dans ce document est, non seulement celui du pays vannetais en général, mais encore celui qui se parle dans la région comprise entre Vannes et Quibéron, un peu différent déjà du langage usité dans les environs de Lorient. Le lecteur voudra bien remarquer que l'orthographe de ce breton n'étant pas encore fixée, — elle ne le sera jamais — il n'y a rien d'étrange à ce que le même mot soit écrit de différentes manières.

Quant au fond même, tout l'esprit de la pièce ne respire qu'un profond mépris pour la race des tailleurs. Les auteurs n'ont fait que traduire l'impression publique qui persiste toujours, surtout dans es campagnes bretonnes.

Pour la forme, parfois un peu leste, il faut noter que la langue celtique, comme la latine, n'a pas les pruderies de la langue française de nos jours. On pourrait la comparer au français du temps de Rabelais. D'ailleurs, les auteurs de la chanson et celui de Gargantua ont, entre eux, plus d'un point de ressemblance.

La version française, publiée en regard, se tient aussi près que possible du texte breton. A cet effet, on n'a pas craint de sacrifier à une rigoureuse exactitude les agréments dont il eût été facile, peut-être agréable d'ornementer la traduction.

Parfois, le traducteur s'est permis, au profit des lecteurs, croit-il,

d'ajouter des notes explicatives et de donner quelques rares étymologies ; le tout cependant sans la moindre prétention.

(*Écrit et traduit par l'abbé Luco, de Vannes, en janvier 1888.*)

GUÉR GANNEN ER GAMINERION

Chetui amen, tud a fœcon,
Guér histœr er gaminérion :
Denaus é mant bet deit ér vro
Aq eun hum strawet tro a tro.

E'ty Melkahec a Vernus
E' hoai bet gannet Cornobus,
Tad Adam er gaminerion,
Hou Apostol a Sant Patron.

E' dad e hoai ann antér dal,
Ur fac sinch ag huv vancal.
Ma l'arai open hur bonn famm
E' hoai bet eun diaul guet é vam.

Hou mab Cornobus à groaidur
E hoai minet fal dré natur ;
Ma hoai leschanwet caminer
E signifie min-cam à guer.

A pe hoai Cornobus deit bras,
E hoai barw ha bleu el Judas ;
Ur goal barty, hunn traitour fin,
Haval doh é dad coh Cain.

Mœs, quement e ras er finot,
Eun douc, er guine ag enn devot,
Quen a 'hounias confianz
Enn duchentil ag enn noblanz.

En amzér hont, é leh dillat,
Ne vezai meit penneu guyat
Ar dro d'en dud, ag, angéliou
El er sœnt eun hou Elesieu.

Nezé, Cornobus peligour,
Eun tamig go ag angeniour,
E zas d'invantein ur vechér
E zoug é leschanw camenér.

Doh en hirdet ag é vampeu,
Ean e drohas guet coutelleu
Tameu lienn et ré mehér
Aveit hum holein pen a rœr.

VÉRITABLE CHANSON DES TAILLEURS

Voici, bonnes gens,
La véritable histoire des tailleurs :
Comment ils sont venus au pays
Et se sont répandus tout au tour.

Dans la maison de Melkahec de Bernus (1)
Naquit Cornobus,
Père Adam des tailleurs,
Leur apôtre et saint patron.

Son père était un demi aveugle (borgne),
Une figure de singe et un boiteux,
Ce qui faisait dire, en outre, par une vieille femme
Que le diable avait été avec sa mère.

Leur fils Cornobus, dès son enfance,
Avait mauvaise mine par nature ;
S'il fut surnommé *Ca min er*
Cela signifie mine d'un boiteux de ville.

Quand Cornobus fut devenu grand,
Il était barbe et cheveux comme Judas ;
Une forte partie et un traître rusé,
Semblable à son grand-père Cain.

Mais il fit tant le rusé,
Le doux, le gracieux et le dévot,
Qu'il gagna la confiance
Des Messieurs (bourgeois) et de la noblesse.

Dans ce temps-là, en guise d'habits,
Il n'y avait que des bouts de pièce de toile
Autour des gens, et des couvertures,
Comme les saints dans leurs Eglises (2).

Alors Cornobus chaudronnier,
Un peu forgeron et ingénieur,
Vint à inventer un métier
Qui porte son surnom de Caminer (tailleur).

A la longueur de ses membres,
Il coupa avec des couteaux
Des morceaux de toile et de drap
Pour s'en couvrir tête et derrière (cul).

1. Bernus est un village voisin de Vannes.

2. Allusion aux statues voilées pendant le temps de la Passion.

E' Gansortet e zihouasquas
Ha der secour e ziredas ;
Mæs aben ma hoent arriwet,
Ne hoai miri Cornobus er bet.

Beq é voes e laras dehé
E' hoai oueit corfha bloh guet Doué,
Ag en hou assamblé canvus
Ind er groas sant patron Bernus.

Ino e rer goudé peb blé
Gouil Cornobus de valardé
Ag e huiler caminerion
Er pen aq er précion.

Er guer zé, hanwet a guetan,
Bet en amzér zé Kergohan,
Hou des bet transhanwet Bernus,
De laret é borh Cornobus.

A viscouah er gaminierion
Ne hoent bet meit fripponnerion,
Pautred friand, discueh, didail
Et houï ol en troyeu canail

Glorius ind el pohonnet
Ha curius el carellet,
E huél, e gleu ag e chong tout
Ag e vout hou frieu partout.

Ne vai na foer nac assamblé
Hemb caménerion noz a dé ;
Aveit corol et peb canton,
Conzet ding a Gaminierion.

Guet er merhet u pe grollant,
E' vai guet hai, é leh argant,
Bechenneu a tacheu goubah
Dobér carillon en hou sah.

Rac ne gaver den à fœçon
Sawet à rac caminerion ;
Hoah, à fond', n'hel quet bout un den,
Meit ur hamenér, ha pas quin (1).

Raçbley, raçsineh, raç quy, raçcah,
Ha raç serpent, goah ar hoah,
Raç bourraw ha raç caminer,
En diaulan seih raç e gavér.

Ses compagnons il éveilla
Et ils accoururent à son secours ;
Mais quand ils furent arrivés,
Il n'y avait plus aucun Cornobus.

La bouche de sa femme leur dit
Qu'il était allé corps et tout avec Dieu,
Et dans leur assemblée joyeuse
Ils le firent saint patron de Bernus (1).

Là on fait, depuis, chaque année
La fête de Cornobus à Carnaval,
Et on voit des tailleurs
A la tête de la procession.

Ce village, nommé d'abord
Jusqu'à ce temps là, Kercohan,
Ils l'ont surnommé Bernus,
C'est-à-dire bourg de Cornobus.

De tous temps les tailleurs
N'ont été que des fripons,
Gars friands, découverts, mal bâtis
Qui savent tous les tours de canaille.

Ils sont orgueilleux comme des paons
Et curieux comme des belettes,
Qui voient, entendent et pensent tout
Et qui fourrent leurs nez partout.

Il n'est ni foire, ni assemblée
Sans tailleurs nuit et jour ;
Pour danser dans chaque canton,
Parlez-moi de tailleurs.

Avec les filles quand ils dansent,
Il est avec eux, en guise d'argent,
Des dés et des clous de couvreur
Pour faire carillon dans leur sac.

Parcequ'on ne trouve un homme honnête
Issu de la race des tailleurs ;
Encore au fond, il ne peut être un homme,
(Il ne peut être) qu'un tailleur et rien de plus.

Race de loup, race de singe, race de chien, race de chat
Et race de serpent, de pire en pire,
Race de bourreau et race de tailleur,
Les plus endiablées sept races que l'on trouve.

1. Non loin du bourg communal de Plumelec (Morbihan), autrefois peuplé d'un grand nombre de tailleurs, on voit encore, dit-on, une statue en pierre de saint Cornobus, perché sur le coin d'un mur, portant d'une main une boule de pierre figurant une pelote de fil, et de l'autre un morceau de retaille.

Ean hou staquas guet nedenneu
Ardran, ha rauq doh é vampreu ;
Mœs, el ne choment jamœs mat,
E' chugeas penaus hou grouyat.

Ean e guemiras ur spillen,
En hé feutas dré dal er pen,
Ag é hanwas aben *hadoué*,
El ur présant deit a,berh Doué.

E'r hlaw é passas eun nedden
E glomnas quenteh dré er pen,
Aq e gommanças de houryad
Aq a ben Caër de huitellad.

Mœs, el ma rai hoah drouq dé vis,
E santas ur vechen requis,
Ag e ras dehi quent é hanw
Ha vechen, poinson ha gultan.

Anfin é tas a ben el cé
D'achéwin é habit nehué
Ha d'invantein eun ol vinhuér
E zou requis eit er vechér.

De husquas é guetan habit,
E hoai haval doh hun ermit,
Quem ne gredai bloh er réral
Ne hoais qnet ean, mœs ur lon fal.

Touchant e vezai bet chasset,
De n'eun duézai hum zihusquet ;
Mœs, pe hanavezant é hoai eon,
E' houantant hom laquat el d'hon.

Bloh é famill dré er hanton
E zai devout caminerion,
Ag eun noblanz, ag er princet
E zai devout quet hon gusquet.

Int e rai dehon procesanteu
Ag e voquai dé verlimeu
Forh gracios ag humblément,
Rac mer sellent bloh el ur sant.

Ne larein quet doh ne hoai quet,
Rac en diaul doh t'hon coleret
E zas de noz guet é ziscoué.
Ag er sammag hag é hulé.

Cornobus, é monnet guet hon,
E vucellas el hunn ejon,
Quen ne scontas chass ha brandy
Ha ma crénas ker, é mint d'hy.

Il les attacha avec des fils
Devant, derrière, contre ses membres ;
Mais, comme ils ne restaient jamais bien,
Il songea comment les coudre.

Il prit une épingle,
La fendit auprès de la tête,
Et la nomma aussitôt *aiguille*,
Comme un présent venu de la part de Dieu.

Dans la chasse il passa un fil
Qu'il noua immédiatement par le bout.
Et il commença à coudre
Et tout aussitôt à siffler.

Mais, comme elle faisait encore mal à son doigt,
Il sentit qu'un dé lui était requis,
Et il lui donna (pour compagnons), avant son nom
De dé, un poinçon et une grande cisaille.

Enfin il vint à bout ainsi
D'achever son habit neuf
Et d'inventer tout le mobilier
Qui est requis pour le métier.

Quant il mit son premier habit,
Il était semblable à un ermite,
Au point que tous les autres ne croyaient pas
Que c'était lui, mais un animal méchant.

Bientôt il eût été chassé,
S'il ne s'était déshabillé ;
Mais, quand ils reconnaissent que c'est lui,
Ils désirent se mettre comme lui.

Toute sa famille (1) par le canton
Devenaient tailleurs,
Et la noblesse et les princes
Venaient pour être par lui habillés.

Il lui faisaient des présents
Et baisaient ses instruments (meules à aiguïser)
Très gracieusement et humblement,
Car tous le considéraient comme un saint.

Je ne vous dirai qu'il ne l'était pas.
Car le diable en colère contre lui
Vint de nuit avec ses épaules
Et le chargea (sur ses épaules) de son lit.

Cornobus, en allant avec lui,
Beugla comme un bœuf
Au point qu'il épouvanta chiens et corbeaux.
Et que la ville trembla, dit-on.

1. Pour : tous les membres de sa famille.

Aveit hon mé, ne gredan quet
Ehel bout caminer er bet
E v'ehai mad, é cas requis,
Sehuel en ur rang à dam pris.

Hur hamenér mar guel bout den
E voé poen d'en douar en douguen ;
E za de vout quer rauc à fier
El hur baron en é vener.

Hur hamener n'en dé quet mad
Meit dobér droug a de barrad
Doh er réral a vout tranqui ;
E' nitra quen n'hel bout habil.

Guel é gueneign Kaminerion
E heli hou vocation,
E vihue en hou mechér gannet
Ag e varhue en é el juiffet.

Bredér a houereziet ha yoh
Ampechet m'ar bai moyant d'oh,
Hur valignour (1) à vout belec
A gaus dé ben ha dé fal vec.

Hur haméner, den á bluen,
Ne vou meit chican en é beu ;
Avocat, m'ar bé, pé notair
Miracl' vou, m'ar ne vai ur lair.

Ur haméner, m'ar n'en dé sot
Ne glasquou quet bout martelot,
Rac er mor zou beneguet
Ag ur haméner n'en dé quet.

Er varteloded á Guerver (2)
Ambarquet dré un amzer gaer,
E soudas bag a bloh ér mor
Guet er haméner Sanigor.

Hur haméner, tam er goal chang,
Ne ra meit malhur ha dirang
Der réral a pe vai guet hai,
Ar en doar, ar mor, én armé.

Er haménirik Dissonnik
Biecoah de zen ne sonnai grik ;
Mæs ean e scrappé paud a dra
Hemb gobér seblant á nitra.

Quant á moi, je ne crois pas
Qu'il peut être aucun tailleur
Qu'il soit bon, en cas requis,
D'élever á un rang du moindre prix.

Un tailleur, s'il peut être homme,
La terre á peine á le porter ;
Il devient si arrogant et si fier
Qu'un baron dans son manoir.

Un tailleur n'est bon
Que pour faire mal et empêcher
Les autres d'être tranquilles ;
En rien autre il ne peut être habile.

J'aime mieux des tailleurs
Qui suivent leur vocation,
Vivent dans leur métier originel
Et y meurent comme des Juifs.

Frères et sœurs en grand nombre,
Empêchez, si vous avez moyen,
Un tailleur d'être prêtre
A cause de sa tête et de sa mauvaise langue.

Un tailleur, homme de plume,
Il n'y aura que chicane dans sa tête ;
Avocat, s'il est, ou notaire,
Miracle sera, s'il n'est pas un voleur.

Un tailleur s'il n'est sot,
Ne cherchera pas á être matelot,
Car la mer est bénite
Et un tailleur ne l'est pas.

Les matelots de Belle-Isle,
Embarqués par un beau temps,
Sombrèrent navire et tout dans la mer
Avec le tailleur Sanigor.

Un tailleur, pièce de mauvaise chance,
Ne cause que malheur et dérangement
Aux autres quand il est avec eux,
Sur la terre, sur mer, á l'armée.

Le petit tailleur silencieux
Jamais á homme ne disait mot ;
Mais il rapinait bien des choses
Sans faire semblant de rien.

1. *Valigne* est une grosse couverture de lit, en toile, remplacée maintenant par les couvertures en laine. Pliée en plusieurs doubles, elle sert de coussin au tailleur qui ne se met jamais sur une chaise.

2. Littéralement, *Guerver* pour *Guerveur*, signifie ville grande. C'est encore le nom celtique de Belle-Ile-en-Mer.

Tammeu leyen, coh retailleu,
De husquein é vugalégueu,
Dobér hivisieu de Jannik
Eit me vezai d'er sul propih.

Chetui azen, é guirion,
Buhédegueah Kaménerion ;
Ne gaver quet histoer hirroh
Nac en diaul tam hannî villoh.

Morceaux de toile, vieilles retailles
Pour habiller ses petits enfants,
Faire des chemises à Jeannic
Pour qu'elle fût le dimanche proprette.

Voilà, en vérité,
La vie des tailleurs ;
On ne trouve pas histoire plus longue
Ni au diable du tout aucune plus vilaine.

PAUL GUIEYSSE.

XXVI (suite)

COUTUMES DE MARCHÉ

En Hainaut, les marchands de moules ambulants autorisent leurs clients, réunis autour d'eux, à manger *autant de moules qu'ils peuvent* pour la somme de *dix centimes*. L'autorisation cesse dès que le client a *toussé*.

ALFRED HAROU.

LXXX

LES VERRIERS

En 1469, Jean II de Lorraine conféra aux verriers tous les privilèges attachés à la noblesse ; on les qualifiait au xv^e siècle, de gentilshommes verriers.

Les gentilshommes de verre étaient peu estimés du reste dans la noblesse ; témoin cette épigramme de Maynard contre le poète Saint-Amand dont les ancêtres étaient verriers :

Votre noblesse est mince
Car ce n'est pas d'un prince,
Daphnis, que vous sortez :
Gentilhomme de verre
Si vous tombez à terre,
Adieu vos qualités.

Les gentilshommes verriers se vengeaient des dédains de la noblesse sur les roturiers qu'ils appelaient « *sacrés-mâtins* » ; ceux-ci leur donnaient le nom de *Hazis*, c'est-à-dire *Havis*, desséchés, parce que le travail des verriers les tient exposés à l'ardeur des fours.

(FLORENTIN THIERRIAT, *Trois traictez, Paris, 1606, 8.*)

Tous les ouvriers indistinctement prétendirent arriver à la noblesse, comme les verriers, par le seul fait de leur travail ; ils crurent qu'il suffisait d'avoir obtenu un privilège de fabrication pour être anobli et comme le dit le *Manuel du verrier* (collection Roret), le peuple les crut sans contrôle, et la noblesse alors, passablement ignorante, se contenta de les appeler « *Savonnette à Vilain* ».

Une tradition de l'Argonne rapporte que Henri IV, lors du voyage qu'il fit à Metz, en 1600, apercevant de loin les gentilshommes verriers de la forêt d'Argonne qui accouraient se ranger sur son passage au pont de la Biesme, demanda ce que c'étaient que ces gens :

« Ce sont les *souffleurs de bouteilles* » répondit le postillon qui conduisait la voiture du roi.

— Eh bien ! dis leur de souffler au c.. de tes chevaux pour les faire aller plus vite.

Aux environs de Charleroi — où l'industrie verrière est très développée — les *souffleurs* (ouvriers qui soufflent le verre) héritent ce métier de leur père. On est souffleur de père en fils.

Ce métier lucratif (des souffleurs gagnaient naguère 12 ou 1400 fr. par mois) est réputé très malsain.

Les souffleurs sont des messieurs parmi les ouvriers, aussi leur morgue est-elle proverbiale.

ALFRED HAROU.



CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME ORIENT¹

XLII

NAISSANCE DE LA TERRE ET DES GÉANTS



VANT la conversion des habitants de Macaçar à l'islamisme, ils croyaient « que le ciel n'avoit jamais eu de commencement, que le soleil et la lune y avoient toujours exercé une puissance souveraine, et vécu en paix l'un avec l'autre, jusqu'à un certain jour qu'ils se brouillèrent ensemble et que le soleil poursuivit la lune pour la maltraiter ; que s'estant blessée en fuyant devant luy, elle avoit accouché de la terre, qui étoit tombée par hazard dans la situation où nous la voyons aujourd'huy : que ceste lourde masse s'estoit entre-ouverte en tombant, et qu'il en estoit sorti deux sortes de geans : que les uns s'estoient rendus les maitres de la mer, où ils commandoient aux poissons, excitoient des tempêtes quand ils estoient en colère et n'esternoient jamais sans y causer quelques naufrages. Que les autres geans s'estoient enfoncés jusqu'au centre de la terre pour y travailler à la production des métaux, de concert avec le soleil et la lune ; et quand ils s'agitoient avec trop de violence, ils faisoient trembler la terre, et renversoient quelquefois des villes entières. Qu'au reste la lune estoit encore grosse de plusieurs autres mondes, qui n'avoient pas moins d'étendue que celui-cy ; qu'elle accoucherait de tous successivement l'un après l'autre, pour réparer les ruïnes de ceux qui seroient consommez de cent mille ans en cent mille ans, par les ardeurs du soleil ; mais qu'elle en accoucherait naturellement, et non plus par accident, comme elle avoit fait la première fois ; parce que le soleil et la lune ayant reconnu par une commune expérience, que le monde ne pouvoit subsister que par leurs mutuelles influences, ils s'étoient enfin reconciliez, sous condition que l'Empire du ciel se partageroit également entre l'un et l'autre, c'est-à-dire, que le soleil regneroit la moitié du jour, et la lune l'autre moitié »².

1. Suite, voir t. X, p. 110, 365, 411, 663.

2. Gervaise. *Description historique du royaume de Macaçar*. Ratisbonne, 1700, in-12, p. 154-156.

XLIII

L'INTERDICTION DU VIN

Pour expliquer l'interdiction du vin, les habitants de Ternate, dans les Moluques, racontaient la légende suivante¹ : « Dieu envoioit tous les jours à Mahomet deux de ses anges nommés Harot et Mirot, qui lui aidoint dans toutes les choses qui devoient lui servir à l'établissement de sa religion. Un jour ils furent tous trois invitez à un festin chez une fort belle femme, qui avoit à parler avec eux. Ils y allèrent et elle leur fit tant boire de vin qu'ils s'enivrèrent tous trois. Elle leur offrit alors de coucher avec eux, sous condition qu'ils lui apprendroient auparavant une prière qui pût la faire monter au ciel, et redescendre ensuite sur la terre.

Lorsqu'elle fut au ciel, Dieu à qui le péché qu'elle avoit commis n'étoit nullement caché, commanda aux anges de la prendre par les cheveux, et de la transporter dans une caverne, qui étoit proche de Babilone, où elle devoit demeurer suspendue jusques au jour du jugement. Or comme le vin avoit donné occasion à ce péché, Mahomet en défendit l'usage à l'avenir »².

1. *Recueil de voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la compagnie des Indes Orientales formées dans les Provinces Unies de Pais-Bas*. Rouen, 1725. 1 v. in-12, t. II, p. 243-244.

2. Altération de la légende musulmane de Harout et de Marout. Ceux-ci étaient deux anges qui, ne pouvant comprendre l'endurcissement de la race humaine, furent envoyés par Dieu sur terre pour juger les hommes. Afin de les mettre à l'épreuve, il permit qu'ils fussent tentés par une femme d'une rare beauté nommée Zohrah (Vénus). Ils étaient près de succomber quand elle disparut tout-à-coup et Dieu, pour punir les anges prévaricateurs leur offrit à choisir entre les peines du monde et celles de l'autre. Ils se décidèrent pour les premières et furent condamnés à rester suspendus la tête en bas, dans un puits, près de Babilone, jusqu'au jugement dernier; là, ils apprirent aux hommes la magie, comme il est rapporté dans le *Qordan*, Sourate, II, verset 96. — El Modjâhid prétend avoir vu Harout et Marout dans la position qui leur était infligée comme châtement. J'aimais, dit-il, à voir les choses curieuses, et ayant appris qu'à Babilone (Bâbil) existait le puits de Harout et de Marout, je partis pour le visiter. En y arrivant, je trouvai des habitations; j'entrai dans l'une et je vis un individu que je saluai. Il me souhaita la bienvenue et me demanda ce que je désirais. Je l'informai de ce qui m'amenait et il ordonna à un Juif de m'accompagner, de me faire arrêter auprès du puits et de me renseigner sur les deux anges. Nous allâmes au puits, mon guide ouvrit un souterrain où nous descendîmes, en me recommandant de ne pas prononcer le nom de Dieu. J'aperçus les deux anges, pareils à deux grandes montagnes et suspendus la tête en bas; ils portaient des chaînes de fer qui allaient de leurs cous à leurs genoux. En les voyant, je mentionnai Dieu très haut; il s'ensuivit un trouble effroyable; peu s'en fallut que leurs chaînes ne fussent brisées. Le Juif s'enfuit, je le suivis et il me dit : Ne t'avais-je pas recommandé de ne pas prononcer le nom de Dieu ? » (El Ibchihi, *Mostal'ref*. Boulaq, 1292 hég., 2 v. in-4, t. II, ch. LXV, p. 167). Cette légende de la magie enseignée par deux anges se trouve déjà dans Hermias, écrivain chrétien du second siècle de notre ère (cf. Renan, *Marc-Aurèle*, Paris, 1884, in-8, p. 379-380).

XLIV

LE MARIAGE DE L'ESPRIT DU FEU

Le voyageur français Bernier, raconte la légende suivante, d'après les livres sanscrits consultés par le P. Roa : Ils (Les Indiens) disent aussi que la troisième personne de la Trinité s'est manifestée au monde ; sur quoi ils content que la fille d'un roi étant en état d'être mariée, et lui ayant été demandé par son père, qui elle vouloit en mariage, répondit qu'elle ne vouloit être unie qu'à une personne divine, et qu'en même tems apparut au roi la troisième personne de la Trinité en forme de feu, que ce roi en donna incontinent avis à sa fille, qui consentit aussitôt aux noces ; que cette personne de la Trinité, toute en feu qu'elle étoit, fut appelée au conseil ; et que voyant que les conseillers du roi s'opposoient à ce mariage, elle se prit à leurs barbes, et les brûla avec toute la Maison Royale ; après quoi elle épousa la fille ¹.

XLV

L'ORIGINE DU FEU

D'après une légende recueillie à Nouka-Hiva, « Mahoike (tremblement de terre), chargé de garder le feu en enfer, s'acquittait de cette tâche en conscience. Mauï, à qui on avait vanté l'utilité du feu, descendit en enfer pour en dérober. Mais, ne pouvant tromper la vigilance du gardien, il fit appel à sa générosité. Mahoike resta sourd aux prières ; l'autre alors le provoquant, un combat s'engagea et Mauï s'étant rendu maître de Mahoike, lui arracha un bras et une jambe. Le malheureux mutilé pour sauver les membres qui lui restaient, parut consentir enfin à donner son feu et voulut en frotter la jambe à son vainqueur ; heureusement ce dernier devina la fraude. Le feu ainsi porté sur la terre n'eût pas été sacré. Il somma donc Mahoike de procéder autrement, et celui-ci enfin se décida à en frotter la tête de Mauï en lui disant : Retourne d'où tu viens et touche de ton front tous les arbres excepté le Keïka, tous te donneront du feu » ².

RENÉ BASSET.

1. Bernier. *Des Gentils de l'Hindoustan, dans ses Voyages*. Amsterdam, 1711, 2 v. in-12, t. II, p. 142-143.

2. Radiguet. *Les derniers sauvages*. Paris, s. d., in-12, p. 230-231.

LES VEILLERYS ARGENTÉNOIS



MONSIEUR de la Sicotière, notre regretté collègue, a, dans sa bibliographie des Traditions populaires de l'Orne parue dans la *Revue* en 1892 (t. VII p. 659 et 722), parlé de cet ouvrage dont il possédait le manuscrit dans sa bibliothèque. Il avait pour auteur Chrétien de Joué-du-Plain, qui de 1840 à 1845 en avait amassé les matériaux et les avait préparés pour l'impression. M. Eugène Vimont put prendre chez M. de la Sicotière copie d'une grande partie de ce travail, et fit des extraits du reste du volume. La première pièce que nous donnons est complète, à l'exception de quelques paragraphes qui formaient des hors d'œuvre ; elle donnera une idée de la manière dont l'auteur arrangeait les légendes, qu'il avait pourtant recueillies de la bouche des paysans. Pour les autres, nous nous contenterons d'en extraire ce qui est véritablement populaire.

BASTIEN ET LES FÉES

Bastien, gros réjoui de vingt ans, si j'ai bonne mémoire, revenait un soir de courtiser Rosalie, il était un peu tard car minuit approchait, mais un samedi on peut passer quelque chose, d'ailleurs il avait reçu les bonnes paroles et galement regagnait son village.

Arrivé dans le sentier de Montmilcent-sur-Tournay, il se mit à chanter, puis à siffler, puis à chanter encore, un son léger frappa son oreille, il s'arrêta : c'est une musique, se dit-il, qui pénètre le cœur, il s'avance et l'harmonie se fait encore mieux entendre, ayant passé un escalier de pierre qui protégeait, avec un fossé garni d'une haie épaisse, la pièce d'où il sortait pour entrer dans l'herbage de Montmilcent, il aperçut, au clair de la lune, près d'énormes fragments de rochers, gisant au pied d'un massif de chênes séculaires, des femmes qui lui parurent jeunes et belles ; toutes portaient des robes blanches, longues, flottantes et seulement fixées sur la taille par une ceinture bleue, leurs cheveux épars

descendaient en longues boucles sur leurs épaules, une couronne de gui ornait leurs têtes, des guirlandes de fleurs se dessinaient en festons sur leurs robes et chacune d'elles tenait à la main un rameau de verveine. Bastien pensa d'abord aux dames du château voisin qui, dans cette belle soirée, auraient pu venir en ce lieu pour respirer le frais et se récréer, mais l'heure et le nombre le laissèrent dans le doute et piquèrent sa curiosité ; il s'avança encore, admirant leurs danses natves, leurs pas variés, lents, puis animés, qu'elles exécutaient en décrivant un cercle. Quelle musique, quelle danse, quels....., pensa-t-il en lui-même ! Si Rosalie était là ! elle danse bien aussi et serait des plus jolies. Ayant pu examiner chacune d'elle, il se dit encore : mais en voilà une qui est rousse, une qui est bossue, une..... il allait continuer sa critique, mais les fées, (car c'étaient des fées) trouvaient déjà son indiscretion inconvenante ; simples femmes ou déesses ne pardonnent pas sur ce point ; elles résolurent donc de se venger.

La danse continue, s'approche insensiblement, et notre curieux se trouvant au milieu, dans un instant fut enlevé au-dessus des nuées et là lancé à de grandes distances, des mains d'une fée dans les mains d'une autre ; tantôt il croyait monter, tantôt il croyait descendre et se casser le cou, puis il était renvoyé à droite puis à gauche, puis d'un côté puis d'un autre, au milieu des éclats de rire. Le jeu continuait depuis longtemps et le malheureux hors de lui, comptait sur une fin tragique, lorsqu'il tomba dans les mains d'une fée pour lui compatissante, ayant calmé ses sœurs, elles le mirent à la place où elles l'avaient pris en lui reprochant tendrement son imprudence. Bastien se repentit et voyant la paix faite, il demanda s'il pouvait connaître le nom de celle à qui il devait la vie.

Je me nomme Artémise, dit la fée, et je présidais autrefois aux eaux d'une fontaine que l'on appelle aujourd'hui le puits d'enfer. L'antique usage s'étant conservé dans votre maison de mettre une serviette blanche sur une petite table avec un couvert pour la fée qui doit prendre soin du nouveau-né, c'est moi, qui, dans votre enfance, calmais vos peines par de douces illusions et si quelque génie malfaisant vous arrachait des cris, c'est encore moi qui, par mes soins, parvenais à détruire le charme. Bastien ayant exprimé sa reconnaissance ajouta : ma mère m'a souvent raconté les histoires de vos sœurs les fées qui ont coutume d'apparaître à Rânes, à Creveœur, à Argentan, à la Ferté-Fresnel et autres lieux, merci, n'ayant rien vu de pareil, je ne savais quelle foi je devais avoir à ses récits ; du reste, de grâce faites-moi connaître votre demeure.

Notre patrie, répondit Artémise, est l'immensité, nous avons

aussi habité la terre où nous nous rendons souvent pour visiter des lieux qui nous sont encore chers, parfois nous nous réunissons dans des sites qui nous paraissent agréables, pour y célébrer nos fêtes. Notre puissance est grande, mais nous n'en faisons usage que pour le bien. Quelques-unes de nos sœurs sont renommées par leur sévérité qu'on a souvent prise pour de la méchanceté ou des caprices ; la fée du vieux moulin de Joué-du-Plain fait tomber à l'eau le mal poli qui ne la salue pas en l'invitant de passer la première le ruisseau où se réunissent les eaux de la fontaine voisine dont elle prenait soin : celle d'Argentan fait tomber à l'eau les laveuses qui bavardent ou boivent avec excès ; celle de Rânes corrige les imprudents qui ne se retirent pas lorsqu'ils la surprennent faisant sa toilette ; celle de Tanques punit les fripons ou les arrête dans leurs courses nocturnes ; celle de la Ferté-Fresnel donne aux méchants des illusions qui les égarent ; et mes autres sœurs, ajouta-t-elle, ont des corrections pour toutes les circonstances, nous pensons et nous agissons comme à l'époque où nous habitions la terre, tout est changé, mais ce qui était juste doit toujours l'être, nous suivrons dans la suite des siècles les préceptes de nos druides si vaillants et si sages.

Il y a parmi nous des fées qui sont filles du ciel et d'autres filles de la terre, celles-ci partagent l'immortalité avec les premières, mais seulement pour quelques milliers de siècles, après lesquels elles reviennent simples mortelles habiter la terre pour mériter les mêmes récompenses ; nous sommes si nombreuses que pour vous citer tous les noms, il me faudrait plus d'une année, nous avons sous notre protection les forêts, les prairies, les fleurs, les rivières, les ruisseaux et les fontaines.

Bastien demanda les noms de quelques fées de l'arrondissement d'Argentan et les lieux qu'elles affectionnaient.

Artémise Marion prend soin des fontaines de notre chef-lieu, c'est elle qu'on entend parfois frapper du battoir, lorsqu'elle fait sa lessive au clair de lune ; Audoine prend soin de la fontaine du bois de Fil sur Rânes ; Plaisance prend soin d'un vallon gracieux où l'on voit ses pas sur un rocher avec ceux d'enfants qu'elle y amène pour jouer à la fosselle que l'on aperçoit à huit ou neuf pieds de distance : le but est fixé par un pas d'âne, ce rocher qui porte le nom de la fée est situé près du village de la Folletière et à peu de distance du Montgad commune de Joué-du-Plain. Sa fontaine favorite se trouve au midi et porte à l'Udon le tribut de ses eaux ; Gournoue prend soin d'une fontaine qui porte son nom dans la commune de Tanques et elle fréquente dans ses promenades les bords de la Cance. Les rivières

avaient aussi leurs fées protectrices. Je ne vous citerai que l'Orne qui prend sa source à Aunou, près Séez, la Baise dont les eaux de certaines fontaines qui s'y trouvent mêlées et qui étaient consacrées à des fées, mes sœurs, passent sous terre à Saint-Christophe-le-Jajolet avant d'arriver à l'église et reparaissent à Grogny pour se réunir de nouveau à la Baise qui se décharge dans l'Orne; l'Avre qui roule des paillettes de couleur d'or; la Guiel qui prend naissance dans la fontaine d'enfer passe sous terre au-dessous de la commune d'Heugon au hameau des fuyards pour reparaître volumineuse dans la commune de Ternant, continuer sa route et se joindre à la Carentonne; l'Iton qui passe sous terre tout-à-coup vis-à-vis l'église de Villatet pour sortir et donner à une lieue plus loin naissance à plusieurs fontaines dont la plus renommée se nomme fontaine aux Dames; la Dives qui partage ses eaux au-dessous de Chambois; un des courants conserve son nom, l'autre porte le nom de Vie.

Le son que vous entendez en plaçant l'oreille contre terre dans les lieux où ses eaux disparaissent est produit par les paroles de nos sœurs, qui habitent des palais pratiqués dans les bords de ces conduits souterrains et garnis de vitraux qui reflètent mille couleurs.

Je ne peux, répéta Artémise, vous citer tous les autres lieux où présidaient mes sœurs, je ne ferai que vous indiquer la fontaine du Bourget, à Avesnes, de Gourgon, de Thion à Sévigny, de Saint-Jean à Francheville, du Trépied à Neuvy, de Saint-Martin à Rosnay, de Renette à Moulins, d'Ozon au Sap, de Saint-Evroult dans la commune de ce nom. Les rochers, les bois, les prairies et les campagnes que protégeaient nos sœurs sont aussi très nombreux et tous ces lieux sont remarquables par leur fertilité ou leur agréable situation.

LA DEMOISELLE ET LE MONSIEUR HABILLÉ DE ROUGE

Une jeune fille de Nonant se lamentait sur le bord d'un chemin. Un homme habillé de velours rouge vint à passer et offrit à la jeune fille de la prendre à son service. Il la fit monter sur son cheval noir et elle pénétra dans un palais éclairé par une lumière obscure. Elle devait rester là et faire bouillir une chaudière qu'elle ne devait jamais ouvrir. Trois ans se passèrent. Un jour entendant des cris, elle ouvrit et vit sa mère qui brûlait et qui lui dit qu'elle brûlait pour n'avoir pas corrigé assez tôt sa fille. L'homme rouge chassa la fille qui revint trouver son père. Elle pria pour sa mère qui fut sauvée et qu'elle alla rejoindre.

LA DEMOISELLE DE VRIGNY ET LE VOITURIER

On voyait autrefois pendant les nuits dans un vieux chemin qui conduit de Flemé à Vrigny une demoiselle se promener au clair de la lune. Un jeune charretier, l'ayant un soir rencontrée, fut saisi par elle, et forcé de faire cinq ou six culbutes. Elle s'éloigna ensuite et le jeune homme vit encore un instant sa robe flotter dans l'obscurité, puis disparaître.

Dans le *buisson du bon Dieu*, même commune, près le grand chemin d'Ecouché à Sées, une lumière luit à certaines heures de la nuit. Tout près de là, on voit encore, vers la croix du tronc, un être de forme humaine, compter, vers minuit, à la lumière d'une chandelle sur une petite table, des louis d'or en grande quantité. Il en a offert à des voyageurs qui n'ont pas voulu les accepter.

Il y a d'autres lieux hantés : le *Pommier au Chat*, à Vrigny ; le *Champ au Diable*, sur Argentan ; le *réage d'Enfer*, sur Sentilly ; l'*acre au Garon*, sur Montabard et le *Champ Godain* sur Croisilles.

LE RESTE AU DIABLE

Un homme d'auprès Ecouché jurait toujours, il se plaisait à dire des litanies de jurons. Un jour, il termina en souhaitant « que le diable l'exterminât. » Aussitôt il s'éleva une grande tempête, et au milieu d'un bruit terrifiant il fut saisi par une main invisible et jeté avec tant de force dans un buisson d'épines qu'on le crut tué. Il n'avait cependant que quelques côtes brisées, les bras et une jambe. On fut obligé de couper le buisson pour le retirer et comme il porte encore les traces des déchirures d'épines l'on ne le connaît que sous le surnom de « *Reste au Diable*. » Cela l'a corrigé.

LE BLATIER, L'ARRACHEUR DE DEVISE, LE VALET DE MEUNIER ET LA BIÈRE

Il faut que chacun vive de son métier. Les boulangers vendent à faux poids, les aubergistes ne donnent pas la mesure et falsifient leurs boissons. Ceux qui transportaient les bornes des propriétés étaient punis du fouet et bannis. Le possesseur du Champ de la Devise ayant arraché des devises pour les replacer plus loin a été condamné, après sa mort, à les poser aux places qu'elles occupaient. Souvent on l'entend de nuit, s'écrier d'une voix lamentable : « Où la remettrai-je ? » La nuit entière il cherche sa place inutilement. Sans cesse, il pose la devise en disant : « Est-ce là ? » mais jamais il n'ar-

rive juste. Il s'avance, recule, et toujours pose la devise en disant : « Est-ce là ? » Puis le jour arrive et le malheureux damné recommence.

Un soir un garçon meunier revenant au moulin aperçut dans sa route une bière avec quatre cierges allumés. Il donna à la bière l'eau bénite avec un calme parfait et la remplaça après avoir passé ; elle renfermait le corps d'un valet de meunier autrefois voleur et qui avait été damné.

LE FRANC-MAÇON

Un homme s'était fait recevoir franc-maçon en signant un pacte avec le diable. Il s'enrichissait de jour en jour et assistait aux réunions où le treizième couvert était pour le diable. Avant de mourir cet homme vit chez lui des choses étranges et le diable s'empara de lui aussitôt après son trépas.

EUGÈNE VIMONT.

COMMENT ON SOUHAITE LA FÊTE

I

DANS LE LUXEMBOURG BELGE

CHAUT-FAYS (Luxembourg), la veille de la fête d'un habitant du village, les amis préparaient, à son insu, un bouquet, composé le plus souvent d'une branche d'aubépine ou de sapin sur laquelle se trouvaient suspendus des biscuits, des caramels, des macarons et quelquefois un mouchoir. Ce bouquet émergeait d'une pomme dans laquelle il était enfoncé ou d'un paquet de tabac. La fête s'annonçait par une salve tirée par les voisins, puis on allait ensuite frapper à la porte du héros de la fête. Celui-ci ouvrait aussitôt ; on lui débitait alors ce petit boniment, en lui offrant le bouquet :

Je viens, ici, ce soir, avec un bouquet à la main
 Pour vous annoncer la fête de demain ;
 Mais s'il y manque une fleur,
 Mettez-y celle de votre cœur.

(Recueilli à Haut-Foys).

ALFRED HAROU.

LÉGENDES CONTEMPORAINES¹

II

LE MARABOUT QUI ARRÊTE LE TRAIN



ICI une légende qui ressemble beaucoup à celle insérée dans le numéro 6 de la *Revue des traditions populaires*.

Malgré ses nombreux points de ressemblance avec la légende de Si Mohammed-ben-bel-Kassem, nous n'hésitons pas à la donner, pour bien démontrer que l'idée d'obstruction au progrès fait son chemin

auprès des Arabes et que d'ici à peu de temps il ne se trouvera plus un seul disciple de l'ordre de Sidi-Abderahmane-bou-Kobrine qui ne revendique son petit miracle.

Près de la gare du Nador², station située sur la ligne ferrée de Bône à Guelma, à vingt kilomètres est de cette dernière localité, la voie traverse la tribu des Nbails qui comporte 4031 indigènes, une superficie de 14720 hectares et est dirigée par le cheikh (adjoint indigène) El Arbi ben Mekki³.

Dans cette tribu existe le nommé Sidi-Amara-ben-bou-Diar, Marabout vénéré, Khouan de l'ordre religieux des Bahmania.

Ce religieux prétend qu'un certain jour se trouvant dans le train avec une dizaine de ses coreligionnaires, il voulut, vers quatre heures de l'après-midi, faire arrêter le train afin de dire la prière de l'acer au milieu de ses Khouans (frères), mais le chef du train n'ayant pas voulu l'écouter, il n'eut qu'à étendre la main pour que la machine s'arrêtât immédiatement comme par enchantement.

Les admirateurs du marabout ajoutent que tant que la prière ne fut pas terminée, le mécanicien s'épuisa en vains efforts pour mettre en marche sa machine et qu'il n'y réussit qu'autant que Sidi-

1. Cf. t. XI, p. 316.

2. Ne pas confondre avec la montagne Nador près de Médéa.

3. Commune mixte de la Séfia département de Constantine.

Amara-ben-bou-Diar et ses coreligionnaires eussent terminé leurs dévotions.

Comme on le voit, la version de Sidi-Amara-ben-bou-Diar ne diffère de celle de si Mohammed-ben-bel-Kassem que par le remplacement du pied par la main.

Les musulmans de la région de Guelma ne disent pas encore si Sidi-Amara-ben-bou-Diar a le geste onctueux des patriarches, ils se contentent de dire qu'il approche de Dieu (qu'il soit exalté) et qu'il est un des plus puissants marabouts de la région.

III

LE MARABOUT ENLEVÉ AU CIEL

A treize kilomètres au nord de Sedrata, dans le douar Méida de cette commune, se trouvent les ruines romaines appelées par les indigènes Henchir-Sidi-Yahia-ben-Affif.

Ces ruines sont situées sur un piton élevé distant de la route de Guelma d'environ sept cents mètres à l'ouest de la maison cantonnière et près de la limite des communes mixtes de Sedrata et Ouadcherf.

Au milieu de ces ruines qui ont une superficie approximative de un hectare et demi se trouve une construction sous terre ayant neuf compartiments de six mètres de long sur un mètre quatre-vingt centimètres de large, un mètre soixante-dix centimètres de haut et recouverts de grosses dalles en pierre dont deux sont percées de trous circulaires pouvant donner passage à un homme.

Les compartiments communiquent entre eux par une ouverture demi-circulaire située à la base de chaque muraille séparative.

Les indigènes racontent qu'un certain marabout nommé, Sidi-Yahia-ben-Affif, très vénéré, s'étant aventuré dans les compartiments précités s'avança très loin sous le sol et ne pouvant parvenir à retrouver son chemin y mourut.

Toutes les recherches faites en vue de découvrir son cadavre demeurèrent vaines, Dieu l'avait enlevé au ciel !

Depuis cette époque les ruines de Sidi-Yahia-ben-Affif sont l'objet d'une grande vénération de la part des indigènes.

Ceux de la fraction Oulad Si 'Affif¹ de la commune mixte de l'Ouad-

1. Descendants de Sidi-Yahia-ben-Affif.

cherf et ceux de la commune mixte de Sedrata s'y rendent chaque année en pèlerinage.

Ils y font un repas religieux composé de couscouss et de poulets bouillis, allument quelques petites bougies en cire rouge, verte et jaune au pied de l'unique arbre qui se trouve sur les ruines et accrochent aux branches de cet arbre un petit morceau de leur gandoura (chemise) ou de leur hatck (pièce d'étoffe qui se place sur la tête).

Puis ils redescendent du piton après avoir récité la prière finale conformément aux prescriptions du Ktab Allah (le livre de Dieu : le Coran).

IV

AIN-KHAMISSA

A quatorze kilomètres Nord-Est de Sedrata, existent les ruines de la ville romaine de Thubursicum Numidarum, que les Arabes appellent Khamissa.

Ces ruines sont assez importantes et comportent entr'autres vestiges, les restes de Thermes près desquels coule une source donnant un assez fort débit.

Les indigènes prétendent que l'eau de cette source charrie du sang, des entrailles, de la graisse provenant des cadavres romains dont les tombes se dressent, encore debout, dans la nécropole située au-dessus et à quelque distance.

Depuis que cette légende a été lancée, les Arabes du pays se gardent bien d'employer l'eau de l'Ain-Khamissa. Ils ne s'en servent même pas pour leurs ablutions, malgré cependant qu'ils ne soient pas très exigeants sous ce rapport.

V

SIDI-BELGHIT

Ce nom est celui d'un saint homme, très vénéré, qui est enterré dans une mosquée dont il était le desservant et qui est située à environ deux kilomètres nord-est de Sedrata. D'après les indigènes, ce marabout vivait à l'époque où le bey Salah régnait à Constantine¹.

1. Salah, soldat turc, fut d'abord caïd des Haracta, puis Kalifat et enfin Bey en 1771 de notre ère.

Le tombeau de Sidi-Belghit est un but de pèlerinage pour les Arabes du pays ; en outre lorsqu'ils ont entr'eux une discussion d'intérêt quelconque, ils en appellent au mânes de Sidi-Belghit. Si un fait est contesté par une des deux parties, celle-ci défère à l'autre le serment, sur la tombe vénérée du marabout ; dès que l'adversaire a juré dans la forme voulue, le différend est aplani.

Le plus souvent, un arrangement intervient avant que la formalité du serment soit remplie, car les indigènes craignent en mentant (cela leur arrive fort souvent) d'irriter Sidi-Belghit qui leur ferait payer cher, par une infortune survenant dans l'année, leur faux serment.

Les Arabes attribuent à Sidi-Belghit une masse de choses surnaturelles, mais nous ne mentionnerons que les plus répandues :

1. Un certain marabout appelé Sidi-Mabrouk dont la djemaa (mosquée) se trouve à environ cinq kilomètres de celle de Sidi-Belghit vivait en mauvaise intelligence avec ce dernier.

Un jour, Sidi-Mebrouk eut l'audace de tirer un coup de canon sur la mosquée de Sidi-Belghit qui brisa un magnifique figuier situé près de ladite mosquée.

Sidi-Belghit pris de colère, chargea aussitôt un canon qu'il possédait et tira sur la mosquée de son adversaire. D'après la tradition, ce coup de canon fut si violent, eut des effets si terribles, qu'il suffit pour démolir complètement l'importante habitation de Sidi-Mabrouk.

Ce dernier essaya bien souvent de reconstruire sa djemaa, mais il ne put y parvenir. La simple volonté de Sidi-Belghit empêchait les murs de s'élever au-dessus du sol¹.

2. Le bey Salah ayant entendu vanter le pouvoir et la piété de Sidi Belghit, résolut de s'en rendre compte par lui-même. Il se rendit auprès du célèbre marabout et lui demanda de prouver sa puissance.

Sidi-Belghit fit alors tuer une vache et l'ayant découpée en morceaux, il pria le bey d'inscrire sur chaque morceau le nom des divers marabouts des environs ; le bey fit comme il le désirait ; tous les morceaux furent alors placés dans une grande marmite pleine d'eau sous laquelle un bon feu fut allumé. Au bout d'un certain temps, la viande de tous les morceaux était cuite, sauf celle du

1. Le marabout Sidi Abderahmane ben el Hafsi fit dernièrement reconstruire une Koubba (chapelle) sur l'emplacement de l'ancienne mosquée de Sidi-Mebrouk. Le charme de Sidi-Belghit est donc rompu.

morceau portant le nom de Sidi-Belghit qui était au contraire, toute saignante.

Devant cette manifestation de la puissance de Sidi-Belghit le bey Salah fut convaincu et le tint alors en grande estime.

3. Le même bey Salah se trouvant à la tête d'une troupe de pèlerins se rendant à la Mecque, rencontra sur sa route un fort cours d'eau qui empêchait sa troupe de passer. Sidi-Belghit, qui était parmi les pèlerins, fut appelé et le bey Salah qui avait grande confiance en sa sagesse lui demanda conseil.

Sidi Belghit lui répondit : « Rebbi houa moulana » Dieu est notre maître, et étendant son bâton de voyage sur les flots, ceux-ci se divisèrent et laissèrent passer les pèlerins ¹.

Salah-bey pour marquer sa reconnaissance envers Sidi-Belghit, lui fit construire à son retour de la Mecque la djemaa qui existe encore et qui est actuellement administrée par Si Bouziane ben Tahar descendant direct (6^e génération) de Sidi-Belghit.

ACHILLE ROBERT.

LES HÉROS POPULAIRES

BARBE BLEUE

En Remouillé (Loire-Inférieure) se trouve une sorte de camp dont il est malaisé de déterminer l'âge ; on lui donne dans le pays le nom de Camp de Barbe-Bleue... Dans le comté nantais la renommée de César est souvent contrebalancée par celle de Gille de Retz, autrement dit Barbe-Bleue ; tous les châteaux sans propriétaire avéré lui appartenaient suivant la croyance populaire, toutes les fois que cet ogre apparaît quelque part, on peut être sûr qu'il s'agit de vestiges anciens. (LÉON MAITRE, dans *Revue de Bretagne et de Vendée*. XVI. 33).

P. S.

1. Légende copiée sur celle de Moïse.

LES VILLES ENGLOUTIES¹

CXCIV

LE LAC NOIR A SCHOKKEN

(Posnanie)

ON loin de la petite ville de Schokken, il y a un petit lac circulaire, d'une profondeur démesurée : son eau a un aspect noir ; de là lui vient son nom. Autrefois s'élevait là une ville dont les habitants se distinguaient par leur zèle et leur activité et étaient arrivés à un grand bien-être : mais leur impiété s'accrut en même temps ; ils menèrent une vie dissolue et raillèrent les choses saintes. Toute la ville fut engloutie et il n'en reste plus de traces. Mais lorsqu'un voyageur, en été, longe le lac de bon matin, avant que le soleil se lève, il peut encore entendre souvent le son mystérieux des cloches de la ville engloutie².

CXCV

DESTRUCTION DE FETU-HUKU

(Nouka-Hiva)

Dans les temps reculés, le rocher de Fetu-Huku était un vaste plateau, porté comme un champignon sur un pied étroit. Ses habitants, malgré les menaces réitérées de Tiki, s'adonnaient aux plus extravagantes débauches. Le Dieu, enfin, las de ces débordements, prit l'île par la base et l'engloutit dans les flots. Depuis cette époque, il n'en reste plus qu'un filot aride, environné de poissons maudits et

1. Suite, voir t. XI, p. 379.

2. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*, Posen, 1893, in 8, p. 43.

hantés par les oiseaux noirs de la mer qui sont les âmes de ses anciens habitants ¹.

CXCVI

L'ÉTANG D'ASCHENFORTH

(*Posnanie*)

A Aschenforth, dans le cercle de Kolmar, vivait, il y a de nombreuses années, un homme très riche. Un jour toute sa récolte fut abîmée ; il en fut si attristé qu'il commença à injurier Dieu. Pour sa punition, le Seigneur le fit disparaître avec toutes ses constructions à la place desquels il existe un étang sans fond ².

CXCVII

LE CHATEAU PRÈS DE LOSSIN

(*Poméranie*)

Près de Lossin, sur la Stolpe, un pont est dominé sur la rive droite de cette rivière, par une haute montagne sur laquelle s'élevait autrefois un château. Les crimes de ses habitants furent tels qu'il fut abîmé dans la Stolpe avec tout ce qu'il renfermait. Un jour on aperçut au fond de l'eau la porte en treillis de fer qui conduisait au château : un flotteur parvint à l'amener à la surface, mais tandis qu'il appelait ses compagnons à son aide, la porte disparut tout à coup ³.

CXCVIII

LE MARAIS DE BOFFERDANG PRÈS D'OVERKERSCHEN

(*Luxembourg*)

Sur le territoire d'Oberkerschen, à environ 300 mètres de la pointe orientale de la forêt communale, existe un marais, dont la surface

1. Radiguet. *Les derniers sauvages*. Paris, s. d., in-12, p. 231.

2. Knoop. *Sagen und Erzählungen*, p. 43-44.

3. Knoop. *Volkssagen, Erzählungen, Aberglauben, Gebräuche und Märchen aus dem östlichen Hinterpommern*. Posen, 1885, in-8, p. 51.

occupe de deux à trois arpents et forme un triangle allongé. Pendant la saison humide, il est entouré d'eau et il en sort de grands roseaux. Pendant la saison sèche, on peut s'y aventurer sans danger ; il faut seulement prendre garde à l'endroit où doit se trouver le puits profond du château englouti. La surface du marais est couverte d'une mousse qui a poussé si dru qu'on ne pourrait pas facilement s'enfoncer dans la vase qui se trouve au-dessous. L'eau s'écoule des deux côtés.

Il y a bien des années, s'élevait là un château dont les maîtres étaient renommés dans le pays pour leur avarice et leur dureté envers les pauvres. Ils lâchaient leurs chiens contre les mendiants qui venaient implorer une aumône, en sorte qu'aucun malheureux n'osait y solliciter la charité.

Un jour un vieillard vénérable arriva dans la cour du château : mourant de faim et appuyé sur son bâton, il demanda une aumône : mais le seigneur fit lâcher les chiens contre lui. Une servante, émue à ce cruel spectacle, rappela les chiens, courut dans sa chambre et apporta au mendiant une partie de ses économies. Quand il eut reconnu qu'elle avait un cœur compatissant, il la pria avec insistance de quitter immédiatement le château et de le suivre rapidement. En même temps, il lui ordonna de ne pas regarder derrière elle jusqu'à ce qu'il fit halte. Après avoir marché un peu, le vieillard s'arrêta près de deux grands poiriers. La jeune fille regarda autour d'elle, mais rien n'apparaissait plus du magnifique château qu'elle venait de quitter : il était englouti : seule, la cheminée émergeait de l'eau profonde. Un superbe berceau en or où se trouvait un petit enfant surnagea quelque temps sur l'eau — quelques uns disent huit jours — et fut englouti à l'endroit où se trouvait le puits du château. Lorsque la jeune fille se tourna vers son compagnon, il avait disparu. Elle seule avait été sauvée, tandis que tous les autres habitants du château avaient été misérablement engloutis. On prétend qu'il y a cent vingt ans environ, les ruines étaient encore visibles : le château se serait abîmé d'un bloc et se serait conservé au milieu du marais.

D'après d'autres traditions, un valet et une servante offriraient leur propre déjeuner au vieillard chassé par leur maître. Pour ne pas laisser leur charité sans récompense, il ordonna au valet de prendre le meilleur cheval, à la servante, la meilleure vache de l'étable et de le suivre. Quand ils furent éloignés du château de quelques mètres, ils regardèrent derrière eux et ne virent plus que les tours qui s'engloutissaient dans le sol. Le coq s'envola sur le dernier pigeon, poussa encore un cri et disparut. Aujourd'hui les enfants montrent

diverses places où auraient dû se trouver les puits. — Seul un enfant, à ce qu'on prétend, aurait été sauvé dans un berceau d'or et ses descendants doivent de nouveau bâtir un château et être puissants ¹.

CXCIX

LE CHATEAU DE KLEMNITZ

(Poméranie)

On raconte à Jershöft qu'il existait jadis sur le rivage de la Baltique un château du nom de Klemnitz où vivait un chevalier qui exerçait le brigandage. Plus tard, il fut détruit par les vagues et quand le temps est clair, on voit encore les pierres au fond de la mer ².

CC

LE CHATEAU DE LEUDELINGEN

(Luxembourg)

Sur le territoire de Leudelingen, à l'endroit appelé Heisenkopp, à dix minutes environ de Kockelscheuer, existe un marais où poussent des touffes d'herbe ; à cette place s'élevait autrefois un château dont les maîtres étaient des gens avarés et durs. Quand des pauvres venaient demander une aumône, on lâchait sur eux une paire de gros chiens. Un jour quelques mendiants vinrent implorer la charité. Le maître du château ordonna à ses serviteurs de lancer les chiens sur cette racaille. Les pauvres gens s'éloignèrent sur cette menace, mais lorsqu'en route, ils regardèrent derrière eux, il leur sembla que le château était enfoncé plus profondément qu'auparavant. Il s'enfonça de plus en plus, jusqu'à ce qu'il ne resta plus de visible que les tuyaux de cheminée et les tourelles. Les mendiants vinrent à Leudelingen et racontèrent ce qu'ils avaient vu. Poussés par la curiosité, les gens du village coururent au château ; il était déjà profondément englouti ³.

1. Gredt. *Sagenschatz des Luxemburger Landes*, Luxembourg, 1885, in-8, § 21, p. 14-15.

2. Knoop. *Voksagen, Erzählungen*, p. 91-92.

3. Gredt. *Sagenschatz des Luxemburger Landes* § 22, p. 15-16.

CCI

LE LAC DE DOBRITZ

(Poméranie)

Entre Schivelbein et Küstzkow, on voit à gauche du chemin le lac de Döbritz. D'après une vieille légende populaire, il aurait existé là une ville du nom de Döbritz qui aurait été engloutie dans l'eau. Le bailli Christophe de Polenz, mort en 1497, crut entendre un jour un son de cloches sortir du lac : il fit construire sur une colline voisine une chapelle qui fut détruite par un de ses successeurs, Georges de Drusewitz, en 1540, quand la Réforme s'établit dans le pays¹.

CCII

DESTRUCTION DU PAYS D'ADULIS

(Abyssinie)

Autrefois Adulis était une grande ville : Desset et Dikoa étaient aussi des villes ; il n'y en avait pas d'autres dans le pays. A Adulis vivait un magicien : Moïse (*Mosa*) qu'on appelait le prophète Youla vint le trouver sur sa flotte. Il lui dit : Les matelots m'ont maltraité. Alors ce magicien fit un charme et la flotte fit naufrage : tous les soldats se noyèrent dans la mer. Moïse en fut très affligé : comme il était triste, les anges le furent aussi, ainsi que Dieu. C'est pourquoi le Seigneur fit engloutir par un tremblement de terre tout le pays depuis la vallée d'Adulis jusqu'à Afta et Abboucale².

RENÉ BASSET.

1. Knoop. *Volkssagen, Erzählungen*, § 298, p. 147.

2. Reinisch. *Die Saho-Sprache*, Vienne, 1889, 2 vol. in-8, t. I, p. 5-6.



CONTES DE LA HAUTE-BRETAGNE

Contes comiques.

X

LE FILLEUL DU PILLOTOUS



Il y avait une fois un pillotous¹ qui vint à Saint-Gouéno, et il entra dans une maison où, suivant l'usage du pays, les bêtes et les gens demeuraient dans le même appartement. Dans un coin, il y avait, sauf votre respect, un petit cochon.

— Bonjour, mon filleul, dit le chiffonnier.

— C'est votre filleul ? répéta la bonne femme.

— Oui.

— Par ma foi, je n'en savais rien.

— Je viens l'inviter à mes noces.

— Ah ! il ne sera guère propre ; attendez un peu, je vais le mettre beau.

Elle commença à le nettoyer, et quand elle l'eut arrangé, elle dit :

— Comment fera-t-il à s'en revenir ?

— Soyez tranquille, répondit le pillotous, son parrain ne l'abandonnera pas.

Le pillotous s'en fut avec le petit pourcé, et un peu après l'homme arriva et dit à sa femme :

— Où est notre pourcé ?

— Son parrain est venu le chercher pour qu'il assiste à ses noces, et ils s'en sont allés ensemble.

— Ah ! ma diote, (sotte) s'écria-t-il, viens m'aider à reprendre notre cochon, que cet affronteur nous enlève !

Ils se mirent en route, et arrivèrent à un endroit où il y avait trois chemins :

— Il est allé, dit la bonne femme, par celui-ci, par celui-là, ou par celui-là. Lequel prendre ?

— Diote, lui répondit son homme, prends une des routes et moi l'autre, et si tu vois le parrain de ton pourcé, tu m'appelleras.

1. Chiffonnier ambulant.

Ils se mirent à marcher, et au bout de quelque temps, la femme hucha (cria) sur son homme, qui accourut à travers champs.

— Qu'y a-t-il ? lui demanda-t-il tout essoufflé,

— Voilà un chien qui vient de faire une crotte sur un piquet ; c'est bien drôle que les piquets ne lui soient pas entrés dans le derrière.

Pendant ce temps là, le pillotous s'en allait avec son filleul.

(Conté en 1881, au château de la Saudraie en Pengilly par J.-M Comault, du Gouray, âgé de 15 ans).

XI

L'OMBRE

Il y avait une fois à Saint-Cast un homme, qui était plus connu sous le nom de Polon, sa signorie ¹, que par son nom de famille.

Polon, qui n'était pas le plus fin du pays, allait à ses journées, et mangeait beaucoup quand il revenait le soir : ses sœurs l'appelaient gourmand, et souvent elles le battaient. Polon, qui aimait la tranquillité, les laissait le frapper et l'insulter, et ne répondait mot.

Un soir qu'il faisait un beau clair de lune, Polon sortit de chez lui pour aller faire la cour aux filles ; en passant près du pignon d'une maison, il vit son ombre sur le mur ; il crut que c'était un homme vivant qui suivait la même route que lui, et il lui dit en bégayant :

— Al¹, allez-vous du cô, côté du, du bourg de de Saint, Saint-Cast, l'homme ?

Ne recevant aucune réponse, Polon se mit à courir sur la route, mais l'ombre courait aussi fort que lui.

— Pour l'amour de Dieu, dit Polon qui commençait à avoir peur, parlez-moi !

Et Polon s'arrêta, l'ombre s'arrêta aussi, et Polon effrayé se hâta de rentrer chez lui.

Le lendemain, il raconta à tous ses voisins ce qu'il avait vu et il leur disait :

— Je crois bien que c'était le diable qui venait pour me chercher, car j'avais beaucoup juré après lui. Mais ce qui me faisait le plus de peur, c'est que quand je marchais, il marchait, quand je m'arrêtais il s'arrêtait ; quand je lui parlais, il ne me répondait point ; je crois vraiment que c'était le diable.

Les voisins se moquaient de lui, mais ils lui faisaient peur de

1. Sobriquet.

l'homme qu'il avait vu, si bien que Polon n'osait plus sortir le soir, pas même dans sa cour, et il n'allait plus voir les filles.

Il en était très contrarié, et il se dit : « Il faut que j'aille à Matignon acheter de la poudre et un revolver à six coups ; si le soir, je vois encore ce maudit homme, je le tuerai ».

Un soir quelque temps après avoir acheté son revolver, il se décida à retourner voir les filles. Il mit des cartouches dans son revolver, et sortit. Pendant qu'il était en route, la lune sortit des nuages, et aussitôt il vit l'ombre qui marchait à côté de lui.

— Ah ! s'écria Polon ; ce soir je ne veux point de votre compagnie ; quittez-moi de suite, ou je vous tue.

Mais l'ombre continua sa route avec Polon. Tout à coup, il rencontra sa sœur qui revenait de coudre, et quand il la croisa, l'ombre passa sur elle.

— Coquin, dit Polon, tu sautes sur ma sœur ! c'est fait de toi.

Il tira un coup de revolver, mais ce fut sa sœur qu'il atteignit, et elle tomba raide morte.

Il s'en alla bien content, car la lune étant cachée sous les nuages il ne voyait plus l'ombre, et il croyait avoir tué l'homme qui le poursuivait. En entrant il dit à ses deux sœurs :

— Ce soir j'ai encore rencontré l'homme que j'avais vu l'autre jour, mais je l'ai tué, et il est tombé sur la route auprès de Virginie.

Les sœurs allèrent à l'endroit qu'il leur indiquait, et au lieu d'un homme, elles virent leur sœur étendue morte. Quelques jours après, les gendarmes menèrent Polon en prison, et s'il n'est pas mort, il y est encore.

(Conté en 1882, par François Marquer, de Saint-Cast).

XII

L'INNOCENT

Il y avait une fois un innocent : un jour, avant de partir pour le marché, sa mère lui dit en lui montrant une oie qui couvait :

— Ne vas pas toujours après l'oie ; si tu y vas, je le saurai et je te fouetterai.

Sa mère n'était pas trop partie qu'il alla du côté de l'oie qui allongea en sifflant le cou de son côté ; il prit une trique et tua l'oie, puis quand elle fut morte, il se déshabilla et s'assit sur les œufs qu'il écrasa sous lui¹.

1. Cf. sur Jean le Diot couveur. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I ; p. 222.

Quand sa mère fut revenue, elle le chercha partout : elle vit l'oie allongée dans la cour, et alla au nid où elle vit l'innocent assis sur son omelette :

— Vilain diot, lui dit-elle, tu aurais mieux fait de mettre la poule dessus.

— Oui, ma mère, répondit-il, je n'y serai pas repris. La bonne femme le fouetta bien dur.

Un autre jour, en partant, elle lui dit :

— Ne vas pas toujours après les petits *quettins* (agneaux) ou tu te feras fouetter.

Sa mère n'était pas trop partie qu'il alla où étaient les quettins et il en tua un ; quand il vit qu'il l'avait tué, il alla chercher son petit frère qui était dans le *ber* (berceau) et il l'emporta dans l'étable parmi les quettins.

Quand la mère fut arrivée, elle alla au ber et ne vit plus son enfant ; elle fut droit dans l'étable, et vit la pauvre *garçaille* qui était quasiment morte parce que les quettins avaient monté par dessus.

Et elle fouetta encore son innocent de fils.

Un autre jour, elle lui dit :

— Ne vas pas faire tes fredaines par le logis, ou tu te feras encore fouetter.

Sa mère ne fut pas trop partie, qu'il mit le feu dans une barge de paille. A son arrivée sa mère vit la barge en feu, et fouetta bien dur l'innocent, en lui disant :

— Mais, vilain fou, quand tu vois le feu comme cela, il faut jeter de l'eau dessus.

— Ne dites rien, ma mère, je n'y serai plus repris.

Une autre fois sa mère avait chauffé le four, et elle était prête à enfourner le pain dedans, quand il arriva et se mit à arroser le four avec de l'eau.

Sa mère le fouetta encore en lui disant :

— Quand on met le feu exprès, il ne faut pas jeter de l'eau dessus.

— Ne dites rien, ma mère, je n'y serai plus repris.

Sa mère lui dit :

— Tu n'es point fin, tu ne sais point te faire aimer des filles.

— Comment s'y prend-on ?

— On leur lance des œillades.

Il alla à l'étable et enleva les yeux des moutons pour lancer des œillades aux filles¹, et quand sa mère voulut faire sortir les moutons

1. Cf. un épisode analogue. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 227. *Littérature orale*, p. 104.

de l'étable, ils ne savaient comment se conduire, parce qu'ils étaient aveugles. Elle le fouetta encore et lui dit :

— Il faut hanter les filles pour leur plaire.

Il alla chercher des *hantes* (manches) de faux, et il voulait les jeter aux filles qui se sauvaient de lui.

Il en trouva pourtant une qui voulait bien de lui ; quand il s'agit de la demander en mariage, sa mère lui dit :

— Tu la demanderas, mais tu en diras un peu plus long.

Quand il arriva à la ferme, il dit :

— Barattez donc.

— Oui !

— Je *sais* (suis) venu vous demander si fille à vous sera femme à ma, ou ben veste (zut), v'la le courti que ma mère m'a dit.

(Conté par J. L. Roussel, d'Ercé, 1880).

XIII

JEAN LE FOU

La mère de Jean le Fou l'envoya au bourg pour acheter de la farine et du cidre.

— Quand tu seras revenu, ajouta-elle, tu mettras cela dans la place.

A son retour Jean le Fou versa dans la place le sac de farine et le pot de cidre ; car il prenait au pied de la lettre tout ce qu'on lui disait¹.

— Où est ta farine ? lui dit sa mère, qui était allée soigner ses vaches.

— Dans la place.

— Et le cidre ?

— Je l'y ai mis pareillement.

— Ah ! pauvre innocent, ne pouvais-tu poser ton sac à terre et ton pot de cidre à côté au lieu de tout perdre par ta sottise ! Mais tu gâtes tout ce que tu touches.

— Ne me grondez pas, ma mère, je serai une autre fois plus fin.

Quelques jours après, la bonne femme eut besoin d'un trépied, et chargea son fils d'aller le chercher.

Jean s'ennuya bientôt de porter le trépied ; il le posa par terre, et lui dit :

1. Cf. *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 96, et pour ce conte et les suivants les contes de Jean le Diot, *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 219, 229, et *Litt. orale*, p. 92 et suiv.

— Voilà la route, tu n'as qu'à la suivre tout droit pour arriver chez nous, où tu seras avant moi, puisque tu as trois pieds et le milieu percé.

Quand la bonne femme revit son fils :

— Où est ton trépied ?

— Comment, il n'est pas encore ici : j'en suis bien surpris, vu qu'il a trois pieds, et que moi qui n'en ai que deux me voici de retour. Je lui avais pourtant indiqué la route.

— Le trépied est perdu ! tu aurais dû prendre ton bissac et l'apporter dedans.

— Bien, se dit le gars, je saurai une autre fois comment m'y prendre.

C'était le temps de la récolte, et on avait besoin à la ferme d'un van pour nettoyer le blé : Jean fut chargé d'en acheter un ¹.

Il prit son bissac sur son dos, et en sortant de la boutique du vannier, il coupa le van en petits morceaux et les emporta précieusement dans son bissac.

En voyant cette nouvelle preuve de la sottise de son garçon, la mère leva les yeux au ciel, et lui reprochant encore sa simplicité, elle lui dit :

— Ce n'était pas comme cela que tu aurais dû l'y prendre ; il fallait passer ton bâton dans les oreilles du van.

Quelques jours après, sa mère lui remit de l'argent, et lui dit :

— Nous avons besoin d'un cheval, voici cinquante écus pour en acheter un ; mais entends bien ce que je te dis, ne mets pas un sou de plus.

— Soyez tranquille, ma mère, je sais mon affaire.

Sur le champ de foire de Rennes, Jean marchand plusieurs chevaux, mais tous les marchands auxquels il s'adressait lui demandaient plus de 50 écus ou moins, de sorte qu'il allait retourner chez lui sans avoir rien acheté, quand il aperçut un paysan qui avait un cheval aveugle, et avant de sortir du champ de foire, il demanda le prix du bidet.

— Cinquante écus, dit le rusé fermier, qui avait remarqué l'air niais du pauvre gars.

— Marché conclu, dit celui-ci, en frappant dans la main du vendeur.

Il prit le cheval qui valait à peine le prix de sa peau, et monta dessus : en passant près d'une auberge, il eut envie de voir quelle heure il était, et il voulut y entrer sans descendre de cheval ; la pauvre bête qui était aveugle alla frapper de la tête dans le contre-

¹ Cf. *Litt. orale*, p. 93, 99.

lu (ou demi-porte) et le renversa dans la maison où il cassa plusieurs bols à cidre.

L'aubergiste accourut et Jean lui demanda avec tranquillité :

— Quelle heure est-il ?

— L'heure où les fous s'en vont, répondit l'homme.

— Merci bien, monsieur, dit Jean.

— Innocent, lui dit sa mère en voyant la piteuse emplette de son fils, tu as acheté une bête qui ne vaut pas dix pièces de cent sous et qui de plus est aveugle.

— Aveugle, dit-il, non, j'étais monté dessus, et il ne m'a pas jeté par terre ; mais s'il ne vous convient pas, je le revendrai et je parie bien d'en tirer deux cents francs.

Il alla à la foire au grand Saint-Aubin, et à tous les marchands qui lui demandaient le prix de sa bête, il répondait :

— Deux cents francs !

— Deux cents sous ! disaient les maquignons en riant et en haussant les épaules ; c'est un cheval qui ne vaut que l'argent de sa peau.

Voyant qu'à Saint-Aubin, on ne lui offrait pas une grosse somme pour son cheval, il demanda à le conduire à Rennes où il espérait le vendre plus avantageusement.

Mais il ne put en trouver que quatre pièces de cent sous, et il le donna pour ce prix.

A la foire suivante, il acheta pour quarante écus, un cheval assez bon ; mais comme il avait oublié dans son marché de stipuler qu'il conserverait la bride, son vendeur la garda pour lui.

Jean fit sortir le cheval du champ de foire en le traînant par les crins ; mais arrivé sur la route, il s'ennuya et se mit à réfléchir au moyen d'emmenner sa bête.

— Ma foi, dit-il, c'est bien simple pourtant, je vais lui passer mon bâton à travers les oreilles ; ma mère m'a dit l'autre jour que j'aurais dû faire comme cela pour apporter le van.

Il essaya de mettre son bâton dans les oreilles du cheval ; mais l'animal qui était vigoureux, ne se laissa pas maltraiter, il se cabra, rua, et finit par s'enfuir au galop, laissant Jean tout penaud.

Il vint raconter sa disgrâce à sa mère :

— En bonne conscience, lui dit-elle, tu ne seras jamais plus fin à une fois qu'à l'autre : ne sais tu donc pas qu'il fallait lui passer un licol au cou et monter dessus.

On l'envoya chercher une servante que sa mère avait gagée : quand ils furent dans la route, Jean attira un licou de sa poche, le passa au cou de la fille et monta sur son dos. Elle se laissa faire, parce qu'il n'y avait là personne, et apporta le garçon qui était bien

lourd. Quand elle arriva à la ferme, elle suait à grosses gouttes ; lui la mit à l'écurie et plaça du foin devant elle ; puis il entra dans la maison.

— Où est la servante ?

— Dans l'écurie.

La bonne femme y courut, et fit venir la servante à la maison ; mais elle avait eu si peur et avait éprouvé tant de fatigue qu'elle resta plusieurs jours malade.

(Recueilli à Ercé près Liffré vers 1876).

XIX

CELUI QUI MOURUT AU TROISIÈME PET DE SON ÂNE

Il était une fois un homme qui avait un âne ; il mit du fumier dans deux mannequins et les lui attacha sur le dos pour les porter dans un de ses champs. Comme il conduisait son âne, il rencontra une vieille femme qui lui dit :

— Où vas-tu ?

— Cela ne te regarde pas, répondit-il : qu'est-ce qui m'a donné une vieille sorcière comme toi !

— Tu te repentiras de m'avoir mal parlé, dit la vieille ; avant ce soir tu auras une jambe démise.

L'homme partit sans trop faire attention aux menaces de la vieille ; mais en arrivant à son champ, il frappa son âne qui rua et d'un coup de pied lui cassa la jambe, si bien qu'il tomba dans le fossé.

Un homme qui passait par là l'emporta chez lui et il resta sur son lit un an et un jour. Quand il fut guéri, il dit :

— Si jamais la vieille me tombe sous la main, je me vengerai d'elle, elle m'a *enfainé* (jeté un sort).

En allant à son champ avec son âne, il la rencontra et elle lui demanda encore où il allait :

— Cela ne te regarde pas, vieux tison d'enfer ! répondit-il.

— Tu t'en repentiras, de m'avoir encore parlé mal !

Il leva son bâton pour la frapper, mais il se retint et lui dit :

— Hé bien, puisque tu es sorcière, dis-moi quand je mourrai !

— Quand ton âne aura péter trois fois.

Comme elle disait ces mots, l'âne se mit à péter, puis il péta encore, prout ! une seconde fois. Alors l'homme qui avait peur de mourir

prit un morceau de bois et se mit à l'enfoncer pour boucher le derrière de son âne ; mais l'âne fit tant d'efforts qu'il péta pour la troisième fois et le morceau de bois atteignit à la tête l'homme qui tomba par terre et resta étendu sans mouvement et comme mort.

Tout le monde crut qu'il était trépassé, et on l'ensevelit dans une châsse. Dans ce temps là on portait les morts sur les épaules, et pour aller au cimetière il y avait deux routes, l'une qui était bonne, l'autre mauvaise et rocailleuse.

Ceux qui le portaient ne savaient laquelle prendre, et l'un d'eux demandait aux autres :

— Par où faut-il aller ?

— Du temps que j'étais vivant, dit le bonhomme du fond de sa châsse, c'est par telle route que j'allais.

En l'entendant parler, ils démolirent la châsse et le bonhomme s'en fut chez lui, bien vivant et n'ayant point envie de mourir.

(Conté en 1880, par Joseph Macé, de Saint-Cast, mousse, âgé de 15 ans).

XV

L'ÂNE QUI PÊTE, L'HOMME QUI TUE SEPT BOURDONS

Il y avait une fois un homme qui n'était pas bien riche et qui n'était guère plus fin. Il avait un âne maigre comme un clou qui lui aidait à porter ses fardeaux.

Un jour qu'il était à ramasser du bois dans la forêt, il avait mis son âne à pâturer ; un farceur qui passait par là dit à l'homme :

— Que fais-tu là !

— Je cherche du bois pour me chauffer.

— Hé bien ! prends garde, au troisième pet que fera ton âne, tu seras mort.

L'homme prit cette parole pour de l'argent comptant ; il ramassa de l'herbe pour boucher le derrière de son âne ; mais il ne put l'empêcher de péter. Je suis perdu, pensa-t-il, si cela continue. Il prit un marteau et se mit à lui enfoncer dans le derrière un morceau de bois rond ; l'âne péta pour la seconde fois ; il essaya encore de boucher le derrière de son âne ; mais l'âne poussa un pet retentissant, et l'homme se laissa choir tout de son long. Il resta trois ou quatre jours sans manger et sans bouger ; au bout de ce temps, un de ses voisins le rencontra et lui dit :

— Que fais-tu là ?

— Tu ne vois donc pas que je suis mort ; mon âne a pété trois fois, et au troisième coup je suis tombé mort.

— Es-tu donc *diot*, répondit son voisin ; tu vois bien que tu n'es pas mort, puisque tu parles.

— Si, si, je suis mort.

Ils se disputèrent et l'homme qui prétendait être mort battit l'autre, et même le maltraita très fort, puis il se recoucha.

Un géant vint à passer qui lui dit :

— Que fais-tu là ?

— Mon âne a pété trois fois, je suis mort.

— Es-tu sot de croire pareille chose, répondit le géant ; et, comme il avait tout pouvoir, il lui envoya neuf à dix bourdons pour le taquiner. Il se laissa d'abord faire, mais, l'un d'eux l'ayant piqué à l'oreille, il se leva, et avec une aiguille qu'il avait, il enfila sept bourdons.

Il se dit alors :

— Comme je suis fort, j'ai tué sept bourdons d'un coup.

Il alla à la cour et dit au roi :

— Sire le roi, c'est moi qui suis fort, j'en ai tué sept d'un coup.

— Bien, répondit le roi, puisque tu es si vaillant, il y a dans la forêt une bête qu'on appelle la Gabouille ; il faut aller la tuer.

L'homme se rendit dans la forêt, il vit venir à lui la grande bête qui avait la forme d'un cheval et deux cornes sur le front ; elle prit son élan pour le transpercer, mais lui, qui n'était pas sot cette fois, se cacha derrière l'arbre, et la bête enfonça ses deux cornes dans le tronc, et ne put les retirer. Il se mit alors à la farder avec son aiguille, et il finit par la tuer.

Il la prit sur son dos, et l'apporta au roi en disant :

— Regardez si je suis fort, maintenant je tuerais bien mille hommes.

— Puisque tu es si fort, répondit le roi, j'ai dans une cave sept chats marcoux (mâles), il faut les tuer tous les sept.

Il alla dans la cave, mais les chats lui sautèrent aux yeux, puis ils le tuèrent, et le dévorèrent tout entier, sauf la tête avec laquelle ils se mirent à jouer en disant :

— Voici la tête de celui qui tue mille hommes.

Le roi tua les sept chats marcoux, et les fit enterrer avec la tête de l'homme, et les chats et les souris se mirent à danser sur la fosse.

(Conté en 1880, par Joseph Macé, de Saint-Cast).

XVI

LE MEUNIER VOLÉ

Il y avait une fois un meunier de Plessala qui avait besoin d'argent ; il conduisit son âne et sa chèvre, et de peur d'être volé, il attacha sa chèvre à la queue de l'âne, et lui mit au cou une clochette, en disant :

— Tant que j'entendrai sonner la clochette, je serai sûr qu'on ne m'aura pas volé mes bêtes.

Par là passèrent trois voleurs qui firent entre eux la gageure de voler au bonhomme sa chèvre, son âne et son habit qu'il avait sur le dos.

L'un d'eux détacha adroitement la chèvre et l'emmena après avoir attaché la clochette à la queue de l'âne. Le meunier se retourna, et, voyant le voleur qui emmenait sa chèvre, il dit à l'autre voleur qui marchait sur la route avec un air d'innocence :

— Voulez-vous garder mon âne, brave homme, pendant que je cours après ma chèvre ?

— Volontiers, dit l'autre qui se hâta de s'enfuir avec l'âne.

Le troisième larron qui avait parié de voler l'habit, s'assit sur le bord d'un puits avec une bourse vide à la main et il criait d'un ton lamentable :

— Ah ! la triste journée !

— Vous n'avez point vu mon âne ? demanda le meunier.

— Non, mais suis plus malheureux que vous ; j'étais ici à compter mon argent sur le bord du puits et il est tombé dedans. Ah ! la triste journée ! Je donnerais bien la moitié de mon argent à celui qui descendrait dans le puits pour l'en retirer.

Le meunier dépouilla ses habits et descendit dans le puits, pensant y trouver assez d'argent pour compenser la perte de son âne et de sa chèvre ; mais le voleur lui enleva son habit ainsi qu'il l'avait gagé.

XVII

ORAISON FUNÈBRE

Un bonhomme du côté de Broons tomba malade, et l'une de ses commères qui demeurait à quelque distance vint pour le voir ; mais elle ne se pressa pas assez, car lorsqu'elle arriva à l'endroit où de-

meurait le bonhomme, elle apprit qu'il était mort et enterré depuis la veille.

— C'est égal, dit-elle, je vais aller consoler sa veuve.

— Mon Dieu, s'exclama-t-elle en entrant dans la maison, le pauvre compère qui est mort !

— Hélas ! oui, répondit la veuve en pleurant ; j'ai tout perdu en le perdant. Le pauvre cher homme, il a la barbe *olmont* (en haut) dans le cimetière de Broons. Voilà ses hautbois qui ne diront plus :

Lantille, tille, tille
Qui ne diront plus
Lantille, tille, tille
Lantille laridon.

Mon pauvre homme, il n'avait que faire de mourir à cette heure : il avait encore quatre chemises et une percée,

Et la dibe dibe
Dibe, dibe, dibe,
Et la dibe daubonnée (raccomodée),

Ma pauvre commère, voilà encore son tabac et sa pipe,

O quai (avec laquelle) qui pipochait,
Maluré !!
O quai qui pipochait !

Ah ! ma pauvre commère, voilà encore ses *hannes* (culottes) — que le bon Dieu lui veuille pardonner — à califourchon sur le haut du *let* (lit).

Ma bonne commère, voilà encore son chapeau — que le bon Dieu lui veuille pardonner —, dans la goule du *let*. Et voilà son bonnet — que le bon Dieu lui veuille pardonner —, sur la *presse* (l'armoire).
(Conté par Joseph André, chantré à Tréby, 1875).

XVIII

VEXILLA

Il y avait une fois deux marchands forains qui voyageaient ensemble ; c'était le samedi d'avant la Passion, et tout en marchant, ils vinrent à parler de la fête du lendemain :

— C'est ce jour-là, dit l'un d'eux, que l'on chante : *Vexilla regis prodiit*.

— Non répartit l'autre, c'est *Vexilla regis produunt*.

— Je parie que j'ai raison.

— Je suis sûr que c'est moi qui suis dans le vrai.

— Si tu veux, j'ai un cheval qui m'a coûté trois cents francs, je le parie contre pareille somme.

— Le mien a coûté autant : gageons cheval contre cheval.

Il fut convenu qu'en arrivant au premier bourg, on irait consulter les prêtres.

Le vicaire seul demeurait dans le bourg où ils passèrent, et le recteur était à son presbytère situé à quelque distance.

— Jugez notre différend, dirent-ils au vicaire, j'ai parié que demain on chantait : *Vexilla regis prodiis*, et mon compère prétend que c'est *Vexilla regis produunt*, lequel de nous deux a raison ?

— Qu'avez-vous gagé ?

— L'enjeu de chacun de nous est un cheval de trois cents francs.

— Cela fait six cents francs, dit le vicaire. Si vous voulez, je vais parier aussi moi. Je ne sais comment chantera monsieur le recteur, qui est le maître ; mais je parie six cents francs qu'il dira « *Vexilla regis prodeunt* ; » et si vous acceptez, voici trois cents francs que je dépose.

Les marchands acceptèrent, et le lendemain le recteur qui devait juger la pari, entonna ainsi l'hymne du jour :

*Vexilla regis prodeunt
A pied les ânes s'en iront,
Ce n'est ni prodiis ni produunt
C'est vexilla regis prodeunt.*

Et voilà les deux marchands attrapés.

(Conté par Joseph André, chantre à Trébry, 1879).

XIX

CELUI QUI VIENT DU PARADIS¹

Il y avait une fois un mendiant qui alla demander la charité à la porte d'une veuve qui s'était remariée :

— De quel pays es-tu, brave homme ? dit-elle.

— De Paris, répondit le mendiant.

— Du Paradis ? s'écria la bonne femme qui avait mal entendu ; avez-vous ouï par là des nouvelles de mon défunt homme ?

— Oui, dit le mendiant, il tient auberge à la porte², et il n'a pas trop chaud.

1. Cf. Le soldat de Paris, t. XI, p. 390.

2. Dans une variante, l'homme vend du « poiré de naviaux (navets) » à quatre sous le pot.

— Ah ! répondit-elle, cela ne m'étonne pas : il n'était guère habillé quand on le mit dans la châsse ; mais attendez, je vais vous donner des vêtements pour lui porter.

La femme fit un paquet des meilleures hardes qui fussent à la maison, et les remit au mendiant en lui recommandant bien d'avoir soin de les porter à son défunt.

Quand le mendiant fut parti le mari de la femme rentra :

— Tu ne sais pas, lui dit-elle ; il est venu un homme qui m'a appris des nouvelles de mon défunt mari ; il tient auberge à la porte du Paradis, et il n'a pas trop chaud ; aussi je lui ai envoyé un paquet de hardes pour qu'il puisse se vêtir.

— Pauvre innocente ! s'écria le mari ; tu t'es laissée bien attraper. Par où est parti le mendiant ?

La femme lui dit quelle route il avait prise, et il monta à cheval et se mit à courir sur la route.

Pendant le mendiant rencontra un homme qui cassait des pierres sur le chemin.

— Vous m'avez l'air fatigué, mon ami, lui dit-il ; si vous voulez, je vais casser des cailloux à votre place pour m'échauffer pendant que vous ferez un petit tour pour vous dégourdir les jambes.

Le cantonnier accepta, et le mendiant se mit à genoux, la masse à la main, après avoir caché son paquet dans un creux de fossé.

Le mari ne tarda pas à arriver :

— Cantonnier, lui dit-il, n'avez-vous pas vu passer un homme qui portait un paquet ?

— Si ; il est entré dans ce champ d'ajoncs.

— Tenez mon cheval, brave homme, je vais courir après lui pour le rattraper.

Dès que le mari eut franchi l'échalier, le faux cantonnier se hâta de reprendre son paquet, et de monter sur le cheval, et il ne tarda pas à disparaître.

Le bonhomme eut beau regarder de tous côtés, il ne vit pas le voleur, et en arrivant sur la route, il ne retrouva plus son cheval. Il rentra bien penaud à la maison, et quand sa femme sut la fin de l'aventure elle lui dit :

— Tu me disais que j'étais une pauvre innocente ; si je le voulais, je pourrais t'appeler Jean le Diot, car tu es bien mieux attrapé que moi.

Le mendiant vendit le cheval qu'il avait volé, et les habits que la bonne femme lui avait donnés, puis il continua à mendier, et vint demander la charité à la porte d'un château :

— Vous n'êtes pas d'ici, lui répondit-on ; qui êtes-vous ?

— Devin.

— Puisque vous êtes devin, dit le maître du château, vous pouvez bien me dire qui a pris l'anneau de ma femme.

— Je le veux bien, mais à une condition : c'est que vous me nourrirez de votre mieux pendant trois jours.

On accepta, et il pensait en lui même : « J'aurai toujours trois jours de bon temps. »

Le premier jour on le servit copieusement, et le soir, il dit quand on desservit la table :

— En voilà toujours un de pris.

C'étaient les trois domestiques qui avaient volé l'anneau, et les deux autres demandèrent à celui qui avait servi le repas ce que le devin avait dit :

— Ma foi, il a dit en me regardant : En voilà toujours un de pris.

— C'est toi qu'il a voulu désigner, il te connaît, répondirent les deux autres.

Le lendemain, ce fut un autre domestique qui lui porta à manger, et le soir le bonhomme s'écria :

— En voilà toujours deux de pris.

Le troisième jour, celui qui le servait eut peur et il emporta avec lui l'anneau volé ; et quand il fut pour desservir le souper, il entendit le mendiant s'écrier :

— Ah ! en voilà toujours trois de pris !

— Ah ! dit le domestique, voici l'anneau, ne nous dénoncez pas, ne dites pas que c'est nous qui l'avons ou nous sommes perdus.

Le devin prétendu prit l'anneau, le roula dans de la pâte, et le jeta à un dindon qui passait par là et qui l'avalait.

Le seigneur vint voir si son homme savait où était passé l'anneau :

— Oui, dit-il, c'est cette poule d'Inde qui l'a avalé !

On ouvrit le dindon et l'anneau fut retrouvé dans son jabot.

Le monsieur dit au devin de rester au château, car il voulait montrer son savoir à des amis qu'il avait invités à dîner.

Quand on fut au dessert, on apporta une petite boîte bien fermée :

— Qu'y a-t-il là-dedans ?

— Par ma foi, répondit-il, mon pauvre Lerat, te voilà bien attrapé.

Le devin s'appelait Lerat, et quand on ouvrit la boîte, on vit qu'il y avait un rat dedans. Et tous les messieurs frappèrent dans leurs mains pour applaudir le devin.

(Conté par Pierre Depais, de Saint-Cast, 1879).

XX

LE DEVIN

Un jour un monsieur très riche perdit trois diamants auxquels il tenait beaucoup, et comme il se promenait dans la campagne en songeant aux moyens de les ravoïr, il vint à passer devant une petite cabane, et il entendit une femme qui, battue par son mari, lui disait :

— Laisse-moi, vilain sorcier !

Il entra à la maison, et dit à l'homme :

— Vous allez me dire tout de suite qui m'a volé mes diamants, puisque vous êtes sorcier.

— Mais répondait-il, je ne suis pas sorcier.

— Si monsieur, il l'est, disait la femme.

Le monsieur l'emmena et le mit en prison où il devait rester trois jours.

Le soir du premier jour, une des servantes de la maison vint lui porter à dîner, et lui, pensant à la journée qui venait de s'écouler, dit tout haut :

— En voilà une !

La servante fut bien surprise, car c'était elle qui, avec les autres, avait pris les diamants, et elle dit à sa compagne d'aller porter à manger à l'homme.

Le lendemain, à midi, la seconde servante en apportant le repas entendit le prétendu sorcier qui disait :

— En voilà deux.

La servante, effrayée, vint dire aux autres qu'elle ne retournerait pas à la prison parce que le sorcier savait tout.

La troisième alla la dernière journée porter à manger, et elle entendit l'homme dire tout haut :

— Et voici la troisième.

— Comment, dit-elle, vous savez donc bien que c'est nous qui avons volé les diamants ? Si vous voulez nous tirer d'affaire, nous vous donnerons de l'argent.

— Hé bien ! si vous voulez me remettre les diamants, je me charge de tout.

Le lendemain, il donne les diamants à avaler à un canard auquel il avait coupé des plumes à la queue pour le reconnaître.

Le monsieur arriva et demanda quel était le voleur :

— Monsieur, répondit-il, c'est votre canard.

On tua l'animal, et on trouva dans son corps les trois diamants.

Le monsieur fut si content, qu'il lui fit présent d'une somme d'argent, et voilà sa fortune quasiment faite.

En sortant de là, il rencontra un autre monsieur qui avait quelque chose dans un sac.

— Sorcier, devine ce que j'ai là ?

— Merde ! dit l'autre.

— C'est vrai, répondit le monsieur.

(Conté par Françoise Dumont, d'Ercé, 1880).

XXI

LES TROIS BOSSUS

Il y avait une fois trois frères qui étaient bossus, et tous les trois étaient fort laids, mais ils se ressemblaient tant qu'on avait peine à les distinguer l'un de l'autre. Les enfants se moquaient d'eux à cause de leur difformité, ils étaient devenus hargneux, et souvent ils poursuivaient les gamins pour les battre.

Un jour les enfants de l'école leur firent une farce plus grosse que d'habitude, et l'un des bossus sortit et leur distribua une volée de coups. Parmi ceux qu'il frappa, se trouvait le fils du juge de la ville, et son père vint faire une enquête pour savoir qui avait battu les écoliers. Celui qui avait fait le coup se cacha, et le magistrat interrogea les autres.

— Est-ce vous ? dit-il à celui qui se présenta le premier.

— Non je viens d'arriver à l'instant.

Survint un autre des frères.

— Ah ! dit le juge, c'est vous qui avez frappé.

— Non, monsieur, j'arrive de route.

Le troisième vint à son tour.

— Ah ! pour cette fois c'est vous.

— Moi, monsieur, j'étais encore loin d'ici il n'y a qu'un instant.

Le magistrat ne sachant quel était le coupable condamna les trois frères à sortir de la ville, et ils se séparèrent. L'un alla du côté de l'ouest, et les deux autres vers le nord et l'est.

Celui qui s'était dirigé vers l'ouest arriva à Paimbœuf, et trouva de l'ouvrage chez un coutelier (C'était le métier des trois bossus). A la mort du coutelier sa veuve songea à se remarier, et épousa son ouvrier. Il laissa alors l'état de coutelier et se mit marchand de vin en gros ; il faisait de bonnes affaires, mais s'enivrait souvent, et

quand il laissait sa raison au fond d'un verre, il mettait quelque temps pour la retrouver.

Ses deux frères ayant appris qu'il se trouvait dans une position aisée vinrent lui demander du secours. Mais lui qui ne se souvenait plus d'avoir été pauvre, les reçut fort mal. Il leur donna à chacun un louis de vingt-quatre francs, en leur disant d'aller au diable, et il recommanda à sa femme de ne pas les recevoir s'ils se présentaient.

Quand les deux bossus eurent dépensé leur argent, et ce ne fut pas long, ils revinrent à la maison de leur frère qui était absent, et leur belle-sœur leur donna à boire et à manger, mais entendant son mari qui arrivait en faisant du tapage parce qu'il était ivre, elle ouvrit la porte de la cave et les y enferma en disant que bientôt elle reviendrait leur ouvrir. Mais son mari arriva de fort méchante humeur en criant : La soupe n'est encore pas prête ! au reste, viens te coucher avec moi ; je ne veux pas souper.

La femme fut obligée d'obéir, et les deux bossus qui étaient dans la cave burent tellement de vin qu'ils en moururent. Quand la femme alla dans la cave le lendemain, et qu'elle vit que ses beaux-frères étaient allés porter des lettres à leur grands-parents, elle se dit :

— Comment faire ? je n'en parlerai pas à mon mari, car il me gronderait. Il y a à Paimbœuf un portefaix qui est fort comme un Turc, mais qui passe pour un peu fou, ce soir j'irai le trouver et lui dirai de prendre un sac et de jeter les bossus dans la Loire.

Quand elle vit le portefaix :

— Il est entré un voleur par les grilles de la cave, dit-elle, et il a tant bu de vin qu'il en est mort ; il faut que vous alliez le porter ce soir à la rivière.

— Ce n'est pas le premier que je porte, dit le portefaix.

— Voyez par où il a passé, poursuivit-elle en montrant les grilles ; j'ai peur qu'il ne s'en revienne.

— Jamais ceux que je jette ne reviennent.

— Vous aurez six francs pour votre peine ; je vous en donnerai trois quand vous emporterez le corps, et les trois autres à votre retour quand je serai sûr qu'il ne reviendra pas

Le portefaix chargea le bossu sur ses épaules (l'autre bossu était caché) et alla le jeter dans la Loire où il le vit disparaître, puis il revint chez la femme.

— Donnez-moi une goutte, dit-il.

— Volontiers, et nous allons voir si le bossu ne serait pas revenu.

Quand ils descendirent à la cave, il y avait encore un bossu étendu sur le sol.

— Ah ! s'écria le portefaix, il a pour sûr le diable au corps, mais s'il revient cette fois-ci, cela me surprendra fort.

Il chargea le second bossu sur ses épaules, et alla le jeter dans la rivière à un endroit où le courant était violent, et resta quelque temps sur le rivage pour voir s'il ne reparaitrait pas.

Comme il revenait pour toucher ses trois francs, il rencontra le bossu marié qui revenait de souper en ville et qui était très ivre.

Il alla à lui, lui mit le sac sur la tête et le fourra dedans avec sa lanterne et l'ayant lié solidement.

— Cette fois, dit-il, il ne se sauvera pas.

Il jeta le sac dans la Loire, et revint pour se faire payer.

— Allons voir dit la femme.

— C'est inutile, répondit le portefaix, je l'ai rencontré qui s'en revenait une lanterne à la main en contrefaisant l'homme saotûl, je l'ai mis dans un sac, et ai jeté sac et bossu à la rivière.

La femme paya le portefaix et moi je m'en revins.

(Conté par Joseph André, de Trébry, 1879).

XXII

JEANNETTE ¹

Il y avait une fois un homme qui allait glaner, et dans sa journée il ne ramassa rien qu'un épi de blé. Comme il était loin de chez lui, il entra dans une ferme et demanda à coucher.

— Je suis bien lassé, dit-il, et pourtant je n'ai trouvé qu'un seul épi de blé.

— Mettez-le sur le joug à nos poules, dit la fermière, et il n'aura pas de mal.

Quand l'homme fut levé le lendemain, il dit :

— Bonjour.

— Bonjour, lui répondit-on.

— Où est mon épi de blé ?

— Mon pauvre bonhomme, nous avons une mauvaise poule noire qui l'a mangé.

— Procès, procès, dit l'homme.

— Point de procès, bonhomme, prenez la poule et vous en allez.

Il prit la poule et le soir venu, il entra dans une autre maison pour demander à coucher.

— Où mettrai-je ma poule ?

— Dans l'étable au cochon.

1. Cf. Vadoyer, *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, t. I, n. 64.

Le lendemain, quand il fut levé, il dit :

— Bonjour.

— Bonjour.

— Où est ma poule ?

— Mon pauvre bonhomme, nous avons un mauvais cochon qui l'a mangée.

— Procès, procès !

— Point de procès, mon bonhomme, prenez le cochon et vous en allez.

Il alla encore plus loin et demanda à coucher, et on mit le cochon parmi les vaches.

— Quand il fut levé au matin, il dit :

— Bonjour.

— Bonjour.

— Où est mon cochon ?

— Mon pauvre bonhomme, nous avons une méchante vache qui l'a étripé avec ses cornes.

— Procès, procès !

— Point de procès, bonhomme ; prenez la vache et vous en allez.

Il marcha encore toute la journée, et le soir il demanda à coucher ; on lui offrit un lit et on lui dit :

— Mettez votre vache avec les nôtres.

Il y avait à la ferme une petite fille qui s'appelait Jeannette, et qui avait soin de l'étable. Elle alla pour traire les vaches, et celle du bonhomme voulut lui donner des coups de cornes ; alors Jeannette prit une fourche et étripa la vache du bonhomme.

Lorsqu'il se leva, il dit comme à l'ordinaire :

— Bonjour.

— Bonjour.

— Où est ma vache ?

— Mon pauvre bonhomme, nous avons une petite fille qui s'appelle Jeannette et qui l'a tuée d'un coup de fourche.

— Procès, procès.

— Point de procès, bonhomme ; prenez plutôt Jeannette et vous en allez.

Il mit Jeannette dans un sac, et la porta bien loin, et le soir il entra chez la marraine de la fille et demanda à coucher et à déposer son sac dans un coin.

Pendant qu'il était sortit, le chien de la maison venait sentir le sac, et Jeannette qui avait peur d'être mordue criait :

— Marraine ! marraine ! tirez-moi du sac au bonhomme et mettez à ma place votre grand chien qui veut me mordre.

La marraine ôta Jeannette du sac et y mit le chien.

Le lendemain, quand l'homme fut levé, il dit :

— Bonjour.

— Bonjour.

— Où est le sac que j'ai mis là hier ?

— Le voilà, bonhomme.

Il prit sur son dos le sac, et le chien se débattait et lui faisait sentir ses griffes. Le bonhomme posa le sac à terre et l'ouvrit pour corriger, à ce qu'il croyait, Jeannette ; mais le chien s'enfuit rapidement, et le bonhomme courait après en criant :

— Jeannette, revenez ici, vous aurez le fouet !

(Conté par J. M. Hervé, de Pluduno, 1879).

XXIII

JEAN LE FAINÉANT

Il y avait une fois un homme et une femme qui avaient un garçon qu'on appelait Jean le Fainéant parce qu'il était paresseux comme une couleuvre ; il avait déjà vingt-cinq ans et ses parents ne pouvaient rien en faire.

Un jour le bonhomme dit à sa femme :

— Bonne femme, tu ne penses pas à faire un avenir à notre garçon ?

— Quel avenir veux-tu qu'il ait ? il est déjà sur vingt-cinq ans, et il ne sait faire œuvre de ses dix doigts.

— Il faut le marier, dit le bonhomme ; une fois marié, il sera peut-être plus vaillant à la besogne.

— Le marier, ciel adorable ! s'écria la bonne femme, qui jamais le voudrait ?

— Mais peut-être bien Marie-Antoinette ; elle m'appelle quelquefois son beau-père, il faudra essayer.

Quand Jean le Fainéant fut de retour à la maison, ses parents lui dirent :

— Puisque tu ne veux rien faire, il faut aller voir Marie-Antoinette et la demander en mariage.

— Je veux bien, répondit-il, si cela lui plaît aussi,

Voilà le bonhomme et le gars partis pour aller chez Marie-Antoinette qui demeurait auprès de chez eux, dans une maison bourgeoise où elle était domestique. Elle avait envie de se marier, et elle dit oui tout de suite.

On fit une belle noce où rien ne manquait ; le bourgeois de Marie-Antoinette lui promit une ferme, et dit qu'il la garnirait de tout, de chevaux, de vaches, de cochons et de moutons.

Au bout de quinze jours, les voilà partis à leur ménage ; mais Jean était aussi fainéant dans la ferme que chez lui. Sa femme lui disait tous les jours :

— Travaille donc, Jean, ou nous ne pourrons payer notre maître et il nous mettra dehors.

Une année se passe, le maître ne dit pas grand chose ; mais la seconde, il se fâcha un peu :

— Si tu ne travailles pas mieux, je te mettrai hors de ma ferme ; tu ne fais rien ; il n'y a pas la moitié de mon terrain qui soit ensemencé.

— Je ne peux pas travailler plus que cela, répondit Jean, je fais ce que je peux.

Cela dura cinq ans de la sorte, et ils avaient cinq enfants.

A la fin, le maître se fâcha pour tout de bon, et lui déclara que cette fois, il le mettrait à la porte.

— Ah ! dit Jean, serez-vous dans le cas de le faire ?

— Nous verrons ; si demain matin je te retrouve ici, je te fais empoigner par la justice.

Après avoir réfléchi, Jean partit de la ferme où il laissa sa femme et ses enfants ; il ne savait quel métier prendre ; à la fin il se mit dans l'idée de naviguer.

— Je serai toujours porté étant sur un navire, pensa-t-il.

Il alla s'engager avec un capitaine qui, voyant qu'il avait l'air d'un gars de métairie, lui dit :

— Es-tu matelot, pour t'embarquer ?

— Oui, oui, je suis dans le cas de faire mon service ; si je ne le fais pas, vous ne me paierez pas.

— Cela suffit, dit le capitaine qui, voyant son air résolu, pensa qu'il connaissait le métier.

Le navire se mit en mer, et Jean, qui n'était pas du premier quart, alla se coucher. Quand on l'appela pour relever les autres, il y avait de la besogne à le faire se lever, car il ne voulait pas.

— Capitaine, dirent les marins, vous avez un matelot qui refuse de prendre le quart.

— Comment, s'écria le capitaine quand il fut descendu, tu ne veux pas te lever ?

— Croyez-vous que je vais travailler la nuit, moi ?

— Par ma foi, me voilà bien gréé ! qui m'a donné un fainéant comme cela !

— Vous ne me dites pas de sottises, répondit Jean, j'ai nom Jean le Fainéant.

Il finit pourtant par se lever, et il monta sur le pont où lui et un autre matelot devaient faire leur quart. Dès qu'il y fut, il s'installa pour y faire un somme.

— Ce n'est pas comme cela qu'on fait, lui dit l'autre matelot ; on se promène sur le pont pour s'engarder de dormir.

— Promène-toi si tu veux ; crois-tu que je vais passer la nuit à me promener de même.

Et il se mit à dormir ; on alla chercher le capitaine qui prit une corde pliée en double, et frappa Jean.

— Ah ! disait Jean, j'en ai attrapé un à terre, j'en attraperai bien un second ici.

Après sa correction, il ne travaillait pas plus qu'avant, et chaque fois qu'on lui faisait des reproches, il disait :

— Mettez-moi à terre, je ne vous demande rien.

Mais ils étaient en pleine mer à ce moment ; dès que le capitaine aborda à un port, il le débarqua sans rien lui donner. Jean resta dans la ville, il n'y connaissait personne, et comme il n'avait pas un sou vaillant, il couchait dehors et mourait de misère.

Une nuit qu'il était couché sur une pierre, il sentit qu'elle remuait il entendit toc, toc, au-dessous, et la pierre se souleva. Cinq ou six hommes sortirent de dessous terre, et lui dirent :

— Que fais-tu là ; toi ?

— Je dors.

— Veux-tu venir avec nous ?

— Volontiers, mais je n'ai rien dans le ventre et je voudrais manger.

On lui donna un peu de nourriture, et il les suivit ; mais ils allaient plus vite qu'il n'aurait voulu.

C'étaient des faiseurs de fausse-monnaie qui étaient établis dans un souterrain et allaient voler la nuit. Ils s'en revinrent bien chargés de butin, et ils mirent un sac pesant sur le dos de Jean qui se plaignait souvent et s'arrêtait. Les voilà arrivés à la pierre :

— Il faut que tu descendes, dirent les faux-monnayeurs.

— Je ne descendrai pas le premier, répondit-il.

On lui montra la route et il arriva dans le souterrain où il trouva une centaine de bons sujets qui faisaient de la fausse monnaie. Jean travailla aussi et il prit le métier à cœur, si bien qu'il devint l'un des plus habiles.

Il était bien avec eux, mais il avait du regret de sa famille ; il

pensait à sa femme et à ses enfants qui, peut-être, étaient sur les routes à chercher leur vie ; mais il ne savait comment sortir de là.

Le chef de la bande mourut après avoir dit qu'il voulait que Jean prit le commandement à sa place. Quand il se vit assez riche, il se disait :

— Si je pouvais m'en aller, je saurais si ma femme et mes enfants vivent encore.

Il trouva moyen de faire porter une caisse d'or en dehors du souterrain, puis il put en sortir et le voilà bien content, avec son coffre d'or.

Il se dit « Je vais me mettre charlatan avec cet argent-là. » Ce qui l'y fit penser, c'est qu'il avait vu les charlatans remuer les pièces de cent sous à poignées.

Il s'acheta un habit galonné, une belle voiture avec des chevaux chamarrés, et il prit avec lui un domestique ; il n'allait que dans les grandes villes, et il y avait du succès, car il avait le bageolet bien pendu, et il avait appris de la malice dans le souterrain.

Laissons là Jean le Fainéant, et retournons à son ancien bourgeois.

Le maître de la ferme avait laissé la femme et les enfants dans sa terre. C'était un vieux garçon qui vivait joyeusement.

Il avait avalé une arête qui, depuis deux ans, lui était restée dans la gorge ; il avait été à tous les médecins, mais aucun n'avait pu la lui ôter, et il se voyait pour mourir.

Jean le Fainéant vint dans une ville auprès de l'endroit où il demeurait, et on parla beaucoup de lui.

— Notre maître, dit la fermière à son bourgeois, il y a à la ville un homme qui est si capable qu'il guérit de tout. Si vous vouliez, il viendrait ici.

— Que veux-tu que je fasse d'un charlatan ? répondit-il. Elle le pria tant qu'il finit par lui dire d'aller le chercher. Il était presque nuit lorsqu'elle arriva devant lui, mais il la reconnut bien :

— Monsieur, lui dit-elle, j'ai mon maître qui est bien mal. Si vous vouliez venir le voir.

Elle tenait à la main son dernier enfant, celui qui était encore au bers¹ quand Jean était parti.

— Vous avez un joli enfant, lui dit-il ; où est votre mari ?

— Je ne sais pas ce qu'il est devenu ; il est parti il y a sept ans, parce qu'il avait eu le malheur de se mettre mal avec notre maître... Mais, dit-elle, vous avez un grand air de lui.

1. Berceau.

— Votre mattre est donc bien mal ? qu'est-ce qu'il a ?

— Il lui est resté une arête dans la gorge et il dit qu'il donnerait la moitié de son bien à celui qui pourrait la lui ôter.

— Je vais aller le voir, je ne vous promets pas de le débarasser, mais je ferai ce que je pourrai.

Quand le charlatan fut en présence de son ancien mattre, il lui dit :

— Vous donneriez beaucoup sans doute pour être guéri ?

— Ah ! oui, répondit-il.

— Donneriez-vous bien le Val-Orio ?

— Qui vous fait connaitre mon Val-Orio ? demanda-t-il tout surpris.

— Est-ce que vous ne me reconnaissez pas ?

— Non.

— Vous ne connaissez pas Jean le Fainéant ?

— Jean le Fainéant ! s'écria-t-il en le regardant, et il s'esclaffa tellement de rire, que l'arête lui sortit de la gorge. Il fut si content d'être guéri qu'il lui dit : !

— Je te fais mon héritier, toi et tes enfants.

Il leur signa tous les papiers pour cela. Jugez si Jean le Fainéant fit une belle affaire.

Ils étaient bien aises, sa femme et lui, et en signe de joie, ils firent de nouvelles noces où ils convièrent tous leurs amis, et le lendemain on voyait le long de la route les invités égaillés sur les mètres de pierres et ronflant comme des bienheureux.

(Conté en 1880, par Rose Renault, de Saint-Cast, qui l'a appris d'un cultivateur de Matignon, nommé Urban, âgé de 40 ans environ).

PAUL SÉBILLOT.



CONTES TROYENS

VII

LE RUSÉ ET LE SEIGNEUR

Sous ce titre, ma mère me contait le récit que M. Filleul-Petigny, dans le numéro de juillet dernier, intitule *Bocévaine*. Quelques variantes sont à signaler. Dans le conte troyen, le curé est remplacé par le seigneur du lieu ; au lieu de s'appeler Bocévaine, le paysan s'appelle Jean ; — les farces qu'il fait au seigneur sont une vengeance de celle que ce dernier lui avait jouée en lui conseillant de vendre sa vache à raison d'un louis le poil, prix auquel personne n'en voulut au marché, et pour cause....

Pour se venger, Jean envoie son fils emprunter le boisseau du seigneur, puis le lui renvoie en y laissant un louis, avec ordre de dire que Jean n'en est pas à cela près, car il les mesure au boisseau. Le seigneur vient pour avoir l'explication d'une telle richesse, et Jean lui dit qu'il a un âne qui fait des louis au lieu de crottes. Le seigneur le lui achète très cher, et se trouve déçu.

Les épisodes de la marmite et du sifflet sont les mêmes, avec cette différence que le seigneur tue sa femme ; notre conte se termine par la noyade d'un individu à la place de Jean.

VIII

JEAN-BÊTE

Jean-Bête se retrouve aussi dans les contes troyens, avec les épisodes de la lessive et des œillades ; celui de la messe n'y figure pas, mais il est avantageusement remplacé par les deux suivants :

Un jour, Jean-Bête, envoyé à la ville pour rapporter des aiguilles, une marmite et de l'huile, met les aiguilles dans la voiture de foin d'un de ses voisins rencontré en route, avec la pensée de les reprendre à l'arrivée ; il laisse la marmite sur la route, en faisant cette réflexion qu'ayant trois pieds elle peut marcher aussi bien que lui, qui n'en a que deux ; enfin, il donne son huile à boire à la terre, qui lui paraît avoir soif.

Une autre fois, sa mère l'envoie vendre de la toile, en lui recom-

mandant de ne pas la céder à une babillarde. A toutes les femmes qui lui demandaient le prix de sa toile il refusait de vendre, sous prétexte qu'elles étaient des babillardes. N'ayant rien vendu, il revint au logis. En chemin, entrant dans une église, il vit la statue d'une sainte et lui dit : « Veux-tu ma toile ? » — La sainte ne répondit pas. — « A la bonne heure, tu n'es pas une babillarde, tu auras ma toile ; » et il l'enroule autour de la statue. Ensuite, il lui réclame le prix de sa marchandise, et comme elle ne s'exécute pas il lui donne un coup de pied dans le ventre. La statue était creuse, elle cassa, et il tomba 4 fr. 50 qui s'y trouvaient. Jean-Bête se crut payé et revint au logis, où il essaya une dure réprimande pour avoir rapporté si peu d'argent.

A la fin du conte, Jean-Bête est chassé par sa mère.

LOUIS MORIN.

USAGES ALSACIENS

I

Le jour de la Saint-Laurent, 10 août, est le jour où l'on récolte le lin dans les communes du canton de Wissembourg. Ce même jour on a coutume de remuer la terre pour trouver du charbon. Sur les bords de la Lauter chaque enfant s'ingénie à recueillir le plus fort butin et l'on fouille avec frénésie. Ordinairement le théâtre de ces fouilles est le verger ou le potager et, comme dans ceux-ci, lorsqu'on retourne la terre, souvent disparaissent des branches qui plus tard se réduisent en charbon, on est à peu près sûr de trouver la denrée que l'on cherche.

Le charbon trouvé sert de remède dans les douleurs d'entrailles et les maux de dents. Il doit y avoir un rapport entre cette recherche du charbon et le martyr de saint Laurent qui, comme on sait, fut placé sur un gril sous lequel pétillaient des charbons ardents.

PAUL RISTELUBER.

CONTES D'ANVERS

I

MIEKE ET JANNEKE

Conte d'enfants.

 L y avait une fois deux enfants, le frère et la sœur, qui se nommaient *Mieke* (Marie) et *Janneke* (Jean).

Un jour qu'ils se promenaient dans les champs, mangeant leur tartine, ils aperçurent une pauvre petite vieille.

La pauvre, s'adressant à *Janneke*, lui demanda de sa tartine.

— Non, répondit *Janneke*, si tu as faim, j'ai faim aussi, tu n'auras rien.

La vieille renouvela la même demande à *Mieke*, qui s'empressa aussitôt de lui donner sa tartine toute entière.

Notre pauvre, ayant mangé sa tartine, remit à *Janneke* une carte noire et à *Mieke* une carte blanche. Avec la carte noire il fallait frapper à la première porte noire qu'on rencontrerait sur le chemin, et avec la blanche à la première porte blanche.

Comme il fut dit, il fut fait. A la porte noire *Janneke* fut reçu par une légion de diabolins qui l'emportèrent dans les entrailles de la terre ; à la porte blanche une foule de petits anges, roses et mignons, reçut *Mieke* qui fut transportée au ciel dans une voiture rose et traînée par les anges.

(*Recueilli à Anvers*).

II

SEKE ET SYKE

Conte d'enfants.

Seke et *Syke*, deux sœurs, folâtraient le long des chemins du village et cueillaient des mûres aux ronces qu'elles rencontraient.

Comme le soir tombait, *Seke* dit à *Syke* : « Retournons à la maison, il se fait tard ! »

— Non, répondit *Syke*, nous avons encore le temps.

— Ah ! c'est ainsi, tu refuses de m'obéir. Eh bien ! je voudrais voir apparaître un vilain chien qui te morde cruellement.

Le chien apparut, mais ne mordit point Syke, malgré l'ordre de Seke.

Ce que voyant, Seke de dire :

— Je voudrais voir apparaître un bâton pour battre ce maudit chien, qui ne veut pas mordre Syke, qui ne veut pas retourner à la maison.

Ce fut au tour du bâton d'apparaître et de refuser de battre le chien.

Seke dit encore :

— Je voudrais voir apparaître un feu violent pour brûler ce bâton, qui ne veut pas battre le chien, qui ne veut pas mordre Syke, qui ne veut pas retourner à la maison.

Comme les précédents, le feu apparut et ne brûla pas le bâton.

Seke, hors d'elle-même, fit un dernier souhait :

— Je voudrais, dit-elle, voir apparaître de l'eau qui éteindrait ce feu qui ne veut pas consumer le bâton, qui ne veut pas battre le chien, qui ne veut pas mordre Seke, qui ne veut pas retourner à la maison.

L'eau apparut et aux injonctions de Seke, elle éteignit le feu qui brûla le bâton, qui batit le chien, qui mordit Syke, qui retourna à la maison¹.

(Conté par Marie Plaschaert, née à Anvers, en 1836, qui le tient de ses parents).

ALFRED HAROU..

1. La randonnée de Bricou, étudiée dans plusieurs numéros de la Revue.



TRADITIONS, SUPERSTITIONS ET COUTUMES DU MENTONNAIS ¹

ÉTUDE COMPARATIVE

La table suivante indiquerait que les croyances mentonnaises se rapprochent plus de celles de la Provence que de celles de la rivière de Gênes, s'accordant ainsi avec la linguistique ². Une exception apparente se voit dans le *Mariage*; elle pourrait résulter d'alliances plus fréquentes avec des Génois. D'ailleurs les faits qu'on a pu collectionner pour cette rubrique sont peu nombreux; on y est surtout frappé par la couleur locale. Quant aux *Fêtes*, où le rapprochement avec le Provençal est relativement faible, il est à observer que Menton se trouvait dans le diocèse de Vintimille jusqu'au Concordat. Une base de comparaison plus étendue serait sans doute à désirer, mais celle-ci suffit au moins provisoirement.

Les causes de cette ressemblance pourraient être cherchées dans l'histoire et la topographie du pays, selon les connaissances actuelles. Il n'y a pas à accuser des influences ethniques.

	I Naissance	II Mariage	III Mort	IV Fêtes	V Métiers	VI VII Surnaturel	VIII Médecine	IX Divers	Totaux
Ment.	2	3	1	2	6	4	7	5	32
Prov. et Ment.	6	0	5	10	16	15	25	24	101
Génois et Ment.	1	2	0	9	2	3	5	1	23
Prov. Gen. et Ment.	53	26	28	24	53	71	68	71	394
Totaux	62	33	34	45	77	93	105	101	550

J.-B. ANDREWS.

1. *Revue des Traditions Populaires* t. XII.

2. *Romania* XII, 354. XVII 543, *Archivio Glottologico Italiano* XII, 100.

LA FRATERNISATION PAR LE SANG ¹

LXI

Scandinavie

ADLING ayant été dépouillé de ses états, s'unit à un pirate borgne du nom de Liser ; tous deux, suivant la coutume des ancêtres, aspergèrent réciproquement de leur sang la trace de leurs pas ².

LXII

Arménie

C'est sans doute à une pratique analogue qu'il faut rattacher le trait cité par Valère Maxime ³. Sariafter, fils de Tigram, roi d'Arménie, conspira contre son père avec plusieurs de ses amis : les conjurés se tirèrent du sang de la main droite et se le firent boire mutuellement.

LXIII

Australasie

On a vu qu'à plusieurs reprises, Magellan, dans son voyage autour du monde eut à se soumettre à cette coutume. Herrera ⁴ la mentionne dans l'île de Zebu « Le Roy envoya dire à Magellan qu'avant toutes choses, il vouloit qu'il fist paix avec luy ; et comme Magellan luy fit dire qu'il en estoit d'accord, le Roy lui fist dire, qu'il avoit accoustumé, lorsqu'il faisoit paix avec des Estrangers, que les deux Chefs se tiroient du sang de l'estomac, et qu'ils beuvoient le sang l'un de l'autre. Magellan luy mande qu'il en estoit content ; si bien que Magellan attendant le Roy le lendemain au matin dans la Capitainesse pour faire cette ceremonie, il luy envoya dire, qu'il estoit satisfait de sa bonne volonté, et qu'il tenoit la paix pour conclué. »

RENÉ BASSET.

1. Suite. Voir t. X p. 476.

2. Saxo Grammaticus, *Gesta Danorum*, éd. A. Holder. Strasbourg, 1886, in-8, t. 1 p. 23.

3. t. IX, ch. XI, 2^e partie, § 3.

4. *Histoire générale des voyages et conquêtes des Castillans dans les Isles et Terre-ferme des Indes occidentales*, tr. N. de la Coste. Paris, 3 v. in-4, 1660-1671, t. III, p. II.

LA MORTE RESSUSCITÉE¹

II

ALLEMAGNE

NOTRE confrère, M. Alfred Harou, place à Aix-la-Chapelle les têtes de bois des deux chevaux dont il parle dans sa légende de la Morte ressuscitée (juin 1896). Comme il ajoute « *recueillie* à Liège et dans le nord de la province, nous croyons ne pas le désobliger en disant que ce n'est pas à Aix-la-Chapelle, mais à Cologne qu'il faut chercher l'origine de cette légende et les deux têtes de chevaux qui la symbolisent. Nous croyons même pouvoir affirmer qu'il n'y a pas de chevaux du tout à Aix-la-Chapelle, car il est plus que probable qu'on nous les eût montrés lorsque nous nous y sommes arrêtés.

Les véritables chevaux de bois de toute façon se trouvent à Cologne, sur la place centrale ; leurs têtes en grandeur naturelle, sont peintes en blanc. Ils ne regardent pas par une fenêtre, mais par une lucarne, tout en haut du toit d'une très belle maison de patricien.

Nous les y avons vus souvent, et lors de notre première visite à Cologne on nous a raconté à leur sujet à peu près la même légende que celle que donne M. Harou avec la variante, seulement, que le riche commerçant qui apprend la nouvelle de la résurrection de sa femme s'écrie : « Je n'en crois rien, je pourrais aussi bien apercevoir mes deux chevaux blancs à la lucarne de ma maison lorsque je rentrerai. »

Cette légende de la morte ressuscitée et des chevaux blancs (Schimmel) qui annoncent sa résurrection est d'ailleurs fort répandue en Allemagne. Nous avons vu dans la cathédrale de Magdebourg un très bel *ex-voto* en pierre sculptée relatant le même sujet. Tandis qu'à Cologne, l'homme incrédule était un riche commerçant, c'est un chanoine à Magdebourg. L'*ex-voto* le représente à genoux, en compagnie de sa femme et de ses enfants, rendant grâce à Dieu devant sa propre maison où l'on aperçoit tout en haut à une lucarne les têtes des deux chevaux.

La lucarne offre d'ailleurs une image plus frappante pour la

1. Cf., t. XI, p. 328.

superstition populaire. Plutôt que d'arriver à une fenêtre quelconque du rez-de-chaussée ou du premier, les chevaux ont accompli le tour de force miraculeux de grimper trois ou quatre étages, et le dernier sur un escalier raide et étroit comme ceux qui mènent généralement au grenier, même dans les maisons les plus luxueuses.

HEDWIGE HEINECKE.

LA FÉE ET LA SAGE-FEMME

CONTE DE LA VALLÉE D'ASPE

Accous¹ il y a la grotte des fées. Or la fée de cette très profonde caverne était en travail d'enfant. Le mari va chercher l'accoucheuse à Bédous, qui fait de grandes difficultés, elle a peur ; mais l'homme lui promet qu'aucun mal ne lui arrivera. Elle part, en arrivant à la porte de la grotte l'homme commande à un rocher de s'ouvrir. Il obéit. L'accoucheuse entre, reste là plusieurs jours très bien nourrie, et opère la délivrance de la fée. Elle pouvait emporter tout ce qu'elle voulait à condition de le dire. Or le pain qu'on lui donnait était très blanc. Elle en mit un morceau à la poche sans rien dire, et puis elle s'approche de la porte pour s'en aller ; mais elle ne peut jamais passer par cette porte. Vous avez pris quelque chose sans nous le dire, dit la fée. La femme répond que non, qu'elle n'a rien pris ; mais elle fut forcée d'avouer qu'elle avait mis du pain dans sa poche. Alors on lui en donna encore et elle put sortir. Elle a dit depuis qu'elle avait vu tout un pays dans cette profonde caverne, des plaines, des villages, et que tout y était très beau ; mais elle n'y est jamais revenue.

ANSELME CALLON.

1. Accous, Osse et Bédous sont tous les trois dans le Bassin de Bédous, dans la vallée d'Aspe (Basses-Pyrénées).

THÉÂTRE POPULAIRE¹

III

ARRÊT DU PARLEMENT DE RENNES CONCERNANT L'EXERCICE
DES COMÉDIES ET TRAGÉDIES*en date du 24 septembre 1733 (ou 53)*

ARRÊT de la Cour rendu sur les remontrances et conclusions de M. le Procureur général du roi, qui fait défense à tout artisan, laboureur de représenter des tragédies ou comédies. (Extrait des registres du parlement). Le substitut de M. le Procureur du roi, entré en la Cour, a dit que dans quelques paroisses de la Basse-Bretagne, et surtout dans l'évêché de Saint-Brieuc, les gens oisifs ont imaginé, ou plutôt renouvelé un divertissement public, qui bien qu'il semble indifférent en soi, est très dangereux dans ses suites.

Les jeunes gens de la campagne veulent représenter dans les places publiques des comédies et des tragédies en breton ; ce sont des farces ridicules, mêlées de paroles et de figures indécentes et souvent obscènes ; quarante ou cinquante enfans de familles de différent sexe s'attroupent pour cet effet, et abandonnent pendant un temps assez considérable leur devoir et les travaux de la maison paternelle pour se mettre en état de jouer leurs rôles.

Le jour de la représentation est annoncé publiquement aux foires et aux marchés et à l'issue des grand'messes des paroisses du lieu. Les acteurs tirent en cachette de la maison tout ce qui est nécessaire pour se mettre en état de paraître sur le théâtre, les curieux pour se montrer avantageusement au spectacle emploient les mêmes moyens et tel de ces spectacles dure quelquefois trois ou quatre jours.

A chaque représentation les acteurs ont soin de faire courir un plat dans toute l'assemblée et chacun s'empresse d'y donner des marques de sa générosité, et le produit de ces quêtes est employé à entretenir la débauche de ceux qui en ont le goût et à le faire naître en ceux qui ne l'ont pas.

1. Cf. t. II, 222, 429, VIII, 463 ; on peut remarquer une différence entre la date du titre et celle de l'extrait.

Outre ces abus, la Cour sent bien les inconvénients qui résultent nécessairement de ces assemblées ; le mélange d'une jeunesse et de différent sexe et de différente paroisse, qui, pour se rendre au lieu de l'assemblée, voyage pendant une partie de la nuit et qui séjourne pendant plusieurs jours, ne peut que causer beaucoup de désordres dans les paroisses et dans les familles.

Les représentations des pères et mères sont inutiles ; les recteurs et les curés ont beau crier contre ces spectacles et ces spectateurs ; l'attrait ou le désir l'emporte et les assemblées n'en sont pas moins nombreuses.

Un arrêt du 7 novembre 1714 arrêta ce désordre dans la ville de Guingamp et les paroisses circonvoisines ; il paraît juste de le répéter, de renouveler et d'étendre même les peines qu'il prononce.

A ces causes, ledit Substitut a requis qu'il y fut pourvu, et sur ce, ouï le rapport de M. de Caradeuc, conseiller en la chambre des vacations et tout considéré.

La Cour, faisant droit sur les remontrances et conclusions du procureur général du roi, fait défense à tous artisans, laboureurs et autres personnes semblables, de quelque âge ou sexe qu'elles soient, de s'attrouper et s'assembler pour représenter des tragédies ou comédies en français ou en breton, ni d'en représenter soit dans les places publiques soit dans les maisons, à la peine de 30 l. d'amende contre chacun des acteurs et de pareille peine contre les ouvriers qui travailleront à dresser le théâtre et de confiscation des bois au profit des fabriques des églises des lieux et à toutes personnes de prêter ou louer leurs maisons et leurs hardes pour ces sortes de représentations sous pareilles peines ; enjoint aux juges des lieux et en cas d'absence ou d'éloignement, aux trésoriers en charge de tenir la main à l'exécution du présent arrêt et de faire démolir les théâtres que l'on se proposerait de faire élever, et, à ce que personne n'en ignore, ordonne que ledit arrêt sera imprimé, lu et publié dans les paroisses de l'évêché de Saint-Brieuc et autres de la Basse-Bretagne où ses spectacles sont en usage.

Fait au Parlement à Rennes, le 14 septembre 1753.

(*Revue de Bretagne et Vendée*, 15 août 1896).

L'ABBÉ HERY.



VIEILLES CHANSONS DU MAINE

(suite)

VII

VERSION DE LA PROMENADE

Voilà ma journée faite,
 Et ioup là là deridou là là,
 Voilà ma journée faite,
 Je vais me promener,
 Voyez, je vais me promener (*bis*).

Dans mon chemin rencontre,
 Et ioup là là deridou là là,
 Dans mon chemin rencontre,
 Jolie fille à mon gré,
 Voyez, jolie fille à mon gré (*bis*).

La prends par sa main blanche,
 Et ioup là là deridou là là,
 La prends par sa main blanche,
 Dans le bois la menai,
 Voyez, dans le bois la menai (*bis*).

Quand elle fut dans le bois,
 Et ioup là là deridou là là,
 Quand elle tut dans le bois,
 Elle s'est mise à pleurer,
 Voyez, elle s'est mise à pleurer (*bis*).

— Ah qu'avez-vous, la belle,
 Et ioup là là deridou là là !
 Ah qu'avez-vous la belle ?
 Qu'avez-vous à pleurer.
 Voyez, qu'avez-vous à pleurer ? (*bis*).

— Je pleure, car je suis fille
 Et ioup là là deridou là là !
 Je pleure, car je suis fille,
 Encore à marier,
 Voyez, encore à marier (*bis*).

La pris par sa main blanche,
 Et ioup là là deridou là là,
 La pris par sa main blanche,
 Hors du bois la menai,
 Voyez, hors du bois la menai (*bis*).

Quand elle fut hors du bois,
 Et ioup là là deridou là là,
 Quand elle fut hors du bois,
 Elle s'est mise à chanter,
 Voyez, elle s'est mise à chanter (*bis*).

— Ah qu'avez-vous, la belle,
 Et ioup là là deridou là là
 Ah qu'avez-vous la belle,
 Qu'avez-vous à chanter,
 Voyez, qu'avez-vous à chanter (*bis*).

Je chante ce lourdeau,
 Et ioup là là deridou là là,
 Je chante ce lourdeau,
 Qui n'a su m'embrasser,
 Voyez, qui n'a su m'embrasser (*bis*).

Quand on tient l'alouette,
 Et ioup là là deridou là là
 Quand on tient l'allouette,
 Il faudrait la plumer,
 Voyez, il faudrait la plumer (*bis*).

MADAME DESTRICHE.



DEVINETTES SAVOYARDES



as plus gros qu'une amende, qui remplit toute la chambre ?

La flamme d'une lampe.

— Qui passe l'eau sans faire d'ombre ?

Le son.

— Qui est ce qui n'a ni cul, ni queue, mais dont la mère en a ?

Un œuf.

— Qui se repose dans un coin après avoir fait le tour de la chambre ?

Le balai.

— Plus il y en a, moins ça pèse.

Des trous.

— Qui se perd le jour et se retrouve la nuit ?

La lumière.

— Comment se nomment ces milliers de demoiselles qui se donnent à boire les unes aux autres ?

Les tuiles ou les ardoises.

— Quelle est cette dame blanche que je vois en entrant dans la chambre et que j'éventre aussitôt d'un coup de couteau ?

Une tome (fromage).

— Qui est-ce qui a les cornes au derrière ?

Le soufflet.

— Qu'est-ce qui, gros comme un œuf, fait un étron comme une paille ?

Une taupe.

— Qu'est-ce qui rond comme un pain à la queue longue comme un ruban ?

La poêle.

— Quelles sont ces quatre dames qui se courent toujours après sans pouvoir jamais s'attrapper ?

Les roues d'une voiture.

— Grand le père, mauvaise la mère, noire la nourrice, blanche la fille ?

La châtaigne.

— Qui porte cent gerbes de paille et ne porte pas une aiguille ?
L'eau.

— Tant haut, tant haut qu'on voudra, c'est toujours bas ?
Des bas.

— Qui est noir le jour, et blanc la nuit ?
Un curé.

— Le riz tenta le rat, le rat tâta le riz.

— Qu'est-ce qui est dans un palais entourée de petits tabourets.
La langue.

— Si vous ne lavez pas, prêtez-le moi, si vous lavez ne me le prêtez pas ?
Le battoir.

— Qui pose son ventre pour aller boire ?
Une paillasse.

— Pied contre pied, ventre contre ventre, on met le pendu dans le fendu.
La clef.


JEAN DE LA SUIE.



COUTUMES DE MARIAGE

XXV

LE REPAS MONSTRE

ES noces pantagruéliques ne sont pas un mythe, même de nos jours si nous en croyons une notice parue dans le *Journal de Salzwedel*, du 14 juin 1896. Il s'agissait de célébrer l'union de deux richissimes agriculteurs, M. Fritz Wielman de Benkendorf et M^{lle} Marie Roloff, de Maxdorf, deux localités situées dans la vieille marche brandenbourgeoise dont Salzwedel est la ville principale.

Dès le matin la fiancée arriva, précédée de ses trente garçons d'honneur, tous montés superbement. Bientôt le cortège nuptial se forma de la façon suivante : d'abord la musique militaire du 46^e hulans, puis un groupe de 50 fillettes et jeunes filles, vêtues de blanc et couronnées de fleurs. Derrière elles marchaient les fiancés et ensuite la longue file des invités du nombre de 500. La cérémonie religieuse, très imposante par elle-même, se termina par des chants liturgiques et par l'offrande d'un superbe calice en argent que la mariée dédia au maître-autel.

Pour le festin nuptial, on avait dressé deux grandes tentes qui se trouvèrent insuffisantes pour la foule accourue de toutes parts, qui dut se loger tant bien que mal dans la maison et la grange. Trente cuisinières, venues de Salzwedel, avaient préparé le repas de noce pour lequel on avait tué : deux vaches, six veaux, trois cochons et quarante poulets. On servit en outre cent kilos de poissons, deux-cent trente gâteaux, cent brezeln et une cinquantaine de kugelhopfs ; il fallut cent kilogrammes de beurre pour assaisonner les sauces, les légumes et les rôtis, et une centaine d'œufs pour préparer les plats sucrés. On but sept cent cinquante bouteilles de vin, quatorze tonneaux de bière et une quantité illimitée de spiritueux et de café. Puis on dansa jusqu'au lever du jour et tandis que les uns allèrent cuver leur vin, les autres reprirent leur travail des champs comme si de rien n'avait été.

HEDWIGE HEINECKE.

CROYANCES DES INDIGÈNES DES ENVIRONS DE SEDRATA

I

Département de Constantine (Algérie)

Les indigènes de Sedrata sont persuadés qu'en plaçant le cadavre d'un serpent près d'une ruche, la quantité de miel donnée par cette ruche sera plus importante.

Les indigènes ont la même croyance pour les moutons. La dépouille d'un serpent placée dans un parc aurait la propriété de faire augmenter le nombre des agneaux.

La bergeronnette ou hoche-queue, appelée par les Arabes *oum-sissi*, est considérée par eux comme *merabta* (maraboute) et ne doit pas être tuée par l'homme.

Celui qui tue cet oiseau est sûrement atteint de fièvres pendant l'année et en meurt.

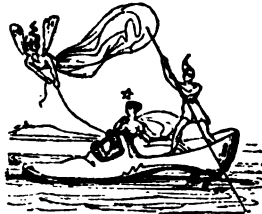
La même croyance existe pour l'hirondelle appelée par les indigènes *Khetaifa*.

Le proverbe arabe suivant a trait à ces deux oiseaux :

*El Mleh ma idrob nich,
Ou el Kebih ma tguess nich.*

L'homme bon ne me frappe pas,
L'homme mauvais ne m'atteint pas.

ACHILLE ROBERT.



LES ONGLES ¹

XVII

C'est pour les habitants de Macaçar une propreté et même une obligation indispensable que d'entretenir leurs ongles dans cette peinture rouge qu'ils ont commencé de leur donner dès leur enfance, et de les couper une ou deux fois la semaine, car ils s'imaginent que le diable s'y cache quand ils sont longs ².

XVIII

Aux îles Marquises, du temps du paganisme, les ongles humains étaient employés comme parure. Une idole portait un collier composé de dents de porc et d'ongles humains alternativement effilés ³.

XIX

Dans la Poméranie orientale, on croit que si l'on coupe les ongles des enfants dans leur première année, il seront exposés au malheur.

Quand on se coupe les ongles régulièrement chaque vendredi, on est préservé contre le mal de dents.

Celui dont les ongles fleurissent (out de petites taches blanches) a du bonheur.

Dans un conte populaire, le soldat qui a vendu son âme au diable ne peut se faire couper les ongles ni les cheveux que lorsque le pacte est rompu ⁴.

RENÉ BASSET.

1. Suite, voir t. X, p. 603.

2. Gervaise, *Description historique du royaume de Macaçar*. Ratisbonne, 1700. in-12 p. 101-102.

3. Cf. Radiguet. *Les derniers sauvages*. Paris, s. d., in-12, p. 43-44.

4. O. Knoop. *Volksagen, Erzählungen, Aberglauben Gebräuche und Märchen aus dem östlichen Hinterpommern*. Posen, 1885, in-8 p. 157, 162, 163, 189.



TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DES PONTS ET CHAUSSÉES ¹

II

LE CHEMIN DE FER (suite)

Lors de la création du premier chemin de fer belge (de Bruxelles à Malines), les paysans, au passage des trains, accouraient le long de la voie, pour regarder passer le monstre de fer, que les uns, dans leur patois familier, appelaient le « *Jan Vapeur* » (Jean vapeur), que les autres, effarouchés et superstitieux, avaient baptisé de *Vuurduivel* (diable de feu).

(P. HYMANS. *Bruxelles à travers les âges*, 111, 117, 114).

Au Parlement nombre d'orateurs combattirent le projet de création des chemins de fer, en Belgique. Parmi les arguments invoqués contre le projet, relevons les suivants :

- Les chemins de fer ne vaudront jamais les canaux.
- On mettra ainsi les chevaux hors d'usage et l'on privera de pain des milliers d'ouvriers.
- Le lait transporté par les trains arrivera à l'état de beurre et les œufs en omelette.
- Les chevaux n'étant plus employés les plantes fourragères servant à leur nourriture seront frappées de dépréciation.

ALFRED HAROU.

1. Cf. le t. VI, p. 10, 99, 218, 220, 363, 403, 583, t. VII, p. 70, t. VIII, p. 31, t. X, p. 333 et sur les préventions contre les chemins de fer. Paul Sébillot. *Les Travaux publics et les Mines dans les superstitions de tous pays*, p. 276 et suiv.



BOTANIQUE POPULAIRE

I

NOMS DE PLANTES EN ARABE VULGAIRE D'ALGÉRIE

- ABSINTHE : *Chedjra Meriem* (arbre de Marie).
 ANGÉLIQUE : *H'achichet el malak* (herbe d'ange).
 ANIS VERT : *Bezr el h'alou* (aromate doux).
 BELLADONE : *H'achich el Morr* (herbe amère).
 BELLE DE NUIT : *Chebb el lil* (beau de nuit).
 BOURRACHE : *Lesdn eth thour* (langue de taureau).
 CAPILLAIRE : *Keçber el bir* (cerfeuil de puits).
 CAPUCINE : *Châbir bâcha* (éperon de pacha).
 CENTAURÉE : *Mråret el h'anech* (bile de serpent).
 CHARDON : *Chouk el h'amir* (épine des ânes).
 CRÈVREFEUILLE : *Solt'an el Ghâbah* (roi de la forêt).
 CHIENDENT : *Sboulet el fâr* (épi de rat).
 CLÉMATITE : *Dalia Souda* (vigne noire).
 COURGE : *Bou choukah* (celui à l'épine).
 DOUCE-AMÈRE : *Yasmin el khelâ* (jasmin sauvage).
 GROSEILLE : *'Aneb ed dib* (raisin de chacal).
 GLAIEUL : *Sif el Ghorâb* (épée de corbeau).
 MARGUERITE : *Zhar el loulou* (fleur de perle).
 MYOSOTIS : *Ouden el far* (oreille de rat).
 NOIX VOMIQUE : *Bou za'kah* (celui à la queue).
 OREILLE D'OURS : *Ouden ed debba* (oreille d'ourse).
 PASSIONNAIRE : *Bou seba' louân* (celui aux sept couleurs).
 PIED D'ALOUETTE } *Bou Chouiber* (celui au petit éperon).
 } *Rijl el imâmah* (pied de la tourterelle).
 } *Châbir el Ouçif* (éperon du nègre).
 PISSENLIT : *Senn el Asad* (dent du lion).
 POIS DE SENTEUR : *Moh'ammed ou 'Ali* (Moh'ammed et 'Ali).
 PRIMEVÈRE : *Zhar er rebi'a* (fleur du printemps).
 RAIPONCE : *Qema' el Qâq* (entonnoir de la pie).
 SAULE PLEUREUR : { *Omm es Soualef* (mère des boucles).
 } *Salef el 'Adra* (boucle de la Vierge).
 SCILLA MARITIMA : *Bçol Fera'oun* (oignon de Pharaon).
 TAMUS COMMUNIS : *Ben Meïmoun* (fils de bonheur).
 TOURNESOL : *Dâret ech chems* (tour du soleil).

RENÉ BASSET.

BIBLIOGRAPHIE

Henri de Kerbeuzec. — *Cojou Breiz. 1^{re} série. Plougasnou.*
Paris, Bouillon, in-8 de pp. IX-161.

Les matériaux de ce petit livre ont été recueillis au village de Plougasnon, près de Morlaix, qui depuis quelques années est devenu une station balnéaire. L'auteur, qui est un ecclésiastique, a consacré sa première partie aux petites chapelles de la région; quelques-unes ont été détruites récemment, comme celle de Saint-Nicolas, qui était le théâtre d'une foule d'apparitions, parmi lesquelles celle du prêtre mort qui revient à minuit pour dire sa messe. La seconde partie, les Poèmes, contient la traduction d'une vingtaine de chants populaires, dont il eût été intéressant de connaître le texte breton. Enfin, deux enfants de Plougasnon, âgés de douze et treize ans, ont raconté à l'auteur les douze contes qui font la troisième partie. Plusieurs sont des parallèles de récits de Luzel; mais ils sont beaucoup plus courts; c'est ainsi qu'une version du Pape Innocent, assez différente de la légende chrétienne qui porte ce titre (t. I, p. 282), est environ quatre fois moins longue, et l'allure générale est bien plus vive, bien plus rapide que celle des contes de Basse-Bretagne publiés jusqu'ici; ils rappellent plutôt, non les récits faits en la Haute-Bretagne par des femmes, mais ceux du même pays qui m'ont été racontés aussi par des enfants, dont la mémoire n'était pas toujours sûre. L'auteur fera sagement à sa prochaine campagne, d'écouter des conteuses; il est probable qu'en cherchant bien, il en rencontrera encore de la vieille souche, les filles de celles qui dirent à Luzel des récits si touffus.

P. S.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Journal of American Folk-lore IX. 33. Notes on the Language and Folk-Usage of the Rio Grande Valley. *John G. Bourke.* — A Miracle Play in the West Indies. *Alfred M. Williams.* — Creole Folk-Lore from Jamaica. *William C. Bates.* — An Old Mauma's Folk-Lore. *John Hawkins.* — Some Japanized Chinese Proverbs. *Michitaro Hisa.* — In Memoriam — John Gregory Bourke. *F. W. Hodge.*

Volkskunde IX. 4-5. Nos arbres indigènes dans le Culte des Plantes, *Is. Teirlinck*. — Proverbes et dictons. Méfiez-vous de ceux que Dieu a marqués *A. de Cock*. — Un Diseur de bonne aventure devant le Tribunal de l'Oud-Burg à Gand, en 1632 *A. Van Werveke*. — Contes. La femme Misère *A. de Cock*. — Sorcellerie. § 1. A quoi on peut reconnaître les Sorcières *A. de Cock*. — Vieux-Gand. Différentes acceptions du mot « *kinderen* » (enfants), *A. Van Werveke*. — La préciosité chez les paysans, *P. d. M.* — Proverbes et Dictons sur les femmes. 3. La femme laide. — 4. La jeune Femme. — 5. La vieille Femme. — La Veuve, par *A. de Cock*.

Zeitschrift des Vereins für Volkskunde VI. 3. Kulturgeschichtliches aus Island. Nach dem Islaendischen *M. Lehmann-Filhés*. — Geburt, Hochzeit und Tod in der Iglauer Sprachinsel in Machren. *Franz Paul Piger*. — Aus dem Volkstum der Berber. *M. Hartmann*. — Italienische Volksraetsel. *Johannes Tschiedel*. — Aus dem deutschen Volks- und Rechtsleben in Alt-Steiermark. *Theodor Unger* (Fortsetzung). — Kinderreime aus dem Marchfelde. *Hans Schukowitz*. — Zum Volkslied, Spruch und Kinderreim. *Anton Englert*. — Das Leben in der Auffassung der Gossensasser. *Marie Rehsener*.

NOTES ET ENQUÊTES

*. *Guérison des verrues des animaux*. — Verrue je te souhaite le bonjour. — Tu as autant de racines que le bon Dieu a d'amis. — Les amis du bon Dieu prospéreront et les racines périront. — Au nom du père, du fils, et du Saint.

On dit cette prière aux environs d'Autun pour guérir les verrues des animaux, notamment des vaches. Pour qu'elle réussisse, elle doit être dite avant le lever du soleil et il faut que les propriétaires de la bête malade y croient fermement.

(Comm. de M^{me} J. LAMBERT.)

*. *Les œufs trouvés*. — Dans l'Autunois, si on trouve des œufs dans un champ, il faut se garder d'y toucher. Ils ont été déposés là par le diable ou par un sorcier qui veut vous jeter un sort. — D'autres personnes croient au contraire qu'on doit les casser, un sorcier les ayant mis là pour jeter un sort sur une personne malade. Si on les casse le malade guérit.

(Comm. de M^{me} J. LAMBERT.)

Le Gérant, A. CERTEUX

REVUE

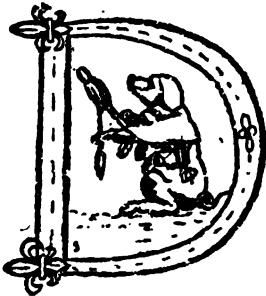
DES

TRADITIONS POPULAIRES

11^e Année. — Tome XI. — N^o 10. — Octobre 1896.

NIEDRISCHU WIDEWUTS¹

Epopée latavienne en 24 chants



DEPUIS longtemps déjà, en collectionnant des traditions populaires dans les différentes contrées des peuples lataviens, à partir de la Vistule jusqu'au delà de la Duna, on avait remarqué des traces évidentes d'une épopée nationale. C'est le poète latavien magister J. Lautenbach-Juhsmin (l'Youcemigne), lecteur en langue latavienne à l'Université de Youryiéff (Dorpat), qui avait entrepris la tâche difficile de recueillir et de collectionner les matériaux se rapportant aux héros nationaux dont on trouvait partout les traces dans les traditions du peuple latavien.

Latavien lui-même, Lautenbach pouvait mieux qu'un autre saisir les sons des temps passés qui frappaient son oreille dans les dainas, teikas et pasakas (chansons, légendes et contes).

Néanmoins il a fallu un travail assidu pour pouvoir faire paraître le volume contenant, en 24 chants avec 11.491 vers dactyliques, le poème héroïque latavien.

Loennrot donna aux Finnois leur *Kalewala*, Kreutzwald le *Kalewipoeg* aux Estoniens ; c'est Lautenbach qui a fait rentrer avec *Widewut* les Lataviens (Lettoniens) au nombre restreint des peuples épiques. Pourtant on ne peut pas encore regarder ce travail comme

1. L. Niedrischou Widewouts. Mitau, 1891, 381 pages.

définitif. C'est par milliers que se recueillent et se publient chaque année des matériaux de toutes sortes : chansons, légendes et contes... Ils ouvrent souvent encore un monde nouveau, peu connu jusqu'ici, un monde rempli de dieux et de héros, de filles du soleil et de fils de dieux, de guerriers vaillants et de femmes fières, de combats acharnés et d'exploits héroïques, de souffrances profondes et de joies élevées. Aussi j'estime que dans quelque temps l'honorable auteur devra compléter son œuvre. Toutefois, sans épuiser toute la richesse épique du peuple latavien, cette œuvre avec ses joies et ses souffrances, avec ses vœux et ses espérances, n'est pas moins apte à toucher le cœur de chaque Latavien. La légende de *Wissukuok* (l. *Wissoukouok*) lui rappelle son ancienne noblesse, anéantie en combattant pour le salut de la patrie ; les noms de villages, de fleuves, de bourgs en ruines, encore aujourd'hui existant, tels que *Wissukuoki*, *Pèrkuone* (l. *Pèrkouoné*), *Sehlpils*, *Saka*, *Daugawa* (l. *Daougava*=Duna), *Melnupe*, *Mèmele*, *Muhse* (l. *Moucé*), *Lielupe* (l. *Lieloupé*), etc., lui font passer devant les yeux les lieux des exploits de ses héros qui ne cessent pas de continuer leur vie, sous des noms différents, dans la mémoire du peuple.

Dans l'épopée de *Widevut* nous trouvons une source abondante pour l'étude des mythes aryens. En effet, il n'y a pas de peuple qui ait conservé autant d'anciens biens communs aux Aryens, que le peuple lithuano-latavien. Ce poème nous montre le culte divin et fait passer devant nos yeux la vie et l'activité de ce peuple jadis grand et célèbre : nous apprenons comment le Latavien prie ses dieux, comme il sacrifie à *Pèrkun* (l. *Pèrkoune*), comme il croit aux *Puhki* (l. *Pouki*=dragons) et combat contre les *Sumpurni* (l. *Soumpourni*=hommes aux têtes de chiens, réminiscence probable aux incursions des Huns), comme il s'imagine l'enfer et la vie dans l'autre monde, comme il prend sa *lihgawa* (fiancée) et fête trois jours la noce, comme sa sœur et sa fiancée le décorent au départ à la guerre... en un mot, la vie avec ses joies et ses tristesses, passent devant nos yeux.

Mais aussi le côté archéologique nous intéresse, car nous apprenons à connaître les habits et les armes, les outils de travail et les objets de ménage, les mets et les boissons.

Les traditions lithuano-lataviennes nous montrent jusqu'à l'évidence que ce peuple avait dans l'antiquité ses *runes* qui se découpaient sur des bâtons de bois ou se brodaient sur les drapeaux et les ceintures. Encore aujourd'hui *runa* (l. *rouna*) veut dire en latavien le discours, *runat*=parler. Les lettres runiques mêmes (les lettres alphabétiques également) s'appellent et s'appelaient *burti* (l. *bourti*)

(en lithuan, *burtai*); delà *burtinieks* en latav., *burtininkas* en lithuan., dénominations de ceux qui savaient lire, une classe spéciale de Waïdelotes (prêtres). *Burtinieks*=*burwis* (l. bourvisse) veut dire aujourd'hui mage, sorcier.

Résumons maintenant l'œuvre de Lautenbach.

1^{er} CHANT

Au premier printemps *Mènesis* emmena
Saoulité, fiancée, à la montagne céleste,
Les fils de dieu, les grands guides de Saoulité.
Sellèrent cent chevaux pour le festin ;
Pèrkons, se mettant à la poursuite, arriva
A la porte, foudroya le chêne d'or.

Tous les dieux sont rassemblés aux noces joyeuses. *Mènesis* (la lune) danse avec *Saoulité* (le soleil), chaussée de souliers d'argent.

Mais voilà que *Kilda*¹, aux yeux étincelants, invitée à la fête par *Liktenis*², soulève une querelle parmi les dieux rassemblés, à la suite de laquelle ils se partagent en deux groupes ennemis.

D'un côté *Mènesis*, *Yupis* (l. Youpice),
Debesskalis, *Welns*, d'autres géants puissants ;
D'autre côté *Pèrkons*, *Lihga*, *Uhsin* (l. Oucigne)
Et les neuf fils du père *Pèrkons*.

Ils sont définitivement divisés par la trahison de *Mènesis*, quittant sa bella épouse *Saoulé* pour *Kilda* (Aoustra).

Pèrkons (*Pèrkuns*), le gardien jaloux et vigilant des bonnes mœurs et des bonnes actions, devient furieux là-dessus et pourfend *Mènesis* de son sabre tranchant, *Yupis*, *Debesskalis* et *Welns* veulent le défendre.

Mais alors les neuf fils de *Pèrkons* :
Trois grondèrent, trois frappèrent, trois firent des éclairs.

Pèrkons expulsa du ciel les trois partisans de *Mènesis* et les jeta avec une telle force sur la terre qu'ils s'y enfoncèrent profondément. *Kilda* fut jetée, sur ordre de *Pèrkons*, à la mer par *Wiésuls*, fils de *Wehja-mahte* (l. Wèya-maté — mère des vents). Alors *Pèrkons*³ monte à cheval avec ses fils et prend le royaume de la montagne des airs (Gaïssinou kalnà).

Sur la côte d'ambre habitait un excellent homme du nom de *Wis-*

1. *Kilda*, celle qui soulève des querelles ; littéralement la querelle.

2. *Liktenis*, le sort.

3. J'emploie à dessein les deux formes *Pèrkuns* et *Pèrkons*, car le peuple les connaît toutes les deux.

sukuok (l. *Wissoukouok*). C'était un caractère noble et élevé. Il n'oubliait jamais de faire ses offrandes aux dieux ; aussi fut-il aimé par eux et comblé de bonheur.

Un jour qu'il pêchait dans la mer, il aperçut dans son filet une femme belle et jolie ; il l'a sauva et l'emmena avec lui.

Son bonheur souleva la jalousie des *Sâmi* (*Souomi*), mauvais esprits des eaux. Ils veulent anéantir *Wissukuok* ; à bout de forces celui-ci doit fuir ; un gouffre marécageux, impossible à franchir, barre le chemin à *Wissukuok*. Déjà les *Sâmi* veulent l'engloutir, quand le vieux lui-même (*Pêrkons*) vint à son aide : il lança une pierre énorme, couvrant la moitié du gouffre, sur la tête des *Sâmi*. Les esprits de la terre, ennemis des *Sâmi*, couvrirent bien vite d'herbe le gouffre et en firent une prairie fleurissante.

A l'endroit où il avait été sauvé, *Wissukuok* éleva le château *Radagaissa* (à l'endroit du village actuel *Wissoukoudkou ciëms*), y planta un chêne et éleva un autel à ses dieux.

Alors *Siëwalka*, la femme sauvée des vagues de la mer, devint épouse de *Wissukuok*.

Elle lui donna un fils, *Radagaïsu Stipraïs* (l. *Radagatssou*).

Le sang de héros ne se dément pas. Dès son enfance il montre une force peu commune ; à sa quatorzième année il se fait forger une hache gigantesque avec laquelle, à vingt-et-un an, il abat d'un seul coup un chêne de dimensions énormes.

Wissukuok avait donc une femme et un fils comme personne n'en avait.

Stipraïs s'en alla à travers le monde chercher du bonheur et de la gloire.

Entre temps *Wissukuok* était devenu un vieillard ; seule sa femme ne vieillit pas et resta jeune et jolie, comme auparavant. Tout le monde en était jaloux, des querelles s'élevèrent partout où apparaît *Siëwalka* ; on tenta de l'enlever à *Wissukuok*. Désireuse de rendre la paix au peuple, elle avoua à son mari qu'elle était *Kilda*, jetée à la mer par ordre de *Pêrkons*. Là elle devint une *Lauma* (l. *Laouma*) (une fée) ; comme telle elle pouvait, d'après les circonstances, rendre les enfants heureux ou malheureux, bons ou mauvais, suivant qu'elle les regardait de l'œil droit ou de l'œil gauche.

Après avoir raconté à son mari combien elle l'aimait, elle promit de faire du bien à sa famille, de rester sa protectrice ; puis elle reprit sa qualité divine et disparût dans une mer de lumière devant *Wissukuok* attristé. Il pria alors *Pêrkuns* de le foudroyer, lui et son château. De cette mort, la plus noble aux yeux d'un Latavien, s'en alla *Wissukuok*, le progéniteur de héros lataviens (*leſtoniens*).

Entre temps son fils *Stiprais* continuait son chemin.

Bientôt il arriva dans une grande forêt ; un ure (sumbris) se jeta sur lui, *Radagaisu Stiprais* le prit par les cornes et le traîna comme une chèvre après lui. L'ure devint docile et obéit à son maître.

Puis *Stiprais* entreprend d'abattre une grande forêt, il arrache les arbres avec leurs racines, et bientôt il a labouré une énorme étendue.

Plus loin il arrive au bord de la mer qui n'a point de nom encore. Les pêcheurs y sont en querelle à cause des puits, chacun prétendant le sien le meilleur et demandant à ce que toute la côte soit appelée du nom de la qualité de l'eau de son puits.

Stiprais donne le bon exemple en cultivant la terre, en soignant les abeilles, en brassant de l'hydromel (*miëstinsch*), de la bière (*alus*) et en se montrant sage dans toutes les questions.

Il s'étonne des querelles constantes de ses voisins. *Përkons* lui-même en est mécontent. Pour y mettre fin, il envoie sur terre *Giedina*¹, fille de dieu, pour qu'elle donne à *Radagaisu Stiprais* un fils qui sera un législateur, un roi et un maître pour son peuple.

La naissance fut assistée des trois *Laïmas*, déesses du bonheur. Il reçut le nom de *Niedrischu Widewut* (l. *Niëdrischou Widwouts*).

A peine né, un ours (*lâcis*) se jeta sur l'enfant — *Widewut*, le prit par les oreilles et lui ôta la peau, comme on ôte un gant de la main.

Ainsi commença l'enfance de *Widewut*, de cet homme au cœur noble, aux pensées élevées, au courage viril, aux actions puissantes qui fut dans la suite le roi et le législateur des peuples proussolithuano-lataviens.

II^e CHANT

Une force inaccoutumée, une conception et un esprit supérieurs se manifestent chez *Widewut* dès l'âge le plus tendre. *Radagaisu Stiprais* et *Giedina* sont pleins de joie en voyant les brillantes qualités de leur fils.

Un jour père, mère et fils passent près de *Welna akmens* (pierre du diable), sous lequel ils trouvent *Përkouna zouobens* (le sabre de *Përkouns*) et *Welna arklis* (la charrue du diable). Le sabre était de dimensions formidables, son poids énorme, mais déjà le petit *Widewut* pouvait le brandir.

Giedina conseille alors à son mari de percer avec la charrue trouvée une tranchée à travers les puits jusqu'à la mer d'ambre.

1. *Guïëdina* ou *Kaouniba* = la pudeur.

Alors *Radagaisu Stiprais* attela un ure (uroch) devant la charrue et fit comme sa femme lui avait dit. L'eau des puits se précipita dans la tranchée, formant la *Sakasupe* (l. oupé=le fleuve de Saka) et *Sakasleja* (l. leya, la vallée de Saka).

Dès ce moment toute la discorde est disparue dans le peuple, enchanté d'avoir un chemin navigable pour aller à la mer. On s'adonnait aux travaux paisibles.

Radagaisu Stiprais et son fils *Widewut* vont souvent à la chasse.

L'enfant aimait la nature et souvent il s'en allait dans les forêts, où les arbres chuchotaient mystérieusement des temps passés, où les ruisseaux jaillissaient en cascades joyeuses, charmant l'œil du spectateur, et où les oiseaux faisaient entendre leurs chants prophétiques des temps futurs, plongés encore dans l'inconnu.

Un jour errant ainsi dans la forêt, le jeune *Widewut* rencontra un berger, baigné de larmes. Il apprit que le géant *Kentis* qui n'avait qu'un œil au front, lui avait enlevé son troupeau. Aussitôt *Widewut* se met à sa recherche, lui reprend le troupeau et le ramène à l'heureux berger.

Giedina, voyant que la mission dont elle était chargée était accomplie, disparaît au grand chagrin de son mari *Radagaisu Stiprais*. Depuis on ne la vit plus. Seulement tous les vendredis elle apportait à son fils une chemise blanche de lin et, se montrant à son époux affligé une nuit pendant un rêve, elle lui dit qu'elle ne reviendrait plus, qu'elle était la *fille de Perkons*, envoyée par ce dernier pour lui donner un fils qui deviendrait le bienfaiteur et le souverain des peuples lataviens.

III^e CHANT

Hospitalier est le Latavien. Tel est aussi *Widewut*.

Un vieillard entre un jour dans sa maison. *Widewut* lui donne à boire et à manger tant qu'il veut et ne lui demande en récompense que de lui raconter un conte qu'il avait grand désir d'entendre. Le vieillard s'assit et raconta : « Il y avait une fois deux vieux époux qui n'avaient pas d'enfants. La vieille épouse en était affligée. Un jour le vieux mari rencontra dans la forêt un vieillard qui, renseigné sur sa tristesse, lui dit de se faire une charrue toute neuve, d'y atteler son jeune cheval et d'en labourer la terre fraîche, où il trouverait *neuf œufs* que l'on devrait couvrir à la maison et d'où lui sortiraient *neuf fils*. Ainsi les vieux époux eurent neuf fils dont le neuvième était boiteux et fut appelé pour cette raison *Klibais*. Mais c'est justement celui qui devint héros. Après avoir enlevé la jument blanche au moment où elle vient prendre les meules de foin pour en nourrir

ses neuf fils, il ne la relâcha qu'à la condition d'amener ces derniers dans l'écurie de *Klibais*. Ainsi chacun des frères eut un beau cheval ; seul le cheval de *Klibais* était laid et maladif. Aussi ne pouvait-il aller avec ses frères à travers le monde et il resta à la maison pour aider son père à garder la forêt. Là il rencontra un vieil homme qui lui enseigna comment il pouvait transformer son cheval et le faire devenir plus beau et plus splendide que ceux de ses frères. Ainsi *Klibais* devint l'heureux possesseur d'un cheval comme on n'en avait jamais vu encore, d'un cheval doué de la faculté de parler. « Monte, allons vite, tes frères sont en danger », lui dit le cheval, et aussitôt il emporta *Klibais* à travers les airs et il rejoignit ses frères. Ils arrivèrent à une maison dangereuse. En y entrant le cheval dit à *Klibais* : « Les têtes de tes frères et des filles à ses côtés seront ornées de couronnes. Quand je hennirai, viens immédiatement chez moi », En effet, les têtes des frères étaient ornées de couronnes de laiton, celles des filles de couronnes d'argent. Juste à minuit le cheval hennit, et le cheval dit à *Klibais* : « Change les couronnes, celles d'argent mets les sur la tête des frères, celles de laiton sur la tête des filles. Aussitôt des couteaux viendront du plafond et couperont les têtes qui ont les couronnes de laiton ». *Klibais* fit comme le cheval le lui avait dit et sauva ainsi la vie de ses frères. *Yuodu-maht* (mère des *Youodi*) était furieuse d'avoir été ainsi trompée. Le soir suivant les neuf frères arrivèrent de nouveau devant une autre maison pareille. Le cheval de *Klibais* lui donna les mêmes instructions. Maintenant on mit à ses frères des couronnes d'argent, des couronnes d'or aux filles avec lesquelles ils couchaient. A minuit sonnait, le cheval ordonna de changer les couronnes. De nouveau tombèrent les têtes des filles. *Yuodu-maht* vomissait du feu, de la colère qu'elle avait, car sa sœur avait été également trompée par *Klibais* ; furieuse, elle se jeta après lui, mais elle ne put le rejoindre. Les neuf frères continuèrent leur chemin. Le soir ils arrivèrent encore devant une pareille et terrible maison. Des couronnes d'or furent mises maintenant sur la tête des frères, des couronnes de diamants sur celles des filles. Les couteaux coupèrent si vite et si terriblement qu'ils coupèrent à *Klibais* le petit doigt et c'est à peine s'il réussit à changer les couronnes. Ainsi il avait sauvé pour la troisième fois ses frères, et trompé aussi la troisième sœur de *Yuodu-maht* qui jura de tirer de lui une vengeance terrible.

Enfin les frères arrivèrent dans une grande ville, où *Klibais* devint le palefrenier du roi. A l'instigation de son ancien palefrenier, jaloux de *Klibais*, le roi donna à ce dernier différents ordres difficiles à remplir et il réussit néanmoins à les exécuter à l'aide de son incom-

parable cheval. *Klibais*, fut chargé d'emmener au roi qui était fort laid, une belle princesse qu'il désirait épouser depuis longtemps. *Klibais* l'enleva à l'aide de son cheval et la remit au roi. Le lendemain la princesse dit au roi qu'elle pouvait transformer son palefrenier en un bel homme. Le roi le lui permit. Elle trancha la tête de *Klibais*, coupa son corps en morceaux, les lava dans du lait, puis les ajusta l'un à l'autre et lui rendit la vie à l'aide d'un élixir. *Klibais* n'était plus boiteux ; au contraire c'était maintenant un bel homme, vigoureux et bien bâti. Le roi, voyant un tel miracle, manifesta le vif désir d'être de même transformé en un bel homme, car il était vraiment trop laid. La princesse lui coupa alors la tête, mais elle ne le fit plus revivre. Elle le laissa mort. Son corps fut brûlé sur un bûcher suivant la coutume du pays. La princesse prit *Klibais* pour mari et pour roi ; il devint un guerrier célèbre, conquit un grand nombre de pays et vécut d'une vie longue et glorieuse ».

Ce conte du vieillard réveilla chez le jeune *Widewut* le désir indomptable de suivre l'exemple de *Klibais* ; aussi le vieillard lui communiqua une force, destinée à vaincre tout sur terre et lui recommanda de ne monter jamais qu'un cheval blanc, baigné auparavant dans les flots d'un fleuve limpide. « Et maintenant sache », dit-il à *Widewut*, « je ne suis point un pauvre vieillard, mais bien le dieu lui-même ». Ceci dit, il disparût.

IV^e CHANT.

Widewut, mû par un élan indomptable vers l'inconnu, vers les dangers innombrables à braver, s'en va à travers le monde. Bientôt il s'égaré dans une grande forêt. Le soir venu, il se met à dormir sous un sapin. Toute la forêt retentit de son ronflement. A minuit *Widewut* est réveillé par des gémissements plaintifs. Il se lève pour aller voir la cause de ces sons lamentables, mais se heurte à chaque pas contre d'énormes troncs d'arbres — toute la forêt était renversée, déracinée, comme si un ouragan y était passé ! Serré sous un arbre gigantesque se tordait un grand serpent avec une tête de jeune fille, ornée d'une couronne.

« Je suis la reine des serpents », dit-elle, « c'est ton ronflement qui a renversé les arbres de cette forêt ; délivre-moi de ce supplice, je t'obéirai toute ma vie ».

Aussitôt *Widewut* la délivra en enlevant l'arbre qui pesait sur elle.

Pour récompense *Widewut* ne demanda que de lui montrer comment il pourrait sortir de la forêt.

Alors, sur l'ordre de la reine des serpents, un grand serpent rouge le reconduisit au bord de la forêt, et lui dit : « Si quelquefois tu avais besoin du secours de la reine, frappe à un arbre en disant : « Entends, fils de la forêt ! » et aussitôt les fils de la forêt accourront à ton aide ».

En poursuivant sa route *Widewut* s'égara de nouveau dans une grande forêt. Différents obstacles et dangers se présentèrent à lui.

Entre autres il arrive à la montagne, sur laquelle, dans une forêt, est situé le château du terrible géant *Sarkandars*.

Ce dernier enlevait beaucoup de monde et faisait endurer une mort terrible à ses prisonniers. Il les attachait par les pieds à deux grands arbres qui, en se redressant, les déchiraient en deux et rejetaient au loin leurs membres mutilés.

Sarkandars veut anéantir *Widewut* en usant de perfidie : il le charge de trois travaux difficiles ; néanmoins *Widewut* en sort vainqueur. Alors, *Sarkandars*, furieux de son insuccès, frappe avec une massue, d'un coup terrible, la tête de *Widewut* : mal lui en prit, il est tué sur place par les forces que *Widewut* a su s'asservir.

Notre héros continue son chemin en faisant vibrer l'air de son chant. Mais voilà qu'il rencontre le géant *Kuokurawejs* (l. Kouokouraveys) qui avait arraché avec toutes les racines les arbres d'une forêt entière. Il invite *Widewut* à se mesurer avec lui. Celui qui jetterait le plus haut une énorme barre de fer (*milna*), serait le maître, l'autre deviendrait son domestique.

Le géant jeta la barre : la barre se courba en retombant sur la terre. *Widewut* la jeta à son tour : la barre mit beaucoup plus de temps pour retomber sur terre et se cassa en deux morceaux.

Kuokurawejs (l'arracheur des arbres) ne savait comment réparer la massue. Alors *Widewut* se montra habile forgeron. Il prit cinq pouodi (100 livres) de fer et, les joignant à la massue de dix pouodi, il les forgea sur son genou avec le coude.

Kuokurawejs devint son valet et le suivit.

Poursuivant son chemin, *Widewut* rencontre un second géant *Kalnustumejs* (l. Kalnoustoumeys) qui était si fort qu'avec sa poitrine il déplaçait des montagnes. Il se montra très hautain envers *Widewut*, mais il fut bientôt puni — il dut devenir le serviteur de *Widewut* de même que *Kuokurawejs*.

Après avoir reforge sa massue de vingt pouodi, *Widewut* poursuit son chemin avec ses deux compagnons.

Ils arrivent au bord de la mer, où ils aperçoivent endormi le géant *Garbahrzdis* (barbe longue) dont la barbe mesure soixante aunes ; le corps était dans l'eau, seule la tête sortait de la mer.

C'était un aspect à faire tressaillir le plus brave parmi les hommes. Ce n'était pas le cas de notre héros : il prit le géant par la barbe et le secoua vigoureusement. Le géant est furieux de cette hardiesse et se propose de le broyer littéralement.

Pourtant il est frappé du calme et du sang-froid de *Widewut* et il accepte de se mesurer avec lui en jetant en l'air la barre de fer. *Garbahrdis* la jeta le premier et avec une telle force qu'elle prit deux fois plus de temps que chez les deux premiers géants pour arriver toute courbée à terre. Mais quand la jeta *Widewut*, elle prit trois fois plus de temps pour arriver à terre et se cassa raide au milieu. Il ne fallut pas moins de dix pouodi de fer pour réparer les deux morceaux de la barre qui pesait maintenant trente pouodi. De même qu'auparavant, *Widewut* la forgea avec le coude sur son genou.

De cette manière *Widewut* était devenu le maître de trois hommes qui lui devaient une obéissance absolue.

Widewut les amène à son père *Radagaisu Stiprais*. Celui-ci, tout désolé encore de la perte de sa femme bien-aimée *Giedina*, résolut de marcher avec ses hommes vers le « pays chaud » (ussiltuo zemi), où on ne connaît ni automne, ni hiver.

Radagaisu Siprais, ceint du sabre de *Pèrkons*, que *Debesskalis* (le Forgeron du ciel) avait autrefois forgé pour ce dernier, *Niedrischu Widewut* et ses trois géants *Kuokurawejs*, *Kalnustumejs* et *Garbahrdis* se mettent à la tête du corps des braves et le conduisent vers le sud.

V^e CHANT

A l'île de Rugen, dans son château de Kupréné (l. Koupréné), régnait alors le roi *Odus* (l. Odousse), heureux et content, avec sa femme *Smaidina*.

Un jour que *Odus* chassait au bord de la mer il s'éleva une tempête terrible. *Wiesulis*¹ (tourbillon), *Auka* (tempête), enfants de *Wehja-mahte*² (mère des vents), avaient déchaîné les vagues de la mer. On voyait un navire luttant contre les éléments furieux ; bientôt il se brisa contre les rochers. Un seul homme réussit à se sauver du désastre — c'était *Niedrischu Widewut* qui était en route avec sa troupe pour *Sakas-leja*, sa patrie, sur la côte d'ambre.

Odus et *Widewut* vont à la chasse. Le roi de Rugen est étonné de l'adresse de son hôte et de ses divers faits miraculeux.

Odus comprit qu'il n'avait pas donné l'hospitalité à un homme ordinaire.

1. L. Viščoullisse.

2. Vèya-maté.

VI^e CHANT

Widewut passe des jours agréables au château de *Kuprene*. *Odu* et sa femme *Smaidina* rivalisent pour lui rendre la vie agréable. Sur les instances de cette dernière). *Widewut* se laisse persuader de raconter ses aventures de guerre.

« Je suis le fils de *Radagaisu Stiprais*. Nous partîmes avec nos guerriers de la côte d'ambre de *Sakas-leja*, pour les pays chauds. Après avoir bravé mille dangers, passé maints fleuves, maintes vallées, nous arrivâmes devant des montagnes gigantesques.

« Nous avons beaucoup de peine à les traverser. De l'autre côté nous trouvâmes des hommes tout petits, mais tout en fer et grands magiciens que nous dûmes tout d'abord mettre hors d'état de nous nuire. Plus loin nous passâmes à travers un pays peuplé de géants terribles ; ils avaient un grand œil dans le front et un œil plus petit dans la nuque ; ils mangeaient tout vivants des hommes aussi bien que des animaux. Quand ils se couchaient la nuit sur le ventre, ils voyaient avec le petit œil ; quand ils se couchaient le jour sur le dos, ils voyaient avec le grand œil. Quand nous traversâmes leurs pays, ils étaient à une fête dans la caverne d'une montagne, aussi nous ne fûmes pas incommodés.

« Après ce pays nous arrivâmes dans un autre qui était peuplé d'hommes de la grandeur du pouce. Leur barbe était plus longue qu'eux-mêmes. Ils vivaient dans des cavernes. Mais aussitôt que nos gens se mirent à dormir, ils sortirent de leurs demeures et ils nous incommodaient fort. Nous réussîmes à faire prisonnier leur roi à l'aide du miel qu'ils aimaient beaucoup. Entre temps, les géants dont nous venions de traverser le pays, avaient remarqué les traces de notre passage et s'étaient mis à notre poursuite. Notre troupe était trop petite pour pouvoir leur résister. Alors le roi des petits poucets, qui étaient les ennemis acharnés des géants, nous donna des casques miraculeux qui, aussitôt mis sur la tête, nous rendirent invisibles aux yeux des ennemis. Le combat était acharné. Nous invoquions l'aide de notre père *Perkuns* et aussitôt apparut le petit vieil homme qui nous avait aidé souvent et, enfonçant sa lance dans l'œil d'un géant, il nous donna l'exemple de finir plus vite la besogne sanglante. Pas un des géants n'échappa à la mort. Leur sang se répandit à flots partout et, s'infiltrant dans la terre, noya les petits poucets qui s'y étaient réfugiés. Mais avec leur mort nous perdîmes les casques miraculeux.

« Puis nous continuâmes notre chemin. Bientôt nous fûmes attaqués à la fois par trois nations guerrières. Nous nous battions comme

des ours noirs (meln lahtsch). Mais le nombre des ennemis nous devait écraser. Serrés de près, nous invoquons notre père *Pèrkons* qui nous aida à vaincre nos adversaires.

« Nous avons perdu beaucoup d'hommes quand nous arrivâmes, avec notre petite troupe, à une ville magnifique, appelée *Roma*. Mon père *Radagaisu Stiprais* tomba malade. Il m'appela alors et me donna en mourant son sabre en disant :

« Voilà, mon fils, ton seul héritage, qui t'élèvera aux grands honneurs. Quand je serai mort, enterre-moi dans un fleuve pour que tu n'aies pas à garder ma tombe. » Après avoir dit ces mots, *Welumahte* (mère des âmes des morts) éteignit le feu de la vie de mon père, un héros était mort. Nous l'enterrâmes dans le lit d'un fleuve avec les honneurs dûs à un héros. Je devins roi après mon père. Je me mis à la tête de notre troupe pour la ramener à sa patrie *Sakas-leja*. Mes hommes étaient aguerris et courageux, aussi nous balayions notre chemin à travers les nombreux peuples qui nous le barraient ; le septième été nous arrivâmes au bord du fleuve *Wisia* (la Vistule). Là, au milieu de nos compatriotes, mes hommes fixèrent leur demeure. Accompagné de mes trois serviteurs *Kuokurawejs*, *Kalnustumejs* et *Garbahrzdis*, j'y bâtis un navire et nous partîmes pour regagner *Sakasleja*. Mais le sort nous était défavorable : *Ziemelis* (le vent du nord), le fils le plus fort de *Wehjamahé*, couvra par elle pendant trois semaines sur la cime d'un sapin, s'éleva avec grande vigueur ; *Bangpūtis*¹ (dieu des vagues) roulait des vagues terribles, chassant notre navire à son gré ; et nous échouâmes sur les rochers de cette île. Voilà comment je suis votre hôte au château de *Kuprené*. »

Ceci dit, *Widewut* remercia le roi *Oduš* de son hospitalité et il monta dans un bateau pour se mettre en route pour sa patrie. Mais avant d'y arriver il devait essayer nombre d'aventures périlleuses.

(A suivre)

HENRI WISSENDORFF DE WISSUKOK.

1. L. Bangpūtisse.



POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

XXIV

LES CONTES DU GAILLARD D'AVANT¹*Chanson*

Avec du large dans l'écoute,
La nuit, au vent, sur le gaillard,
Un vieux conte que l'on écoute
Est un compagnon de quart.

— Cric ! crac ! matelots, il faut être
Toujours parés à manœuvrer.
Ne dormons pas ! a dit le maître,
Eh bien ! attrape à démarrer
Les langues d'or !... Et droit en route
Pour le pays où les couteurs
Disent qu'on voit sur la choticroûte
Les boutons de guêtres en fleurs :
Avec du large, etc.

Pays de bombance et de joie
Où l'on reçoit en ration
Du céleri, des cuisses d'oie
Et du vin à discrétion.
Là, pas de soin, pas de tristesses,
Toujours de merveilleux fricots ;
Là, les reines et les princesses
N'épousent que des matelots.
Avec du large, etc.

En avant, le vrai fantastique !
Monsieur Satan, le diable noir,
Et la légende apostolique
Des saints qu'honore le bossoir :
Saint Elme, saint Jacques, saint Pierre,
Et saint Houardon qui, dans Brest,
A bord de son auge de pierre,
Entra par un coup de vent d'Est.
Avec du large, etc.

1. Cette chanson est loin d'être un chef-d'œuvre, mais elle a le mérite d'énumérer un assez grand nombre de croyances et de superstitions de la mer.

En avant, mesdames les fées,
 Les sorciers, les géants, les nains,
 Les sirènes et leurs trophées
 Pires que ceux des carabins !
 Figurez-vous que ces ogresses,
 Au fond des eaux d'un air genti,
 Vous attirent par leurs caresses,
 Et puis nous mangent en rôti :
 Avec du largue, etc.

En avant, Nathan la Filibuste,
 Et le Hollandais voltigeur,
 Et Sans-Peur qui, comme de juste
 Et de raison, n'eut jamais peur,
 Sauf que chez la reine Eau-de-vie
 Il eut frayeur, ou peu s'en faut,
 Quand un tas de pigeons en vie
 S'envolèrent du pâté chaud.

Cric ! crac ! apprenez à la ronde
 L'histoire du roi des Anchois,
 Qui fit sept fois le tour du monde
 Sans éternuer une seule fois,
 Quoique plongé dans la moutarde
 Qui ne lui monta pas au né,
 Mais notre calfat, par mégarde
 L'avait un peu trop goudronné.

Cric ! crac ! s'agit de la fabrique
 Du premier navire à vapeur
 Que Pluton se gardant à pique
 Sur le diable son inventeur
 Gagna par une ruse telle
 Que Satan repic et capot,
 Ne voulut plus jouer la belle
 De peur d'y perdre son sabot.

Après le Grand Chasse-Tonnerre,
 Grand Chasse-Foudre autrement dit,
 Cric ! crac ! voici le Reste-à-Terre,
 Naviguant sur le Pissenlit,
 Rivière de vase hordée,
 Vilaine navigation
 De fainéants courant bordée
 Avec ces tas de gros... capons

Le dévouement et le courage,
 Dans nos contes gagnent toujours,
 La main calleuse a l'avantage
 Sur cette patte de velours
 Si fameuse par sa trahison,
 Que Jean Loustic, en ses propos,
 Vigoureusement agonise
 A grand carillon de gros mots.

L'honnête bon sens, la morale,
 N'ont jamais exclu la gaité ;
 Le gaillard d'avant se régale
 De pimentade en liberté ;
 Le piquant de la rocambole
 Emporte la gueule souvent.
 Il va jusqu'à la gaudriole
 Et parfois même plus avant.

Nos chers conteurs, je le confesse,
 Se donnent volontiers le tort
 D'épicer avec hardiesse
 La sauce des contes de bord.
 Mais pourvu qu'en définitive.
 Le coupable ait son châtement,
 Pourvu que l'innocent arrive
 A bon port pour le dénouement.

Pourvu que la chance punisse
 Le Crime en vengeant la Vertu
 Et que la Princesse s'unisse
 A son matelot revêtu
 D'un paletot doré sur tranche
 Comme un inca péruvien,
 Chacun de nous a sa revanche,
 Car tout est bien qui finit bien.

Avec du large, etc.

G. DE LA LANDELLE.

(Chansons maritimes).



SUPPLÉMENT AUX CONTES DE SI DJEH'A

I



Il y a quelques années, j'ai donné, en tête d'une traduction de la version kabyle des *Fourberies de Si Djeh'a* par M. Mouliéras¹, un tableau comparatif de différentes recensions arabes, turke et berbère en les rapprochant des anecdotes du même genre qui existent dans les diverses littératures. Ces rapprochements naturellement sont susceptibles d'additions et j'en ai réuni un certain

nombre sans me flatter d'épuiser la matière.

XIX (version turke), p. 9 (vers. arabe de Boulaq, vers. arabe de Beyrout) *Un Juif adroitement dépouillé*. — XX (vers. berbère) *Si Djeh'a et le Juif* — cf. Georgeakis et Pineau, *Le Folk-lore de Lesbos*² p. 144-145. *Le Juif et le Chrétien* XXVIII (version turke, p. 34, (vers. arabe de Boulaq) — p. 25 (version arabe de Beyrout) : *La lune tirée du puits*. La version d'un conte populaire corse : *U Bastelicacciu et son âne*³ est tout à fait semblable à la variante du paysan citée par Kohler (*Tableau* p. 33, note 3). Le récit est plus développé dans un conte allemand de Transilvanie. Les Szeklers voyageant en convoi s'endorment dans leurs voitures : l'un d'eux s'éveillant brusquement près de l'eau où il aperçoit l'image de la lune, croit qu'elle y est tombée. Il avertit ses compagnons et tous se jettent dans l'eau pour l'en retirer et tirent sur une perche dont le crochet a rencontré une souche. Celle-ci cède tout à coup, les Szeklers tombent à la renverse dans l'eau et quand ils en sortent, ils aperçoivent la lune au ciel. Leurs descendants sont encore fiers de ce service qu'ils lui ont rendu⁴.

XL (version turke), p. 14 (vers. arabe de Boulaq), p. 12 (vers. de Beyrout) : *Excuse tirée d'une échelle*. Si Djeh'a surpris avec une échelle au moment où il va voler dans un jardin répond qu'il est

1. Paris, 1892, in-12. Cf. Hartmann, *Schwanke und Schnurren im islamischen Orient. Zeitschrift des Vereins für Volkskunde*, 1895, p. 40 et suiv.

2. Paris, 1893, pet. in-8.

3. Ortoli, *Contes populaires corses*. Paris, 1883, pet. in-8, p. 252-254.

4. Müller, *Siebenbürgische Sagen*. Vienne, 1885, in-8, § 240, p. 168-169.

marchand d'échelles — cf. F. Müller. *Gründriss der Sprachwissenschaft* t. II. 2^e partie, p. 304¹.

LXXXIV (version turke) *La laitière et le pot au lait*. — XXXIX (version berbère) *La pastèque*.

Un individu d'Obernau en Souabe trouve sur la route une courge que ses concitoyens prennent pour un œuf de bourrique. On le fait couvrir par l'archer de l'écuelle : la courge roule dans une haie d'où sort un lièvre qu'il prend pour un petit âne². — Dans une variante de Poméranie, les œufs de bourrique sont remplacés par des œufs de chevaux. Hans, du village de Darsikow, célèbre pour la naïveté de ses habitants, est le héros de l'aventure. Un jour, il va au marché à Stolp, où il voit une voiture pleine de citrouilles. Qu'est-ce que c'est ? demande-t-il. — Des œufs de chevaux. → On lui apprend en outre qu'il doit se rendre sur une haute montagne, se placer sur un œuf, et au bout de quatre semaines il en sortira un poulain. Après être resté longtemps sur la citrouille, Hans veut la retourner, comme font les oies pour leurs œufs, mais elle roule au bas de la montagne et se brise contre un buisson de genévriers derrière lequel il y avait un lièvre. Celui-ci, effrayé, prend la fuite et Hans se précipite derrière lui en criant : Hich ! Hich ! Hich ! ne reconnais-tu pas ta mère ? Il croyait que c'était le poulain qui était sorti de l'œuf³.

La donnée du conte est altérée dans les variantes suivantes qui cependant proviennent du même fonds. Les gens de Dittis n'ayant que des bœufs et pas de vaches, achètent des fromages en boule que le marchand leur vend pour des œufs de vaches. Ils les font couvrir par leurs femmes, mais les vers qui en sortent au bout de quelques jours ayant mordu l'une d'elles, elle se remue, le fromage roule dans une haie d'où s'enfuit un jeune lièvre qu'elle prend pour un veau⁴.

Une forme plus altérée encore est celle d'après laquelle il s'agit d'un œuf de lièvre, ce qui supprime la méprise plaisante de la fin. Les Boffinger de Souabe trouvent sur la route des « *Rossbollen* » le conseil déclare que ce sont des œufs de lièvre et les font couvrir par le bourgmestre : du buisson où on le met, s'échappe un lièvre qu'il croit sorti de l'œuf⁵. La même aventure est attribuée aux gens de

1. Vienne, 1882, in-8.

2. Birlinger, *Volksthümliches aus Schwaben*. Fribourg en Brisgau, 1861, 2 v. in-8, t. I, § 663, p. 436-447.

3. Knoop, *Volkssagen, Erzählungen, Aberglauben, Gebräuche und Märchen aus dem östlichen Hinterpommern*. Poser, 1885, in-8. § 239, p. 116.

4. Bechstein, *Die Sagen des Rhöngebirges*. Würzburg, 1842, in-12, p. 92-93.

5. Birlinger, *Volksthümliches aus Schwaben*, t. I, § 663, p. 436-437.

Ganslose, à l'occasion d'un œuf de cigogne trouvé sur la route¹.

Dans une variante de Posnanie, la sottise est une punition divine. Un homme devenu fou parce qu'il injurait Dieu, vient dans un village près de Schrimm : il voit une citrouille. Il demande ce que c'est ; une femme lui dit que c'est un œuf de lièvre sur lequel il doit rester assis pendant trois semaines : au bout de ce temps, il en sortira un lièvre. Il prend cet œuf et se met à couver, mais au bout de quelques jours, la citrouille tombe en morceaux. Au même moment, un lièvre passe en courant et le fou s'écrie plein de joie : Chi ! Chi ! viens ici, ne connais-tu pas ta mère ?².

XCVII. (Version turke) *L'oreille mordue*. Le texte turk de cette anecdote a été publié par A. Müller³. Elle manque dans les versions arabes de Beyrout et de Boulaq, mais elle existe dans le recueil du cha'kh 'Abd el Selam el Loqâni n° VI⁴.

CCXXIX. (Version turke) *Danger de tirer sur son propre manteau*, (version arabe de Boulaq, p. 27), n° LVII. (Version berbère) *Si Djeh'a et son burnous*. Une autre recension arabe existe dans le recueil d'Es Soyouti, consacré aux sottises de Qaraqouch (n° I. *La chemise tombée*) et dans El Loqâni (n° VII)⁵. Cette version se rattache à la seconde classe des recensions (El Qalyoubi, Allaoua et la version kabyle de Bou Qondour).

XXXVI. (Version berbère) *Si Djeh'a et la couple de taureaux*. Dans *Jean des pois verts*, conte des nègres de la Louisiane, le héros vend au roi une oie sous les ailes de laquelle il a mis des pièces d'or et lui fait croire qu'elle donnera de l'or si on lui joue du violon⁶.

XXV VIII. (Version berbère) *Si Djeh'a et le trésor*. Une version en chelh'a du Maroc a été publiée avec une traduction par M. Stumme⁷ ; de même une version arabe recueillie chez les Hououâra⁸. On y retrouve les épisodes du conte zouaoua : la vente à une chouette, la réclamation de Djeh'a, la découverte du trésor, la pluie de crêpes (remplacée par une pluie de fèves). Dans un conte de Poméranie dont Hans de Darsikow est encore le héros, les premiers épisodes

1. Birlinger, *op. laud.*, t. 1, § 669, p. 445.

2. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus dem Provinz Posen*. Posen, 1893, in-8, p. 208.

3. *Türkische Grammatik*. Berlin, 1889, in-12, p. 65.

4. Publié et traduit par M. Casanova, *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire*, t. VI, III^e fasc. Paris, 1892, in-4.

5. Cf. Casanova, *op. laud.*

6. A. Fortier, *Louisiana Folk-tales*. Boston et New-York, 1895, in-8, conte XXVI, p. 88.

7. *Elf Stücke im Silha (chelh'a) Dialekt von Tazerwalt*. Leipzig, 1894, in-8, n° VII, *histoire de la chouette*, p. 12 et 25-26.

8. Socin et Stumme, *Der arabische Dialekt des Houwdra der Wdd Sûs in Marokko*. Leipzig, 1894, gr. in-8, n° VI.

sont semblables, mais le texte a conservé un trait qui manque en arabe et en berbère. La mère du niais lui a recommandé de ne pas faire d'affaire avec les bavards, aussi vend-il sa vache à un crucifix qui ne dit pas mot et qu'il brise ensuite en réclamant son argent ¹.

La pluie de beignets existe dans un conte espagnol introduit par Frescaly (Palat) dans le roman de *Fleur d'Alfa* ². La femme du bûcheron pour prévenir les indiscretions de son mari l'amène à croire que la bourse a été trouvée le jour où il est allé à l'école et la veille de celui où il a plu des beignets.

XLIX. (Version berbère) *L'épée de Si Djeh'a qui tue et qui ressuscite*. Ce conte a passé au Brésil, sans doute par le Portugal. Le pauvre vend à son frère riche et avare la marmite qui bout toute seule, puis le couteau qui ressuscite et dont il a fait l'expérience en feignant de tuer sa femme ³. On peut en rapprocher un épisode d'un conte du Luxembourg : un paysan vend à trois étudiants qu'il a plusieurs fois dupés par manière de représailles, et qui veulent se venger de lui, le bâton par les coups duquel il feint d'avoir été ressuscité ⁴.

RENÉ BASSET.

1. Knoop, *Volksagen, Erzählungen*, § 248, p. 115.
2. F. de Santa Anna Néry, *Folk-lore brésilien*. Paris, 1889, in-12, III^e partie, ch. V, § 1. *Les deux frères*, p. 223-224.
3. Paris, 1884, in-18 jés., p. 85-88.
4. Gredt, *Sagenschatz des Luxemburger Landes*. Luxembourg, 1885, in-8, p. 492-494.



LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

LXXXI

CORPORATIONS DE MUSICIENS



Il y avait à Metz une corporation de musiciens dont le métier était de faire danser, de donner, aux portes des maisons riches, des aubades ou des sérénades, lors de la nouvelle année, des fêtes patronales, des mariages, baptêmes, nominations, prix, etc. Parmi eux se recrutaient les *musiciens de la ville*, chargés, moyennant une rétribution annuelle, d'accompagner les magistrats municipaux aux cérémonies publiques. (V. notamment, pp. 160 et 164 de l'Inventaire des Arch. municipales).

Cette joyeuse corporation fut dissoute, comme les autres, lors de la Révolution. Deux de ses membres continuèrent néanmoins jusqu'après 1830, l'usage des aubades. Mirguet d'abord, grand et maigre vieillard. Affublé comme au temps du Directoire, il marchait gravement, le violon et l'archet sous le bras ; se cambrait en attaquant un morceau ; saluait avec grâce et faisant d'une voix retentissante le compliment traditionnel ; il ne manquait pas de répartie, parlait patois et fêtait souvent la bouteille. C'était un type. Son compagnon le fidèle Soudan, n'avait rien que de vulgaire. *L'as boin po l'ambade* (pour jouer) disait Mirguet, *ma po l'compliment nani*. Soudan donnait le signal *Ensanne Mirguet !* et les deux violons de faire rage. C'étaient après tout, de braves gens, on les appelait les *Béyons*.

AURICOSTE DE LAZARQUE.

M. Louis Morin vient de publier une intéressante étude sur les *Associations coopératives des Musiciens à Troyes au XVII^e siècle*. (Troyes, Nouel, 1896 in-8 de pp. 33. Extr. des Mémoires de la Société archéologique de l'Aube) ; il publie les statuts en 18 articles des musiciens associés en divers pays, et il constate l'existence à Troyes, dès le XVI^e siècle, de cette association. Les membres s'engageaient par une période déterminée à aller jouer ensemble ou séparément et à rapporter fidèlement leurs gains au siège spécial, la répartition avait lieu à des époques fixées et les malades y avaient part. Ils étaient sous

l'autorité d'un lieutenant, qui tenait ses pouvoirs du roi des ménétriers ou roi des violons. Il semble que l'association cessa d'exister au milieu du XVII^e siècle, le dernier acte connu étant de 1662.

P. S.

LXXXII

LES ALLUMEURS DE REVERBÈRES

Au commencement du siècle, des individus vêtus d'une blouse bleue, avec un tablier blanc et des gants de laine blanche, circulaient à Bruxelles, le 1^{er} janvier, dans les rues et sonnaient à toutes les portes.

C'étaient des allumeurs de reverbères, les ouvriers de la ferme des boues (du Mest-Bak), c'était le trompette de l'église de la Chapelle, qui allaient de porte en porte solliciter des étrennes, en remettant une image grossière représentant un homme monté sur une échelle adossée à un reverbère, un ouvrier appuyé sur un balai devant la tête du cheval de sa charrette, un mousquetaire du moyen-âge, sonnant de la trompette. Les enfants attendaient ces images avec la plus vive impatience. (P. HYMAN. *Annales à travers les âges*, II, 192).

ALFRED HAROU.

XII (suite)

FÊTE DE MÉTIERS

Les tonneliers étaient autrefois chargés d'éteindre les incendiés (Atour de 1320. Preuves de l'Hist. de Metz, T. III, p. 334) ; ils ne recevaient aucun salaire pour ce service, par contre, ils jouissaient de certains privilèges. (V. notamment *Preuves de l'Hist. de Metz*, T. III, 30 Janvier 1298 p. 251 et Baltus, *Annales de Metz*, p. 261, en note) de plus la ville chaque année les régalaient pendant trois jours à partir du lendemain de la Saint-Barthélemy (*Arch. municip.*, carton 124, 1320-1780 p. 31 de l'inventaire, cart. 208, p. 48 de l'inventaire, cart. 210, p. 49 de l'inventaire) ce qui ne laissait pas de coûter assez cher : témoin ces mentions que je trouve dans les Comptes des Trésoriers conservés aux mêmes Archives municipales :

« Il est dheu aux comptables la somme de 144 liv. pour les festins
« des Mutliers faits en la d^e année 1616 au Palais (C. 17, cah. 14).

« Délivré à N^e du Chesne rotisseur la somme de 100 messins pour

« les trois festins par lui faicts aux muttiers de la Cité que la ville
« leur doit chacun an (1646-47) (C. 18, cah. 15)

« A Jean Belchamps traiteur, 110 livres pour ces mêmes trois
« repas (1697) (Reg. 570, Inventaire p. 142). Fait dépense de 110
« livres pour le repas que la ville a donné pëndant trois jours.....
« aux maîtres, six et commis des tonneliers à cause de l'obligation
« où ils sont d'aller aux incendies et d'y porter de l'eau avec leurs
« muids. » (Reg. 695, année 1760. Inventaire, p. 157).

Une ordonnance de police du 16 août 1725 rappelait aux tonneliers leurs devoirs et les engageait à les remplir sous peine de 3 fr. d'amende contre chacun des contrevenants. (*Arch. munic. Portif. intitulé : Police, Ordonnances IJL. Placard imprimé.*)

E. AURICOSTE DE LAZARQUE.

XXX

FACÉTIES SUR LES TAILLEURS

A Gand, comme dans la plupart de nos villes, tout tailleur qui se respecte se rend ou feint de se rendre une couple de fois l'an à Paris, pour s'inspirer des modes nouvelles.

Un tailleur gantois, au lieu d'aller à Paris, s'était claquemuré chez lui pendant huit jours, annonçant à tous ses clients son absence. Cependant, raconte-t-on, il se trahit un jour de la manière suivante. Comme la porte de sa maison était restée ouverte, une bande de petits polissons tapageait bruyamment dans le corridor, incommodant de leurs cris le voyageur en chambre. Celui-ci n'y tenant plus, descendit du premier étage, armé d'une énorme canne, et tout courroucé : « Ah ! si je n'étais pas à Paris, vous me le paieriez cher » ; n'osant achever sa poursuite au-delà du seuil de sa porte de crainte d'être aperçu de ses clients.

Ceci est très répandu, à Gand, où on se moque des tailleurs dans les termes que je viens de rapporter.

LV

LES POTIERS (*suite*)

Saint Etienne est le patron des potiers ; sa statue qui se trouve dans l'église de Bouffloux (près Charleroi — ancienne fabrique de pots), porte un tablier dans lequel on voit des boules de terre et des pierres qui ont servi à le lapider.

Chez les anciens potiers du pays de Charleroi les tessons de poterie, dits *testias* ou *canistias*, dans le langage vulgaire, mêlés de vases de rebuts dits *cafuts* ou *cornus*, étaient jetés à la voirie le long des chemins effondrés et servaient de remblai, ou bien le plus souvent on les entassait dans de fortes tranchées où ils étaient couverts de terre et le peuple appliquait à ces dépôts de décombres le nom caractéristique de *saloirs de testias* et de *cafuts*, par comparaison aux lieux d'enfouissement des masses de soldats tués sur les champs de bataille. Ce fut les *scherbengraben* des Allemands.

(*Documents et Rapports de la société paléontologique et archéologique de Charleroi*, XI, 70).

Chez les anciens potiers du pays de Charleroi, on payait les ouvriers par centaines de pots fabriqués. Comme il y a des vases de différentes grandeurs, on avait pour type ou étalon un *pot de compte*. Il y avait des pots de deux comptes, dont il fallait cinquante pour cent pots de *compte*. Il y en avait d'autre part, de plus petits dont il fallait 2, 3, 4 et jusqu'à 16 pour l'étalon. Le compte des pots était évalué un peu arbitrairement. C'était cependant proportionnel à la quantité de terre employée.

(*Doc. et rapp. de la soc. paléont. et archéol. de Charleroi*, XI, 52)

ALFRED HAROU.



CONTES DE LA HAUTE-BRETAGNE

*Contes comiques*¹

XXV

JEAN LE DIOT



La mère de Jean le Diot l'envoya à la foire, pour vendre une vache, et elle lui recommanda bien de ne pas la donner à un sou de moins de deux cents francs.

Voilà mon Jean le Diot qui part pour la foire avec sa vache ; il rencontra un marchand qui lui demanda le prix de sa vache.

— Ma mère, répondit-il, m'a dit de ne pas la donner à moins de deux cents francs.

— Marché conclu ! s'écria le marchand qui compta l'argent à Jean le Diot.

— Voilà une journée qui commence bien, dit Jean le Diot en serrant ses pièces d'argent.

Il retourna à la foire et paya le même prix que la vache un lièvre qui était attaché par les pattes.

Quand Jean le Diot arriva auprès de sa maison, il détacha le lièvre pour le mettre à pâturer, et courut dire à sa mère :

— Ah ! mamau, venez voir comme notre petite vache mange bien : elle sera bientôt grasse.

— Va t'en la chercher et amène-la que je la voie.

Mais quand il arriva à la prairie, il n'y trouva plus de lièvre et il revint dire à sa mère que la vache était partie.

— Comment, dit-elle, as-tu pu la laisser échapper ? Va-t'en à sa recherche.

— Vas-y toi-même, dit Jean le Diot, c'est à ton tour.

Le lendemain, sa mère lui dit d'aller vendre un cochon ; il entra menant la bête avec lui dans une église, et demanda à haute voix si

1. Cf. t. IX, p. 299, 390, 435.

quelqu'un voulait lui acheter son cochon. Il ne reçut pas de réponse, mais en parcourant l'église il aperçut dans une chapelle un saint de bois et lui dit :

— Veux-tu m'acheter mon cochon, toi ? Je ne veux pas chipoter avec toi, et je le vais te le donner au prix que ma mère m'a dit de le vendre. Tu ne réponds rien ? Qui ne dit mot consent : le marché est conclu.

Il laissa là son cochon, et s'en retourna chez lui. Il dit à sa mère qu'il avait vendu son cochon à un homme de bon compte qui ne l'avait pas payé, mais qui viendrait sûrement le payer le lendemain.

Le lendemain se passe et l'on ne voit pas venir l'acheteur. Voilà mon Jean le Diot parti pour aller réclamer son argent. Il entre dans l'église et va à la chapelle où était le saint :

— Bonjour, lui dit-il ; je suis venu chercher de l'argent. Si tu ne veux pas m'en donner gare au bâton. Tu ne me réponds pas ? Il m'en faut de suite. Je vais te frapper. Parle donc ! Ah ! tu ne veux rien dire ; je vais te donner un coup de bâton.

Il frappa le saint et l'abattit à ses pieds : la statue était pleine de louis d'or. Il les ramassa et vint tout joyeux dire à sa mère en lui montrant :

— Je suis payé et bien payé ; il ne voulait ni parler, ni me donner de l'argent, mais je l'y ai bien forcé.

(Conté par J. M. Pluet de Saint-Cast, 1879).

Dans un autre conte c'est une vache que Jean le Diot va vendre.

— Jean, nous n'avons plus d'argent : voici une vache que tu vas aller vendre.

En passant pour se rendre au marché ; il vit une église ouverte, et offrit sa vache à un saint. Comme il ne répondait pas.

— Qui ne dit rien, consent ! s'écria Jean. Tu as ma vache, mais donne-moi de l'argent.

Comme le saint ne se pressait pas de payer, Jean se mit à le frapper, et la statue brisée laissa tomber de l'argent à terre. Jean le ramassa et alla à l'auberge où on le lui vola.

— Où est ton argent, dit la mère.

— Je ne sais pas, répondit-il.

Sa mère tomba malade.

— Va quérir le médecin, lui dit-on.

Le médecin ordonna des bains chauds. Jean mit de l'eau à chauffer et quand elle fut bouillante, il descendit la mère du lit, et la mit dans le bain.

Comme elle se brûlait, elle grinçait des dents et criait.

— Venez voir, disait Jean le Fou, comme ma mère rit bien.
Mais la pauvre vieille était trépassée.

(Conté par Jean Piou de Gosné.)

XXVI

LE MEUNIER

Il était une fois un meunier dont la vache passait à tout instant en dommage dans la prairie d'un seigneur :

— Meunier, disait le seigneur, si tu continues à ne pas mieux garder ta vache, je la tuerai.

La vache fut tuée en effet ; le meunier l'écorcha et porta la peau au marché ; il ne la vendit point, et comme il s'en revenait le soir la peau sur le dos et les cornes de la vache sur la tête, il passa par un champs de genêts où des voleurs étaient en train de compter leur or, et à sa vue, ils s'enfuirent, croyant voir le diable.

Le meunier laissa là sa peau de vache et ramassa l'or, puis quand il fut de retour chez lui, il envoya son petit garçon chez le seigneur emprunter une mesure.

— Qu'est-ce que ton père veut en faire ! demanda le seigneur au petit garçon.

— C'est pour mesurer l'or que sa vache lui a rapporté.

— Il l'a donc vendue bien cher ?

— Oui, on la lui a payée cent sous le poil.

Le seigneur fit tuer toutes les vaches de ses métairies, et quand il fut rendu au marché, il voulut les vendre cent sous le poil ; mais personne n'en acheta à ce prix et on se moqua de lui.

Le seigneur entra un dimanche chez le meunier, il le vit qui donnait de grands coups de fouet à sa marmite.

— Que fais-tu là ?

— Je fais bouillir ma soupe avec ce fouet.

— Veux-tu me le vendre ?

— Oui, si vous voulez me donner cent sous.

— Tiens, les voilà, dit le seigneur, qui tout joyeux emporta le fouet.

Le dimanche d'après, il dit à ses gens d'aller à la messe, qu'il se chargeait de faire bouillir la soupe. Il mit la marmite dans le milieu de la place, et pendant plus de deux heures il cingla la marmite de coups de fouet sans pouvoir, bien entendu, faire bouillir la soupe.

Le meunier trouva un loup qu'un homme conduisait, et il le lui acheta, et comme il passait devant le château en le tenant en laisse, le seigneur lui dit :

— Quel est cette bête ?

— C'est un chie-brebis.

— Combien veux-tu me le vendre.

— Cent sous.

Le seigneur enferma le loup dans la bergerie, et pendant la nuit il étrangla tous les moutons. Quand le seigneur ouvrit la porte pour voir ce qui s'était passé, le loup se précipita entre ses jambes, et il resta à cheval sur son dos en criant :

— Au secours ! voilà chie-brebis qui m'emporte.

Le seigneur, outré de tous ces tours, résolut de se venger du meunier ; il le fit mettre dans un sac, et le porta sur le bord d'un étang pour l'y jeter. Mais il s'éloigna quelque peu, et pendant ce temps le meunier entendit passer sur la route un chaudronnier dont la marchandise faisait du bruit ; il se mit à crier :

— Je ne veux pas coucher avec madame.

En entendant ces paroles, le marchand descendit de sa voiture, et dit :

— Je veux bien y coucher, moi.

Il délia le sac, et se mit à la place du meunier qui emmena la charrette et les chaudrons.

Quand le seigneur revint, le chaudronnier criait :

— Je veux bien coucher avec madame.

— Oui, oui, dit le seigneur, je vais t'y mener.

Et il le précipita dans l'étang.

Le meunier mit les bassins dans son jardin, et il se mit à frapper dessus, en faisant un tel vacarme que le seigneur accourut :

— Où as-tu pris tout cela ? tu n'es donc pas noyé !

— Non, dit-il, l'étang est plein de chaudronnerie, et j'en ai apporté quelque peu.

Le seigneur ordonna à ses domestiques de se jeter dans l'étang, et comme ils coulaient sous l'eau, le meunier disait :

— Voyez comme ils sont chargés !

Et, profitant d'un moment où le seigneur ne s'attendait à rien, il le poussa dans l'étang, où il le laissa se noyer.

(Conté à la Saudraie, par Pierre Derou, de Collinée, 1879).

XXVII

PAÏFIN (POIL FIN)

Un jour Païfin tua sa femme, puis il la mit dans son lit, et il pleurait comme si elle avait été réellement morte. Son bourgeois arriva et lui dit.

— Païfin, tu t'es mal conduit, tu as tué ta femme.

Païfin se mit à jouer du hautbois, et sa femme se leva du lit et elle dansait dans la place.

— Prête-moi ton hautbois, lui dit son bourgeois ; j'ai chez moi une quinzaine de coiffes (femmes), je vais toutes les tuer, parce qu'elles sont mauvaises, et je les ressusciterai après.

Le bourgeois emporta le hautbois, et dit aux femmes de se mettre au lit. Quand elles furent couchées, il fuma son cigare, aiguïsa son couteau et leur coupa la tête à toutes, puis il se reposa un peu.

Il commença ensuite à jouer du hautbois ; mais aucune des femmes ne donnait signe de vie.

— C'est étonnant, disait-il, celle de Païfin dès qu'elle entendit le son du hautbois se leva et se mit à danser par la place.

Il prit les femmes et les jeta hors du lit, puis recommença à sonner, mais sans plus de succès.

Il alla chez Païfin et lui dit :

— Quel malheur tu m'as fait faire, Païfin, tu es cause que j'ai tué mes quinze femmes.

Païfin se mit à casser toutes les marmites qu'il avait chez lui, puis il joua du hautbois, et voilà toutes les marmites qui ressuscitent et qui se recollent.

Le bourgeois emprunta encore le hautbois à Païfin, et brisa toute sa vaisselle, et toute sa batterie de cuisine, mais il avait beau jouer, ce qui était cassé ne se recollait point.

Il retourna chez Païfin et lui dit :

— Païfin, tu es cause de mon malheur. Tu m'as fait couper le cou à mes quinze femmes et casser toutes mes marmites et mes assiettes, mais je vais te tuer.

Il le mit dans une chaise (bière), et avec un autre homme, il alla le porter auprès de la rivière pour le noyer ; mais comme ils avaient appétit, ils s'en allèrent dîner, laissant Païfin dans sa botte.

Païfin entendit un cavalier et lui cria :

— Descendez de cheval et me tirez de là, car mon bourgeois et son camarade veulent me jeter à la rivière quand ils auront dîné.

Le cavalier tira Païfin de sa chasse, mais Païfin le mit à sa place, et le laissa là, et il fut jeté à l'eau.

Un peu plus tard Païfin se présenta à son bourgeois.

— Comment, Païfin, tu n'es pas noyé ?

— Non, dit-il, je suis tombé à la rivière, jamais vous n'avez vu autant d'argent comme il y en a dans le fond.

— Je pensais bien, dit le bourgeois qu'il y avait quelque chose là, car à chaque instant je voyais les canes s'y plonger.

Le bourgeois alla sur le bord de la rivière, et il s'y jeta, mais comme il ne savait pas nager, il s'écriait :

— Je me nâ, je me nâ (je me noie).

— Ecoutez-le, disait Païfin, aux deux camarades du bourgeois qui étaient là, il dit : *Queue monna queue monna* (quelle monnaie !).

Les deux autres prirent leur élan et sautèrent dans la rivière, mais ils ne tardèrent pas à boire plus qu'ils n'auraient voulu ; Païfin avec un bâton les empêchait de s'approcher du rivage en les repoussant avec son bâton et ils se noyèrent.

(Conté par J. M. Hervé, de Pluduno, 1879.)

XXVIII

LE FERMIER RUSÉ

Il y avait un fermier dont la récolte avait été mauvaise, et qui ne pouvait payer son maître. Celui-ci lui dit qu'il le tiendrait quitte de tout, s'il voulait vendre sa vache et lui en donner le prix.

Il alla à la foire, conduisant sa vache avec une corde, et portant son chat sur l'épaule.

— Combien la vache ? demandaient les marchands.

— Un écu, répondait-il, et le chat quarante écus ; mais je ne les vends pas l'un sans l'autre.

Cela parut bizarre aux acheteurs ; toutefois comme la vache était bonne, il s'en trouva un qui l'acheta ainsi que le chat et lui donna quarante et un écus pour le tout.

Après la foire, le fermier alla trouver son maître, et lui remit un écu, en lui offrant de prouver par témoins que c'était bien là le prix réel de la vache qu'il avait vendue, et le maître, lié par sa promesse, fut obligé de s'en contenter.

Le domestique d'un recteur qui avait entendu leur conversation

et appris qu'un seul chat avait été payé quarante écus, ramassa dans un sac tous les chats qu'il put trouver, et les porta à la foire.

— Qu'as-tu dans ton sac ?

— Des chats à quarante écus la pièce.

— Tu n'as pas honte, disaient les marchands en riant de lui et en haussant les épaules.

— Non, messieurs, pas aujourd'hui.

Il ne trouva point à vendre sa marchandise, qu'il remporta en en disant :

— La foire n'était pas bonne pour les chats, mais il paraît qu'elle était bonne pour la honte, puisque tout le monde me demandait si j'en avais.

A quelque temps de là, le recteur qui avait du monde à dîner envoya son garçon chercher des huitres.

En revenant avec son panier au bras, il rencontra un chasseur qui lui demanda ce qu'il portait.

— Ma foi, dit-il, ce sont de drôles de bêtes que mon maître m'a dit d'aller lui chercher.

— Te les a-t-on données avec des boyaux ?

— Oui.

— Ah ! mon pauvre garçon, on s'est moqué de toi ; mais je vais les étripier, moi.

Il ôta effectivement le dedans des huitres et lui donna les écailles, qu'il alla porter à la cuisinière.

— Où avez-vous pris cela ? dit-elle, sur quelque tas de fumier ?

— Non, répondit-il ; mais j'ai été bien heureux de trouver en route un brave monsieur qui les a étripées.

Peu après, le chasseur qui venait dîner au presbytère, entra et le domestique lui dit :

— Ah ! monsieur, c'est notre servante qui est bête ! elle prétend que j'ai pris ces petites bêtes sur un tas de fumier. Je sais bien que ce n'est pas vrai, puisque vous avez eu l'obligeance de leur ôter les tripes.

En entendant cela, le chasseur se contracta la bouche et dit :

— Celui qui t'a aidé avait-il la bouche de travers ?

— Non, monsieur.

— Alors ce n'est pas moi.

(Conté par Constant Joulaud, de Gosné).

XXIX

LE LION ET LE VOLEUR

Un fermier qui allait porter à son maître l'argent de ses fermages traversait à cheval une forêt. Quand il fut arrivé vers le milieu, il entendit des cris d'hommes qui semblaient implorer son secours ; il se dirigea du côté d'où ils venaient, et il vit qu'ils parlaient d'une fosse profonde. Il détacha la corde qui servait à lier un sac qu'il portait en croupe, mit un morceau de bois à chacun des bouts, et se tenant ferme à un arbre, il jeta la corde dans la fosse.

Il sentit bientôt qu'elle se raidissait, et il vit sauter à ses pieds un singe, qui le remercia, et lui promit de lui rendre service si jamais il avait besoin de lui.

Le fermier la lança une seconde fois, et retira de la fosse un loup qui lui dit, en se frottant contre lui en signe de joie :

— Tu m'as rendu aujourd'hui un service que je n'oublierai pas, et que je te paierai à la prochaine occasion ; mais il y a encore d'autres personnes à secourir.

Le paysan descendit sa corde pour la troisième fois, et il vit paraître un ours, qui lui dit de ne rien craindre, qu'il serait son zélé serviteur. Jette encore ta corde, ajouta-t-il.

Cette fois le fermier vit avec épouvante un lion.

— N'aie pas peur de moi ; je ne te ferai aucun mal, dit-il en adoucissant sa voix, mais garde-toi de lancer encore une fois ta corde, dans le précipice, car tu t'en repentirais, et c'est alors que tu aurais besoin de mon secours.

En disant cela, il s'éloigna, et le fermier allait remonter à cheval et continuer sa route, quand il entendit une voix humaine qui l'implorait.

— Je ne peux pourtant laisser périr mon semblable, pensa-t-il, après avoir tiré d'affaires des bêtes non baptisées.

Il jeta encore une fois sa corde, et vit paraître un homme, qui, dès qu'il fut hors de la fosse, s'enfuit sans lui adresser un seul mot de remerciement.

— C'est singulier, dit le fermier, en rattachant son sac avec la corde, ces animaux m'ont tous parlé de leur reconnaissance, et seul l'homme que j'ai sauvé ne m'a pas même dit merci. Enfin, je ne regrette pas tout de même de lui avoir fait du bien.

En continuant sa route, le fermier vit paraître l'homme qui lui demanda à marcher près de lui.

— Volontiers, répondit-il.

Mais au bout de peu de temps, cet homme renversa de cheval son bienfaiteur, qui était sans défiance, et le frappant, il lui demanda son argent et ses habits.

— Au secours ! au secours ! cria le fermier.

— Tu peux t'égosiller à crier, dit le voleur, il n'y a âme qui vive à plus de deux lieues à la ronde.

Mais à ses cris, le lion accourut, ainsi que les autres animaux et le voyant à terre dépouillé et maltraité,

— Est-ce vous, dit-il, qui m'avez sauvé de la fosse ?

— Oui, répondit-il d'une voix faible.

— Je vous avais conseillé de ne pas jeter une corde au voleur qui était dans la fosse, et vous n'avez pas voulu m'écouter. Mais je vais tâcher de reconnaître le service que vous m'avez rendu.

Il courut après le voleur, et lui dit d'une voix terrible :

— C'est toi qui a volé ton sauveur : rends-lui son argent et ses habits ou je te tue.

Le voleur épouvanté tomba par terre : le lion le dévora, et le fermier put reprendre ses habits et son argent.

Et pour le protéger contre de nouvelles aventures, le lion l'accompagna jusqu'à une petite distance de la maison de son maître.

(Conté en 1878, par Jean Bouchery, de Dourdain).

XXX

LES BATEAUX A VAPEUR ET LE JAGUEN

C'était dans les premiers temps où les bateaux à vapeur commençaient à naviguer. Il y avait à Saint-Jacut un pêcheur qui n'était pas des plus malins.

Un jour que son petit garçon travaillait aux champs, un navire à vapeur qui passait fit entendre sa trompe ; et comme c'était la première fois que le garçon entendait un pareil bruit, il eut peur et courut à la maison. Le Jaguen suivit son fils, et comme en se rendant à son champ il passait près d'une pièce d'orge qui appartenait au maire, la corne se fit de nouveau entendre. Il eut peur à son tour en entendant ces mugissements, et il pensa que c'était ceux d'une grosse bête qui se cachait dans la peaumelle¹. Le Jaguen n'était courageux que lorsqu'il avait son fusil ; mais alors il n'avait peur de rien.

1. Orge.

Il se hâta d'aller le prendre, et, après l'avoir chargé, il sauta dans le champ de M. le maire, où il pensait que la bête était cachée. Mais il eût beau le parcourir en tous sens, il ne découvrit rien et brisa bien des tiges d'orge. Il se disposait à s'en aller, quand survint le garde-champêtre qui lui dressa procès-verbal, et le pauvre homme dut payer chèrement le dommage qu'il avait fait.

Les autres Jaguens rirent beaucoup de sa mésaventure et il se moquèrent souvent de lui.

On raconte aussi que plusieurs Jaguens qui pêchaient aux Bourdi-neaux ; près la pointe de Saint-Cast, ayant vu un bateau à vapeur qui marchait sans voiles et sans rames, en faisant du bruit et en lançant de la fumée, s'imaginèrent que c'était le bateau du diable, monté par Satan en personne ; ils se hâtèrent de lever l'ancre et de chercher un refuge à Saint-Jacut.

XXXI

JEAN LE MATELOT

Il y avait une fois un jeune garçon qui se nommait Jean le Matelot ; il entra au service dans la marine à l'âge de dix-huit ans. Comme il aimait beaucoup le tabac et qu'il avait toujours une grosse chique dans la bouche, on lui donna le surnom de père la Chique.

Un jour le maître canonnier du vaisseau lui dit :

— Père la Chique, tordez-moi ce faubert là.

— Non, je ne suis pas ici pour tordre les fauberts.

— Tordez-le, je vous le commande.

— C'est toi que je vais tordre, répondit le père la Chique, si tu continues à m'embêter.

Et ayant pris le maître canonnier par les jambes, et par le cou, il le fit passer par dessus bord et le jeta à la mer.

Les autres matelots allèrent raconter au commandant ce que le père la Chique avait fait ; le commandant fit venir le père la Chique et lui dit :

— Je vais vous envoyer en prison, puisque vous ne faites que de mauvais coups.

Père la Chique ôta sa chique de sa bouche, et la jetant sur la figure du commandant, il lui dit :

— Eh bien, cap'taine, avant de me faire mettre en prison, avalez ma chique.

Dès qu'on fut à terre, le commandant donna l'ordre à deux gen-

darmes de conduire père la Chique en prison. Père la Chique se laissa faire, mais quand il fut rendu, il donna au gardien un grand coup de pied dans le ventre, lui ôta ses clés, et l'enferma lui et les deux gendarmes.

Il retourna à bord, et présentant les clés au commandant il lui dit :

— Tenez, commandant, ramassez les clés de votre étable, les trois cochons sont dedans.

Le capitaine prit les clés, et il dit à Père la Chique :

— Avant qu'on vous reconduise en prison, avez-vous quelque réclamation à faire ?

— Oui, répondit la Chique, et montrant tous les officiers, les lieutenants et les enseignes qui étaient là, il dit : Je veux qu'on apporte un seau d'eau et une botte de foin pour tous ces ânes-là qui m'entourent.

— Ah ! dit un officier ; il est fin, lui ; demandez-lui donc quel vent il vente.

Or il ne ventait pas du tout.

— Par ma foi, s'écria père la Chique, il ne vente pas plus que dans le trou de mon derrière.

— C'est bien, dit un amiral qui se trouvait là ; vous n'irez pas en prison, Père la Chique, si vous voulez continuer le service jusqu'à cinquante ans.

Père la Chique accepta ; il continua le service, et devint commandant de vaisseau. Quand il eut sa retraite, il revint chez lui ; et s'il n'est pas mort, il y est encore.

(Conté en 1881, par François Marquer, de Saint-Cast).

XXXII

LA BRÈME

Il était une fois des pêcheurs de Saint-Cast qui s'embarquaient pour aller pêcher le maquereau à la pointe de la Garde. Le bateau était prêt à partir du Port-Jacquet, et il ne manquait plus qu'un des hommes de l'équipage ; ils l'appelèrent, mais comme il ne venait point, le patron s'ennuya d'attendre, et il donna l'ordre de partir.

Quelque temps après, le pêcheur qui était en retard arriva sur la cale du Port-Jacquet, et quand il vit que son bateau était déjà loin, il se mit à s'arracher les cheveux, et à montrer le poing à Nord-Est.

— Ah ! maudit Nord-Est, s'écria-t-il, c'est toi qui es cause que j'ai manqué ma marée ; mais je ne la manquerai pas tout de même, je vais aller tout seul à la pêche.

Il se mit à réfléchir pour savoir comment il pourrait bien faire ; mais le temps se passait et il ne trouvait rien. A la fin, il lui vint une idée. Il se déshabilla, fit un paquet de ses lignes et de ses hardes, se les attacha sur la tête, et se mit à nager vers son bateau qui était bien à une demie-lieue de là.

Quand les autres pêcheurs le virent, de loin ils le prenaient pour Nicole ¹, et ils disaient qu'il allait faire peur au poisson et qu'ils ne prendraient plus rien ; mais au contraire le poisson suivait le pêcheur, et il y en avait tout autour de lui. Il finit par atteindre son bateau, et quand il fut à bord, il se rhabilla, puis il mit ses lignes à la mer.

Le premier poisson qu'il prit était une brème qui avait trois pieds de large et cinq de long ; jamais on n'en avait vu une pareille dans le pays ; on fut obligé de la couper en trois morceaux pour la faire cuire ; car il n'y avait à Saint-Cast aucun vase assez grand pour la mettre entière, pas même les poêles à lessive.

Et avec les lançons qu'elle avait dans sa panse, on affara pendant plus de huit jours et on prit du poisson en abondance.

(Conté en 1880, par François Hunault, matelot)

XXXIII

LES PETITS BIQUETS

Il y avait une fois trois petits biquets et une maman chèvre. Le petit biquet blanc ressemblait beaucoup à sa maman. La maman leur dit :

— Je vais aller à la ville, mes petits biquets, acheter une marmite pour cuire ma soupe. Il ne faudra pas sortir, parce que compère le loup est par là, qui vous mangerait.

Voilà la maman qui part : les petits biquets en commençant jouaient à la cache-cache ; mais à la fin ils s'ennuyèrent. Il y en eut un qui dit :

— Si j'allais voir si maman arrive ?

Les petits frères dirent :

— Non, non, mon petit frère, car il y a là compère le loup qui te mangerait.

1. Nicole est un poisson-lutin.

— Mais si, j'ai envie d'aller voir.

Le voilà qui ouvre la porte et regarde ; mais il ne voyait point sa maman. Il vit compère le loup, il n'eut que juste le temps de s'en aller. Il ferma la porte. Le loup frappa à la porte. Les petits biquets dirent :

— Qui est-ce qui est là ?

— C'est moi, votre maman chèvre.

— Montrez la patte blanche, on vous ouvrira.

Le loup avait une patte noire et il montra sa patte noire ; mais les petits biquets dirent :

— Non, non, nous n'ouvrirons point, tu n'es pas notre maman.

Le loup s'en fut au moulin. Il monta dans le grenier pendant que le meunier dormait et il trempa sa patte dans le sac de farine, et il ne marchait que sur trois pattes de peur de salir sa blanche. Le voilà qui arrive à la petite maison, il frappe à la porte :

— Qui est-ce qui est là ? dirent les petits biquets.

— C'est votre maman.

— Montrez la patte blanche, on vous ouvrira.

Il montre sa patte blanche : les petits biquets ouvrirent en croyant que c'était leur maman. Ils eurent grand peur en voyant le loup. L'un sauta sur la cheminée, l'autre sur le haut de l'armoire, l'autre se mit dans la met (huche). Voilà le loup qui n'était pas leste, qui ne pouvait pas sauter, et il ne pouvait pas non plus ouvrir la met.

Voilà la maman chèvre qui arrive, qui trouve la porte ouverte et le loup qui était là. Elle fit un grand trou avec ses cornes dans le ventre au loup, puis elle creusa un grand trou dans la terre et enterra le loup.

Et le petit biquet qui était sur la cheminée sauta dans la place, l'autre sauta du haut de l'armoire, la maman ouvrit à celui qui était dans la met, et ils furent bien contents de se retrouver ensemble.

(Conté en 1883, par Marguerite Escolan, de Montauban, ma nièce âgée de huit ans).

XXXIV

LE FAUX MOINE

La fille d'une fermière qui était allée au marché s'en retournait un soir chez sa mère, à qui elle rapportait trente francs qu'elle avait touchés pour un cochon vendu.

A la tombée de la nuit, elle entra dans un bois par où passait le

sentier qui conduisait chez elle. Elle vit venir un moine qui lui dit :

— Vous êtes bien tard par les chemins, ma fille ?

— C'est que je voudrais bien rentrer à la maison d'où je suis partie ce matin.

— Où allez-vous ?

— Chez ma mère.

— Et comment se nomme-t-elle ?

Quand la jeune fille eut dit son nom.

— Ah ! s'écria le moine, je la connais bien, c'est à moi qu'elle va à confesse. Mais n'êtes-vous pas fatiguée ?

— Si, répondit-elle.

— Venez avec moi ; j'ai ici près une cabane où je viens pendant le beau temps, et il y a tout ce qu'il faut pour manger et pour boire.

Elle se fit un peu prier, puis elle suivit le moine qui lui donna à manger et à boire. Quand elle eut fini, il lui dit d'une voix rude :

— Déshabille-toi.

— Me déshabiller, et pourquoi ?

— Déshabille-toi que je te tue, dit-il en posant un sabre sur la table.

— Ah ! dit la fille, auriez-vous bien le cœur de me tuer ? Prenez mes trente francs et laissez-moi la vie.

— Oui, je vais te tuer ; nul de ceux qui entrent ici n'en sort vivant.

Il ouvrit une porte et lui montra un appartement rempli de cadavres.

La fille commença à se déshabiller, elle ôta ses vêtements un à un, lentement, et les pliait avec soin. Quand il ne lui resta plus que sa chemise à ôter, elle lui dit :

— Par pitié, tournez au moins la tête pendant que je tire ma chemise.

Le faux moine se détourna, et la fille sauta sur le sabre et le tua, puis elle s'en alla bien promptement, affolée par la peur, et sans savoir où elle allait.

Elle rencontra deux gendarmes à cheval qui l'arrêtèrent :

— D'où venez-vous, la fille ?

— Je viens de tuer un prêtre, répondit-elle et elle leur raconta toute son aventure.

— Il y a longtemps, dit le gendarme, que nous cherchions ce bon apôtre ; conduisez-nous à sa cabane.

1. Cf. sur une ruse analogue, *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, n° 60.

La fille monta sur un des chevaux que le
bride, et quand ils arrivèrent à la cabane
la table, et le brigand était étendu raide.

C'était un voleur qui avait tué un moi
on fit une perquisition dans la cabane, et
de plus de cent cadavres. Quand le brigand
le mettait dans de la chaux vive pour cuire.

(Conté par Etienne Piron, 1877, Saint-)

XXXV

GRAND VENT

Il y avait une fois un laboureur qui
il vint un ouragan qui lui ravagea tout.
avait fait le mal.

— C'est le Grand Vent, lui répondit-on.

— Je vais le tuer, dit-il.

Il arriva à la demeure des vents, en

— Le Grand Vent est-il ici ?

— Non, lui répondit-on, il n'y a que

Lorsque le Grand Vent revint, le laboureur
payer le dégât ; le Grand Vent, lui donna

— Toutes les fois que tu lui diras :
crotera de l'or.

Le laboureur s'en alla bien content, et
il faisait croter sa chèvre. Vers le soir
dit à l'hôte :

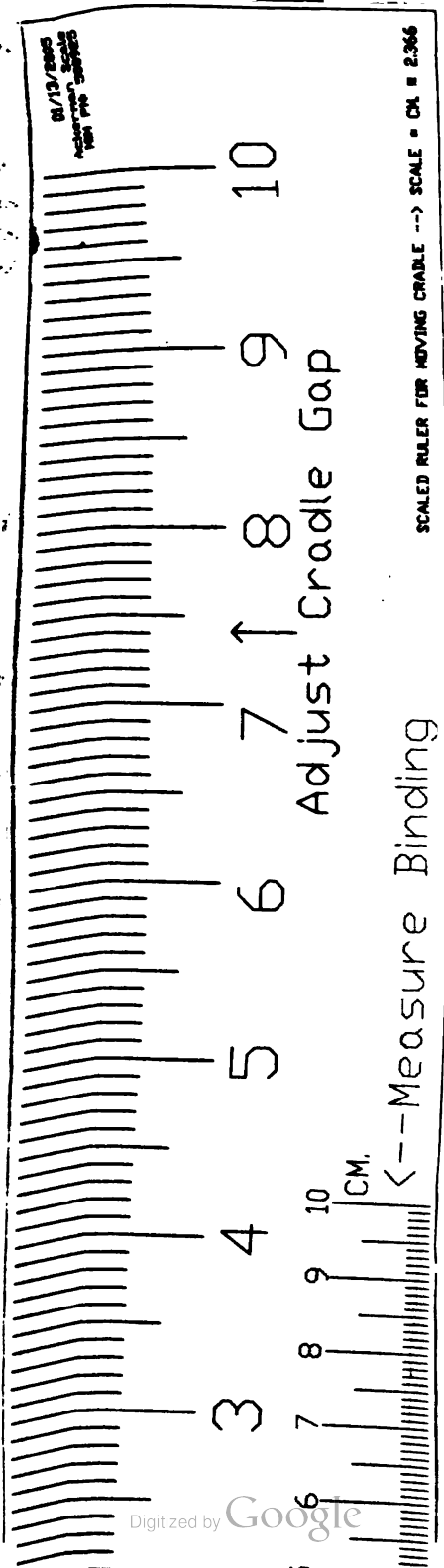
— Soignez bien ma chèvre et donnez-
fait pas lui dire : « Crotte ma chèvre. »

Pendant la nuit l'aubergiste se leva et
mais comme elle faisait de l'or, il emprunta
sins et la mit à la place de celle du bonhomme.
sa chèvre ne faisait plus d'or, il retourna

— Ma chèvre ne crotte plus d'or.

— C'est qu'on te l'a volée, mon bonhomme.

1. Ce conte présente de grandes ressemblances
Vents, *Contes des Marins*, nos 23-30 ; c'est le cas
loin de la côte où les vents soient personnifiés.



quand tu diras : « Fais ce que je veux, mon bâton, » il frappera sur ceux que tu voudras.

Le laboureur retourna à l'auberge et il dit.

— Vous allez loger mon bâton ; mais il ne faut pas lui dire : « Fais ce que je veux, mon bâton. »

L'aubergiste pensant que le bâton avait comme la chèvre une vertu cachée, se leva au milieu de la nuit et dit au bâton : « Fais ce que je veux, mon bâton.

Il aussitôt il lui tombe sur le dos une grêle de coups, et il criait miséricorde ; le laboureur se réveilla au bruit et l'aubergiste lui dit :

— Bonhomme, ramassez votre bâton. »

— Rendez-moi ma chèvre, répondait le bonhomme.

L'aubergiste finit par lui rendre sa chèvre, et le laboureur s'en retourna bien content ».

(Conté en 1881, au château de la Soudraie, par J. M. Comault, du Gouray, âgé de 15 ans).

XXXVI

LE PETIT BONHOMME PAS TROP FIN ET LA PETITE BONNE FEMME PAS GUÈRE FINE

Il y avait une fois un petit bonhomme et une petite bonne femme qui avaient trente ans de mariage.

Le petit bonhomme tomba malade et la petite bonne femme fut chercher le médecin qui lui dit :

— Vous allez lui mettre sur le côté une douzaine de sangsues.

La petite bonne femme alla quérir des sangsues et les mit à frire. Quand elles furent bien cuites, elle les posa toutes chaudes sur les côtes du bonhomme qui criait :

— Oh ! que ça me brûle ! que ça me brûle ! Retourne promptement chercher le médecin.

La petite bonne femme se dépêcha d'y courir ; le médecin vint, regarda les sangsues et s'écria :

— Diable de bonne femme ! je t'avais dit qu'il fallait lui mettre les sangsues, mais je ne t'avais pas dit de les frire. Tu vas aller chercher du chiendent, et en faire de la tisane à ton bonhomme.

La petite bonne femme qui avait entendu de travers regarda partout pour voir si elle apercevait un chien blanc ; à force de chercher, elle en trouva un qui n'avait de noir que le petit bout de

là queue. Elle le mit à cuire et en fit de la tisane au bonhomme. Mais il ne put en boire, tant il lui trouvait mauvais goût.

Il fallut encore aller chercher le médecin qui goûta la tisane et dit à la bonne femme :

— Pauvre bonne femme, votre bonhomme va mourir, et moi je vous l'abandonne.

XXXVII

A REBOURS

Une bonne femme s'en allait sur une route ; un monsieur passait auprès d'elle, et elle pétait de gros coups. Le monsieur lui dit :

- Bonne femme, vous pétez donc !
- Oui, monsieur, je cherche mes moutons.
- Je disais que vous pétiez.
- Je disais, monsieur, que vous les voyiez.
- Je disais que vous allez pétant.
- Oui, monsieur, ils sont bruns et blancs.
- Le Diable scie la vieille et son cu !
- Pas de moitié, monsieur, qu'ils soient tous perdus !
- Au diable la vieille, le diable l'emportera !
- Oui, monsieur, mon fils est marécha. (maréchal).

(Conté en 1880, par Françoise Dumont, d'Ercé).

XXXVIII

L'ÉPREUVE

Il y avait une fois une bonne femme de Saint-Jacut qui avait fait de beaux draps de lit de brin sur brin : elle voulait être ensevelie dedans, et pour les garder neufs, elle couchait sur la paille.

— O (Elle) tient bien à ses draps de lit, disait son bonhomme ; si je mouràs, o ne m'en mettrait pas vantiez (peut-être) iun.

Pour l'éprouver, il fit la mine d'être mort, après avoir recommandé à son compère le menuisier qui devait faire la *chasse*, de ne l'apporter que quand les prêtres seraient sur le point d'arriver.

Voilà le bonhomme étendu sans mouvement sur son lit, et les yeux fermés ; sa femme alla chercher une voisine pour l'ensevelir :

— Je n'ai ren, dit-elle, pour cela ; j'ai bien des beaux linceux

neufs, mais ce serait p'ché de les mettre dans la terre, pas vrâ ! J'ai eune vieille seûne (flet) à haut, est-ce qui ne serait pas bien dedans ? Personne ne le verra.

— Oui, dit la voisine, cela ne l'étranglera point, les mailles sont larges.

Voilà les prêtres qui arrivent, et la châsse en même temps ; ils dirent au menuisier :

— Est-ce que vous n'auriez pu l'apporter plus tôt ?

Le menuisier mit son compère dans la châsse, et cogna sur le couvercle deux ou trois pointes.

— Adieu, mou pauv'bonhomme, criait la femme en pleurant, où vas-tu ?

— A la seune, vieille rosse ! répondit le prétendu mort en faisant sauter le couvercle de la châsse.

(Conté à Saint-Cast, en 1880, par Rose Guinel).

XXXIX

LE DIABLE ET LE RECTEUR

Il y avait une fois un recteur qui avait une vieille église qui tombait en ruines ; il aurait bien voulu la rebâtir ; mais il n'avait pas d'argent.

Un jour, il trouva le diable qui lui dit :

— Si tu veux me donner tous ceux qui mourront entre la grand' messe et les vêpres le jour où tu chanteras la première messe dans la nouvelle église, je t'en bâtirai une neuve.

Le recteur y consentit ; mais dès que la grand'messe fut finie, il entonna les vêpres, et le diable n'eut rien.

(Conté en 1880, par François Marquer, de St-Cast).

XL

LES TROIS AMIS

Il y avait une fois trois amis qui voyageaient ensemble, Pourcévenigo qui était, en vous respectant, un cochon, et deux petites poules : Pirette et Poulette.

Pourcévenigo pria ses amies de lui aider à construire une maison,

et quand elle fut faite, il y entra : mais il n'en sortit point et leur dit :

J'y suis si bel et si bien
Que j' n'en sortirai point.

Pirette dit à Poulette :

— Pourcévenigo a mal agi ; aide-moi à me construire une maison et je t'aiderai à mon tour.

Quand la maison fut faite, Pirette y entra ; mais elle ferma la porte sur elle et dit :

J'y suis si bel et si bien
Que j' n'en sortirai point.

Comme Poulette se désolait, elle vit passer un beau monsieur qui lui demanda ce qu'elle avait :

— Ah ! dit-elle, j'ai aidé Pourcévenigo et Poulette à se construire une maison, et quand elle a été faite, ils m'ont fermé la porte au nez.

— Hé bien ! Poulette, si tu veux me pondre une bassinée d'œufs, je te bâtirai une jolie maison tout en fer-blanc.

— Je veux bien, répondit-elle.

Elle fit des œufs plein un bassin, et le monsieur lui bâtit sa maison. Quand elle fut dedans, elle s'écria à son tour :

J'y suis si bel et si bien
Que je n'en sortirai point.

Glaume le loup qui se promenait vint frapper à la porte de la maison de Pourcévenigo, et lui dit :

— Ouvre-moi, Pourcévenigo.

— Nenni, tu me mangeras.

— Je vais monter sur l'aubette (le toit).

— Nenni, tu l'abattrais.

Je frapperai tant
Je cognerai tant
Que j'abattrais le beau bâtiment.

Il démolit la maison et mangea Pourcévenigo.

Il s'en vint ensuite à la cabane de Pirette.

— Ouvre-moi, ma petite Pirette.

— Nenni, tu me mangeras.

— Je vais monter sur l'aubette.

— Nenni, tu l'abattrais.

Je frapperai tant
Je cognerai tant
Que j'abattraï le beau bâtiment,

dit Glaume en montant sur la maison. Il l'abatit et mangea Pirette.
Glaume le loup alla frapper à la porte de la maison de Poulette :
— Ouvre-moi, ma petite Poulette.
— Non, mon Glaume, tu me mangerais.
— Tu ne veux pas ? hé bien !

Je frapperai tant
Je cognerai tant
Que j'abattraï le beau bâtiment.

-- Tu peux monter, Glaume, dit Poulette.
Le loup monta sur la maison en répétant :

Je frapperai tant
Je cognerai tant
Que j'abattraï le beau bâtiment.

Mais il y avait des clous pointus sur la petite maison, et le loup qui s'écorchait disait :

— Ah ! Poulette, que je me pique, dur !
— Tant mieux, mon Glaume.

Quelque temps après, le loup revint et dit à la poule :

— Veux-tu venir à la foire avec moi ?

— Nenni, tu me mangerais.

— Non, je te le promets.

— Hé bien ! j'irai, mais je ne partirai que tard ; si tu veux, nous nous mettrons en route à midi.

Dès le matin, Poulette partit, et elle alla à la ville où elle acheta un trépiéd, une *timbale* (bassine) et une marmite. En s'en revenant, elle aperçut Glaume qui courait sur la lande. Elle posa ses emplettes à terre et se cacha sous la marmite. Quand le loup eut passé auprès et se fut éloigné, Poulette rentra à sa maison, et peu après Glaume le loup lui raconta qu'il avait vu sur la route une marmite renversée.

— C'est moi qui étais sous la marmite, dit Poulette à Glaume le loup.

— Ah ! s'écria-t-il, si je l'avais su, je t'aurais mangée !

Cependant la maison commença à se vieillir, et Glaume le loup vint frapper à la porte :

— Ouvre-moi, ma petite Poulette.

— Nenni, tu me mangerais.

— Ouvre-moi.

— Non.

Je frapperai tant
Je cognerai tant
Que j'abattraï le joli bâtiment.

De fait il finit par démolir la petite maison ; mais Poulette se sauva dans un arbre et depuis ce temps-là on n'a jamais entendu parler d'elle.

(Conté en 1881, par M. E. Hamonic. Il tient ce conte de Mathurin Ruellan, sabotier à Moncontour).

PAUL SÉBILLOT.

LA LÉGENDE DE DIDON¹

VII

DÉLIMITATION PAR LA POIRE

Le jet de la poire

Un jeune homme, choisi parmi les plus robustes et les plus alertes de Fallais (Hesbaye, Belgique), lançait une poire du haut de la colline de Saint-Sauveur dans la direction du bois Robert, et une autre dans la direction du ruisseau qui séparait la seigneurie de Fallais de celle de Fumal. Les endroits où la poire tombait marquaient les limites de la seigneurie de Fallais. Il était fait mention, tous les ans, au rôle de la Cour de Justice, de l'accomplissement de cette cérémonie, qui eut lieu pour la dernière fois, au mois d'août 1793. (Bovy, *Promenades historiques*, II, 285).

ALFRED HAROU.

1. Cf. t. II, p. 295, t. V, p. 486, 717, VI, 52, 335, 420, VII, 549, VIII, 381, 489.



LES EMPREINTES MERVEILLEUSES ¹

CXXI

LE TAS DE PIERRES DU LAC GARDESCH



N Poméranie, on voit dans le lac Gardesch une petite île de granit et l'un des blocs porte l'empreinte d'un pied de cheval d'une profondeur de deux pouces. D'après la légende, un pêcheur avait conclu avec Satan un pacte par lequel celui-ci devait lui construire dans l'île une église avant le chant du coq, moyennant quoi, il recevrait son âme. Le pêcheur qui croyait avoir demandé l'impossible, s'aperçut bientôt que l'église allait être terminée avant le délai fixé : dans son effroi, il se mit à chanter comme un coq ; les autres lui répondirent. Le Diable, furieux d'avoir perdu, détruisit l'œuvre commencée et l'empreinte de son pied resta gravé sur la pierre où il se tenait. ²

CXXII

LE GRAUENSTEIN

Près de Grevenmacher, dans le Luxembourg, il existait un bloc de pierre appelé le Grauenstein, aujourd'hui brisé en plusieurs morceaux : on y aperçoit encore, creusés par la pluie et le vent, des trous quelque peu semblables à des traces d'animaux. D'après la légende, le Diable ayant appris qu'on construisait à Trèves une maison de plaisir, y transportait ce bloc sur une route, lorsqu'en chemin, il fut informé que c'était une église que l'on bâtissait et à la construction de laquelle il allait contribuer. Dans sa fureur, il lança le bloc sur la

1. Suite, t. XI, p. 312.

2. Cf. O. Knoop, *Volkssagen, Erzählungen, Aberglauben, Gebräuche und Märchen aus dem östlichen Hinterpommern*, Posen, 1887, in-8, p. 71.

hauteur où il existe encore, après avoir trépigéné dessus, ce qui laissa des traces apparentes encore aujourd'hui.

Suivant une autre légende, il s'était engagé à transporter cette pierre à Trèves avant que minuit ne sonnât. Le paysan qui avait traité avec lui avait mis son âme comme enjeu. Mais en route, le diable entendit sonner minuit et il lâcha la pierre, trépigna dessus et disparut ¹.

CXXIII

LA PIERRE DU DIABLE A SCHOJOW

Sur le chemin de Sorchow à Schojow, dans la Poméranie orientale, on aperçoit sur une pierre qui aurait été apportée par le diable, les empreintes d'un pied de cheval et d'une patte de poulet ainsi que celle d'une fêle produite par sa cravache ².

CXXIV

LE DEIWELSLEH

Sur le Haard, entre Diekirch et Ettelbrück, dans le Luxembourg, existe le Deiwelsleh (Teufelsfelsen) où le diable avait coutume de s'arrêter et qui porte l'empreinte de son pied ³.

CXXV

LA PIERRRE DU DIABLE A BEWERSDORF

En Poméranie, près de Bewersdorf, il existait autrefois une grosse pierre sur laquelle on voyait l'empreinte d'un pied de cheval et d'une patte de poulet. Le diable dit-on, avait fait marché avec un paysan de Bewersdorf qui lui avait promis son âme si une digue était construite à travers le lac avant le chant du coq. Le diable n'avait pas tiéff lorsqu'il eut chanté. Il dut laisser tomber le bloc qu'il tenait et disparut après y avoir laissé ses traces ⁴.

1. Cf. Gredt, *Sagenschatz des Luxemburger Landes*, Luxembourg, 1885, in-8, § 144, p. 81-82.

2. Knoop, *Volkssagen, Erzählungen*, § 146, p. 73.

3. Gredt, *Sagenschatz des Luxemburger Landes*, § 145, p. 82.

4. Knoop, *Volkssagen, Erzählungen*, § 153, p. 75-76.

CXXVI

LE PIED DE PHARAON

Une légende de l'Aourâs rapporte que les Romains demandèrent à Pharaon, leur roi, de leur dresser à Guela'a une pierre qu'ils adorerait. Il y consentit et la pierre subsista longtemps portant l'empreinte du pied de Pharaon. De nos jours elle a complètement disparu ¹.

CXXVII

LA PIERRE DE PERSANZIG

Près de Persanzig, en Poméranie, on voit un tas de pierres représentant un berger et son troupeau : ils auraient été ainsi métamorphosés parce que les moutons avaient fait du dégât dans un champ appartenant à une sorcière de Klingbeck dont les plaintes n'auraient obtenu qu'une réponse grossière. Une pierre porte l'empreinte d'un pied : c'est celui du berger qui l'avait posé sur cette pierre pendant qu'il injurait la sorcière ².

CXXVIII

LE CHEVAL DE ROLAND

On montre près de Gavarnje, dans les Pyrénées, l'empreinte laissée par le cheval de Roland pendant que son maître taillait dans la montagne la brèche qui porte son nom ³.

CXXIX

LE REITERLEH A MARIENTHAL

En face de l'ancien couvent de Marienthal dans le Luxembourg, sur la rive droite de l'Eisch, à environ deux mètres du mur de rocher, se trouve un bloc de trente mètres de haut, appelé Reiterleh. — On raconte qu'un brave chevalier poursuivi par les ennemis et acculé à

1. Masqueray, *Tradition de l'Aourâs oriental. Bulletin de Correspondance africaine*, t. III, 1885, p. 82.

2. Kasiski, *Beschreibung der wâterlândischen Alterthümer im Neustelliner und Schlochauër Kreise*, p. 75, cité par Knoop, *Volkssagen*, 8 280, p. 139.

3. Ampère, *La Science et les lettres en Orient*, Paris, 1863, in-12, p. 463.

cet abîme ne trouva d'autre moyen de salut que de s'y précipiter avec son cheval. Il échappa miraculeusement, et l'on voit encore sur le rocher d'où il s'élança les traces des fers de son cheval ¹.

CXXX

L'EMPREINTE DU GÉANT

Près de Heidendorf, dans le cercle de Bistritz en Transilvanie, sur la montagne appelée *Hügel* (la colline), on voit la *Heintrappe* (Hünentrappe); un géant qui passait y imprima sur la pierre dure l'empreinte de son pas ².

CXXXI

LA PIERRE QUI PROTÈGE CONTRE LA FATIGUE

Sur la hauteur de Draufelt, à l'endroit nommé Brétschent, dans le Luxembourg, il existait sur une route bordée à droite par une forêt, à gauche par des champs, une énorme pierre qui portait l'empreinte d'un pied. Quand un passant y mettait son pied, il ne ressentait plus de fatigue de toute la journée. Maintenant la pierre a disparu ³.

CXXXII

LE PAS DU GÉANT

Un géant qui demeurait à Ungersch, en Transilvanie, était venu à Moldau, en temps de famine, pour chercher des provisions. De son premier pas, il atteignit une montagne située entre Baierdorf et Heidendorf : on distingue encore sur une pierre la trace de son pied, d'où toute la montagne a pris le nom de Haintrapp ⁴.

CXXXIII

L'EMPREINTE D'ARZILLA

A Arzilla, au Maroc, les habitants montrent sur une roche les traces d'un pied gigantesque, souvenir de leur ancêtre ⁵.

1. Gredt, *Sagenschatz des Luxemburger Landes*, § 895, p. 460.

2. Müller, *Siebenbürgische Sagen*, Vienne, 1885, in-8, § 13, p. 40.

3. Gredt, *Sagenschatz des Luxemburger Landes*, § 1170, d. 626.

4. Müller, *Siebenbürgische Sagen*, § 12, d. 9-10.

5. E. de Campou, *Un empire qui croule*. Paris, s. d., in-18 jés., p. 233.

CXXXIV

LE CHEVAL DE SALOMON

Sur le sommet d'une roche calcaire qui porte, près de Kronstadt, en Transylvanie, le nom de pierre de Salomon, on voit une excavation : c'est la trace laissée par le sabot du cheval de Salomon, roi de Hongrie, lorsque celui-ci, poursuivi par les Bulgares, ou suivant d'autres, par les Byzantins, fit franchir d'un saut à sa monture le Waldbachlein et échappa ainsi à ses ennemis ¹.

RENÉ BASSET.

CXXXV

LES GENOUX DE LA VIERGE

Dans le canton de Passis, (département de l'Orne), au pied d'une croix, l'on montre une pierre où sont deux cavités. L'on dit que c'est la marque des genoux de la Vierge qui s'arrêtait là pour prier quand elle allait à la messe à Saint-Mars d'Egrenne.

FRA DEUNI.

CXXXVI

LES SOULIERS DU BON DIEU

Dans la commune d'Arleuf, au hameau des Barras, près du château de la Tournelle, on remarque sur deux grosses roches porphyriques deux empreintes ayant la forme de semelles. On les connaît sous le nom de *souliers du bon Dieu*.

H. MARLOT.

1. Müller, *Siebenbürgische Sagen*, § 367, p. 212-213.



LE LAI D'ARISTOTE

I

EN PERSE

Le Kitab el Mahassin d'el Djahize contient de nombreuses anecdotes et contes sur les rois de Perse. L'une d'elles est une variante d'une histoire bien connue et très répandue dans la littérature européenne du moyen âge, celle de la femme experte qui se moque du philosophe et l'oblige à lui servir de monture (lai d'Aristote). Le rôle du philosophe est rempli ici par le grand mobed. Quand ce personnage se présentait devant le roi Kesra Pervis, il avait coutume de le saluer par les paroles suivantes : « Puisses-tu vivre longtemps, ô roi, dans un bonheur absolu. Puisses-tu remporter une victoire complète sur tes ennemis. Puisses-tu te délivrer de la domination des femmes. » Ces remontrances finirent par exaspérer la femme du roi, Chirina, qui résolut de ruiner la réputation du mobed. Elle lui envoya une belle esclave, chargée de dompter par ses charmes le farouche misogyne. La jeune femme accomplit sa mission avec un remarquable succès : et un jour, Chirina put emmener le roi à l'une des fenêtres de son palais et lui montrer le grand mobed, sellé et bridé, qui marchait à quatre pattes et portait sur son dos la charmante écuyère. Le roi l'appela et lui dit : « Que fais-tu là ? — Je montre, » lui répondit le mobed, ce qu'est cette soumission aux femmes « contre laquelle je te mettais en garde. »

GAUDEFRY-DEMONBYNES.

1. Baron Rosen : étude sur les traductions arabes du Khoudai Namé, p. 180, dans le recueil de mémoires publiés (en russe) par l'Académie Impériale de Saint-Petersbourg à l'occasion du centenaire de l'École des Langues Orientales de Paris. — V. sur el Djahiz, une note du conte de Balach et ses deux femmes (Revue des Trad. Pop. t. XI, p. 401). La traduction complète du passage d'el Djahiz a été donnée par B. Rosen dans son introduction à l'étude de Schiefur ; Mahakatjajana und Koinj Tsbanda — Pradjota (Mém. de l'Ac. Imp. des Sciences de St-P. VII^e Série, t. XXII, n^o 7) que nous n'avons pas eue sous les yeux. M. René Basset a donné, dans son introduction à la traduction des contes de Si Djeha (version kabyle) de M. Mouliéras (p. 29), une bibliographie complète du lai d'Aristote. Il serait intéressant d'en faire l'iconographie ; tout le monde notamment connaît le chapiteau de l'église Saint-Pierre de Caen (XIII^e siècle).

LES MÉTÉORES

VII (suite)

L'ARC-EN-CIEL ¹

§ 11

En Guinée

CHEZ les Yorouba ², Oshumare (*Ochoumare*), l'arc-en-ciel est le serviteur de Shango (*Chango*) : son office consiste à porter de l'eau de la terre au palais dans les nuages. On retrouve là une trace de la tradition d'après laquelle l'arc-en-ciel aspire l'eau. Il a un messenger appelé *cera* (coup de tonnerre) ou *cre*, qui est une variété de python. Oshumare est le grand serpent souterrain qui vient de temps à autre au bord de la terre pour boire l'eau du ciel ³. Son nom est formé de *shu* (chou, rassembler de sombres nuages, devenir obscur ; et de *mare* ou *maye* une des épithètes d'Olorun, dont le sens est incertain.

§ 12

Au Dahomey et chez les peuples de race ewé, Anyi-èwo est le dieu de l'arc-en-ciel et se manifeste sous l'apparence d'un serpent ; il n'apparaît que lorsqu'il a soif et veut boire. Le nom d'Anyi-èwo signifie le grand serpent (*èwo*) du monde souterrain (*Anyi*). On lui attribue l'origine des chapelets de popo, sorte de mosaïques dont l'origine est incertaine. Ses excréments ont le pouvoir de changer

1. Suite, voir t. XI p. 245.

2. Ellis, *The Yoruba-Speaking peoples*, Londres, 1894, in-8 p. 48, 81.

3. Cf. les vers de Tibulle (*Élégies* t. I el. IV v. 43-44)

Quamvis prætexens picea ferrugine cælum
Venturam admittat imbrifer arcus aquam

Malgré l'arc, signe de pluie, qui teignant le ciel de sombres couleurs, aspire l'ondée future.

Et ce vers de Martial (*Epigrammes*. I. XII, ép. 29 v. 6).

Casuras alta sic rapit Iris aquas

De même Iris absorbe eu haut les eaux qui vont tomber (en pluie).

les grains de maïs en cauries. Les temples qui lui sont consacrés sont peints de raies de couleur imitant celles de l'arc-en-ciel, et au milieu, est un serpent grossièrement représenté. Son messager est une variété de boa, mais l'immunité n'est accordé qu'à ceux que les prêtres ont désignés. Son emblème spécial est un serpent grossièrement façonné en argile, avec deux appendices en forme de cornes, replié dans un pot de terre peu profond : on le blanchit à la chaux et on le place communément sous les cotonniers ¹.

§ 13

Dans la *Pharsale* ² Lucain fait allusion à la croyance populaire d'après laquelle l'arc-en-ciel boit la mer : « De là, l'arc embrasse les airs d'un cercle imparfait ; coloré de faibles nuances, il boit l'Océan, apporte aux nuages les flots qu'il ravit et rend au ciel cette mer qui en tombe sans cesse ».

§ 14

Chez les Saxons de Transylvanie, l'apparition d'un arc-en-ciel au mois de décembre est considérée comme un fâcheux présage ³.

§ 15

En 1080 de l'ère des martyrs (768-769) l'apparition d'un arc-en-ciel au mois de mai annonça des calamités de toute sorte en Syrie parce qu'il paraissait renversé. « Sa courbure était tournée en bas et ses extrémités vers le haut, et il ressemblait à un arc tendu pour le combat par la main d'un homme ⁴ ».

§ 16

Quand les nuages ont cessé de pleuvoir, l'arc-en-ciel apparaît dans les cieux. Ses extrémités s'abaissent, sans qu'on le voie toujours, dans un fleuve, dans un lac ou dans une mer et attirent l'eau. De loin, on aperçoit très bien l'eau qui monte dans le ciel. Dieu a parfaitement établi que les nuages ne resteraient jamais

1. Cf. Ellis *The Ewe-Speaking peoples*, Londres, 1890, in-8, p. 47-49.

2. L. IV, v. 79-82.

3. Müller, *Siebenbürgische Sagen*, Vienne, 1884, in-8, § 102, p. 71.

4. Chabot. *Quatrième partie de la chronique de Denys de Tell-Mahré*. Paris, 1895, in-8 p. 132 du texte, 111 de la traduction.

longtemps vides, mais qu'ils se rempliraient de nouveau après s'être épuisés.

Un jour un berger qui faisait paître un grand troupeau de moutons sur la pente d'une montagne, voulut par une coupable curiosité, voir l'arc-en-ciel attirer l'eau. Il fit descendre son troupeau près du fleuve. Mais lui-même fut aspiré avec toutes ses bêtes et maintenant il les fait paître dans le firmament pour l'éternité. Dans les chaudes journées de printemps et d'été, on peut l'apercevoir avec ses moutons. Les parents les montrent à leurs enfants et leur racontent sa triste histoire ¹ ».

RENÉ BASSET

LES RITES DE LA CONSTRUCTION

XXIV

FONDATION DE CHAH DJEHANABAD

UNE tradition rapporte que lorsque le Grand Moghol Chah Djehân voulut faire construire aux Indes la ville à laquelle il donna son nom, il fit verser le sang de plusieurs criminels qu'on égorgea dans les fondements de Chah Djehânabâd ².

Une cérémonie semblable eut lieu en 1881 à Coumassie chez les Achantis. Un tremblement de terre ayant détruit une partie des remparts de cette ville, le roi Mensah, sur l'avis des prêtres, calma la colère du dieu Sasahonsum en faisant rebâtir ces remparts avec de l'argile imprégnée du sang de cinquante jeunes filles. — Souvent des esclaves sont égorgés au moment d'une construction et leur sang est versé dans les fondations pour en assurer la durée. Quand il s'agit d'un édifice peu important, on se contente de sacrifier une brebis ³.

On raconte que les gens murèrent vivant un étudiant avec une lampe et une toge dans la ville basse d'Hermanstadt en Transilvanie, pour en assurer la solidité ⁴.

RENÉ BASSET.

1. Müller. *Siebenbürgische Sagen* § 235, p. 166.

2. Catrou, *Histoire générale de l'empire du Mogol*, La Haye, 1708, in-12, p. 218.

3. Ellis, *The Tshi-speaking peoples*, Londres, 1887, in-8, p. 36.

4. Müller *Siebenbürgische Sagen*, Vienne, 1885, in-8, § 157, p. 99.

LES MINES ET LES MINEURS¹

XXVI

DIVINITÉS DES MINES

Les Tshis de l'Achanti partagent la croyance des nègres de l'Afrique occidentale sur les divinités à qui l'on doit les mines d'or et les sacrifices qu'elle exige. Dans les districts aurifères, comme Essaman dans le Wassan, les gens croient que l'or est apporté par une divinité locale qui récompense ainsi son peuple de son culte et de ses offrandes. Les naturels recherchent seulement l'or d'alluvion, et d'ordinaire ils procèdent en creusant une fosse circulaire de six pieds de diamètre. Ces fosses sont souvent profondes de vingt à vingt-cinq pieds et comme on ne fait pas attention aux parois, les gens qui y travaillent sont souvent ensevelis vivants ou aplatis par la chute de la terre. En pareil cas, on ne songe pas à les délivrer, car on croit que l'accident a été causé par la divinité qui réclame l'aide de ceux qu'elle a fait périr, pour apporter l'or des profondeurs souterraines : on s'imagine que les esprits de ceux qui ont rencontré la mort de cette façon, entrent au service d'outre-tombe du dieu qui produit l'or. On pense que c'est une lourde tâche de le transporter de l'intérieur de la terre, aussi l'exploitation, grâce aux prêtres, est limitée à deux ou trois mois par an. Le reste du temps on ne touche pas aux fosses pour donner au dieu le temps d'apporter plus d'or. Si les résultats sont médiocres, les naturels ont l'habitude de sacrifier deux ou trois esclaves au dieu, dans la croyance qu'il est mécontent ou fatigué. Dans le premier cas, le sacrifice a pour but de l'apaiser ; dans le second, de lui fournir des aides².

RENÉ BASSET.

1. Cf. t. I, p. 2 ; II, 61, 413, 500 ; III, 500 b ; IV, 392 ; V, 325 ; VI, 144, 240, 312, 338, 436, 485, 634, 669, 672 ; VII, 490 ; VIII, 75 ; IX, 522, 655 ; X, 478, 593.

2. Ellis. *The Tshi-speaking peoples*. Londres, 1887, in-8, p. 70-71.



THÉÂTRE POPULAIRE

V

LE POÈME ALPESTRE



l'occasion de l'Exposition de Genève, les Suisses ont eu l'idée de faire représenter au théâtre par des tableaux et des scènes symboliques, l'histoire de leur pays dans ses coutumes traditionnelles et ses anciennes croyances. C'est à ce titre que le *Poème alpestre* nous a paru pouvoir être mentionné dans la *Revue des Traditions populaires*.

L'auteur du poème est M. Daniel Baud-Bovy, la musique est du compositeur Jacques Delcroze, qui conduit lui-même un orchestre de cent cinquante musiciens et les chœurs dont les exécutants amateurs ne sont pas moins de quatre cents, tous costumés aux couleurs locales anciennes des vingt-deux cantons Suisses. Les auditions au nombre de six, ont été données dans la grande salle des fêtes de l'Exposition qui a pu contenir chaque fois près de trois mille personnes.

Au lever du rideau on voit le décor d'un village suisse entouré de montagnes. L'orchestre et les chœurs célèbrent la montagne caractéristique de la Suisse. Un orage s'annonce, les Bergers ramènent leurs troupeaux, en achevant le ranz des vaches ; ils invoquent le Génie de la montagne afin qu'il les préserve de la foudre et de l'inondation.

C'est que le Génie, le bon génie a toujours été pour les Suisses et est même encore dans les villages alpestres, le tout puissant, on pourrait dire le Créateur.

CHŒUR DES BERGERS

Dieu gardien de notre montagne,
 Toi dont l'elfe est le messager,
 Toi dont l'oréade, l'ondine,
 Et le servent qui nous lutine
 Vont accomplir la loi divine
 O consens à nous protéger.

.....

Pour tes farfadets, en échange,
 Le meilleur du beurre et du lard,
 Et tous les soirs, sur le toit même
 Pour ta fée un plein bol de crème ¹
 Afin que ta bonté suprême
 Soit favorable aux montagnards.

.....

Les bergers se retirent, le Génie paraît et cherche à apaiser la tempête ; il appelle à son aide les esprits, les gnomes, les follets, les elfes, les fées, les servants ², les sylphes, les ondines. Il termine ainsi son évocation :

A moi ! fervers, colbods, dracs, trolls, sylvains, follets !

Tous les esprits ainsi interpellés, accourent successivement à sa voix. Les fées sont en robes longues à traine blanches et roses, les ondines en gaze verte, les sylphes ont de longues et hautes ailes etc.. La mise en scène est vraiment saisissante.

CHŒUR DES ESPRITS

Heureux, trois fois heureux, le peuple de génies
 Admis à servir tes projets divins,
 A te seconder, Nature infinie,
 Parfaite harmonie,
 Dêité fécondante, Oros au front serein.

LES FOLLETS

Nos tremblantes chandelettes
 La nuit, quand la peur le guette,
 Guideront le bûcheron.

LES SERVANTS

Quand le fruitier, las, sommeille,
 Nos balais feront merveille
 Dans la boïlle et le chaudron.

LES SYLPHES

Nous ornerons de rosée
 Et de lueurs irisées
 Tous les rayons du matin.

1. « La coutume de poser sur le toit du chalet une jatte de lait pour la fée protectrice était encore, presque de nos jours, observée dans certaines parties de la Suisse ». — (Note de l'auteur du poème alpestre).

2. Les *servants* sont des protecteurs qui pendant la nuit ou l'absence de ceux auxquels ils s'intéressent font leur travail; ils balaient les écuries, rangent dans la maison. On les représente sous la forme de nains à la physionomie enjouée. Les Suisses ont fait du servant leur porte-bonheur; beaucoup de commerçants placent dans la vitrine de leur magasin un petit bonhomme en carton-pâte, qui porte un plateau sur lequel sont rangés quelques échantillons des produits les plus appétissants. Il y avait des servants en quantité à l'exposition de Genève.

LES ONDINES

Nos flots où le soleil joue
Feront s'animer la roue
Et le blutoir du moulin.

LES FÉES

La fraîcheur de notre haleine
Fleurira l'alpe de la plaine
Qu'embelliront nos regards.

ENSEMBLE

Maitre aimé, pour te complaire,
Nous rendrons calme et prospère
Le Destin des montagnards.

La deuxième partie qui symbolise l'histoire de la Suisse commence par la fête du travail ; on voit le défilé des corporations ouvrières des vingt-deux cantons, avec leurs bannières et les pittoresques costumes.

Les bûcherons, les chasseurs, les bateliers, les laboureurs, les horlogers, les tisserands chantent tour à tour. La chanson des tisserands nous a paru la plus intéressante à citer :

LA CHANSON DES TISSERANDS

Au cliquetis du métier,
Beau roi, donne-moi ta fil',
 Si gentil' ;
Au cliquetis du métier,
Bel', voulez-vous m'épouser ?

Au cliquetis du métier,
Non, tu n'auras pas ma fil'
 Si gentil' ;
Au cliquetis du métier,
Garde-toi, passementier.

Au cliquetis du battant,
Je veux tisser pour ta fil'
 Si gentil' ;
Au cliquetis du battant,
Un ruban d'or et d'argent.

Au cliquetis des anneaux,
Je veux brocher pour ta fil'
 Si gentil' ;
Au cliquetis des anneaux,
Du brocard pour son manteau.

Au cliquetis du métier,
Beau roi, donne-moi ta fil'
 Si gentil' ;
Au cliquetis du métier,
Bel', voulez-vous m'épouser ?

Au cliquetis du battant,
Mon père, adieu votre fil',
 Si gentil' ;
Au cliquetis du battant,
Prends ma main, beau tisserand.

Refrain

Courez, courez la navette,
L'échelette,
Le tacot,
Courez, courez la navette,
Mignonnette,
La navette
Et le sabot !

Dans la chanson des horlogers un couplet rappelle une coutume encore en usage au commencement du siècle : Lorsque le cadran solaire de Saint-Pierre marquait midi, on sonnait une cloche spéciale afin que les horlogers de Saint-Gervais pussent régler leur montre.

..... Qand midi
 Sonne aux tours Saint-Pierre :
 Arrière, avant, le volant,
 Le retard, l'échappement :
 Règlons-nous sur le cadran,
 Le cadran solaire.

Les enfants viennent à leur tour chanter une de ces rondes qui autrefois, les dimanches et les jours de fête, faisaient les délices des jeunes gens et des jeunes filles, réunis l'après-dîner, sur la place du village.

LA RONDE ENFANTINE DES MÉTIERS

Prends trois grains de chénevis,
 Ma gentille hirondelle,
 Prends trois grains de chénevis,
 Mets-les par là,
 Mets-les par ci,
 C'est pour faire à mon habit
 Des revers de dentelle.

Ah ! soleil, soleil joli,
 Vire, vire, vire, vire,
 Ah ! soleil, soleil joli,
 Fais mûrir mon chénevis.
 C'est bien cela,
 Mûr me voilà

Qui m'aime m'embrassera.

Coupe les trois plus beaux brins,
 Pose-les sur l'herbette,
 Coupe les trois plus beaux brins,
 Etends-les là,
 Etends-les bien,
 C'est pour tisser des draps fins,
 Des draps pour ma couchette.

Ah ! soleil, soleil joli,
 Vire, vire, vire, vire,
 Ah ! soleil, soleil joli,
 Fais sécher mon chénevis,
 C'est bien cela,
 Sec me voilà,

Qui m'aime m'embrassera.

Prends en main ton gai fuseau,
Fais tourner la bobine,
Prends en main ton gai fuseau,
Tiens-le plus bas,
Tiens-le plus haut,
C'est pour tisser un rideau
De blanche mousseline.

Ah ! rouet, rouet joli
Vire, vire, vire, vire,
Ah ! rouet, rouet joli,
Change en fil mon chénevis
C'est bien cela,
Fil me voilà,
Qui m'aime, m'embrassera.

Fais voyager les anneaux
Et la navette ailée,
Fais voyager les anneaux
De haut en bas,
De bas en haut,
C'est pour tisser un manteau
Un manteau d'épousée.

Ah ! métier, métier joli,
Vire, vire, vire, vire,
Ah ! métier, métier joli,
Mon manteau l'as-tu fini ?
C'est bien cela,
Tiens, le voilà,
Ton manteau de chénevis,
Maintenant prend pour mari,
Prend celui-ci,
Prend celui-là,
Celui qui t'embrassera.

Cette ronde est chantée par des fillettes et des garçonnets en nombre égal.

Une des fillettes, placée au centre, choisit à chaque couplet — durant lequel la ronde mime l'action chantée — autant d'autres fillettes qu'il y a d'objets nommés : grains de chénevis, brins de chanvre, bobine, etc., à la fin elle s'entoure de toutes celles qui restent et représentent les anneaux.

A chaque refrain, la ronde tourne dans un sens et chante les quatre premiers vers, auxquels les fillettes du centre, tournant dans l'autre sens, répondent par les trois derniers.

Au dernier couplet, chaque fillette prend la main d'un des petits

garçons, danse avec lui et rentre dans la ronde, qui se déroule en coquille.

La fête des métiers se termine par l'hymne traditionnel : A la Patrie, avec apothéose.

A. CERTEUX.

NÉCROLOGIE

F.-J. CHILD



Le professeur Francis-James Child, de Harvard College, Université de Cambridge, Etats-Unis d'Amérique, vient de mourir à l'âge de 71 ans. Depuis plus d'un demi-siècle dévoué à l'instruction universitaire, ses cours d'anglo-saxon, ses leçons sur Chaucer, Shakespeare et tous les grands écrivains du temps d'Elisabeth ont été suivies avec enthousiasme par tous les étudiants désireux de bien connaître les origines, les richesses et les ressources de la langue et de la littérature anglaises.

En 1857 il publia huit volumes de ballades anglaises et écossaises (*English and Scotch Ballads*) avec des annotations critiques et historiques. En 1894 parut le neuvième tome de ce « magnum opus » et le dixième, contenant le glossaire, avec les tables des matières et des titres, devait paraître cette année même. Il a aussi fourni « Des observations sur le langage de Chaucer et de Gower » appréciations qui éclairent définitivement des questions obscures. On lui doit la grande édition américaine des « *British Poets* » avec une rédaction toute spéciale des œuvres d'Edmund Spenser.

Dans le monde universitaire de sa ville natale de Cambridge cet érudit s'est fait aimer et respecter par sa chaleur de cœur, sa noblesse d'âme, sa haine de toute corruption et injustice, ses ardentes sympathies, son dévouement au devoir, ses vives convictions, son profond sentiment religieux, sa sincérité et son humour original et inépuisable. Sa combativité même, ses préjugés, sa sauvagerie ne servaient qu'à rendre sa conversation plus intéressante et lui-même plus sympathique. *Pertransiit benefaciendo.*

HENRY GRÉVILLE.

BIBLIOGRAPHIE

Léo Rouanet. *Chansons populaires de l'Espagne*, traduites en regard du texte original. Paris, A. Charles, 1896, in-18 de pp. XVI-265 (3 fr. 50).

Les chansons héroïques de l'Espagne ont été l'objet de travaux fort intéressants depuis 1822, date de la publication des Romances historiques, faite par Abel Hugo jusqu'à ceux de notre collègue M. le comte de Puymaigre ; mais, si l'on en excepte quelques morceaux traduits par M. Achille Fouquier et le comte de Puymaigre, on ne s'était guère occupé des chansons populaires proprement dites. D'après M. L. R., les traducteurs auraient été détournés de cette tâche par la brièveté des chansons espagnoles qui, sauf les *trobos* qui forment une exception, ne comptent qu'une seule strophe, de sept vers au plus. L'auteur donne dans sa préface de curieux détails sur la passion des Espagnols pour la musique populaire, qu'il a pu observer sur place dans ses séjours en Espagne. Il rend pleine justice aux deux auteurs dont il a surtout mis les recueils à contribution, notre regreté collègue Machado y Alvarez (Demofilo) et Francisco Rodriguez Marin, dont la collection est un véritable monument, et il donne la bibliographie des autres recueils à consulter. Il a divisé sa traduction suivant le genre des pièces. Les *Soleares* corruption de *Soledades*, pluriel de *soledad*, solitude, sont de courtes strophes, le plus souvent de trois et quelquefois de quatre vers, qui expriment en général des idées tristes, et dont la musique a aussi un accent poignant et douloureux. M. Machado pourtant fait dériver ce titre du nom d'une cantatrice célèbre dans le genre, la Soledad (4-23). Les *Coplas* ou couplets sont des strophes de quatre vers auxquelles peuvent s'adapter différents rythmes musicaux (28-141). Les *Seguidilles* ou *seguedilles* se composent en général de sept vers, les premier, troisième et sixième de sept syllabes, les deuxième, quatrième et septième de cinq syllabes. Les quatre premiers doivent contenir l'idée principale, les trois derniers ne font que la commenter ou la répéter (146-191). Plusieurs strophes se succédant et unies par le sens constituent un *trobo* ; dans les chansons espagnoles, ce sont celles qui se rapprochent le plus des nôtres ; mais c'est une des formes les plus rares en Espagne. M. R. nous a donné la traduction de 34 seulement de ces pièces. Ce recueil sera le très bien venu en France, et il forme un complément agréable à lire et utile aux publications antérieures sur la poésie populaire en Espagne. Il aurait été à désirer — ceci au point de vue purement musical, — que l'auteur eût donné quelques spécimens des mélodies espagnoles qui accompagnent les poésies qu'il a traduites. Souhaitons à son livre une seconde édition, qui lui permette de donner satisfaction à ce désir.

P. S.

Fertiault (F.). *Dictionnaire du langage populaire verduno-chalonnais* (Saône-et-Loire). Paris, Bouillon. In-8, 473 p. (15 fr.).

Notre collègue a, dans ses longs séjours à Verdun-sur-Doubs, son pays natal, et à Châlon-sur-Saône, recueilli patiemment, pieusement, les termes populaires et

patois qu'il entendait, et il nous donne aujourd'hui le résultat de sa récolte dans un gros et intéressant volume où il a souvent comparé les formes des mots de cet idiome à ceux des autres dialectes de la langue doil. Chemin faisant M. F. qui donnait, en 1842, une bonne édition des *Noëls* de La Monnoye et fournissait à divers recueils des articles sur les coutumes de la Bourgogne, a noté nombre de direz pittoresques ou proverbiaux, des formulettes ainsi que des coutumes, des superstitions et de curieuses anecdotes qui font que son livre se rattache par plusieurs points aux études traditionnistes, en même temps qu'il constitue un document linguistique d'un incontestable intérêt.

P. S.

Abbé MM. Gorse. *Au bas pays de Limosin. Etudes et tableaux.*

Illustrations de J. Ravoux. Paris, Leroux, in-8 de pp. XII-327.
(6 fr.)

Ce livre n'a pas été écrit pour les traditionnistes ; ils y trouveront toutefois beaucoup à glaner ; des centaines de proverbes, et des détails nombreux et circonstanciés sur les diverses phases de la vie limousine, surtout de la vie rustique, que l'auteur, curé d'une paroisse rurale, a vue de près, et bien étudiée, avec une tendance parfois à l'optimisme. Il y a des tableaux très réussis, comme celui de la veillée à la campagne. L'auteur nous donne quelques couplets des chansons qu'on y chante, des devinettes qu'on y propose, et des divers jeux qui y sont en usage. On y dit aussi des contes, souvent d'une nature très graveleuse ou scatologique. Le patois limousin brave l'honnêteté autant et plus que le latin ; il n'a pas toutefois le monopole de la licence ; j'ai entendu en Haute-Bretagne des jeunes filles qui se tenaient bien et des pères de famille très estimable raconter des facéties que l'on ne peut imprimer que dans des recueils spéciaux. J'imagine pourtant qu'il s'y en dit dont la note n'est que comique, et que l'auteur aurait pu donner parmi les autres échantillons de la littérature orale de la veillée, comme en un autre chapitre il nous raconte de gracieuses légendes sur les oiseaux. L'avant-dernier chapitre est consacré à la médecine des campagnes, et il nous donne maintes recettes pour la guérison des bêtes et des gens. L'ouvrage, qui est d'une lecture facile, constitue une bonne contribution à l'étude de la vie rustique en Limousin, que l'auteur aime de tout son cœur, ce dont je suis loin de le blâmer en ma qualité d'originaire d'un pays dont le patriotisme local est proverbial ; il aurait pu toutefois songer que tous ses lecteurs ne seraient pas nés au pays où « fleurit le châtaignier, » et donner la traduction française des morceaux en patois. Je souhaite au livre une nouvelle édition qui permette à l'auteur de le mettre un peu plus à la portée des lecteurs non-limosins. Chemin faisant il est souvent question des costumes et des ustensiles, que le dessinateur a représentés avec plus de bonne foi que de science du dessin ; peu familier avec la reproduction par la photogravure, il a souvent alourdi ses compositions en accumulant les petits détails, au détriment parfois de la ligne et de l'effet.

P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

E. S. Hartland. *The legend of Perseus, a study in story custom and belief.* vol. III. *Andromeda-Medusa.* London, David Nutt, in-8 de pp. XXXVI-224. (Grimm Library).

Louis Morin. *Les Associations coopératives de joueurs d'instruments à Troyes au XVII^e siècle.* Troyes, Nouel, 1796, in-8 de pp. 38.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de l'Aube. XLIX).

Cf. sur quelques parties de cette intéressante brochure les pp. du présent numéro qui renseigne sur l'engagement des apprentis, les divers statuts, l'icongraphie et même le mobilier professionnel.

Paul Sébillot. *Bibliographie des traditions populaires de la Bretagne, 1882-1894.* Paris, Lechevalier, 1896, in-8 de pp. 42. (1 fr. 50)

(Extrait de la Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou, t. XII, n. 2, 3, 4, 5).

Ce mémoire est la suite de celui paru en 1882 dans la Revue Celtique. Après l'énumération sommaire des œuvres principales antérieures à 1882, on trouve à chaque section l'indication de quelques ouvrages qui avaient échappé aux auteurs de la première bibliographie. P. 25 un lapsus a fait attribuer au premier recueil de Luzel, 1870 *sept* contes alors qu'il n'en comptait que *six*.

Giuseppe Pitre. *La Novella del conto sbagliato.* Palerme, in-8 de pp. 32.

Essai sur la légende de l'homme, qui croyant n'avoir qu'un certain temps à vivre, dissipe ses biens et est contraint, son existence s'étant prolongée au-delà de ses prévisions ou des prédictions qu'on lui a faites, d'implorer la charité des passants. G. P. cite de nombreuses variantes italiennes de ce thème, deux versions portugaises et deux françaises, ces dernières de source littéraire.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Folk-Lore VII. 3. — *Fairy Tales from inedited Hebrew MSS. of the Ninth and Twelfth Centuries, M. Gaster.* — *The Genesis of a Romance-Hero as illustrated by the Development of Taillefer de Léon, F.-W. Bourdillon.* — *Executed Criminals and Folk-Medicine, Mabel Peacock.* — *Easter Day, A.-F.*

Mockler-Ferryman. — Charming for the King's Evil, *A.-G. Fulcher*. — Easter Sunday at Myndus, Asia Minor, *W.-R. Paton*. — A Survival of Odin-worship in Kent, *T.-W.-E. Higgins*. — Notes on Irish Folklore from Connaught, *J. Cooke*. — The Ploughman and the Fairies, *P.-H. Emerson*. — Cleft Ashes for Infantile Hernia (with two plates), *E. Sidney Hartland*. — Berber Corn Festival, *J.-H. Round*. — Devil Dances in Ceylon, *J.-B. Andrews*. — Personal Experiences in Witchcraft, *Alex. M. Mcaldowie*. — North Indian Notes and Queries, Vol. V., 7-9, *W. H. D. R.*

Revue des Traditions populaires du Poitou, organe de la société du costume poitevin (Niort) n. 1 juin. Statuts de la société. — Simples considérations, *Gustave Boucher*. — Rapport du conservateur du musée sur les coiffes poitevines, etc. *H. Gelin*.

NOTES ET ENQUÊTES

.*. *Nominations et distinctions*. — Nous apprenons avec le plus grand plaisir que notre collègue, M. Félix Frank, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

.*. *Les gens mariés*. En parlant des gens mariés, on dit, à Mons : « *Leur charrelée est vendue*. » Cela signifie : ils ont leur affaire, ils n'ont pas besoin de se tourmenter pour la trouver. Cette expression ne s'emploie guère qu'en parlant de gens mariés.

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

.*. *Formulette du chien*. — En Auxois, en lui jetant un morceau de pain, on lui dit : Attention ! — Bon pain — Bon chien. — Attrappe bien.

(Comm. de M. H. MARLOT).

RÉPONSES

.*. *Les bélemnites* (cf. t. VIII, p. 304, 576, 624, t. IX, p. 172). Les bélemnites, outre le nom de fuseaux de la *bonne sainte Reine*, sont encore appelées par les paysans de l'Auxois « chandelles du diable, doigt du diable, pierres du tonnerre, et tue-chevaux », la pointe de la bélemnite étant regardée comme un dard lancé par la foudre. (Notes de M. Ch. Nodot, pharmacien à Semur, vers 1840).

Dans le Bazois et le Haut-Morvan, les bélemnites apportées des terrains liassiques sont dénommées fuseaux de Saint-Antoine et sont comme spécifiques appliquées sur les yeux malades pour les guérir.

(Comm. de M. H. MARLOT).

.*. *Peler le ventre*. (V. t. IX, p. 71). On ajoute dans certaines localités de la Belgique, avec un couteau de bois.

L'expression devient donc : « Vous me pelez le ventre avec un couteau de bois ».

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

Le Gérant, A. CERTEUX

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

11^e Année. — Tome XI. — N^o 11. — Novembre 1896.

NIEDRISCHU WIDEWUTS¹

Epopée latavienne en 24 chants

(SUITE)

VII^e CHANT



N pleine mer *Widewut* entend chanter une voix douce. Irrésistiblement il est attiré dans les profondeurs de la mer d'où partent les sons enchanteurs. C'était *Niece*² qui attirait ainsi les hommes dans les profondeurs et les faisait périr dans les flots. Son frère *Nieks* faisait la même chose avec les femmes. Ils agissaient ainsi par un sentiment de vengeance, car les deux fils d'*Antinwars* assaillirent un jour, avec les hommes du village, leur père *Zalktis*, le roi de la mer, au moment où celui-ci accompagnait sa femme, fille de *Dzirciems*, qui allait voir son père dans le village, au bord de la mer. Un combat terrible s'était engagé et *Zalktis*, privé, hors des eaux, de ses meilleures forces, fut serré de près par les fils d'*Antinwars* qui étaient forts comme des ours noirs. Pour échapper aux mains de ses ennemis, *Zalktis* se jeta dans le bûcher, allumé au bord de la forêt de pins; au même moment sa femme se transforma en un sapin; encore aujourd'hui elle cherche son mari en chuchotant. Voilà pourquoi *Nieks* et *Niece* devinrent *juhras laumas* (l. yoÛrasse laoumasse = fées de la mer) et cherchent à faire périr le genre humain dans les flots froids de la mer incommensurable.

1. L. Niedrischou Widewouts. Mitau, 1891, 381 pages.

2. L. Niētšé.

Mais *Niece* ne réussit pas à faire périr le héros et justement elle en conclut qu'il ne pouvait être autre que *Widewut*, le fils du courageux *Radagaïsu Stiprais* et de sa femme *Giedina*¹. Elle ne veut pas le laisser partir et lui pose nombre d'énigmes que *Widewut* resout avec facilité. *Niece*, voyant la mauvaise réussite de ses efforts pour retenir le héros, jure d'en tirer vengeance et fait soulever par *Bangputis* des vagues terribles qui l'emportent à la côte du roi-sorcier, à travers un serpent noir, moulant, au milieu de la mer, de la farine sur une pierre.

VIII^e CHANT

Ainsi *Widewut* arrive dans un pays plein de sorcellerie et de choses ensorcelées. Le roi de ce pays est un grand tyran et un sorcier. Il a trois filles qui, chaque nuit, usent ses souliers. Le roi ne parvenant pas à en découvrir la cause, charge *Widewut* de la surveillance. S'il ne parvenait pas à lui dévoiler le secret, sa tête devait tomber comme celle de beaucoup de ceux qui l'avaient précédé.

Mais voilà que *Widewut* rencontre le petit vieil homme qu'il avait hospitalièrement accueilli dans sa maison aux bords de la *Wista* (Vistule) et qui lui avait donné une bague qui l'avait préservé de beaucoup de malheurs. Le vieux enseigna à *Widewut* comment il parviendrait à dévoiler le secret des filles du roi. En quittant ce pays ensorcelé trois bonheurs devaient se présenter à *Widewut*, mais il n'en fallait prendre aucun ; il gagnerait alors un quatrième bonheur dont il faudrait profiter.

Widewut agit conformément aux conseils du vieillard, et parvient en effet à savoir que les trois filles du roi s'en allaient chaque nuit danser dans un palais en diamants avec trois jeunes gens aux têtes cornues.

Mais le despote ne s'en contente pas. Il envoie *Widewut* à *Ruojas*² *atwars* (le gouffre de Rouoya) chercher le coffre d'argent qui y est gardé par un *Pulkis* (l. Poukisse), dragon à trois têtes.

Widewut sort de nouveau vainqueur et apporte au roi le dragon avec le trésor. Enfin le roi-sorcier laisse partir *Widewut*.

Mais voilà qu'en route il se heurte partout aux barres d'argent dont est parsemé le chemin. Il se rappela le conseil du vieillard concernant les trois bonheurs et n'y toucha pas. Plus loin il vit sur la route des pièces d'or, il n'y fit pas plus d'attention. Bientôt après, toute la route était parsemée de diamants. — *Widewut* n'avait pour

1. L. Guiëdina.

2. L. Rouoyasse.

ces derniers qu'un regard dédaigneux et poursuivait tranquillement son chemin. En se retournant il voit monter, en forme de cheval noir, des nuages menaçants. Au même moment le pays ensorcelé fut inondé. Les eaux approchaient avec des roulements et fracas sinistres ; alors, résolument, *Widewut* enfonça dans la terre un bâton de sorbier — les eaux s'y arrêtèrent et formèrent désormais le lac de *Tasmare*.

Mais le bâton de sorbier devint un arbre à neuf tiges sous lequel on apportait des offrandes aux dieux.

IX^e CHANT

Un jour, à la pêche, *Widewut* prend un poisson d'or qui le supplie de ne pas le tuer ; en récompense il lui donnerait l'élixir du roi des poissons pour comprendre la langue des oiseaux.

Widewut accepte l'offre et, après avoir bu de l'élixir merveilleux, il continue son chemin le long de la mer. Un navire qui aborde à la côte, accueille *Widewut*. *Bangpütis*, reconnaissant envers *Widewut* qui lui a rendu son poisson d'or, cesse de le poursuivre et s'en va de l'autre côté de la mer, voir les filles de *Zemes-mahte*¹ (mère de la terre).

De l'autre côté de la mer, dans les profondeurs de la terre, tout est comme chez nous. Quand le soleil se couche *sur* la terre, il se lève *sous* elle. Quand il fait jour chez nous, il fait nuit sous la terre. Seul *Pèrkons* n'y est pas. C'est *Yùpis* (l. Youpice) qui règne sous la terre. De sa liaison avec *Zemes-mahte* naquirent deux filles — *Rassina* (la rosée) et *Liésmina* (la flamme).

Ce que *Liésmina* brûlait, *Rassina* le rafraichissait.

Liésmina donna du feu à *Debesskalis* (forgeron du ciel) pour qu'il puisse forger des sabres et des massues.

Rassina arrosait les fleurs et toutes les plantes. *Bangpütis* devint amoureux d'elle. Les vagues cessèrent, la mer se calma quand il était chez sa bien-aimée — c'était alors qu'il faisait bon naviguer.

Le navire qui avait accueilli *Widewut* appartenait au prince Zemgalien *Meschuotnis*² qui, avec sa fiancée, était parti en route pour son pays *Zemgalie*. Sa bien-aimée était orpheline. Sa mère ne lui avait laissé qu'une vache bigarrée. Restée seule elle devait faire paître le troupeau d'une sorcière ; puis on lui donnait tant à filer qu'elle ne savait comment en venir à bout. Alors c'était sa vache qui lui faisait ce travail, en recevant ce qu'il y avait à filer par l'oreille

1. L. Zemesse mâté.

2. L. Mejouotnisse.

gauche et rendant un fil très mince par l'oreille droite. Mais la sorcière surprit le secret à l'aide de sa fille *Trihs-acé*¹ (trois yeux), qui avait un troisième œil sur le derrière de la tête, et elle résolut de tuer la vache bigarrée. Alors celle-ci recommanda à la jeune fille d'ôter de son intérieur deux diamants qui y étaient cachés et de les planter à côté de la porte de la maison — c'est de là que lui viendrait son bonheur d'orpheline.

En effet, au troisième jour on vit à la porte un pommier magnifique aux pommes d'or, tandis que le puits était plein du meilleur vin. Le même jour arrivèrent des jeunes gens de haute naissance dans une voiture brillante, attelée de chevaux bruns et ils demandèrent des pommes d'or et du vin.

La sorcière envoya ses filles en offrir aux hôtes. Mais le pommier s'éleva en l'air, le puits s'en alla sous la terre aussitôt qu'elles s'en approchèrent.

La sorcière dut faire sortir la belle orpheline du poêle, où elle avait été enfermée. Aussitôt le pommier et le puits se mirent à sa disposition ; elle en offrit aux nobles hôtes qui la firent monter dans leur voiture et l'enlevèrent à la sorcière ; le pommier et le puits de vin les suivirent.

Ce ravisseur n'était autre que *Meschuotnis*, le prince zemgalien, avec ses compagnons. C'étaient eux qui avaient accueilli *Widewut*.

En pleine mer un grand oiseau s'assit sur le navire et prédit qu'arrivés dans leur pays une sorcière à trois têtes tuerait la première nuit même le jeune couple ; mais celui qui entendrait cette prédiction et en parlerait serait immédiatement transformé en pierre jusqu'aux genoux.

Après quelque temps vint un autre grand oiseau prédisant qu'arrivés chez eux un lièvre courrait dans le jardin, ce serait le frère de *Meschuotnis* ; le père lui-même tuerait le lièvre, son propre fils ; mais celui qui en parlerait deviendrait à moitié en pierre.

Après un certain temps vint un oiseau plus énorme encore, renversant presque le bateau ; il prédit qu'une sorcière à neuf têtes viendrait la deuxième nuit et tuerait le jeune couple ; mais celui qui entendrait ceci et en parlerait, serait transformé en pierre.

Widewut comprit tout ce que ces oiseaux racontaient.

Le navire ayant touché un bas-fond près d'une île, on alla voir la côte.

Les voyageurs arrivèrent dans la maison d'un géant plus terrible encore que *Kentis*. En un instant il avait avalé un des marins,

1. L. Trice-atzé.

après quoi il se mit à dormir en barrant la porte de son corps, se réservant ainsi les autres pour les manger plus tard.

Son ronflement était pareil à un ouragan soulevé par une tempête boréale. Aucun moyen de sortir. Enfin *Widewut* trouva dans un coin une hache énorme du géant. Personne ne put la soulever. Mais *Widewut* la brandit avec facilité et d'un coup terrible il trancha la tête du géant. Ainsi délivré on rentra sur le bateau et s'embarqua.

Toute une troupe de géants les poursuivit, soulevant des vagues énormes en se jetant à la mer après le navire. C'est avec peine que les voyageurs échappèrent au péril. Le bateau marchait maintenant bien, car *Bangpūtis*, absorbé dans ses amours avec *Rassina*, n'inquiétait pas les eaux.

Pendant que *Meschuotnis* était dans l'île, *Nieks*, le frère de *Niece* (l. Nietzé) s'était efforcé par son chant d'attirer la fiancée du roi zemgalien dans les profondeurs de la mer. Heureusement *Laïmina* (Laïma ou Laïmina — déesse du bonheur) l'en préserva. Les servantes de *Juhras-mahte* (mère de la mer) l'aidèrent.

Sains et saufs ils arrivèrent dans le port zemgalien, au pays des magiciens, au château de la lumière d'or. Le pommier et le puits de vin s'arrêtèrent devant la porte du château.

Au moment de l'arrivée des voyageurs, un lièvre courut dans le jardin. Le vieux roi zemgalien voulut tirer sur lui son arc, mais *Widewut* l'empêcha d'accomplir son dessein en lui criant de ne pas tuer son propre fils. Aussitôt les pieds de *Widewut* se transformèrent en pierre.

On fêta royalement les noces du prince zemgalien *Meschuotnis* avec l'orpheline. La première nuit *Widewut* se cacha dans la chambre à coucher du jeune couple.

- Aussitôt les jeunes gens endormis, un *Puhkis* (dragon) à trois têtes de feu vint par la fenêtre. *Widewut* saisit son sabre et trancha les trois têtes avec une telle force que le feu jaillit de tous les côtés. Le lendemain on s'étonna beaucoup de trouver la chambre ensanglantée.

La deuxième nuit *Widewut* prit les trois sabres les plus tranchants du roi zemgalien et se cacha de nouveau dans la chambre nuptiale.

Soudain toute la chambre se remplit de feu. Un *Puhkis* à neuf têtes, vomissant du feu, entra par la fenêtre. *Widewut* se mit courageusement à la besogne sanglante : les têtes tombaient l'une après l'autre, le feu jaillissait terriblement, les trois sabres s'étaient tous cassés ; enfin de son propre sabre *Widewut* fit tomber la neuvième tête.

Le lendemain on fit des recherches pour découvrir d'où venait le sang dont était éclaboussée toute la chambre. On sut enfin que *Widewut* en était la cause. En racontant, sur les instances du roi et de sa cour, ce qu'il avait entendu des grands oiseaux et comment il avait sauvé la vie au jeune couple, *Widewut* tomba soudain par terre, devenu une masse glaciale de pierre.

Le deuil était maintenant grand au palais zemgalien. Seul *Kurmis*¹ (la taupe), un des proches du roi s'en réjouissait, car il avait remarqué l'affection que portait à *Widewut* la belle *Skaistite*, l'unique fille du roi zemgalien, sœur du prince *Meschuotnis*. Elle était affligée par dessus toute mesure du triste sort de *Widewut*.

Mais la pierre, en laquelle il fut transformé, fut déposée à l'endroit le plus joli du jardin, près d'une source d'argent, ombragée de chênes et de fleurs.

X° CHANT

Au bout d'un an l'épouse bien-aimée du jeune roi zemgalien *Meschuotnis*² lui donna des jumeaux — deux fils, à qui on donna le nom *Muhse*³ et *Mèmele*. Ils grandirent, à la grande joie du père et de la mère. Mais voilà que trois nuits de suite *Widewut* se montra au jeune roi en lui disant : « Je deviendrai vivant si tu tues tes fils ».

Le roi et la reine, trop désireux de rendre la vie à leur sauveur devenu pierre à cause d'eux, résolurent après beaucoup de pleurs, de tuer leurs fils chéris. Le père lui-même, leur trancha la tête avec son sabre. Au même moment la pierre et le corps des enfants se transformèrent en un grand fleuve que l'on appela *Lielupe*, avec deux confluent *Muhse* et *Mèmele*.

Et voilà que dans l'après-midi arriva un beau cavalier, accompagné de deux jeunes gens, tous vêtus en or, ornés de diamants — c'était *Widewut* avec les deux fils du roi et de la reine zemgaliens.

La joie en fut grande ; on fêta splendidement l'heureux événement. Le roi offrit à *Widewut* la moitié de son royaume de *Zemgalie* ; en outre il avait en vue de lui donner pour femme sa sœur, la belle princesse *Skaistite*, fille unique du roi de *Zemgalie* et de la reine *Zwaigznité*.

Zwaigznité était la fille du roi d'*Augschgale*⁴ dont la résidence était au château de *Sehlpils*. Et voilà comment elle était devenue la femme du roi *Zemgalis* : son père, le roi de *Sehlpils*, après la perte de sa belle

1. L. Kourmisse.
2. L. Mejouotnisse.
3. L. Moucé.
4. L. Aougschgalé.

femme, ne pouvant trouver une autre femme aussi jolie, résolut d'épouser sa propre fille qui était belle comme sa mère. Pour éviter ce mariage celle-ci se fit faire cadeau d'une simple pelisse, d'un vêtement d'argent, d'une bague en diamants et de souliers d'or.

La veille des noces, sur le conseil d'une vieille femme, elle s'enfuit de la maison paternelle.

Après plusieurs aventures elle rencontra dans une forêt, un vieillard qui, par compassion, lui donna un bâton et une noix. En frappant avec le bâton on pouvait tout avoir ; en ouvrant la noix on y trouvait trois vêtements différents : vêtements des astres, de la lune et du soleil.

Le soir venu la princesse, enveloppée dans sa pelisse, se glissa dans un grand arbre pour dormir. Mais voilà que deux rois qui étaient à la chasse, la découvrirent. L'un d'eux la prit pour sa servante et pour femme ensuite. C'était le roi de *Zemgalie* lui-même. De leur union étaient issus deux fils, *Meschuotnis* et *Jaunutis* (l. Yaounoutisse) et une fille *Skaistitė*, le plus beau présent de *Dehkla. Kahrta* et *Laĩma* ¹ l'élevèrent heureusement à la montagne, quoique *launadiena* (le mauvais jour) s'efforçait de la perdre.

Kurnis, le compagnon des jeunes princes *Meschuotnis* et *Jaunutis* devint amoureux de *Skaistitė* qui le détestait. A la première vue de *Widewut*, arrivé avec son frère *Meschuotnis*, elle s'éprit d'amour pour lui. Son chant, plein d'une tristesse touchante, se fit entendre quand *Widewut*, son bien-aimé fut transformé en pierre.

Le matin des noces de son frère *Meschuotnis*, ne sachant rien encore de ce qui arriverait, *Skaistitė*, attiré par le bleu azuré d'un ciel doux et ensoleillé, sortit dans le jardin et y s'assit en proie à de tristes méditations. Le joli chant d'un petit oiseau la réveilla de ses rêveries. Elle descendit au bord du ruisseau pour voir le petit chanteur ; mais celui-ci s'éloignait, en le suivant *Skaistitė* s'égara dans la forêt. Elle y fut surprise par un terrible ouragan ; les éclairs paraient de tous les côtés. *Skaistitė* se sauva dans une chaumière, mais *Wiesulis* (l. Wiessoulisse) (le tourbillon), le fils de *Wehja-mahte* (mère des vents) l'emporta dans un pays inconnu.

Avec la disparition de *Skaistitė*, le deuil entra au château du roi zemgalien. Le peuple tout entier était profondément affligé. Les feuilles des arbres pâlirent, les fleurs se courbèrent et se flétrirent les ruisseaux pleurèrent, les oiseaux devinrent silencieux et *Saule* (l. Saoulé = le soleil) elle-même se couvrit de nuages, car *Skaistitė*, le bijou zemgalien, était emportée par *Nelabais* (le mauvais) ou *Tiws*

1. Déeses du sort.

(identique avec Typhon) dans l'autre monde, dans *Liktenabedre* (le gouffre du sort).

Le roi zemgalien promit la belle *Skaistité* pour femme à celui qui la ramènerait.

Widewut, comprenant que ce devait être le quatrième bonheur, fit son offrande aux dieux et se mit immédiatement en route à la recherche de la belle princesse, accompagné des trois hommes zemgaliens les plus forts : *Kurmis*, *Uoglunesejs* (l. Ouoglounesseys) et *Simtpuhrusehjejs* (l. Simtpourouceyey), pendant que *Zvaigznite* leur invoquait la protection de *Celamahte* (l. Tzelyamaté = protectrice des voyageurs).

XI^e CHANT

Une série de dangers commence pour *Widewut*, et il a besoin de tout son héroïsme, de toute sa vigilance.

Après une marche assez longue, il arrive avec ses compagnons à un vieux château, situé dans une grande forêt. Dans la cour de ce château il y avait beaucoup de bœufs, mais on ne voyait pas une seule âme d'homme.

Widewut s'en alla avec deux de ses compagnons dans la forêt à la recherche de la princesse, laissant *Uoglunesejs* au château, avec ordre d'abattre un bœuf et d'en préparer un repas pour leur retour.

Mais à peine *Uoglunesejs* avait-il préparé le manger que de la terre sortit un nain-mendiant, à la barbe longue et blanche, et, il se transforma en homme de grande force, et commença à battre *Uoglunesejs* qui tomba presque mort. Après avoir avalé le repas, le mendiant disparut.

Widewut arrive avec ses compagnons et est fort mécontent de ne rien trouver à manger. *Uoglunesejs* prétendit qu'il était subitement tombé malade, se gardant de dire ce qui s'était passé.

Le deuxième et le troisième jour la même chose se répéta avec *Simtpuhrusehjejs* et *Kurmis*.

Ceci parut très suspect à *Widewut*, aussi resta-t-il le quatrième jour lui-même au château, envoyant ses compagnons seuls à la recherche de *Skaistité*.

Après avoir abattu un bœuf et en avoir préparé le repas, *Widewut* se trouva tout-à-coup en face du même flou-mendiant qui voulut recommencer avec lui la même manœuvre. Mais mal lui en prit. Il fut tout d'abord impitoyablement rossé, sa barbe fut enfoncée dans un bloc de bois. *Widewut* sortit et quand il rentra, le vieux mendiant avait disparu, laissant sa barbe blanche dans le bloc. *Widewut* la garda et attendit ses compagnons ; mais ce fut en vain, ils ne vinrent pas. Alors *Widewut* se mit à la recherche des égarés.

Dans un bosquet, sur une petite montagne, était un énorme vieux chêne dont le tronc était tout creux. C'était là la demeure d'un *diéfredzis*, un prophète-magicien.

Le soleil, au soir, montait déjà dans son canot d'or, au milieu de la mer, quand arriva *Widewut* chez le vieil astrologue.

Entre temps ses compagnons, poursuivant une biche, s'égarèrent et furent transformés en pierres bleues par une sorcière.

Sur la demande de *Widewut* le sage lui dit que *Skaistité* avait été enlevée par *Nelabais* (le Mauvais) qui habite *Liktenabedre* [la fosse (gouffre) du sort]. *Pèrkons* le poursuit aussitôt qu'il se montre sur terre. Mais quand le dieu des tonnerres s'en va à travers la mer se chercher une épouse, *Nelabais*, s'élevant dans l'air, pareil au *Pukkis* (dragon), emporte chaque année une âme de la terre. Si on la lui refusait, toutes les eaux dans la terre dessécheraient. Cette fois c'était la belle *Skaistité* qu'il avait emportée ; autrement il aurait entraîné dans la terre tout le château zemgalien. Quoique *Pèrkons* lança ses foudres après *Nelabais*, celui-ci ne fut pas atteint, car elles ne se croisèrent pas. — *Debesskalis* avait forgé une massue dont les éclairs ne se croisaient pas, par vengeance d'avoir été séparé par *Pèrkons* de sa lihgawa (fiancée) *Liesmina* (la flamme), fille du soleil.

« Pour sauver *Skaistité* », dit le mage, « il faut vaincre *Nelabais*, mais avant d'engager la lutte avec ses géants, il faut vaincre le roi des serpents qui habite les gouffres du grand *Dzenu purws* (l. *Dzenyou* pourvue, mœurs des piverts). Le roi des serpents est très âgé, il est tout noir, couvert de mousse et d'herbe, avec trois lignes de feu au dos, une couronne d'or ornée de diamants et d'autres pierres précieuses, sur la tête. La crête de la couronne fera de celui qui en goûtera le premier, l'homme le plus intelligent qui saura tout ce qui se passe sur la terre. Celui qui la mettra en sa possession, ne mourra jamais ; il pourra en outre trouver *Nekté* qui connaît la demeure de *Skaistité*. Cette couronne de serpent vaut plus que tout un royaume. Le roi des serpents ne se montre qu'une fois tous les cent ans. A maintes reprises on avait déjà tenté de lui enlever la couronne, personne n'était encore revenu vivant. L'entreprise est d'autant plus périlleuse et difficile que le roi des serpents ne s'endort que pendant une minute, il faut profiter de ce court instant pour enlever la couronne. Dans *Liktena bedré* le roi des serpents avec les géants gardent *Skaistité*. On ne peut les vaincre que séparément. Et quand tu auras sauvé *Skaistité*, quand tu rentreras dans ta patrie, au château du soleil, n'oublie pas, mon fils, d'y planter ton chêne et de donner tes offrandes aux dieux qui règnent à la

montagne des cieus ; honore ce chêne qui m'abrite, quand *Welumahmina* m'aura éteint le feu de la vie ». Ceci dit, diévredzis disparut.

(A suivre).

H. WISSENDORFF DE WISSUKOK.

LA DISCORDE ET LE VENT ¹

IV

LA LÉGENDE DE LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG

UNE des places les plus venteuses de Strasbourg se trouve à droite et à gauche du portail principal de la cathédrale. Que l'on vienne du nord ou du sud, le vent y fait rage et vous y fouette la figure. Le fait a son analogue devant tous les édifices élevés et isolés ; il n'en reste pas moins qu'un souffle aussi violent s'observe rarement. Cette circonstance a donné lieu à la légende suivante qu'une vieille femme raconta jadis à un journaliste.

Satan s'ennuyant dans le marais des enfers fit venir un Vent du Harz pour s'en servir comme de cheval et voir du pays. S'étant abattu sur le Lottelfelsen dans les Vosges, il aperçut dans le lointain la flèche de la cathédrale. Poussé par la curiosité, il tira vers Strasbourg, descendit de sa monture et entra dans la nef majestueuse.

Tandis qu'il faisait attendre le Vent sur la place, il visita les curiosités de la cathédrale, le Roraffe, c'est-à-dire une figure grimaçante placée au bas des orgues et mise en jeu par le mécanisme de l'instrument, la chaire, enfin sa propre image. Pendant ce temps le temple se remplissait de fidèles et parmi ceux-ci Satan reconnut des hypocrites avec lesquels il se réjouit de faire plus ample connaissance dans son royaume souterrain. Tout à coup un enfant de chœur sonna et le prêtre éleva l'hostie. Satan se vit au même moment emprisonné dans un pilier, dans lequel ? on l'ignore. Mais au dehors le Vent attend toujours son retour et lorsqu'il s'impatiente il remue les portes et les fenêtres et occasionne aux passants, surtout aux femmes, des mésaventures fort désagréables.

P. RISTELHUBER.

1. Cf. t. III, p. 437, t. X, p. 450.

LA VIEILLE

RONDE

I

Dijon

J'ai de . man . dé à la vieil . le Quelle robe el . le vou -
 _lait La vieil . le m'a ré . pon . du: Un' rob' de soie s'y en a .
Parlé.
 _vait Une robe de soie! Pour la vieille! Ah!
 Et vous en aurez vieille, et vous en aurez donc. Requinquez vous la
 vieille, et requinquez vous donc. Re - quin - quez vous
 donc la vieil . le. La vieill' .re - quin . quez vous donc!

J'ai demandé à la vieille
 Quelle robe elle voulait.
 La vieille m'a répondu :
 Un' rob' de soie s'il y en avait.
 Un' rob' de soie ! Pour la vieille ! Ah !
 Et vous en aurez, vieille,
 Et vous en aurez donc.
 Requinquez-vous, la vieille,
 Et requinquez-vous donc !
 Requinquez vous donc, la vieille,
 La vieille, requinquez-vous donc !

- J'ai demandé à la vieille
 Quel châle elle voulait.
 La vieille m'a répondu :
 Un châl' tapis s'y en avait.
 Un châle tapis ! Pour la vieille ! Ah !
 Et vous en aurez, etc.
- J'ai demandé à la vieille
 Quel chapeau elle voulait.
 La vieille m'a répondu :
 Un chapeau ros' s'y en avait.
 Un chapeau rose ! Pour la vieille ! Ah !
 Et vous en aurez, etc.
- J'ai demandé à la vieille
 Quel jupon elle voulait.
 La vieille m'a répondu :
 Un' crinolin' s'y en avait.
 Une crinoline ! Pour la vieille ! Ah !
 Et vous en aurez, etc.
- J'ai demandé à la vieille
 Quelle chemise elle voulait.
 La vieille m'a répondu :
 En batiste s'y en avait.
 En batiste ! Pour la vieille ! Ah !
 Et vous en aurez, etc.
- J'ai demandé à la vieille
 Quels bas elle voulait.
 La vieille m'a répondu :
 En filosell' s'y en avait.
 En filoselle ! Pour la vieille ! Ah !
 Et vous en aurez, etc.
- J'ai demandé à la vieille
 Quels souliers elle voulait.
 La vieille m'a répondu :
 En peau de chèvr' s'y en avait.
 En peau de chèvre ! Pour la vieille ! Ah !
 Et vous en aurez, etc.
- J'ai demandé à la vieille
 Quel manteau elle voulait.
 La vieille m'a répondu :
 En velours s'y en avait.
 En velours ! Pour la vieille ! Ah !
 Et vous en aurez, etc.
- J'ai demandé à la vieille
 Quels gants elle voulait.
 La vieille m'a répondu :
 Des gants de peau s'y en avait.
 Des gants de peau ! Pour la vieille ! Ah !
 Et vous en aurez, etc.
- J'ai demandé à la vieille
 Quelle collerette elle voulait.
 La vieille m'a répondu :
 En dentelle s'y en avait.
 En dentelle ! Pour la vieille ! Ah !
 Et vous en aurez, etc.
- J'ai demandé à la vieille
 Quel pantalon elle voulait.
 La vieille m'a répondu :
 A petits plis s'y en avait.
 A petits plis ! Pour la vieille ! Ah !
 Et vous en aurez, etc.

J'ai demandé à la vieille
 Quel manchon elle voulait.
 La vieille m'a répondu :
 En astrakan s'y en avait.
 En astrakan ! Pour la vieille ! Ah !

Et vous en aurez, vieille,
 Et vous en aurez donc,
 Requinquez-vous, la vieille,
 Et requinquez-vous donc !
 Requinquez-vous donc, la vieille,
 La vieille, requinquez-vous donc !

MOREL-RETZ (Stop).

Cette ronde était populaire au XVII^e siècle et probablement elle remonte plus haut. Tallemant des Réaux rapporte, t. II, p. 6 (éd. Monmerqué), qu'un jour que Maugars, célèbre joueur de viole, était chez la comtesse de Tonnerre, la vicomtesse d'Auchy y vint. « Il quitte aussitôt ce qu'il a commencé, et quoiqu'il ne chantât pas autrement, tant qu'elle fut là, il ne fit que chanter et jouer sur sa viole une chanson dont le refrain est :

Requinquez-vous, vieille,
Requinquez-vous donc. »

Monmerqué ajoute en note que c'est le refrain de la quatorzième chanson de Gaultier de Garguille.

P. S.

II

(Haute-Bretagne)

On demande à la vieille }
Quels souliers elle voulait. } *bis.*

La vieille a répondu :

— Des souliers en peau de chèvre.

Des souliers !
En peau de chèvre !
Pour la vieille !
Oh ! (1)

Requinquez-vous donc, la vieille,
Vieille, requinquez-vous donc ! (2)

On demande à la vieille }
Quels bas elle voulait. } *bis.*

La vieille a répondu :

— Des bas blancs s'il y en avait.

Des bas blancs !
Pour la vieille !
Oh !

Vous en aurez, vieille,
Vous en aurez donc,
Requinquez-vous, vieille,
Requinquez-vous donc !
Requinquez-vous donc, la vieille,
Vieille, requinquez-vous donc !

1. Arrêt.

2. On se balance deux par deux.

On demande à la vieille, }
 Quelle chemise elle voulait } *bis.*

La vieille a répondu :

— Une chemise de calicot s'il y en avait.

Chemise de calicot !

Pour la vieille !

Oh !

Vous en aurez, vieille,

Vous en aurez donc !

Requinquez-vous, vieille, etc.

On demande à la vieille, }
 Quel jupon elle voulait. } *bis.*

La vieille a répondu :

— Un jupon d'crin s'il y en avait :

Jupon d'crin !

Pour la vieille !

Oh !

Vous en aurez, etc.

On demande à la vieille, }
 Quelle robe elle voulait. } *bis.*

La vieille a répondu :

— Une rob' d' satin s'il y en avait.

Robe de satin !

Pour la vieille !

Oh !

Vous en aurez vieille, etc.

On demande à la vieille, }
 Quel mouchoir elle voulait. } *bis.*

La vieille a répondu :

— Un mouchoir cachmir' s'il y en avait.

Mouchoir de cachemire !

Pour la vieille !

Oh !

Vous en aurez, vieille, etc.

On demande à la vieille, }
 Quel tablier elle voulait. } *bis.*

La vieille a répondu :

— Un tablier d'soie s'il y en avait.

Tablier d'soie !

Pour la vieille !

Oh !

Vous en aurez, etc.

On demande à la vieille, }
 Quel col elle voulait. } *bis.*

La vieille a répondu :

— Un col piqué s'il y en avait.

Un col piqué !

Pour la vieille !

Oh !

Vous en aurez, etc.

On demande à la vieille, }
 Quelle coiffure elle voulait. } *bis.*

La vieille a répondu :

— Une coiffe brodée s'il y en avait.

Une coiffe brodée !

Pour la vieille !

Oh !

Vous en aurez, etc.

On demande à la vieille }
 Quel diadème elle voulait. } *bis*

La vieille a répondu :

— Un diadème vert s'il y en avait.

Diadème vert !

Pour la vieille !

Oh !

Vous en aurez, etc.

On demande à la vieille }
 Quel bouquet elle voulait. } *bis*

La vieille a répondu :

— Un bouquet à traîne s'il y en avait

Bouquet à traîne !

Pour la vieille !

Oh !

Vous en aurez, etc.

On demande à la vieille }
 Quelle bague elle voulait } *bis*

La vieille a répondu :

— Une bague d'or s'il y en avait.

Une bague d'or !

Pour la vieille !

Oh !

Vous en aurez, etc.

On demande à la vieille }
 Quels jartiers elle voulait } *bis*

La vieille a répondu :

— Des jartiers de dentelles s'il en avait.

Jartiers d'dentelles !

Pour la vieille !

Oh !

Vous en aurez, vieille,

Vous en aurez donc,

Requinquez-vous, vieille,

Requinquez-vous donc !

Requinquez-vous donc, la vieille !

Vieille, requinquez-vous donc !

PAUL SÉBILLOT.

LES ESPRITS FORTS A LA CAMPAGNE ¹

IV

ILLE-ET-VILAINE

— Dis-don, ma Perrine, faudrait que j'ògions à l'Eglise.

— Yan, (Oui) mon houme.

— Allons, Jean, viens d'o (avec) nous.

— Ma, jamen ! (jamais). L'Eglise c'est une grand'maison qui nourrit trop de fainnants.

Petit dialogue populaire. — Canton de Dol).

FRA DEUNI.

Il y a aussi en Haute-Bretagne une devinette, dont le mot est l'église :

Qui n'a ni feu ni cheminée, et nourrit deux fainéants toute l'année ?

P. S.

III

HAINAUT

A la messe, lorsque le prêtre chante : « *Oremus* », les paysans disent — mentalement s'entend — « *gratte tes puces* ».

ALFRED HAROU.

1. Cf. t. VII, p. 293.

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

LXXXIII

DANGERS DE MÉTIERS



A tradition populaire veut que l'ouvrier qui forgea le cylindre de la première machine à feu (pompe à feu) introduite en Belgique pour l'épuisement de l'eau des houillères, soit mort par suite de la chaleur à laquelle il fut exposé dans cette opération.

(*Doc. et rapp. de la soc. paléontol. et arch. de Charleroi, X, 563, note.*)

LXXXIV

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ DES SALAIRES

A Tournai, lorsqu'on promet à l'ouvrier une augmentation de salaire, il n'attache aucune importance à cette promesse et répond infailliblement : « *A côté de ta bouche, ce sera ton oreille.* » C'est-à-dire, il n'y aura rien de changé.

LXXXV

LA VENTE DES MINÉRAIS DE FER

La vente des minerais de fer s'opère de la façon suivante.

Le minerai se met en tas à base carrée. La mesure des côtés de la base, dite *verge*, et la hauteur dite *poignard*, sont deux tiges en fer *fort anciennes* qui reposent au siège de certaines administrations communales, où l'on tire le minerai depuis longtemps, telles que Florenne, Flaire, Morialmé, etc.

Dans plusieurs communes le minerai se vend toujours brut, jamais lavé. En revanche dans quelques autres villages le minerai est toujours lavé.

Dans le premier cas, on mesure au *poignard*, dans le deuxième

cas, au *Bon Dieu* ou au *rassis*. Le nom de *Bon Dieu* vient de la trousse clouée en forme de croix sur le *poignard*, pour empêcher qu'on ne l'enfoncé trop en terre quand on le plante dans le minerai pour mesurer le tas.

(*Province de Namur.*)

LXXXVI

LES OUVRIERS CONGÉDIÉS

A Tournai, lorsque les *bureses* (lessiveuses) et autres journalières sont renvoyées d'une maison bourgeoise où elles ont été employées, elles ont coutume de dire en quittant leur service : « Il faudrait des bras de fer et une gueule de bois », (c'est-à-dire il faut travailler beaucoup et manger peu).

LXXXVII

LES VALETS DE FERME

Le 6^e dimanche après Pâques, les valets de ferme, (les varlets, en Wallon) parcourent au grand galop de leurs chevaux le *tour de la Vierge*, c'est-à-dire le trajet que parcourt la procession d'une statue miraculeuse de la Vierge, dans la journée.

Cette course effrénée se termine au point de départ, à l'église, autour de laquelle les cavaliers effectuent leurs dernières évolutions.

(*Deux-Acren, Hainaut.*)

LXXXVIII

LES ÉCRIVAINS

On dit en proverbe, à Liège : un écrivain va au diable tout droit.

Le peuple oppose d'une manière générale, l'homme de plume, le commis, l'employé de bureau aussi bien que le lettré, à l'artisan.

Le « *scrieu* » (l'écrivain), est à la fois l'objet d'un certain respect et d'une grande défiance. Il semble que son devoir soit incompatible avec la franchise et la droiture : de là le proverbe.

(*Bull. soc. liég., litt. Wall., 2^e série, t. XVII, p. 316.*)

LXXXIX

LES TISSERANDS

Il faut être dévideur avant de monter sur le métier. (Vieux proverbe du tisserand tournaisien).

A l'Saint-Blaise,
Les *téheu* sont maisse.
(A la Saint-Blaise,
Les tisserands sont mattres).

Saint-Blaise (3 fév.). En vertu de ce dicton dont l'origine est ignorée, la plupart des tisserands s'abstenaient de tout travail le jour de la Saint-Blaise. (GOBERT. *Les rues de Liège*, 1890).

XC

LES MARCHANDS DE VILLAGE

Les marchands de dindons

Dans l'arrondissement de Charleroi, des marchands de dindons parcourent les villages, à la tête de troupeaux composés de plusieurs centaines de ces volailles. Ce sont de véritables troupeaux, conduits et dirigés à la façon des troupeaux de moutons.

Ces industriels sont pour la plupart originaires de Ronquières, où l'élève du dindon est la principale industrie locale.

XCI

LES ARRACHEUSES DE POILS

A Molembeck, près Bruxelles, dans le monde des travailleurs, on donne couramment le nom « *d'arracheuses de poils* » aux « *éjarreuses* » ou épilucheuses, c'est-à-dire à cette catégorie d'ouvrières, jeunes filles et femmes mariées, qui préparent les peaux de lapins, de lièvres, etc., et notamment, enlèvent les *jarres* ou gros poils pour ne laisser que le duvet, qui seul peut convenir pour la chapellerie. Les ouvrières en matières premières pour la chapellerie peuvent être classées en deux groupes principaux : les *éjarreuses* (arracheuses), et les *coupeuses* de poils dont le labeur est aussi pénible et insalubre que faiblement rétribué.

Il y a aussi les *monteuses*, les *trieuses* et les *mouilleuses*. Dans les ateliers les *éjarreuses* sont assises sur des bancs placés de chaque côté de tables allongées, elles « épluchent » à l'aide d'un couteau « ad hoc » les peaux qui leur ont été confiées et qu'elles battent au préalable pour en dégager la poussière.

Le mouvement rapide et continu de la lame frottant sans cesse contre le tissu de leur corsage, use et déchire rapidement celui-ci, de sorte que toutes portent, épinglé à la hauteur du sein gauche, un petit plastron en cuir.

ALFRED HAROU.

XCH

LES CHEFS-D'ŒUVRE IMPOSSIBLES

A Troyes, on dit facétieusement qu'aucun compagnon boulanger pour son chef-d'œuvre, n'est parvenu à faire du pain à trois croûtes.

LOUIS MORIN.

XCHH

LES BOUCHERS

Il y a quelques années, les bouchers étrangers à la ville étalaient leur viande, sur le marché aux Herbes, à Mons. On les nommait *Binchoux*, parce que la plupart de ces bouchers venaient de Binche.

(H. DELMOTTE, *œuvres facétieuses*, Glossaire, p. 107).

Lorsque les ménagères se plaignent aux bouchers qu'on leur donne trop d'os, ceux-ci répondent :

« Achetez des limaçons, madame, il n'y aura pas d'os. »

(SIGART. *Dictionnaire du Wallon de Mons* (Hainaut), 1870).

ALFRED HAROU.

IV

CHANSONS DE MÉTIERS

La chanson des chiffonniers

A Saint-Gouéno

Il y en a que trop.

Gai, gai, deliron delirette.

Ah ! ah ! deliron delira.

A Langourla

'Est là qu'y en a.

Gai, gai, deliron delirette.

Ah ! ah ! deliron delira.

A Saint-Gilles,
 Il y en a pille (1)
 A Mélin
 Il n'y en a point.
 Gai, gai, etc.
 A Trogenêtre
 Ils sont les maîtres.
 Gai, gai, etc.

La Chanson du Pillotous²

C'est le pillotous qui est jaloux,
 Il bat sa femme trois fois le jour,
 Gai, gai, deliron, delirette
 Ah ! ah ! deliron delira ;

A Moncontour ils le sont tous,
 Gai, gai, deliron delirette
 Ah ! ah ! deliron delira.

A Hénon
 Il y en a des bons
 Gai, gai, deliron, delirette
 Ah ! ah ! deliron delira

A Trébry
 Encore l'emme petit,
 Gai, gai deliron delirette etc.

A Saint-Glen
 Il y en a tout plein
 Gai, gai, etc.

A Collinée, à la chapelée (3)
 Gai, gai, etc.

A Plénée
 A la rouablée (4)
 Gai, gai, etc.

Au Gouray
 Tout en est net.

PAUL SÉBILLOT.

Le Matelot préféré⁵

En haut, à la petite fenêtre,
 Se trouvait une belle jeune fille.
 Un forgeron vint à passer.

« Jeune fille, lui dit-il, voulez-vous de moi ?

(Voulez-vous être ma femme) ?

« Non, forgeron, noir animal,
 « Retourne à la maison et lave-toi d'abord ».
 « Vous ne serez pas mon mari,
 « Vous ne serez pas mon mari ».

1. Beaucoup.
2. Chiffonnier ambulant.
3. Plein les chapeaux.
4. A remuer à la pelle.
5. Traduction littérale du flamand.

En haut, à la petite fenêtre,
Se trouvait une belle jeune fille.
Vint à passer un *cordonnier*.
« Jeune fille, lui dit-il, voulez-vous de moi ? »

« Non, cordonnier, noir comme poix,
« Vous qui tirez tant de fils,
« Vous ne serez pas mon mari,
« Vous ne serez pas mon mari ».

En haut, à la petite fenêtre,
Se trouvait une belle jeune fille.
Un *meunier* vint à passer.
« Jeune fille, lui dit-il, voulez-vous de moi ? »

« Non, meunier, blanc comme farine,
« Vous qui volez tant de petits pains.
« Vous ne serez pas mon mari,
« Vous ne serez pas mon mari ».

En haut, à la petite fenêtre,
Se trouvait une belle jeune fille,
Un *boulangier* vint à passer.
« Jeune fille, lui dit-il, voulez-vous de moi ? »

« Non, boulangier, pâle comme la mort,
« Vous qui trompez tant de gens,
« Vous ne serez pas mon mari,
« Vous ne serez pas mon mari ».

En haut, à la petite fenêtre,
Se trouvait une belle jeune fille.
Un *matelot* vint à passer.
« Jeune fille, lui dit-il, voulez-vous de moi ? »

« Oui, matelot, mon doux amant,
« Vous qui savez veiller et naviguer,
« Vous serez mon mari,
« Vous serez mon mari ! »

(Recueilli à *Eccloo, Flandre Orientale*).

A. HAROU.

XII (suite)

FÊTES DE MÉTIERS ¹

En Flandre, la lumière de l'hiver s'allumait pour la première fois à la Saint-Martin, (10 Novembre) ; les *ouvriers* commençaient à travailler

1. Cf. t. X, p. 329.

à la lumière, et chez les artisans, qui formaient des corporations de métiers, la dame maîtresse donnait un repas, où l'oie, entourée de lumières, jouait un rôle obligatoire.

A Groningue (Hollande), le lundi perdu est le grand jour d'amusement des imprimeurs et des relieurs.

(COREMANS. *L'Année de l'ancienne Belgique*, dans les bulletins de la Commission royale d'histoire VII, 41, 54).

XVII (suite)

PRÉSENTS A CERTAINES ÉPOQUES

Les *marchands de beurre* des environs de Liège offrent à leurs clients de la ville, la veille des fêtes paroissiales, des « Floyon », flan ou tarte à la crème.

XXIV (suite)

LES ENSEIGNES

Les roues attachées à la porte de la maison ou à tout autre endroit portent bonheur. C'est pourquoi beaucoup de *charrons*, tant Wallons que Flamands, suspendent aux murs de leurs maisons les roues à réparer.

Beaucoup de pharmaciens, tant Flamands que Wallons, ont pour enseigne une licorne, souvent couleur d'or.

La licorne de mer (*zee-eenhoorn* des Flamands) s'approchait souvent des navigateurs et payait de sa vie son imprudence. Sa corne merveilleuse était vendue, fort cher, aux pharmaciens des princes, elle ranimait les forces du corps, prolongeait la vie et était efficace en cas d'empoisonnement.

LXI (suite)

LES CRIS DES RUES

A Liège

Todi pus gros! (Toujours plus gros). Cris des vendeurs de poissons à la *minque* (halle aux poissons), à Liège.

(*Bull. soc. liég. de litt. Wall.* 2^e série, XVII, p. 5).

LXIV (suite)

REDEVANCES ET POURBOIRES

Il est d'usage dans les briqueteries des environs de Bruxelles, lorsqu'une brigade de travailleurs a atteint le chiffre d'un *millim de briques*, que le patron remette un pourboire à ses ouvriers.

LXXX (suite)

LES VERRIERS

Parmi les verriers des environs de Charleroi (Jumet) l'expression *Jambes de bois* sert à qualifier ceux d'entre eux qui manquent de courage.

Ces ouvriers sont très sensibles à cette injure, expression de leur plus profond mépris.

ALFRED HAROU.

USAGES ALSACIENS ¹

II

C Schleithal et dans d'autres communes du canton de Lauterbourg voici comme les gens déterminent la température de toute l'année : la nuit de Noël, ils tracent douze anneaux dans un grand oignon et sèment du sel dans les ouvertures ainsi produites. Les douzes ouvertures signifient les douze mois de l'année. A la fête des Trois Rois, 6 janvier, l'oignon ainsi salé doit donner réponse. Les ouvertures où le sel est resté entier, indiquent des mois secs et les ouvertures où il s'est fondu, indiquent des mois humides. Il y a des vieilles gens qui prétendent que ce baromètre alimentaire a toujours été reconnu juste; cependant l'année présente semble démentir les prophéties de l'oignon météorologique, car il annonçait de la sécheresse pour septembre, et des quinze premiers jours du mois, il y en a onze qui furent des jours de pluie. Néanmoins les baromètres à bulbe n'ont pas cessé d'être en usage dans la campagne alsacienne.

P. RISTELHUBER.

1. Cf. t. IX, p. 460.

CONTES DE LA BEAUCE ET DU PERCHE¹

V

L'HOMME QUI NE VOULAIT PAS MOURIR



Il y a de cela bien longtemps. Un garçon de ferme nommé Pierre ne pouvait se faire à son humble condition ; il ne rêvait que grandeur et richesses. Il se fit soldat et comme il était assez courageux, il obtint bientôt un grade et le roi, l'ayant remarqué, lui confia le commandement de son armée.

Il remporta de nombreuses victoires. Le roi en récompense le nomma son premier ministre. Dès lors l'orgueil de notre homme ne connut plus de bornes.

Les courtisans le voyaient d'un mauvais œil et jurèrent de l'abaisser. L'un d'eux eut l'imprudence de lui reprocher sa basse origine ; Pierre en fut courroucé et obtint du roi qu'il soit enfermé dans un sombre cachot.

L'ordre fut exécuté ; mais comme on l'entraînait il jette à l'orgueilleux parvenu ces mots :

« Tu as beau être puissant, il ne t'en faudra pas moins mourir. »

Ces paroles frappèrent Pierre. « Non, se dit-il, je ne mourrai pas ! » et il prit congé du roi et partit à la recherche d'un pays où l'on ne mourait pas.

Après avoir longtemps marché il trouva enfin ce pays fortuné. Aucun des habitants n'y était encore mort depuis la création du monde. Pierre s'y fixa et il vécut sans soucis.

Il y avait déjà trois cents ans qu'il était dans ce pays lorsqu'un jour, on vit s'abattre un oiseau si gros qu'il obscurcissait le ciel. Cet oiseau se nourrissait de sable et de terre, et les habitants du pays apprirent à Pierre que lorsqu'il aurait mangé tout le pays ce serait pour eux la fin du monde ; mais ils étaient tous si vieux que la vie leur était à charge et ils n'appréhendaient point la mort.

1. Cf. t. IX, p. 357.

Tel n'était point l'avis de Pierre, il quitta aussitôt ce pays et partit à la recherche d'un autre où la vie serait également indéfinie ; mais où il n'y aurait point d'oiseau pour y mettre un terme.

Il arriva dans une île où l'on ne mourait point. Il y resta six cents ans. Et certes il ne pensait pas mourir lorsque les habitants lui signalèrent un poisson d'une grosseur monstrueuse qui buvait d'énorme quantité d'eau ; quand il aurait bu toute la mer qui entourait cette île ce serait pour eux la fin du monde.

Pierre, effrayé de cette révélation, prit son bâton et partit à la recherche d'un pays plus favorisé que ces deux premiers. Mais il eut beau parcourir la terre en tous sens il ne put en découvrir.

Combien il regrettait alors d'avoir quitté l'île où les habitants avaient encore de longues années à vivre avant que le poisson n'eût épuisé toute la mer !

Il prévoyait que sa fin était proche ; il s'assit tristement sur l'herbe les yeux fixés au sol. Tout à coup son attention est attirée par la vue d'une mouche qui se débattait dans une toile d'araignée. Machinalement il enlève la toile et délivre la mouche. Il avait fait cela sans y penser ; sa bonne action n'en fut pas moins récompensée. La mouche se transforma aussitôt en une fée richement vêtue qui lui demanda de souhaiter ce qui lui plaira pour sa récompense.

— Je voudrais ne jamais mourir, lui dit Pierre.

— Ce n'est point sur la terre que tu trouveras cela, dit la fée ; mais je vais te transporter dans une étoile où nous demeurons. Là, on ne meurt jamais.

La fée le toucha aussitôt de sa baguette et il se trouva transporté dans l'étoile.

Des siècles et des siècles se passèrent, Pierre était devenu immortel ; mais on s'ennuie de tout, même d'être trop heureux. Il désirait revoir son village ; il parla à la fée de son désir. Elle s'efforça de l'en dissuader ; mais, voyant que c'était bien son idée, elle lui donna un cheval qui devait l'y conduire. Mais surtout, lui recommanda-t-elle, garde-toi bien de descendre sous aucun prétexte.

Le cheval fendit l'air et bientôt Pierre arrive à son village, mais il ne put le reconnaître, tellement tout était changé. C'était maintenant une grande ville et tous ceux à qui il voulut raconter qu'il y avait demeuré quelque chose comme mille à douze cents ans avant eux, outre qu'ils avaient peine à comprendre son langage, le prirent pour un fou et le chassèrent.

Pierre poussa le galop plus loin. Il fit alors rencontre d'un charretier embourbé qui lui demanda de venir l'aider.

« Je n'aurai pas cette simplicité » se dit Pierre. Mais le charretier

est si insinuant que force lui est de céder ; il met pied à terre et se met en devoir d'aider le charretier.

Ce charretier était la Mort. Elle reprend sa forme habituelle, tandis que sa voiture devient un tas de souliers.

— Voilà bien du temps que je te cherche, toi, lui dit-elle, mais cette fois tu ne m'échapperas pas.

Pierre veut remonter sur son cheval, mais il s'est enfui. La Mort s'apprête à le trancher de sa faux.

— Au moins me diras-tu, lui demande Pierre, ce que sont tous ces souliers ?

— Ce sont tous ceux que j'ai usé à te chercher, lui dit-elle et elle le tranche de sa faux¹.

VI

LE DIABLE ET LA CHANDELLE

A l'époque où l'église Saint-Agnan, à Chartres, renaissait de ses cendres, vivait un homme du nom de Magloire. Il exerçait la profession de tailleur, et son échoppe était adossée auprès de l'édifice. Ce bonhomme avait une fille, nommée Colette, de la plus grande beauté ; elle venait d'avoir dix-huit ans.

Le fils d'un riche drapier, épris de ses charmes, vint la demander en mariage. Le père Magloire accepta favorablement cette demande ; mais le drapier ne l'entendait point ainsi. Son fils ne s'allierait qu'à une riche héritière.

Colette en ressentit un vif chagrin ; chaque jour on la voyait dépérir. Sa mère dut l'emmener chez un parent à la campagne où elle devait rester quelques jours.

Jamais le père Magloire n'avait autant envié de devenir riche. Un soir, par un temps affreux, il entend frapper un coup sec à sa porte ; il va ouvrir et se trouve en présence d'un inconnu, vêtu d'écarlate, et coiffé d'une toque de même couleur ; ses habits trempés par la pluie exhalaient une épaisse vapeur.

« Bonsoir, bonhomme, lui dit-il en le foudroyant de son regard d'acier ; je viens de roussir mon manteau, tu vas m'y mettre une pièce, car je dois aller en soirée. »

Le père Magloire prit le manteau, et se mit à chercher dans ses

1. Un conte corse recueilli par Ortoli. *Contes de l'île de Corse*, n. XXVIII, présente de grandes ressemblances avec ce récit. C'est la première fois, croyons-nous, qu'on l'a relevé dans la France continentale.

retailles un morceau pour l'y appareiller ; mais aucune étoffe n'était assez rouge. Il en trouva pourtant une qui approchait ; mais plus il rognait le morceau plus il semblait s'agrandir, et le fil brûlait à mesure qu'il cousait. Jamais il n'arriverait à boucher le trou. Enfin il put, tant bien que mal, mettre la pièce.

« Tu me parais bien maladroît » lui dit le mystérieux personnage ; ce n'est pas ainsi que tu amasseras une dot à ta fille, et il lui jette une pièce d'or pour sa peine. Puis il ajoute, en sortant une bourse qui s'arrondissait à mesure qu'il l'approchait des yeux du bonhomme : Avec cela tu pourrais la marier ; mais comme je ne donne rien pour rien, signe moi ce papier, dans un an j'aurai ton âme.

C'était le diable. Le père Magloire en sursauta sur son établi, mais pensant à sa fille, il accepta et signa la fatale obligation.

Lorsque sa femme et sa fille revinrent, il leur dit qu'un riche étranger lui avait fait don d'une bourse pour marier leur fille. Colette fut bien joyeuse et recouvra la santé. Bientôt la nouvelle se répandit de la fortune du père Magloire. Le drapier, revenu à de meilleurs sentiments, vint lui-même demander Colette en mariage. La noce eut lieu. Mais si chacun s'abandonnait à la joie, il n'en était pas de même de Magloire qui ne riait que du bout des lèvres.

Le jeune couple vivait heureux et déjà un enfant était né de ce mariage. Le père Magloire eût été lui aussi heureux si le terme fatal n'eût été là pour le torturer. Il dépérissait chaque jour, hanté d'horribles cauchemars.

Sa femme, voyant son profond chagrin, lui en demanda un jour la cause. Magloire s'ouvrit à elle et avoua sa faute.

La mère Magloire était pieuse ; elle n'accabla point son homme de reproches, mais elle alla prier la bonne Notre-Dame de Chartres de leur prêter son appui.

Enfin le délai fatal était expiré. Ce soir-là comme le jour du pacte maudit, il faisait un temps affreux, la pluie fouettait les vitres et le vent s'engouffrait par la cheminée en sifflements lugubres. Magloire attendait avec la résignation d'un condamné. Tout-à-coup la porte s'ouvre comme poussée par le vent et messire Satan apparaît. « Eh bien, dit-il, sommes-nous prêt ? »

Magloire se lève d'un bond convulsif. Mais la femme s'interpose et désignant la chandelle sur la table. « Je ne vous demande qu'une grâce, dit-elle à Satan, c'est de me laisser mon mari jusqu'à ce que cette chandelle soit consumée ».

— Volontiers, dit le diable, en s'asseyant ; mais la femme souffla aussitôt la chandelle et s'enfuit dans la rue. Satan se met à sa poursuite, mais ses pieds fourchus le gênent pour courir et la bonne femme

avait de l'avance sur lui. Elle peut atteindre l'église en réparation et cacher sa chandelle dans un des piliers.

Le diable, se voyant bafoué, disparut en poussant un cri de rage.

Les maçons enfermèrent cette chandelle dans leur ouvrage. Elle existe toujours dans un des piliers de l'église, lequel est marqué d'une croix.

VII

M. DE MONDRAGON ¹

Le château de Montdragon, situé commune de la Bosse (Sarthe) et en grande partie ruiné, appartenait autrefois à une famille du même nom.

Un des possesseurs avait fait de grandes dépenses pour l'embellir et s'y était ruiné. Ses créanciers réclamaient avec instance et menaçaient de faire vendre le château.

M. de Montdragon, ne sachant où donner la tête, sortit faire une promenade dans ses bois. Il fit alors rencontre d'un charbonnier, le père Mathurin, dont le visage renfrogné l'intrigua vivement.

Qu'as-tu-donc, lui demande-t-il ?

— C'est que, lui dit Mathurin, ma femme est bien malade et j'ai bien peur de la perdre ; mais vous non plus, monsieur, vous ne paraissez pas gai.

— Peu t'importe. Mon chagrin et le tien sont deux, et certainement que ce n'est pas toi qui pourrais me fournir l'argent dont j'ai besoin.

— A savoir, reprend le bonhomme d'un air malicieux, de l'argent, moi j'en ai autant que je veux ; je connais un particulier qui ne m'en laisse point manquer, et si vous le voulez bien, je vous l'enverrai demain sur les deux heures.

Les deux interlocuteurs se séparent alors, mais M. de Montdragon n'ajoutait guère foi au dire du charbonnier. Il attendit pourtant le lendemain à l'heure indiquée.

Tout-à-coup un bruit de voiture lui fait mettre la tête à la fenêtre. Un superbe carrosse attelé de deux chevaux couleur feu et conduit par un cocher, aux cheveux et aux favoris carotte, vient de s'arrêter à la porte. Un monsieur vêtu de noir en descend, qui demande M. de Montdragon. On le fit monter à son appartement.

Après avoir foudroyé le châtelain du regard, cet inconnu s'assied

1. Variante du précédent conte et qui se raconte dans le Maine.

et lui dit sans autre préambule : « Vous êtes ruiné, vous voulez de l'argent ! je puis vous en donner autant que vous voudrez, mais à une condition, c'est que votre âme m'appartienne dans vingt ans, jour pour jour ».

— Soit, dit M. de Montdragon, heureux de faire face à ses dettes.

La fortune élit dès lors domicile au château de Montdragon ; les coffres du riche seigneur regorgaient d'or et semblaient inépuisables.

Mais les vingt ans prirent fin. Depuis huit jours M. de Montdragon ne dormait plus. Un soir le même carosse, attelé des mêmes chevaux couleur feu, et conduit par le cocher aux cheveux et aux favoris carotte, s'arrêtait à la porte du château ; le visiteur en habit noir en descendit, demandant M. de Montdragon.

M^{me} de Montdragon, vivement intriguée de cette visite, vint en prévenir son mari. « Je sais, dit-il, c'est le diable. Voici aujourd'hui vingt ans, j'ai fait un pacte avec lui, et en échange de mon âme il m'a procuré l'aisance qui règne ici ».

M^{me} de Montdragon aimait son mari, elle résolut de le sauver ; elle alluma une torche déjà en partie consumée et descendit à la rencontre du visiteur. « Mon mari, lui dit-elle, est en train de faire son testament, il sera prêt d'ici un instant. Accordez-lui seulement le temps que durera cette torche ».

— Soit, dit le diable, j'attendrai.

Alors, la dame soufflant la torche, lui dit d'un air de défi : « Vous attendrez longtemps, car je vais ranger précieusement cette torche et elle n'est point près d'être consumée ».

Le diable, se voyant joué, entra dans une colère effroyable ; mais il était lié par sa promesse ; il prit le parti de s'en retourner, et à peine était-il monté en voiture que le cocher aux favoris carotte fouetta les chevaux avec rage. Ceux-ci bondissent à travers la muraille et y font une brèche énorme et le carosse s'enfonce sous terre.

Cette brèche se voit encore aujourd'hui ainsi que le précipice. Tous les seigneurs du château ont vainement tenté de boucher cette brèche et de combler le précipice. Une pierre jetée dans ce gouffre sans fond y roule longuement et disparaît on ne sait où.

IX

LES VOLEURS DE NAVETS

L'endroit des promenades de Nogent-le-Rotrou, dit le Road-Point, était autrefois un cimetière. A la Révolution, l'église Notre-Dame des Marais fut démolie et le cimetière abandonné.

Un jardinier utilisait ce terrain pour des semis de navets ; mais chaque matin il avait à constater les larges brèches qu'y faisaient des maraudeurs pendant la nuit.

L'idée lui vint de leur faire peur. S'affublant d'un long drap, il alla se blottir un soir dans le creux de deux fosses et s'y tint immobile. Les voleurs vinrent selon leur coutume et déjà ils avaient fait ample provision de navets, lorsque le prétendu fantôme se lève en étendant les bras et d'une voix sépulcrale il s'écrie :

Depuis que je suis dans la bière (1),
Je n'ai jamais vu si belle navière.
Depuis que je suis dans l'tombeau,
Je n'ai jamais vu de si beaux naviaux.

Les voleurs, croyant voir un revenant, lâchent les navets et s'enfuient à toutes jambes. Et jamais plus le jardinier ne les vit revenir à ses navets².

FILLEUL-PÉTIGNY.

LA MER ET LES MARINS

XVII

LES APPARITIONS

A Kieldrecht (Flandre orientale), sur les rives de l'Escaut, une gerbe mystérieuse et enflammée, renfermant l'âme d'un *navigateur naufragé et condamné à errer sur la mer*, s'élève le soir des profondeurs des eaux jusque dans les airs, en prenant toujours sa direction vers le village de Verrebroeck.

(COREMENS, dans le *Bull. de la commission royale d'histoire*, VII, 124).

ALFRED HAROU.

1. Certains narrateurs disent :

Depuis que je suis dans l'*somquière* (cimetière),
Jamais j'nai vu si belle navière.
Depuis que j'suis dans l'*régiment des mots* (morts),
Jamais j'nai vu d'aussi biaux naviaux.

2. Cf. t. IX, p. 394, un conte de la Haute-Bretagne où la formule est presque identique ; mais c'est le voleur qui fait peur au bonhomme.

LES MÉTÉORES

I

VIII ¹ (suite)

LA VOIE LACTÉE

§ 5



n proverbe yorouba, compare les étoiles à des poussins suivant une poule, la lune, et la voie lactée est appelée « le groupe de poussins ² ».

§ 6

Au Japon la voie lactée est appelée la *Rivière d'argent du ciel*, et le 7 juillet est considéré comme un jour de fête parce que ce jour là, l'étoile du berger (Capricorne) et celle de la jeune fille qui file (Alpha de la Lyre) traversent cette rivière pour venir à la rencontre l'une de l'autre. A l'origine, d'après un conte japonais, ce furent des pies qui formèrent le pont sur la rivière d'argent et permirent aux amoureux de se réunir ³.

§ 7

En Chine, comme au Japon, la voie lactée est appelée la *Rivière d'argent* ⁴.

§ 8

Dans le pays wallon, la voie lactée se nomme *li tchâssey-romin-n* (la chaussée romaine) ou *li voy sin Djâk* (le chemin de S. Jacques) ⁵.

1. Suite, v. t. XI, p. 45. Cet article a été numéroté par erreur XXII au lieu de VIII.

2. Ellis *The Yoruba-Speaking peoples*. Londres, 1894, in-8, p. 83.

3. W. Elliot Griffiths, *Japanese fairy World*. Londres, 1887, in-16, ch. I. *The Meeting of the Star Loves*.

4. Cf. St. Julien, *Les deux jeunes filles lettrées*, tr. fr. Paris, 1864, 2 v. in-12, t. I, p. 234.

5. Monsieur, *le Folk-lore wallon*. Bruxelles, s. d., § 926, p. 61.

IX

ORION ET LE BAUDRIER D'ORION

§ 1

Dans l'île de Seeland, le baudrier d'Orion qui est nommé en suédois *Friggerock* ou *Freyerock* (fuseau de Freya) est encore appelé communément aujourd'hui *Marierock* (fuseau de Marie) par suite de la substitution de Marie à Freya ¹.

§ 2

« Le Dr Silva Countinho m'a raconté que, non seulement les Indiens de l'Amazone donnent des dénominations à un grand nombre de corps célestes, mais encore qu'ils racontent des histoires à leur sujet. Ils disent que les deux étoiles formant l'épaule d'Orion sont un vieillard et un jeune garçon qui chassent une vache fluviale dans un canot ; sous le nom de *Manate*, ils désignent une tache noire du ciel, située près de cette constellation. Tout d'abord, ajoutent-ils, le vieillard (la grande étoile) était à la proue du canot, tandis que le jeune homme (la petite étoile), se trouvait à la poupe, tenant le gouvernail. Lorsque le vieillard aperçut la vache fluviale, il se trouva trop excité pour pouvoir la harponner ; il changea donc de place avec le jeune homme ² ».

§ 3

Les trois étoiles du baudrier d'Orion qu'on nomme à Vervins *le treu rwé* (les trois rois), forment, avec l'étoile Rigel une figure qu'on appelle à Laroche le râteau (*li ristê*) ³.

§ 4

On donne aussi à Lunéville le nom de *Râteau* au baudrier d'Orion.

§ 5

Le baudrier d'Orion est appelé chez les Finnois *Wäinämöinen miekka* (l'épée de Wäinämöinen), ou *Wäinämöinen Viitake* (la faux de Wäinämöinen) ⁴.

1. Cf. Kohrusch, *Schweizerisches Sagenbuch*. Leipzig, 1874, p. 326.

2. F. de Santa-Anna Néry, *Folk-lore brésilien*. Paris, 1889, in-12, p. 252.

3. Monseur, *Le Folk-lore wallon*. Bruxelles, s. d., in-12, p. 60.

4. *Le Kalevala*, trad. Léonzon le Duc. Paris, 1879, in-8, 1^{er} runo, p. 8, note 1.

§ 6

Les Touaregs Azger donnent à Orion le nom d'*Amanar*, celui qui ouvre, et au boudrier d'Orion le nom de *Tadjebest n Amanar* « ceinture d'Amanar » à Rigel, celui d'*Adar n elakou* « le pied dans la vase », à Sirius, celui d'*Eidi* « le chien », c'est-à-dire le chien d'Amanar.

D'après les uns, Orion (*Amanar*) sort d'un puits vaseux et Rigel (*Adar n elakou*) est le dernier pied qu'il tire de la vase, c'est-à-dire la dernière étoile qui apparaît lorsque la constellation monte dans l'est.

D'après les autres, Orion (*Amanar*) est un chasseur ceint de sa ceinture ; il est suivi par un chien, Sirius (*Eidi*) et précédé par des gazelles (*Ihenkad*) qui sont les étoiles de la constellation du lièvre ¹.

§ 7

Dans l'ancienne Egypte, Orion portait le nom de *Sah* ².

X

LES ÉTOILES FILANTES

§ 1

Chez les Romains, les marins regardaient comme un présage de tempête la multiplicité des étoiles filantes ³.

§ 2

L'apparition d'une étoile filante fut regardée comme annonçant la mort de l'impératrice de Russie, Catherine II. On remarqua que la citadelle et les tombeaux des souverains se trouvaient vers les lieux où l'étoile avait paru tomber ⁴.

§ 3

Aux environs de Lunéville, on croit qu'une étoile filante est une âme qui sort du Purgatoire pour entrer en Paradis. Cette croyance existe aussi dans les Vosges, entre autres à Saint-Maurice ; mais

1. Duveyrier, *Les Touaregs du Nord*. Paris, 1864, in-8, p. 424.

2. Pierret, *Vocabulaire hiéroglyphique*. Paris, 1875, in-8, p. 522.

3. Sénèque, *Questions naturelles*, L. I, § 1.

4. Masson, *Mémoires secrets sur la Russie*, Paris, 1863, in-18 jés. p. 71-72.

l'opinion générale pense que c'est une âme en souffrance qui réclame des prières. Aussi, si l'on peut dire trois fois, avant qu'elle ne soit éteinte : *Requiescant in pace*, on délivre une âme du purgatoire¹.

§ 4

Au moyen-âge, en Orient, la chute des étoiles filantes était regardée comme un mauvais présage. D'après le pseudo-Denys de Tell-Maharé, on crut que la conquête de la Syrie par les Arabes fut annoncée en 937 (625-626) par des étoiles filantes qui se dirrigèrent vers le nord, semblables à des traits². Une autre pluie d'étoiles filantes, arrivée en janvier 743, présagea également de grandes calamités³. Dans le même mois, en 765, ce signe fut accompagné de la lutte de deux étoiles qui « sortirent au milieu du ciel et luttèrent ensemble, comme des hommes qui se combattent ou qui luttent : en combattant, elles lançaient des traits et descendaient vers l'Orient. Quand celles-ci descendirent et eurent cessé de briller, toutes les étoiles du ciel commencèrent à filer sous l'aspect de sphères de feu, dans toutes les directions⁴ ».

§ 5

C'est encore une croyance répandue en Lorraine, et surtout aux environs de Lunéville, que, si l'on a le temps de formuler un souhait pendant qu'une étoile filante est visible, ce souhait est accompli. Dans les Vosges, cette croyance est légèrement modifiée : il suffit de prononcer dans le temps voulu les trois mots : Paris, Metz, Toul : un dragon apporte aussitôt un diamant dont l'éclat fait pâlir celui des plus riches couronnes⁵.

Au mois de septembre, elles annoncent une heureuse vendange⁶.

RENÉ BASSET.

1. Sauv , *Le Folk-lore des Hautes-Vosges*, Paris, 1889, pet. in-8 p. 196.
2. Chabot, *Quatri me partie de la chronique syriaque de Denys de Tell-Mahar *. Paris, 1895 in-8 p. 6 du texte, 5 de la trad.
3. *Ibid* p. 51 du texte, 46 de la traduction.
4. *Ibid*, p. 78-79 du texte, 67 de la traduction.
5. Sauv , *Le Folk-lore des Hautes-Vosges*, § 197.
6. *Ibid*, p. 265.




CROYANCES DES INDIGÈNES DES ENVIRONS DE SEDRATA ¹

Département de Constantine (Algérie)

II

LA HUPPE

A tête d'une huppe ² enterrée dans un champ de blé ou d'orge fertiliserait ledit champ. Cette même tête de huppe attachée au cou du bélier d'un troupeau de moutons, fait augmenter ledit troupeau dans de très notables proportions. Les plumes de la huppe sont aussi employées par les indigènes pour combattre l'ensorcellement. Ils font à cet effet des fumigations en brûlant les plumes précitées.

LE LAURIER ROSE ET LE PIN

Ces deux végétaux sont employés par les indigènes pour empêcher les gros vers blancs des terres cultivées de manger les grains ensemencés. Des branches de laurier rose et de pin plantées de distance en distance préserveraient les cultures des ravages du doud (ver blanc).

CHAT ET CHIEN

Les indigènes de la région croient que lorsque le chat se passe la patte sur le museau, il prie Dieu, et que ses prières n'ont qu'un seul but, celui d'obtenir la mort de son maître. Quant au chien, ils lui attribuent des sentiments diamétralement opposés, le brave animal formerait des vœux pour la prospérité de celui qui le nourrit. D'après cette croyance le chat serait l'emblème de la fausseté, de la trahison, tandis que le chien serait celui de la fidélité, de la loyauté.

ACHILLE ROBERT.

1. Cf. t. XI, p. 475.
2. En arabe Tebbib.

LA SAINT MARTIN

I

ORIGINE DE L'ÉTÉ DE LA SAINT-MARTIN

Légende liégeoise

LE commencement du mois de novembre est souvent ensoleillé, c'est ce que l'on nomme l'été de saint Martin (la fête de ce saint tombe le 11 de ce mois).

A ce propos voici une légende de l'été de saint Martin, recueillie dans le Luxembourg belge, aux environs de Marche.

Cette légende se rattache à celle du manteau popularisé par l'imagerie religieuse.

« Je n'ai, avait dit le saint au mendiant, ni or, ni argent, mais ce que j'ai, je te le donne au nom de N.-S. J.-Ch. »

Or, à peine saint Martin avait-il prononcé le nom du Sauveur, que la nature tressaillit, et à travers les nuées qui brusquement s'étaient entr'ouvertes, resplendit le plus magnifique soleil.

En même temps se fit entendre du ciel, une voix qui disait : Martin, parce que tu t'es montré miséricordieux pour le dernier des miens, j'ai voulu te donner un avant-goût des joies du paradis. Il y aura dans l'autre vie un printemps perpétuel pour ceux qui auront pris soin de mes pauvres ici-bas.

Tel est l'origine de l'été de la saint Martin.

II

COÛTUMES DE LA SAINT MARTIN

A Liège, à la S^t-Martin (le 11 novembre), les enfants allumaient des bouts de grosses cordes goudronnées, les faisaient tourner en courant les rues, le soir, aux cris répétés de :

Vivâ ! Saint-Martin !

Qu'à vindou s'cou d'châsse po beure dè vin !

Traduit :

Vive Saint Martin

Qui a vendu sa culotte ¹ de chasse pour boire du vin.

ALFRED HAROU.

1. Cou d'châsse, culotte courte venant jusqu'aux genoux.

FORMULETTES ET JEUX ENFANTINS

I

FORMULETTES RECUEILLIES A TROYES

Les yeux verts,
Vont en enfer ;
Les yeux gris,
En paradis ;
Les yeux bleus,
Dans les cieux ;
Les yeux noirs,
En purgatoire ;
Les yeux jaunes,
Dans la culotte au père Guillaume.

Petit bonhomme,
Du pain des pommes.

Formulette employée par les enfants, en diverses circonstances indéterminées et sans autre signification.

Quand des enfants font un échange ou se donnent quelque chose, ils disent :

Quitte et quitte à la boutique ;
Si tu reprends t'iras en enfer,
Si tu ne reprends pas t'iras en paradis.

Quand un enfant a donné un objet quelconque à un autre, et veut ensuite le lui reprendre, ce dernier lui dit :

Quand on donne on ne r'prend plus,
Ou sans ça on est pendu
A la croix du p'tit bossu
Ou
Par la corde du p'tit bossu,

et garde l'objet.

Les enfants s'amuseut parfois à répéter mot à mot ce que dit à côté d'eux un de leurs camarades. Ce dernier, pour échapper à cette obsession, lance ce distique :

Tu répètes tout ce que je dis,
Tu mangeras tout ce que je ch....

T'as raison, moi j'ai pas tort,
Tu couch'ras d'avant la porte et moi dehors,

Ou

T'as pas tort, moi j'ai raison,
Tu couch'ras d'avant la porte et moi à la maison.

Manière comme une autre de couper court à une discussion.

En été comme en hiver,
Qui quitte sa place la perd.

Réponse que font les gamins quand, un des leurs ayant quitté sa place, la trouve prise ensuite.

Comparer avec :

C'est aujourd'hui la Saint-Lambert,
Qui quitte sa place la perd (1).

Formule de serment. — On crache à terre, puis on fait le signe de la croix en disant :

Croix de feu, croix de fer,
Si je mens, j'irai en enfer.

A l'école, nous mettions sur la couverture de nos livres :

Ce livre est à moi
Comme la France est au roi !

(Je suis allé à l'école de 1871 à 1878).

Les filles mettaient :

Ce livre appartient à sa maîtresse,
Qui n'est ni reine ni princesse ;
Si vous voulez savoir son nom,
Regardez dans ce petit rond (2).

Et, dans un petit rond à côté du quatrain, figurait le nom de la propriétaire du livre.

En faisant une gageure, un enfant dit, en frappant dans la main de son camarade :

Tapons mains ;

et l'autre répond :

Mon cul sera ton parrain !

Un enfant demande à un autre : « Où que tu restes ? »

— J'demeure dans la rue persil, numéro cerfeuil, escalier de papier et maison de carton », répond l'interpellé.

1. Cité par Leroux de Lincy (*Livre des Proverbes*, I, p. 32) d'après Oudin, (*Curiosités françaises*, p. 494).

2. Voir *R. T. P.*, 1889, p. 395, et 1892, p. 242, 625 et 715.

Quand un gamin demande l'heure à un autre, celui-ci répond :
« Il est l'heure perdue, la bête la cherche. »

— « L'heure n'est pas perdue, puisque la bête a répondu ! »
réplique aussitôt le questionneur.

Quand un enfant a trouvé un objet quelconque, il chante :

Qu'est-ce qu'a perdu, moi j'ai trouvé,
C'est la bourse à Monsieur l'curé ;
Si je l' dis trois fois,
Ce sera pour moi.

Après avoir répété cela trois fois sans attirer de réclamation, il s'attribue la propriété de la trouvaille.

Une variante de la Haute-Bretagne a été publiée par M. Paul Sébillot (*R. T. P.*, 1892, p. 54).

En voici une de l'Aube et du Châtillonnais :

Qu'a perdu,
Qu'a trouvé,
La valeur d'un sou marqué ? (1)
Si je l' dis trois fois
Ce sera pour moi !

Tapez derrière,
Y' a des choux verts ;
Tapez d'avant,
Y' a des choux blancs !

Se dit au conducteur d'une voiture derrière laquelle un gamin s'est accroché.

On dit aussi tout simplement : « Tapez derrière ! »

A Châtillon : « Tapez derrière, la bourrique est devant ! »

Les enfants s'amuseut parfois à se tirer les paupières du bas pour en faire voir l'intérieur.

Quand ils le font, un autre leur dit : « Ne fais pas ça, ça fait pleurer la Sainte-Vierge ».

Quand un enfant a une friandise, un de ses camarades lui dit :

— Donne-moi z'en un peu, dis ?

Et si l'autre en donne :

— Non je n'en veux pas : c'était pour voir si tu avais bon cœur.

1. Les sous « marqués » ou « tapés », autrement dit sous parisis, valaient quinze deniers ; on appela aussi de ce nom, paraît-il, les petites pièces de billon du premier Empire, portant un N sur une de leurs faces. L'allusion qui y est faite dans notre formulette avait sans doute pour but de faire entendre que l'objet n'avait pas grande valeur et ne méritait pas l'attention.

Un enfant monte à l'aide de ses bras sur l'épaule de deux camarades ; si ceux-ci le supportent sans fléchir, c'est qu'ils ont ou qu'ils mangent « du bon pain ».

LOUIS MORIN.

II

FORMULETTES RECUEILLIES PAR M. ALPHONSE BAUDOIN

Extraites de son : *Glossaire du Patois de la forêt de Clairvaux*

D'lai *loquotte*
Pa dessus lai pate ;
Ein sieau d'eau
Pa dessus le dos !

La *Loquotte* est un morceau de viande cuite que les enfants allaient quêter le jour d'un mariage à la porte de la maison où se faisait la noce en chantant le refrain ci-dessus sur l'air des *lampions*, jusqu'à ce que la cuisinière se montrât.

Des ailouches
Pou mai bouche,
Des ailies
Pou mai mie.....

Refrain que chantent les gamins en cueillant le premier de ces fruits (*Sorbus torminalis*) et en faisant allusion au second (*Sorbus aria*), beaucoup moins agréable.

Chaudrougnia *matou*.
Qui met lai pièce *au loug* (à côté) du trou.

Refrain dont les enfants poursuivent les chaudronniers ambulants.

Cul fouetté ai lai lunotte,
J'ai du pain dans ma pochotte.
J'ai du vin dans mon baril.
Crois de par Dieu t'en as menti !

Refrain que les enfants chantaient, sur un air moqueur, à celui de leurs camarades qui avait été fouetté par sa mère.

LOUIS MORIN.

III

UNE CHEVAUCHÉE

Verdun-sur-Doubs (Saône-et-Loire).

Le grand-père est assis. L'hiver, c'est devant le fagot qui flambe ; l'été, c'est sur le seuil, aux rayons du soleil. Le marmot grimpe sur les genoux de l'aïeul, qu'il étreint de ses deux petites jambes, et se campe là en « graine de cavalier ». Alors, il demande à son « grand » la chanson qui « fait aller », et le grand père, vrai « papa gâteau » qui ne sait rien refuser, s'exécute. D'un mouvement rythmé il fait sauter le bambin, en s'accompagnant de ce couplet dont les paroles, sans être *en musique*, ont cependant une accentuation croissante tellement vive qu'elle finit par enivrer le garçonnet.

Ecoutez :

A cheval, mon âne,
 Pour aller à Biâne (Beaune)
 Chercher du pain blanc
 Pour la mère gan-gau
 Qui n'a plus de dents.
 Au trot ! au trot ! au trot !
 Au galop ! au galop ! au galop !

Et souvent un premier voyage ne suffit pas au gamin. Il en réclame vite un second, qu'il obtient d'emblée .. sans parler d'un troisième très possible.

Ce couplet n'est pas spécial à Verdun. Je l'ai entendu autre part. Cependant il doit venir ou de chez nous, ou d'une localité assez proche. Notre voisinage de Beaune suffit pour justifier la supposition.

Un soir, sur la place où joue toute la prime jeunesse, une demi-douzaine de fillettes se prirent par la main, et formèrent une ronde en s'entraînant par ces paroles. Mais elles se trompaient pourtant ; ce rythme galopant n'est point propre à mener une ronde. Seulement, comme aux enfants tout est bon, la ronde n'alla pas moins son train.

F. FERTIAULT.



LE CHATEAU HANTÉ

LÉGENDE EN PATOIS MORVANDIAU



L yaivo en c'temps-lai, un sâtiau hanté que les mâtres aivint été obligés d'aibandounné ai cause das saibbats que, toutes las nués, le diabe orgainiso. Lai cor et l'gueurné (grenier) étint piens (pleins), chaque nué (nuit), das ervenants que v'nint dans lai, cuisine, mezer (manger), çanter, danser en rond, autor d'eune grande taible. Totl'monde en aimioto d'peue; on raicouto qu'ai houme qu'aivo v'lu fére le mèlin en pairiant d'y couicer, aivó été davitu (dévêtu), foutu diors de son lit et jeté é r'oubliettes. Çore queurieuse, le gros Linard, que païssó por éte sorcier, áto p'téte le pu pouéru; c'que n'empécho pas l'monde de dire en dessus que bin das fouais on l'évo vu rôder autor du sâtiau, tot chu (seul), lai nué.

Ain biau zor, un beurzé (berger, de l'endret, qu'aivo déjai tué chix loups, aigaicé por las raicontars das fonnes (femmes), fié l'pairi d'couicé tou chu au sâtiau. Le mâtre du çatiau qu'áto por lai, (par là) entendé l'pairi et l'y preumi cinquante pistolles chi o v'no ai bout das ervenants qu'aivint envahi sai maïon. Le beurzé aiccepté ai lai condition qu'on l'y douneussá du bié nâr, du sé et eune toule (tourie, sorte de vase à huile) d'huile por fére das grâpiaux (crêpes ou galettes).

Donc, chu l'coup d'huit heures, ol se rendé au sâtiau et, aiprée l'aivoir tenu, ol se couissé (couche) dedans lai pu grande chambre, où qu'o yaivo eune haute seumnée. Ol s'endreamé (s'endormit) en ran d'temps.

Las ervenants le laichérent drenmi jusqu'ai maingnué. Au douzième coup d'sounerie, l'beurzé fut révoillé por das pas que fiaint craquer l'plancher. Ol rëlleumé lai chandéle, fié du feu dans l'âtre, puis s'metté ai baitte son bié nâr aivec de yau (de l'eau) dans ain grand creuset en tarre.

Pendiment qu'o travaillo, ain renard que v'not on n'sait por où, vint s'aichite (s'asseoir) ai côté d'souai en l'y diant :

— Est-ce qu'y peut m'çauffer ain p'so ?

— Çauffe tai donc ain gros p'so (peux) chi t'veux, l'y rapouné l'beurzé sans fére sembiant de l'vouï.

Le renard se botté dans l'caignot (coin), d'lai seummée en l'ergardant fére.

— Qu'on qu'te fâs lai ? qu'o l'y dié au bout d'eune minute.

— Y fâs in grâpiau (crêpe) por moi, qu'y dit l'beurzé.

— Te m'en beillérée-t-y bin ain mouciau ? l'y d'mandé le renard.

— Y t'donneré bin lai poêle ai loicer chi t'veux.

Et o continué ai bailte sai pâte.

Cinq minutes aiprée, ain deuxième renard vint s'aichite ai côté du premé, puis ain troisième, un quatrième, un cinquième, un sivième. Tor ai tor ol fièrent les moimes questions que l'preumé au beurzé qu'rapouno auchitôt en baillant sai pâte.

Dans un coup, un septième renard, pu gros qu'las rautes, sorté de d'sos l'lit et vint s'botter pianté chu sas pattes de darré au milieu de l'ai chambre. Auchitôt, tous las rautes v'nèrent se mette autor de souai et, s'peurnant lai queue dans lai gueule, ols fièrent lai ronde.

Le beurzé, sans fére ran vouï, n'pardo pas las peutes (vilain, laid), bêtes de vue. Ol metté tote l'huile de lai toule dans lai poêle et, quand elle coummencé ai çanter, ai potiller (pétiller), ai aqueumer, ol aitrèpé sai poêle et ol fouté l'huile bouillante chu las renards. Le gros du milieu, surtout, en feut inondé.

Un cri coume jenas (jamais) lai vollée d'lai Brouelle n'en aivai entendu, rasounné dans las récos.. las sept renards aivint disparu au milieu d'un fourô (fourré).

— Bon voyage ! queurié l'beurzé. Puis, airpeurnant sai toule, ol lié son grapiau tant bin qu'mô.

Le maitin, le mâte du çätiau, qu'aivo entendu l'cri inhumain d'lai nué, airrivo ai pas d'loup aivec tous las voisins airmés d'gouillards, (grandes serpes), de dards, de serpes, por vouï c'qu'âto d'venu l'pore beurzé. Ols feurent ran âtounés de l'voir chu lai porte, beuvant aine bouteille ai leur santé. Ol leu raiconté l'aiventure de lai nué et, aiprée aivoir teucé las pistoles preumises et l'pairi, ol se rendé chez l'sorcier por se fére expliquer l'pouvoir das renards. O l'troué couicé, j'tant das cris ai fende l'âme... Tout son corps n'âto qu'eune breuleure et, c'qu'âto l'pu drôle, ol empoisonno l'huile de navotte (navette) frite.

On en neu l'explication le lend'main en trouant sept piaux d'er-nards, remplies d'huile dans ain das fossés du çätiau.

Depiée c'temps-lai, pu jaimàs, au Châtelet, (hameau de la commune d'Arleuf, Nièvre), on n'entendé parler d'ervenants.

JEAN COULAS.

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES ¹

XXI

ENVIRONS DE METZ

CUSSITOT qu'une personne est morte, ses parents l'appellent plusieurs fois à haute voix. On arrête l'horloge, on voile les miroirs, on jette, hors de la maison, l'eau que contiennent les vases ; on enlève la paille du lit mortuaire qu'on va brûler à un embranchement de chemins.

Les voisins viennent veiller le mort ², et passent la nuit à manger, à boire, à causer bruyamment même gaiement. Le cercueil est porté par les voisins ou voisines, par les garçons ou les filles, suivant le sexe ou la condition de la personne décédée.

On pleure beaucoup, on jette de grands cris, surtout au moment de l'inhumation. Il n'y a pas bien longtemps qu'on donnait le nom de *pleureurs et de pleureuses* aux fermiers, fermières, vigneronnes, vigneronnes qui devaient à Metz accompagner, à sa dernière demeure, leur maître, comme on disait jadis, leur *Monsieu* comme on dirait aujourd'hui. Les hommes portaient un chapeau de forme basse à très larges bords, entouré d'un long crêpe pendant sur l'épaule. (Les chapeliers de la ville avaient grand nombre de ces chapeaux qu'ils louaient généralement).

Après l'inhumation, un verre d'eau bénite est placé sur la fosse (Méry).

Au retour de la cérémonie, on donne un repas qui débute par une prière dite à haute voix par un des convives.

Ce sont là encore presque les funérailles des Romains ; nous y retrouvons en effet, la conclamation, la veillée, les pleureurs, le repas et même jusqu'à un souvenir de l'incinération.

AURICOSTE DE LAZARQUE.

1. Cf. t. XI, p. 312.

2. A Metz, c'étaient les Augustins, les Carmes anciens et les Sœurs Collettes qui étaient depuis bien longtemps chargés de ce soin ; ils assistaient en outre à l'enterrement. Ces religieux s'en affranchirent en 1664.

(Archives municipales. Registre de la chambre de police. Délibér. du 13 juin 1664, f. 87.)

XXII

DANS LE HAUT-MORVAN

Comme dans les temps antiques le cercueil est porté au cimetière sur les épaules par les voisins et amis du défunt. Après la cérémonie les porteurs vont à l'auberge se réconforter avec la *générosité*, faite par la famille. *On appelle cela manger le fromage*. Si c'est une personne laissant un héritage, un célibataire par exemple, la *générosité* est plus forte. Et j'ai pu voir encore actuellement à Arleuf (Nièvre) la cérémonie commencée par le deuil et les pleurs, finie par des chants et des réjouissances licencieuses et des coups de poings avec blessures graves, dignes de véritables brutes.

A Coraucy, près Château-Chinon, lorsque l'on vient de jeter l'eau bénite à un mort on a l'habitude de se laver les mains. On donnait aussi dans d'autres communes à ce moment une bouteille de vin au curé avec un pain blanc, et le vase à eau bénite était déposé sur la fosse.

H. MARLOT.

 LA MORTE RESSUSCITÉE

III

Le rectification de M. Hedwige Heinecke est parfaitement exacte. Ce n'est pas Aix-la-Chapelle que j'ai voulu nommer, mais bien Cologne. C'est un « lapsus calami ».

ALFRED HAROU.



BLASON POPULAIRE DE LA BRETAGNE

ADDITIONS



On trouve des blasons populaires de la Bretagne dans Brizeux, *Sagesse de Bretagne*, dans F.-L. Sauv , *Lavarou Koz*, qui ne se sont occup s que de la Bretagne bretonnante. Le *Blason populaire de France*, par H. Gaidoz et Paul S billot, contient 63 blasons emprunt s aux sources ci-dessus,   divers auteurs, et   la tradition orale. J'ai publi  dans la *Revue de Linguistique*, t. XIV et XX, le blason de 62 localit s de l'Ille-et-Vilaine, et de 98, des C tes-du-Nord. (Tirage   part. Maisonneuve, 1888, in-8) ; *La Revue des Traditions populaires* a donn  t. VIII, p. 548, t. IX, p. 650, t. X, p. 668, d'autres blasons de l'Ille-et-Vilaine, t. VI, p. 368, 618, de blasons de la Loire-Inf rieure. Ceux que je donne ci-apr s ne figurent dans aucun de ces recueils.

DEVICES DE NOBLESSE

Antiquit  de Penhoet
 Vaillance de Chastel
 Richesse de Kerman,
 Chevalerie de Kergournadec.

(LEROUX DE LINCY. *Le livre des Proverbes*).

DICTONS SUR LES BRETONS

— *En Bro-Isel pa nen dan tud devahin a laquan.*

Si les Bas-Bretons ne me voient pas chez eux, ils y trouveront au moins la sant .

(Anc. proverbe cit  par *Cambry*. 27).

— *Gallezed vrein*

Sac'h ann diaoul war hu c'hein.

Galesses pourries¹, — Le sac du diable sur votre dos.

(Lanvollon. Communiqu  par M. d'Armont.)

1. Femme du pays gallo.

CÔTES-DU-NORD

— *Pa dezi ar Saozon d'ar Pors-Gwenn,
Ha c'hei ar mor ebars ar lenn.*

Quand l'Anglais débarquera au Port-Blanc — la mer pourra se retirer dans le Lenn (petite baie séparée de la mer par une digue).

— *Kannonio Porz Gwenn ha re Vrest
Ha gass ar Saoz da glask he rest.*

Les canons de Port-Blanc et ceux de Brest — mettent l'Anglais en déroute.

— *A dalek Treoger d'ar Porz-Gwenn,
Bikeu ar Saozon na dremenn.*

Entre Triagoz et le Port-Blanc — l'Anglais ne passera jamais.
(Pleubian, canton de Lézardrieux).

P. S.

 LA CHANSON DES NAINS

SONN EUR GORNANDOUNEN

Pays de Tréguier

*Gant eun dournik et ridellan,
Gant eun all e l'amaezan
Tripe da loupe va hano-me,
Warc'hoaz ema va eured-me,
Da riskeman.*

Avec une petite main je sasse, — avec une autre je tamise, — Triple-Galop est mon nom, — demain ont lieu mes noces, — elle est à passer (la farine).

Dans le pays de Tréguier cette petite chanson est chantée par les femmes qui sassent de la farine, et plus souvent encore quand elles font sauter leurs enfants sur leurs genoux.

G. LE CALVEZ.

LÉGENDES CONTEMPORAINES ¹

VI

SIDI M'HAMMED EL GRAB ²

DANS la mecheta Gourzi du douar Méida de la commune mixte de Sedrata, se trouve une grande famille arabe ne comportant pas moins de cent cinquante personnes, qui est connue sous le nom de Haddadine (forgerons). Presque tous les membres de cette famille sont cultivateurs cependant, il en est quelques-uns qui exercent encore la profession de leurs ancêtres.

Indépendamment de la tradition relative au métier de forgeron exercée par Sidi M'hammed el Grab, de qui descendraient tous les Haddadine du douar Méida, on raconte à son sujet une légende dont il fut le héros et qui lui valut le surnom d'El Grab.

Sidi M'hammed el Grab exerçait la profession de forgeron sous le fameux Salah bey, qui régna à Constantine de 1771 à 1825.

Ce bey était un musulman très pratiquant et doué en outre de nombreuses qualités, il apporta de sérieuses réformes dans l'administration et construisit de nombreuses mosquées et zaouïas pour servir de refuges aux pèlerins. Aussi est-il encore très populaire chez tous les musulmans du département de Constantine et une certaine quantité de faits plus ou moins extraordinaires lui sont-ils attribués.

Sidi M'hammed el Grab était donc un forgeron qui ne manquait pas d'habileté. Un jour ayant réussi à se procurer de la poudre d'or il en vendit un peu à un juif de sa connaissance.

Le juif ayant avisé le bey Salah de son acquisition, ce dernier désira aussitôt s'approprier à bon compte le précieux métal possédé par Sidi M'hammed. Pour cela, il résolut simplement de faire disparaître Sidi M'hammed en l'enfermant dans un sac et en le précipitant, tout comme les femmes adultères, du Kef Chekara (Rocher du sac) ³ dans le Rumel.

Sidi M'hammed, qui avait pris le titre de marabout et jouissait déjà

1. Cf. t. XI, pages 316, 425.

2. El Grab (corbeau).

3. Ce rocher est situé près de l'arsenal de Constantine.

d'une certaine notoriété, demanda au bey de lui laisser au moins une main libre dans laquelle il tiendrait son bâton.

Cette demande fut accueillie favorablement par le bey Salah, et Sidi M'hammed fut alors introduit dans un sac ayant seulement au dehors une main tenant un bâton.

Les bourreaux turcs le projetèrent du haut du Kef Chekara dans le vide, mais à ce moment on aperçut sortant du sac un corbeau qui s'enfuit d'un vol rapide, c'était Sidi M'hammed qui par son pouvoir de magicien avait réussi à se transformer en corbeau.

Le corbeau après avoir franchi une distance de six kilomètres, s'arrêta, et Sidi M'hammed reprit alors sa première forme. Il frappa ensuite le sol de son bâton et un palmier poussa subitement.

Salah bey ayant appris la transformation de Sidi M'hammed et le miracle du palmier, voulut voir le fameux marabout. Il le fit venir dans son palais et lui demanda de lui démontrer sa puissance magique.

Sidi M'hammed ne se fit pas prier et ayant touché le bey de sa baguette, ce dernier fut immédiatement transformé en femme et quelques instants après il reprenait son état primitif.

Salah bey enthousiasmé reconnut alors le pouvoir, la sagesse, la science de Sidi M'hammed et lui demanda ce qu'il désirait obtenir.

Sidi M'hammed ne lui formula qu'un seul désir : celui de ne plus payer d'impôt et d'étendre la mesure à ses descendants.

Salah bey accorda ce qui lui était demandé et construisit en outre à ses frais une mosquée près de Constantine en l'honneur de Sidi M'hammed el Grab.

Cette mosquée est encore le but d'un pèlerinage qu'effectuent annuellement à l'automne les habitants de la fraction Haddadine de Méida.

ACHILLE ROBERT.




LES VILLES ENGLOUTIES ¹

CCH

L'ÉGLISE DE RÜHLOW

(Poméranie)

ANS les environs de Rühlow, dans un endroit assez pauvre en eau, il y a deux petits étangs, toujours remplis, même en été lorsque l'eau a disparu des puits et des fossés. A la place d'un de ces étangs qui mesure environ cent mètres carrés, il existait autrefois, une église avant qu'on eût construit celle de Gust, et le jour du vendredi-saint, on entend encore sonner les cloches au fond de l'eau ².

CCIV

LE CHATEAU DE ROLLINGEN

(Luxembourg)

Dans la grande forêt près de Rollingen existait autrefois un château qui dans la suite fut englouti dans le sol. Chaque nuit le possesseur de ce château sort pour garder son gibier. Il a deux grands chiens et chasse toute la nuit ; on l'entend crier à ses chiens : tut, tut ³.

CCV

LE LAC DE BIWA

(Japon)

Autrefois l'emplacement du lac actuel de Biwa était une plaine bien cultivée où le riz poussait en abondance. Une nuit, à la suite d'un cataclysme, la plaine s'engloutit et un lac s'y forma, tandis

1. Suite, v. t. IX, p. 430.

2. O. Knoop, *Volkssagen Erzählungen, Aberglauben, Gebräuche und Märchen aus dem östlichen Hinterpommern*, Posen, 1885, in-8, § 247, p. 118.

3. Gredt, *Sagenschatz des Luxemburger Landes*, Luxembourg, 1885, in-8, § 301, p. 171.

qu'après se dressait subitement le pic de Fouji. La légende est muette sur la cause de cette catastrophe ¹.

CCVI

LE CHATEAU DE BEREND

(*Luxembourg*)

Entre Hellerich et Leudelingen, on voit une excavation ayant la forme d'un carré : c'est là que s'élevait autrefois un château célèbre pour sa splendeur. Le maître du château avait une nombreuse suite de serviteurs, mais il les traitait si mal qu'ils abandonnaient bientôt son service avec toutes sortes de malédictions. Le maître n'en avait cure, mais un jour un orage effroyable éclata : le jour devint obscur, les éclairs déchirèrent l'air, un coup de tonnerre se fit entendre suivi d'un craquement si fort qu'il semblait que le monde allait se déboîter. Quand l'orage s'apaisa, le château avait disparu englouti dans la terre ².

CCVII

LE CHATEAU DES GÉANTS A KARLSBURG

(*Transilvanie*)

A l'endroit où existe aujourd'hui la ville de Karlsburg, s'élevait une autre forteresse bâtie et habitée par des géants. Ils étaient si grands que pour un repas, chacun d'eux avait besoin de trois quartiers de grains, et leur charrue traçait un sillon où on aurait pu semer quatre quartiers. Quand la race humaine actuelle apparut, presque tous les géants disparurent : une petite partie s'était retirée dans la forteresse mais, avec le temps, celle-ci fut engloutie avec tous ses habitants ³.

CCVIII

LE MONDSEE

(*Haute-Autriche*)

Une tradition rapporte qu'à l'endroit où se trouve aujourd'hui le Mondsee, on voyait une colline surmontée d'un château entouré

1. W. Elliot Griffis, *Japanese fairy world*, Londres, 1887, pet. in-4, p. 210.

2. Gredt, *Sagenschatz des Luxemburger Landes*, p. 680.

3. Müller, *Siebenbürgische Sagen*, Vienne et Hermannstadt, 1885, in-8, § 6, p. 7.

de prés et de champs magnifiques. Là dominait un seigneur avare et impie : « Une nuit la Vierge Marie apparut au curé de l'endroit et lui dit d'avertir les paysans de quitter le village, car la colère de Dieu était suspendue sur ces lieux. Le prêtre obéit et le lendemain on put voir tous les habitants s'en aller, emportant toutes leurs choses précieuses et s'arrêter plus loin, là où est aujourd'hui Mondsee. Le châtelain, considérant du haut de son burg cet exode, n'eut pas assez de moquerie pour ces niais et ces poltrons et passa toute la journée dans l'orgie avec ses compagnons de débauche. Mais voici que, le soir, des nuages s'accumulèrent au-dessus de la vallée, et un orage épouvantable ne tarda pas à éclater ; de plus en plus violent, il arriva bientôt au-dessus du manoir maudit ; ses habitants, cependant, ne se laissèrent pas troubler par les coups menaçants du tonnerre ; mais soudain, un éclair plus effrayant que les autres le frappa et l'enflamma ; en même temps le sol trembla et se fendit, et l'on put voir le burg embrasé s'abîmer avec la plaine environnante, tandis qu'une eau jaillissant des entrailles de la terre remplissait subitement toute la vallée. Encore aujourd'hui, quand le temps est resté longtemps sec et que le lac a baissé, on peut, dit la légende, apercevoir sous les ondes les restes du clocher de l'église ». Comme le fait remarquer M. Marguillier, cette légende peut avoir son origine dans l'existence d'une ville lacustre emportée par la tempête : hypothèse d'autant plus vraisemblable que Mondsee était une ancienne station lacustre et qu'on y a trouvé une collection d'objets remontant à 3.000 ans au moins ¹.

CCIX

LE Puits PRÈS DE AÏN TAÏBA

(Sahara algérien)

Au sud de Ouargla, à deux cents mètres de Aïn Taïba « existe un vaste entonnoir, depuis longtemps à sec, et en partie comblé par le sable. Les indigènes racontent à ce sujet une légende qui mérite d'être rapportée.

« Jadis, il n'y avait en cet endroit qu'un seul puits où l'eau se trouvait en abondance. Près du puits, un Cha'anbi s'était installé avec sa femme et ses enfants pour faire paître ses chameaux. Un jour, un marabout, revenant de la Mekke, épuisé de fatigue et de besoin, vint se présenter à la porte de sa tente et lui demanda l'hos-

1. A. Marguillier, *A travers le Salzkammergut, Tour du Monde*, nouvelle série, 1^{re} année, t. 1, 1895, p. 254.

pitalité ; brutalement repoussé, le saint homme fut contraint de continuer son voyage, et s'éloigna, non sans appeler la colère céleste sur la tête de l'inhospitalier Cha'anbi. Aussitôt, un ouragan terrible s'éleva, soulevant d'épais nuages de sable et dispersant à travers le désert les chameaux du Cha'anbi. Celui-ci s'élança à leur poursuite et chercha à les rallier, mais à son retour, il ne trouva plus, à l'endroit où s'élevait sa tente qu'un gouffre profond qui s'était ouvert subitement, engloutissant sa femme, ses enfants et tout ce qu'il possédait, et au fond duquel apparaissait une couche d'eau pure et tranquille. L'ancien puits était comblé par le sable » ¹.

CCX

LES LACS BISTONIS ET APHNITIS

(Thrace)

Au rapport de Strabon ², les lacs Bistonis et Aphnitis submergèrent jadis différentes villes, attribuées par les uns à la Thrace et par les autres au pays des Trères.

CCXI

LE LAC COPAIS

(Grèce)

D'après Strabon, les deux villes d'Arné et de Midée, qui existaient au temps d'Homère, car il les mentionne dans l'*Iliade* (II, 507), furent englouties par le lac Copais ³.

CCXII

LE LAC DE ZELLERSEE

(Haute-Autriche)

Le lac de Zellersee, qu'on appelle aussi Jungfernsee, aurait, suivant la légende, englouti un village avec un château que possédaient deux sœurs, l'une bonne, l'autre méchante qui se moquait de tout, même des avertissements d'en haut ⁴.

RENÉ BASSET.

1. Brosselard, *Voyage de la mission Flatters*, Paris, 1883, in-16, p. 86.
2. *Géographie*, t. I, ch. III, § 18 (éd. Meineke, Leipzig, 1866, 3 vol. in-12, t. I, p. 77-78).
3. *Géographie*, t. I, ch. III, § 18, (t. I, p. 77).
4. A. Manguillier, *A travers le Salzkammergut, Tour du Monde*. Nouvelle série, 1^{re} année, t. I, 1895, p. 254.

CONTES DE LA HAUTE-BRETAGNE

Contes comiques (suite)

XLI

LE BEAU LIÈVRE



Il y avait une fois un homme qui attrapa un beau lièvre.

— Ah ! le beau lièvre ! s'écria-t-il, je vais tâcher de me procurer de l'agrément avec lui.

Il entra dans une auberge, et l'hôtesse en le voyant s'écrie :

— Ah ! le beau lièvre ! voulez-vous me le vendre ?

— Oui, si vous voulez me donner à manger mon content de viande.

— Volontiers, répondit l'hôtesse, qui mit devant lui un plat.

L'homme l'expédia en un clin d'œil, puis il dit à l'hôtesse.

— Donnez m'en encore trois ou quatre comme cela ; je pense que cela suffira à me contenter.

— Il faut le mettre à s'en aller, pensa l'aubergiste : son lièvre nous coûterait plus cher qu'au marché.

— Bonhomme, dit-elle, reprenez votre lièvre et vous en allez.

L'homme entra chez un marchand de vin qui s'écria :

— Ah ! le beau lièvre ! voulez-vous me le vendre !

— Oui, répondit-il, si vous voulez me donner à boire mon content de vin.

— Volontiers, dit le marchand, qui posa devant lui une bouteille de vin.

L'autre la vida d'un trait et dit :

— Apportez m'en d'autres ; avec cinq ou six autres bouteilles, je pense que j'aurai mon content.

Cet homme, pensa le marchand de vin, boirait plus que son gibier ne vaut.

— Bonhomme, dit-il, reprenez votre lièvre et vous en allez.

L'homme continua sa route et passa devant la maison d'une belle dame.

— Ah ! s'écria-t-elle, le beau lièvre ? voulez-vous me le vendre ?

— Oui, répondit-il, si vous voulez me laisser vous embrasser mon content.

La dame y consentit, comme depuis une demi-heure il ne cessait de l'embrasser, elle lui dit :

— Allez-vous en, mon mari va revenir.

— Ah ! non, dit-il, il faut que je vous embrasse mon content.

— Non, répondit-elle, reprenez votre lièvre et vous en allez.

Le mari de la dame était un chasseur, il s'en revenait de la chasse sans avoir rien tué, quand il rencontra l'homme au lièvre.

— Ah ! s'écria-t-il, le beau lièvre ! voulez-vous me le vendre ?

— Oui.

— Je vous en offre cinq francs.

— Cinq francs, soit ; mais à la condition qu'à chaque personne que vous rencontrerez, vous direz : « Vous vous en souviendrez du lièvre. »

Le chasseur s'arrêta à l'auberge, et l'hôtesse lui dit :

— Ah ! monsieur, le beau lièvre ! la belle chasse que vous avez faite !

— Oui, répondit-il, vous vous en souviendrez du lièvre !

— Ah ! la vilaine bête ! c'est elle qui est cause que tantôt un gourmand a eu un plat pour rien.

Le chasseur poursuivit sa route, et entra chez le marchand de vin :

— Ah ! monsieur, le beau lièvre ! la belle chasse que vous avez faite !

— Oui, répondit-il, vous vous en souviendrez du lièvre !

— Ah ! la vilaine bête, c'est elle qui est cause que tantôt un ivrogne a bu pour rien une bouteille de vin.

Quand il rentra chez lui, la dame s'écria :

— Ah ! le beau lièvre, la belle chasse que tu as faite !

— Oui, répondit-il, il vous en souviendra, du lièvre !

— Ah ! dit-elle, il ne m'a embrassé rien qu'un petit peu.

Quand le monsieur entendit cela, il se mit en colère à son tour et s'écria :

— Ah ! la vilaine bête ! elle est cause que ce vilain bonhomme a embrassé ma femme.

(Conté en 1881, au château de la Saudraie par Jeanne Daniel, de Saint-Glen).

PAUL SÉBILLOT.



SUPERSTITIONS DE LA SAINT-ANDRÉ

IV

Poméranie

Une charmante nouvelle de M^{me} Dhielkie, la nuit de Saint-André publiée dans le *Journal illustré des Dames* repose sans doute sur une superstition du pays de l'auteur, la Poméranie.

Voici à peu près le sujet :

Une jeune servante, Tine (abréviation de Christine) aime en secret son maître, le beau Hans Patzig qui ne fait nulle attention à elle ni à une autre femme ; c'est un grand naïf. Tine, tourmentée par son amour, va demander conseil à une vieille femme du pays pour qu'elle lui montre son futur dans son miroir magique.

— Mon miroir est cassé, lui répond celle-ci ; mais contre un peu d'argent je te le dirai comment il faut faire pour trouver mari ».

Tine lui donne son argent et part toute émue de ce qu'elle a appris sous le sceau du secret.

Le beau Hans à son tour, sommé de se marier et assez disposé à le faire va, sur l'avis de son père, prendre conseil du pasteur, qui, aimant beaucoup à faire le bonheur de ses communicantes, lui propose à trois différentes visites les plus riches, les plus belles et les plus vertueuses filles du village. Comme aucune ne plaît à Hans, le pasteur rudoie le grand nigaud à sa quatrième visite et lui crie :

— Va t'en et ne reviens plus, tu ne trouveras jamais de femme à moins que Dieu ne te la donne en dormant !

— « Ah ! monsieur le pasteur, ce serait bien aimable à lui ! » répond Hans pendant qu'on le met à la porte.

La nuit de Saint-André est venue, Tine, sur les conseils de la vieille femme, se pare dans sa chambre d'une robe fraîche, met des souliers neufs, arrange ses beaux cheveux noirs et tire de son tiroir un mignon voile blanc et une couronne de myrtes achetés sur le reste de ses économies. Elle prend en soupirant deux chandelles neuves, les fixe sur une planche de bois faite de bougeoirs et sur le coup de minuit elle les allume, elle attache sur ses cheveux son

voile et sa couronne, répand devant son lit une poignée d'avoine et de lin s'agenouille dessus et dit :

Je sème l'avoine et le lin
 Pour appeler mon bien-aimé ;
 Comme il était dans le jour
 Tel il doit maintenant paraître !

Puis, vêtue en fiancée, elle se couche pour attendre ; mais le temps passe, personne ne vient, ses yeux fatigués se ferment malgré elle, et elle s'endort doucement.

Le père Patzig, au contraire, ne peut trouver le repos, il s'agite, s'impatiente et finit par se lever pour faire un tour à l'étable. A peine arrivé dans la cour, il sent une forte odeur de fumée et, levant le nez en l'air, il voit qu'elle s'échappe de la mansarde de sa servante où les chandelles basses avaient entamé le bois de la table. Il court réveiller son fils, lui criant que le feu a pris dans la chambre de Tine et qu'il va chercher du secours au village.

Hans se frotte les yeux et se demande s'il a bien compris ? Cependant il s'habille, maugréant contre cette Tine négligente qui trouble son sommeil. Il monte en tâtonnant le noir escalier qui mène à sa chambre, et ne sait s'il doit donner cours à sa colère ou à sa pitié car l'idée qu'une brave fille aussi belle et laborieuse que Tine pourrait mourir brûlée le remplit d'une grande pitié ! Arrivé à sa chambre, il pousse la porte, une fumée noire l'enveloppe et menace de l'étouffer ; déjà la flamme lèche le bois de la fenêtre et à sa clarté il aperçoit une forme inerte étendue sur le lit, il l'emporte dans ses bras. Une servante plus avisée que lui le rejoint sur le palier avec une lampe allumée, et tous deux sont fort perplexes en apercevant Tine parée comme une mariée qui toujours repose dans les bras de Hans. L'air frais la fait revenir à la vie, elle ouvre les yeux et, se voyant dans les bras de son aimé, elle murmure :

« Cher Hans, te voilà enfin ! »

.....

Les voisins se sont rendus maîtres du feu facilement. Le pasteur et la vieille bonne femme ont eu raison tous les deux. Dans la nuit de Saint-André Tine a trouvé son futur et Hans a pris pour femme celle que Dieu lui avait envoyée en dormant.

HEDWIGE HEINECKE.



BIBLIOGRAPHIE

Braulio Vigon. *Juegos y Rimas infantiles recogidos en los concejos de Villaviciosa, Colunga y Caravia.* Villaviciosa, imp. de la Opinion, in-18 de pp. IX-167 et 7 pp. non chiffrés.

Le chapitre premier traite des jeux et amusettes destinés aux enfants des deux sexes, âgés de moins de quatre ans ; on y trouve plusieurs variantes de jeux connus en France, entre autres du genou qui sert de cheval, des jeux des doigts, etc. Viennent ensuite (ch. II) les jeux communs aux enfants de l'un et de l'autre sexe âgés de plus de quatre ans. (La main morte, les pigeons, les cloches, cache-cache, avec de nombreuses formulettes etc.) ; cette section comprend la description de 39 jeux. Les jeux des filles âgées de plus de quatre ans forment le troisième chapitre, l'un des plus riches en pièces rimées. Vingt-neuf divertissements de garçons de plus de quatre ans occupent le chapitre IV. Dans de très intéressants appendices, M. B. V. donne un nombre considérable de formulettes et de rimes enfantines, un inventaire descriptif des joujoux que fabriquent les enfants, des formules d'élimination, quelques jeux d'adultes, et des pénitences de jeux, et enfin un petit glossaire des termes du dialecte asturien employé dans le cours de l'ouvrage. L'auteur a donné d'assez nombreuses références aux jeux similaires de l'Espagne, du Portugal et de quelques autres pays néo-latins. Ce recueil sera bien accueilli non-seulement par ceux qui s'intéressent à la partie du folk-lore qui y est traitée, et bien traitée, mais encore par ceux qui, comme nous, regrettaient de voir interrompu le beau mouvement d'études traditionnistes dont le regretté Machado y Alvarcz fut le promoteur. M. B. V. tiendra sans doute à compléter son exploration asturienne, quand il aura terminé le glossaire qu'il fait paraître dans un journal local, par la publication d'un recueil de contes asturiens.

P. S.

Pol de Mont et Alfons de Cock. *Dit zijn Vlaamsche Wondersprookjes het volk naverfeld door.* (Contes merveilleux, flamands). 296 p. in-8. Gent, A. Siffer. 1896. Prix fr. 200.

Voici des anciennetés populaires, des vieilleries pittoresques et lourdement flamandes, des légendes grises et poussiéreuses. Voici tout un monde fabuleux et féérique, toute la splendeur déployée par l'imagination rêveuse des Flandres calmes et simples. C'est la bouche des vieilles gens de foyer qui parle, des bonnes grand-mères courbées et des grand-papas ridés — toujours banalement les mêmes, et toujours beaux malgré leur étrange banalité. Moi, quand je lis l'histoire de ces mille princesses blondes et de ces mille princes amoureux, je vois les grandes cheminées flamandes à cape, j'entends dans l'âtre craquer des bûches sèches, et, derrière la porte, le vent hurler sa plainte automnale... MM. De Cock et De Mont ont, à mon avis, fait œuvre utile et œuvre agréable. Il

fallait un livre qui réunit ces vieilleries croulantes et racontât ces contes tout simplement comme on les racontait autrefois, au coin du feu. Point n'était besoin de fleurs de rhétorique ou d'afféterie pédantesque ; il s'agissait de laisser parler le peuple et de recueillir aussi bien la forme que l'idée. Qu'on me comprenne : il faut avant tout rester correct et écrire une langue parfaitement compréhensible pour la pluralité de nos lecteurs. A ce point de vue rien ou fort peu n'est à reprocher aux auteurs, qui, de-ci de-là ont raboté un tantinet la trop rude lourdeur des expressions originelles, tout en conservant intégralement la piquante couleur locale et la tant originale saveur de terroir. C'est bien une grande difficulté que de trouver le juste milieu entre le popularisme outré et l'exagération littéraire, et quoique MM. De Cock et De Mont aient absolument compris cette importance de la forme, je crois qu'ils penchent plus vers le second extrême que vers le premier. Ainsi... (ceci est peut-être une question de goût ?) dans ces « *vertreksels* » si ingénus en eux-mêmes et si naïfs, ils ont parfois éliminé ce qu'on pourrait nommer le « Charme » de leur naïveté : je veux parler des « répétitions » — les répétitions, ces petits dialogues de fées ou de sorcières, les mêmes partout et qui bercent..... infiniment admirables et douces dans leur simplesse monotone... Or cette remarque n'est précisément pas générale : « L'homme sans Ame » par exemple est un beau conte, et les répétitions négligées au commencement, sont respectées vers la fin. J'aime beaucoup l'étonnante histoire des « Sept vainqueurs de la Reine de Mississipi » qui est très gentiment racontée. Le « *Janneken Tietentater* » un petit bijou de bouffonnerie flamande, si paysan dans le fond, a été rendu très paysannement, — comme il le fallait, du reste.

Parmi les trente-six contes du volume se trouve encore une lointaine variante de Cendrillon, une « *Sloddekenvuil* » infiniment riche en détails, mais où l'unité n'a pas été si bien observée. En résumé donc, ce « *Sprookjesboek* » vaut sa lecture et portera d'excellentes lumières aux folkloristes philologues savants — et à tous ceux qui veulent connaître le peuple par le peuple.

H. TEIRLINCX.

Seidel. *Geschichten und Lieder der Afrikaner.* Berlin, lib. Schull et Grund, s. d. (1896), pet. in-8, XII, 340 p.

Depuis quelque temps, je préparais un recueil de contes d'Afrique, sur le modèle donné par M. Sébillot dans ses *Contes populaires des provinces de France* (Paris, 1884, in-18, jés.) lorsque apparut le livre de M. Seidel. En le lisant, j'ai eu la satisfaction de voir que la classification adoptée par lui (c'est la classification par groupes de langues) (1) est la même que j'avais choisie. Les observations qui suivent portent donc non sur le plan du livre, mais sur son exécution : elles n'ont trait d'ailleurs qu'à des points secondaires.

Tout d'abord, la question des sources. M. Seidel n'a pas jugé à propos d'accompagner chaque conte de rapprochements avec les récits similaires. C'était son droit et il a eu raison, étant donné le caractère de son ouvrage. Mais il eût été à propos d'indiquer d'une façon exacte les livres d'où il a tiré ses contes. Des

1. Il est inexact de dire (p. 14) que l'on retrouve dans les dialectes berbères des traces des Vandales. — La parenté du hottentot avec les langues hamitiques est au moins douteuse. Il eût mieux valu lui substituer le haoussa.

références comme celles-ci « *Aufgezeichnet von W. Spitta-bey* (p. 26) ; *Gesammelt und uebersetzt von Dr. H. Stumme* (p. 42) ; *nach Maspéro* (p. 83) ; *Gesammelt und uebersetzt von René Basset* (p. 88) (1) » etc., ne seront pas d'un grand secours à ceux que la lecture du livre de M. Seidel mettra en humeur de pousser plus avant dans la connaissance de la littérature africaine et de se reporter aux recueils mêmes dont il leur présente des extraits.

Une autre objection porte sur le titre : Histoires et *chants* des Africains. Il s'en faut que toutes les littératures représentées aient fourni des chansons. Je reconnais qu'en ce qui concerne certains peuples, la chose était impossible, par suite de l'absence de tout document de ce genre ; mais pour le berbère, par exemple, M. Seidel aurait trouvé dans le recueil du général Hanoteau (2) ou dans celui de M. Stumme (3) de quoi combler une lacune. Comme spécimen de chanson arabe d'Égypte, il nous présente la musique de la première sourate du Qorân et celle de l'appel à la prière. Je ne sache pas que dans un recueil de ce genre fait en France, on ait l'idée de donner comme spécimen de musique populaire le *Kyrie eleison* ou le *Te Deum*. Il eût mieux valu puiser dans le recueil de M. Bouriant ou dans celui de M. Loret.

Les langues représentées dans le livre de M. Seidel sont les suivantes :

Langues sémitiques : arabe d'Égypte, arabe de Tunis et de Tripoli. — Rien sur l'arabe d'Algérie et du Maroc. On s'étonne aussi de ne pas trouver de légendes éthiopiennes (ghêz) ni de contes amhariña (Cf. Guidi), tigrîña (Cf. de Vito), tigré (Cf. Schreiber) (4).

Langues hanitiques : égyptien ancien (un conte, pas de poésies) ; berbère d'Algérie (B. Menacer, Zouaoua, Chelh'a des K'çour) ; berbère du Maroc (Chelh'a). — Les contes touaregs dont M. Seidel aurait pu trouver des spécimens dans Hanoteau ou Krause manquent totalement. — Somal, Bilin, Nama. On remarquera que le copte est négligé, ainsi que le Galla, le Dankali, le Bedaouya, le Hadendou, le Saho, l'Agaou et le Kounama, langues dans lesquelles nous possédons des contes recueillis pour la plupart par M. Reinisch.

Langues bantou (5) : Herero, Amboundou, Doualla, — Pokomo (des chansons, pas de contes), — Shambala, Bondéi, Ganda, Souahili, Nyamouézi, — Nyassa (neuf proverbes : M. Seidel aurait pu trouver des contes dans la collection traduite par Elmslie) ; Zoulou, Southo. — Le Ouahéhé, le Lounda le Setchouana, le Xosa le fiote, le Mbenga, l'Apono, l'Achira, le Kama, l'Otando, le Batéké, ne sont pas représentés, bien que nous possédions des spécimens de leurs contes.

Nègres-mêlés (*Misch-neger*). Sous ce titre sont rassemblées des populations très différentes et dont quelques-unes forment des groupes bien distincts : les Mandes, par exemple (Bambara, Sôsô, Temné, Vei, Mandingue, Sarrakholé, Soninkhé). Le groupe des « nègres mêlés » est celui qui offre le plus de

1. P. 89, note 1, le couscouc n'est pas du maïs.

2. Chansons zouaoua dans les *Poésies populaires de la Kabylie du Jurjura*, Paris, 1867, in-8. — Chansons touaregs dans l'*Essai de grammaire tamachek*, Paris, 1860, in-8.

3. *Dichtkunst und Gedichte der Schluh*, Leipzig, 1895, in-8.

4. Sur la bibliographie des contes de cette région jusqu'en 1892, cf. mon article : *Contes d'Abysinie*, dans la *Revue des Traditions populaires*, janvier, 1892.

5. On trouvera la bibliographie des contes bantous à la suite des *Contes populaires des Bassoules* par M. Jacottel (Paris, 1895) avec les additions que j'ai données à propos du compte rendu de ce livre dans la *Revue des Traditions populaires*, mai 1896. Il faut y ajouter les vingt-cinq contes traduits dans l'appendice de l'ouvrage du Rév. Duff Macdonald, *Africa or the heart of heathen Africa*. Londres, 1882, 2 v. in-8, t. II, p. 319-371.

lacunes. On n'y trouve de représentés que la Côte-d'Or (tshwi), le temne, le wolof (le recueil de Boilat, sans parler de la compilation de Béranger-Féraud, contient cependant des contes); le Noupe (proverbes), le Haoussa, le Bornou le Dinka (une chanson : Casati nous a cependant donné un spécimen de conte) le Bari. On voit que l'auteur a laissé de côté le Lour, le Nyamnyam (A'Sandeh) le Mambettou, le Nouba, pour l'Afrique orientale; l'Akra, le Yorouba, l'Ewe, le Foulah, le Boullom, le Vei, le Sôsô, le Bambara pour l'Afrique occidentale.

Une autre lacune, plus extraordinaire encore, c'est l'absence de contes malgaches qui devaient figurer dans une anthologie africaine au même titre que les contes arabes. Ce recueil aurait pu aussi être complété par l'addition des contes des nègres de Bourbon, de l'Île-de-France, des Antilles, des États-Unis et du Brésil.

Tel qu'il est cependant, malgré des lacunes qui pourront être comblées dans une seconde édition, ce livre a sa valeur, non-seulement pour le grand public à qui il présente un tableau de la littérature populaire africaine, mais aussi pour les folk-loristes de profession qui n'auraient pas à leur disposition les collections souvent très rares d'où la plupart de ces textes sont tirés.

RENÉ BASSET.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Juan B. Ambrosetti. *El simbole de la serpente en la alfarrerria funeraria de la region Calchaqui.* Buenos-Aires, in-8 de pp. 14. — *Un flechago prehistorico*, *ibid*, in-8 de p. 6.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler les intéressants travaux de M. A. La première de ces brochures est accompagnée de 19 dessins à l'appui de sa thèse sur le symbole du serpent.

Brun (J.). *A propos du romancero roumain.* Paris, Lemerre. In-16, de pp. II-61 (4 fr. 50).

Béranger-Féraud (L. J. B.). *Superstitions et survivances étudiées au point de vue de leur origine et de leurs transformations.* Paris, Leroux, 5 vol. in-8 (50 fr.).

Henri Monceaux. *Les Le Rouge de Chablis*, calligraphes et miniaturistes, graveurs et imprimeurs. Etude sur les débuts de l'illustration du livre au XV^e siècle. 2 vol. gr. in-8 avec 200 fac-similés. Paris, A. Claudin, 1896.

Cet ouvrage, d'une grande valeur bibliographique et artistique, intéresse la tradition par la description très détaillée qu'il contient des premières éditions des *Danses macabres* et des *Calendriers des Bergers*, dont il a reproduit plusieurs planches; l'iconographie des métiers y est représentée aussi par quelques bois gravés fort curieux.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Archivio per lo studio delle tradizioni popolari. XV, II, III. — Le storie popolari in poesia siciliana messe a stampa dal sec. XV ai di nostri. Secolo XVII, *S. Salomone-Marino*. — La vecchia sposa. Canto popolare reggiano e novellina sarda, *G. Ferraro*. — La Canzone del « Bombabà » in Dalmazia, *Vid Vuletic-Vukasovic*. — La festa di S. Mauro in Casoria, *Gaetano Amalfi*. — Feste picene : Primavera, *Michele Angelini*. — Il Ramadan nella Colonia Eritrea, *Valentino Simiani*. — Usi malabarici nel secolo XVIII, *Mattia Di Martino*. — Canti popolari del Casentino : Rispetti, *Ida Rossi*. — Canti popolari sardi : Avvertenza. — Battorinas di Nuoro, *Filippo Valla*. — Usi e Costumi d'Isnello : I. L'incontro al sacerdote novello. — II. L'Atturra. — III. Le popolane, *Cristoforo Grisanti*. — La scuola di Magia. Novellina fabrianese, *Enrico Filippini*. — Astronomia e Meteorologia popolare sarda e specialmente del Logudoro : Fulmine. — Nuvole. — Pioggia. — Stagione e mesi, *Guiseppe Calvia*. — Il Folk-Lore in Orazio, *Michele Messina-Faulisi*. — Come il Figlio del Raja ottiene la principessa Labam. Novella Indiana trad. dall'inglese, *Mariu Pitrè*. — Il Folk-Lore in Orazio, *Michele Messina-Faulisi*. — Medicina popolare basilicatese, *M. Pasquarelli*. — Alcune voci di venditori ambulanti del Vomero, *Fr. Mango*. — Voci di venditori di Firenze. — Usi e Costumi d'Isnello : I. Convenzioni agrarie. — II. Industrie contadinesche, *Cristoforo Grisanti*. — Usi agrari siciliani della provincia di Caltanissetta : I. « Arbitriu », pastorizia. Continua, *Francesco Pulci*. — Usi venatorii in Italia. Continua, *Biagio Punturo*. — La novella del conto sbagliato, *G. Pitrè*. — Novelline popolari sarde relative a S. Pietro, *G. Ferraro*. — Novelline nylandesi, *Mattia Di Martino*. — Scongiori raccolti nella provincia di Messina, *F. A. Cannizzaro*. — I flagellanti di Castion nel Bellunese. Continua, *Maria Ostermann*. — I Ginun nella tradizione ebraico-tunisina, *Lina Valenza*. — Il Leone e la Grù, favola popolare indiana, *Maria Pitrè*.

Revista de sciencias Naturaes e Sociaes. IV. 15. — Tradições populares portuguesas. — A caprificação, *F. Adolpho Coelho*. — A necropole protohistorica da Fonte Velha, em Bensafrim, no concelho de Lagos, *A. dos Santos Rocha*. — Materiaes para a archeologia do districto de Vianna, *F. Martins Sarmento*. — Estudos de flora local-Vasculares do Porto, *Gonçalo Sampaio*.

La Tradition nationale, bulletin mensuel de la Société d'Ethnographie et d'art national. Ce numéro, surtout documentaire, ne contient qu'un article qui intéresse directement nos études ; il est intitulé : Instructions sommaires relatives aux collections provinciales d'objets ethnographiques par *Armand Landrin* et *Paul Sébillot* (s'adresser pour renseignements à M. Gustave Boucher, 24, rue Visconti, Paris).

Wallonia. IV. 9-10. — Mathieu Laeusbergh et son almanach. I. Avant-propos. II. Les précurseurs liégeois. III. Apparition du Laeusbergh. IV. Le personnage. — La truie qui danse. Chanson, air noté. *Lucien Colson*. — Enigmes populaires. VI. Devinnettes Wallonnes (suite). *O. Colson*.

NOTES ET ENQUÊTES

∴ *La femme salée.* — On raconte en Haute-Bretagne — et l'on cite même la famille dans laquelle le fait serait arrivé — l'histoire d'un mari qui ne devait pas rendre compte de la dot de sa femme tant qu'il « conserverait » celle-ci. La femme étant venue à mourir, le mari pour ne pas restituer la dot, la fit saler, et comme ainsi, elle était « conservée, » il garda la fortune jusqu'au moment où lui-même mourut. Il me semble avoir lu quelque part une version populaire de cette ingénieuse interprétation du texte des contrats.

(Comm. de M. P. JOUHAN).

∴ *Anne de Bretagne et les biches.* Saint-Foix cite l'apologue suivant que Louis XII adressa à Anne de Bretagne : « Sachez, madame, qu'à la création du monde, Dieu avait donné des cornes aux biches, de même qu'aux cerfs; mais les biches se voyant un si beau bois sur la tête, entreprirent de faire la loi aux cerfs; le souverain créateur en fut indigné et leur ôta cet ornement pour les punir de leur arrogance ». Pourrait-on nous citer une version populaire de cette légende ?

R. B.

∴ *Ce qu'on dit lorsqu'un enfant porte les cheveux ras.* — A Wiers (Hainaut), ses camarades l'interpellent en ces termes :

« Tiette tondue, tiette rabattue, quat' baguettes au sond d'el tiette ». (Tête tondue, tête rabattue, quatre baguettes au sommet de la tête).

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

RÉPONSES

∴ *Briser le verre après avoir bu.* — En pays Flamand on retrouve encore de ci, de là, l'usage de retourner son verre après avoir bu.

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

∴ *Formulette de la pluie.* — A Liège, lorsqu'il pleut, les enfants chantent :

Il pleut (*bis*) bergère,
Ramenez vos moutons ;
Ils sont dans la chaumière,
Vite, bergère, allons !!

Il nous a paru intéressant de constater que la chanson de Fabre d'Eglantine, est devenue, très défigurée, une formulette populaire.

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

Le Gérant, A. CERTEUX

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

11^e Année. — Tome XI. — N^o 12. — Décembre 1896.

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT ¹

XLVI

HABILETÉ DE P'RA-RUANG



Les annales de Siam racontent que parmi les objets apportés en tribut au roi de Kambodje par P'ra-Ruang, le roi de Satchanalai, se trouvait un panier qu'on pouvait remplir d'eau, sans que rien s'en échappât par les fentes. Le roi de Kambodje fut tellement émerveillé de ce présent, qu'il craignit qu'un homme capable de se procurer des choses aussi surprenantes ne vint à le supplanter, conformément à une prédiction qui avait cours dans le pays. Il ordonna donc que P'ra-Ruang fût mis à mort ; mais comme celui-ci appartenait à la race des *Nakh* ², dont sa mère avait été la reine, il s'enfonça en terre et disparut au moment où ses bourreaux se disposaient à se saisir de sa personne. Pour se venger de cette trahison, il revint quelque temps après au Kambodje, où il surprit le roi à l'improviste et le contraignit, non-seulement à renoncer à ses droits de suzeraineté, mais encore à se soumettre à sa domination ³.

1. Suite, voir t. XI, p. 416.

2. Sanscrit *naga*, serpent ou demi-dieu habitant les régions souterraines.

3. *Pongsavadan muong nua*, cité par L. de Rosny. *Variétés orientales*, 1869, in-8, p. 59-60.

XLVII

LA PRÉCAUTIGN MALADROITE

Il y avait jadis, dans la ville royale de *Caveripatanam*, une certaine caste *villaja* qui avait acquis de si grandes richesses qu'elle ne voulait plus se prosterner pour saluer le radja de l'endroit. Le fils de ce prince, pour l'obliger à la politesse due au maître, ordonna à tous les habitants de venir le visiter, et les reçut dans une pièce où l'on ne pouvait entrer que par une porte fort basse, de telle sorte que, bon gré mal gré, il fallait bien courber la tête en entrant. Le fils du radja rejeta cependant l'idée qu'il avait eue, car après la visite de ses sujets, ceux-ci durent quitter la salle d'audience, et pour s'en retourner par la porte dont il a été question, ils furent dans la nécessité de se montrer au prince dans une pose peu respectueuse. Cette pose ayant choqué le prince, les habitants effrayés mirent le feu à leurs maisons, et s'enfuirent avec leurs dieux et tout ce qu'ils purent emporter à la main dans le pays de *Cottar*, au sud de *Maléalom* (Malayala), où ils vivent encore aujourd'hui, sans vouloir contracter aucune alliance avec les autres castes¹.

XLVIII

L'HÉRÉSIE CAUSE DE DÉCHÉANCE

Dans le royaume sur lequel régnait Santana, il n'avait pas plu depuis douze années. Craignant que le pays ne devint un désert, le roi assembla les brahmanes et leur demanda pourquoi la pluie ne tombait pas, et quelle faute il avait commise. Ils lui répondirent que c'était comme si un frère plus jeune se mariait avant son frère aîné : car il était en possession d'un royaume qui de droit appartenait à son frère Dévapi.

Que dois-je faire ? dit le radja. Il lui fut répondu : Jusqu'à ce que Dévapi déplaie aux dieux en s'écartant du sentier de la justice, le royaume est à lui, et c'est votre devoir de le lui abandonner. Asmarisarin, ministre du roi, ayant entendu cela, réunit un grand nombre d'ascètes qui enseignaient des doctrines contraires à celles des Védas, et les envoya dans la forêt. Là, ayant trouvé Dévapi, ils pervertirent le prince qui était simple d'esprit, et l'amènèrent à partager leurs opinions hérétiques. Pendant ce temps, Santana,

1. *Papiers d'Ariel* ap. L. de Rosny. *Variétés orientales*, p. 204.

étant très affligé d'avoir commis le péché que lui avaient reproché les brahmanes, les envoya devant lui dans la forêt, puis s'y rendit lui-même pour restituer la couronne à son frère aîné. Quand les brahmanes arrivèrent à l'ermitage de Dêvapi, ils l'informèrent que conformément aux doctrines des Védas, la succession au trône était le droit du frère aîné ; mais il entra en discussion avec eux, et il mit en avant divers arguments qui avaient le défaut d'être contraires à la doctrine des Védas. Ayant ouï ces choses, les brahmanes retournèrent vers Santana et lui dirent : O radja, tu n'as plus à l'inquiéter de tout ceci ; la sécheresse touche à sa fin. Cet homme est dégradé de son rang, car il a prononcé des paroles irrespectueuses contre l'autorité des Védas, incréés, éternels ; et quand le frère aîné est dégradé, il n'y a pas de péché à ce que le frère puîné se marie (ou règne) : Alors Santana retourna dans sa capitale, et son frère aîné Dêvapi fut dégradé de sa caste pour avoir répété des doctrines contraires aux Védas. Indra répandit une pluie abondante qui fut suivie de riches moissons ¹.

XLIX

L'ORIGINE DU COCOTIER

On raconte qu'un des médecins de l'Inde était, à une époque reculée, attaché à un roi de cette contrée, et en très grande considération près de lui ; mais que ce dernier avait un vizir, entre lequel et le médecin régnait une inimitié réciproque. Celui-ci dit un jour au roi : Si l'on coupait la tête de ce vizir, et qu'ensuite on l'enterrât, il en sortirait un palmier, qui produirait de magnifiques dattes, lesquelles seraient d'une grande utilité aux Indiens, et autres peuples du monde. Le roi lui répondit : Et s'il ne sort pas de la tête du vizir ce que tu prétends ? — Le médecin répliqua : Dans ce cas, fais de ma tête ce que tu auras fait de celle du vizir. Le roi ordonna de couper la tête de ce dernier, ce qui fut exécuté ; le médecin la prit, planta un noyau de datte dans le cerveau et le soigna jusqu'à ce qu'il devint un arbre et qu'il produisit cette noix ².

RENÉ BASSET.

1. J.-J. Ampère, *La science et les lettres en Orient*, Paris, 1865, in-12, p. 405-407, d'après la traduction anglaise du *Vichnou-Pourana* par Wilson.

2. Ibn Batoutah, *Voyages*, éd. et trad. de Defrémery et Sanguinetti, t. II, Paris, 1877, in-8, p. 207-208.

LES AVENTS

IV

CHANTS DE QUÊTE

Environ de Dol (Ille-et-Vilaine)

ès le premier dimanche de l'Avent, on commence à chanter les Noëls. Les jeunes gens, après les offices à l'église, se rendent par groupes auprès des fontaines et sur les buttes. C'est là qu'ils commencent :

A la claire fontaine
Trois pigeons blancs s'y baignent
Ils ont tant battu de l'aile
Qu'ils en ont affailli (sont devenus faibles)

L'un s'appelle saint Jacques
Et l'autre saint Denis,
Et l'autre s'appelle
Saint Pierre, porte clefs du Paradis.

— Saint Pierre, ouvrez vos portes
Au peuple à Jésus-Christ.
— Je n'ouvre point mes portes
Car Dieu ne l'a pas permis.

Marchons par villes
Marchons par vaux
Et allons tous au mariage
De la Vierge glorieusement... (2)

La mélopée se continue racontant la légende des fiançailles de Joseph avec Marie, puis la naissance du divin Enfant. Alors toutes les voix reprennent :

Chantons tous en chœur
La nuit solennelle
De Noël.

FRANÇOIS DUYNES.

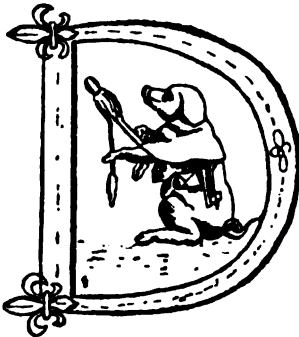
1. Cf. t. VIII, p. 589, IX, 213, X, 528.

2. Cf. dans l'*Annuaire* de 1888, p. 14. Les trois pigeons blancs, chanson de la Haute-Bretagne, recueillie par Paul Sébillot et notée par Bourgault-Ducoudray.

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

XCIV

LES MARCHANDS FLEURISTES



Dès le xvi^e siècle les Flamands avaient fondé des associations en vue de la culture des plantes rares, et chaque fête de sainte Dorothee était pour leur « confrérie » l'occasion d'exposer les fleurs les plus belles.

Aujourd'hui encore Gand est surnommée la *Ville des Fleurs* à cause du grand nombre de ses horticulteurs.

Sur la grand'place de Bruxelles, devant l'*Hôtel-de-Ville*, est installé, tous les matins un marché aux fleurs.

Lors des grands *mariages*, les marchandes de fleurs offrent à la fiancée un bouquet qu'elles ont confectionné.

XCV

CE QU'ON DIT LORSQU'ON ENTRE CHEZ UN MARCHAND

A Verviers un client entrant dans un magasin où il n'y a personne, crie : « Kèssi ! » pour attirer l'attention du marchand.

XCVI

ENCOURAGEMENTS ACCORDÉS A L'INTRODUCTION DE NOUVELLES
INDUSTRIES A GAND

Les échevins délégués, assistés de leurs secrétaires, présidaient à la mise en train du nouvel établissement, en prenant part à la confec-

tion du premier produit manufacturé ou fabriqué : tissage de la première pièce d'étoffe, fabrication du premier brassin de bière, soufflage de la première bouteille, etc.

La ville faisait à cette occasion don au propriétaire de l'usine d'une ou de plusieurs pièces de vin. C'est ce qu'on nommait offrir les « *presentewynen* ».

(*Messageur des sciences hist.*, 1888, 480-481).

A l'ouverture d'une verrerie à Gand, en 1694, les échevins de la ville soufflèrent les « *premières verres* » (ghelas).

(*Messageur des sciences historiques*, 1888, p. 481).

XCVII

GRACIEUSETÉS DE MARCHANDS

En Hainaut les détaillants ont pour coutume de gracieusetés de délivrer *gratis* une petite quantité de marchandise, en outre de celle achetée. C'est ce qu'on nomme « *el rawète* » (le surplus).

Lorsque le négociant mesure exactement sa marchandise, on lui rappelle cette coutume en disant : « *N'y a-t-il rien pour la rawette ?* »

Les marchands qui ne se conforment pas à cette coutume perdent facilement leurs clients.

XCVIII

LES FABRICANTS DE CHAPEAUX DE PAILLE

Glons (province de Liège) est réputé pour ses chapeaux de paille. Les ouvrières qui tressent la paille ne sont jamais inactives. Soit qu'elles se rendent à la ville voisine, soit qu'elles aillent en pèlerinage, on les rencontre toujours le tablier retroussé dans lequel elles déposent la paille qu'elles tressent le long du chemin. Le soir, durant la belle saison, on les voit occupées à la même besogne sur le seuil de leur porte.

Ces mêmes ouvrières se rendent quelquefois le soir chez les voisins où l'on travaille en commun. C'est une partie de cancons et de travail en même temps, cela s'appelle aller « *ciser* ».

VII (suite)

JEUX DE MÉTIERS

Les débardeurs bruxellois — les *voetcapoenen*, comme on les nomme à Bruxelles — obtiennent chaque année les prix des jeux populaires, organisés par la ville sur le canal.

Les prix des jeux du *Beaupré* et de la *Toison* leur sont acquis chaque année ; et ce serait un deuil général dans toute la corporation si l'un de ces prix venait à échapper aux *Voetcapoenen*.

A l'année 1456, la chronique de Lierre¹ mentionne une confrérie anversoise, appelée les « *compagnons des Loges* », qui donnait des représentations dramatiques et allait dans les villes voisines égayer les solennités religieuses de ses « jeux et esbattements ».

Voici d'où ces *Compagnons des Loges* tiraient leur nom : En ce temps-là, on exécuta à l'église de grands travaux de maçonnerie pour lesquels on construisit dans l'église même, à l'usage des tailleurs de pierres, des loges qui subsistent encore aujourd'hui (1515) dans lesquelles ils travaillaient les pierres, et ces tailleurs de pierres, maçons et charpentiers jouaient ensemble les jours dont nous venons de parler.

(E. GENS. *Histoire de la Ville d'Anvers*, p. 239).

L

LES COUTURIÈRES (suite)

On dit, à Mons, qu'une femme doit siffler lorsqu'elle répare un pantalon d'homme.

ALFRED HAROU.

LXI (suite)

LES CRIS DES RUES

Amiens

Un boulanger qui poussait sa voiturette proposait sa marchandise fraîchement défournée : « Ils sont tout chaud, les pains d'gruau ! » tandis qu'un chiffonnier perpétuant aussi la tradition des cris de

1. Petite ville voisine d'Anvers.

jadis, glapissait d'une voix cassée au diapason des débris de vaisselle offert par la ménagère : Des os ! des loques ! (LÉON DUVAUCHEL. *L'hortillonne*, 1897, p. 16).

P. S.

LXII

A Anvers

Jadis, à la porte de chaque marchand de vin, se tenait un crieur (Wynroeper), une serviette blanche sur le bras, tenant d'une main une cruche, de l'autre un gobelet. Il annonçait aux passants l'espèce de vin que l'on vendait ce jour-là. Ces crieurs formaient une corporation. Ils se tenaient chaque matin, tous ensemble, au coin de la rue des Rôtisseurs, où les taverniers venaient les engager pour la journée. On les employait aussi, comme les crieurs publics modernes, à *crier* les enfants égarés, les chevaux échappés et les objets perdus. (EUG. GENS. *Histoire de la ville d'Anvers*, p. 138).

ALFRED HAROU.

LE DIABLE ET LE RECTEUR D'ELVEN



Un jour le recteur voulut exorciser un de ses paroissiens.

— Satane, dit-il, Satane, egredere de hoc corpo.

— Non egredam, répondit avec fureur le mauvais ange.

— Ah, non egredas ?

— Non egredam, te dico.

— Cur ?

— Quia.

— Mais enfin, cur ?

— Quia male loquis latinè.

— Ah, aliud res !

FRA DEUNI.

CONTES BRÉSILIENS ¹

TRADUITS DU PORTUGAIS

LA MARATRE

Conte d'origine européenne

Il était une fois un veuf qui avait deux petites filles et qui se remaria. Sa femme était très méchante pour les enfants : elle leur faisait faire tout le travail comme à des esclaves et les battait souvent. Auprès de la maison il y avait un figuier qui donnait des fruits : la belle-mère envoyait les petites filles surveiller les figues à cause des moineaux. Les enfants passaient des journées entières à crier :

Cho ! Cho ! moineau
Ne touche pas ton petit bec
Va-t'en vers ton petit.

Quand une figue venait à être picorée, la belle-mère punissait les petites filles. Aussi étaient-elles souvent maltraitées. Une fois, leur père partit en voyage : la marâtre les fit enterrer vivantes, et au retour de son mari, lui dit qu'elles étaient tombées malades, qu'elles avaient pris beaucoup de remèdes, mais néanmoins qu'elles étaient mortes. — Le père en fut très affligé.

Il arriva que dans les fosses des deux enfants, il poussa de leurs têtes un arbuste (*capinzal*) très vert et très beau, qui répétait, lorsque le vent l'agitait :

Cho ! Cho ! moineau
Ne touche pas ton petit bec
Va-t'en vers ton petit.

Le serviteur de la maison, en allant couper des feuilles pour les

1. Extraits des *Contos populares do Brazil* collegidos pelo Dr. SYLVIO ROMERO. Lisboa, 1885, in-8, p. 57, 159, 191.

chevaux, aperçut ce bel arbuste, mais il craignit de le couper lorsqu'il entendit ces paroles. Il courut tout raconter à son maître.

Celui-ci refusa de le croire et lui ordonna de couper cet arbuste, puisqu'il était très grand et très vert. Le nègre obéit, mais lorsqu'il y mit la serpe, il entendit une voix sortir de dessous terre et chanter :

Serviteur de mon père,
Ne me coupe pas les cheveux :
Ma mère me peignait,
Ma marâtre m'a enterrée,
Pour une figue de figuier
Que le moineau a picorée.

En entendant ces paroles, le nègre courut tout effrayé vers la maison et s'en fut tout raconter au maître qui refusa de le croire. Mais le serviteur le pressa tellement qu'il vint lui-même, et ordonnant au nègre d'y mettre la serpe, il entendit le chant souterrain. Il fit creuser en cet endroit et trouva ses deux filles vivantes par un miracle de Notre-Dame qui était leur marraine. Quand ils revinrent à la maison, ils trouvèrent la femme morte par punition.

II

LE MACAQUE ET LA CALEBASSE

(Conte d'origine africaine)

Le macaque se brouilla avec l'once et ne marchait plus qu'avec crainte. Il y avait une fête dans un certain endroit et le macaque, pour s'y rendre, devait passer par la maison de l'once. Enfin, il imagina un moyen d'aller à la fête sans être vu. Il se mit à l'intérieur d'une grande calebasse, imprima un mouvement et partit ainsi.

En passant devant la maison du Kagado, celui-ci le prit pour un animal nouveau. Ils causèrent et le macaque prit congé de lui. En partant, il dit :

Marche, calebasse,
Qui jamais n'a marché ;
Vendredi, samedi,
Dimanche, lundi,
Mais comme on te cherchait,
Tu t'es changée en animal.

Et ainsi il passa devant la maison de l'once et alla à la fête sans rien souffrir.

III

LE RENARD ET L'HOMME

Fable des Indiens Tupis

Le renard alla se coucher sur le chemin par où un homme devait passer et feignit d'être mort. L'homme arriva et dit : « Pauvre renard ! » Il creusa un trou, l'y enterra et s'en alla.

Le renard courut à travers les broussailles, dépassa l'homme, s'étendit sur le chemin et fit le mort. Quand l'homme arriva, il dit : « Un autre renard mort ! Le pauvre ! » Il l'écarta du chemin, le couvrit de feuilles et continua sa route.

Le renard courut une autre fois par la campagne, se coucha une autre fois sur le chemin et feignit d'être mort.

« Comment y a-t-il tant de renards morts ? » dit l'homme en arrivant. Il l'écarta un peu de la route et s'en alla.

Le renard courut une autre fois faire le mort sur le chemin. « Que le diable emporte tous ces renards morts », dit l'homme. Il l'empoigna par l'extrémité de la queue et le traîna par le milieu de la route. Le renard se dit alors : « On ne doit pas se jouer de celui qui nous fait du bien ».

RENÉ BASSET

LA FÊTE DES INNOCENTS

I



USQU'AU XVI^e siècle on célébra à Soignies (Hainaut), la fête des Innocents.

A la collégiale de Saint-Laurent, le jour des Innocents, les chanoines cédaient leurs places aux chœurs pendant l'office. L'un de ces enfants portait les habits du doyen, tandis que les autres étaient habillés en chanoines.

Après la cérémonie, le premier régala ses compagnons avec l'argent provenant d'une collecte faite dans l'Eglise à son bénéfice.

(*Archives du chapitre de Soignies*).

ALFRED HAROU.

LES ALMANACHS POPULAIRES

X

ANCIEN ALMANACH DE MATHIEU LAENSBERGH

SENDANT mes recherches sur l'histoire de l'*Almanach de Mathieu Laensbergh* (1635-1897) dont « Wallonia » publie en ce moment le résultat, j'ai trouvé, dans le volume pour 1793 un article qui ne me paraît sous cette forme rien moins que wallon. C'est un chapitre intitulé : *Divers Proverbes et Maximes économiques et rurales*.

Il est précédé d'un *nota* ainsi conçu : « Dans ce qui va suivre, ce qui est mis entre deux parenthèses () est l'explication des expressions trop gauloises ou trop triviales ».

Qu'on ne s'étonne pas du mot « gauloises » ; l'article ne contient aucune gauloiserie. L'auteur a voulu parler d'anciennes formes françaises, peu accessibles au paysan wallon — ce qui confirme notre supposition relative à l'origine de ces dictons.

Voici le texte complet.

Tu n'emploieras ton labour (travail)
En terre de bonne senteur.

(Les terrains où croissent naturellement le serpolet, le thym, l'origan et autres plantes odoriférantes sont mauvais en général).

En terroir pendant (qui ont une pente rapide)
Ne mets ton argent.

(Parce qu'il est difficile à cultiver, que les pluies entraînent les engrais, la bonne terre et ses productions).

Au grand terroir louange donne ;
A semer petit t'adonne.

(Les frais de culture étant considérables, il est bien plus profitable d'avoir un petit terrain bien cultivé, qu'un grand mal soigné).

Le trop tarder en fait de labourage
Est la ruine entière du ménage.

Il faudrait mieux faire le fou
Que de labourer en temps mou.

(Dans les terres glaiseuses).

Pour devenir riche, faut bien pâtre.

(Avoir beaucoup de bestiaux).

Pour devenir moyennement riche
Moyennement pâtre.

(On sait depuis longtemps que la richesse s'accroît comme le nombre des bestiaux).

La meilleure partie de la terre en prairie,
La moyenne en labourage,
La moins bonne en vignoble.

Qui laboure les fruitiers (verger)
Les prie de porter, (fruits)
Qui les fume, les supplie,
Qui les ébranche, les contraint.

Cet article est intercalé dans un excellent chapitre « Agriculture » qui, à cette époque, figurait au Laensbergh pour satisfaire aux goûts officiels du temps et détourner la censure. On sait que Mathieu Laensbergh est un prophète, et que ses prophéties n'ont pas toujours été du goût des grands et des politiciens.

Quelqu'un pourra peut-être nous dire d'où sont extraits ces proverbes agricoles, ou dans quelle contrée ils sont encore connus.

O. COLSON.



LE PAUVRE RUSÉ¹*Conte de la vallée d'Aspe*

Un homme pauvre avait une vache qui allait paître. Un riche son voisin en avait trente. La bête du premier eut le malheur de se mêler à celles du riche et d'aller paître avec elles. La vache du pauvre fut prise par le riche qui la tua. Le propriétaire de l'animal mort venait la chercher pour l'amener à son étable, mais quelle fut sa surprise quand il trouva sa vache morte. Enfin il prit sa peau et s'en alla à travers un bois pour la porter au marché. Dans le bois il rencontra deux hommes qui comptaient des pièces d'or. Il grimpa sur un arbre, se couvrit de la peau de sa vache et se mit à meugler. Les deux hommes qui comptaient leur or eurent une telle peur qu'ils s'enfuirent, abandonnant leur trésor. Le pauvre descend alors de l'arbre et emporte autant d'or que la peau de sa bête pouvait en contenir. Il revient chez lui fort content, il rencontre le riche qui lui demanda combien il avait vendu la peau. « Un sou par poil. » — « Oh ! je veux tuer toutes les miennes, répondit le riche. » — « Gardes en quatre et tue les vingt-six autres. » Il tua les vingt-six et va vendre leurs peaux, mais il ne put les vendre qu'à un prix très bas.

Puis il vit que le pauvre avait un couteau au manche blanc et noir avec lequel il avait le pouvoir de tuer sa femme et de la faire revivre. Un jour que le riche passait, le pauvre tenait sa femme, son couteau à la main, et une terrine qu'il avait préalablement remplie de sang. Sa femme faisait la morte. Le riche s'arrête, puis il entend le pauvre dire. « Couteau de manche blanc et noir, fais revivre ma femme. » Et celle-ci commence tout à coup à se mouvoir, puis à articuler un faible « oui » enfin à se relever. « Tiens, dit le riche, mais c'est miraculeux. Combien veux-tu de ton couteau ? » — « Quatre cents francs », dit le pauvre. « J'ai une femme, dit le riche, qui est très mauvaise, qui me fait toute sorte de mal ; je veux lui faire sen-

1. Les épisodes de ce conte, résumé et un peu écourté, se retrouvent pour la plupart dans les diverses versions du Fin Voleur.

tir ce que c'est que la souffrance de la mort, puis je la ramènerai à la vie quand bon me semblera ». Le couteau fut acheté et la première fois que la femme du riche se mit en colère, son mari la tua, puis quand il voulut la ramener à la vie il dit : « Couteau de manche blanc et noir fais revivre ma femme ! » répéta-t-il cent fois, mais sa femme resta morte. Alors il fut furieux contre son voisin ; mais il n'osa se venger parce qu'il découvrait toujours chez lui des choses miraculeuses et il les achetait encore.

Un autre jour il trouva ce terrible voisin occupé à faire bouillir le pot au feu au milieu de sa cuisine sans feu apparent et le pot bouillait très bien. « Tiens, dit-il, on dépense tout mon bois à la maison. Combien veux-tu de ton pot ? » — « Quatre cents francs. » Le pot fut acheté et payé. Il voulut faire avec ce pot ce qu'il avait vu faire au pauvre. Il le donne à sa domestique pour qu'elle le fasse bouillir au milieu de la cuisine, le fouet à la main. Celle-ci donnait de rudes coups de fouet, mais le pot restait froid. Le maître rentrant demanda : « Est-ce qu'il bout ? » — « Pas du tout c'est impossible de le faire bouillir. » Alors le maître prend le fouet et fouette le pot qui n'obéit pas. Il le frappe alors par le manche et brise le pauvre pot.

Alors furieux il part chez son voisin, mais sa colère se calme en voyant chez ce dernier un lièvre qui faisait des commissions, allait chez le boucher chercher la viande, etc., etc. Le riche l'acheta, envoie le lièvre chez le boucher, après lui avoir mis dix centimes au cou et un billet ; mais l'animal ne revient plus. Le riche va pour noyer le pauvre, il l'amène jusqu'au bord de l'eau pour le noyer, mais le pauvre plus rusé le jette dans la rivière.

ANSELME CALLON.



COUTUMES, CROYANCES ET SUPERSTITIONS DE NOËL

XVIII

En Champagne

En Champagne, ainsi que dans beaucoup d'autres provinces de France, et même à Paris, les églises disposent, au fond de quelque chapelle, une crèche entourée de rochers de carton-pâte parsemés de mousse, de pins découpés et de châteaux couronnant les hauteurs, d'où descendent vers l'Enfant-Dieu des Rois-Mages en caravane, portant de riches présents, et des bergers accompagnés de leurs troupeaux. Du sommet de son palais, Hérode surveille anxieusement la marche du cortège, guidé par l'étoile merveilleuse.

Par les rues, les enfants vont, la veille de la fête, un lumignon dans la main, en chantant ce refrain populaire :

Allons à la crèche,
Voir l'Enfant Jésus ;
Sur la paille fraîche,
Il est étendu,
Noël !
La petite chandelle !

A. TAUSSERAT-RADEL.

XIX

En Limousin

Dans les campagnes du Limousin, au commencement de ce siècle, c'était un usage général de faire du pain la veille de Noël : si l'on en manquait avant ce jour là, on en empruntait aux voisins ; si l'on n'en manquait pas, on en faisait quand même. Chaque famille avait soin de mettre en réserve un gâteau fait exprès, pour s'en servir en

cas de maladie, soit de l'homme, soit du bétail. Ce gâteau, disait-on, pouvait se conserver sans altération d'une année à l'autre, et il suffisait d'en donner une parcelle au malade pour le guérir radicalement.

Au retour de la messe de minuit, les paysans n'avaient garde d'oublier le réveillon, les bestiaux eux-mêmes devaient prendre part à la fête : on les éveillait pour leur donner à manger.

Dans l'âtre de toute chaumière flambait alors joyeusement la souche de Noël, dont un charbon, mis sous le lit, avait la vertu de préserver infailliblement de la foudre ¹.

A. TAUSSERAT-RADEL.

XX

Dans les Ardennes Belges

Dans les Ardennes (Belgique), les jeunes gens vont, la veille de Noël, la hotte au dos, quémander de maison en maison, des victuailles, du lait, du beurre et principalement des œufs, d'où leur est venu le nom donné à cette coutume : « *Fé l'vêheu* » (faire la fouine ²). La collecte faite, ils se rassemblent dans une ferme, où ils se régalaient ainsi au dépens de la générosité.

(*Bull. soc. liég. litt. wall.*, 2^e série, VII, p. 200.

ALFRED HAROU.

XXI

CADEAUX DE NOËL

En Allemagne

La veille de Noël, juste au moment où tous les ouvriers par centaines sortent de l'Arsenal, l'Etat donne aux ouvriers la permission d'emporter chacun autant de bois qu'il en peut mettre sur son dos. Ce faix tout entier, lié d'une corde, s'appelle bûche de Noël. Et chacun, suivant ses forces ou ses besoins, puisant dans un immense hûcher de bois hors d'usage, se fait un faisceau de solivettes, de poutrelle, de débris de charpente.

HEDWIGE HEINECKE.

1. J.-J. Juge. *Changemens survenus dans les mœurs des habitants de Limoges depuis une cinquantaine d'années*. Limoges, 1817, in-8, p. 126 et 132.

2. On sait que la fouine affectionne particulièrement les œufs.

XXII

LES GATEAUX DE NOËL ET DE SAINT-SYLVESTRE

En Allemagne

En Allemagne le gâteau principal de la Noël c'est le pain d'épices sous toutes ses formes depuis Adam et Eve mangeant au Paradis le fruit de l'arbre de la connaissance jusqu'aux animaux de toutes les espèces et principalement le cheval, le sanglier et l'oie, qu'on offrait autrefois aux dieux païens.

D'autres gâteaux, faits de farine et de beurre, de forme ronde, ou bien formés d'une simple couronne avec quatre raies, imitent l'ancienne roue, le Jul, que les Germains faisaient tourner sur elle-même jusqu'à ce qu'elle s'enflammât et qui leur représentait la rotation de l'année solaire. Aux flammes de ce Jul on faisait rôtir le sanglier du festin solennel ; on y allumait aussi les torches dont on parait le sapin autour duquel on dansait les rondes joyeuses qui devaient fêter le retour du soleil. Cette roue se transforma peu à peu en Bretzel, imitant deux roues posées l'une sur l'autre, comme un huit allongé. Ce Bretzel, orné de lumières et de raisins selon le nombre des années révolues, est aussi le gâteau traditionnel pour les anniversaires de naissance des enfants.

Ces Bretzels de la Noël et des anniversaires de naissance sont grands et riches, faits de farine, d'œufs, de beurre et de sucre, bien différents des Bretzels de carême faits d'une pâte sèche de farine, d'eau et de sel seulement. Le petit cochon a remplacé l'ancien sanglier qui ne manque sur aucune table de l'Angleterre et des pays scandinaves. On le fait en sucre ou en marzipan (massepain selon le dictionnaire, mais bien différent des massepains de Maubeuge qui sont plats, ronds et bruns). Le marzipan, célèbre surtout à Dantzic et à Königsberg, quoique répandu dans toute l'Allemagne du nord, est fait d'une pâte très fine d'un blanc neigeux, composée surtout d'amandes pilées et de sucre, sur laquelle on trace toutes sortes de dessins avec des fruits confits et de l'angélique.

Ces cochons, ces chevaux, ces fruits et ces gâteaux imitent et rappellent tous la fécondité de la terre ; et ils étaient offerts aux dieux en remerciements de leur générosité. Quand la religion chrétienne transforma la fête du solstice d'hiver en fête de la naissance du Christ, on les pendit à l'arbre de Noël qui était devenu le symbole de la fête chrétienne. Les offrandes, faites aux dieux païens

devenirent alors des cadeaux apportés par les Mages, et les torches allumées au Julfeuer se changèrent en bougies pour représenter l'étoile que suivaient ces Mages dans la nuit sainte.

Pendant toute la semaine de Noël l'arbre garde sa place d'honneur : au milieu de la table sur laquelle on étale les cadeaux, s'il est petit ; à la tête de celui-ci, s'il va du plancher jusqu'au plafond, comme c'est l'usage dans les familles aisées. Au dernier jour de l'année, la Saint-Sylvestre, on l'allume de nouveau, et on laisse brûler les bougies jusqu'à ce qu'elles s'éteignent l'une après l'autre ; si l'arbre brûle un peu, cela porte bonheur. Tant que les bougies répandent leur clarté, grands et petits dansent autour de l'arbre, puis on le « pille », on lui ôte tous ses ornements dont on distribue une part aux enfants ; l'autre reste confiée à la mère pour servir d'enjeu au lot et à d'autres jeux de famille avec lesquels on se divertit pendant les longues soirées d'hiver.

On termine la soirée par toutes sortes de jeux réputés pour pouvoir révéler le sort que l'année nouvelle amène à chacun : L'usage le plus répandu c'est de faire fondre du plomb au-dessus d'une bougie ou d'une lampe à esprit de vin ; quand il est liquide, on le jette dans une coupe remplie d'eau froide, et selon la forme que prend le métal ainsi précipité on se prédit l'avenir : de la richesse si la masse est grosse et brillante, des larmes si elle est tombée en gouttes, ou du moins en plusieurs morceaux ; la guerre si l'on peut distinguer des épées, des soldats ou des canons ; un mariage si l'on reconnaît des anneaux, des vêtements, un château etc.

On se sert aussi de coquilles de noix soigneusement gardées par les enfants, dans lesquelles on fixe de petites bougies et qu'on met par deux dans une cuvette remplie d'eau ; si les coquilles se rapprochent, c'est signe de bonheur, d'amitié, de mariage, si elles s'éloignent il n'y a pas de sympathie, ou bien il faut attendre ; si elles s'éteignent c'est signe de chagrin, de mort, etc.

A propos de tous ces usages et de ces superstitions, une de nos vieilles amies nous a raconté qu'autrefois, en Bavière, les vieilles gens se réunissaient encore dans la nuit du 31 Décembre sur les carrefours des grandes routes où ils s'accroupissaient en silence et attendaient la venue des esprits qui devaient leur annoncer les événements de l'année nouvelle. L'imagination aidant ils apercevaient alors des cortèges nuptiaux, des fêtes ou des funérailles, ils entendaient des musiques joyeuses, le son des cloches ou le bruit des canons, qu'ils interprétaient au gré de leurs souhaits et de leurs pressentiments. Mais ce n'étaient que les vieilles gens, conservant les traditions anciennes, les jeunes avaient déjà abandonné toutes ces superstitions et

préféraient à ces longues attentes au milieu de la nuit et des bois les plaisirs plus sociables et plus conformes à leur âge.

HEDWIGE HEINECKE.

XXIII

COÛTUMES

En Espagne

La messe de minuit, dans beaucoup de districts de l'Espagne, s'appelle « Misa de gallo », la messe aux coqs, et voici pourquoi. Cette messe était célébrée tout particulièrement pour les pâtres en souvenir de la bonne nouvelle que les anges avaient apportée aux bergers de Béthléem. Ces braves gens venaient des environs apportant aux prêtres qui disaient la messe des œufs, des gâteaux et des poules en échange de quoi ils recevaient du pain béni et des tourtes de Marie « tortas de Maria ».

Une autre version, empruntée à un manuscrit arabe du XII^e siècle, raconte que les paysans des environs de Tolède, indignés de l'indiscrétion avec laquelle le coq avait révélé la trahison de Saint Pierre, et pour ne pas se brouiller avec celui-ci, n'avaient su imaginer rien de mieux que de torturer leurs coqs la nuit de Noël et de leur tordre le cou finalement. Les Moslems de Tolède, très friands de ces bons rôts, s'assemblaient aux abords de l'église pour leur acheter leurs coqs à bon compte et c'est ainsi que Moslems et Chrétiens se confondant peu à peu, le rôti de coq devint le rôti traditionnel en Espagne jusqu'à ce qu'il fut chassé peu à peu par le « turkey » anglais plus succulent et plus volumineux.

La « Misa de gallo », dès qu'elle ne fut plus la cérémonie particulière des bergers et des paysans, dégénéra bientôt en une Saturnale désordonnée et bruyante que l'archevêque de Tolède dut interdire complètement au XVII^e siècle. La représentation des mystères de la Nativité à l'église fut remplacée par des tableaux ou sculptures correspondantes « Nacimenti ». Les danses et les chants à travers la ville durent toujours, mais le plus grand calme règne à l'église, grâce à des sacristains qui se tiennent à l'entrée armés de longs bâtons pour chasser les « male gente » les mauvais esprits !

(Noël dans les pays de Castille, par Martin Fun).

HEDWIGE HEINECKE.

XXIV

COUTUMES DES « RAUCHNECHTE »

En Haute-Autriche

Bien des superstitions se mêlent à la foi religieuse des paysans de Haute-Autriche. C'est surtout à l'époque des fêtes de Noël qu'elles se manifestent, — époque de choses merveilleuses, où l'on entend les animaux parler, où l'on peut découvrir des trésors et surtout deviner l'avenir. Les quatre nuits de la Saint Thomas (21 décembre), de la « Sainte-Soirée » (24 décembre), de la Saint Sylvestre (31 décembre) et de la veille des Rois (3 janvier), dites *Rauchnächte* (probablement de *Rauch* (fumée), parce que, ces soirs-là, on promène par toute la maison, jusque dans la grange et les écuries, des charbons sur lesquels brûle de l'encens, afin de chasser les esprits), on peut obtenir cette précieuse connaissance, et, spécialement le premier de ces soirs, on se livre à une foule d'usages amusants destinés à révéler les événements heureux ou malheureux qui surviendront l'année suivante, surtout — ce qui intéresse fort les jeunes filles — le mariage futur. C'est entre autres, le « jet de la pantoufle » : les filles s'assoient par terre, le dos tourné à la porte, et lancent leur pantoufle par-dessus leur tête : la chaussure tombe-t-elle la pointe juste dans la direction de la porte, cela indique que la fille quittera la maison pour se marier ; si, au contraire, elle tombe obliquement ou en sens inverse, la pauvre fille devra encore patienter. — Ou bien, c'est la « coulée du plomb » : on laisse tomber dans de l'eau des gouttes de plomb fondu, et les diverses formes qu'elles prennent en se refroidissant subitement, et où, avec beaucoup de bonne volonté, on découvre toute sorte de figures, sont censées indiquer les circonstances du mariage futur, le métier du fiancé, etc.¹

Ces quatre nuits-là aussi, des garçons et des filles vont dans la campagne secouer un prunier ou un cerisier ; si un chien aboie pendant qu'on ébranle l'arbre, la direction d'où vient cet aboiement indique celle du lieu où se trouve le fiancé ou la fiancée à venir ; si l'on n'entend rien, c'est qu'on ne se mariera pas dans l'année.

Ou bien on prend une poignée de petits éclats de bois, et on les dépose ensuite deux par deux ; si le nombre était pair et que par conséquent, il n'en reste pas dans la main, c'est signe de mariage

1. V. notre ouvrage : *A travers le Salzkammergut*. Paris, Hachette, 1896. In-4, ill.

dans l'année; s'il en reste un, au contraire, il faudra encore attendre.

Une autre coutume est destinée à révéler l'avenir des jeunes gens : on pose sur une table neuf chapeaux, ou bonnets, ou assiettes, dans lesquels on a placé une bague (mariage), une bourse (richesse), une clef (grande exploitation rurale), une poupée (paternité ou maternité), un peigne (poux), un voile (deuil), un petit paquet (voyages), un chapelet (piété ou entrée en religion); un chapeau reste vide, signifiant la mort. Celui ou celle qui veut consulter l'avenir va, les yeux bandés, choisir un ou trois de ces chapeaux, et ce qu'ils contiennent lui révèle son état futur. — En certains endroits, on recouvre simplement d'un bol renversé divers objets : chapelet (état religieux), alliance (mariage), biberon (enfant), croix (mort), etc., et on tire au hasard l'un d'entre eux.

Dans la contrée d'Hausruck, on pose sur une assiette pleine d'eau plusieurs coquilles de noix dans lesquelles brûle une petite veilleuse. Si dans un certain espace de temps un de ces lampions vient à se renverser et à s'éteindre, c'est signe que quelqu'un de la maison mourra dans l'année.

A Vindischgarten, ces petits lampions servent à révéler l'avenir des fiancés : si les deux que ceux-ci ont posés sur l'assiette restent dans la position où ils ont été mis, le mariage sera heureux, s'ils flottent en sens inverse l'un de l'autre, c'est signe de mésintelligence ou de malheur, et celui dont la veilleuse s'éteint la première doit s'attendre à mourir avant l'autre¹.

Le 24 décembre aussi, pendant que sonne l'*Angelus* du soir, on se réunit autour d'une table éclairée par une chandelle, et on observe les ombres portées sur la muraille : celui dont on ne voit pas la tête mourra, pense-t-on, dans l'année.

La « Sainte Nuit » enfin est parfois employée à des pratiques moins innocentes. Tandis que les fidèles sont à la messe de minuit, vous verrez peut-être un paysan s'en aller par la campagne évoquer les esprits. Pour réussir, il a dû, pendant les trois jours précédents, s'abstenir de prier, de prendre de l'eau bénite, et il ne doit avoir sur lui ni morceau ni miettes de pain, car cet aliment est sacré. Il s'arrête à un carrefour où sont portés les morts de deux paroisses, qui se réunissent en forme de croix. Il porte à la main un bâton de coudrier, et sous le bras un coq ou une poule noire. Avec un morceau de craie bénit, il trace par terre un cercle assez étendu qui ne doit avoir aucune solution de continuité, et il se place au milieu. Il doit être là à minuit, seul. Alors, à cette heure, il voit venir sur

1. Cette façon d'interroger l'avenir au moyen de veilleuses posées dans des coquilles de noix est aussi usitée dans l'Allemagne du nord.

lui comme une voiture de foin entourée de flammes ; des formes effrayantes apparaissent, le saisissent, lui parlent ; mais il ne doit pas bouger de place ni dire le moindre mot, sans quoi il tombe irrémédiablement au pouvoir du diable. Pour apaiser celui-ci, il lui jette sa poule noire. Et alors, s'il est resté ferme en présence de ces choses terrifiantes, l'avenir lui est dévoilé et il connaît le sort réservé à lui-même, à ses parents, voisins et connaissances... Mais ceux qui se livrent encore à ces pratiques magiques sont un objet de crainte et d'épouvante pour les autres.

AUGUSTE MARGUILLIER.

XXV

CROYANCES, COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE NOËL

A Bruxelles

A Bruxelles, au commencement du siècle, dans la riche bourgeoisie, on avait imaginé de célébrer les fêtes de Noël en établissant dans les habitations un « *Béthléem* ». Dans la plus grande pièce de la maison, on dressait une table immense, sur laquelle de petites maisons de 15 centimètres de haut étaient rangées de manière à former une longue rue serpentante. La construction la plus vaste, et qui pouvait bien avoir 25 centimètres de hauteur, représentait une étable dans laquelle l'on voyait, couché dans une crèche, l'enfant Jésus entouré de sa mère, de saint Joseph et, suivant le caprice des propriétaires, des rois mages ou des bergers.

Cette étable et toutes les maisons qui l'entouraient étaient éclairées à l'intérieur au moyen de petites bougies dont la lumière discrète donnait à l'ensemble un aspect féerique.

Les parents, les amis, les connaissances, étaient invités à cette exhibition et tous venaient à leur tour jouir de ce spectacle et admirer, dans chacune des maisonnettes, les petits bonshommes agenouillés, priant devant l'enfant Jésus.

(P. HYMANS. *Bruxelles à travers les âges*, II. 189-190).

ALFRED HAROU.

XXVI

COUTUMES

En Pologne

A Cracovie, le jour de Noël, les habitants, au sortir de la messe entre onze heures et une heure, se jettent mutuellement de grandes poignées d'avoine, et cette coutume se pratique aussi par les gens de la meilleure société. Ces graines d'avoine, on les laisse volontiers sur ses vêtements, et on dit que plus on en a, plus on aura d'argent dans le courant de l'année future.

La quantité d'avoine ainsi jetée est si grande qu'à l'heure du dîner quand les rues se dépeuplent, les vieilles gens et les enfants arrivent avec des balais et des sacs et viennent ramasser ces graines qu'ils emportent à la maison, ayant souvent leurs grands sacs tout à fait pleins.

Personne, au fond, ne peut expliquer cet usage ni l'époque d'où il date. Un évêque russe, à qui nous avons demandé conseil croit qu'il faut le rapporter au souvenir de la crèche dans laquelle le Christ fut couché ; il pense que l'on jette cette avoine à l'âne et au bœuf qui l'ont si bien accueilli.

BRUNO HEINECKE.



CONTES DE LA HAUTE-BRETAGNE

Contes comiques

XLII

L'ÂNE QUI DEVIENT MOINE



Il était une fois à Saint-Jacut un meunier qui avait un âne, et tous les soirs il l'attachait avec une longue corde auprès de son moulin afin qu'il pût paître tout à son aise.

En ce temps-là il y avait aussi à Saint-Jacut des moines qui allaient la nuit dans les champs pour y voler ce qui se trouvait à leur convenance. Une nuit qu'ils retournaient à l'Abbaye chargés de butin, ils virent l'âne qui paissait au pied du moulin, et ils se dirent :

— Il faut prendre cet âne pour porter notre butin, et, quand nous n'en aurons plus besoin, nous irons le vendre.

— Bien, dit le supérieur ; mais pour qu'on ne s'en aperçoive pas, tu vas, dit-il à un des moines, te mettre à la place de l'âne, attaché comme lui, et quand le meunier viendra, tu lui diras que tu avais été changé en âne et que ton temps est fini.

A deux heures du matin, le meunier eut besoin de son âne, et il sortit pour le prendre ; mais à sa place il vit au clair de lune un moine.

— Qui est là ? cria-t-il.

— Votre âne, répondit le moine d'un ton de pénitent.

— *Par ma fa mon fû*, dit le meunier, *mon âne prêche (parle) donc asteure (maintenant)*.

— J'étais condamné, dit le moine, à faire pénitence de mes péchés sous la forme d'un âne ; mon temps est fini, et je suis redevenu moine.

— *Par ma fa mon fû*, répondit le meunier, *tu peux t'en aller ; j'nai pas affaire de ta, n'est pd ta qui iras me queri des pouchées ni les porter su' ton dos*.

Le moine retourna à son couvent ; quand il fut jour, le meunier dit à sa femme :

— *Dis donc, Félic, sais tu ben, notre âne ! He ben ! 'était un moine qu'était a faire pénitence en âne, et quand il la za zeue finie, il a été démorphosé et est redevenu moine.*

— *Par ma fa, mon p'tit fû, dit la femme, j'étais ben en paine c'qu'il avait à batt'e si souvent d'la goule, 'est qui disait son bréviaire.*

Quand arriva l'été, les moines qui n'avaient plus affaire de l'âne allèrent pour le vendre à la foire de Plouër, et comme c'est le pays aux ânes, le meunier y vint aussi pour en acheter un. Lorsqu'il vit celui que les moines avaient amené, il dit à sa femme.

— *Ergarde, Félic, Dieu me danse, mon fû, paraît que l' moine ara cor fait queuque bêtise, le v'la cor tourné en bourrique.*

Et voyant un de ses voisins, il lui dit :

— *Par ma fa, mon fû, n'allez pas acheter une bête de même ; n'est pas qu'o ne vaut ren ; mais en lieu d'eune âne, dans huit jou's, v'arez un moine à vot' porte ; ergardez-le ; i'bat cor des lèvres, il est à dire son bréviaire.*

Pendant toute la foire, il resta auprès de l'âne, et quand il voyait quelqu'un s'approcher pour le marchander, il lui racontait les mêmes choses, de sorte que personne ne voulut l'acheter, et les moines furent obligés de le ramener à leur couvent.

(Conté en 1883, par François Marquer, qui l'a entendu conter à une dame de Dinard).

XLIII

LES SAINTS VIVANTS

Au temps jadis, où les poules pissaient dans un bassin, les Jaguens voulurent avoir des saints vivants ; car ils se disaient entre eux :

— *Par ma fa, mon fû (par ma foi, mon fils), si les saints qui sont dans not'e église n'étaient point morts, je leux demanderions de prier l'bon Dieu de nous faire prenre du païsson ; mais qué qu'tu veux lous dire ? i' sont sourds et muets. I' nou' en saurait qu'avaint d's orailles pour oui, et eune langue pour deviser (parler). Par ma fa, mon fû, i' nous faut faire eune quête, et quand j'arons de qua j'irons en acheter à Saint-Bérieu.*

Il fut décidé que deux des anciens iraient dans chaque maison de l'Isle quêter de l'argent pour acheter des saints vivants. Quand ils eurent réuni une somme suffisante, ils partirent pour Saint-Briec, accompagnés des trois plus anciens de la paroisse.

En arrivant à la ville, les Jaguens demandaient à tous les passants

où demeurait le vendeur de saints, et on les conduisit chez le sculpteur.

— *Par ma fa, mon p'tit fû, lui dirent-ils, j'en avons dans not' église, des saints, mais 'est des saints qui sont morts, et tant qu'à acheter, j'en voulons qui saint (soient) vivants, qui saraint nous oui' et prier l'bon Dieu d'nou' envoyer du païsson : v'là quasiment tras ans, mon p'tit fû, que je j'n'avons presque ren prins.*

Le sculpteur voyant qu'ils n'étaient pas trop fins, leur répondit :

— Mes amis, je n'ai pas pour le moment de saints vivants, mais revenez dans quinze jours, j'en aurai.

Voilà les Jaguens bien contents.

— *Mon p'tit fû, lui dirent-ils, dans quinze jou's je r'vienrons, j'en prenrons bien cinq ou six, mais i' n'faura point en promètt'e à d'aul'es qu'à nous.*

Au bout de quinze jours, ils retournèrent chez le sculpteur, qui leur dit :

— Mes amis, j'ai aujourd'hui des saints vivants ; ils sont dans cette boîte ; mais il ne faudra pas l'ouvrir avant d'être arrivés dans votre église ; car les saints, qui ne sont pas contents d'être enfermés, s'échapperaient, et vous ne pourriez les rattraper.

Les Jaguens, bien contents, remercièrent le sculpteur et lui donnèrent deux cents francs, puis ils partirent pour Saint-Jacut. Arrivés à moitié route, il y en eut un qui dit :

— *Par ma fa, mon fû, ouvrons la bouëtte pour vâ un p'tit les saints-lâ.*

— *Non fait, mon fu, répondirent deux des Jaguens, faut pas l'ouvri', l'esculteur a dit qu'i fauyait attenre à être dans not' église.*

Mais les trois autres avaient tant d'envie de voir les saints, qu'ils ouvrirent malgré tout la boîte, et les souris que le sculpteur y avait enfermées s'échappèrent. Les Jaguens coururent après, mais elles étaient plus lestes qu'eux, et elles se sauvèrent dans un puits qui était près de la route ; les deux plus jeunes disaient :

— *Par ma fa, mon fû, v'là ce que c'est de n'pas volai nous craire : nous v'la bien parés asteure ! (maintenant) j'avons perdu nos saints vivants, et cor d'rpensé not'e monnds ! (argent).*

— *Ne vous d'menez pas tant, mes p'tits fûs, répondirent les vieux Jaguens ; i'sont dans l'pu (puits) ; j'allons descenre les quéri'.*

Les Jaguens se prirent par les pieds et par les mains, de façon à former une sorte de chaîne, et ils descendirent dans le puits. Compère Jacques qui touchait à la surface de l'eau, disait :

— *Par ma fa, mon fû, je n'les trou'e (trouve) point. Dieu me danse, mon pau'compère André ; je n'les trou'e point, les saints vivants !*

Cependant celui qui était resté sur le bord du puits et dont les bras supportaient le poids de ses quatre compagnons, commençait à se lasser, et il disait :

— *Par ma fa, mon fû, mon pauv'e compère Jean, la poignée m'échappe, je largue poignée.*

— *Copie (crache) dans tes mains, mon p'tit fû, lui répondit compère André, copie dans tes mains, tu païsseras mieux après !*

Compère Désiré cracha dans sa main et les quatre Jaguens tombèrent dans le fond du puits, et s'y noyèrent, à l'exception de celui qui avait voulu attendre à être dans l'église pour voir les saints vivants ; l'autre était compère Désiré.

Tous deux se mirent en route en disant :

— *Par ma fa, mon fû, 'est l'bon Dieu qui l'za punis ; i's n'seraint pas nayés s'i's avaint attendu à ê'e dans l'église. V'la ce que 'est de ne par voulaï craire le monde p'u savant qu'sai.*

Quand les Jaguines apprirent que leurs hommes s'étaient noyés dans le puits, elles en eurent d'abord beaucoup de chagrin ; mais au bout de trois jours, elles se réjouissaient et disaient :

— *Par ma fa, mon fû, les saints vivants s'en allaint dans l' Paradis, et nos hommes qu'avaint voulu y aller aussi les aront sieuvis (suivis).*

(Conté en 1883, par Louis Macé, de Matignon, menuisier, âgé de 44 ans.)

PAUL SÉBILLOT.

Les Jaguens sont les héros d'un grand nombre de contes comiques, dans lesquels leur patois est soigneusement conservé par les conteurs. J'ai publié une trentaine de ces récits, dont les plus curieux sont ceux qui forment toute une série dans mes *Contes des Marins*. L'épisode de la visite au sculpteur et de la demande des saints s'y rencontre, et la chaîne pour atteindre le fond du puits fait la fin d'un récit de mes *Contes populaires*, 1^{re} série, p. 243.



COUTUMES, CROYANCES ET SUPERSTITIONS DU CAMBODGE

I

LE TABOU



N Calédonie comme aux Nouvelles-Hébrides, les Kanaques marquent d'un signe particulier, bien apparent, les objets auxquels il est défendu de toucher ; cela s'appelle le *Tabou*. Mettre le Tabou sur un arbre, c'est en réserver les fruits, le poser sur une habitation c'est interdire l'accès du local, etc. Cette coutume je l'ai retrouvée au Cam-

bodge. En juillet 93, comme je remontais le Mékong, je pris terre aux environs des petits rapides du Prec Kampi, et toujours à la recherche de bibelots, je m'en fus visiter les cagnas (cases en paille). Au moment où je m'apprêtais à franchir l'échelle de meunier de l'une d'elles, contrairement aux habitudes reçues, je fus interpellé par une femme qui fit signe de m'éloigner. Surpris par cette défense, j'en demandai la raison à l'interprète, qui me dit qu'il ne fallait pas insister, deux feuilles fraîches de cactus étant suspendues de chaque côté de la porte d'entrée. Ces emblèmes indiquaient que la maison était consignée, et qu'elle devait abriter une femme en couches ou une personne malade. Des plaintes, des gémissements venant de l'habitation me confirmèrent dans cette opinion.

Les auteurs qui prétendent que les Kanaques sont originaires de l'Inde, et non d'un autre continent trouveront dans cette coutume, qui n'est pas la seule, un argument de plus en faveur de leurs hypothèses.

II

LES REVENANTS

J'ai rapporté (voir la Revue de janvier 93, p. 59) que les Kanaques des Hébrides, faisaient la nuit un bruit infernal pour éloigner les

diabls. En parcourant le Cambodge, j'avais présumé, que les nombreux cerfs-volants armés de sifflets, n'étaient établis dans les rizières, que pour écarter, par le bruit qu'ils font en temps de brise, les oiseaux et animaux dangereux. On m'a donné l'assurance que ces machines étaient surtout installées en vue d'effrayer les revenants.

Les clochettes dont sont pourvues les coqs (symbole de vigilance) en bois, qui ornent les pagodés, et dont le *dlin-dlin* est perceptible au moindre zéphir, jouent le même rôle que les cerfs-volants.

J'ajouterai, que c'est peut-être dans un but intéressé, que les bonzes passent des nuits entières à chanter et à louer Boudha. Le bruit qu'ils font est extraordinaire, et s'il éloigne les esprits, il incommode les voisins européens qui ne peuvent trouver le sommeil.

En voici, et seulement pour mémoire, un exemple récent : En mars dernier j'étais à Kompong-Spen. où en compagnie de M. X. n'ayant pu faire autrement, nous habitons entre la pagode et la bonzerie.

Les chants religieux se prolongeaient si tard, que mon compagnon exaspéré de ne pouvoir se reposer, se leva vers trois heures du matin et fit, à blanc, une décharge de mousqueterie. Surpris par les détonations, les bonzes en demandèrent la cause. Mon compagnon satisfait de son espièglerie, répondit qu'il venait aussi de louer Boudha, en brûlant de la poudre à son intention.

La leçon fut comprise, car le lendemain et jours suivants, les ministres de Boudha mirent plus de réserve dans la durée et l'ampleur de leurs chants.

III

L'OLYMPÉ

Chacun sait au Cambodge, que les régions élevées et boisées ne sont pas habitées. Il ne faut chercher la cause de cette absence que dans la croyance que ces sphères sont hantées par les Divinités. En novembre 93, comme j'allais de Kampot à Pnom-Penh, j'avais, dans le but de faire des observations, donné ordre de mettre pied à terre au col du Pnom (montagne) Tria.

Or en même temps que je m'occupais à prendre des notes et repérer ma station, j'aperçus le cornac chargé de la conduite d'un éléphant, qui dans une attitude respectueuse semblait réciter une prière. Interrogeant à la fois le cornac et l'interprète, j'appris que comme nous étions dans un massif montagneux et boisé, le cornac

avait cru bon d'implorer la protection des Boudhas de la région, afin que notre voyage fût exempt de désagréments.

Un autre indice de cette pratique me fut donné à quelques pas de là, par la présence sur le chemin, de papiers d'offrandes qu'un voyageur avait dû déposer pour ne pas encourir la colère des dieux du Phnom-Tria.

IV

LA MÉTEMPSYCOSE

Au nombre des croyances répandues et accréditées dans l'esprit du peuple Kmer, celle de la transmigration des âmes semble tenir une grande place.

Il n'est pas en effet de pagode autour de laquelle on ne trouve des pyramides, et, espacées de quelques mètres les unes des autres, de petites toitures en chaume, abritant des pierres décorées de Boudhas ou autres génies. C'est, paraît-il, sous ces monolithes qu'on trouve les objets symboliques, dont les Cambodgiens font offrande aux Divinités, dans l'espoir qu'après leur mort ils revivront dans des classes élevées, dans des conditions meilleures.

Les personnes qui ont l'amour des richesses déposent des monnaies, des barres d'or, d'argent, des bijoux ; celles désireuses d'être des savants, enfouissent des satras (livres), du parchemin, etc. C'est sous ces massifs de maçonnerie qu'on trouve aussi des vases en porcelaine renfermant les ossements et cendres des bonzes et autres personnages.

Les travaux exécutés en 93, à Pnom-Penh, pour restaurer la grande pyramide et la pagode nationale, ont amené la découverte de plusieurs urnes funéraires, de petits boudhas, pièces de monnaie, etc., qui ne laissent aucun doute sur la croyance des indigènes à la métempsychose.

V

LES TALISMANS

A Pnom-Penh, comme dans toutes les régions que j'ai visitées au Cambodge, l'usage des colliers, bracelets, etc., en guise d'amulettes et talismans est fort répandu. Au dire des indigènes ces objets préservent d'une infinité de maux et chassent les mauvais esprits.

Les talismans les plus en vogue, qu'on porte suspendus au cou ou autour des poignets, sont faits de pièces d'argent, de sapèques en cuivre, de dents de tigres, de requins et de caïmans, ainsi que de figurines représentant des animaux (éléphants, buffles, etc.).

J'ai réussi à me procurer un certain nombre de ces bibelots, mais les mamans consentent difficilement à s'en défaire, et invoquent toujours la raison de santé, pour ne pas dépouiller leurs enfants. Toutefois les résistances sont généralement levées au moyen de pièces d'argent de fabrication récente.

Un Penong (homme des bois, de l'intérieur) à qui je demandais à acheter deux bracelets en fil de cuivre que son enfant portait aux bras, n'osa me refuser. Tout en tirant les bijoux, l'indigène me faisait dire que son enfant allait tomber malade et que j'en serais la cause. Je le fis rassurer et remis une pièce blanche pour le dédommager. Mon individu qui était fort superstitieux, aspergea la monnaie de salive, la colla contre le front du bébé, et ne la retira qu'après avoir récité une oraison destinée à écarter les esprits mal-faisants.

VI

LES EXORCISMES

Au Cambodge, les incantations, comme on dit en Corse où elles se pratiquent beaucoup, sont étendues des personnes aux bêtes. En voici un témoignage. Au mois de Novembre 93, (j'allais de Kampot à Pnom-Penh), un des trois éléphants qui composaient mon convoi, se trouva dérangé... du ventre. Au premier arrêt, je vis l'un des cornacs quitter son siège et se découvrir devant l'énorme pachyderme.

Après avoir récité une incantation, le cornac usant de sa bouche comme d'un vaporisateur ou d'un goupillon, se mit à souffler le jus de sa chique sur l'oreille, les jambes et le ventre de l'éléphant. Cette opération terminée, une deuxième prière eut lieu et tout se termina par une nouvelle aspersion d'eau de tabac et de bétel.

Ce fait s'est renouvelé en janvier dernier, alors que je me rendais à Kompong-Spen, pour l'installation d'un poste. Cette fois le Domrey (éléphant) avait une épine dans le sabot ; c'est un mandarin du Roi, le Louk Norine, qui a exorcisé, comme je l'ai rapporté plus haut, ce qui prouve que la croyance est répandue aussi bien dans les classes élevées que dans le peuple.

Je ne crois pas utile d'ajouter que l'efficacité du remède est nulle.

On peut rapprocher ces pratiques et ces croyances, de celles en vigueur dans la plupart des villages de la Corse, où moyennant une honnête rétribution, on trouve des curés qui consentent à exorciser.

VII

LE SALUT

Le cambodgien prend au repos, l'attitude accroupie, celle d'un chien posé sur son séant. Généralement les coudes s'appuient sur les genoux et les mains soutiennent la tête. Si deux indigènes se rencontrent et se mettent à causer, on peut être certain de les voir abandonner la position debout et s'entretenir accroupis.

Pour saluer les personnages, la pose précitée se modifie ; les mains se joignent, les bras s'allongent et la plupart du temps l'individu agénouillé, se prosterne à plusieurs reprises en touchant terre avec les mains et le visage. C'est ce qu'on appelle faire des laïs (saluts).

A la rencontre d'un européen d'un bonze, mandarin ou chef quelconque, le cambodgien ferme son ombrelle et tire sa coiffure s'il est en possession de pareil objets ; dans tous les cas il s'efface, se tient à l'écart, jusqu'à ce qu'on soit un peu loin et affecte dans cette rencontre une tenue humblement soumise, tête baissée et mains jointes.

A Pnom-Penh même, cette coutume n'est pas hors d'usage. Au passage des ministres du roi Nordom, j'ai vu des gens du peuple, se mettre quasi à plat-ventre, en s'appuyant sur les mains et les genoux ; ces individus se dissimulaient derrière les arbres et s'esquivaient dès que les chemins devenaient libres. Les Cambodgiens se découvrent ou font des laïs en passant devant une pagode ou l'habitation d'un personnage.

VIII

LES MESROCS

Chargé au mois de mai de faire les études de la route qui doit (relier Kratié à Sambor, j'arrivai le 8 mai au petit village de Coulop.

Comme j'avais au préalable expédié un interprète pour demander une case pour m'y abriter, je fus à mon arrivée, reçu par le mesroc mé = chef et roc = contrée) ou maire de la localité, qui dans une

attitude fort respectueuse vint me faire ses laï et me prier d'accepter les cadeaux qu'il m'offrait, des poulets et des œufs. J'acceptai et fis remercier, en donnant à mon tour quelque monnaie, du vin, etc.

Après le mesroc, vinrent deux de ses prédécesseurs qui, eux aussi, voulurent me saluer et me firent les cadeaux d'usage, toujours des poulets et des œufs.

Au village de Combor, au prec (rivière) Kampi, aux environs de Sambor, je reçus le même accueil qu'à Coulop.

IX

LA SALA

Dans l'intérieur du Cambodge, là où s'élève une pagode, on trouve toujours une maison commune, hangar ou case, abri pour les voyageurs, c'est la *sala*. Fréquemment c'est dans cette construction que les bonzes instruisent les enfants ou bonzillons, ainsi dénommés parce qu'ils revêtent la robe jaune.

Les ministres de Boudha se tiennent à l'écart, paraissant vouloir éviter tout contact, surtout avec les Européens. Cette affectation n'est qu'apparente, car si on parle à un bonze et si on lui témoigne quelque intérêt en donnant des vivres ou objets utiles, papier, crayons, bougies etc., les relations s'établissent sans difficultés et on reçoit des cocos, du vin de palme etc., comme marque de sympathie.

En usant de procédés aimables, on peut grâce aux bonzes, obtenir des renseignements, des explications que les gens du peuple sont incapables de fournir.

Aux pagodes de Poucheton, Presling et Sreling (localités situées non loin de Pnom-Penh) les bonzes ont été sensibles aux petits cadeaux et m'ont témoigné leur reconnaissance en m'apportant quelques bibelots. Ceux de Poucheton ont poussé la complaisance jusqu'à se laisser photographier en groupe.

X

BONZES. LEUR NOURRITURE

Les bonzes sont nourris par le peuple. Lorsqu'on est matinal et qu'on parcourt la ville ou les villages, on rencontre, stationnant devant la porte des habitations, des groupes de bonzes et bonzillons qui attendent l'offrande.

Les femmes sortent, portant dans un bol, plat ou autre ustensile, du riz cuit et d'autres aliments, qui, très respectueusement, sont versés dans le récipient que chaque bonze porte en bandoulière.

Le récipient de forme sphérique est recouvert d'étoffe jaune et le couvercle a la grandeur d'environ la moitié du récipient. A l'heure des repas les bonzes sont servis et les restes réservés aux bonzillons.

JULES AGOSTINI.

LE LOUP RECONNAISSANT

Une légende, citée par Strabon ¹ raconte que dans le pays des anciens Hénètes (la Vénétie actuelle) un homme que tout le monde connaissait et plaisantait pour son empressement à cautionner les gens, rencontra un jour des chasseurs qui avaient pris un loup dans leurs filets ; ceux-ci lui proposèrent en riant de se rendre caution pour le loup, disant que, s'il voulait s'engager à réparer le dégât que leur prisonnier pourrait faire, ils lui rendraient la liberté ; l'homme s'y étant engagé, le loup fut en effet relâché, mais, une fois hors des filets, il se mit à donner la chasse à un fort troupeau de cavales non marquées, jusqu'à ce qu'il l'eût poussé tout entier dans l'étable de son généreux garant. Ainsi payé de son bienfait, l'homme, ajoute-t-on, fit marquer le troupeau à l'effigie d'un loup ; on l'appela le troupeau des Lycophores ; c'étaient toutes bêtes, sinon d'une beauté, du moins d'une vitesse incomparable.

RENÉ BASSET.

1. *Géographie*, L. V, ch. 1, § 9.



MÉDECINE POPULAIRE ARABE

I

REMÈDES CONTRE LA RAGE

LORSQU'UN indigène a été mordu par un chien hydrophobe, les membres de sa famille s'efforcent de tuer le chien afin d'avoir le foie de l'animal qui doit constituer le remède contre la rage. Le foie est cuit et le malade doit le manger.

Dans le douar Méida de Sedrata, les membres de la famille Laraimta de la Mechta Chabet el Kletkh srira ont une réputation bien établie de guérisseurs de la rage. La médication employée par eux n'est pas très compliquée ; elle consiste à faire manger au malade des pains confectionnés avec de la farine dans laquelle un Laraimta quelconque a craché sept ou huit fois. En outre une prière est écrite sur un papier et remise au malade qui doit la porter dans un petit sachet de cuir.

Dans le douar Aïn-Snob, toujours de Sedrata, les membres de la famille des Blalta emploient le même remède lorsqu'un indigène mordu par un chien enragé leur est amené.

Le marabout Sidi Abderahmane ben el Hafis, Mokaddem de la secte des Rahmania, qui réside près de Dréa jouit d'une grande notoriété comme médecin.

Pour l'hydrophobie voici en quoi consiste le traitement qu'il emploie : Il écrit une prière sur un papier, puis il trempe ce papier dans un vase rempli d'eau et lave les caractères qu'il vient de tracer. Ensuite il invite le malade à boire ce liquide.

Les indigènes ont grande foi en ces divers traitements ils affirment avec un grand sérieux que ces pratiques sont infaillibles et ils les préfèrent de beaucoup au traitement rationnel de Pasteur !!

ACHILLE ROBERT.



BLASON POPULAIRE DE LA FRANCHE-COMTÉ

DICTONS ET CONTES FACÉTIEUX ¹

ANTEUIL (Doubs). *Les bonnes gens.*

Cette dénomination est prise dans le sens de simples et crédules. Aussi en a-t-on fait les héros de toutes ces vieilles histoires; types classiques de la naïveté rustique et qu'on retrouve les mêmes, d'un bout de la France à l'autre.

Il y avait à Anteuil une vieille église, qui, las moi ! tombait en ruine. Les *bardeaux* et les *ancelles* craquaient de tous côtés et l'herbe commençait à pousser entre les *laves*, si bien qu'un beau jour on aperçut un magnifique *toupot* d'herbe s'épanouissant tout au haut du clocher. « *Mâtin !* disaient les gens, quel dommage que cette belle touffe soit si haute. C'est du bon butin de perdu, nos bêtes le mangeraient bien ! » A force de dire la même chose et d'y penser, voilà qu'il leur vint une idée : Si nous faisons manger la touffe d'herbe au taureau banal ? Fut dit fut fait. Des gens montèrent au-dessus du clocher pour y fixer une poulie et en bas on attachait le taureau par le cou avec une corde à nœud coulant. Puis on commença à hisser la bête. Le taureau montait, montait aux applaudissements de la foule qui regardait. Et tout d'un coup il se mit à tirer la langue long comme le bras. Et les gens riaient en disant : « Voyez-vous le mâtin ! il sent l'herbe fraîche, il voudrait déjà « l'agripper ». Mais la pauvre bête tirait la langue parce qu'elle était tout simplement étranglée.

Un jour les bonnes gens d'Anteuil furent scandalisés en apercevant des ordures qu'on avait déposées le long du mur de l'église. Ils résolurent incontinent de déplacer le temple du Seigneur pour le soustraire à ce voisinage malséant. On fut chercher toutes les étoupes de laine du village et l'on tressa une corde assez longue pour entourer l'édifice. Alors les habitants des deux sexes, les

1. Nous extrayons du volumineux blason, que notre collègue M. Charles Beauquier va prochainement publier, un certain nombre récits facétieux qui ne sont pas en général particuliers à la Franche-Comté, mais qui sont racontés, ici comme ailleurs, avec des traits et des développements un peu différents qui montrent le genre d'esprit de la province.

bœufs et les chevaux s'attelèrent à cette corde et se mirent à tirer ; comme la laine s'allongeait, ils crurent que l'église avançait.

Tandis qu'ils étaient occupés à cette besogne un terrassier qui passait par là avec sa pelle sur l'épaule enleva le « cas » sacrilège et le jeta derrière lui. Nos bonnes gens, n'apercevant plus au long du mur l'objet déshonorant, furent convaincus qu'ils avaient changé l'église de place.

Une taupe, sans respect pour l'oint du Seigneur, avait complètement ravagé le jardin de la cure. Il ne restait pas au pauvre desservant un poireau à mettre dans son pot au feu ! Grand émoi dans le village au récit de ces méfaits. Des paroissiens dévoués guettèrent la taupe, au lever du soleil et s'en emparèrent. Mais de quel supplice punir ses crimes ? La mort ordinaire était trop douce. Le conseil municipal, après avoir longuement délibéré pour savoir si on l'écraserait, si on la brûlerait ou si on l'écorcherait, décida pour faire un exemple mémorable, qu'elle serait enterrée vivante.

La commune d'Anteuil d'ordinaire assez pauvre, se trouva un jour pourtant avoir quelque argent en caisse. Où le mettre pour qu'il soit à l'abri des voleurs ? Le conseil assemblé décide qu'on le placera dans un trou, à la fourche de la vieille « tille » (tilleul), située sur la place du village. De la sorte les habitants auront toujours leur trésor sous les yeux et pourront faire bonne garde. Hélas ! ces précautions furent inutiles ! Le jour où l'on eut besoin de cet argent, on monta sur l'arbre et l'on ne trouva dans le creux de la fourche que du crottin de cheval... Les conseillers municipaux furent péniblement surpris de la perte de leur trésor et ne purent s'en expliquer la disparition. Mais ce qui les étonna le plus ce fut qu'un cheval eût pu monter sur l'arbre et y déposer ses excréments.

ARBECEY (Haute-Saône).

On raconte que deux habitants d'Arbecy étant venus à une foire de Besançon y achetèrent chacun une montre. Le soir à l'auberge quand ils furent pour se coucher (ils faisaient lit commun), ils déposèrent les deux montres sur la table de nuit. Ils avaient déjà fait un somme quand celui qui ne couchait pas du côté de la ruelle entendant le tic-tac des montres réveilla son camarade et lui dit tout doucement : « Iaude ! entends-tu les souris qui résillent¹ nos montres ! Attends voir ! » Et il se leva tout doucement, prit un de ses gros souliers ferrés au pied du lit et prêtant de nouveau l'oreille, il asséna de toute sa force un coup sur les montres. N'entendant

1. Ronger, grignotter.

plus rien il se recoucha en disant : « Hein ! si je ne m'étais pas levé elles voulaient tout dévorer ». Au matin ils furent bien surpris en retrouvant leurs montres « en briques ».

BROTTE (Haute-Saône). *Les Fous.*

Un homme de Brotte, vaniteux et avare, avait entendu dire qu'il fallait qu'un jeune homme, pour acquérir science et sagesse et être bien vu dans le monde, eût fait son tour de France. Il avait un fils et volontiers il l'eût envoyé voir du pays, mais il ne pouvait se décider à délier les cordons de sa bourse. « Bast ! se dit-il un jour, pourvu qu'on croie que mon fils a voyagé, ce sera la même chose ! » Et après avoir enfermé le jeune homme dans la « soue » à cochons, il s'en fut dire partout que son fils était parti pour faire son tour de France.

Il y avait déjà quelque temps que le pauvre garçon vivait dans ce réduit infect lorsqu'un beau matin une querelle très violente s'élève entre son père et un voisin à propos de poules mal surveillées. Des gros mots on allait en venir aux coups. Le fils qui entendait toute cette dispute, cogne contre la porte de la soue et passant ses bras par l'ouverture du dessus se met à crier en s'adressant au voisin : « Ah ! brigand, coquin, comme je te tomberais dessus, si je ne faisais pas mon tour de France ! »¹

CHAMPEY (Haute-Saône). *Les fous de Champey. La lune de Champey.*

On raconte qu'une belle nuit tout le village fut réveillé par les cris : *A fue ! a fue !* (au feu !). Les uns coururent à l'église pour sonner le tocsin, les autres coururent aux pompes. Bientôt les pompiers sont prêts et partent au galop de leurs chevaux. Pendant ce branle-bas un habitant de la commune, curieux de savoir où était le feu, avait pris à travers champs, guidé par la rougeur du ciel. En tournant le *Tronchet*, la colline assez élevée qui domine le village, il s'aperçoit que la cause de ce grand émoi était tout bonnement la lune qui se levait dans son plein. Aussitôt il rebrousse chemin en criant de toute la force de ses poumons :

Retounâ d'gens d' Tchampey, ço lai leune !

(Retournez gens de Champey, c'est la lune).

1. Cf. Une histoire analogue arrivée à un tailleur, t. XI, p. 502.

Il y a une quarantaine d'années quiconque se serait permis de prononcer cette simple phrase devant un habitant de Champey se serait sûrement attiré des coups.

CHAMPLITTE (Haute-Saône). *Les dñes. Les compères.*

Ce village est un de ceux sur lesquels s'est le plus exercée la verve railleuse des Franc-Comtois.

On y raconte l'anecdote bien connue et qui a cours en maint autre village de France, de l'ordonnance par laquelle M. de Toulangeon « aussi puissant que le roi si plus ne passe, » enjoit aux gens de ne pas sortir sans lanterne après le couvre-feu. Respectueux des ordres de leur seigneur, les Chanittois sortent en effet avec une lanterne, mais il n'y a rien dedans. Seconde ordonnance prescrivant de mettre une chandelle dans la dite lanterne. Ils y mettent une chandelle, mais ils ne l'allument pas. Troisième ordonnance enfin enjoignant d'allumer la chandelle.

A Champlitte s'arrête un beau jour un régiment de dragons. Un cavalier, tenant à la main son billet de logement, se présente chez une brave femme. Elle examine son hôte et déclare qu'il lui est impossible de le recevoir. Le dragon insiste, la femme persiste dans son refus, et au milieu de la discussion notre cavalier descend de cheval.

— Ah ! s'écrie la vieille stupéfaite, je ne savais pas que ça se démontait ! Maintenant je puis vous loger, vous à la maison et votre cheval à l'écurie. »

CHEMAUDIN (Doubs). *Les pourris de Chemaudin.*

Il y avait dans l'église de Chemaudin un vieux saint en bois qui tombait de vétusté. On résolut de le remplacer par un neuf. Mais quand la nouvelle statue de bois fut faite, toute peinte, toute dorée, les bonnes femmes qui ne reconnaissaient plus leur saint se mirent à gémir, à crier « que c'est mal de remplacer le vieux saint qui avait fait tant de miracles, exaucé tant de prières, que c'était faire preuve d'ingratitude et qu'on en serait puni. »

Le curé était fort embarrassé devant ces lamentations et ne savait quel parti prendre. Enfin il eut une véritable inspiration : « Renouvelons, dit-il, le jugement de Dieu ! Qu'on jette les deux saints à l'eau, le jeune et le vieux, celui qui surnagera sera le bon. » Ce qui fut fait. Comme le bois de la vieille statue était plein de trous, tout

cirouané, il s'emplit d'eau comme une éponge et ce fut le vieux saint qui coula à fond. Les bonnes femmes de Chemaudin purent alors adorer sans scrupules leur nouveau saint tout flambant neuf.

CHENALOTTE (LA) (Doubs). *Las sautérys*. (Les sauterelles).

Une nuée de sauterelles, dit-on, s'abattit un jour sur le territoire de ce village et y causa de grands dégâts. Le curé les exorcisa et elles disparurent toutes en même temps dans un profond entonnoir.

CLERVAL (Doubs). *Les fous de Tcherod*.

Voici une des nombreuses histoires qu'on raconte des fous de Clerval. Un jour, ou plutôt une nuit, « un clerval » aperçut du haut du pont la pleine lune qui se reflétait dans l'eau. Il lui prit l'idée de l'aller puiser avec un seau. Mais comment l'atteindre ? Il rassemble un certain nombre de compagnons et les persuade de se pendre par les pieds les uns aux autres, jusqu'à ce que le dernier fut au niveau de la lune à pêcher. Lui s'accroche à la pierre du parapet, le second se pend à ses pieds et ainsi de suite. Cette grappe humaine avait déjà atteint une certaine longueur lorsque notre homme qui se sentait faiblir, s'écria : « Attention ! il faut que je crache dans mes mains. » C'est ce qu'il fit. Et tout ses compagnons tombèrent dans l'eau.

COMBE-DE-MORBIER (Jura).

Un loup faisait de grands ravages dans les troupeaux de la localité. On lui tendit des pièges et un beau jour il fut pris. Il s'agissait de tirer de ses crimes une éclatante vengeance. Le conseil municipal s'assembla et chacun fut appelé à donner son avis sur le genre de supplice qu'il fallait lui appliquer. Seul un jeune conseiller nouvellement marié et qui était allé vivre chez sa belle-mère, n'avait encore rien dit. « Allons, Dzan, que faut-il lui faire au loup, parle ! s'écrie le maire ? » — *Fâ lou mené dzindre*. (Il faut le mener gendre), dit Jean d'un ton convaincu.

C'est l'expression usitée en Franche-Comté lorsqu'on veut parler d'un mari qui fait ménage commun avec la famille de sa femme.

CRANS (Jura). *Les Fous, les Iodots, les Bambans*.

Une année qu'il pleuvait continuellement, qu'il faisait toujours mauvais temps, « ceux de Crans » s'assemblerent et décidèrent

d'envoyer quelques-uns d'entre eux chercher le beau temps à Besançon. Puisque l'on voit voleter des mouches en signe de beau, tous pensaient qu'il suffirait d'en rapporter de la capitale comtoise. Deux ou trois habitants furent désignés pour cette mission de confiance. Ils partirent munis d'une boîte pour y renfermer les mouches. Naturellement ils n'eurent pas de peine à se procurer ces bestioles ; ne trouve-t-on pas de tout dans une grande ville ? et ils reprirent le chemin de leur village. Quand ils furent arrivés à la côte de Roussillon, l'un d'eux dit :

« Nous ferions bien de voir si nos mouches sont encore en vie ! »

Ils ouvrirent la boîte et les mouches qui n'attendaient que cela s'envolèrent à la barbe de nos ambassadeurs. Alors ceux-ci faisant de grands bras et agitant leurs chapeaux se mirent à crier de toutes leurs forces :

Beau temps contre Crans, beau temps contre Crans !

L'histoire ne dit pas si les mouches obéirent à ces injonctions et si la pluie cessa.

ECOT (Doubs). *Les Savants d'Ecot.*

On raconte que sept habitants de ce village étaient allés un soir se baigner dans un champ de lentilles. La rosée abondante remplaçait l'eau d'une rivière absente. Pour savoir si après le bain quelqu'un d'eux s'étant noyé, ne manquait pas à l'appel, ils se mirent à se compter. Mais ils n'en venaient pas à bout, il en manquait toujours un. Pour faire la preuve de leur numération, un des baigneurs proposa que chacun fourrerait son doigt dans une offrande à l'agriculture que l'un d'eux venait de déposer derrière un buisson. On compta les trous et tout le monde fut rassuré ; il y en avait bien sept.

FOURGS (LES) (Doubs). *Les bourris.*

On raconte des *Bourris* que n'ayant pas d'orgue dans leur église pour la réception de l'archevêque de Besançon, ils imaginèrent de mettre des chats dans une caisse percée de trous par où pendaient les queues de ces animaux. Et ils les tiraient les unes après les autres ou toutes à la fois pour les faire crier.

Un jeune homme des Fourgs était allé à Paris avec quelque argent en poche pour voir la capitale et se divertir. Il fit la connaissance de plusieurs individus assez peu délicats sur les moyens de s'amuser.

Un jour qu'ils l'avaient invité à faire un bon dîner chez un marchand de vins, ils s'esquivèrent au moment où allait sonner le quart-d'heure de Rabelais et le laissèrent seul en présence de la carte à payer. L'hôtesse voyant son embarras crut devoir le consoler d'une façon un peu goguenarde en lui disant : « Mon pauvre garçon, ces gens-là vous ont joué un tour de Paris ».

— Peu importe, dit le jeune homme, je paierai, j'ai de l'argent ; mais auparavant servez-moi encore une bonne bouteille.

La femme descend à la cave. Lui la suit par derrière et l'enferme à clé ; après quoi il lui crie à travers la porte : « Adieu, la Parisienne, ceci est un tour de « Bourri ! ».

GOUX-LES-USIERS (Doubs). *Goux les Fouines* ou *Les Ptos* (putois).

Goux
Les Fous

On raconte qu'un des plus riches propriétaires de Sombacourt se rendant à Goux vers la fin de mai, un jour que le vent soufflait très fort, crut, en voyant les blés onduler, qu'ils s'en allaient, qu'ils quittaient le territoire. Il retourna bien vite sur ses pas pour avvertir le maire de ce qui se passait.

Le même jour un habitant de Goux qui se rendait à Bians, le vent ayant changé de direction, fit une remarque analogue et s'en vint prévenir en toute hâte le maire de Goux pour qu'il prit les mesures nécessaires.

Les maires de Sombacourt et de Goux s'entendirent avec leurs curés respectifs pour faire une grande procession afin de demander au ciel le maintien des blés dans les terrains qu'ils occupaient.

Cette procession fut décidée pour le lendemain même. Les paroissiens de Goux devaient venir à la rencontre de ceux de Sombacourt.

Les processionneurs se rejoignirent entre Bians et Goux à un endroit où le chemin, assez resserré, passe entre deux haies.

Le porteur de la bannière de Goux sur laquelle était peint le patron du village, saint Valère, ne voulut pas se ranger pour laisser passer celui de Sombacourt portant l'image de saint Gervais.

Les paroissiens de Goux criaient : *Pique lou, Voli!* (pique-le, Valère), et ceux de Sombacourt répliquaient : *Tin bon Dzarvuis!*

Dans l'espèce de lutte qui s'engagea entre les deux porteurs, le manche de la bannière de Goux fut brisé.

HÉRICOURT (Haute-Saône). *Les teufions* (punaises).

Quand on veut choisir un maire, à Héricourt, on rassemble les hommes les plus barbus du conseil, et on les fait mettre à genoux autour d'un grand cuveau, la tête baissée de façon à ce que leur barbe trempe dans l'eau. Puis le ministre, le pasteur, (ce sont des protestants) va chercher une botte dans laquelle se trouve une punaise et dépose délicatement la petite bête au milieu de la cuve. La punaise se met à nager pour gagner le bord. La première barbe à laquelle elle se racroche est celle de celui qui sera nommé maire.

MONDON (Doubs). *Les fous*.

On assure que ceux qui marchent sur la pierre de Mondon deviennent fous.

C'est un des villages sur le compte duquel on met la plupart des histoires que nous avons déjà rapportées. C'est généralement « le compère Gandillot » qui en est le héros. C'est lui, par exemple, qui, un jour de grand vent courut à la mairie, criant, comme l'homme de Gouz-les-Uziers, que les blés s'en allaient. Bientôt tous les gens du village furent rassemblés portant tous des cordes qu'on noua bout à bout pour enserrer les moissons vagabondes. Mais elles faisaient toujours mine de s'échapper, on tomba dessus à grands coups de bâton pendant la nuit. Le lendemain tous les blés de la commune étaient versés.

Une autre fois c'est une statue que l'on fait faire à Besançon, la statue du saint de la paroisse. Comme on était en plein hiver le sculpteur propose aux envoyés de Mondon de leur faire leur saint en glace ajoutant qu'il coûterait bien meilleur marché. Ils acceptent et, la statue livrée, se mettent en route pour revenir chez eux. Au milieu du chemin ils entrent dans une auberge pour boire un vin chaud, et pris de pitié pour le « pauvre bougre de saint » qui gèle dans la voiture, ils l'emportent par les pieds et par la tête et le couchent dans un lit qu'il ont soin de faire bassiner. Quand ils vont pour le reprendre, ils ne trouvent qu'une tache d'eau au milieu des draps. « Il a pissé au lit, se disent-ils, et comme il a eu honte, il s'est « ensauvé ». Et ils retournent à Besançon pour commander un autre saint.

CHARLES BEAUQUIER.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

XL

LES PIERRES A LÉGENDES DE LA COMMUNE DE VAUXRENARD

(Rhône)



A période glaciaire a laissé de nombreuses traces de son existence dans les montagnes du Beaujolais, et nulle part, nous le croyons, aussi caractérisées que sur le territoire de la commune de Vauxrenard.

D'énormes blocs sont échelonnés sur les flancs du mont des Eguillettes (847^m) et le sommet est couvert par un de ces amas de pierres appelés par les géologues chirots ou mers des rochers. Les gens du pays attribuent le transport de ces pierres à des êtres surnaturels : diables, fées ou farfadets.

Nous avons recueilli deux légendes ayant trait à ce sujet. L'une concerne la pierre dite de saint Martin, bloc de syénite ayant la forme d'un parallépipède rectangle de cinq mètres de long sur trois mètres de large et un mètre cinquante centimètres de hauteur moyenne au-dessus du sol.

La deuxième légende est relative à un amoncellement de roches occupant une surface de plusieurs hectares sur le flanc septentrional d'un contrefort de la montagne des Alloigners, et appelé par les habitants du pays, Pierres des fayules (fées).

LÉGENDE DE LA PIERRE DE SAINT MARTIN

Saint Martin, avait, paraît-il, autrefois de nombreux démêlés avec messire Satan et ils se jouaient l'un à l'autre, d'après les légendes, d'assez vilains tours. Le diable finissait toujours par avoir le dessous avec son adversaire.

Un jour que Satan s'occupait de transporter des pierres au sommet du mont des Eguillettes, Martin, qui passait, se mit à le railler sur son travail, en lui disant que des pierres d'aussi petites

dimensions formaient un fardeau bien indigne d'un si puissant personnage. Satan, piqué au vif par le ton moqueur du saint, jura de couronner son œuvre par le transport d'un rocher placé au fond de la vallée. Saint Martin accueillit en souriant ce qu'il considérait comme une vantardise.

Cependant le diable se charge gaillardement le bloc sur les épaules et se met à gravir la montagne.

Goguenard au début, le saint se trouble en voyant le diable approcher du but, et appelle alors à son secours tous ses collègues de la Cour céleste. Le Ciel ne permit pas qu'un des siens fût battu par l'ange des ténèbres. Satan fit un faux pas et laissa tomber son lourd fardeau à peu de distance du sommet de la montagne.

Satan, confus de sa défaite, fut encore condamné à monter avec le gros orteil une série de marches microscopiques, taillées ad hoc par saint Martin, dans la pierre qui porte son nom. Furieux de cette pénitence puérile, le diable s'en venge en faisant exécuter par ses subordonnés, et par les nuits obscures, des rondes infernales autour de la pierre objet de sa défaite. La pierre est hantée, disent les paysans, et nul n'oserait s'en approcher après le soleil couché.

Les habitants du pays ont encore au sujet de la pierre de saint Martin une autre tradition : ils disent qu'elle a été amenée dans l'endroit où elle se trouve par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même sur un char attelé de deux veaux. La sainte Vierge et saint Martin l'accompagnaient.

LÉGENDE DES PIERRES DES FAYULES

Les fées habitent les fissures des roches où elles restent invisibles pendant le jour, mais au crépuscule on les voit danser des rondes silencieuses autour de leurs habitations. S'approche-t-on, elles disparaissent sans laisser de traces, l'herbe même n'est pas foulée par leur pied léger. Lavandières étranges, elles choisissent les jours de brouillard pour faire leur lessive et étendent alors sur les roches leur linge impalpable. Malheur à l'imprudent qui vient les déranger dans cette importante occupation. Très pacifiques en temps ordinaire, elles deviennent furieuses, tout disparaît en un clin d'œil, linge et lessiveuse, un *sort* est lancé sur le curieux, qui voit dans l'année un malheur s'abattre sur sa maison.

CLAUDIUS SAVOYE.

XLVII

LA PIERRE DU CHAMP-DOLENT

A une bonne distance de l'église du village de Carfantain près de Dol s'élève la pierre du Champ-Dolent, menhir d'environ dix mètres de hauteur. « Sa forme, a-t-on dit d'une manière pittoresque et juste, est celle d'un magnifique londrès piqué sur le gros bout ¹ ». En le voyant on se demande comment ce roc, si éloigné de toute carrière, a pu se placer là.

Voici la réponse des paysans. Il y a de cela bien longtemps, en cet endroit, fut livrée une bataille terrible : deux frères luttaient entre eux. Le sang coulait, coulait... si bien qu'il faisait tourner avec rage le moulin du bas du vallon. Le ciel eut horreur de ce combat fratricide : avant que les deux adversaires se fussent massacrés, cette pierre immense surgit du sol pour les séparer.

A Dol même, plus d'une fois des vieilles femmes m'ont dit en branlant la tête : « Vous autres, vous ne croyez pas à cette histoire ; vos mères ne vous ont-elles donc pas appris le proverbe du pays :

« Combat très sanglant
« Dans le grand Champ-Dolent ?

FRANÇOIS DUYNES.

¹. Charles Robert de l'oratoire de Rennes. *Guide du touriste archéologue à Dol*, 1892, p. 57.



LES MÉTÉORES

X (suite)

LES ÉTOILES FILANTES ¹

§ 6



A multitude d'étoiles filantes était considérée chez les Incas du Pérou comme d'un fâcheux augure. Ce fut un des présages qui, au dire des traditions péruviennes, annoncèrent la chute de l'Inca Atahualpa ².

§ 7

Au contraire, à Buach, en Souabe, voir de nombreuses étoiles filantes présage du bonheur ³.

§ 8

En pays wallon, comme dans les Vosges, on croit aussi qu'une étoile filante est une âme qu'on peut délivrer du Purgatoire si, avant qu'elle soit tombée, on a pu dire trois fois, à Laroche : *Seigneur ! ou Jésus !* — à Herve : *Que les âmes du purgatoire reposent en paix, ou Loué soit Jésus-Christ au très saint sacrement de l'autel !* — à Theux : *Amen !* ⁴.

§ 9

Pour les Musulmans, les étoiles filantes sont des feux que les anges font pleuvoir sur les démons. — Cette superstition s'appuie sur plusieurs passages du *Qôran* : « Nous les défendons de l'atteinte de tout démon repoussé à coups de pierres, à moins qu'il ne s'en glisse furtivement un pour écouter et alors, il est atteint par un trait de feu visible à tous ⁵. — « Nous avons orné le ciel le plus

1. Suite, voir t. XI, p. 578.

2. Garcilasso de la Vega, *Histoire des guerres civiles des Espagnols dans les Indes*, L. 1, ch. XXXIV. Paris, 1830, 4 v. in-8, t. 1, p. 173.

3. Birlinger, *Volksthümliches aus Schwaben*. Fribourg en Brisgau, 1861-62, 2 v. in-12, t. 1, p. 189, note 2.

4. Monseur, *Le Folk-lore wallon*. Bruxelles, s. d., in-12, § 924, p. 61.

5. Sourate XV, v. 17-18.


proche d'un ornement d'étoiles, qui servent de garde contre tout démon rebelle, afin qu'ils ne viennent pas raconter ce qui se passe dans l'assemblée sublime, car ils seraient repoussés et livrés à un supplice permanent. Celui qui s'approcherait jusqu'à saisir à la dérobée quelques paroles est atteint d'un dard flamboyant »¹.

RENÉ BASSET.

L'HOMME QUI NE VOULAIT PAS MOURIR

II

(Variante de la finale)

 A légende que nous rapportons ici ressemble beaucoup à la finale du conte narré dans la *Rev. des trad. pop.*, XI, 569-70-71. La voici :

Saint Remacle venait de bâtir l'abbaye de Stavelot (province de Liège) ; on devait en faire la dédicace le lendemain et un ange avertit le saint que Satan arrivait avec une grosse pierre qu'il se proposait de laisser tomber sur le toit au bon moment.

Saint Remacle se fit apporter tous les vieux souliers que l'on put réunir et s'en alla à la rencontre du diable. La rencontre eut lieu près de Vanne, au-dessus d'une rude montée. L'autre ayant demandé le chemin de Stavelot, et s'il en était encore éloigné, saint Remacle vida le sac aux souliers et dit :

— Voilà ce que j'ai usé de chaussures depuis que j'ai passé par là !

— Matin ! dit le diable, je n'arriverai jamais à temps pour la cérémonie !

Et, découragé, il laissa tomber son bloc qui se brisa et s'enfonça dans le sol, où il est resté.

(J. D'ARDENNE. *L'Ardenne*, guide du touriste, tom. II, (1895), p. 226-227).

ALFRED HAROU


1. Sourate XXXVII, v. 6-10. — Cf. Dans les notes de ma traduction de la *Bordah* (Paris, 1894, in-18, p. 64-66), l'histoire de Khatea qui vit les démons repoussés à coups d'étoiles dans la nuit de la naissance de Mohammed.

LES ORDALIES ¹

X

PAR LE FEU

a). *Chez les Tshis*

 ES prêtres et les prêtresses chez les Tshis de la côte de Guinée, sont soumis à l'ordalie du feu pour prouver leur pureté et leur chasteté, pendant la période où ils reçoivent l'inspiration de la divinité. On allume un large feu de bois et quand il a brûlé jusqu'au rouge, les débris enflammés sont rangés en cercle, d'environ un demi-yard à trois yards de diamètre. L'intérieur reste vide. Le prêtre ou la prêtresse s'avance dans cet espace et immédiatement on verse sur le brasier du rhum, de l'huile et d'autres liquides inflammables, de sorte que les flammes s'élèvent parfois à la hauteur de la tête d'un homme. Elles durent à peu près vingt secondes et le prêtre sort du cercle. L'épreuve se répète à quelque intervalle une seconde et une troisième fois. Si le prêtre a pu rester dans le cercle sans éprouver aucun dommage on croit qu'il est pur et agréable à la divinité. Mais si la violence de la chaleur l'a obligé de sauter dehors, ou s'il a reçu une brûlure quelconque, il est considéré comme impur ².

b) *Chez les Sérères-Sines*

D'après Burdo, l'épreuve par le feu existe chez les Sérères-Sines au Sénégal, comme chez les Wolofs ³.

XVII

PAR IMMERSION

b) *Dans l'Inde*

Comme en France jusque dans les temps modernes, on employait dans l'Inde au xiv^e siècle, l'ordalie par immersion pour reconnaître

1. Suite, voir t. XI, p. 16, 296.

2. Ellis, *The Tshi-Speaking peoples*, Londres, 1887, in-8, p. 138-139.

3. *Niger et Bénoué*, Paris, 1880, in-18, jés. ch. 1, p. 13.

les sorcières : Ibn Batoutah raconte ainsi une épreuve dont il fut témoin. « Un certain jour on m'amena une femme et l'on me dit : c'est une *Kaftâr* (en persan *hyène*) et elle a dévoré le cœur d'un enfant qui se trouvait près d'elle. On apporta le corps de cet enfant. Par conséquent, je prescrivis aux dénonciateurs de conduire cette femme au vice-roi. Celui-ci ordonna de lui faire subir une épreuve. Voici en quoi elle consista : on remplit d'eau quatre jarres, qu'on lia aux mains et aux pieds de la femme : on jeta celle-ci dans la rivière Djomna et elle ne se noya pas. On sut ainsi que c'était une *Kaftâr*, car si elle n'avait pas surnagé au-dessus de l'eau, elle n'aurait pas été une de ces misérables. Alors le vice-roi commanda de la brûler toute vive. Les habitants de la ville, hommes et femmes accoururent et ramassèrent ses cendres, car ces gens-là prétendent que quiconque fait avec cela des fumigations est en sûreté contre les enchantements des *Kaftârs* pour toute la durée de l'année ¹ »

RENÉ BASSET.

1. Ibn Batoutah, *Voyages*, éd. et trad. Defrémery et Sanguinetti, t. IV. Paris, 1879, in-8, p. 37-38.



Bretons se rendant à la messe de minuit.

CROYANCES ET LÉGENDES DU MORBIHAN

(Suite)



CEUX qui vont habiter les premiers une maison neuve n'ont pas de chance ; un des membres de la famille meurt dans l'année. Pour qu'une maison ne soit pas malchanceuse il faut qu'elle soit habitée d'abord par une personne seule, de préférence par un vieux garçon ou par une vieille fille.

Si un garçon naît en décours il ne vivra pas ; ce n'est pas toutefois général aux environs de Pontivy. Il en est de même sur le littoral des Côtes-du-Nord, s'il s'agit d'une fille.

Si un enfant naît (soit garçon ou fille) au moment où la lune se lève, il devient innocent (faible d'esprit).

Ceux qui naissent au moment de la pleine lune peuvent être fous quand ils deviennent vieux.

Quand on voit un feu follet il faut s'empressement de rentrer chez soi, car si on reste à le regarder on perd la vue. A Saint-Gérand on dit que celui qui passe près d'un feu follet est obligé de le suivre, car le feu l'attire après lui.

Sur la route de Saint-Gérand à Gueltas se trouve une fontaine qu'on appelle la Fontaine de Saint-Gérand. C'est là que se rend tous les ans le jour de la fête Saint-Gérand la procession, d'où elle revient pour mettre le feu à la fouée (feu de joie) à un endroit situé à environ cent mètres de la fontaine en tirant sur le bourg. On appelle communément cet endroit : Le lieu où on brûle la fouée. Cette fontaine est, disent les gens du pays, hantée la nuit par un esprit malfaisant qui ne manquerait pas de faire du mal aux passants s'il n'en était empêché par saint Gérard.

Ceux qui passent la nuit auprès aperçoivent un gros chien qui les accompagne. Si les passants viennent du côté du bourg de Saint-Gérand, ce chien les suit jusqu'à l'endroit où on brûle la fouée. Si au contraire ils vont du côté de Gueltas ou de Saint-Gonnery, il leur fait la conduite jusqu'à ce qu'ils aient passé le Pont du Resto. Il paraît qu'après que les voyageurs ont passé ces deux endroits il n'a plus pouvoir sur eux. Aussi le chien les quitte et s'empresse de retourner à la fontaine. Ce chien est, dit-on, envoyé par saint Gérard pour protéger les passants contre les attaques de ce génie malfaisant qui hante sa fontaine.

FRANÇOIS MARQUER.

LES ÉDIFICES HANTÉS

I

LA MÉTAIRIE AUX SERPENTS



A ferme des Mathelins, près de Glux et non loin des sources de l'Yonne, située au milieu des forêts du Morvan, est appelée aussi la métairie des serpents et on raconte des récits singuliers relatifs à l'origine de ce nom.

Un voyageur qui demandait l'hospitalité s'y étant présenté y fut mal reçu. C'était justement un sorcier qui, pour se venger, voua la maison au diable et aux serpents, mais ceux-ci ne devant faire aucun mal et être inoffensifs seulement pour effrayer ce mauvais hôte.

Aussi depuis et toujours cette habitation a été habitée, fréquentée par des milliers de ces reptiles ; les murs en sont remplis, on les voit venir familièrement se chauffer au foyer et passer leur tête éveillée et curieuse dans les trous des murs, goûter à la soupe et aux aliments, pénétrer dans les lits mêmes, se promener et s'enrouler avec les enfants dans les berceaux, mais jamais ils ne font de mal à personne, et force a été aux métayers de s'y habituer et de vivre avec eux.

Mais il y a une cinquantaine d'années, fatigués d'une promiscuité aussi désagréable, on résolut de démolir entièrement les anciens bâtiments criblés de lézardes et d'autres cavités et de faire disparaître ces hôtes sans gêne et par trop importuns. Tout fut donc rasé, on trouva dans les murs des quantités effrayantes d'œufs de serpents, de quoi charger plusieurs chariots à bœufs. Dans la cour un immense brasier composé de plusieurs cordes de bois fut préparé et tous ces œufs y furent jetés. Malgré l'intensité du feu, jamais on ne put les brûler et on reconnut que le feu ne pourrait rien sur eux. La métairie fut reconstruite, mais rien n'a fait enlever le sort ; malgré sa bénédiction par le curé, elle est toujours fréquentée par les couleuvres dont on ne se débarrassera jamais jusqu'à fin et confusion des siècles.

Dans toute cette région du Morvan on plante du reste le premier jour de mai une branche feuillue pour éloigner les couleuvres et empêcher qu'elles y déposent leurs œufs.

HIPPOLYTE MARLOT.

LE COCHER DE LA MORT

LÉGENDE DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

ADIS vivait à Sterpenich (Grand Duché de Luxembourg) un seigneur, peu compatissant et dur envers le petit monde. Certain jour, il fit appeler son coureur habituel et lui dit : « Tu vas porter cette lettre à son adresse, à vingt lieues d'ici, et tu me rapporteras la réponse avant la nuit. Il est bien entendu que tu feras la route à pied ».

L'infortuné messager se mit en route en pleurant, car il savait que ce que le seigneur exigeait de lui était irréalisable.

Chemin faisant, il fit la rencontre d'un nain conduisant un char, attelé de quatre chevaux BLANCS.

Le nain, voyant le messager tout en nage, lui offrit de le prendre sur son char et de le conduire à destination.

Inutile de dire que l'offre du nain fut aussitôt acceptée. Par ce moyen cette longue distance put être franchie, et avant la nuit le coureur rapportait la réponse à son maître.

Le seigneur, en apercevant son serviteur, ne put s'empêcher de s'écrier : « Il est impossible que tu aies déjà fait ta course, tu me trompes, montre ta réponse ».

Le coureur, en présentant la lettre à son maître, répondit : — « Si je suis déjà de retour, je le dois à un nain qui conduisait un char attelé de quatre chevaux BLANCS et qui a bien voulu me conduire à destination ».

— Oh ! la bonne plaisanterie, reprit le seigneur, quel est ce nain ?

— « Ce nain m'a dit qu'il était le *cocher de la mort* et qu'il viendrait, ce soir, vous prendre avec son char attelé de quatre chevaux NOIRS.

A ces mots le seigneur de Sterpenich chancela et tomba inanimé ; la frayeur l'avait tué.

Le soir, en effet, le nain, conduisant un char attelé de quatre chevaux NOIRS, entre dans la cour du castel. S'étant dirigé vers la chambre mortuaire, il emporta le corps du défunt et depuis lors on ne le revit plus dans la contrée, pas plus que son funèbre équipage.

(Recueilli à Reclange, Grand Duché de Luxembourg).

ALFRED HAROU.

PÉLERINS ET PÉLERINAGES

XXI

LA LÉGENDE DE SAINT-MERRI A LA SELLE

SUR la grande route d'Autun à Château-Chinon on passe au pied d'une falaise de rochers granitiques près du village de la Selle. Au sommet de cette falaise on voit un calvaire et un peu au-dessous une petite grotte servant de grosse niche ou abri à une statue d'un saint, le bon saint Merri, patron de cette paroisse. On y vient encore aujourd'hui de fort loin en pèlerinage pour certains vœux et surtout pour la guérison des maladies ; jadis on y faisait des offrandes d'œufs ou de menue monnaie qu'on disposait sur la pierre au pied du saint.

Donc on raconte qu'une bonne femme très dévote d'un village voisin y était venue pour implorer le saint pour sa fille, mariée depuis plusieurs années et qui n'avait pas encore d'enfants. Mais elle avait aussi une autre fille célibataire et c'est celle-ci qui eut un enfant dans l'année tandis que l'autre restait stérile.

La brave femme courroucée revint voir le saint et lui fit les plus vifs reproches de s'être ainsi moquée d'elle et de l'avoir trompée. Dans sa colère et sa bien juste indignation, avec son bâton elle lui infligea une rude correction et même lui cassa le bras et le fit rouler à terre où il resta longtemps. Les habitants plus tard se cotisèrent pour acheter un saint tout neuf qui est placé au premier plan de la grotte sur un piédestal, tandis que le vieux saint fut relégué honteusement au coin où il s'appelle le pieurrrou, (le pleureur).

XXII

INVENTION DE LA SAINTE-CROIX

Les paysans du Morvan vont couper de jolies petites baguettes de coudrier bien droites, et en forment un petit paquet attaché de distance en distance par de petits liens écorcés du plus gracieux effet et où sont placées des brindilles de buis vert ; il n'y a pas de croisillons à ces baguettes comme dans l'Auxois. Elles sont portées à l'église pour y être laissées le jour de l'invention de la Sainte-Croix. Après cette bénédiction elles sont placées à la fenêtre de la maison, on les place sur les ruches d'abeilles, dans les champs cultivés, mais après les récoltes elles sont rapportées et brûlées.

(*Arleuf et lieux voisins*).

HIPPOLYTE MARLOT.

LES SOCIÉTÉS DE TRADITIONS POPULAIRES ¹

IX

SOCIÉTÉ SUISSE DE TRADITIONS POPULAIRES



LA Société suisse des traditions populaires (*Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde*), a été créée sur l'initiative de trois savants distingués, M. le Dr Hoffman-Krayer, l'un des rédacteurs du *Schweizer Idiotikon*, M. le Dr E.-A. Stükelberg, privat-docent à l'Université de Zurich, et E. Richard, secrétaire de la Société commerciale de Zurich.

L'un des premiers soins de la Société constituée à Olten, le 3 mai dernier, a été de lancer un appel au peuple suisse pour exposer l'intérêt national que présentent les études traditionnistes. En voici quelques passages.

« Un vent de destruction souffle sur le grand siècle qui va finir. Au milieu des vastes conceptions de notre Age industriel, il n'y a plus de place pour l'intime et délicieuse poésie des conditions modestes, de la vie familière et rustique. Mœurs et coutumes traditionnelles, antiques fêtes populaires, anciens costumes, légendes et chansons tombent dans l'oubli, dans le mépris.

« Faut-il ou non le regretter ? Les points de vue peuvent être différents : on peut considérer avec sympathie ou avec tristesse l'irrésistible transformation des idées et des mœurs. Mais tous ceux qui, dans le conflit des opinions, ont gardé un jugement libre et désintéressé, s'accorderont à reconnaître le grand intérêt historique de ces traditions où se révèle la façon de penser et de sentir de notre peuple, et l'urgence qu'il y a de les recueillir, avant qu'elles aient achevé de disparaître.

« Depuis quelques années, cette pensée a provoqué dans tous les États civilisés la fondation de sociétés et de revues spéciales. Il est surprenant que la Suisse soit jusqu'à présent le seul pays où l'on n'ait pris aucune mesure pour rassembler d'une façon systématique le trésor encore si riche des traditions populaires.

1. Cette notice est en grande partie empruntée à un article du *Journal de Genève*.

« C'est pourquoi soixante-dix citoyens de différents cantons ont pris l'initiative de fonder une société, dont le but principal sera d'étudier et de faire connaître toutes les manifestations de la vie populaire suisse.

« Ce but ne peut être atteint ni par des efforts isolés ni par des travaux de cabinet et de bibliothèque, mais seulement par la collaboration de toutes les classes de la nation. C'est la première fois que s'offre au peuple suisse l'occasion de participer à une entreprise d'une haute importance scientifique. De leur côté, les représentants de la science se sentiront encouragés et fortifiés par la pensée de témoigner au peuple leur reconnaissance, en s'intéressant à ses façons de vivre et de penser.

« Le concours de tous ceux que leur profession met en rapports intimes avec le peuple, de tous ceux qui ont de fréquentes occasions d'observer les mœurs et les sentiments populaires, importe tout particulièrement à la réussite de l'entreprise. Nous nous adressons en premier lieu aux ecclésiastiques, aux instituteurs, aux médecins, qui ont souvent de si riches matériaux à leur disposition. Nous les prions instamment de prendre note des traditions populaires dont ils peuvent avoir connaissance, et de nous les communiquer pour les publier.

« D'une façon générale, toutes les classes, toutes les professions peuvent collaborer en quelque mesure à l'œuvre commune. Qui donc n'aurait retenu dans sa mémoire, depuis les jours de son enfance, un jeu, une formule rimée, une historiette de revenant ou de sorcière, une superstition ? Qui n'a eu l'occasion, dans ses occupations journalières ou en voyage, d'observer quelque particularité d'architecture, quelque fête, quelque trait de mœurs ? Tout cela mérite d'être recueilli, et la plus modeste contribution sera toujours accueillie par nous avec reconnaissance.

« Il n'y a donc personne qui ne puisse concourir à cette patriotique entreprise. La conscience de notre originalité nationale a toujours rempli les cœurs suisses de joie et de fierté. C'est dans ces sentiments que nous adressons à tous nos concitoyens une pressante invitation à faire partie de la Société suisse des traditions populaires.

« La revue que publiera notre Société (les *Archives suisses des traditions populaires*) paraîtra par livraisons trimestrielles. Chaque livraison contiendra un article étendu, d'un caractère général, des articles plus courts et des notices relatives aux traditions populaires. Il s'y joindra des enquêtes et des réponses, ainsi que des renseignements sur l'activité de la Société (assemblées, conférences, excursions, adhésions, donations, etc.). Nous espérons aussi pouvoir

donner des illustrations, représentant des habitations, des costumes, etc.

« La cotisation est de 3 francs par an. En payant une fois pour toutes 50 francs, on devient membre à vie. Le prix d'abonnement à la revue est réduit pour les membres de la Société ».

Cet appel, signé de noms connus appartenant à toutes les parties de la Suisse, a été répandu sous forme de circulaires et d'élégantes affiches imprimées dans les deux langues par M. Maurice Reymond. Il était affiché au Village suisse à l'exposition de Genève. Grâce aux efforts tentés de toutes parts, aux appels faits au patriotisme local, et aussi au prix modeste de la cotisation, le nombre des membres, qui s'élevait au commencement de novembre, au chiffre de 298 atteint aujourd'hui 405.

Voici un résumé de son programme :

1. Observations anthropologiques.
2. Habitation, vie domestique et vie rurale : disposition du groupe de maisons et de la maison isolée, avec toutes ses dépendances ; architecture et distribution intérieure, matériaux de construction ; ustensiles ; caractères et particularités de l'exploitation rurale ; domesticité ; propriété foncière et bétail.
3. Nourriture : boissons et mets nationaux ; repas : préparation et façon du pain ; mets préparés à l'occasion de certaines fêtes, etc.
4. Costume, parure, coiffure.
5. Industrie domestique et art populaire.
6. Mœurs, usages et fêtes :
 - a) Naissance, baptême, confirmation, première communion, mariage, maladie, mort et enterrement.
 - b) Noël, Saint-Sylvestre, jour de l'an, Rois, carnaval et fêtes patronales, semaine sainte, Pâques, Pentecôte, Saint-Jean, fêtes de mai, de la mi-août, etc.
 - c) Fêtes locales d'un caractère religieux et profane, spécialement fêtes historiques ; landsgemeinden : fêtes de tir, de chant et de gymnastique, fêtes de la jeunesse.
 - d) Usages en vigueur lors de la construction des maisons et de l'engagement des domestiques ; usages scolaires ; rendez-vous, veillée.
 - e) Coutumes rurales, calendrier, règles météorologiques.
 - f) Usages des bergers, des pêcheurs, des ménétriers, des artisans, des corporations, etc.
7. Croyances et superstitions populaires : culte des âmes, revenants ; sorcières, magie ; préservatifs et remèdes : croyances relatives aux animaux, aux plantes, aux astres ; songes et présages.
8. Us et coutumes de droit.

9. Littérature orale : chansons populaires et enfantines, formules rimées ; inscriptions ; devinettes ; contes, légendes, anecdotes, facéties, drames populaires.

10. Jeux.

11. Musique et danse : caractère général de la musique ; mélodies, particulièrement de chansons populaires et enfantines ; instruments ; caractère, époques et emplacement des danses.

12. Plaisanterie et raillerie populaires : satires, moqueries, farces.

13. Locutions spéciales : proverbes et expressions proverbiales ; jeux de mots et expressions figurées ; formules de salut, de remerciement, de congé, de souhait, de condoléances : tournures de politesse ; menaces, insultes, jurons, appels, etc.

14. Noms et surnoms d'hommes, d'animaux, de plantes, de maisons, de points géographiques et d'objets de toute espèce.

15. Lexique : collections de mots rangés par ordre de matière ; histoire et distribution géographique de mots caractéristiques.

Il n'est personne, pour ainsi-dire, qui n'ait quelque observation, quelque fait à apporter pour la connaissance de nos coutumes populaires.

Les membres recevront à un prix réduit la revue organe de la société (*Schweizerisches Archiv für Volkskunde*), dont le premier fascicule vient de paraître. Il renferme une introduction du comité sur le but poursuivi et les moyens de l'atteindre ; des observations fort judicieuses de M. le Dr J. Hunziker, d'Aarau, sur l'architecture du Village suisse reconstitué à l'Exposition de Genève, qui n'était pas à l'abri de tous reproches au point de vue archéologique ; un article de M. le Dr. R. Martin, à Zurich, sur l'étude des races de la Suisse, accompagné d'un modèle de tableau formulaire pour la notation des mensurations et des observations anthropologiques ; une note de M. le Dr Sniger de Berne, sur un conte valaisan, *Karl unter den Weibern* ; une étude de M. G. Fient, de Coire, sur les cérémonies funèbres dans le Prättigau ; un article important de M. Hoffmann-Krayer, sur les usages du mardi-gras en Suisse, et une contribution à l'étude des coutumes populaires dans le canton de Zoug, par Mme Anna Ithen.

Dans les miscellanées, nous remarquons un conte de la Vallée de Bagnes, *Brise-Fer*, publié par M. A. Taverney ; des extraits de registres du Consistoire et du Conseil de Genève sur les « épouses du mois de mai » et les jeux de la mi-été, à Genève, en 1614, communiqués par M. Eugène Ritter ; une prière pour le bétail provenant du vallon des Plans, publiée par M. W. Robert, etc. Le fascicule se termine par une petite revue de ce qui se fait en ce moment en

Suisse et à l'étranger dans le domaine du folk-lore, une chronique de la Société avec liste des membres et enfin deux articles nécrologiques sur deux des membres fondateurs, membres également du Comité, Fritz Staub, le rédacteur en chef du grand *Idiotikon* suisse, et le curé von Ah, pertes infiniment regrettables pour les études historiques et littéraires suisses.

A partir du second numéro, le sommaire sera en allemand et en français.

A côté d'une bibliothèque, à laquelle beaucoup de savants ont déjà envoyé leurs œuvres et leurs tirages à part, et qui dès maintenant prête des livres aux sociétaires, la Société nouvelle compte organiser une collection d'art populaire, de costumes, de gravures, enfin de tout ce qui se rapporte au programme à la fois archéologique, anthropologique et traditionniste de la Société.

P. S.



Fleuron de la Société suisse des Traditions populaires

BIBLIOGRAPHIE

L. Arturo Trombatore. *Folk-lore Catanese.* Turin, Carlo Clausen, petit in-18 de pp. 127.

Cet élégant petit volume se compose, comme son titre l'indique, de mélanges folkloriques, dont les matériaux ont été recueillis à Catane. Dans ce pays, existe la croyance aux « donne di casa ». Ce sont des esprits de personnes vivantes qui ont le privilège de quitter leur corps le mercredi et le samedi, pendant la nuit ou la méridienne, et d'aller se promener un peu partout avec une incroyable vélocité ; M. T. donne de nombreux détails sur cette croyance et il reproduit un conte où un de ces êtres si singulièrement privilégiés est mis en scène, et finit d'une manière tragique. On trouve aussi des détails sur le « Lupo mannaio », sorte de loup-garou, sur les pierres d'avertissement que lance le bienheureux saint Pasquale. Un petit chapitre très curieux est consacré aux coutumes et croyances diverses, qui terminent pour ainsi dire la première partie, la moins longue (48 pp.) mais non la moins intéressante pour les étrangers de ce petit volume. Viennent ensuite les « canzoni », des proverbes et façons de dire, des prières populaires, des rimes et formulettes enfantines, et quelques pages sur la médecine populaire et les fêtes.

P. S.

Leite de Vasconcellos. *Ensayos ethnographicos*, vol. I, pet. in-18 carré de pp. 372 (600 reis).

Le commencement de ce volume de mélanges se rapporte (pp. 22-98) à diverses croyances et coutumes du Portugal, aux divertissements du carnaval, à la fête de Saint-Jean, au culte des morts, à la sorcellerie, aux loups-garous, aux Maures enchantés, etc. La seconde partie, la plus développée, contient une fort intéressante histoire des traditions populaires avec l'analyse des divers recueils depuis la première période (xvi^e siècle) jusqu'à nos jours. C'est une précieuse bibliographie, dans laquelle on trouve réunis des renseignements que l'on chercherait vainement ailleurs, et qui rendent ce petit livre bien précieux pour les traditionnistes. Je ferai à l'auteur un tout petit reproche, c'est de n'avoir pas toujours donné le nom de l'éditeur, le format et le nombre de pages des ouvrages qu'il cite ou qu'il analyse.

P. S.

Joseph Jacobs. *The book of Wonder Voyages*, avec illustrations de D. Batten. Londres, D. Nutt, gr. in-8 carré de pp. VIII, 224 (6 sh.).

Ce livre contient un choix de voyages merveilleux, qui sont en général sous une forme semi-populaire ; ce sont le Voyage des Argonautes, auquel Kingsley

avait déjà donné presque la tournure d'un conte populaire ; le *Voyage de Maelduin*, où l'éditeur a reproduit la version donnée par M. Whitley Stokes des surprenantes aventures de ce héros celtique ; M. Jacobs a quelque peu arrangé et abrégé les diverses versions arabes de l'Histoire de Hassan de Bassorah ; le quatrième morceau « Les Voyages de Thorkill et d'Eric, le traverseur de voies périlleuses » a été rédigé d'après une traduction de la Saga d'Eric de M. S. Sephton, et le *Voyage de Thorkill dans le monde sous-marin*, de Saxo Grammaticus. Sans faire œuvre d'érudition dans ce volume, qui est surtout destiné au grand public, M. J. l'a pourtant fait suivre de quelques notes intéressantes sur les sources auxquelles il a puisé, et il a brièvement indiqué quelques récits parallèles. L'illustration faite par D. Batten, le collaborateur habituel de M. J. Jacobs, dans ses jolis volumes de fin d'années est très curieuse, et souvent dans une note fantasque très particulière si elle confine parfois à la charge, comme dans le voyage de Maelduin, dans les Argonautes, il a eu soin de donner à ses personnages les formes élégantes et sobres qui convient à un récit de l'ancienne Grèce.

P. S.

Uhland. *Poésies choisies*, traduites par André Pottier de Cypiez. Paris, Perrin, in-18 de pp. XXIX-216.

Uhland est un des poètes les plus populaires de l'Allemagne, et il doit cette bonne fortune, non pas seulement à son très réel talent, mais aussi à la source à laquelle il a puisé un grand nombre de ses sujets : ballades et chansons, contes et légendes ont été mis à contribution par lui, et il s'était si bien pénétré de leur esprit qu'il a su, tout en les traitant en véritable poète, leur conserver leur saveur. Nous avons en France des légendes aussi gracieuses, aussi terribles, aussi dramatiques que celles d'Outre-Rhin. De temps en temps, il semble que quelques-uns de nos poètes vont enfin tenter de mettre en œuvre notre trésor légendaire ; mais jusqu'ici aucun ne l'a fait d'une manière suivie. Quelques pièces très bien venues montrent pourtant ce qu'on pourrait faire dans cet ordre d'idées : Richepin, Gabriel Vicairé, d'autres encore, ont plusieurs fois trouvé la forme qui convient ; leur tort a été de ne traiter que rarement des sujets qu'ils auraient pu revêtir de formes aussi agréables que celles de Uhland. En le traduisant dans une langue à la fois claire et familière, M. P. de C. aura fait comprendre mieux qu'une longue dissertation, quelles ressources d'inspiration renferme la poésie populaire, et la façon dont un homme de génie peut y imprimer sa personnalité, tout en lui gardant la naïveté et parfois la rudesse qui lui sont particulières, et qui en font le charme.

P. S.

J. Curtin. *Tales of the fairies and the Ghost World*. Londres, D. Nutt, 1895, 1 vol. pet. in-8 de XIII-198 p. (Avec une préface d'A. Nutt).

En dehors du monde slave et magyar dont les contes ont fourni à M. Curtin la matière d'un bon recueil (1), les recherches de l'auteur ont été consacrées aux traditions irlandaises, et ce nouveau volume vient s'ajouter à ceux qu'il a

1. *Myths and folk-tales of the Russian, Western Slavs and Magyars*. Londres, 1891, in-8.

déjà publiés sur ce sujet (1) et qui doivent former, pour les Celtes d'Irlande, une collection analogue à celle de Campbell pour les Gaels d'Ecosse. Il complète l'ouvrage classique de Crooker et les indications que M. Curtin donne dans son introduction ne laissent aucun doute sur l'authenticité des traditions qu'il rapporte. Il a vécu dans un milieu où une personne sur dix affirme hautement sa croyance aux fées et où les neuf autres se contentent de la dissimuler aux étrangers dont ils craignent sans doute les railleries ou devant qui ils veulent faire les esprits forts. Il ne faudrait pas cependant limiter à l'Irlande ce privilège de

Marcher et respirer dans un peuple de dieux

ou de demi-dieux. D'autres races, les Arabes, par exemple, ont le sentiment du surnaturel aussi naturellement développé, d'autant plus que la croyance aux démons, aux génies, aux afrites, aux ghoules, etc., n'a rien qui choque les idées religieuses musulmanes. Si d'après une grande partie des légendes rapportées ici, nous voyons que les « remparts des fées » sont d'anciens tombeaux dont la sainteté, suivant M. Nutt, provient de la destination, et si par conséquent, ces légendes sont une sorte de résidu mythologique que le christianisme n'a pu faire disparaître, il en est d'autres, par exemple celle de John Sheo et du trésor, qui sont des adaptations à des contemporains (le héros de cette dernière histoire serait mort en 1847) de contes venus du dehors. Le fait, du reste, n'est pas rare : la première partie du conte d'Alibaba et des quarante voleurs, avec ses principaux traits (le trésor dans une caverne au fond d'un bois ; la porte qui s'ouvre et se ferme d'elle-même à certaines paroles, l'or mesuré au boisseau, l'avare jaloux perdu pour sa cupidité) a été localisée en Prusse, dans les ruines du château de Dumenburg entre les couvents de Hadersleben et d'Adersleben (2). Le volume de M. Curtin renferme trente contes et légendes, et l'on voit par ce qui précède, qu'il mérite un excellent accueil.

RENÉ BASSET.

Stumme. *Neue tunisische Sammlungen.* Leipzig, 1896, in-4, 148 p.

Les textes accompagnés d'une transcription et d'une traduction que publie M. Stumme sont une addition à son précieux recueil paru en 1893 (*Tunisische Märchen*, Leipzig, 2 vol. in-8), elle est spécialement consacrée aux chants, formules, devinettes et contes d'enfants et sera d'autant mieux accueillie que ces parties du folk-lore n'ont pas été étudiées jusqu'ici, dans le monde musulman comme elle l'ont été en l'Europe.

Les quatre premiers couplets sont relatifs à la pluie : viennent ensuite des refrains de nourrices et d'enfants, suivis de chansons des rues qui ont plus de rime que de raison : j'en citerai un exemple qui, dans la traduction ne peut rendre bien entendu le rythme de l'original (n° XVI).

Kabkabou, ia Kabkabou
Allons jouer vers le rempart :
La cigogne est tombée et s'est brisée ;
Réjouis-toi, capitaine de vaisseau,
Aïcha est devenue pour toi une jeune fille,
Elle danse avec des anneaux de jambe en or,
Du henné et un peloton de fil.

1. *Myths and folk-lore of Ireland.* Boston, 1890, in-8 ; *Hero tales of Ireland.* Boston, 1894, in-8.

2. Otmar, *Volkssagen.* Bremen, 1800, in-8, p. 225.

Les suivantes sont également des chansons des rues, mais elles ont plus de suite, en particulier les nos 25-27 qui expriment le regret de l'éloignement. Les nos 33-37 sont des couplets de circonstance. Les nos 38-39 nous fournissent des spécimens de chansons de métiers (vendeurs d'abricots et de figes). Les nos 42 et suivants renferment des séries de formulettes qui n'ont de sens qu'en arabe. Vient ensuite une série de 18 énigmes sur le fusil, la fumée, le rasoir, la grappe de raisin, la flamme de la lampe, le doigt, le coquelicot, la chaux, la mosquée, le papier, l'encre et l'écriture, le chemin de fer, le cabinet, les pigeons, les fourmies, les dents et la langue, la pastèque (1), la mort et l'outre. Ces énigmes sont suivies des chansons amoureuses désignées sous le nom de 'Arobi et trois petits contes d'enfants ; le dernier est une randonnée dont je n'ai pas rencontré les termes jusqu'ici : le chat dont la queue a été coupée et l'œil arraché pour un méfait qu'il a commis, ne les recouvrera qu'en échange d'un plat de viande qu'il va demander au boucher : celui-ci exige un mouton qui réclame de l'herbe, qui veut de l'eau pour laquelle il faut une outre. Le vendeur d'eau la donne en échange du service rendu par le chat qui lui attrape deux ou trois cents souris ; mais en apportant un sac de charbon pour cuire la viande, le chat est écrasé.

RENÉ BASSET.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

André Lefèvre. *Les Etrusques.* Leçons professées à l'Ecole d'Anthropologie. J. Maisonneuve, in-8 de pp. 82. (Ext. de la Revue de linguistique).

Intéressant et très substantiel tableau de ce qu'on sait des origines et de l'histoire de ce peuple, de ses mœurs, industries, art et sépulture, ainsi que de sa religion et de sa langue.

Philippe Salmon. *L'Ecole d'Anthropologie. (1895-1896).* Félix Alcan, in-8 de pp. 48. (Extr. de la Revue de l'Ecole d'Anthropologie).

C'est à l'occasion du 20^e anniversaire de l'Ecole que M. Philippe Salmon a entrepris de retracer son histoire. Fondée par Broca, elle ne fut reconnue d'utilité publique (1889) qu'après avoir fait ses preuves pendant près de 14 ans. Actuellement ses cours sont suivis par plus de 12.000 auditeurs. Plusieurs d'entre eux se rattachent aux traditions populaires ; tel était celui d'Anthropologie linguistique que notre collègue Abel Hovelacque professa brillamment de 1876 à 1885 ; sa chaire est aujourd'hui occupée par M. André Lefèvre, aussi

1. Cette énigme existe dans la province de Constantine, dans les mêmes termes cf. Mejdoub, *Choix de fables en arabe parlé.* Constantine, 1890, in-8, p. 162, énigme II.

notre collègue, qui y a traité nombre de questions de mythologie, de superstitions et de croyances. M. Adrien de Mortillet, chargé de la chaire d'ethnographie comparée, s'occupe depuis 1889 à comparer les industries des populations préhistoriques avec celles des peuples modernes. Un résumé des leçons et des mémoires originaux sont publiés dans la Revue mensuelle de l'Ecole d'Anthropologie, fondée en 1890, sur l'initiative d'Abel Hovelacque.

L. Quarré-Reybourbon. *Le Colisée de Lille.* Lille, L. Quarré, in-8 de pp. 24 avec figures.

Notre collègue continue à consacrer d'intéressantes monographies au vieux Lille. Le Colisée construit à Lille « à l'instar de celui de Paris » était un jardin avec toutes sortes de ruines artificielles, de grottes, de tombeaux etc., qui servait de lieu de réunion et de plaisir. Construit en 1787, il fut détruit presque entièrement en 1792 pour la défense de la place, et il n'en reste plus que quelques vestiges.

Léon Duvauchel. *L'Hortillonne, mœurs picardes,* roman. Librairie A. Lemerre, Paris, in-18.

L'action de ce roman se passe aux environs d'Amiens, dans le pays entrecoupé de canaux où fleurit l'industrie maraîchère locale. Beaucoup de dialogues sont en patois picard, et l'on y trouve un certain nombre de coutumes et de superstitions, ainsi que des descriptions des maisons et du mobilier rustique des hortillons ou maraichers.

Ollivier-Beauregard, *Chez les Pharaons,* études égyptiennes, histoire, religion, cryptographie, caricature. Paris, Thorin, in-8° de pp. XLVIII, 163 (avec figures).

Nous nous contentons pour aujourd'hui de signaler les chapitres qui touchent en quelques points à nos études : La justice et les tribunaux dans l'ancienne Egypte (Set à tête d'âne ; la légende de la nativité du Christ entre le bœuf et l'âne ; le culte de Set en Egypte) ; pseudo-poupée et caricature égyptienne.

Paul Eudel. *Un peu de tout.* Ollendorff, in-18 de pp. XII-485 (3 fr. 50)

Cet intéressant volume de mélanges, agréable et instructif à lire, renferme quelques passages qui intéressent le traditionnisme, tels sont l'analyse d'une *Cendrillon*, adaptation pour marionnettes du conte de Perrault, faite par le père de l'auteur, et la description très-mouvementée du baptême de la ligne, tel qu'il se pratiquait encore en 1856, à bord des long-courriers français.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Journal of American Folk-lore, IX, 34. — Popular Celebrations in Mexico, *Frederick Starr*. — Micmac Magic and Medicine, *Stansbury Hagar*. — Christmas Maskings in Boston, *W. W. Newell*. — Popular American Plant-Names, *Fany D. Bergen*. — Two Negro Tales, *Mrs. William Preston Johnston*. — Account respecting Beliefs of Australian Aborigines. — Record of American Folk-lore, *A. F. C.* — Negro Hymn of the Judgment Day. — Navaho Legends, *W. W. Newell*.

Ons Volkleven VIII, 5 et 6. Usages et Coutumes populaires de la Campine anversoise. Le Déménagement des valets et des servantes (avec des chansons et des airs notés), *Frans Zand*. — Contes populaires : 4. (61.) L'Oiseau d'or, le Cheval d'or et la Princesse. 5. (62.) La Bourse, la Baguette et le Chapeau enchantés, *Jozef Cornelissen*. — Légendes : 8. (207.) La Fille qui sautait d'un arbre sur l'autre. 9. (208.) L'Animal-fantôme de Wyneghem. 10. (209.) L'Animal fantastique et le Nain. 11. (210.) La Dame blanche de Wyneghem. 12. (211.) La Dame blanche et les Lapins. 13. (212.) La Ferme hantée, *Alfred Harou*. — Proverbes et Dictons populaires relatifs au temps, *Frans Zand*. — Saint-Antoine (suite), *Alfred Harou*. — Usages et Coutumes populaires du Brabant septentrional (Hollande) (suite) : VI. 2. Les Courses de Chevaux. 3. Coutumes de chasse. 4. Réjouissances sur l'eau, sur la glace et dans la neige, réjouissances aériennes. VII. Jeux des enfants et jeux populaires. 1. Jeux des enfants, *P.-N. Panken*. — Les Saluts des différents peuples (suite), *Alfr. Harou*. — Un mot de l'histoire des pommes de terre, *L. Mees*. — Blason populaire : 10. (78.) Veerle la fière. 11. (79.) Les Veaux de Breendonck. — 12. (80.) Les Ch..... de Hoboken. 13. (81.) Heindonk : le rebut ou le bout du monde. 14. (82.) Les Mangeurs de Hingene. 15. (83.) Sempst la Riche. 16. (84.) Les Porcs ou les Hiboux de Sempst-Bosch. 17. (85.) Les Taupes de Kieldrecht. — 18. (86.) Les Têtes de Pierre de Poperinghe. 19. (87.) Sobriquets des habitants de quelques autres localités, *J.-F. Vincx*. — La petite Vieille et son cochon, randonnée anglaise, *J. Feskens*.

Volkakunde, IX, 5-6. — Chansons populaires, *A. De Cock*. — Encore le cheval, *A. De Cock*. — Pélerinage à Wanneghem-Lede, pour le « Kock » gâteau=carreau, *A. De Cock*. — Contes-Menteries. Gagner la fille du roi par la plus belle menterie, *A. de Cock*. — Proverbes et dictons sur les femmes. — La veuve (Suite). — La femme de mauvaise vie et la femme publique, *A. De Cock*.

NOTES ET ENQUÊTES



.. *Dîner de ma Mère l'Oye.* — Le 108^e dîner a eu lieu le 30 novembre à l'Hôtel des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Charles Beauquier, vice-président de la Société des Traditions populaires. Les autres convives étaient MM. O. Beauregard, Alfred Michau, Adrien Oudin, Raoul Rosières, Paul Sébillot, Julien Tiersot. MM. A. Certeux, E.-T. Hamy, Morel-Retz (Stop), etc., s'excusent par lettres de ne pouvoir assister au dîner.

M. Paul Sébillot annonce qu'au Comité Central qui a précédé le dîner, quatre nouveaux sociétaires ont été présentés. Le dîner décide que pour donner plus d'attrait aux quatre dîners annuels une commission des fêtes sera instituée. Elle est ainsi composée : George Doncieux, Morel-Retz (Stop), Napoléon Ney, Adrien Oudin, N. Quellien, Félix Régamey, Julien Tiersot.

Au dessert, on boit à la prospérité de la Société des Traditions populaires de la Suisse tout récemment fondée, et à laquelle nous consacrons un article.

.. *Nominations et Distinctions.* Notre collaborateur A. Giry, professeur à l'École des Chartes, a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres ; M. Girard de Rialle, ancien Président de la Société, prend la direction de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*.

.. *Coutumes relatives au bétail.* — A Arleuf (Nièvre). Lorsqu'on sépare un veau de sa mère pour le vendre au boucher, on a soin de lui couper une touffe de poils de la queue qu'on met dans le foin. Cela empêche la mère de *bramer*, (pleurer son veau) et lui fait donner son lait lorsqu'on la traite.

— Un paysan qui vient d'acheter un bœuf ou une vache doit toujours la faire entrer à reculons la première fois qu'elle entre dans sa nouvelle étable pour qu'elle prospère et n'attrape pas de maladies.

(Comm. de M. H. MARLOT).

.. *Chansonnette pour faire rentrer les vaches.* — En Ille-et-Vilaine, quand il est temps d'emmener les vaches à l'étable, on chante :

Tiaolo,
Le soleil est couché,
La barrière est à bas,
Il est temps d'emmener,
Tiaolo.

(Comm. de M. PAUL YVES SÉBILLOT).

.. *Origine de la fleur « Edelweifz ».* — Mon aïeule me l'avait dit et les gens de ces bois me l'ont confirmé souvent que, dans le soleil, la Sainte-Vierge est assise avec son rouet. Elle file la laine des agnelets blancs qui paissent dans le paradis. Une fois, qu'elle s'était endormie en flant, rêvant aux hommes, un flocon de sa laine tomba sur la terre où il resta accroché à un rocher élevé. Les gens qui l'ont trouvé là haut, au danger de leur vie, l'ont appelé Edelweifz, blanc pur ou noble.

(Recueilli dans Die Schriften des Waldschulmeisters de Peter Rosegger, par HERWIGE HEINECKE).

.. *Les Disettes.* Le peuple croit que le tombeau de Marie de Brabant, épouse de Louis V, duc de Bavière, enterrée à Donawerth, *garantit de la disette* les populations qui en touchent la pierre.

(Compte-rendu des Séances de la Commission royale d'histoire, IV, 362).

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

.. *Les Somnambules.* Les somnambules sont des enfants nés pendant que luit *l'étoile du soir*. Ils sont plus heureux le soir et la nuit que pendant le jour, bien qu'ils soient gens d'esprit.

(COREMANS. *L'année de l'ancienne Belgique*, dans le Bulletin de la Commission royale d'histoire, VII, 49).

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

.. *Se moquer de quelqu'un.* « *Vous me la faites à l'oseille* », pour dire vous vous moquez, vous plaisantez. (Bruxelles). On dit aussi « *Vous me tirez en bouteille* ».

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

.. *L'extrême-onction et les sacrements.* Du Fief, écrivain tournaisien du XVII^e siècle, parle d'un ancien préjugé populaire d'après lequel un malade ne pouvait *plus tester dès qu'il avait reçu les derniers sacrements*.

Dè nos jours, le peuple ajoute encore fois à cette ancienne croyance.

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

.. *Eruclation.* Lorsqu'une personne se permet une éruclation, ou émission sonore de gaz par la bouche, son voisin de lui dire :

« *Lâche la corde, le cochon s'étrangle* ».

(Entendu à Bruxelles).

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

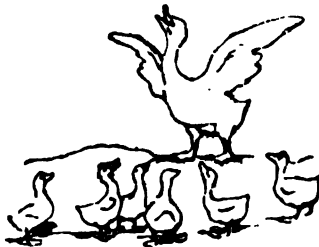


TABLE ANALYTIQUE

MYTHOLOGIE ET LITTÉRATURE COMPARÉE

Les ancients chants historiques et les traditions populaires de l'Arménie.....	<i>Ervand Lalayantz. René Bas-</i>	127-138
	<i>set.</i>	1, 337, 322
		12-351
La chanson de Renaud, essai de littérature populaire comparée.....	<i>Léon Pineau.</i>	65
Le traîneau dans les rites funéraires de l'Ukraine.....	<i>Th. Volkov.</i>	209
Le lai d'Aristote, I En Perse.....	<i>Gaudefroy-Demonbynes.</i>	530
Niedishu Widewuts, épopée latavienne.....	<i>H. Wissendorff de Wissu-</i>	
	<i>kuok.</i>	481, 545
La légende de Didon XII.....	<i>Alfred Harou.</i>	524

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

Les métiers : IV (suite), chansons de métiers : la chanson des tailleurs.....	<i>Paul Guieysse.</i>	409
Les pillotous, etc.....	<i>Paul Sébillot.</i>	564
Le matelot préféré.....	<i>Alfred Harou.</i>	565
VIII (suite). Jeux de métiers.....	<i>Alfred Harou.</i>	241, 309, 615
X (suite). Commencement et fin d'un ouvrage.....	<i>Alfred Harou.</i>	14, 190
XI (suite). Métiers parias, fripiers.....	<i>Alfred Harou.</i>	191
XII (suite). Fêtes de métiers.....	<i>P. S., E. Auricoste de Lazar-</i>	
	<i>que, Alfred Harou.</i>	14, 501, 566
XVII. Présents à certaines époques.....	<i>Alfred Harou.</i>	567
XXI (suite). Criterium de capacité.....	<i>Alfred Harou.</i>	191
XXIV (suite). Les enseignes.....	<i>A. Tausserat-Radel, Alfred Ha-</i>	
	<i>rou.</i>	310, 567
XXVI (suite). Coutumes de marché.....	<i>Alfred Harou.</i>	414
XXX (suite). Facéties sur les tailleurs.....	<i>Alfred Harou.</i>	502
I (suite). Les couturières.....	<i>Alfred Harou.</i>	615
LXIV (suite). Redevances et pourboires.....	<i>Alfred Harou.</i>	242, 309, 568
LV (suite). Les potiers.....	<i>Alfred Harou.</i>	242, 502
LXI (suite). Cris des rues. Paris.....	<i>P. S., Paul-Yves Sébillot.</i>	15, 192
Anvers.....	<i>Alfred Harou.</i>	15, 616
Rennes, Nantes.....	<i>Henriette Monternier.</i>	15
Troyes.....	<i>Louis Morin.</i>	83, 354
Rethel (Ardennes).....	<i>Lucien Torchel.</i>	87

Lyon.....	<i>Aimé Vingtrinier.</i>	87
Liège.....	<i>Alfred Harou.</i>	567
Cris des environs de Paris.....	<i>G. Fouju.</i>	242
Cris de Metz.....	<i>Auricoste de Lazarque.</i>	356
Amiens.....	<i>P. S.</i>	615
LXIV (suite). Redevances et pourboires.....	<i>Alfred Harou.</i>	307, 570
LXXI. Les marchands ambulants.....	<i>Alfred Harou.</i>	13, 191
Paris-Montrouge.....	<i>P. T.</i>	192
Marchand de berlingot de Strasbourg.....	<i>P. Ristelhuber.</i>	193
Rouen.....	<i>Eugène Vimont.</i>	193
Loudéac. Saint-Brieuc.....	<i>M^{me} L. Texier.</i>	195
Belgique wallonne.....	<i>Alfred Harou.</i>	195
LXXII. Les vidangeurs.....	<i>Alfred Harou.</i>	13
LXXIII. Crimes professionnels.....	<i>Paul Sébillot.</i>	188
Le barbier assassin. Le charcutier assassin.....	<i>Alfred Harou.</i>	189, 309
LXXXIII bis. Noms donnés à certains matériaux.....	<i>A Certeux.</i>	83
LXXXIII ter. Métiers de force exercés par des femmes.....	<i>Alfred Harou.</i>	190
LXXXIV. Le vannier.....	<i>Achille Millien.</i>	241
LXXXV bis. Les charpentiers dans la croyance populaire ruthène.....	<i>W. Bugiel.</i>	304
LXXXV. Importunités de marchands.....	<i>Alfred Harou.</i>	307
LXXXVI. Les armuriers.....	<i>Vl. Bugiel.</i>	241
LXXXVII. Les piloris des fraudeurs.....	<i>Alfred Harou.</i>	307
LXXXVIII. Le meunier impie.....	<i>Alfred Harou.</i>	308
LXXXIX. Le tailleur facétieux.....	<i>Alfred Harou.</i>	308
LXXX. Les verriers.....	<i>Alfred Harou.</i>	414, 568
LXXXI. Corporations de musiciens.....	<i>E. Auricoste de Lazarque et P. S.</i>	500
LXXXII. Les allumeurs de reverbères.....	<i>Alfred Harou.</i>	501
LXXXIII. Dangers de métiers.....	<i>Alfred Harou.</i>	561
LXXXIV. Hausse et baisse des salaires.....	<i>Alfred Harou.</i>	561
LXXXV. Vente des minerais de fer.....	<i>Alfred Harou.</i>	561
LXXXVI. Les ouvriers congédiés.....	<i>Alfred Harou.</i>	562
LXXXVII. Les valets de ferme.....	<i>Alfred Harou.</i>	562
LXXXVIII. Les écrivains.....	<i>Alfred Harou.</i>	562
LXXXIX. Les tisserands.....	<i>Alfred Harou.</i>	563
XC. Les marchands de village.....	<i>Alfred Harou.</i>	563
XCI. Les arracheuses de poils.....	<i>Alfred Harou.</i>	563
XCII. Les chefs-d'œuvre impossibles.....	<i>Louis Morin.</i>	564
XCIII. Les bouchers.....	<i>Alfred Harou.</i>	564
XCIV. Les marchands fleuristes.....	<i>Alfred Harou.</i>	613
XCV. En entrant chez le marchand.....	<i>Alfred Harou.</i>	613
XCVI. Encouragement à l'industrie.....	<i>Alfred Harou.</i>	613
XCVII. Gracieusetés de marchands.....	<i>Alfred Harou.</i>	614
XCVIII. Les fabricants de chapeaux de paille.....	<i>Alfred Harou.</i>	614

FOLK-LORE

Les Cloches. XII. Le son des cloches.....	<i>Filleul Pétigny.</i>	43
Le tabac. VII (suite). En Amérique.....	<i>René Basset.</i>	28

IX. Le tabac de fraude.....	<i>P. S.</i>	30
X. Les contrebandiers.....	<i>P. S.</i>	115
Le surnaturel et les pouvoirs publics. — I.		
Maison hantée.....	<i>Léon Collot.</i>	39
II. La chasse aux lutins.....	<i>Paul d'Estrée.</i>	39
Superstitions champêtres au XVI ^e siècle dans		
François le Poulchre.....	<i>P. S.</i>	363
Les saints maltraités. I-II.....	<i>O. Colson et P. S.</i>	31
Les ordalies (suite).....	<i>René Basset.</i>	16, 296, 658
Êtres fantastiques et chansons pour endormir		
les enfants arabes et berbères.....	<i>Charles Robert.</i>	26
Les traditions populaires et les écrivains		
français. XXVII. Brueys.....	<i>P. S.</i>	33
XXVIII. Chapelle et Bachaumont.....	<i>P. S.</i>	34
Les villes englouties. CLXXIX-CXCXII-CXCIV-		
CCXII.....	<i>René Basset.</i>	35, 379, 429, 595
Le Mansberg. CXCXIII.....	<i>Paul Ristelhuber.</i>	381
Les offrandes aux saints. — II. Le pain de		
saint Antoine.....	<i>Maria Lecocq.</i>	115
Jeux et joujoux. — I. Le diable des bois.....	<i>Edmond Van der Straeten.</i>	117
L'habillement des statues. VI.....	<i>P. S.</i>	112
Les almanachs populaires. VIII. Almanachs		
normands. VIII (IX). Almanach de Troyes..	<i>Louis Morin.</i>	53, 143, 253
IX. Almanach de Mathieu Laensberg.....	<i>O. Colson.</i>	620
Les empreintes merveilleuses. CX-CXXXIV..	<i>René Basset.</i>	151, 199, 312, 525
CXXXV. Les genoux de la Vierge.....	<i>Fra Deuni.</i>	529
CXXXVI. Les souliers du bon Dieu.....	<i>H. Marlot.</i>	529
Prodiges et jeux de nature. I. Œuf montrant		
une figure.....	<i>Louis Morin.</i>	144
II. Les haricots du Saint-Sacrement.....	<i>P. S.</i>	383
La fraternisation par le sang. LXI-LXIII.....	<i>René Basset.</i>	465
Le folk-lore dans les écrits ecclésiastiques. —		
II. Le concile de Séleucie.....	<i>René Basset.</i>	244
Les ongles. XVII-XIX.....	<i>René Basset.</i>	476
Traditions de Lorraine.....	<i>M. Poirier.</i>	262
Traditions et superstitions des Ponts-et-Chaus-		
sées. II. Les Chemins de fer (suite).....	<i>Alfred Harou.</i>	477
Botanique populaire. I.....	<i>René Basset.</i>	478
Les êtres fantastiques en Belgique.....	<i>Alfred Harou.</i>	314
Traditions du Mentonnais. Etude comparative.	<i>J. B. Andrews.</i>	464
Les esprits forts à la campagne, III. Hainaut.	<i>Alfred Harou.</i>	560
IV. Ille-et-Vilaine.....	<i>Fra Deuni.</i>	560
Coutumes, croyances et superstitions du Cam-		
bodge.....	<i>J. Agostini.</i>	637
Croyances et légendes du Morbihan.....	<i>F. Marquer.</i>	660

LA MER ET LES EAUX

Les coquilles de mer. IV.....	<i>Walter Gregor.</i>	56
XVI. Un navire fantôme.....	<i>Walter Gregor.</i>	330
XVII. Les apparitions.....	<i>Alfred Harou.</i>	575

ORIGINES. — MONDE PHYSIQUE

La neige. I. Formulette de la neige.....	M ^{me} J. Lambert.	42
Les pourquoi. CV. Origine des Myrtilles.....	M ^{me} J. Lambert.	202
Les météores. VIII. La voie lactée VII. L'arc-en-ciel. XII. Le feu de Sainte-Elme.....	René Basset.	45, 531, 576
Orion et le baudrier d'Orion, IX.....	René Basset.	577
X. Les étoiles filantes.....	René Basset.	578, 656
Les forêts.....	Vl. Bugiel.	248

TRAVAUX PUBLICS

Les rites de la construction. XXIV.....	René Basset.	533
Les mines et les mineurs. XXVI.	René Basset.	334

PARIS

Miettes de folk-lore parisien. XXIV. Superstitions parisiennes. XXV. Jeux au commencement du règne de Louis-Philippe.....	Paul Sébillot.	24
XXVI.....	Fra Deuni.	119

COUTUMES

Coutumes, croyances et superstitions de Noël.		
XII (suite). En Auxois.....	Hippolyte Marlot.	20
XV. Enfants nés la veille de Noël.....	Alfred Harou.	21
XVI. Les soirées de chant.....	Alfred Harou.	21
XVII. En Dauphiné.....	Auguste Ferrand.	22
XVIII. En Champagne.....	A. Tausserat-Radel.	624
XIX. En Limousin.....	A. Tausserat-Radel.	624
XX. Dans les Ardennes belges.....	Alfred Harou.	625
XXI. Cadeaux de Noël en Allemagne.....	Hedwige Heinecke.	625
XXII. Gâteaux de Noël et de la Saint-Sylvestre	Hedwige Heinecke.	626
XXIII. Coutumes en Espagne.....	Hedwige Heinecke.	628
XXIV. Coutumes des Raumnæcht en Haute-Autriche	Auguste Marguillier.	629
XXV. Coutumes de Bruxelles.....	Alfred Harou.	631
XXVI. Coutumes en Pologne.....	Bruno Heinecke.	632
Croyances et superstitions du jour de l'an.		
XVII. En Dauphiné.....	Auguste Ferrand.	23
XIV. Environs de Metz.....	M. Poirrier.	93
Les gâteaux et bonbons traditionnels. — XII.		
Seine-Inférieure.....	Edouard Pelay	113
Gâteaux de fête à Cannes. XIII.....	A. Certeur.	322
Coutumes de mariage. XXVII. La futuration..	François Fertiault.	55
XXVIII. En Saône-et-Loire.....	H. Marlot.	327
XXIX. Le repas monstre.....	Hedwige Heinecke.	474
La fête des Rois. XIX. A Marly, en 1704.....	A. Tausserat.	49

XX. De Noël aux Rois (Dauphiné).....	<i>A. Ferrand.</i>	49
X. En Haute-Autriche.....	<i>Auguste Marguillier.</i>	89
Usages de carnaval. XI. En Alsace.....	<i>P. Ristelhuber.</i>	146
Coutumes de Mi-Carême. — III. En Indre-et-Loire. — IV. En Eure-et-Loir.....	<i>Gustave Fouju.</i>	318
Coutumes scolaires. VIII. Ordalies enfantines.		
IX. Le peloton de congé.....	<i>Alfred Harou. P. S.</i>	201
X. L'habit neuf.....	<i>Alfred Harou.</i>	298
Les Charités. V. Images de confréries et charités.	<i>Edouard Pelay.</i>	202
Usages de Pentecôte. — I. En Alsace.....	<i>P. Ristelhuber.</i>	324
II. Ille-et-Vilaine.....	<i>Fra Deuni.</i>	325
Coutumes et superstitions du pays de Bray et du pays de Caux.....	<i>B. Reyac.</i>	260, 384
Rites et usages funéraires. — XX. Derniers adieux.....	<i>F. Fertiault.</i>	312
XXI. Environs de Metz.....	<i>Auricoste de Lazarque.</i>	589
XXII. Haut-Morvan.....	<i>Hippolyte Marlot.</i>	590
Comment on souhaite la fête. I. Dans le Luxembourg belge.....	<i>Alfred Harou.</i>	424
La Saint Martin. — I. Origine. — II. Croyances et coutumes.....	<i>Alfred Harou.</i>	581
Usages alsaciens.....	<i>Paul Ristelhuber.</i>	461, 568
Les Avents. IV. Chant de quête. Ille-et-Vilaine.	<i>François Duynes.</i>	612

SUPERSTITIONS

Les Epingles. II. Les épingles et l'amour....	<i>F. Charpentier, B. Reyac.</i>	
	<i>Hedwige Heinecke.</i>	10, 54, 107, 329
Traditions et superstitions du Morbihan (suite).	<i>François Marquer.</i>	41
Quelques superstitions du Tarn.....	<i>Le Télégramme.</i>	106
Superstitions du cap Sizun I. L'évocation du mauvais œil (suite). — II. Le verbl. — III. Le Telou-Deved. — IV. La taie. — V. An Urlou.	<i>H. Le Cargust.</i>	288
Croyances des Indigènes des environs de Sedrata.....	<i>Achille Robert.</i>	475, 580
Superstitions de la Saint André. — IV. Poméranie.....	<i>Hedwige Heinecke.</i>	601
Médecine populaire arabe. I.....	<i>Achille Robert.</i>	644
Les édifices hantés. I.....	<i>Hippolyte Marlot.</i>	661
Pélerins et pèlerinages. XXI-XXII.....	<i>Hippolyte Marlot.</i>	661

CONTES ET LÉGENDES

La discorde et le vent. III-IV.....	<i>René Basset, P. Ristelhuber.</i>	30, 554.
Légendes et superstitions préhistoriques. XL.		
La pierre aux dix doigts. XLI. Dolmens qui se déplacent. XLII. La pierre au poivre...	<i>G. Fouju.</i>	46
XLIII. Les pierres de foudre. XLIV. Pierres apportées par un saint. XLV. Pierres du diable. XLVI. La Roche du Jordan.....	<i>Hippolyte Marlot.</i>	47, 319

XLVII. Les pierres à légendes de Vauxrenard (Rhône).....	<i>Glaudius Savoye.</i>	653
XLVIII. La pierre du Champ-Dolent.....	<i>François Duynes.</i>	655
L'origine des prénoms. I. Légendes arabes...	<i>René Basset.</i>	52
Le singe et le missionnaire, conte de la Haute-Bretagne.....	<i>P. S.</i>	57
Le petit Langadou. I. Conte bourguignon....	<i>Morel-Retz (Stop).</i>	92
II. Limbourg belge.....	<i>Alfred Harou.</i>	247
Contes troyens. — VI. Le roi au grand nez. — VII. La marchande de balais. — VIII. Le fleur d'or. — IX. Le ménétrier farceur....	<i>Louis Morin.</i>	98, 460
Allusions à des contes populaires. — XXI. Formule de contes. — XXII. Un similaire du préambule des Mille et une Nuits.....	<i>P. S.</i>	118
Notes sur les Mille et une Nuits. II.....	<i>René Basset.</i>	146
Contes et légendes du Valais. VII-VIII.....	<i>L. Courthion.</i>	139
La vengeance du mort. Légende du Limbourg belge.....	<i>Alfred Harou.</i>	145
Le barbier assassin, légende liégeoise.....	<i>Alfred Harou.</i>	189
Contes de la Haute-Bretagne, contes merveilleux. I-VII.....	<i>Paul Sibillot.</i>	232
Contes comiques. I-XLII.....	<i>Paul Sibillot.</i>	299, 390, 435, 504, 599, 633
Contes arabes et orientaux : Histoire du roi Sabour et de son fils Abou'n Nazhar.....	<i>René Basset.</i>	273, 365
XIV-XV. Balach et ses deux femmes.....	<i>Gaudefroy Demombynes.</i>	481
Légendes contemporaines. — I. Une légende arabe en formation. — II. Le marabout qui arrête le train. III. Le marabout enlevé au ciel, etc. Si M'hammed el Grab.....	<i>Achille Robert.</i>	316, 425, 593
La morte ressuscitée. I. Légende liégeoise ..	<i>Alfred Harou.</i>	328, 590
II. En Allemagne.....	<i>Hedwige Heinecke.</i>	466
De mal en pis comme Tribuet, conte champenois.	<i>Louis Dart.</i>	221
I. Contes de la Beauce et du Perche. I-IX....	<i>Filleul Petigny.</i>	357, 569
Légendes des Vosges.....	<i>Morel Retz (Stop).</i>	387
Contes et légendes de l'Extrême-Orient. XLII-XLIX.....	<i>René Basset.</i>	416, 609
Les Veillers argentinois.....	<i>Eugène Vimont.</i>	419
Contes d'Anvers.....	<i>Alfred Harou.</i>	462
La fée et la sage-femme.....	<i>Anselme Caillon.</i>	467
Supplément aux contes de Si Djeha. I.....	<i>René Basset.</i>	496
Le château hanté, légende en patois morvandiau.....	<i>Jean Coulas.</i>	587
Contes brésiliens traduits du portugais.....	<i>René Bossel.</i>	617
Le pauvre rusé, conte de la vallée d'Aspe...	<i>Anselme Caillon.</i>	622
Le loup reconnaissant.....	<i>René Basset.</i>	643
Blason populaire de la Franche-Comté. Dictons et contes facétieux.....	<i>Charles Beauquier.</i>	645
L'homme qui ne voulait pas mourir. II.....	<i>Alfred Harou.,</i>	657
Le cocher de la mort, légende du Grand Duché du Luxembourg.....	<i>Alfred Harou.</i>	662

CHANSONS ET MUSIQUE

Rou pioupiou, vieille paysannerie boulonnaise.	<i>E.-T. Hamy.</i>	32, 112
Cris populaires notés.....	<i>L. Morin.</i>	83, 354
Une chanson du XVI ^e siècle, restée dans la tradition populaire.....	<i>Julien Tiersot.</i>	94
Le moine et le villageois, chanson du pays de Lallœu (Pas-de-Calais).....	<i>Emile Becquart.</i>	108
La chanson de Renaud. II.....	<i>Léon Pineau.</i>	196
Le conscrit de 1810. III. Pays chartrain.....	<i>L.-O. Merson.</i>	262
Le refrain à compléter. IV.....	<i>Louis Morin.</i>	326
Vieilles chansons du Maine (suite).....	<i>M^{me} Destriché.</i>	254, 352, 470
Les douze paroles de vérité. — IV. Dans les imprimeries de Troyes.....	<i>L. Morin.</i>	144, 395
II. Au quartier Latin.....	<i>B.-R.</i>	395
La vieille, ronde I. Dijon.....	<i>Morel Retz (Stop).</i>	555
II. Haute-Bretagne.....	<i>Paul Sébillot.</i>	557
La chanson des nains.....	<i>G. Le Calvez.</i>	592

PROVERBES, DEVINETTES, FORMULETTES

Devinettes savoyardes.....	<i>Jean de la Suie.</i>	472
Le coq et la poule, randonnée lorraine.....	<i>René Basset.</i>	263
Blason populaire d'Eure-et-Loir.....	<i>Filleul Petigny.</i>	45
Blason populaire de la Bretagne. Additions.	<i>P. S.</i>	592
Formulettes et jeux enfantins. I. Formulettes recueillies à Troyes. I. F. recueillies par M. A. Baudouin.....	<i>Louis Morin.</i>	582, 585
III. Une chevauchée, Verdun sur Doubs....	<i>F. Fertiault.</i>	586
Le diable et le recteur d'Elven.....	<i>Fra Deuni.</i>	616

THÉÂTRE POPULAIRE

III. Arrêt du parlement de Rennes.....	<i>Rev. de Bretagne et de Vendée.</i>	468
IV-V. Le poème alpestre.....	<i>A. Certeux.</i>	535

POÉSIE POPULAIRE

Poésies sur des thèmes populaires. XXXIX.		
Flûtes d'écorce. XL. Le galant qui se noie.	<i>Achille Millien.</i>	229
XLI. Aux champs. — XLII. L'herbe d'oubli.	<i>George Doncieux.</i>	294
XLIII. Contes du gaillard d'avant.....	<i>G. de la Landelle.</i>	493

HÉROS POPULAIRES

Les héros populaires : Barbe-Bleue.....	<i>P.-S.</i>	429
Gargantua dans les traditions populaires. XII.		
Gargantua dans l'Orne.....	<i>Eugène Vimont.</i>	251

VARIÉTÉS

Charles Perrault au Journal de Paris (1785)..	P.-S.	
Assemblée générale.....		120
Les Musées d'Ethnographie. — IV. Musée du Trocadéro.....	A. Landrin.	376
Les Sociétés de Traditions populaires. VIII.		
Société du Costume poitevin.....	P.-S.	389
IX. Société Suisse des Traditions populaires	P.-S.	664

NÉCROLOGIE

A. Hovelacque, H. du Cleuziou.....	P.-S.	204
Jules Simon.....	P.-S.	331
F.-J. Child.....	Henry Gréville.	540

BIBLIOGRAPHIE

J.-B. Ambrosetti. Materiales para el estudio del f. l. misionero. P. S. Apuntes para un f. l. argentino. — Los Indios Kaingangues.....	P.-S.	60
Raphaël Blanchard. Les cadrans solaires....	P.-S.	271
P. Charpentier. Les œufs de Pâques.....	P.-S.	205
J. Curtin. Tales of fairies.....	René Basset.	670
F. Fertiault. Glossaire du verduno-chalonnais.	P.-S.	541
E. Jacottet. Contes bassoutos.....	René Basset.	265
J. Goldziher. Die Legende vom Monch Barsisa.	R.-B.	332
Abbé M. Gorse. Au pays de Bas-Limosin....	P.-S.	342
Ch. des Granges. Les contes de Perrault mis en vers.....	P.-S.	123
J. Jacobs. Wouder Voyages.....	P.-S.	669
Henri de Kerbeuzec. Cojou-Breiz.....	P.-S.	479
L. Leger. Etudes de mythologie slave.....	P.-S.	271
A. Marguillier. A travers le Salzkammergut.	P.-S.	270
Alfred Maury. Croyances et légendes du moyen-âge.....	P.-S.	271
Leite de Vasconcellos. Ensayos ethnographicos	P.-S.	663
Pol de Mont et A. de Cock. Wlaamske Wondersproolkes.....	H. Tevrlinck.	603
Montet. Religion dans l'Amérique du Sud.	René Basset.	332
Moutet-Fortis Chansons populaires.....	J. Tiersot.	205
G. Nicolas. Brins d'œuvre.....	L. Morin.	333
G. Pitrè. Medicina popolare siciliana.....	P.-S.	271
Quarré-Reybourbon. Les monuments mégalithiques du Nord.....	P.-S.	333
Léo Rouanel. Chansons populaires de l'Espagne.....	P.-S.	541

<i>E. Sachau.</i> Ueber die Poesie in der Volkssprache der Nestorianer	<i>René Basset.</i>	332
<i>Seidel,</i> Geschichten des Afrikaner.....	<i>René Basset.</i>	604
<i>Stume.</i> Tunische Sammlungen.....	<i>René Basset.</i>	671
<i>S. Trébuq.</i> La chanson populaire en Vendée.	<i>P.-S.</i>	396
<i>Arturo Trombatore.</i> Folk-lore catanese.....	<i>P.-S.</i>	669
<i>Uhlund.</i> Poésies choisies.....	<i>P.-S.</i>	670
<i>Braulio Vigon.</i> Juegos infantiles.....	<i>P. S.</i>	603
<i>Zeitschrift für afrikanische Sprachen</i>	<i>René Basset.</i>	332

ILLUSTRATIONS

Onze figures pour l'article : Le traîneau dans les rites funéraires.....	210 à 228
Saint Etienne. Image de confréries de charité.....	203
Saint Jacques de Compostelle, image populaire.....	61
Spécimens d'imagerie populaire parisienne.	62
Découpages au ciseau.....	62
L'œuf à figure humaine.....	144
Une fée indienne d'après <i>Old Deccan Days.</i>	
Miss Frère.....	

Culs-de-lampes, lettres ornées

Six culs-de-lampe, lutins et fées, d'après une ancienne édition de Croker. <i>Legends of Ireland.</i>	356, 394, 434, 475, 477, 499, 632
Lettres, I, d'après les vignettes de l'édition des contes de Perrault, de Collin de Plancy, représentant le Petit Poucet qui ôte les bottes au géant, et la Rencontre du Loup et du Chaperon-Rouge.....	435, 569
Fleuron de la société suisse des Traditions populaires	666

Le Gérant, A. CERTEUX



PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Revue des traditions populaires

Tome I, (1886), IV-407 p., avec 25 airs de musique et 5 illustrations. (Presque épuisé).....	30 fr.
Tome II, (1887), 596 p., 40 airs, 30 illustrations.....	25 fr.
Tome III, (1888), 688 p., 60 airs et 110 illustrations.....	20 fr.
Tome IV, (1889), 700 p., 50 airs et 80 illustrations.....	20 fr.
Tome V, (1890), 776 p., 45 airs et 74 illustrations.....	20 fr.
Tome VI, (1891), 784 p., 40 airs et 16 illustrations.....	20 fr.
Tome VII, (1892), 792 p., 49 airs gravés, 39 illustrations.....	20 fr.
Tome VIII, (1893), 652 p., 22 airs gravés, 60 illustrations.....	20 fr.
Tome IX, (1894), 728 p., 32 airs, 52 illustrations.....	15 fr.
Tome X, (1895), 696 p., 27 airs, 30 illustrations.....	15 fr.

Six annuaires ont été publiés : en 1886 (épuisé). 1887, pet. in-8 de pp. XXX-184, avec 6 airs et 20 illustrations (3 fr. 50, Hollande 5 fr.). 1888, pp. XXVIII-66, 4 airs et 12 illustrations (2 fr. 50, sur Hollande 4 fr.). 1889, pp. 32 (1 fr., Hollande 2 fr.). 1890, pp. 44 (1 fr. 50, Hollande 2 fr. 50). 1894, pp. XV-166, avec 9 portraits et 92 illustrations (3 fr. 50, Hollande 5 fr.). Les Annuaires 87 à 89, pris ensemble 6 fr.

La Société a en outre publié :

Les *Instructions et Questionnaires*, par Paul Sébillot. 1 vol. in-8 écu de 76 pages..... 2 fr.

Le *Congrès des Traditions populaires*, in-8 de 168 p., avec dessins et musique gravée..... 5 fr

La *table analytique et alphabétique* des dix premières années de la Revue, par Paul Sébillot et A. Tausserat-Radel paraîtra en janvier.

Les sociétaires ont droit à l'envoi gratuit de la *Revue* et des *Annuaire*s ordinaires. Leur cotisation est de 15 francs, sans distinction de nationalité.

Les abonnés non-sociétaires ne reçoivent que la *Revue*. Les abonnements (15 francs pour la France, 17 francs pour l'union postale), sont reçus dans tous les bureaux de poste, et chez M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

Pour recevoir un numéro spécimen, il suffit d'en faire la demande en ajoutant 15 centimes pour frais d'affranchissement.

Toutes les communications intéressant la rédaction doivent être adressées à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Paris.

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or
on the date to which renewed.

Renewed books are subject to immediate recall.

	AUG 05 1990
23 Aug '63 SB	AUTO DISC JUL 05 1990
REC'D LD	OCT 25 1990
AUG 31 1963	AUTO DISC SEP 25 '90
DAVIS	MAY 19 1993
STO	DISC CIRC APR 19 '93
INTER-LIBRARY LOAN	
DEC 11 1968	
NOV 14 1982 28	
REC. CIR. OCT 18 '82	

LD 21A-50m-11.'62
(D3279s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

GENERAL LIBRARY - U.C. B



8000545973

